



HAL
open science

Le déchet durable : éléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager

Baptiste Monsaingeon

► **To cite this version:**

Baptiste Monsaingeon. Le déchet durable : éléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager. Sociologie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2014. Français. NNT : 2014PA010654 . tel-02187959

HAL Id: tel-02187959

<https://theses.hal.science/tel-02187959>

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Ecole doctorale de philosophie

CETCOPRA

(Centre d'Etude des Techniques des Connaissances et des PRAtiques)

Thèse pour l'obtention du grade de docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Discipline : Sociologie

Le déchet durable

Eléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager.

Présentée et soutenue publiquement le lundi 2 juin 2014 par :

Baptiste MONSAINGEON

Direction de thèse :

Alain GRAS, professeur émérite des universités.

En collaboration avec

Sophie POIROT-DELPECH, maître de conférences.

Composition du jury :

Bernadette BENSAUDE-VINCENT, professeur des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Dominique DESJEUX, professeur des universités, Université Paris Descartes (rapporteur).

Michelle DOBRÉ, professeur des universités, Université de Caen Basse-Normandie (rapporteur).

Gay HAWKINS, professeur FAHA à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Brisbane-Australie).

*Cette thèse a bénéficié du soutien financier de l'ADEME
(Programme d'aide financière à la formation par la recherche de
l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)*

Remerciements

Si la thèse s'apparente, souvent, à une expérience de la navigation en solitaire, elle restera, pour moi, le fruit de rencontres humaines déterminantes qu'il me faut ici chaleureusement saluer.

C'est d'abord à Sophie Poirot-Delpech que je tiens à manifester ma plus profonde reconnaissance. Sans elle, ce travail n'aurait pu ni voir le jour ni s'achever. Je lui suis infiniment redevable de la confiance et du soutien qu'elle m'a offert tout au long de cette traversée. Je lui dois, aussi, de m'avoir fait découvrir et aimer l'enseignement. Elle a été pour moi ce capitaine toujours bienveillant, qui sereinement indique le cap sans jamais imposer de destination. Je souhaite également remercier Alain Gras sans l'appui duquel cette thèse n'aurait pu être seulement envisagée : ses convictions et son énergie, ses indignations parfois, ont été des moteurs essentiels à cette réflexion. A Bernadette Bensaude-Vincent, ensuite, je tiens à témoigner ma profonde estime : à travers ses conseils précieux et ses encouragements répétés, elle a su contribuer avec douceur au maintien d'une certaine probité dans mon travail.

Je souhaite remercier vivement Michelle Dobré et Dominique Desjeux de m'avoir fait l'honneur de devenir les rapporteurs de cette thèse. Un grand merci également à Gay Hawkins pour avoir accepté avec enthousiasme de participer à ce jury, à l'autre bout du monde.

Le soutien de l'Ademe n'a pas été qu'une affaire de financement: il me faut ici remercier tout particulièrement Chantal Derkenne, pour la confiance qu'elle m'a accordée, et Daniel Béguin pour m'avoir, il y a quelque temps déjà, inspiré des pistes fertiles de réflexion.

Quelques « chers collègues et néanmoins amis », sont pour beaucoup dans l'élaboration et la finalisation de cette thèse. Ami fidèle, compère à qui je dois une grande partie de ce retour à la recherche, merci à Laurent Camus d'avoir supporté tout ce temps mes infatigables bavardages. Merci à Sébastien Broca pour ses précieuses relectures et son goût tout scandinave de l'ironie. Merci à Raphaël Koster pour ses talents inégalés de glaneur de cigarettes et ses observations toujours pleines de douceur. Merci à Fanny Girin pour ses remarques d'une grande finesse et pour nos digressions hauturières. Merci à Alexandre Duclos pour ses commentaires éclairants. Merci aussi à Marc Berdet de m'avoir inspiré beaucoup de mon attachement pour les chiffonniers. Il me faut, d'une façon générale, témoigner ma sympathie à l'égard de l'ensemble des membres du Cetcopra : nos réunions mensuelles ont constitué des points de repères importants tout au long de ce doctorat. Elles

m'ont transmis une inclination certaine pour le travail d'équipe, même lorsqu'il s'est agi pour moi d'en synthétiser les fruits.

Dresser la liste exhaustive de celles et ceux qui ont accepté de converser avec moi de leurs déchets – et de ceux des autres – serait ici impossible. Toutefois, il me faut remercier tout particulièrement les nombreux marins-jeteurs et autres lombritravailleurs parisiens qui m'ont offert un peu de leur temps pour réaliser ces entretiens, devenus un des socles empiriques de ce travail.

Durant ces années de doctorat, diverses expériences de l'engagement associatif m'ont permis d'accéder à des terrains inédits, et ont, accessoirement, changé ma vie. Merci à Yann, véritable inventeur et capitaine de « Watch the Waste », de m'avoir offert de traverser les océans à la recherche d'improbables continents de plastique, et de m'accorder, aujourd'hui plus que jamais, son inestimable amitié. Merci à Julien et à Pierre d'avoir embarqué avec audace et enthousiasme dans cette aventure, et d'avoir supporté ce quotidien souvent exigü et parfois tempétueux. Merci à tous les trois pour cette année inoubliable. Merci, bien évidemment, à tous les membres de l'association qui ont rendu possible ce projet : sans votre soutien, cette thèse non plus n'aurait pu exister. Par la suite, ma participation à l'association « Worgamic » m'a aidé à revenir à la terre, et à ses déchets : un très grand merci donc à Antoine, Pierre-Nicolas, Alexis, Sébastien, Alan, Nicolas et à tous les autres, de m'avoir initié aux subtilités de la vie organique. Quelques temps avant d'entamer ce travail, ma rencontre avec l'équipe d'alors du CNIID m'avait encouragé à poursuivre mes recherches : Hélène Bourges, notamment, doit en être remerciée.

Sur un plan un peu plus personnel, il me faut ici remercier ceux qui m'ont tour à tour offert un toit pendant ces années riches en mouvements, ou qui ont accueilli, à Paris et ailleurs, mes déambulations incessantes : merci à Gabrielle bien sûr ; à Jean-Michel ; Honorine et Babacar ; Christine ; Valentine ; Aveline ; Maman ; Aurélie et Ciron ; Zhéva et Timothée ; Do et Papa ; Adélaïde ; Arthur ; Stéphane, évidemment ; et, plus récemment, mon très cher Grand'Père. Merci donc à mes nombreuses familles pour leur présence, même lointaine, et leurs encouragements, toujours bienvenus. Merci à celles et ceux que j'oublie ici de ne pas m'en tenir rigueur. Merci à ma mère et à mon père, encore, de m'avoir transmis, chacun à leur façon, un goût certain pour les restes et à Nicole Yvert de m'avoir aidé à comprendre tout cela, et un peu plus encore.

A Gabrielle, enfin et surtout, qui illumine à chaque instant ma vie par sa présence rayonnante : de ce long voyage tu n'as jamais été absente. Embarquons, s'il te plaît, pour d'autres traversées.

Table des matières

Remerciements.....	5
Table des matières	7
Note liminaire.....	13
Introduction	
L'écologie en pied d'immeuble	21
Constellations sémantiques du déchet.....	25
Entre désordre et souillure.....	28
L'oxymore comme fil rouge	31
Des formes de durabilité de ce qui reste.....	33
Pour une généalogie du déchet ménager	36
Le choix d'une méthode déterminée par l'objet : éloge du bricolage.....	39
Chapitre 1	
Le déchet comme « objet »	
État de l'art et méthode.....	45
1.1 ÉTAT DES LIEUX D'UNE ABSENCE.....	47
Penser le déchet : de l'interdit à la transgression.....	48
Histoires du déchet.....	52
Des déchets et des hommes	57
Par-delà la catastrophe : pour une réflexion transversale sur le présent du déchet.....	63
1.2 QUESTIONS DE MÉTHODE.....	67
Matérialité : le sociologue, le chiffonnier et l'archéologue	67
Pratiques : le sociologue en braconnier, parmi les braconniers.	71
Territoires : le sociologue en « activiste circonstancié »	76
Chapitre 2	
Les temps du déchet	
Contribution à une histoire des techniques de gestion du résiduel domestique.....	81
Une empreinte signifiante qui façonne les paysages	84
Les premières traces d'une pensée technique du résiduel	85
La gestion des déchets comme fait urbain.....	86
2.1 LE DÉCHET PRÉ-MODERNE	
De la ville puante à une pensée du cycle des matières	87
Villes de boues	87
Les échecs des tentatives de mise en place d'une gestion de l'insalubrité urbaine : le cas français.....	88
Le règne de la pourriture: la puanteur comme richesse.....	89
Des matières en perpétuelle circulation: le déchet n'existe pas	91
Chiffonniers : professionnels ou rebuts, un mal nécessaire ?	95
Vents contraires : d'un tabou lié à la putréfaction ou l'avènement de l'hygiénisme.....	98

Table des matières

Du déchet « pré-moderne » comme « appartenance »	103
2.2 LE DÉCHET MODERNE	
Fin de la circulation et accumulations: vers l'élimination de l'ordure	105
Enfermements: du « tout-à-l'égout » au « tout-au-trou »	106
De la délégation de service public à la mondialisation industrielle	112
Décharges terrestres ou océaniques : l'institutionnalisation du principe d'abandon	113
Déchet normalisé : la présence pathologique des déchets.	117
2.3 LE DÉCHET CONTEMPORAIN : UN DÉCHET DURABLE	
Vers un macro-système technique de second ordre.....	120
Esquisse du macro-système	120
D'un « verdissement » détritique.....	122
Le « tournant » des années 1970 : retour au « monde clos » et environnementalisation du problème déritique	125
Mondialisation : un marché global du déchet	129
1990' : du déchet abandonné au déchet comme « objet pour la technique », l'utilisateur au service du <i>waste management</i> ?	133
Conclusion.....	137

Chapitre 3

Les déchets d'à bord

Étude de quelques pratiques de mise au rebut en milieu contraint.....	141
Un terrain pluriel : remarques méthodologiques préalables.....	142
Itinéraire d'une enquête « embarquée ».....	145
Hypothèses et problèmes	146
La question de la dépendance à la technique	149
3.1 LE BATEAU, LABORATOIRE DU MONDE CLOS	
De la métaphore à l'expérimentation.....	152
Aux frontières d'un monde clos	152
Un bateau laboratoire.....	154
De la communauté des gens de mer : la plaisance ou l'invention du « village flottant »	157
3.2 LES POUBELLES D'À BORD	
Rudologie de la vie en mer	162
Le putrescible ou la perception de l'immonde	162
Emballages alimentaires : jeter ce qui conserve ou conserver pour jeter.....	165
Le reste du reste.....	166
Dégradations.....	168
3.3 LE JETER D'À BORD	
Tentative de typologie des pratiques	172
Le tri, une pratique nouvelle... ..	174
...mais déjà routinière.....	175
Le lien aux pratiques terrestres	176
Des trieurs occasionnels au non-tri.....	177
Conclusion.....	181

Chapitre 4

Les origines techniciennes d'un « bien jeter »

La poubelle comme oubli	185
La catégorisation des déchets comme norme	186
Indéterminations du devenir du déchet : du prix de l'oubli... ..	189
... à la volonté de ne plus voir : la question de la perception du paysage « naturel »	191
Ce qui pollue le foyer, ne pollue pas la « nature ».....	192
4.1 MODERNISER OU ECOLOGISER ?	
Des racines techniciennes de la « morale écologique » contemporaine	195
Le paradoxe des deux récits et la question du capitalisme vert	195
Aux origines d'un <i>ethos</i> de la jetabilité	196
D'un consensus sur la nécessité du tri sélectif.....	198
L'argument écologique : la construction d'une menace collective.....	199
D'une « morale écologique » incorporée au geste ?.....	201
4.2 LA POUBELLE ET L'OUBLI	
La question de l'attente du dispositif technique.....	205
Des formes d'oublis de la technique.....	206
De l'objet technique à la pratique : le jeter comme « attente »	208
Un problème de justification : l'écologie est-elle la 7 ^{ème} cité ?.....	209
4.3 L'ECO-CITOYENNETE	
Ou la politique des « petits gestes »	213
Eco-citoyen, par devoir.	213
« Je le sais, mais je fais ma part ! ».....	215
Le point aveugle de la politique des « petits gestes ».	216
L'environnementalisation des déchets	217
Conclusion.....	220

Chapitre 5

Un monde plastique ? 225

5.I : Première section

« OCÉANS DE PLASTIQUE »

Une catastrophe écologique qui est affaire de déchets.....	227
5.I.1 DE « L'INVENTION » D'UNE CATASTROPHE.....	229
Du mythe de la découverte	229
Choix des mots et perception des maux.....	230
La co-construction d'un problème environnemental	232
5.I.2 LE PROBLÈME DES SOLUTIONS.....	234
Impasses techniques : maîtriser le débordement et piloter le vivant.....	234
Du macro-technique au microsocial.....	236
Le déchet comme dispositif de dénégation.....	238

5.II : Seconde section

TENTATIVE DE MATERILOGIE DES PLASTIQUES

Des promesses aux menaces	241
Le plastique, un coupable idéal ?.....	241

Table des matières

Actualité du sac plastique : une espèce en voie de <i>disparition</i> ?	243
5.II.1 « SYNTHETICA » : D'UN NOUVEAU CONTINENT A L'AUTRE	
Une brève histoire de l'invention des polymères de synthèse	247
Préhistoire du plastique : des tentatives d'imitation des « bioplastiques »	248
La conquête de la synthèse : la bakelite ou la fabrique de l'immortalité.....	249
Une plasticité bien robuste	252
Le plastique comme emblème « éternel » du temps, du monde et de l'homme moderne ..	253
Une robustesse « extraterrestre »... ..	256
5.II.2 DECHETS PLASTIQUES	
Entre aveuglement et déni : la fabrique d'une éternité « prête-à-jeter ».....	259
Dangereux, donc jetables : à l'origine de « la menace des sacs plastiques »	259
Le prêt-à-jeter comme moteur de croissance.....	261
D'un paradoxe lié à la durabilité des plastiques : la menace plastique.....	263
La question de la biodégradabilité des polymères : un problème d'échelle	265
Une menace imperceptible	267
« Recyclage », « sous-cyclages » et déchets des déchets	269
Conclusion.....	274
Chapitre 6 Retour à la terre	279
D'un retour à la terre à l'autre	279
La gestion domestique du déchet organique : d'une amnésie urbaine	282
6.1 DES DÉCHETS ET DES VERS	
Du lombricompostage collectif en milieu urbain.....	286
Cadrage du terrain, le parti pris de l'initiative volontaire: militer par la poubelle.....	286
Le lombric, histoire d'un totem darwinien	288
La transformation du lombric en « travailleur du déchet ».....	291
Un développement « bottom up » : vers un collectif des « lombri-travailleurs ».....	293
6.2 « PAS UNE POUBELLE, UN ELEVAGE DE LOMBRICS »	
Etude d'un dispositif de lombricompostage collectif urbain	296
D'une expérimentation « grandeur nature ».....	296
Une poubelle qui transforme certaines manières de faire	299
Des déchets qui n'en sont plus... ..	302
Le lombricompostage comme territoire de sociabilités multiples	304
Du souci des vers au souci de soi : une expérience du sublime ?.....	306
Des limites techniques aux enjeux symboliques	309
6.3 « CULTIVER », MANGER ET FAIRE CIRCULER LES RESTES	
Le gaspillage comme nouvelle corne d'abondance?.....	312
Du local au global : le gaspillage alimentaire	312
Le gaspillage comme corollaire du passé agonistique de la surproduction alimentaire	314
Faire avec ou lutter contre ?	316
De quelques formes de sublimation du gaspillage, en ville.	321
Conclusion.....	330

Chapitre 7 Un horizon de ruines	337
7.1 LA MORT DU DÉCHET	
Ou l'hypothèse d'un déni contemporain	341
Le déchet : inquiétant et pourtant familier	342
Déchet et déni.....	344
De la maladie au symptôme	348
7.2 LE DECHET COMME INDICE	
Durabilité de la mémoire.....	352
Entre destruction et conservation	352
Des déchets en reste.....	354
Transitoires ou durables : les vies multiples du déchu.....	356
Les déchets de l'archéologie : jeter l'irremplaçable ?.....	358
Du musée comme décharge à la décharge comme musée : œuvre et oubli.....	359
Une mémoire sous contrôle ?	364
7.3 LE GOÛT DES RUINES :	
La présence aux restes, entre esthétique et subversion.....	366
De la Renaissance aux Lumières	366
De ruines en déchets	370
Un goût tout contemporain	374
De la présence à quelques autres ruines	381
Conclusion.....	383
Conclusion générale	385
Bibliographie	395
Table des figures	429
Résumés	432

Note liminaire

Il est indéniable que l'existence de thématiques prioritaires dans le financement des thèses est devenu un élément central tant de la détermination des sujets que de l'orientation générale de certaines recherches : *on cherche là où on paye*. Celui qui est payé est nécessairement *affecté* par l'origine de son financement. Pour autant, ces constats ayant trait à l'évolution de la recherche en sciences humaines – et dans les sciences en général – ne sauraient devenir un viatique pour le chercheur. « Répondre à la commande » ne saurait constituer davantage qu'une contrainte, qu'une règle avec laquelle il faut apprendre, précisément, à jouer. A l'image de ce qui ce que l'on peut observer depuis quelques décennies déjà dans le monde journalistique, le sociologue est aujourd'hui, peut-être plus souvent qu'hier, littéralement embarqué¹, dans et par ses recherches. Embarqué par son financement, par son terrain, par les différents acteurs qu'il côtoie, et avec lesquels il est parfois amené à vivre sur de longues périodes. La quête d'une objectivité aux accents positivistes tant désirée par certains pères fondateurs de la sociologie est aujourd'hui chose dépassée. Néanmoins, conscient des contradictions qui pourraient apparaître à la lecture de cette thèse, il m'a semblé nécessaire de retracer les contours invisibles de cette recherche, de préciser certaines des conditions et des méthodes d'accès à mes terrains d'enquête et, plus généralement, à l'objet même de cette recherche.

¹ Cette expression est une traduction possible du terme anglais « *embedded* » habituellement rattaché à la profession journalistique. Cette question a été l'objet du colloque international « *SHS embarquées* », en janvier 2012, co-organisé par le CETCOPRA, et le Centre de Sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines. Ma participation à ce colloque, qui a été publiée dans le numéro 27 de la revue *Socio-Anthropologie* (Cf. MONSAINGEON, 2013), a très largement inspiré le squelette de cette note liminaire.

En préambule à cette thèse, paraphrasant Jeanne Favret-Saada, il est donc nécessaire d'affirmer « *qu'il faut, au moins, un sujet* »¹. Peu friand des introspections aux accents trop souvent narcissiques, je souhaite néanmoins faire de ce moment, à la première personne, l'explicitation de l'endroit depuis lequel j'ai choisi, et parfois été contraint, de parler. Dans ces quelques pages, je souhaite décrire les coulisses de la fabrication d'une enquête fondée sur un matériau résolument empirique, dans laquelle il serait naïf de croire que l'observateur a pu parvenir à se détacher tout à fait de sa position d'acteur.

« *A force de courir tous ces lièvres, vous finirez bien par en attraper un !* »

Si un mouvement d'intérêt croissant pour les questions d'environnement dans les sciences sociales a pu participer à définir un champ d'investigation pour mon projet de thèse, il ne garantissait pourtant en rien son financement. C'est pourquoi, très vite, j'ai cru judicieux de courir plusieurs lièvres² dans le but de pouvoir financer un projet d'enquête de terrain original qui marquerait le début de mon expérience de doctorant. Au printemps de l'année 2009, désireux de prolonger par une thèse un master de philosophie consacré au problème de l'émergence de la notion de déchet, je souhaitais affirmer l'ancrage empirique de ce projet en l'associant à une enquête de terrain originale. Parce qu'il me fallait trouver les moyens économiques nécessaires à sa mise en œuvre, j'ai donc tenté de multiplier mes chances de trouver un financement de thèse en soumettant, en premier lieu, une candidature au programme d'allocation de recherche de l'ADEME³. En se concentrant sur les pratiques de tri des déchets, le projet déposé voulait avant tout répondre aux demandes formulées par l'agence, et insistait sur la question des milieux de vie isolés, comme terrains d'enquêtes à privilégier.

Parallèlement à cette candidature, j'ai co-fondé une association dédiée à l'étude des pollutions océaniques⁴. Là où il serait possible de percevoir une démarche militante, cette

¹ L'expérience ethnographique décrite par Jeanne Favret-Saada dans les milieux de la sorcellerie du bocage normand (in FAVRET-SAADA, 1977) entre en résonance avec mon expérience de confrontation au terrain, notamment à travers les statuts qui m'ont été conférés par les différents acteurs rencontrés au fil de cette recherche : tantôt militant écologiste, tantôt représentant de l'action publique de la gestion des déchets, tantôt doctorant, tantôt enseignant, tantôt simple jeteur.

² L'expression fait écho à une formule d'un de mes interlocuteurs à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui a ainsi répondu à mon insistance pour obtenir un financement en faisant référence à une incertaine « partie de chasse ».

³ Depuis 1992, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie développe un programme d'aide à la recherche doctorale, dont un dixième du budget est consacré aux sciences humaines et sociales.

⁴ Les statuts de l'association *Watch the Waste* ont été déclarés le 9 juin 2009 et publiés au Journal Officiel du 20 juin 2009, soit quelques semaines avant la réponse définitive (et positive) du financement de l'ADEME. L'association s'est donnée pour objet : « la sensibilisation de tous aux problèmes liés aux pollutions aquatiques ; réalisation de diverses formes d'actions : les observations de terrain (tous les espaces concernés par les pollutions maritimes : zones littorales, îles et pleine mer) les actions de sensibilisation de tous ordres (réalisation d'outils de communication et de diffusion des

création associative correspondait en fait à un vide institutionnel : aucun organisme de recherche, aucune association française ne s'était jusque là concentrée sur la question des agglomérats géants de particules de plastique en milieu océanique. Cette association était ainsi censée récolter des fonds pour accompagner un projet d'expédition en haute mer, expédition qui, par la même occasion, s'inscrivait comme un terrain d'enquête idéal pour le projet soumis à l'ADEME. En l'absence de soutien de l'agence, cette collecte de fonds m'aurait néanmoins permis de réaliser ce terrain préliminaire, quitte à recommencer une recherche de financement de thèse dès le retour du périple transatlantique.

Or, peu de temps avant le départ de cette « expédition-terrain d'enquête », ces deux initiatives ayant reçu un écho favorable¹, j'ai compris sur le tard et dans le feu de l'action que j'allais devoir mener de front ces deux approches et assumer ces deux postures qui apparaissaient pourtant difficilement conciliables. Ces deux sources de financement engageaient ma démarche dans deux directions bien distinctes. D'une part, je me devais de mener à bien le projet associatif dans lequel j'avais moi-même embarqué membres d'équipages et adhérents individuels et institutionnels ; d'autre part, le salaire que me versait l'ADEME me forçait à ne pas perdre de vue un projet de recherche encore à ses balbutiements. L'obligation de résultats et la nécessité de fournir régulièrement des rapports d'avancement de ma thèse étaient corrélées au maintien d'un financement dont je ne pouvais matériellement me priver. Pour autant, ces deux casquettes – ces deux lièvres – qui ont caractérisé cette première expérience de terrain ont révélé certaines complémentarités inattendues, qui ont éclairé tant mon objet d'étude que ma condition de doctorant. Aussi, tentant de faire un atout de ce qui avait initialement été une contrainte, j'ai choisi de m'embarquer – et ma thèse avec – dans de nouveaux projets associatifs et militants², au cours quatre années de doctorat.

études réalisées par l'association, organisation d'évènements, etc.) ; coordination associative ; à terme, réalisation d'une plate-forme de géolocalisation des déchets en mer ». Un blog a été mis à jour tout au long de l'expédition s'étant déroulée d'octobre 2009 à juin 2010. L'ensemble des archives de ce projet est disponible sur internet : [en ligne] <http://watchthewaste.free.fr> [consulté le 02/11/2013].

¹ L'ADEME a, d'une part, sélectionné mon projet dans son programme de financement, dit « non-cofinancé » et, d'autre part, l'association a rapidement regroupé plus de 200 membres, dont la simple adhésion engageait le porteur de projet que j'étais.

² Le moment de l'enquête qui organise l'essentiel du chapitre 6, notamment, est le fruit d'une participation active à l'association Worgamic créée en 2007 et dédiée à la sensibilisation des populations urbaines à la question des cycles du vivant. En tant que membre du conseil d'administration de cette association qui, aujourd'hui, salarie son directeur, j'ai pu bénéficier d'un accès particulièrement simplifié à de très nombreux projets émergents constituant autant de terrains fertiles pour ce travail de thèse. (Plus d'informations sur les actions de l'association sont disponibles en ligne : [en ligne]<http://www.worgamic.org>[19/02/2014]).

Un embarquement pluriel

Cet embarquement, propre et figuré, s'est également joué au niveau du contexte institutionnel de cette thèse. Du point de vue de la thématique choisie, tout d'abord, si elle était presque absente jusqu'à la fin des années deux mille, la question des déchets est, depuis quelques années, l'objet d'attentions toutes particulières dans la recherche française. En effet, en 2009, l'ADEME a lancé un appel à manifestation d'intérêt intitulé « Déchets et Société » dans le but de générer une dynamique de recherche, d'encourager les études transversales, pluridisciplinaires, consacrées aux relations entre les hommes et leurs déchets¹. C'est cette année-là que l'agence nationale a soutenu mon projet de doctorat dont le titre d'alors était « pourquoi trions-nous ? ». C'est donc dans ce contexte d'inflation de la production scientifique consacrée à mon objet d'étude qu'il a fallu construire ce doctorat : une émulation aussi riche qu'inspirante, mais qui, en même temps, m'a irrésistiblement confronté à mon statut de « jeune chercheur ». En effet, si la pluridisciplinarité constituait un atout, une qualité, pour les travaux de ce programme de recherche, j'ai vite compris que l'exercice du doctorat se devait d'affirmer un ancrage disciplinaire sans équivoque.

A défaut de répéter ici les poncifs liés à la critique de la spécialisation dans la production universitaire dont Weber se faisait déjà l'écho au début du siècle passé², j'en resterai donc à l'exposé d'une expérience toute personnelle. Il me faut ici affirmer que l'université m'a elle aussi *embarqué* parce que mon expérience de doctorant a été ainsi très vite confrontée à cette épineuse question de son inscription disciplinaire. En entamant cette thèse, j'ai rejoint une équipe de recherche, avec ses habitudes, ses références et ses conflits internes. A l'instar de nombreux autres doctorants du CETCOPRA, formé à la philosophie mais inscrit en doctorat de sociologie, j'ai dû apprendre sur le tas ce qu'était la socio-anthropologie. Autrement dit, c'est tant à travers mes expériences de terrain qu'à travers le vécu, au quotidien, de cette vie de laboratoire qu'a dû se développer un regard qui se devait d'être reconnu par mes nouveaux pairs. J'utilise ici le verbe *devoir*, car il m'est apparu que la mise en conformité de son travail avec les pratiques qui font l'identité d'une équipe d'accueil reste ce point de passage incontournable pour le « jeune chercheur », pour l'apprenti que demeure le doctorant. Cette intégration au milieu universitaire passe donc par l'adoption de codes, de façons de travailler et parfois même d'un jargon qui « aide à penser ». Toutefois, le CETCOPRA ressemble davantage à une famille recomposée – ou peut-être, encore, à une tribu indienne –, qu'à une quelconque chapelle constituée de disciples et de mandarins. Sa

¹ Le texte de l'appel à manifestation d'intérêt est toujours disponible sur internet (sur le site de l'ADEME, notamment : [en ligne]<http://www.ademe.fr>[consulté le 19/02/2014]). Ce programme dont la direction scientifique avait été confiée à Dominique Desjeux, a été piloté par Chantal Derkenne et Claire Pinet pour l'ADEME.

² Cf. notamment la célèbre conférence « *Wissenschaft als Beruf* » faite aux *Etudiants libres*, qui, déjà, réclamaient, un assouplissement de ces frontières disciplinaires. La conférence de Max Weber a été récemment retraduite par Isabelle Kalinowski (cf. WEBER, 1919).

mixité et son ouverture aux dialogues et débats transversaux en font une de ses caractéristiques les plus prégnantes : épistémologues, philosophes et historiens des sciences ayant, récemment, renforcé les rangs de cette cabane de sociologues, installée, depuis plus de vingt ans, au beau milieu de la jungle philosophique de l'Université Paris 1. Il faudra donc simplement comprendre que cette thèse est un fruit, hybride certainement, ayant mûri à la rencontre de ces deux souches disciplinaires et désormais familières que sont la socio-anthropologie et l'histoire des sciences.

Prolongeant pour mieux l'épuiser cette effusion métaphorique, si l'on compare parfois la thèse à une *montagne* – son financement et son cadrage disciplinaire constituant son amont – la dernière figure de l'embarquement qu'il me faut convoquer ici concerne son aval : le moment de la production de cette thèse, de sa rédaction. Il m'a semblé long et souvent douloureux. Si le lieu par excellence de cette écriture scientifique se doit d'être associé au monde universitaire, c'est qu'il semble se laisser décrire comme l'espace privilégié de ce retrait offrant calme et distance ; le lieu propice au *pas-de-côté* nécessaire tant vis-à-vis du commanditaire que vis-à-vis d'un terrain, parfois, engage. Aussi, l'écriture impose une certaine sédentarité, un bureau parfois, une ou plusieurs bibliothèques le plus souvent. En tous les cas, cette expérience de l'écriture de la thèse doit s'inscrire dans la durée à travers la mise en place de points de repères, de routines, d'une certaine stabilité du quotidien. Or, la vie nomade qu'il m'a été donné de vivre depuis les premiers jours de ce travail a ainsi parfois considérablement compliqué cette aspiration à la permanence et à la stabilité que je croyais indispensables à la réflexion. Sans pouvoir transporter dans mes valises l'ensemble des ouvrages qui devaient en constituer le *corpus*, il m'a fallu à Paris, Barcelone, Montréal et plus récemment à Dublin, inventer de nouveaux points de repères, investir de nouveaux espaces pour l'écriture. Cette errance toute relative m'a ainsi amené à constituer une bibliographie elle-même *embarquée* : hétérogène, mixte ou hybride certainement là encore, elle est le fruit de ces déplacements incessants, caractéristiques, peut-être, d'une façon de vivre toute contemporaine. En outre, ce nomadisme quelque peu contraint ressemble, à certains égards, à la mobilité incessante de l'objet de cette thèse : le *déchet durable* ne connaît pas les frontières, il échappe à notre contrôle jusqu'à se retrouver, parfois, au beau milieu des océans.

S'il faut se mettre en route et errer, est-ce parce qu'exclus de la vérité, nous sommes condamnés à l'exclusion qui interdit toute demeure ? N'est-ce pas plutôt que cette errance signifie un rapport nouveau avec le « vrai » ? N'est-ce pas aussi que ce mouvement nomade (où s'inscrit l'idée de partage et de séparation) s'affirme non pas comme l'éternelle privation d'un séjour, mais comme une manière authentique de résider, d'une résidence qui ne nous lie pas à la détermination d'un lieu, ni à la fixation auprès d'une réalité d'ores et déjà fondée, sûre, permanente ? Comme si l'état sédentaire était nécessairement la visée de toute conduite ! Comme si la vérité elle-même était nécessairement sédentaire !¹

¹ BLANCHOT, 1969, p.185.

*

Au terme de ce moment à *la première personne* qui n'est que le seuil de cette thèse, il me faut affirmer que ces diverses façons d'avoir été et d'être encore embarqué m'ont forcé et me forcent encore à prendre position : à définir clairement ma place à l'intérieur comme à l'extérieur de mes terrains ; à négocier parfois, à expliciter souvent, auprès de ceux qui me financent et de ceux qui m'orientent, les rôles et les points de vue que je compte adopter ; à tenter, enfin, d'être simplement compris par celles et ceux qui, un temps, acceptent de m'écouter ou de me lire.

En octobre 2009, embarquant sur un voilier qui allait devenir mon foyer pour l'année qui s'ouvrait devant moi, je n'étais pas plus marin que sociologue. C'est en naviguant que j'ai fini par devenir marin. Est-ce que ce doctorat suffira à faire de moi un sociologue ?

Ce n'est, désormais, plus à moi d'en décider.

Le déchet durable

Eléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager.

Introduction

L'écologie en pied d'immeuble

Un voisin durable, c'est un voisin qui trie ses déchets et me surveille pour que j'en fasse autant. Une amitié durable, c'est une amitié où l'on ne met pas en danger l'avenir de la planète, même en paroles. On évite d'aborder les sujets qui fâchent. On gobe le discours moralisateur avec le sourire. On accepte l'opportunisme marchand en ouvrant son portefeuille. On se garde de penser sans gourou, sans nounou. On se retient.

Iegor Gran¹

Le local à poubelle est un lieu emblématique de la sociabilité contemporaine. Dans les immeubles des grandes villes, on s'y croise, parfois. C'est alors l'occasion de deviser sur les petites contrariétés de la copropriété, ou simplement de saluer, timidement, et pour la première fois, celui que l'on découvre habiter au-dessus de sa tête depuis quelques années. Mais le plus souvent, la visite de cet espace – qui n'est pas toujours un local – est une expérience solitaire. La sociabilité s'y joue à contretemps, car chaque jeteur y côtoie les traces et odeurs parfois incommodantes de ses voisins. A la façon d'un détective nonchalant, on jette, malgré soi, un regard furtif à l'intérieur de ces grands bacs qui dessinent ce paysage à la fois hostile et familier : la transparence des sacs ou leurs déchirures accidentelles laissent deviner les emballages de plats préparés ayant certainement appartenu au petit jeune du deuxième, ou les montagnes de couches pour bébé de la famille du cinquième gauche,

¹ GRAN, 2011, la citation correspond aux premières lignes de la quatrième de couverture du roman.

décidemment bien trop bruyante, et pour cause. Un jeu anodin qui ressemble peut-être à celui consistant à jeter un coup d'œil au caddy de celui ou celle qui vous précède dans la file d'attente du supermarché, à faire circuler son regard du caddy à l'acheteur et de l'acheteur au caddy, et de méditer, solitaire, encore, en attendant de passer à la caisse. Bref, un exercice très *spontané* de sociologie *portative*.

En quelques années, alors que nos poubelles se sont multipliées, cet exercice s'est considérablement raffiné. Hormis le temps et l'espace qu'il a fallu ménager au quotidien pour accueillir ces « nouveaux » objets techniques, l'arrivée de la couleur dans le champ du réceptacle à ordures s'est traduite par une complexification inédite de ces jeux de sociabilité : une des raisons de ce changement de règles nous semble être intimement liée au déploiement d'une morale silencieuse dont cette thèse se propose de faire état. Si, en France, ces poubelles d'un nouveau genre sont généralement jaunes ou bleues, la couleur qui caractérise cette morale toute contemporaine pourrait bien être le *vert clair*. C'est du moins cette teinte que l'historien Michael Bess a choisi pour caractériser la société française des années soixante à deux mille et pour souligner comment celle-ci a intégré certaines valeurs issues du « tournant écologique »¹, tout en écartant ses dimensions les plus radicales². Aussi, la façon dont a évolué notre rapport aux déchets pendant cette période nous semble emblématique d'une certaine *écologisation* du quotidien, d'un *verdissement* de surface dont il s'agit ici de tracer les contours archéologiques³. En effet, en quelques décennies, le tri des déchets ménagers,

¹ Cf. BESS, 2003. Si cette étude concerne bien le cas français et précise les conditions d'émergence de ce « tournant écologique » dans ce contexte spécifique, les derniers chapitres de l'ouvrage, davantage prospectifs, tendent à supposer le caractère international, globalisé, de cette tendance (cf. *idem*, Partie IV : « L'avenir de la nature dans un monde vert clair : les conséquences mondiales à long terme », pp.309-378).

² En ce sens, le *vert clair* induit d'emblée l'existence d'un *vert foncé*, renvoyant à ces dimensions radicales oubliées par le mouvement social : mais Michael Bess n'en fait pas état. Il serait donc ici intéressant de souligner que ce « *light green* », qu'il aurait également été possible de traduire par « légèrement vert », ne s'inscrit pas nécessairement dans la continuité d'un hypothétique « *deep green* ». C'est du moins l'hypothèse du professeur britannique de sciences politiques, Andrew Dobson, lorsqu'il distingue l'*écologisme*, mouvance sociale radicale inspirée d'une certaine « *deep ecology* » érigée au rang de véritable idéologie politique alternative ; de l'*environnementalisme*, approche résolument managériale des problèmes écologiques, affirmant qu'il est possible de les « résoudre » en conservant les bases du modèle actuel de production-consommation (Cf. DOBSON, 1992, et également la très éclairante lecture critique du texte de Michael Bess, par Luc Semal : SEMAL, 2012).

³ On retrouve l'expression « écologisation », notamment, dans les travaux de Bruno Latour (cf. LATOUR, 1995) pour lequel le néologisme renvoie à la mise en pratique radicale des constats écologiques (un hypothétique *vert foncé* pour reprendre le jeu de couleurs de Michael Bess); le terme « verdissement » est proposé par Denis Duclos et désigne davantage certaines mutations technologiques de la fin du XX^{ème} siècle et s'apparente davantage à ce qu'il est aujourd'hui admis de qualifier de « *green washing* » (Cf. notamment DUCLOS, 1991 et DUCLOS, 1992). Un dernier terme, qui pas encore évoqué ici, semble correspondre à ce même mouvement, celui « d'environnementalisation » : il est proposé par Marc Mormont plus récemment (MORMONT, 2000), et désigne une dynamique intimement liée aux phénomènes d'oppositions locales mettant à jour des arguments écologiques dans les mouvements sociaux.

notamment, est devenu une norme globale pour la gestion des résidus de la consommation quotidienne. Réapparues à la fin du XX^{ème} siècle en Europe, les politiques de recyclage des matières déchues ont fondé la légitimité de la participation du public à ces dispositifs autour de divers arguments écologiques. A défaut d'avoir cherché à renoncer à la logique de développement économique et matériel, il s'est agit de trouver des moyens pour limiter et, par la suite, tenter d'enrayer la tendance à la saturation des systèmes techniques de stockage et de gestion du résiduel. A cette mode des politiques du *recyclage* a rapidement succédé celle des politiques de *prévention*, consistant à « réduire les volumes de déchets à la source »¹. Or, dans le jargon institutionnel, la « source » est l'origine présumée du déchet, en d'autres termes, le jeteur.

Tant à travers la question du tri qu'à travers le principe plus récent de prévention des déchets, le « citoyen-consommateur-jeteur-trieur » se trouve donc aujourd'hui au cœur de l'attention des politiques publiques parce qu'il apparaît être un facteur déterminant de l'optimisation des dispositifs techniques de gestion des déchets. Il devient, par raccourci, responsable, *acteur*, de la résolution d'une crise écologique emblématisée par l'omniprésence d'un *problème des déchets*. Pour autant, si l'impact écologique des déchets de la consommation de masse constitue un argument omniprésent pour justifier ces politiques, ce lien entre rationalisation des pratiques individuelles et enjeux planétaires ne semble, dans les faits, pas aller de soi. En effet, plus de vingt ans après le début de la mise en œuvre des premières réformes du jeter, la croissance économique des pays riches continue d'aller de pair avec l'augmentation parallèle des volumes de flux détritiques à gérer². Même si cette

¹ Il s'agit de l'expression consacrée, que l'on retrouve, notamment, dans l'ensemble des communications dédiées de l'ADEME.

² Réalisées depuis 1980, les statistiques concernant la production de déchets dits « municipaux » dans les pays de l'OCDE sont à ce titre particulièrement éloquentes. (« Les déchets municipaux sont ceux collectés par ou pour les municipalités. Ils comprennent les déchets produits par les ménages, les activités commerciales, les bureaux, les institutions telles que les écoles et les bâtiments administratifs et les petites entreprises dont les déchets sont traités dans les mêmes installations que ceux collectés par les municipalités. Les déchets des ménages sont ceux produits par l'activité domestique des ménages. Ils comprennent les ordures ménagères, les déchets encombrants et la collecte sélective » in OCDE, 2007, p.11). En 1980, l'ensemble des pays membres de « l'Organisation de coopération et de développement économiques » produisait 367 millions de tonnes de déchets municipaux, en 2005 (dernière année pour lesquelles les statistiques de l'OCDE sont uniformisées), ces mêmes pays en produisaient 614 millions de tonnes. En vingt-cinq ans, les pays considérés comme les plus « développés » ont donc ainsi presque doublé la masse de leur production déritique municipale (cf. OCDE, 2007, p.11). Le dernier rapport de l'OCDE daté de 2010, confirme la tendance pour l'année 2007 (623 millions de tonnes – cf. site internet des statistiques de l'OCDE [en ligne] <http://www.oecd-ilibrary.org/> [consulté le 23/01/2014]), et révèle que certains pays semblent avoir entamé une réduction de la production déritique depuis une courte dizaine d'année (pour l'Allemagne – moins 5 millions de tonnes entre 2000 et 2007 – et le Japon – moins 2 millions de tonnes entre 2000 et 2007 –, notamment). Optimistes ou non, ces résultats de comparaison statistique sont à interpréter avec une très grande prudence tant la définition légale du déchet peut fluctuer d'un pays à l'autre, et tant les méthodes de calcul de ces tonnages varie entre deux pays et entre deux années (pour d'autres

croissance s'affirme parfois être verte, l'accélération du développement des sociétés thermo-industrielles¹ et l'accroissement corrélatif de leur production détritique participent indubitablement à la modification des équilibres de tous les écosystèmes, qu'ils soient terrestres ou aquatiques. Ces menaces écologiques souvent controversées se nomment pêle-mêle réchauffement climatique, appauvrissement des sols, crise de la biodiversité ou plus banalement pollution. Or, l'ampleur de ces phénomènes réputés irréversibles reste sans commune mesure avec celle du geste routinier qui fait le déchet ménager. Si la question des pratiques quotidiennes de mise au rebut semble être un exemple parfait d'application de la célèbre expression de René Dubos « penser global, agir local », il n'en reste pas moins que le passage d'une échelle à l'autre reste aussi flou qu'incertain.

Dans quelle mesure trier ses déchets pourrait effectivement participer à une quelconque protection de l'*environnement* ? Autrement dit, que cherchons-nous réellement à préserver lorsque, consciencieusement, nous consacrons du temps et de l'espace à cela-même que nous souhaitons abandonner ? Plutôt que de tenter d'apporter immédiatement une série de réponses nécessairement floues et triviales, il faut souligner, d'abord, que ce lien entre pratiques du déchet et enjeux écologiques est aujourd'hui communément admis. Au cœur de ce consensus consistant à bâtir un pont imaginaire entre sa poubelle et la planète, un gouffre méso-social ne cesse de se creuser. Cet espace vacant nous semble parfaitement illustrer l'oubli caractéristique de la question détritique, trouvant ces origines bien avant le tournant environnemental de la fin du XX^{ème} siècle. Cet oubli nous apparaît intimement lié au geste qui « fait » le déchet : nous le verrons, du point de vue juridique, cet acte est « abandon », c'est à dire, fondé sur un principe de cession à un pouvoir tiers, indéterminé. Le déchet est, dans les cas les plus simples, *res derelictae*, chose de personne, sans propriétaire car abandonnée volontairement. Se « défaire » d'un bien semble ainsi devoir impliquer tant une mise à distance qu'une double disparition : matérielle et mémorielle.

Devenant un *enjeu écologique*, on aurait donc pu imaginer que la question des déchets ait trouvé dans le débat public un espace pour s'épanouir, se problématiser ; on aurait pu croire que les déchets aient trouvé là l'occasion d'être considérés, presque écoutés. Notre hypothèse est toute autre. Sous couvert de leur « environnementalisation »² et malgré

éléments concernant ce problème de la modélisation statistique, dans le cas français, notamment, *cf. infra* p.36, note 1).

¹ Nous empruntons ici l'expression à Alain Gras (GRAS, 2007).

² Ici, l'expression dont nous avons un temps attribué la paternité à Marc Mormont (*cf. supra* p.22 note n°3) doit être également rapprochée de ce qu'Andrew Dobson qualifie d'*environnementalisme* (*Cf. DOBSON, 1992*). En ce sens, « l'environnementalisation » correspondrait ici tout à la fois à une dynamique de transformation des représentations des acteurs du déchet, du jeteur à l'industriel, en

l'inflation constatée du temps et de l'espace leur étant consacrés, nos déchets continuent d'être l'objet de cet oubli, prenant parfois la forme du déni des enjeux sociaux, techniques, matériels, mémoriels et imaginaires qui les caractérisent. Cet aveuglement, qui se joue tant à l'échelle de l'individu qu'à celle du collectif, neutralise toute possibilité de penser le déchet et le condamne à n'être appréhendé que comme *ce qui doit disparaître*. En écho à certains fruits linguistiques d'une idéologie *vert-clair*, le *déchet durable* est ainsi une expression qui nous semble exprimer la nécessité de questionner certains autres de ses modes d'existence contemporains.

Mais, avant d'explorer l'équivoque fertile et problématique qu'engendre l'usage de cet oxymore, il est nécessaire de s'attarder, un temps, sur son terme principal, que nous avons choisi comme objet d'investigation.

Constellations sémantiques du déchet

Il n'y a pas d'en soi du déchet. Le terme désigne un état transitoire et ne se définit, dans sa dimension matérielle, qu'à partir de son origine ou de sa destination. Autrement dit, tout déchet est déchet de quelque chose, et c'est ce quelque chose qui fait la diversité des déchets. Il est le produit d'un geste, physique ou non, volontaire ou non. Sa définition juridique renvoie bien à cette spécificité. En France, le journal officiel du 16 juillet 1975 fait du déchet « *tout bien que son détenteur destine à l'abandon* »¹. De même, la directive européenne du 5 avril 2006 précise le cadre légal de ce concept en l'associant à « *toute substance ou tout objet [...] dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire* »². Défait ou abandonné, le déchet apparaît comme un objet sans propriétaire, il se situe dans cet entre-deux indéterminé. Aussi, en droit, le terme renvoie toujours à un concept flou, parfois sujet à la controverse³. Pourtant, dans l'usage quotidien, ce qui est

passant par les collectivités publiques et, en même temps, aux tentatives de résolution d'une hypothétique « crise du déchet », sur le mode managérial, celui du contrôle absolu des flux détritiques. Nous y reviendrons (*cf. infra* p.217 « L'environnementalisation des déchets »).

¹ Loi n°75-633 du 15 juillet 1975, in *Journal Officiel de la République française* du 16 juillet 1975, p.7279.

² Directive n° 2006/12/CE du 5 avril 2006 du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets, in *Journal Officiel de l'Union Européenne* n° L 114 du 27 avril 2006.

³ Du point de vue juridique, le déchet demeure un concept mal balisé. Il est notamment difficile de définir un cadre juridique pour préciser, notamment, le caractère volontaire ou non de l'abandon. Voir à ce sujet les travaux de Philippe BILLET (*cf. notamment* BILLET, 1999) ; on pense également ici aux controverses qui animent depuis plusieurs années les débats entre législateurs et acteurs économiques divers autour de la « qualification » de certains types d'objets et/ou de familles de matériaux. Lors d'un entretien réalisé pour un précédent travail, un des principaux responsables de l'ADEME nous confiait alors : « un des gros sujets de débats qu'on a sur déchet/non-déchet en

qualifié de déchet ne laisse généralement que peu de place à l'équivoque : est déchet ce qui gît dans la poubelle, ce qui encombre les décharges, ce qui « pollue la nature ».

Les origines étymologiques du terme sont à rechercher du côté du verbe *déchoir*. Le terme « *déchet se réfère explicitement à un état proprement objectif et localisé puisqu'il désigne ce qui est jeté en bas* »¹, il associe le préfixe « dé », qui porte déjà une dimension négative, et le verbe « choir », qui renvoie à un mouvement brutal et soudain, du haut vers le bas. *Choir* est un dérivé du *cadere* latin qui signifie *tomber, s'écraser, aboutir*. Associé au préfixe « dé », qui renvoie à la *séparation*, à la *cessation* et à la *différence*, ce principe d'écrasement, de chute n'est pas contredit, il est renforcé. Aussi, dans son sens et ses usages premiers, le déchet indique tant la *chute*, le « *vers le bas* » que la *séparation* irréversible d'avec ce qui l'a généré : le *déchiet* ou *déchié* renvoie à la « *perte qu'une chose éprouve dans sa quantité, sa qualité, sa valeur* »². Cette perte est assimilable à une altération liée tant à des processus de fabrication qu'aux usages d'une chose donnée. D'abord, le terme est utilisé dans cette acception essentiellement technique, mais, il emblématise déjà quelque chose de l'ordre de la négativité, de l'état inférieur conféré tant aux choses qu'aux hommes ou aux idées. Le déchet est ainsi en premier lieu un *résidu*, ce qu'il reste d'un travail effectué à l'endroit d'une matière ou d'un objet donné :

*Le terme de dechiet est employé depuis le XIII^{ème} siècle dans le sens de « chute ». En ancien et moyen français, dechiet désigne « ce qui tombe d'une matière qu'on travaille ».*³

Aujourd'hui, le déchet s'assimile à ce qui est bon à jeter ou à ce qui l'a été, à ce qui n'est plus utilisable en l'état, à ce qui doit disparaître. Dans cette acception, le déchet doit être rapproché du *rebut*, comme ce qui a été mis à l'écart. Plus qu'un simple débris, partie désagrégée d'un tout, le déchet affirme sa dimension péjorative. De fait, il a une portée excrémentielle. Un de ses synonymes les plus courants exprime parfaitement cette valeur négative. « Ordure » provient du latin *horridus*, signifiant « *être hérissé, être frissonnant*

France, c'est les déchets de l'agriculture qui restent sur l'exploitation agricole : est-ce que la bouse de vache qui tombe dans le champ est un déchet ou pas ? Bien que le critère qui fait le déchet, c'est l'abandon, ici le débat reste ouvert, il n'est pas tranché. Le Ministère de l'Environnement continue de la considérer comme un déchet, avec le souci d'avoir une vision relativement large de ce qu'est un déchet pour que des substances abandonnées ou délaissées ne sortent pas du champ réglementaire. Le Ministère a donc plutôt tendance à la considérer comme un déchet, par contre on ne la déclare pas à la communauté européenne en tant que déchet, parce que cela ne rentre pas dans les cases du règlement statistique européen ». Entretien avec Daniel Béguin, directeur « Déchets et Sols » de l'Ademe (in MONSAINGEON, 2009, p.115).

¹ HARPET, 1999, p.48.

² Cf. Dictionnaire du « Centre National de ressources textuelles et lexicales », définition de « déchet » [en ligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/déchet> [consulté le 20/09/2013]

³ HARPET, 1998, p.53

d'étonnement »¹. Ici, le terme renvoie à la réaction que l'objet désigné suscite chez celui qui le perçoit, l'horreur, en l'occurrence. En ce sens, le déchet, le « vers-en-bas », est une figure majeure de l'*abject*, de cela même dont la présence ne peut que susciter l'effroi. L'ordure, l'immonde, la souillure sont autant de termes qui semblent porteurs de cette dimension négative, qui tendent à évoquer le danger. Mais, à l'inverse, d'autres expressions, rattachées au déchet, semblent davantage descriptives et ne renvoient en rien au champ sémantique de l'*abject* : débris, bout, éclat, fragment, rejet ou encore dépôt. Cette constellation sémantique reste en l'état aussi vaste que fourmillante. Ici aussi, lorsqu'il est question de déchets, un tri semble nécessaire.

Dans un travail particulièrement approfondi de lexicographie du déchet, Cyrille Harpet établit le même constat et rappelle à quel point de ce *fouillis* doit être soumis à un travail raisonné de catégorisation². Il propose de distinguer sept problématiques différentes rattachées à cette constellation lexicale chaotique. En premier lieu, les termes « bris, débris, bout, éclat, fragment, morceau, bribe, parcelle » renvoient à la problématique *du tout et de la partie*. Les mots « reste, reliquat, résidu, trace, séquelle, vestige » sont, eux, liés à au problème du *tout constitué d'un reste*³. Puis, « l'ord, le sale en ancien français », donc « l'ordure », « l'impureté, la souillure, la saleté » évoquent la problématique des oppositions classiques *du pur et de l'impur, du sale et du propre*. La problématique *du haut et du bas, de la chute et de l'élévation* intègre les dérivés du *cadere* latin : cadence et décadence, choir, déchoir, chute et déchet. La cinquième problématique est celle *de l'inscription du temps, de son empreinte* : Harpet organise cette catégorie autour de l'*usus* latin, cet « us » ayant donné l'usage, « mais surtout pour nous l'usure et le détrit », dans la mesure où ce qui est usé est *marqué par le temps*. La sixième problématique renvoie à la question du rapport entre sujet et objet ; la problématique de *l'attraction-répulsion* est subjectiviste, dans la mesure où les affects sont toujours du côté du sujet : « le rebut est (...) ce qui est rebuté et non plus ce qui rebute. (...) Ce ne serait non plus le rebut qui serait dit repoussant, mais le sujet qui serait repoussé, révolté, rebuté »⁴. Enfin, la problématique *du saillant et du rentrant* renvoie aux termes « replis, invaginations, cavités, creux, trous, renforcements et orifices » ou « proéminences, aspérités, protubérances, ressauts, appendices » : ils s'inscrivent dans le champ sémantique du déchet lorsqu'ils renvoient, sur le mode de l'accident, à « une surface

¹ *Idem*.

² Le paragraphe qui suit reprend l'essentiel du propos de Cyrille Harpet dans la partie « *Les classes de l'immonde* » de son introduction (Cf. HARPET, 1998, pp.46-63). Il critique notamment « la classification plus sommaire de Frédéric Nef », qui dans un article de 1978, proposait de distinguer trois catégories dans cette constellation sémantique du déchet : rebus ou déchets (« ce qui tombe d'une matière qu'on travaille »), le résidu (« reste d'un processus achevé ») et les détrit ou ordures (« restes ou traces d'un processus de consommation ») (Cf. NEF, 1978, p.122).

³ Ici, Harpet souligne que dans cette problématique, le terme lexical structurant est « le reste », « un reste absolu cette fois », auquel il faudrait adjoindre les substantifs « relique, reliquat, résidu, trace, séquelle » (HARPET, 1998, p.56 et 58).

⁴ *Idem*

dont l'idéal aurait été le tracé rectiligne et uniforme ». On peut alors rassembler chacune de ces sept classes lexicales sous les termes qui semblent les structurer respectivement : bris, reste, *ord*, *cadere*, usure, rebut et saillie¹.

Même si cette somme magistrale est particulièrement éclairante, il faut considérer comment l'usage de ces termes ne respecte que rarement ces catégorisations théoriques. Notre travail, qui se fonde sur de nombreuses conversations avec des joueurs, saura révéler combien ces découpages lexicaux ont des frontières beaucoup plus perméables lorsque ces termes sont utilisés au quotidien. Aussi, dans un souci de clarification, nous distinguerons deux grandes constellations sémantiques structurantes pour notre réflexion, qui nous semblent pouvoir rassembler les principaux acquis de l'analyse méticuleuse de Cyrille Harpet. Nous rapprocherons d'une part les quatre familles « bris », « reste », « usure » et « saillie » qui renvoient *a priori* à la question de la présence objectivée des déchets, à la description de leur rapports avec leurs environnements ; et, d'autre part, les familles « *ord* », « *cadere* » et « rebut », qui semblent davantage renvoyer à la question de la perception des déchets, aux dimensions aussi subjectives qu'imaginaires de leur caractérisation. D'un côté le déchet comme *désordre*, de l'autre le déchet comme *souillure*.

Or, ce qu'il nous semble pertinent de démontrer ici, c'est comment ces deux facettes d'un même champ lexical se nourrissent d'un dialogue, essentiellement symbolique, avec leurs opposés ; comment le *désordre* ne peut se penser sans référence à un *ordre*, souvent idéalisé, ou comment la *souillure* n'existe qu'en relation avec des représentations, plus ou moins formalisées, de la *propreté*. Ces notions nous apparaissent fondamentalement façonnées par le jeu du social. A travers les réflexions déterminantes de Mary Douglas et de Georges Balandier, nous souhaitons montrer la façon dont ces notions s'instituent à partir de croyances individuelles et collectives et comment elles participent au tissage du social, à son *mouvement*.

Entre désordre et souillure

En focalisant son analyse sur *les notions de pollution et de tabou*, les propositions conceptuelles de Mary Douglas nous conduisent à associer le déchet à une figure de l'impur, à une forme archaïque de souillure caractérisée par le danger symbolique qu'elle représente. Ce danger c'est celui de la remise en cause de l'ordre social ; un danger à venir, bien plus qu'un danger en soi. Aussi, on peut interroger ici l'expression célèbre de l'anthropologue britannique affirmant que « la saleté est une offense contre l'ordre. En l'éliminant, nous n'accomplissons pas un geste négatif ; au contraire, nous nous efforçons, positivement,

¹ Cf. HARPET, 1998, p.59

d'organiser notre milieu »¹. Le nettoyage est un acte de fabrication du social, plus qu'une réaction au danger symbolique qu'il représente. La mise au rebut peut donc être lue comme un effort perpétuel de mise en cohérence du monde habité par l'homme, « un geste créateur », une façon « d'imposer une unité à notre expérience »². La peur généralement rattachée à la souillure – le terme *ordure*, notamment, associe bien l'*ord*, le *sale* à l'*horridus* latin, « qui fait frissonner » – se rapporte donc avant tout, ici, à la menace qu'elle représente pour l'ordre social ou culturel. Comme le souligne Luc de Heusch dans son introduction :

*La crainte de la « souillure » est un système de protection symbolique de l'ordre culturel. La société est menacée de l'extérieur comme de l'intérieur ; des lignes de partage dangereuses séparent les groupes antagonistes (...) C'est dans ces « interstices » du système social que la sorcellerie comme la souillure se logent, c'est là qu'il importe de se livrer à des rites, positifs ou négatifs, de purification. Les interdits, en s'opposant à la contagion de la souillure, protègent la santé morale du corps social, son unité.*³

Dans notre tentative pour rapprocher ce travail fondateur de l'analyse culturelle avec quelques questions contemporaines liées aux déchets, une interprétation possible revient alors à affirmer que si nous rejetons si fortement ce que nous nommons déchet, si nous les agglomérons dans des « dé-charges », si nous les enfouissons dans des sacs, des containers et même, parfois, sous la surface terrestre, c'est bien parce que ceux-ci représentent un danger, presque un ennemi, contre lequel il *faut* lutter. En d'autres termes, il faut les faire disparaître parce qu'ils viennent remettre en question l'organisation de la société, l'ordre social, parce qu'il matérialisent, peut-être, cette peur latente de la dissolution de l'identité culturelle des sociétés contemporaines. Mary Douglas souligne bien que, dans les contextes « primitifs », « l'ordre social idéal est maintenu grâce aux périls qu'encourent les transgresseurs » :

*Ces périls supposés sont une menace qui permet à un individu d'exercer sur l'autre un pouvoir coercitif. Mais celui qui l'exerce craint aussi de s'exposer lui-même à ces périls au cas où il s'écarterait du droit chemin. Ces croyances sont un langage d'exhortation réciproque. A ce niveau-là, on appelle les lois de la nature à la rescousse du code moral qu'elles sanctionnent. (...) Lorsque les hommes essaient de s'obliger les uns les autres à être de bons citoyens, l'univers tout entier est mis à contribution*⁴.

Notre hypothèse consiste donc à affirmer qu'une des expressions contemporaines de ce « langage d'exhortation réciproque » se trouve résumée dans la figure du *voisin durable* proposée par l'écrivain et polémiste Iegor Gran. Autrement dit, nous chercherons à démontrer que les *arguments écologiques* constituent, aujourd'hui, une des sources principales des forces de coercition morale et politique qui organisent nos rapports aux déchets. Mais surtout, et cela est certainement moins évident, nous tenterons de prouver qu'ils tendent parfois à participer au maintien de l'ordre social plutôt qu'à sa réforme. Il s'agira de décrire comment

¹ Mary DOUGLAS, 1967, p.24.

² *Idem.*

³ DE HEUSCH, in DOUGLAS, 1967, p.9 (Introduction).

⁴ DOUGLAS, 1967, p.25.

« les lois de la nature » viennent aujourd’hui « à la rescousse » de principes moraux qu’il reste encore à identifier. Afin d’essayer de préciser la nature de ces « croyances » et « périls » contemporains, de ces représentations qui façonnent nos propres conceptions de la souillure, les analyses de Georges Balandier à propos du *désordre*, en régime de modernité, nous semblent particulièrement stimulantes.

« La modernité, c’est le mouvement plus l’incertitude ». Dans cette maxime célèbre, Balandier souligne combien la question du désordre s’y est naturalisée : « l’incertitude exprime en partie la relation ambiguë que l’homme actuel entretient avec son environnement et sa propre nature. Il a pris conscience de la puissance croissante des techniques, des conquêtes qu’elles accomplissent et des effets de désordre dont elles sont *aussi* génératrices »¹. En ce sens, la modernité *avive* la conscience du désordre. Dans ce mouvement permanent, où l’homme ne peut-être qu’*indécis*, Balandier cherche à identifier comment « ordre et désordre se lient, s’allient, s’engendrent mutuellement, opèrent par fluctuations »². Il cherche à décrire quelques modes de réponses de la modernité au *désordre*, et retient, notamment, trois de leurs « manifestations » :

*celle du holisme, de la mise en ordre totale ; celle du sacré ravivé, du détachement de l’histoire immédiate par l’aspiration de la personne à un ordre intime ; celle du pragmatisme, de la conquête de l’ordre au sein même du désordre par l’avancée entreprenante ou la domestication empirique de certains changements*³.

Autrement dit, ces réponses opposent trois types « d’ordres » au problème de l’omniprésence du « désordre » dans la modernité : « la réponse totale, l’ordre totalitaire », « la réponse de la personne, l’ordre du sacré » et « la réponse pragmatique, l’ordre par le mouvement ». Si l’on admet que le « problème des déchets » est une des manifestations de ce désordre caractéristique de la modernité, ces pistes théoriques pourraient éclairer l’étude des modalités de leur gestion – que ce soit à l’échelle macrosociale du système technique en cours de globalisation ou à celle, microsociale, des pratiques individuelles et domestiques. Si l’on essaye, d’emblée, de rapprocher les propositions théoriques de Balandier de nos analyses empiriques, il nous semble que ces trois modalités de réponses au désordre loin de s’exclure l’une l’autre, s’articulent et se complètent pour décrire les techniques contemporaines de gestion du résiduel. Pour résumer en quelques mots un propos qu’il reste à développer : sous couvert d’une approche *pragmatique* des problèmes posés par les déchets, une *réponse totale* a été développée, contraignant les usagers à *raviver des croyances à un ordre supérieur*, intériorisé. Mais avant de tenter d’analyser ces « solutions » et leur articulation, il faudrait pouvoir préciser ce en quoi les déchets posent problème. S’agit-il d’une *crise* des déchets eux-mêmes, liée à leur abondance, à leur omniprésence, à leurs matérialités, aux menaces potentielles qu’ils représentent ? S’agit-il plutôt d’une problématique technique, à associer

¹ BALANDIER, 1988, p.172.

² *Idem*, p.213.

³ BALANDIER, 1988, p.213.

aux dispositifs de leur gestion ? Si ce travail entend bien répondre, même partiellement, à ces interrogations, il faut désormais saisir la portée problématique de l'expression qui lui sert de titre.

L'oxymore comme fil rouge

Si certains ont vu dans l'usage contemporain de l'oxymore l'outil d'une novlangue destinée au camouflage, à la neutralisation ou à l'effacement d'une réalité insoutenable¹, il doit ici être compris dans une perspective critique. L'expression qui sert de titre à ce travail s'inscrit comme un fil rouge problématique qui cherche à interroger la pluralité et l'instabilité du mode d'existence des déchets aujourd'hui. Aussi, cette formule-titre renvoie non à un concept stable, figé, mais à un éventail d'acceptions, de références et de problèmes dont cette thèse entend effectuer l'explicitation. Bertrand Méheust souligne ainsi que :

Selon l'utilisation que l'on en fait, l'oxymore peut (...) être une force d'équilibration, de libération, ou de formatage, avec tous les dégradés et tous les mélanges entre ces deux positions. Aujourd'hui, son emploi de masse par la propagande politique ou commerciale tend à relever le plus souvent de la seconde catégorie².

Notre ambition est donc de faire de l'oxymore un moyen de dépassement et non de formatage, d'en faire un outil permettant notamment de révéler la dimension idéologique de certains discours politiques se déployant, parfois, sur le mode de l'expertise « écologique ». A travers la résonance ironique qu'il établit avec un *développement durable* si souvent invoqué, ce titre soutient la dimension critique de notre propos. En ce sens, l'oxymore doit être ici compris comme un mot d'esprit visant à dénoncer certains de ses usages sclérosants: il s'agit d'en retrouver la fonction libératoire et originelle, celle qui permet à certaines contradictions de retrouver leur équilibre conceptuel.

Toutes les sociétés sont traversées par des conflits, par de grandes oppositions, qui cherchent leur équilibre, leur synthèse ou leur hybridation dans des figures imaginaires et, de ce fait, l'oxymore, en tant qu'il est le lieu d'expression et/ou de résolution de ces tensions, est au cœur des mécanismes de régulation de la culture. (...)

L'utilisation contemporaine des oxymores ouvre donc un nouveau sujet d'interrogation pour les sociologues (...). Il me semble (pour résumer) qu'aujourd'hui leur fonction naturelle d'équilibration est captée et détournée en injonction paradoxale par les dispositifs du pouvoir³.

Nous nous saisissons donc de cette figure de style pour y articuler quelques-uns des problèmes structurant notre propos. Dans l'écho polémique que le *déchet durable* entend

¹ MEHEUST, 2009.

² MEHEUST, 2009, p.117.

³ MEHEUST, 2009, p.118 et 122.

constituer vis-à-vis du *développement* éponyme, l'usage de l'oxymore fait apparaître ici une série de problèmes, de contradictions, propres à l'injonction paradoxale qu'il semble lui-aussi induire¹ : si le déchet est *ce qui doit disparaître*, comment peut-il être *durable* ? Le déchet qui dérive du *cadere* latin, de ce mouvement de chute, de « vers-en-bas » n'est-il pas censé désigner un simple *moment* de l'objet, une temporalité résolument circonscrite ?

Les discours qui défendent une conception « durable » et même « soutenable » du développement tendent à trouver un consensus autour de la chose détritique : il s'agit, à travers la mise en place d'une série de normativités techniques et comportementales, de tendre à faire *disparaître* le déchet, voire d'effacer cette catégorie de son usage banalisé et quotidien. Or, il demeure nécessaire de préciser la nature de ce lien communément admis entre déchet et écologie. Le déchet durable désigne ainsi, en premier lieu, cet ensemble de normes nouvelles qui a accompagné les réformes contemporaines des dispositifs techniques de gestion des ordures ménagères : l'émergence d'une morale du *bien jeter* ou d'un *ethos* de « l'éco-citoyen » sont ici des traits particulièrement saillants de cette *écologie en pieds d'immeuble*². Il s'agira de démontrer qu'en cherchant à faire disparaître le déchet les sociétés contemporaines sont en fait parvenues à naturaliser tant la nécessité de leur traitement technique que la possibilité de leur oubli.

Constatant la richesse toute problématique de l'expression, il est légitime de vérifier si d'autres auteurs en ont déjà fait l'usage. Nous n'avons retrouvé qu'une seule occurrence de la formule dans la littérature scientifique. *Le choix du propre* est un article des *Annales de la recherche urbaine* daté de 1991. Henri-Pierre Jeudy y évoque, tout d'abord, l'expression « déchet propre » pour décrire un certain « idéal des écologistes » :

*Le déchet "propre", c'est le déchet qui est retraité, qui redevient "matière" utilisable, c'est le déchet qu'on peut se réapproprier par suite de métamorphoses. Tel serait l'idéal des écologistes ! Une longue chaîne de nécessités qui se boucle sur elle-même en faisant oublier l'arbitraire du propre. Le but en est la suppression de l'idée de déchet, même s'il est impossible à atteindre.*³

Le « déchet durable » s'inscrit alors, précisément, comme ce qui vient mettre en doute, matériellement, cet idéal du « déchet propre » :

Vivre sans déchet, c'est vivre le propre de manière absolue. (...) Le déchet durable est comparable au mort qui ne subirait pas les effets de sa décomposition. Dans certains films policiers, un des thèmes récurrents est celui de l'impossible disparition du cadavre. La présence de ce dernier fait rejaillir la certitude coupable du meurtre. Le déchet dont on ne

¹ La critique communément faite, notamment par les objecteurs de croissance et autres partisans des mouvements écologistes radicaux, à l'endroit du « développement durable » est comparable. Elle peut se résumer à travers la formule suivante : comment croire en un développement économique et matériel infini, illimité et donc *durable*, dans un monde résolument fini, aux ressources limitées ?

² Cf. notamment *infra* p.185 et suivantes, Chapitre 4.

³ Cf. JEUDY, 1991, p.106.

peut se défaire est, pour ainsi dire, le "nouveau" mort des technologies modernes. L'impossibilité de sa disparition le rend dangereux sans qu'aucun moyen de conjuration ne puisse lui être opposé.¹

A travers cet usage de notre expression-titre, Jeudy insiste donc sur la matérialité détritique en mesure de mettre à mal l'idéal du « déchet propre ». En faisant référence aux « cadavres » des films policiers, il souligne comment la présence de ces déchets qui résistent à leur propre disparition s'institue comme « certitude coupable du meurtre ». Ces déchets là révèlent ainsi notre culpabilité. Traduit dans les termes de la morale *vert clair*, le meurtre en jeu est peut-être celui dont pourraient se rendre coupables les jeteurs à l'encontre de la planète. Or, précisément, cette difficulté qu'ont certains déchets à disparaître constitue le lieu de l'inculpation du résiduel domestique par les sociétés contemporaines : ces déchets sont la trace, l'indice d'une faute, d'un crime *contre* notre *environnement*. Ainsi, tels d'encombrants cadavres, il faut les éliminer. Aujourd'hui, le déchet est un problème notamment lorsqu'il ne parvient pas à réintégrer les cycles naturels : lorsqu'il n'est pas à sa place, sa présence est perçue comme une anomalie, un dysfonctionnement. Nous l'appréhendons sur le mode pathologique : il *faut* ramasser les déchets, en effacer les traces, les *traiter*. Aussi, une thèse que nous chercherons à défendre tout au long de ce travail consiste à affirmer que paradoxalement, aujourd'hui, malgré les efforts déployés pour les faire disparaître, malgré les appels répétés à leur « réduction », à leur « prévention », les déchets, souvent, *durent*. Avec l'aide de Mary Douglas, notamment, on comprend déjà que le *déchet* est *durable* dans la mesure où il apparaît constituer une réalité anthropologique qui ne saurait être effacée. L'objectif de sa disparition absolue, porté par un idéal hygiéniste trouvant ses sources bien avant la fin du XX^{ème} siècle, est ainsi, déjà, un déni de sa durabilité. Une société sans restes est-elle seulement désirable ?

Des formes de durabilité de ce qui reste

A la dimension critique portée par l'expression *déchet durable*, il faut donc d'ores et déjà adjoindre une de ses facettes plus descriptive. A la durabilité d'ordre anthropologique s'ajoute celle propre à la matérialité du déchet : dans quelle mesure certaines de nos productions détritiques tendent-elles à résister à l'ensemble des processus de dégradation, qu'ils soient humains ou non, techniques ou naturels ? Quelles sont les conséquences, tant symboliques que pratiques, de cette capacité à résister à tout processus d'indifférenciation ? Si la perspective du déchet nucléaire semble évidente, il n'est pas moins pertinent de se confronter à des formes plus familières et banales de cette matérialité par trop *durable*.

¹ *Idem*, p.108-109.

Si la formule « déchet durable » désigne une matérialité résiduelle qui résiste à sa propre disparition, le déchet radioactif constitue bel et bien un exemple archétypal. Dans le cas notable de ceux dits de « vie longue », on retrouve les fondamentaux de la formule de Jeudy : « un mort qui ne subirait pas les effets de sa décomposition » ; une « *impossible disparition* » qui le rend « *dangereux* ». La toxicité qui force à stocker ces restes là, pour « l'éternité » est belle et bien censée durer presque *infiniment* : du point de vue de l'histoire humaine, cent mille ans demeurent incommensurables¹. Si l'on associe au terme « durée » le sens que lui accordait Henri Bergson² : le résidu de l'activité nucléaire est un déchet qui tend à échapper à toute possibilité de représentation de la temporalité. Il est *infiniment* durable. Or, ce qui semble constituer une évidence pour le déchet nucléaire ne l'est nullement pour le déchet banal et quotidien, celui-là même que les différentes typologies du déchet s'accordent à qualifier de *ménager*.

A ces restes du quotidien, on associe généralement un « temps moyen de dégradation », segment temporel minimal à partir duquel le déchet en question sera *décomposé* : de quelques jours pour une feuille de papier, à plusieurs siècles pour une bouteille en verre. En d'autres termes, la « durée de vie » potentielle de ces restes se mesure à la hauteur de leur capacité à s'*indifférencier* avec leurs potentiels milieux naturels d'accueil ; ces déchets-là sont censés *subir les effets de leur décomposition*. En ce sens, ils ne sont pas durables à la façon dont le sont les résidus radioactifs : ils sont généralement soit dégradables, soit « recyclables ». Autrement dit, entre restes nucléaires et ménagers, deux représentations du temps semblent s'opposer : l'infini linéaire du déchet radioactif, et le cycle aussi routinier que « naturel » du toujours éphémère déchet ménager. Deux temporalités qui se laissent décrire comme deux formes antagonistes de durabilité. La durabilité linéaire et infinie propre au résidu radioactif est une donnée intrinsèquement liée à sa matérialité, à sa radioactivité qui oblige ce reste là à demeurer « déchet », pour l'éternité. Pour ce qui concerne l'incertaine catégorie du déchet ménager, ce que nous envisageons comme « durabilité cyclique » reste encore à préciser.

Ces déchets-là sont le produit d'une activité routinière et quotidienne de consommation : ils sont ceux que l'on retrouve dans les poubelles domestiques ou « municipales », présentes au sein de nos espaces de vie. Ces *déchets ménagers* sont bien ceux qui sont *collectés, gérés, triés, recyclés* ou *valorisés* : une fois *abandonnés* par les jeteurs, ils sont la plupart du temps pris en charge par la collectivité publique. Lorsqu'ils

¹ La question du déchet nucléaire et des enjeux notamment mémoriels induits par son stockage *pour l'éternité*, constitue, en tant que tel, un champ d'investigation à part entière. Voir, notamment, les travaux pionniers et incontournables de Françoise Zonabend (ZONABEND, 1989) et plus récemment, les travaux de Sophie Poirot-Delpech et Laurence Raineau (POIROT-DELPECH et RAINEAU, 2014) autour du site expérimental CIGEO, de Bure-en-Lorraine, en France. On peut également citer ici l'excellent documentaire du danois Michael Madsen, consacré au site d'enfouissement de déchets radioactifs de très longue vie, à Onkalo, en Finlande (Cf. Michael Madsen, 2010, *Into eternity*).

² BERGSON, 1889.

échappent à cette prise en charge, à leur collecte, ou lorsqu'ils « fuient », une fois collectés, à l'extérieur des dispositifs censés les *gérer*, la matérialité de ces déchets ménagers se voit confrontée à la question de leur durabilité sur le mode de leur *capacité à résister* à la décomposition. Ici, il apparaît évident que, d'un point de vue matériel, *tous* les déchets ne *durent* pas de la même façon : une bouteille en polyéthylène et une épiluchure de pomme de terre ne s'indifférencient pas avec leurs potentiels milieux naturels d'accueil sur un mode identique. Les processus de décomposition, dégradation mécanique ou putréfaction, sont une première forme de caractérisation de la *durabilité* des déchets ménagers : leur temporalité est circulaire dans la mesure où elle renvoie, ici, à la possibilité même de leur réintégration au sein des *cycles naturels*.

Mais, nous le verrons à l'occasion de l'étude des plastiques¹, la matérialité de certains restes domestiques tend à s'opposer à cette conception circulaire de leur mode d'existence dans le temps. C'est précisément à l'endroit de ces déchets ménagers résistants aux processus de dégradation naturelle que s'enracinent certaines promesses portées par le dispositif technique contemporain de gestion des déchets ménagers. Ces promesses sont caractéristiques des discours défendant une conception « durable » du développement : la *disparition* des déchets y est présentée, la plupart du temps, sur le mode de la maîtrise technique des flux détritiques, de leur *recyclage* ou de leur *valorisation*. Des slogans comme la « société du recyclage » ou « l'économie circulaire » nous apparaissent insister sur cette conception cyclique de la temporalité. C'est, d'une certaine façon, comme si la technique s'instituait comme le relais d'une « nature » devenue incapable d'assimiler, de réintégrer, certaines productions humaines devenues « incontrôlables ».

Au bilan, on distinguera trois acceptions de l'expression « déchet durable ». La première est celle que désigne le « développement » éponyme, induisant une hypothétique définition « soutenable » du déchet : le déchet durable renvoie ici, d'abord, à l'ensemble des normativités sociotechniques générées par une certaine « environnementalisation » de la question déritique. La seconde renvoie à la capacité qu'ont certains déchets à résister tant à leur dégradation par les processus naturels, qu'à leur prise en charge technique. Enfin, la dernière, déjà évoquée à travers nos références aux travaux de Mary Douglas mais dont il reste à préciser la portée dans notre propos, désigne la façon dont le déchet s'impose comme un traceur anthropologique déterminant, dont l'étude vient constamment questionner les frontières toujours incertaines entre nature et culture, propre et sale ou encore dedans et dehors.

¹ Cf. *infra* p.225, Chapitre 5 et plus particulièrement, p.263 « D'un paradoxe lié à la durabilité des plastiques ».

Pour une généalogie du déchet ménager

Si on cherche à le comparer au déchet nucléaire, le déchet ménager renvoie à un double *a priori* : celui de sa banalité et celui de son innocuité. Banals et inoffensifs, ces déchets ménagers sont pourtant ceux que nous souhaitons prendre comme objets de notre réflexion dans la mesure où leur *bonne gestion* se laisse assimiler, aujourd'hui, à des pratiques de *protection de l'environnement*. Soucieux de borner notre champ d'investigation à cette catégorie la plus familière du champ détritique, nous nous devons d'exclure de celui-ci de très nombreuses autres catégories de déchets¹ : sans prétendre à l'exhaustivité, il faut évoquer les déchets nucléaires, donc, et les déchets dits *industriels* en général, ceux dits *dangereux* et autres *déchets d'activité de soins à risques infectieux* ou ceux, encore, dits *d'équipements électriques et électroniques*². De tous ces déchets-là, nous ne nous pourrions

¹ En France, la nomenclature la plus fréquemment invoquée à l'endroit des déchets est celle que propose l'ADEME. Réévaluée au jour le jour en fonction de ses évolutions législatives, elle distingue 35 catégories différentes de déchets, dont il serait ici fastidieux de dresser la liste exhaustive (pour un tour d'horizon de cette nomenclature, voir le site de l'ADEME, rubrique « Déchets » [en ligne] <http://www.ademe.fr> [consulté le 10/02/2014]). Il faut ainsi toutefois insister qu'il n'existe aucune catégorie désignée par l'expression « déchets ménagers » : en effet, on retrouve dans ce gisement détritique, que nous avons pris comme objet, des catégories aussi diverses que les « emballages souillés et non-souillés », les « cartouches d'impression bureautique », les « déchets inertes » et « déchets verts » et autres « médicaments » ou « textile », qui chacune renvoie à des cadres législatifs spécifiques, et donc, la plupart du temps, à des filières de gestion dédiées. Toutefois, la même agence publique désigne dans sa présentation annuelle des statistiques du déchet les « déchets des ménages » comme étant ceux issus à la fois de l'abandon en déchetterie, de la collecte municipale domestique, et d'une proportion marginale de « déchets d'activités », collectés comme ordures ménagères (cf. ADEME, 2013). Cette catégorie qui doit nous permettre de mieux caractériser notre propre objet d'étude trouve un écho dans la nomenclature proposée par le Ministère français de l'Environnement, sous l'appellation « Déchets Ménagers et Assimilés » (DMA), anciennement « Ordures Ménagères et Assimilés » (OMA). (Cf. [en ligne] <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/> [consulté le 10/02/2014], rubriques « Environnement », « Ressources et Déchets », « Déchets »).

Ici, il faut donc d'ores et déjà souligner la complexité particulièrement avancée du traitement statistique des déchets étant donné la fluctuation permanente tant de ces découpages catégoriels et législatifs, que des modes de calculs, de quantification et de caractérisation. Pour exemple dans le seul cas français, une modification législative récente de la caractérisation des « DMA » a rendu presque impossible la comparaison des statistiques des années ultérieures avec les plus anciennes : « La loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement définit également un nouvel ensemble constitué par les ordures ménagères et assimilés, qui comprennent les DMA moins les apports en déchèteries » (in *Idem*). Cette complexité statistique rare mériterait une étude spécifique, à laquelle nous avons rapidement dû renoncer tant cette tâche gigantesque s'est révélée hors de nos propres compétences.

² Il est possible d'insister ici sur cette seule catégorie des déchets dits « DEEE ». Occupant une place de plus en plus importante dans les gisements détritiques contemporains des ménages, une étude spécifique du devenir de ces ordinateurs usagés, téléphones obsolètes et autres écrans plats hors service nous semble devoir s'imposer. Hormis l'existence de filières de gestion spécifiques, il nous semble qu'ils s'inscrivent dans une histoire récente et qu'ils génèrent des représentations propres, qu'il aurait été superficiel et maladroit de traiter dans le strict cadre de cette thèse. Aussi, divers auteurs se sont d'ores et déjà attaqués à cette lourde tâche : voir, notamment, le travail aussi récent que fondateur de la sociologue britannique Jennifer Gabrys (GABRYS, 2011) ; ou encore les

parler qu'à l'occasion de digressions parfois nécessaires. Ce cadrage nous apparaît légitime dans la mesure où nous prenons le parti d'aborder cette réflexion à partir du couple formé par l'usager et *la poubelle*¹. Notre travail qui se fonde sur un matériau résolument empirique tente de faire état tant du point de vue du jeteur que de celui des acteurs non-humains qui composent l'horizon du champ détritique.

En ce sens, il semble possible de faire de cette recherche l'expérience d'une rencontre avec les déchets considérés comme des éléments de notre environnement quotidien. Or, faut-il déjà le rappeler, il n'y a pas d'en soi du déchet, tout *ménager* qu'il soit. Dès lors, comment aller à la rencontre de phénomènes qui tendent à échapper à toute entreprise d'essentialisation ? Un des partis pris de cette recherche consiste à affirmer qu'il n'est pas envisageable d'aborder la question du déchet sans accorder une place centrale à sa nécessaire mise en histoire². S'il est évident que, d'un point de vue matériel, les déchets d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que les déchets d'hier, il en va de même pour leur définition. Autrement dit, pour comprendre le statut contemporain du déchet ménager, il est impératif de décrire quelque chose de l'ordre de sa constitution comme catégorie à part entière. Si nous souhaitons faire de notre enquête une contribution à une *généalogie* du déchet ménager, en référence à la méthode d'investigation proposée par Michel Foucault, c'est précisément pour affirmer d'emblée ce souci de ne pas le considérer comme un concept stable, figé, mais bien comme le fruit incertain, encore mouvant, de processus sociohistoriques, de jeux de *savoir-pouvoir* complexes. Or, loin de vouloir rétablir une quelconque *continuité historique objective* de la chose détritique domestique, il s'agira plutôt de restituer quelques événements singuliers, quelques éléments de discours, de pratiques et de savoirs permettant de nourrir notre description d'un aujourd'hui du déchet.

La généalogie ne s'oppose pas à l'histoire comme la vue altière et profonde du philosophe au regard de la taupe du savant ; elle s'oppose au contraire au déploiement métahistorique des significations idéales et des indéfinies téléologies. Elle s'oppose à la recherche de l'« origine »³.

quelques passages dédiés à la question détritique de l'ouvrage très complet et circonstancié co-écrit, notamment, par Fabrice Flipo et Michelle Dobré (*Cf. FLIPO et al., 2013*).

¹ Il faut entendre ici « poubelle » au sens très large d'espace d'accumulation du détritique, de *territoire d'abandon*.

² Pour rappel, cette thèse s'inscrit dans le prolongement d'un mémoire de master de philosophie se présentant comme une contribution à une « archéologie » du déchet contemporain (MONSAINGEON, 2009), et qui, déjà, s'inspirait de certaines propositions de Michel Foucault pour effectuer cet exercice socio-anthropologique de déconstruction de notre objet.

³ FOUCAULT, 1971, p.1004-1005.

Nous reviendrons plus longuement sur la méthode d'enquête propre à cette recherche dans le premier chapitre¹, mais il est opportun de souligner dès maintenant que les matériaux empiriques qui constituent sa matière même sont constitués à la fois de données sociologiques classiques et de documents anciens et contemporains, traces de discours et autres *archives*. Ainsi, la perspective de ce travail n'est pas à proprement parler une contribution à une sociohistoire du déchet ou à un traitement de la question détritique du point de vue de l'histoire de l'environnement². Il s'agit bien de nourrir une réflexion sociologique et anthropologique sur le *présent* de nos déchets :

*La méthode généalogique est donc une tentative de désassujettir les savoirs historiques, (...) cela signifie que la généalogie ne recherche pas seulement dans le passé la trace d'événements singuliers, mais qu'elle se pose la question de la possibilité des événements aujourd'hui*³.

Si Foucault, à partir de 1970, préfère associer sa méthode de travail à la *généalogie* plutôt qu'à *l'archéologie*, jusque là abondamment invoquée, c'est précisément pour souligner la nécessité de « problématiser » notre propre relation aux objets étudiés⁴. Il s'agit alors d'associer à l'analyse « horizontale » des discoursités⁵, à une « analyse verticale - orientée vers le présent - des déterminations historiques de notre propre régime de discours »⁶. Autrement dit, pour en revenir à notre problème spécifique, ce n'est qu'à travers l'étude des discours révélant l'apparition du « déchet ménager » comme problème qu'il semble possible de bâtir une analyse des différentes dimensions contemporaines du déchet, et, notamment, de la façon dont certains « discours écologistes » conditionnent nos propres représentations de ces choses déchues.

¹ Cf. *infra* p.67 et suivantes « Questions de méthode ».

² D'autant moins que de nombreux auteurs s'y sont d'ores et déjà consacrés : voir par exemple, du côté de la jeune « histoire de l'environnement » l'incontournable MELOSI, 1981 ; pour une sociohistoire du déchet en Amérique du Nord, STRASSER, 1999 ou encore, pour le cas français, BARLES, 2005.

³ REVEL, 2002, p.38.

⁴ Judith Revel souligne ainsi que « par « problématisation », [Foucault] n'entend pas la re-présentation d'un objet préexistant, ni la création par le discours d'un objet qui n'existe pas, mais « l'ensemble des pratiques discursives ou non discursives qui fait entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)' » » (in REVEL, 2002, pp.49-50).

⁵ Pour Foucault, faut-il le rappeler, le « discours » désigne « un ensemble d'énoncés qui peuvent appartenir à des champs différents mais qui obéissent malgré tout à des règles de fonctionnement communes » ; un « régime de discours » ou « ordre de discours » « propre à une période particulière possède donc une fonction normative et réglée et met en œuvre des mécanismes d'organisation du réel à travers la production de savoirs, de stratégies et de pratiques. » (REVEL, 2002, p.22).

⁶ *Idem*, p.8.

Le choix d'une méthode déterminée par l'objet : éloge du bricolage

Etudier les déchets et leurs pratiques ne va donc pas de soi. En sciences sociales, nous y reviendrons¹, ce domaine d'investigation est relativement récent. Si, à la suite des premiers chocs pétroliers annonçant le crépuscule des trente glorieuses, la fin des années soixante-dix est largement marquée par une dénonciation de la civilisation de la poubelle, emblème des dérives de la société de consommation, la question du déchet semble disparaître pendant une dizaine d'années pour revenir en force, au tournant des années quatre-vingt-dix, accompagnant la mutation des systèmes techniques de gestion des déchets. Depuis, de nombreux champs disciplinaires ont abordé la question, mais révélant bien souvent les limites induites par ces discours spécialisés. De fait, cet « objet » ne se laisse pas facilement saisir dans son hétérogénéité. L'approche socio-anthropologique offre le privilège de pouvoir se saisir de cette plurivocité existante, non pour en faire une synthèse prétendant à l'exhaustivité, mais plutôt pour essayer d'en dessiner un tableau en rhizomes² : autant de mosaïques organisées qui constituent des lignes de possibles, des ouvertures stimulantes pour décrire et penser les modes d'existence et de représentation des déchets, aujourd'hui.

Nous l'avons déjà évoqué, le déchet durable est une expression qui nous permet d'interroger le lien communément admis entre pratiques locales du déchets et enjeux écologiques globaux. D'une façon générale, parce qu'il est le produit d'un geste, le déchet ménager apparaît constituer un objet d'étude résolument microsocial. Mais, parce qu'il emblématise notamment quelque dimension de la crise écologique en cours, il semble pouvoir tout autant être appréhendé à partir d'outils propres à l'analyse macroscopique. De la même façon, en considérant les systèmes techniques, politiques et institutionnels qui participent à sa gestion et à la construction de ses représentations, le déchet fait apparaître la centralité des problématiques méso-sociales qui l'animent. Ainsi, nous souhaitons affirmer ici que l'analyse d'un aujourd'hui du déchet gagne à être entreprise non à partir du choix d'une seule de ces dimensions, mais bien à partir de leur mise en relation. Nous rejoignons ici les propositions méthodologiques de Dominique Desjeux, dans son travail éclairant consacré aux échelles d'observation dans les sciences sociales :

¹ Le premier chapitre de la thèse se veut ébaucher un état de l'art bien plus complet de la question du déchet dans les sciences humaines et sociales, et propose, dans un second moment, de nombreuses précisions sur le cadre méthodologique qui n'est, ici, qu'esquissé. Cf. Chapitre 1, p.45 et suivantes.

² Si Georges Balandier (BALANDIER, 1967), dans sa définition de l'anthropologie politique en appelait déjà à une rencontre entre la sociologie et l'anthropologie, d'autres auteurs, parmi lesquels Pierre Bouvier (cf. notamment BOUVIER, 2000), ont largement contribué à en asseoir les principales bases méthodologiques. La revue éponyme, fondée par ce dernier, entend, depuis sa reprise par Gérard Dubey et Caroline Moricot en 2012, continuer à préciser ce « cadre » disciplinaire et méthodologique, résolument ouvert. L'article final du numéro de reprise de la revue précise particulièrement finement la spécificité de cette approche « en rhizomes », inspirée, notamment des travaux de Gilles Deleuze (Cf. POIROT-DELPECH, 2013).

S'il n'est pas possible de tout analyser en même temps ou de tout prendre en compte à la fois, il est cependant tout à fait possible d'analyser à la suite un même phénomène sur plusieurs échelles, chaque focale faisant apparaître un aspect différent, comme les rayons gamma ou les ultraviolets de la Voie lactée.¹

Aussi, nous ne chercherons pas, dans ce travail, à établir les bases d'une quelconque approche globale du déchet ménager, mettant à jour d'hypothétiques liens de causalités entre phénomènes microsociologiques par exemple, et enjeux planétaires. Nous ne prétendons à aucune forme d'exhaustivité. Il s'agit, plutôt, de faire jouer différentes focales permettant d'éclairer les multiples facettes de notre objet incertain. L'étude de certaines pratiques du déchet – celles observées à bord des voiliers de grande croisières comme celles qui organisent le quotidien des *lombritravailleurs*, dans les troisième et sixième chapitres – peut légitimement se nourrir d'une mise en histoire des techniques de gestion du résiduel, faisant l'objet du second chapitre ; de même, la mise à jour d'un *ethos* de l'*éco-citoyen*, dans le chapitre quatre, permet de mieux comprendre certaines dimensions micro-individuelles – comme l'oubli ou le déni évoqués aux quatrième et septième chapitres – caractéristiques de divers modes d'appréhension des déchets aujourd'hui.

Parce que nous cherchons à interroger les relations ambiguës qu'entretiennent nos déchets avec la chose écologique, il semblerait également possible de rattacher notre travail à certains développements récents de la sociologie de l'environnement. Particulièrement usitée et développée dans les pays anglo-saxons², cette dénomination interrogeant la place des questions écologiques dans la sociologie s'épanouit depuis quelques années dans le paysage francophone³. La critique de l'anthropocentrisme sociologique portée dès ses origines par cette discipline est au cœur de notre propos : placés dans une position incertaine entre « objets techniques », et « objets naturels », les déchets forcent à envisager la question de nos

¹ DESJEUX, 2004, pp.112-113. D'une façon générale, la partie de l'ouvrage intitulée « Comment les différentes sciences sociales posent la question des échelles d'observation ? » (pp.91-115) a été, pour nous, une lecture déterminante pour appréhender les problèmes posés par ces jeux d'échelles omniprésents dans l'étude de la question détritique. Voir à ce sujet, du même auteur, la postface particulièrement éclairante de l'ouvrage collectif dirigé par Magali Pierre, cf. PIERRE, 2002, pp.173-181.

² Cf. notamment les articles fondateurs de William Catton Jr. et Riley Dunlap (CATTON et DUNLAP, 1978 et DUNLAP et CATTON, 1979) ou le manuel, non moins fondateur, de DUNLAP et MICHELSON, 2002 (on y retrouve un panorama particulièrement solide des travaux réalisés jusque là dans la discipline).

³ Le premier « manuel de sociologie de l'environnement » est publié en France, en 2012, et renferme des contributions déterminantes sociologues francophones (français et québécois pour l'essentiel) ayant consacré leur carrière à l'étude de problématiques socio-environnementales : on y retrouve notamment des textes de Rémi Barbier, Jean-Paul Bozonnet, Michelle Dobré, Nathalie Lewis, Florence Rudolf ou Jean-Guy Vaillancourt (Cf. BARBIER *et al.*, 2012). L'introduction générale du manuel par Michelle Dobré propose ainsi un tour d'horizon synthétique et très complet de la discipline (pp.1-9) et l'article de Jean-Guy Vaillancourt retrace l'histoire de son émergence, en Amérique du nord (pp.391-410).

relations à une hypothétique *nature sauvage*. Mais ils sont également l'occasion de poser la question de nos propres relations, entre humains.

C'est donc au carrefour d'inspirations multiples qu'il a fallu installer notre armoire de sociologue. Cette armoire pleine d'outils, c'est celle d'un *bricoleur* auquel le chercheur tend ici à être assimilé. Il y a dans le concept de *bricolage*, très utilisé par ailleurs, l'affirmation d'une réflexion qui ne cherche en rien à s'extraire d'une certaine forme de narration¹. Ce qui fait la matière première de ce travail est le fruit de nos rencontres, tant avec la matérialité déchetue qu'avec les discours d'autres sujets, confrontés ou non à la question résiduelle : cette thèse est l'histoire faite *a posteriori* de ces rencontres. Pour le dire autrement, loin de rejouer l'opposition structurale classique entre mythe et science, il s'agit de souligner que le discours scientifique, tout socio-anthropologique qu'il soit, est lui-même une nécessaire mise en récit².

*

La présente réflexion demeure partielle, résolument incomplète, tant elle puise sa substance dans le récit de ces négociations perpétuelles qui caractérisent chaque rencontre avec l'autre, qu'il soit humain ou non. Dans les nombreux entretiens plus ou moins formalisés que quatre ans d'enquête auront permis d'effectuer, il faut donc reconnaître la matière issue d'une pratique ininterrompue de l'observation qu'elle soit ou non participante. Par ailleurs, la mise au rebut est une pratique si familière, quotidienne et banale, que l'expérience personnelle du chercheur a évidemment constitué un point de départ à l'enquête³. A maintes reprises, il a donc fallu se confronter aux objets pour eux-mêmes, à la matérialité du déchu : qu'il soit celui du chiffonnier, celui de l'archéologue ou celui du braconnier⁴, le regard porté sur les sujets-objets de cette enquête tente l'exercice d'un pas-de-

¹ C'est à la rencontre de la réflexion de Claude Lévi-Strauss sur la *pensée sauvage* (in LEVI-STRAUSS, 1962) et de Roland Barthes, que Gérard Genette propose une définition qui s'avère particulièrement signifiante ici des règles qui s'imposent au *bricoleur* : « *Le propre du bricolage est en effet d'exercer son activité à partir d'ensembles instrumentaux qui n'ont pas été, comme ceux de l'ingénieur, par exemple, constitués en vue de cette activité. La règle du bricolage est « de toujours s'arranger avec les moyens du bord » et d'investir dans une structure nouvelle des résidus désaffectés de structures anciennes* » (in GENETTE, 1966, p. 145).

² Cette idée de *bricolage narratif* n'est pas neuve. Son usage ici trouve notamment un écho dans le dernier ouvrage d'Howard Becker, toujours réconfortant pour les apprentis chercheurs (BECKER, 2007), mais également dans les travaux désormais classiques de Clifford Geertz, qui envisageait l'anthropologue « comme auteur » (Cf. GEERTZ, 1989).

³ Là aussi, notre recherche semble pouvoir s'inscrire dans la méthode généalogique, notamment lorsque Michel Foucault la rapproche d'une *histoire effective* : « Elle ne craint pas d'être un savoir perspectif. (...) Le sens historique, tel que Nietzsche l'entend, se sait perspective, et ne refuse pas le système de sa propre injustice. (...) Plutôt que de feindre un discret effacement devant ce qu'il regarde, plutôt que de chercher sa loi et d'y soumettre chacun de ses mouvements, c'est un regard qui sait d'où il regarde aussi bien que ce qu'il regarde. » (FOUCAULT, 1971, p.1018).

⁴ Cf. *infra* p.67 et suivantes, « Questions de méthode ».

côté non-naturaliste¹. Comment considérer l'objet détritique non plus comme pure passivité, comme la simple conséquence d'un acte ou d'une représentation humaine, mais bien comme un fragment de matière qui agit autant qu'il est agi ?

Le texte qui suit s'appuie sur deux moments « en miroir » d'une même recherche ; l'un et l'autre tendent à faire apparaître tant la multiplicité des relations que nous entretenons avec nos déchets, que la façon dont la présence de ces déchets peut modifier nos propres représentations : le voyage fait « sur » *les océans de plastique* et l'étude consacrée au *lombricompostage en pied d'immeuble* sont bien un seul et même « terrain ». Notre réflexion qui s'origine dans des descriptions résolument empiriques, entend déboucher sur des problèmes philosophiques. Aussi, cherchant à respecter certains fondamentaux de l'enquête socio-anthropologique, cette thèse s'est construite sur le principe d'un aller et retour permanent entre observations et analyses théoriques².

« Le déchet comme objet », premier chapitre de cette thèse, se veut le prolongement de son introduction : il s'agit d'y préciser notre propre ancrage méthodologique et ce à partir d'un tour d'horizon de la littérature scientifique consacrée au déchet. En quoi le déchet ménager a-t-il été l'objet d'un *oubli* particulièrement flagrant de la part des sciences humaines et sociales ? De quelles façons aborder cet *objet scientifique* alors même qu'il semble disparaître comme tel dès lors qu'on tente de le sortir de cet oubli caractéristique ?

Le second chapitre aborde frontalement la perspective généalogique de ce travail à travers la nécessaire mise en histoire de cet objet incertain. Si le déchet ne se laisse pas aisément saisir, y compris dans les discours qui en font état, l'étude des systèmes techniques de sa gestion apparaît comme une solution cohérente pour tenter de décrire les conditions d'émergence de ses acceptions contemporaines. A travers l'identification de trois moments distincts de la gestion du résiduel urbain, nous entendons faire apparaître quelques spécificités des modes de prise en charge des déchets ménagers aujourd'hui, et donc caractériser davantage ce que l'expression « déchet durable » cherche à désigner : fruit d'une normalisation du principe d'abandon, le déchet devient un « problème écologique » par le biais d'un processus de responsabilisation-culpabilisation du jeteur, alors même que l'on

¹ Le naturalisme est ici entendu dans l'acception qu'en propose Philippe Descola, à l'endroit de son analyse des quatre modes d'identifications, ou ontologies, des rapports entre physicalités et intériorités : le naturalisme, caractéristique des sociétés occidentales modernes, est la seule de ces quatre ontologies à s'appuyer sur une dichotomie marquée entre nature, non-humaine, et culture, résolument humaine (Cf. DESCOLA, 2005).

² Il faut insister de nouveau ici sur le fait que l'inscription généalogique de ce travail invite également à aborder les textes cités, références et autres citations, y compris scientifiques, comme des éléments à proprement parler de ce matériau empirique, à la base de toute démarche socio-anthropologique.

recommence à envisager le monde, devenu « environnement », à travers le prisme de sa finitude.

Le chapitre trois constitue le premier des deux volets proprement ethnographiques de cette thèse qui, chacun, tentent de caractériser les normativités associant le geste de mise au rebut à des pratiques de « protection de l'environnement ». Les « déchets d'à bord » sont ceux qui sont produits dans ce « laboratoire du monde clos » auquel est assimilé l'espace du voilier lorsqu'il navigue en haute mer : dans quelle mesure les pratiques observées dans ces insolites lieux de vie, véritables « foyers flottants », diffèrent-elles des normes en vigueur à terre ? En guise de réponse théorique à ce moment descriptif, le quatrième chapitre cherche à analyser les racines techniques de la morale du « bien jeter », caractéristique de l'*ethos vert clair* de « l'éco-citoyen ». Ici, il s'agit de comprendre comment la poubelle peut s'inscrire comme un dispositif technique d'oubli du déchet, aussi durable soit-il. Ici, le processus de rationalisation du geste de mise au rebut est assimilé à un rite d'accoutumance qui permet d'oublier tant la matière déchue que la nature des arguments « écologiques » qui semblent en mesure de le justifier.

Pour autant, la présence envahissante de certains déchets résistant à leur propre disparition, vient parfois contredire ce mouvement d'oubli : une plongée dans la matérialité *extra-terrestre* d'une frange grandissante de ces rebuts du quotidien est ainsi indispensable. C'est l'objet du cinquième chapitre : le « monde plastique » est l'occasion de démontrer comment certains déchets ménagers sont devenus, au fil du temps, une *catastrophe écologique*. La prolifération des polymères de synthèse s'impose aujourd'hui comme un véritable défi tant pour les systèmes techniques de gestion des matières déchues que pour les écosystèmes naturels : leur « matériologie » permet ici de comprendre comment ces matériaux artificiels ont participé à l'émergence d'un impératif de contrôle de leur devenir détritique, impératif s'exprimant à l'échelle micro-individuelle à travers la morale diffuse qui accompagne souvent le geste de mise au rebut.

Le sixième chapitre, ethnographique, s'organise autour du moment de notre enquête consacrée aux pratiques de lombricompostage collectif en milieu urbain. Il s'agit de décrire l'émergence de lignes de subjectivation dans la gestion domestique des déchets alimentaires. Ici, la problématique du déchet organique en milieu urbain s'oppose à celle des matières artificielles abandonnées dans des milieux dits *naturels*. Or, il s'agira d'identifier la façon dont cet impératif de contrôle des matériaux artificiels tend à s'imposer comme un modèle pour la gestion de l'organique résiduel, y compris dans ses expérimentations les plus locales. Autrement dit, il s'agira de souligner, au fil de ces deux chapitres comment une certaine idée de la « nature » est alternativement pensée comme modèle ou comme objet, au sens de destinataire, des techniques de prise en charge du détritique.

Le dernier chapitre est pensé comme une ouverture permettant de reformuler et de déplacer les problématiques initiales. Si la présence des déchets se laisse jusqu'ici aisément

décrire sur le mode du problème – qu’il soit écologique, économique ou social – voire du pathologique, ces façons d’assimiler le déchet à un mal occultent, toujours, la question déterminante de notre rapport aux déchets : est-il seulement possible de « faire monde » avec eux ? Comment tenter d’écouter, précisément, ce qu’ils disent du monde d’hier et d’aujourd’hui ? Les ruinistes du XVIII^{ème} siècle avaient bien pointé la façon dont ce qui reste, ces traces d’un monde d’hier, ont une place au temps présent. Ces déchets-là sont ceux que *l’archéologue* a choisi de prendre comme objets ; ils sont ceux que le *chiffonnier* envisage comme autant de *trouvailles* signifiantes : à l’image de certaines résurgences inconscientes, ils forcent souvent à un certain romantisme tant ils racontent l’histoire d’un déclin, tant ils sont la mémoire déjà perceptible d’une décadence par cent fois prophétisée, tant ils invitent, enfin, à inventer les contours imaginaires d’un *monde d’après*.

Chapitre 1

Le déchet comme « objet »

État de l'art et méthode

Les objets les plus communs sont ceux qui nous apprennent le plus sur une civilisation. Une boîte de conserve, par exemple, caractérise mieux nos sociétés que le bijou le plus somptueux ou que le timbre le plus rare. Il ne faut donc pas craindre de recueillir les choses même les plus humbles et les plus méprisées. Un objet ne peut rien valoir à nos yeux non plus qu'aux yeux de l'indigène et être une indépassable source de renseignements. En fouillant un tas d'ordures, on peut reconstituer toute la vie d'une société.

Marcel Mauss¹

Si la question de l'objet banal et quotidien est devenu au cours du XX^{ème} siècle tant un outil méthodologique qu'un champ d'investigation, voire une théorie générale de la société², son pendant détritique reste largement dénié, ou constitue pour le moins un impensé, jusqu'à il y a une dizaine d'années à peine. À la fin des années 1960, Roland Barthes³ et Jean Baudrillard⁴ ouvrent la voie à cette prise en compte du lien fort entre objets de la consommation quotidienne et signes, dans la lignée d'un Pérec⁵, inspirant largement le

¹ Cité in MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 1931, p.10-11 Ce texte a été rédigé par Michel Leiris sur la base des cours d'ethnographie, dispensés par Marcel Mauss.

² Pour un tour d'horizon récent de la question l'objet en sciences sociales, voir SCHWARTZ, 2006 ; voir également l'introduction et la conclusion très complètes de l'ouvrage dédié d'Isabelle Garabua-Moussaoui et Dominique Desjeux (in GARABUAU-MOUSSAOUI et DESJEUX, 2000, pp.11-29 et pp.233-242).

³ Voir BARTHES, 1967. Mais déjà, dans *Mythologies*, Roland Barthes posait les bases d'un argumentaire en faveur d'un imaginaire signifiant rattaché à la matérialité du monde des objets quotidiens (BARTHES, 1957, cf. également *infra* « Matériologie des plastiques », p.241).

⁴ BAUDRILLARD, 1968

⁵ PÉREC, 1965

développement de ce courant. Alors que jusque là, objets et pratiques de la vie quotidienne semblaient des éléments mineurs ou négligeables de la vie sociale, de nombreux auteurs vont se saisir de la question pour en faire surgir la centralité¹.

Ainsi, la sociologie et l'anthropologie des techniques, dans leur très large diversité, revendiquent presque toujours une forme d'héritage maussien, insistant sur ces *techniques du corps* à la base de nos relations avec les objets², allant « dans le sens d'un dépassement de Durkheim et de la préexistence du social »³. Ce sont ces techniques du corps qui effectuent le pont entre la matérialité technique et le champ psychique des représentations et de la compréhension du monde. Depuis une certaine approche ethnométhodologique⁴, privilégiant l'étude des actions à celle des représentations, à l'appel à la constitution d'une « anthropologie au singulier »⁵, insistant sur la singularité de sa relation avec chaque sujet, l'objet focalise une attention grandissante des sciences sociales dans leur multiplicité. Dans la célèbre théorie de l'acteur-réseau, l'objet devient ainsi un acteur « non-humain », qui, bien que dépourvu d'un langage articulé⁶, participe à la constitution d'un réseau socio-technique que la sociologie se doit de caractériser⁷. De fait, dans le champ de la recherche anglo-saxonne notamment, l'étude de l'objet tend à se structurer en une discipline à part entière, faisant de la « culture matérielle », le point d'articulation d'une théorie générale de la société⁸. Aujourd'hui, dans les sillons d'un Latour défendant une anthropologie symétrique, mettant fin à la séparation moderne entre les hommes et les choses, la question de l'objet est devenue centrale, et de très nombreux travaux témoignent ainsi, depuis une dizaine d'années, d'une véritable mode de l'objet, comme centre de gravité de l'investigation des sciences humaines et sociales.

¹ A l'endroit de la « vie quotidienne », Erving Goffman ou Michel de Certeau sont des références incontournables, initiateurs de traditions diverses, mais résolument tournées vers une mise en problème de la question du quotidien : cf. notamment GOFFMAN, 1959 ; ou DE CERTEAU, 1980.

² Cf. notamment MAUSS, 1936.

³ SCHWARTZ, 2006, p.59.

⁴ CONEIN *et al.*, 1993.

⁵ WARNIER, 1999.

⁶ CALLON, 1986.

⁷ LATOUR, 1997.

⁸ Ces *Material studies*, s'inscrivent très clairement dans la filiation des *Cultural studies*, en affirmant une approche résolument transversale des problèmes étudiés. Voir notamment les travaux de la revue *Journal of material culture*, éditée quatre fois par an depuis 1996, et, en France, *Techniques et Cultures* (fondée en 1983), dont les numéros 54-55 (2010), sont consacrés à une anthologie de la revue, intitulée *Material cultures*.

ÉTAT DES LIEUX D'UNE ABSENCE

Face à ce foisonnement, il est d'autant plus surprenant de constater le silence assourdissant des sciences sociales à l'endroit du déchet. Jean-Pierre Warnier affirme ainsi que : « *le déchet est scotomisé dans les sciences sociales. Il participe de l'impensé de la matérialité, mais aussi de la sidération intellectuelle devant l'ordure, l'innommable et l'inutile* »¹. Plus récemment, ce constat d'absence des déchets semble prolongé par Emmanuelle le Dorlot, qui dans un article appelant à une recherche « interdisciplinaire » sur la question, souligne simplement que « les déchets ménagers n'ont pas suscité l'enthousiasme des chercheurs »² et déplore la spécialisation de ceux qui commencent à exister, segmentant l'étude d'un objet résolument transversal.

Dans la fameuse « énumération biographique » constituant le cœur du texte fondateur de Mauss, seules quelques occurrences aux « soins du corps » d'une part, et aux « techniques de la consommation » d'autre part, viennent frôler le problème du déchet sans toutefois chercher à le caractériser³ : c'est comme si Mauss lui-même ne souhaitait pas s'attarder sur ces questions⁴. Les études plus récentes de microsociologie consacrées à la vie domestique semblent également faire preuve de cécité. On peut évoquer ici notamment les travaux de Kaufmann, qui n'évoque la poubelle qu'au moment de l'ouverture de son propos pour mieux l'évacuer dans la suite de son argumentation⁵. Du côté de l'approche socio-anthropologique, *la sociologie des techniques de la vie quotidienne* ne fait ainsi pas même état d'un questionnement concernant le déchet⁶. Dans les travaux résolument tournés vers les objets du quotidien, on ne retrouve jusqu'à très récemment pas ou peu de traces du champ détritique. La question de la consommation et de ses processus sociaux semble occuper tout l'espace, occultant ainsi les processus de désappropriation et d'abandon. En ce sens, le texte de Douglas et Isherwood, fondateur d'une véritable tradition de l'anthropologie de la

¹ WARNIER, 1999, p.157.

² LE DORLOT, 2004, *non paginé*.

³ Cf. MAUSS, 1936. A noter toutefois, les deux lignes elliptiques à propos de « *l'hygiène des besoins naturels* : Ici je pourrais vous énumérer des faits sans nombre » (*Idem*, pp. 382-384), laissant à ses successeurs, et autres lecteurs, le soin de réaliser eux-mêmes l'inventaire !

⁴ Pour autant, il semble ici impératif de souligner que malgré une quasi-absence du déchet et de sa conceptualisation dans l'œuvre de Mauss, sa réflexion canonique sur le *don* et plus précisément ici sur le *potlatch*, doivent apparaître comme des contributions incontournables pour cette enquête. Plus encore, l'attention portée à l'objet banal et sans valeur dans sa pensée de l'objet ethnographique reste une marque forte de la centralité de l'héritage maussien dans l'étude des déchets.

⁵ KAUFMANN, 1997.

⁶ GRAS *et al.*, 1992.

consommation, est exemplaire tant ses qualités intrinsèques parviennent à faire oublier l'absence pourtant problématique du pendant détritique de ce *monde de biens*¹.

Penser le déchet : de l'interdit à la transgression

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le déchet s'impose donc aujourd'hui comme un objet d'investigation relativement nouveau pour les sciences humaines et sociales. Ce constat reste étonnant dans la mesure où, très tôt, l'anthropologie associe les traces de tas d'ordures du néolithique, à des indices permettant de dater l'apparition des premières sociétés humaines sédentaires². Hormis dans les travaux de John Gregory Bourke sur les rites scatologiques³, et ceux, incontournables, de Mary Douglas sur la souillure⁴, le résiduel demeure un des oublis remarquables des sciences de l'homme. D'une manière générale, le processus excrémental, forme biologique première de la production du résidu, s'inscrit comme un signe de la présence du vivant. Italo Calvino, jouant d'une célèbre expression cartésienne, a ainsi décrit principe du « jeter » comme une marque indubitable de l'être : « Jeter est la première condition indispensable pour être, parce qu'on est ce qu'on ne jette pas »⁵.

Les racines philosophiques d'un interdit

Il est peu de dire que la philosophie est restée silencieuse quand à l'étude du déchet. De fait, jusqu'à très récemment, c'est comme si la tradition philosophique avait respecté religieusement les conseils de Socrate déconseillant à Parménide d'accorder une *Forme* à ces choses « *sans aucune valeur ou sans importance* », partageant ainsi la « peur de tomber dans quelque abîme de niaiserie et de [s']y perdre⁶ ». A l'inverse, la psychanalyse – discipline qui construit sa théorie à travers son ancrage dans la clinique – a très tôt fait du déchet, dans sa forme excrémentielle première, un objet de prédilection. C'est Freud qui, préfaçant en 1913 l'édition allemande des *Rites scatologiques* de Bourke, tente le premier d'expliquer ce silence vis-à-vis de la pensée du résiduel :

¹ Cf. DOUGLAS et ISHERWOOD, 1996.

² Cf. notamment LEROI-GOURHAN, 1989b, p.149 : « l'homme de Néanderthal vivait entouré des carcasses de son gibier qu'il repoussait pour se ménager un espace pour vivre. Le contraste avec les habitants des environs de 30000 est très frappant. (...) Tout l'espace est soigneusement entretenu; à l'extérieur se trouvent quelques amas de gros détritiques et, déversées sur la pente, les "poubelles", petits amas de cendres mêlés de débris de silex et de menus fragments d'os. Le premier point dans l'évolution où apparaisse la figuration est donc celui où l'espace d'habitat est abstrait du chaos extérieur. Le rôle de l'homme comme organisateur de l'espace y apparaît dans un aménagement systématique. »

³ BOURKE, 1891.

⁴ DOUGLAS, 1967.

⁵ CALVINO, 1990, pp.131.

⁶ PLATON, *Parménide*, p.94.

Il n'a pas été permis à la science de s'occuper de ces aspects proscrits de la vie humaine, en sorte que quiconque étudie de telles choses se voit considéré comme à peine moins "inconvenant" que celui qui fait réellement des choses inconvenantes¹.

Celui qui se risque à penser l'excrémentiel est ainsi promis au même sort que celui que réserve la civilisation à ses rebus. Il faut donc de la témérité pour s'attaquer à pareil objet. Or, Freud souligne que non seulement la psychanalyse et l'ethnologie « ne se sont pas retenues de transgresser ces interdits mais ont été capables en outre de nous apprendre toute sorte de choses indispensables à la connaissance de l'homme »² :

Si nous limitons ici à ce qui a été appris des fonctions excrémentielles, on peut affirmer que la principale découverte des recherches psychanalytiques résida dans ce fait que l'enfant humain se trouve contraint de répéter durant la première phase de son développement les variations d'attitude de l'humanité à l'égard des matières excrémentielles, qui ont vraisemblablement trouvé leur départ avec l'arrachement de l'homo-sapiens à la Terre-Mère.³

Dans ce texte, Freud insiste ainsi sur le caractère résolument culturel, acquis, du dégoût et du mépris de la merde. Le tabou devient ainsi le résultat d'un véritable apprentissage. « Sous l'influence de l'éducation, les pulsions coprophiles et les tendances de l'enfant prennent peu à peu la voie du refoulement, il apprend à les garder secrets, à en avoir honte et à ressentir du dégoût pour les objets eux-mêmes. »⁴ Plus loin, il souligne l'ancrage anthropologique de cette théorie en affirmant que « le folklore (...) est parvenu aux mêmes résultats que le travail psychanalytique. Il nous montre comment le refoulement des tendances coprophiles a été complètement réalisé parmi les différents peuples à des époques différentes »⁵.

A certains égards, plus qu'une pensée du déchet en tant que tel, la psychanalyse se consacre davantage à une investigation de *l'abject*. Les *Pouvoirs de l'horreur* de Julia Kristeva en demeure peut-être l'un des plus brillants témoignage. En affirmant que l'abject n'est ni sujet, ni objet, elle nous éclaire d'autant plus sur le statut particulier de ce qui est déchu :

De l'objet, l'abject n'a qu'une qualité - celle de s'opposer à je. Mais si l'objet, en s'opposant, m'équilibre dans la trame fragile d'un désir de sens qui, en fait, m'homologue indéfiniment, infiniment à lui, au contraire, l'abject, objet chu, est radicalement un exclu et me tire vers là où le sens s'effondre⁶.

¹ FREUD, 1913, p.33.

² *Idem*, Freud qualifie l'ethnologie par l'expression « étude du folklore ».

³ *Idem*.

⁴ *Idem*.

⁵ FREUD, 1913, p.34.

⁶ KRISTEVA, 1980, p.9.

En tant que forme possible de l'abject, le déchet se laisse difficilement saisir tant il est à la fois objet, pure passivité – autre chose que moi, jeté là, devant –, et sujet, acteur – il *me tire vers là où le sens s'effondre*. Aussi, pour dépasser cette ambivalence conceptuelle, faut-il peut-être tenter de se confronter davantage à la matérialité du déchet, plutôt que de s'évertuer à l'abstraire d'un réel duquel il tend déjà à être exclu. Le déchet ne saurait se résumer à la question, même passionnante, de l'abjection qu'il est en mesure de susciter. Il est donc nécessaire de réhabiliter la matérialité de la chose déchue comme objet d'investigation pour la philosophie. Mais, est-il seulement possible de penser le déchet afin d'en tracer les frontières ontologiques ?

Transgressions épistémologiques

Il faut attendre la fin de la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour que la philosophie rompe ce silence détritique. En 1997, François Dagognet, dans la continuité de son *Eloge de l'objet*¹, va le premier thématiser cette question du point de vue de la théorie de la connaissance². Dans la lignée d'un Bachelard défendant un *matérialisme rationnel*³ ou de Canguilhem et Foucault cherchant à « rematérialiser » le discours philosophique, Dagognet tente de réconcilier matérialisme et idéalisme à travers une vision résolument positive du déchet :

Pourquoi notre attachement au détritius ? Pourquoi le valoriser ? D'abord le philosophe ne doit pas se laisser imposer son jugement à partir des apparences ; il doit même se soucier des mouvements, sinon des déboires de la matérialité, le premier palier de l'être. A l'ignorer ou à le profaner, on compromet tout le reste, on mutile notre « vision du monde »⁴.

Ainsi, même si le déchet, la merde, s'associe parfois à un « moins que rien », il est un élément constitutif du monde que le travail de sommation philosophique ne saurait exclure sans manquer son objectif. Plutôt que d'insister sur ce qui rebute dans le rebut, c'est cette approche positive et panoramique du déchet que tente de prolonger Cyrille Harpet dans sa thèse pionnière⁵. Il propose notamment une analyse précieuse du champ sémantique du déchet, puis décline son investigation sur le mode de la trilogie : corps, ville, industrie. Ces trois axes constituent les trois modes d'existence du déchet, du corps, producteur excrémental, à l'industrie, qui s'inscrit alors tout autant comme le problème que comme la solution à l'envahissement détritique en cours. Mais, cette plongée dans les méandres techniques de la gestion du déchet vient alourdir le propos philosophique, qui semble parfois

¹ DAGOGNET, 1989.

² DAGOGNET, 1997.

³ Cf. BACHELARD, 1934.

⁴ DAGOGNET, 1999, p.209.

⁵ HARPET, 1999.

s'y noyer¹. De fait, il y a dans cette – récente – tradition française de la pensée du déchet, une forme d'enthousiasme de principe pour les technologies contemporaines de gestion du résiduel. Cet optimisme, somme toute relatif, s'inscrit peut-être comme une réaction à la façon dont on traite traditionnellement le déchet: la réhabilitation de l'objet d'investigation tend à s'inscrire comme une réhabilitation de ses dispositifs de gestion. Ainsi, le déchet est régulièrement abordé comme un « problème à résoudre », par le biais des techniques contemporaines. Il reste parfois enserré dans sa définition économique qui fige le concept là où justement il semblerait pertinent d'envisager ses débordements. La limite de ces travaux qui n'en demeurent pas moins d'une infinie richesse, est ainsi intimement liée à la permanente tentation de l'ontologie d'un déchet qui se refuse encore et toujours à une quelconque forme « d'en soi ». Comme le souligne John Scanlan, « l'acte de conceptualisation du déchet le transforme de fait en quelque chose d'autre. Il le domestique »². Aussi, chercher à penser le déchet pour lui-même, c'est peut-être déjà compromettre jusqu'à son existence.

Cette dernière réflexion semble pouvoir faire écho à la démarche philosophique d'un Georges Bataille se disputant avec la pensée totalisante de Hegel. Il y a chez Bataille une forme originale de pensée du déchet philosophique, cette *part maudite*, « irréductible au projet de Savoir absolu »³, qui force à « maintenir la pensée ouverte à une interrogation totale et désemparée »⁴. L'injonction à la *perte*, cette *loi universelle*, peut être lue dans sa résonnance avec la phrase de Calvino évoquée plus tôt : la perte, le déchu, comme signe indubitable de l'être. Mais là, le projet est plus radical : « voir le monde comme perte sans compensation de forces, cela revient au même que de le voir comme tout autre, comme déchet, comme surplus irrécupérable »⁵. En conditionnant l'activité de l'homme à ce « mouvement général de la vie », Bataille accorde une centralité à une pensée de *l'excès* qui se dérobe à la représentation et la rend impossible :

*Il y a dans la nature et il subsiste dans l'homme un mouvement qui toujours excède les limites, et qui jamais ne peut être réduit que partiellement. De ce mouvement, nous ne pouvons généralement rendre compte. Il est par définition ce dont jamais rien ne rendra compte, mais nous vivons sensiblement dans son pouvoir*⁶

A travers cette conception de l'excès, Bataille semble ainsi nous indiquer qu'il est certainement *impossible* de penser le déchet à travers le prisme de la raison. C'est précisément le projet de l'inventeur de l'*hétérologie* lorsqu'il en fait équivalent de la

¹ Il faut ici toutefois tempérer quelque peu ces réserves, tant l'ouvrage d'Harpert constitue une référence désormais incontournable de la question du déchet, et tant il s'efforce, déjà, de faire dialoguer des approches disciplinaires jusque là tenus séparées les unes des autres.

² SCANLAN, 2005, pp.14-15.

³ SASSO, 1978, p.32.

⁴ Idem

⁵ Ibid. p.173

⁶ BATAILLE, 1957, p.46

« scatologie », « science de l'ordure »¹ : cette science qui privilégie « le tout autre (...) depuis l'excrément jusqu'à l'objet sacré qui peuvent constituer une seule et même chose »². Le « tout autre » renvoie à ce dont le corps social ne peut supporter la présence immédiate, le contact direct : en rattachant les figures du déchet et du sacré, Bataille travaille « en deçà des limites qu'imposent le langage et la connaissance », il cherche à « forcer le langage, réintroduire au sein de la connaissance ce sur quoi il est fondé et ce à l'exclusion de quoi il se fonde »³. Aussi, à l'interdit socratique, il faut désormais adjoindre l'impasse épistémologique à laquelle toute tentative d'ontologie positive du déchet semble devoir aboutir. La philosophie, comme la psychanalyse, prises de façons séparées, ne sauraient prétendre, sans manquer leur objectif, à cette tentative d'unification d'un réel qui, précisément, questionne sans cesse ce problème de l'Un.

Faute de parvenir à le penser de façon satisfaisante, il reste nécessaire de comprendre ce qui constitue ici l'objet autant que le champ de la présente investigation. Pour ce faire, une plongée rapide dans l'historiographie scientifique, politique et sociale du déchet est inévitable.

Histoires du déchet

De la même façon qu'il semble impossible de stabiliser une quelconque ontologie du déchet, en raconter l'histoire se révèle être une tâche complexe⁴. Le déchet ne se laisse pas facilement saisir. Figure de l'oubli, il est compréhensible qu'il soit ardu d'en raconter la trajectoire propre. C'est donc d'abord à travers les dispositifs techniques de sa gestion qu'il a été possible d'écrire son récit. Dominique Laporte, dans sa célèbre *Histoire de la merde*⁵, ouvre ainsi son propos avec une référence à un édit « qui n'a pas jusqu'ici conservé les mêmes titres de gloire » que la célèbre ordonnance de Villers-Cotteret, parue seulement quelques mois plus tôt. En 1539, dans une série d'articles regorgeant de descriptions précises, François Ier invite ses sujets à modifier leurs pratiques de mise au rebut afin d'améliorer la salubrité de la « bonne ville et cité de Paris »⁶.

¹ Cf. BATAILLE, 1931, pp.61-62.

² HARPET, 1999, p.46.

³ *Idem*

⁴ Le problème de l'histoire du déchet sera développé dans l'ensemble du second chapitre : cf. *infra* « Chapitre 2 : Les temps du déchet », p.81.

⁵ LAPORTE, Dominique, *Histoire de la merde: prologue*, C. Bourgois, Paris, 1978.

⁶ Il est ici difficile de résister à la tentation de citer les premières lignes de cet Edit injustement méconnu : « *François, par la grâce de Dieu roy de France, scavoit faisons à tous presens et à venir que comme nous nous soyons aperçus suffisamment qu'en notre bonne ville et fauxbourgs d'icelle qui sont moult empirés, et tellement decheus en ruine et dommage, qu'en plusieurs lieux on ne peut bonnement aller à cheval, ni à charroy, sans très-grand péril et inconvénient, et avec ce icelle ville et fauxbourgs a esté tenue longtemps, et encore est si orde et si pleine de bouës, fiens, gravois et autres*

Si les poubelles et leur gestion sont un objet de préoccupation pour certains, et ce avant leur « invention » en France par le préfet éponyme, les premiers temps de l'histoire du déchet sont indissociables de l'apparition d'une forme de pensée de la ville et de son hygiène. En bref, on pourrait suggérer ici que l'on se met à « penser » le déchet dès lors qu'il commence à poser problème, et il serait ainsi trivial d'affirmer que c'est d'abord aux citadins qu'il s'impose comme tel, tant ce qui est mis au rebut semble constituer un frein au développement des villes. Pourtant, le résiduel est une source de nuisances diverses bien avant sa problématisation: les rues moyenâgeuses sont décrites comme des cloaques à ciel ouvert, qui déjà, indisposaient les nobles et s'imposaient comme une fatalité pour les plus nécessiteux ; plus tôt encore, on décrit l'existence de réceptacles en pierre le long de la façade des habitations romaines pour récolter les résidus de l'alimentation. Avant de préciser certains éléments de cette histoire technique du déchet¹, il semble donc indispensable de faire le point sur les travaux existants dédiés à l'histoire d'une notion qui n'a de cesse d'être redéfinie par les pratiques qui la génèrent.

Même si peu de monographies consacrées à l'histoire du déchet sont disponibles à ce jour, il faut néanmoins souligner le travail précieux de Catherine De Silguy² en langue française et de Susan Strasser³ en langue anglaise. Ces deux ouvrages insistent bien sur le caractère résolument dynamique de cette notion, tant le déchet est le fruit, autant qu'une des racines, d'un travail permanent d'organisation et de catégorisation de la société. Les deux auteures évoquent les origines ancestrales du principe de mise au rebut, et associent la réelle apparition du déchet et de son écriture, au développement des premières cités dans l'antiquité. Si les textes d'époque consacrés aux rebuts manquent, de nombreux récits font état d'une préoccupation grandissante à l'endroit de ces restes qui envahissent progressivement les villes. De fait, jusqu'au moyen-âge, la responsabilité de la gestion de ces résidus n'est pas clairement définie. Mais, très vite, on assiste à une répartition de cette

ordures, que chacun a laissé et mis communément devant son huis contre raison, et contre les ordonnances de nos prédecesseurs, que c'est grand horreur et très-grand déplaisir à toutes personnes de bien et d'honneur ; et font ces choses à très-grand esclandre, vitupere et destures humaines demourans et frequentans en nostre dite ville et fauxbourgs, qui par l'infection et punaisie des dites boües, fiens et autres ordures, sont encourues au temps passé sans cause ; et nous considerans qu'en toutes choses dessus dites, si comme exposé nous a esté par plusieurs gens de notre conseil et autres personnes notables, est très-grand besoin et nécessité de mettre briefvement provision et remède convenable pour le bon déroulement de nostre dite ville et fauxbourgs d'icelle, à laquelle avons affection singulière, comme celle qui est la principale et la plus notable de nostre royaume ; nous avons statué et ordonné, et par ces présentes statuons et ordonnons par édit perpétuel, stable, irrévocable, les choses qui suivent : », in LAPORTE, 1978, p.13.

¹ Pour une vue d'ensemble, cf. *infra*, « Chapitre 2 : Les temps du déchet », p.81 ; le chapitre s'organise autour de trois « moments » du déchet : « Le déchet pré-moderne » (p.87), « le déchet moderne » (p.105), et enfin « le déchet contemporain : un déchet durable » (p.120).

² Cf. DE SILGUY, 1996, rééd.2009

³ Cf. STRASSER, 2005

charge entre action publique et pratiques privées, organisation qui semble toujours d'actualité près d'un millénaire plus tard¹.

Hormis ces ouvrages affirmant contribuer de façon spécifique à une histoire du déchet, il apparaît que la très large majorité des travaux existants inscrit presque toujours la notion dans son historicité. Sans pouvoir détailler maintenant les détails fourmillants de cette passionnante histoire des rebuts, il s'agit de souligner que cette mise en récit de l'émergence d'une catégorie rattachée au résiduel est l'objet, non d'un débat – les auteurs évoqués ne se réfèrent que rarement aux travaux leur préexistant –, mais plutôt d'un désaccord. On pourrait simplifier la description de cette divergence en soulignant que la notion de déchet est tantôt définie sur le mode d'un invariant biologique et anthropologique², tantôt sur le mode déjà évoqué de la rupture, faisant du déchet l'objet d'une définition résolument culturelle, suivant autant qu'orientant les grandes dynamiques sociales³. Dans cette seconde catégorie, on retrouve notamment la défense latente d'une « invention moderne du déchet », rupture fondamentale pour les sociétés contemporaines, tant cette modernité du déchet apparaît caractéristique des rebuts matériels d'aujourd'hui⁴.

Pour autant, ces deux modes d'approches de l'histoire du déchet ne semblent en rien exclusifs : cette histoire là, comme beaucoup d'autres, s'impose bien dans une tension permanente entre continuité et rupture, entre définition ontologique et approche culturelle d'un même objet. Martin O'Brien, notamment, souligne que s'il y a du « même » depuis toujours dans le déchet, ce n'est pas tant que « le déchet est une chose et une chose seulement », mais plutôt qu'il « constitue une dimension riche, abondante et signifiante de la façon dont nous vivons (...), un composant capital de l'organisation sociale et de la compréhension culturelle »⁵.

Du déchet moderne ou l'émergence d'une nouvelle catégorie

Parmi les ruptures les plus marquantes, c'est donc très certainement la modernité du déchet qui semble, plus que toutes les autres époques du jeter, focaliser l'attention de la

¹ Dès 1184, notamment, Philippe Auguste, premier roi de France à s'occuper de l'insalubrité, ordonne de paver toutes les voies de Paris. Au bilan, seules deux artères furent pavées au Chatelet : « *Les bourgeois étaient responsables de la réalisation et de l'entretien du carreau [rues pavées] ; le prévôt et son adjoint, le « voyer de Paris », veillaient à la bonne exécution de ces tâches. Ainsi le nettoyage de la capitale fut considéré, à l'origine, comme une opération de police* » (DE SILGUY, 1996, pp.22-23)

² Cf. notamment HARPET, 1999 ; O'BRIEN, 2008 ; MELOSI, 1981 ; ou, à certains égards, DE SILGUY, 1996

³ STRASSER, 1999 ; BARLES, 2005, HAWKINS, 2005

⁴ C'est notamment l'excellent travail de Sabine Barles qui, déjà à travers son titre, *L'invention des déchets urbains*, apporte nombre d'arguments défendant l'apparition d'une catégorie du réel, produit d'un abandon, qui ne retrouve de place dans aucun cycle ; qu'il soit naturel ou productionnel (Cf. BARLES, 2005, et *infra* p.91 et suivantes)

⁵ O'BRIEN, 2008, p.10

littérature scientifique. C'est effectivement au cours d'un XIX^{ème} siècle de l'hygiénisme triomphant qu'apparaissent des pratiques de la mise au rebut toujours en vigueur aujourd'hui: au nom d'une urbanisation qui se voulait aussi « salubre » que « durable », il s'est agi notamment de parvenir à faire « disparaître » les déchets des villes, ces derniers étant plus que jamais accusés d'être le lieu d'origine des grandes épidémies mortifères.

Si certains auteurs – anglo-saxons pour la plupart – insistent sur l'avènement d'une « *culture du jetable* »¹, c'est qu'ils appuient leur histoire du déchet sur celle de l'émergence de la consommation de masse². Effectivement, dès le tournant du XX^{ème} siècle, notamment à travers l'apparition de nouveaux matériaux, susceptibles de se substituer aux emballages traditionnels – verre, papiers, cartons, métal–, les foyers occidentaux commencent réellement à prendre l'habitude « d'abandonner » ce qui était jusque là, réutilisé ou recyclé³. De même, de nouveaux produits, d'abord très spécifiquement destinés à la vie intime des femmes, ménagères ou non, font leur apparition et viennent très largement modifier le rapport quotidien des ménages aux biens de consommation, de l'achat à leur mise au rebut en passant par l'usage⁴. Le développement de ces produits de l'hygiène intime vont ainsi largement stimuler l'innovation au sein du système technique de fabrication de papiers et cotons, devenant de plus en plus « doux et résistants », à l'image des tissus jusque là usités. C'est ainsi le nettoyage des souillures corporelles et alimentaires qui constitue l'un des points d'entrée possible dans l'ère du tout jetable.

Mais, il serait trop réducteur de faire de la consommation le seul et unique facteur de l'apparition d'une « *civilisation de la poubelle* ». La mutation des systèmes de production et des relations entre villes et campagnes au cours du XIX^{ème} siècle restent des éléments incontournables de l'émergence de la définition moderne du déchet. L'invention du

¹ L'expression anglaise est « *throwaway culture* » se retrouve notamment chez STRASSER, 1999 ; LUCAS, 2002 ; HAWKINS, 2005.

² STRASSER, 1999, p.108 : « *The demise of the system that recycled waste materials from middle-class and even well-to-do households is an integral part of the history of American mass production and mass distribution at the end of the nineteenth century* ».

³ Cf. *infra* in Ch.2, « Le déchet moderne », p.105 et suivantes ; pour une étude détaillée de l'histoire des polymères de synthèse, in Ch.5, « Matériologie des plastiques », p.241 et suivantes, et plus spécifiquement autour de la question des « Déchets plastiques », p.259 et suivantes.

⁴ Susan Strasser décrit particulièrement bien l'épopée de la serviette hygiénique jetable « Modess » (qui reste aujourd'hui la marque la plus distribuée en Amérique du Nord), développée par Johnson et Johnson à partir du milieu des années 1920, aux Etats-Unis, à une époque où l'essentiel des femmes fabriquaient encore elles-mêmes leur « coton menstruel ». C'est à travers une étude de marché qui reste une référence dans le champ du marketing, qu'une certaine Lilian Gilbreth parviendra à convaincre la multinationale de développer une serviette hygiénique jetable, confortable à l'usage et disponible dans les rayons des premiers « supermarchés » (et non derrière le comptoir du pharmacien), dans le contexte d'une diffusion toujours plus grande des valeurs portées par un hygiénisme triomphant. (Cf. STRASSER, 1999, Ch. 4, « *Having and disposing in the New Consumer Culture* », pp.161-201)

« déchet » lui-même semble devoir ainsi être associé à cette rupture liée à la modernité technique. En effet, comme le souligne Sabine Barles :

l'un des traits caractéristiques de la ville de l'Ancien Régime est l'importance accordée au recyclage dans les pratiques urbaines et artisanales, si bien que la notion de déchet n'y a pas vraiment de sens¹.

Ainsi, il semble possible d'aller jusqu'à affirmer « l'inexistence du déchet et de l'eau usée dans la ville du XVIII^{ème} siècle » : « les termes de déchet et d'eaux usées n'apparaissent que très tardivement au XIX^{ème}, voire, seulement au XX^{ème}, pour les eaux usées »². De fait, y compris pendant les débuts de l'industrialisation, récupération et recyclage organisent largement les rapports à la matérialité déchuée en milieu urbain. « L'analyse et l'exploitation du cycle des matières ont en effet été déterminantes au cours de la première révolution industrielle et se sont traduites par une organisation de leur circulation, de la maison à la rue, de la rue et de la fosse d'aisances à l'usine ou au champ »³.

Parmi les éléments qui ont contribué à la fin de ce système d'échange permanent entre villes et monde agricole, il faut notamment souligner l'abandon progressif des boues urbaines dans la fabrication de produits fertilisants, au profit des engrais chimiques alors naissants, ces boues étant chaque jour ou presque davantage souillées par des résidus non-organiques de plus en plus nombreux⁴. Par ailleurs, la récupération portée par le milieu informel, alors véritable catalyseur de l'émergence de l'industrie en Europe, sera elle-aussi abandonnée, non sans provoquer une très forte résistance des *travailleurs du déchet* d'alors, contre l'institutionnalisation du ramassage des ordures⁵. Enfin, l'omniprésence, déjà évoquée, d'un *ethos* hygiéniste est là aussi systématiquement évoquée par les historiens du déchet, notamment pour tenter d'expliquer en quoi cette rupture moderniste s'inscrit elle aussi dans le temps long des mutations culturelles. Les travaux de Georges Vigarello et d'Alain Corbin sont d'ores et déjà des classiques dans ce champ de l'histoire sociale et culturelle de l'hygiène et des perceptions, d'une infinie richesse pour l'investigation actuelle⁶.

¹ BARLES, 1999, p.256

² BARLES, 2005, p.6

³ BARLES, 2005, p.259

⁴ Nous y reviendrons longuement dans le chapitre 2, *cf. infra* p.98 et suivantes. Nous avons également consacré une partie importante d'un travail précédent à cette question de la mutation du modèle agricole péri-urbain (*Cf. MONSAINGEON, 2009, pp.31-33*) ; il faut également citer ici, de nouveau, le travail de Sabine Barles, le plus complet à ce jour sur la question : BARLES, 2005, et plus spécifiquement pp.68-71.

⁵ Pour davantage de précisions sur le travail de chiffonnage à la fin du XIX^{ème} siècle, *cf. infra* p.95 ; pour l'histoire de la résistance des chiffonniers à l'apparition de la poubelle, *cf. infra* p.106 et suivantes : « Enfermements », et plus précisément à partir de la page 110.

⁶ Voir notamment, VIGARELLO, 1985 et VIGARELLO, 1993; et CORBIN, 1982 et CORBIN, 1984.

Admettant la pertinence de cette rupture moderne dans l'histoire du déchet¹, on pourrait ainsi résumer de façon très schématique cette histoire du détritique en distinguant trois « moments » du jeter. Le premier, pré-moderne, se laisse décrire comme celui où « le déchet n'existe pas », dans la mesure où les matières déchues d'alors retrouvent toujours une place dans les cycles de production, ou plus directement, dans le cycle du vivant. Le second serait celui d'une modernité qui fonde la gestion du déchet comme un processus de confinement et de stockage du résiduel, concédant de fait une catégorie autonome au déchet sur le mode de sa disparition. Le dernier de ces moments, enfin, serait ainsi celui des sociétés contemporaines, préoccupées par le « traitement » et la « valorisation » industrielle des rebuts².

Ce que ce rapide tour d'horizon des histoires du déchet semble laisser entrevoir, c'est que même si le déchet s'inscrit dans une forme de permanence tant biologique, qu'anthropologique, la modernité semble avoir largement participé à son invention comme catégorie du réel, à part entière. Ce n'est qu'à partir de cette invention du déchet qu'il semble possible d'appréhender le concept et les pratiques qui le génèrent, tant jusque là il ne se laissait penser que comme moment éphémère du cycle du vivant, ou comme étape de la chaîne de production. Autrement dit, avec l'avènement d'une certaine modernité, « *pour la première fois dans l'histoire humaine, la mise au rebut fût séparée de la production, de la consommation et de l'usage* »³. Cette relative autonomisation du rebut vis-à-vis des champs à partir duquel il semble pourtant émerger va très certainement accompagner l'avènement d'une pensée du déchet comme problème, en tant que tel. Si quelque chose de l'ordre de la séparation semble toujours avoir lieu lorsque l'on jette, il faut ainsi souligner que l'époque moderne semble avoir elle-même jeté le déchet en dehors des champs traditionnels de la pensée et des activités humaines. Même si cette mise à part du déchet semble avoir bénéficié à son autonomie et donc, à sa problématisation, elle a peut-être également favorisé son oubli, sur le mode d'un déni nécessaire à l'épanouissement de la modernité.

Des déchets et des hommes

70'-80' : la naissance du déchet comme problème pour les sciences sociales

La fin des trente glorieuses et le début, en Europe essentiellement, du « débordement » de certaines décharges péri-urbaines expliquent peut-être l'apparition d'une pensée culturaliste du déchet. Dans le même mouvement, au tournant des années 1960, le

¹ C'était, notamment, le propos principal de notre précédente réflexion sur le déchet (Cf. MONSAINGEON, 2009).

² Nous reviendrons en détail sur ce découpage historique à l'occasion du chapitre suivant consacré à l'histoire technique des déchets. (cf. *infra* p.81 et suivantes).

³ STRASSER, 1999, p.109

développement de l'écologie, qu'elle soit scientifique ou politique, contribue certainement à faire de toutes les formes possibles de pollution le lieu d'une préoccupation grandissante dans l'opinion publique. Le « problème du déchet » se laisse ainsi d'abord décrire par la critique naissante de la société de consommation. Baudrillard, le premier, fait du *gaspillage* le versant indissociable de l'*abondance*. Dans l'esprit de Douglas, il tend à démontrer que ce gaspillage ne doit pas forcément être perçu comme une dysfonction, mais peut prendre une « *fonction positive, relayant l'utilité rationnelle dans une fonctionnalité sociale supérieure (...); le surcroît de dépense, le superflu, l'inutilité rituelle de la « dépense pour rien » devenant le lieu de production des valeurs, des différences et du sens* »¹. Il ne s'agit donc pas, en premier lieu, de faire du déchet le responsable des crises émergentes, mais déjà il peut-être abordé comme un problème pour les sociétés contemporaines : le lieu problématique d'une accumulation morbide confinant à la saturation des espaces civilisés.

C'est à la suite des premiers chocs pétroliers et avec l'apparition d'une définition juridique du déchet² que celui-ci commence réellement à être problématisé. Les travaux du Club de Rome et le célèbre rapport Meadows pointent dès 1972 le problème de la limitation des ressources naturelles, invitant clairement les lecteurs à s'interroger sur la question du devenir des rebuts matériels de la consommation quotidienne³. C'est dans cette décennie que les travaux fondateurs de Michael Thompson, aux Etats-Unis et de Gérard Bertolini, en France, inaugurent, à proprement parler, le champ d'investigation détritique pour les sciences humaines et sociales. Dans un premier temps, cette investigation est ainsi l'affaire des sciences économiques. L'approche très théorique de Thompson⁴ se propose notamment de distinguer les biens éphémères, dont la valeur économique diminue avec le temps, et les biens durables, qui suivent le mouvement inverse. Entre ces deux catégories, vient s'immiscer celle du déchet, qui d'un côté prolonge la vie des biens matériels et de l'autre, peut constituer un berceau pour les biens durables. Les premiers travaux de Bertolini⁵ se consacrent, pour leur part, à une socio-économie du déchet, appréhendé non comme une fatalité, mais comme ressource potentielle pour les mondes économiques, industriels et sociaux. Dans ces années soixante-dix marquées par une certaine mode de la prospective en sciences sociales⁶, la volonté affichée par ces auteurs de proposer des solutions à la « crise du déchet » tend à faire

¹ BAUDRILLARD, 1970, p.49

² En Europe, 1975 est très clairement l'année qui voit apparaître la question du déchet. Le 15 juillet 1975, notamment, la Directive 75/442/CEE du Conseil Européen relative aux déchets est promulguée, ouvrant ainsi le ballet de la transcription juridique de la directive dans l'ensemble des Etats membres (Cf. notamment *supra* p.25 et suivantes, « Constellations sémantiques du déchet »).

³ Cf. MEADOWS, 1972, et *infra*, p.125 et suivantes : « Le « tournant » des années 1970 ».

⁴ THOMPSON, 1979.

⁵ BERTOLINI, 1977 ou BERTOLINI, 1978.

⁶ Pour une critique contemporaine de cette mode de la « prospective », il faut ici évoquer l'ouvrage particulièrement fertile d'Alain Gras, appelant à une prise de distance avec ces pensées d'un futur qui se voit bien souvent plus façonné que réellement décrit par ces travaux (Cf. GRAS, 1979).

disparaître les qualités réelles de leurs réflexions sous un propos par trop utilitariste¹. Très vite, d'autres disciplines se consacrent à la question, s'inscrivant dans cette même perspective, motivée, nous semble-t-il par la volonté de résoudre « le problème du gaspillage »: en géographie, notamment, les travaux d'Alain Tauveron restent des références solides².

En France, l'année 1975 constitue un tournant décisif pour le déchet, car l'apparition d'une définition légale, aussi floue soit-elle, confirme bien l'émergence d'une catégorie autonome, que les sciences humaines et sociales sont alors invitées à penser. De fait, si beaucoup de travaux se consacraient jusque là à la question de la gestion de l'eau notamment, le déchet s'impose comme un nouveau problème à défricher, une gigantesque « décharge » à fouiller. Mais, c'est à partir de la mise en œuvre des politiques publiques de rationalisation de la gestion des déchets que l'on peut constater la multiplication des publications, thèses et autres ouvrages collectifs, destinés à combler cette béance à l'endroit de la pensée du résiduel.

90'-00' : Des politiques publiques qui stimulent une recherche de commande

À la fin du XX^{ème} siècle, ainsi, on publie essentiellement des travaux de commande, à des fins applicatives. En France, à travers les multiples initiatives de l'ADEME notamment, si de nombreuses publications sont diffusées aux décideurs politiques et industriels dès le début des années 1990³, on ne peut pas, à proprement parler, les considérer comme de véritables travaux d'investigation et de défrichage. Même s'ils comportent toujours un volet sociologique, l'approche y est résolument technique. Ces écrits « d'aide à la décision » visent à améliorer les dispositifs existants ou en train d'être mis en œuvre, et décrivent, par exemple, « les motivations et les pratiques des usagers de l'apport volontaire », afin d'améliorer les performances du système technique. Loin de parvenir à y être reconnu comme un objet d'investigation scientifique, le déchet est un objet pour la recherche « appliquée », recherche de commande, et ne constitue que rarement le lieu d'un désir d'investigation de la part des chercheurs.

¹ Il faut ici néanmoins souligner que les travaux de Gérard Bertolini notamment vont, par la suite, très clairement se détacher de cette perspective pour venir questionner des champs aussi divers que celui, par exemple, de la création artistique contemporaine (voir notamment BERTOLINI, 2002, BERTOLINI, 2006, BERTOLINI, 2011).

² Voir notamment TAUVERON, 1984.

³ Voir par exemple, CHALOT, 1990 et l'ensemble des rapports dédiés aux déchets sur le site internet de l'ADEME, publiés depuis 1993 et accessibles [en ligne] <http://www.ademe.fr/publications> [consulté le 21/10/2013]. Plus généralement, il faut ici évoquer les travaux de référence de l'INSEE, dans le cadre de l'*Enquête permanente sur les conditions de vie* (EPCV) : en 1998 et 2005, l'enquête sur les *Pratiques environnementales des ménages* constitue, souvent une référence statistique incontournable. Michelle Dobré, notamment, dans son *Ecologie au quotidien*, établit une lecture documentée de ces travaux, dont les résultats constituent des points de départ quantitatifs à une analyse résolument critique et qualitative (Cf. DOBRE, 2002)

Il faut ici évoquer les travaux du CREDOC¹, qui constituent les rares éléments d'analyse qualitative pour une recherche résolument orientée vers l'investigation statistique. Ici, le déchet n'est pas ou peu problématisé, et les chercheurs se consacrent avant tout à la performativité des usagers. Il s'agit ici de sciences sociales « embarquées », au service de l'étude de l'acceptabilité des techniques innovantes. A ce titre, l'état de l'art proposé par Gérard Bertolini en 1996, à destination d'un public résolument technicien, est exemplaire tant il privilégie strictement ces approches tournées vers les études comportementales d'une part et celles consacrées aux « représentations et logiques d'acteurs »². Dans la plupart de ces travaux, on y recycle la description des phénomènes de « NIMBY »³, soulignant les résistances des habitants et autres associations de protection de l'environnement confrontés à l'installation d'infrastructures de gestion des déchets - incinérateur ou centre d'enfouissement technique pour l'essentiel. Même si les textes évoquant ce phénomène n'en font pas toujours un usage péjoratif, l'usage du terme inscrit néanmoins le propos dans une perspective applicative, en tentant de décrire des solutions – parmi lesquelles la concertation préalable des populations concernées ou la mise en place de réunions d'information – permettant de dépasser ce « frein comportemental au développement technique ».

Pour éviter de sombrer ici dans la caricature, il faut toutefois citer certaines recherches qui échappent à cette visée strictement utilitariste, bien qu'étant eux-mêmes, les fruits de commandes publiques. C'est le cas du rapport très riche de Lhuilier et Cochin. Réalisé pour le Ministère de l'Environnement, remanié et publié en 1999⁴, cet ouvrage, qui s'inscrit dans le champ de la sociologie clinique, témoigne d'un réel effort pour explorer « l'imaginaire associé aux déchets et la construction de cet objet comme problème de

¹ Le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), financé pour partie par l'Etat, publie régulièrement des études sur les pratiques de mise au rebut. Récemment, celles-ci ont été intégrées aux études sur les pratiques dites « environnementales », cf. le rapport très cité de Bruno Maresca (MARESCA et POQUET, 1994) ou plus récemment, celui de Sandra Hoiban (HOIBAN, 2010).

² BERTOLINI, 1996, pp.3-9.

³ L'expression « *Not In My BackYard* », ou « pas dans mon arrière-cour », est datée des années 1980, et reste associée à Walter Rogers, de l'*American Nuclear Society* (une association de promotion, de *lobbying*, de l'industrie nucléaire aux USA), à propos des résistances liées à l'installation des centrales nucléaires et des infrastructures de stockages des déchets radioactifs. Des travaux très nombreux sont depuis consacrés à la question, mais faut toutefois citer ici les articles importants de Denise Jodelet (JODELET *et al.*, 1997), sur les représentations du déchet dans le cadre de ces phénomènes « NIMBY » ; et celui particulièrement critique de Danny Trom (TROM, 1999), réfutant la dimension « militante » de cette expression. On peut également penser aux remarques concises à l'endroit de l'effet NIMBY, mais particulièrement éclairantes de Denis Duclos, dès 1992 : « on a affaire à une volonté hystérique de conserver un environnement « propre » et familier, de le maintenir à la surface d'un monde lui-même en constant péril d'être « avalé » par les forces de l'adversité, de la pauvreté, de l'étrangeté, curieusement assimilées à la « nature perdue » du calvinisme (...) ce sentiment de culpabilité dans l'opulence a certainement à voir également avec un sentiment de culpabilité quant à cette opulence, et au coût de son maintien ». DUCLOS, 1992, p.50.

⁴ LHUILIER et COCHIN, 1999.

société »¹. Mais là encore, il ne s'agit pas de s'intéresser au rebut lui-même, mais au « procès d'expulsion-exclusion qui le définit »².

Le tri sélectif : un dispositif technique qui focalise l'attention

Lancées en Europe au tournant des années 1990, les politiques publiques de gestion des déchets ménagers organisent la mise en place de la collecte sélective « à la source ». C'est la question de l'implication de l'ensemble des usagers dans ce dispositif technique qui va essentiellement focaliser l'attention des recherches. La place prépondérante du dispositif sociotechnique dans l'approche du déchet semble pouvoir se confirmer avec une série de travaux réalisées à la fin des années 1990 par quelques chercheurs parmi lesquels Rémi Barbier³, Yannick Rumpala⁴ et Florian Charvolin⁵. Ces auteurs soulignent notamment les conséquences pour l'utilisateur de l'intervention publique sur une pratique domestique quotidienne. On y retrouve bien souvent des références à la pensée de Foucault, insistant sur la dimension « disciplinaire » du dispositif, de cette normalisation en cours des gestes et des savoirs :

Il peut être tentant également de faire référence à l'« investissement politique des corps » si bien décrit par Foucault (1975) à propos de la mise en place de la société disciplinaire, combinaison d'extraction de comportements et de production de savoirs normalisants, quand bien même l'appel à la responsabilité individuelle et collective et l'assentiment qui peut en découler adouciraient le versant coercitif du changement⁶.

Mais, c'est très certainement la proximité de ces travaux avec les réflexions de Latour et Callon sur la façon dont l'état des choses est intimement lié à l'état des personnes, qui caractérise le mieux ces recherches, demeurant d'une grande actualité⁷. Dans le même esprit, il faut également convoquer ici les écrits anglo-saxons, offrant des perspectives critiques comparables, mais qui s'inscrivent davantage dans le champ de la réflexion environnementale. Très rarement évoqués dans la littérature francophone, ils sont pourtant parfois antérieurs à ceux cités plus tôt⁸. L'article de Chappells et Shove, notamment, décrit la poubelle non comme un simple réceptacle à ordures, mais comme élément intrinsèque d'un

¹ LHUILIER et COCHIN, 1999, p.16

² *Idem.*

³ BARBIER, 1996, LAREDO et BARBIER, 1999, ou encore, l'article célèbre consacré à « la fabrique de l'utilisateur » : BARBIER, 2002.

⁴ Cf. notamment RUMPALA, 1999, article qui sert de point d'opposition et de critique à Rémi Barbier dans son article de 2002.

⁵ CHARVOLIN, 1998.

⁶ BARBIER, 2002, p.44

⁷ De fait, Rémi Barbier comme Florian Charvolin inscrivent notamment leur réflexion dans le cadre théorique proposé par Michel Callon et Bruno Latour notamment, souvent résumé sous l'appellation « Théorie de l'Acteur Réseau ».

⁸ Sans pouvoir être en aucune façon exhaustif, il faut évoquer ici GANDY, 1994, et TAMMEMAGI, 1999 parmi les références les plus fréquemment citées dans les recherches anglo-saxonnes.

système qui vise à protéger les consommateurs des preuves de leur consommation¹. Or, même si ces travaux proposent des pistes pertinentes et fertiles pour la compréhension des enjeux politiques et sociaux qui se jouent à l'endroit de cette *fabrique de l'usager*², la caractérisation de l'objet d'étude est bien souvent éludée, et le déchet comme champ d'investigation se résume à son simple dispositif technique : il reste très largement l'absent, le dénié, du dispositif étudié, *cette fleur absente de tous bouquets*.

Lorsque ce n'est pas sur le dispositif technique, les travaux existants insistent davantage sur les différents acteurs du déchet : du jeteur, à l'éboueur, en passant par le responsable de l'usine d'incinération. Il faut citer ici les travaux coordonnés ou présentés par Dominique Desjeux : à la suite d'une étude déjà évoquée sur l'objet banal³, il postface l'ouvrage collectif dirigé par Magali Pierre consacré à la question du déchet⁴. Ces travaux s'intéressent au statut du déchet : appréhendé tant comme médiateur des sphères publiques et privées que comme centre de gravité de nombreuses relations sociales, le résiduel semblant déjà à même de constituer un champ d'investigation original pour l'étude des sociétés contemporaines. Or, si la question des relations entre territoires et pratiques du déchet est bien abordée, l'essentiel du propos demeure centré sur le trieur ou plus généralement sur le jeteur, et ne prend que ponctuellement en considération la question de la matérialité de l'objet déchu et de ses territoires d'accueil⁵. Dans ce champ de l'étude spécifique des acteurs, l'ouvrage collectif dirigé par Delphine Corteel et Stéphane Le Lay et consacré aux *travailleurs du déchet* se propose de faire un tour d'horizon très complet de la condition des hommes qui sont confrontés, au quotidien, à la gestion des rebuts⁶. Cette publication qui se rattache davantage au champ de la sociologie du travail qu'à une quelconque sociologie de l'environnement, semble pouvoir faire écho aux très nombreuses monographies sociologiques et anthropologiques rendant compte de la vie de ces éboueurs et autres chiffonniers des temps modernes sur telle ou telle décharge à travers le monde, ainsi que sur les modes de gestion locaux, parfois vernaculaires, révélant des conflits politiques souvent passionnants⁷. Cet ensemble dressant un tableau ethnographique global particulièrement

¹ CHAPPELLS et SHOVE, 1999, pp.267-280.

² Cf. BARBIER, 2002.

³ GARABUAU-MOUSSAOUI et DESJEUX, 2000.

⁴ PIERRE, 2002. Cet ouvrage pionnier est parmi les tous premiers à thématiser la question détritique du point de vue de l'ethnographie des jeteurs.

⁵ Il faut toutefois nuancer ici notre propos en évoquant la contribution de Claire Grygiel (GRYGIEL, 2002), composant le chapitre 6 de ce dernier ouvrage. En focalisant sa réflexion autour de l'oubli qui caractérise le geste de mise au rebut, Claire Grygiel rejoint très largement nos analyses à l'endroit des dispositifs domestiques de gestion du résiduel (cf. *infra* p.205 et suivantes « La poubelle et l'oubli » et plus particulièrement, *infra* p.220 « Des gestes routiniers aux rites »).

⁶ CORTEEL et LE LAY (Dir.), 2011.

⁷ Sans pouvoir citer ici l'ensemble des monographies existantes, il reste possible d'évoquer un certain nombre de ces travaux dont le nombre semble actuellement ne cesser de croître (notamment pour les monographies consacrées aux pays émergents) : HARPET, et LE LIN 2001 (pour une ethnographie de la décharge d'Antananarivo à Madagascar) ; ÉYÉBIYI, 2010 (pour son analyse de la gestion des

foisonnant, nous avons pris le parti de se saisir de cette abondance existante pour nourrir, à l'occasion, notre réflexion propre, qui, il faut déjà le souligner, n'aurait pu se satisfaire d'une approche située, aussi multiple eut-elle été¹.

Par-delà la catastrophe : pour une réflexion transversale sur le présent du déchet

Au bilan de ce tour d'horizon qui ne saurait prétendre à une parfaite exhaustivité, là où beaucoup semblent encore déplorer l'absence quasi-totale de travaux sur la question détritique, l'abondance récente des publications évoquées doit mettre en doute, aujourd'hui, ce statut d'impensé². Pour autant, il ne s'agit pas de parler d'un réel regain d'enthousiasme : les déchets continuent d'être marqués par la part d'abject qui les caractérise. Aussi, il apparaît que pour pallier le caractère rebutant du déchet, les recherches préfèrent tourner autour : tantôt du côté des dispositifs techniques – les systèmes de gestion des déchets, de la poubelle aux incinérateurs et les conflits qu'ils génèrent au plan local –, tantôt du côté de ses acteurs – trieurs, jeteurs, éboueurs et autres glaneurs. L'objet déchu semble fuir autant qu'être fui lorsqu'il s'agit de l'étudier. L'écueil principal de ces travaux est, pour schématiser, de n'avoir pas su prendre au sérieux les déchets, notamment dans les problèmes qu'ils posent sur le plan écologique. Cette critique est celle que se propose d'effectuer Martin O'Brien lorsqu'il récuse ainsi jusqu'à l'existence d'une « *crise du déchet* »³. Car celle que les dispositifs techniques contemporains de gestion des rebuts cherchent à résoudre – en faisant « disparaître » ou en « traitant » les rebuts – occulte le problème dans ses dimensions tant écologiques que sociales : autrement dit, ce que nous allons qualifier de macro-système de second ordre de

déchets au Bénin); BONJEAN, 2011 (notamment pour son ethnographie des *catadores* du Brésil) ; TCHUIKOUA, 2011 (autour de la question du lien entre déchets ménagers et développement durable au Cameroun); CISSÉ, 2012 (pour la partie ethnographique de l'ouvrage consacrée à la décharge de M'Beubeuss, à Dakar, Sénégal), GUITARD, 2012 (pour son ethnographie des tas d'ordures dans le contexte de deux villes moyennes du Cameroun, ou enfin, GIRARD, 2012 (pour l'ethnographie du conflit récent autour de la mise en place d'un incinérateur à Fos-sur-Mer).

¹ Cf. *infra* p.67 et suivantes « Questions de méthode », et plus spécifiquement pour une défense d'une approche « multisite » dans l'étude des dispositifs du déchet, cf. *infra* p.76 et suivantes, « Territoires : le sociologue en activiste circonstancié.

² Dans la littérature scientifique francophone, cette abondance est telle, notamment depuis 2009, année où a commencé cette thèse, du fait de la dynamique initiée par le programme de recherche « Déchets et Société » de l'ADEME, que toute prétention à l'exhaustivité serait ici aussi vaine que présomptueuse.

³ O'BRIEN, 2008, p.169 et suivantes : « Conclusion ».

gestion des déchets¹ dénie en premier lieu, c'est le caractère impératif, incontournable, du déchet.

Plus encore, même si cet objet protéiforme semble particulièrement bien convenir à des réflexions transversales, il faut constater que, dans la grande majorité des travaux évoqués, cet appel au métissage disciplinaire n'est pas satisfait. Pourtant, cette transversalité est un des enjeux principaux de notre recherche : pour rendre compte des dimensions sociales, techniques et écologiques du déchet, le cadrage disciplinaire reste un élément problématique. Au risque de recréer un chaos comparable à celui d'un tas d'ordures, une des ambitions de ce travail consistera donc à faire tenir ensemble des discours, des points de vue, des approches scientifiques et des objets, qui, traditionnellement sont tenus séparés les uns des autres. En ce sens, divers ouvrages collectifs publiés à la fin des années quatre-vingt-dix témoignent de cette nécessité d'aborder le déchet dans sa plurivocité².

Parmi les précurseurs de l'ouverture d'un dialogue interdisciplinaire, il faut ici évoquer, ici l'approche « archéologique » de William Rathje, aux Etats-Unis, et de Jean Gouhier, en France³. En se proposant de faire des déchets des traces, en négatif, de l'activité sociale, ils posent les premiers jalons d'un appel à une appréhension transversale des rebuts, fondée toutefois sur cette empiricité, résolument locale, qui demeure indépassable. Il s'agit dès lors d'accorder aux objets eux-mêmes – et non aux dispositifs techniques qui les encadrent – une vie propre, signifiante, de les prendre au sérieux, au présent, toujours. La rencontre entre l'archéologie et l'anthropologie, la sociologie ou la géographie permet d'enrichir la compréhension de ce qui se joue dans, avec et à travers nos déchets : il s'agit, en bref, de souligner que si les objets ont une vie, il demeure essentiel d'investiguer là où celle-ci semble pouvoir s'achever.

Nous retiendrons ici deux auteurs qui, à travers leurs travaux centrés sur les objets déchus, participent très largement à l'émergence d'une « anti-discipline » faisant du déchet un objet d'investigation original pour les sciences humaines. Se rattachant volontiers au champ des *cultural studies*, Gay Hawkins, tout d'abord, propose une réflexion centrée sur les rebuts pour y révéler la multiplicité des *ethos* qui y sont rattachés⁴. S'intéressant plus précisément aux déchets contemporains, elle décline trois de leurs dimensions: *distance*,

¹ La dernière partie du chapitre 2 du présent travail est consacrée à la description des principaux enjeux propres à la constitution d'un macro-système technique du déchet (*Cf. infra* p.120 et suivantes « Le déchet contemporain : un déchet durable. Vers un macro-système technique de second ordre »)

² Il faut évoquer ici le précieux ouvrage dirigé par Jean-Claude Beaune, présenté comme la publication émanant d'un colloque coordonné par Cyrille Harpet (*cf. BEAUNE, 1999*). On peut, dans le même esprit, convoquer ici l'ouvrage coordonné par Martine Tabeau et Grégory Hamez ayant le grand mérite de faire se rencontrer des travaux de géographes, d'historiens de l'art et autres juristes, autour de cet objet protéiforme qu'est le déchet (TABEAU et HAMEZ, 2000).

³ RATHJE et MURPHY, 1993 et GOUHIER, 1988

⁴ HAWKINS, 2005.

jetabilité et déni. Critiquant les effets pervers d'une « moralisation » en cours du jeter, elle choisit de présenter une série de biographies de déchets, afin d'y décrire leurs implications sociales, techniques ou environnementales. C'est à partir de cette façon de « prendre au sérieux » les déchets qu'elle finit par y déceler une complexité fertile, qui éclaire tant les modalités d'organisation sociale que la seule présence abondante des rebuts semble engager, que l'ambivalence des représentations qui leur sont associées. Cet appui sur la *matérialité vibrante*¹ des déchets constitue ainsi une perspective indispensable à la présente recherche.

John Scanlan², à l'inverse, n'insiste pas sur la matérialité : son essai philosophique n'échappe pas aux remarques déjà effectuées concernant l'absence matérielle des rebuts dans les sciences sociales. Il s'intéresse moins aux décharges ou aux déchets, qu'aux représentations et à l'histoire des idées. Pourtant, si l'on peut déplorer ce détachement vis-à-vis du caractère éminemment tangible du déchet, le propos demeure d'un grand intérêt tant il réactive les enjeux liés à l'indicible du déchet, à son impossible saisie rationnelle, déjà évoqués autour de la pensée de Bataille. En tachant d'appliquer aux phénomènes de mise au rebut la réflexion freudienne sur « *l'inquiétante étrangeté* », Scanlan invite à comprendre les déchets comme des « *remainders* », des « *restes* » qui nous renvoient perpétuellement à cette insupportable corruptibilité du vivant : nos tentatives pour gérer, traiter, et « recycler » ces déchets constituant ainsi autant de méthodes pour mettre en œuvre un nécessaire déni de mortalité tant des hommes que des civilisations qu'ils s'évertuent à bâtir.

Pour conclure, on peut souligner qu'un des modes d'invention de cette transversalité dans l'étude de *ce qu'il reste* est à observer dans la façon dont ces objets incertains semblent inviter de nombreux penseurs à la rêverie ou à d'autres déambulations théoriques. Lorsqu'il meurt en 2005, l'anthropologue Pierre Sansot, *le gitan, l'Indien*, laisse un manuscrit inachevé consacré aux restes. Dans l'ouvrage publié quelques mois après sa mort, la question centrale de ce texte fragmentaire demeure ouverte : « comment mordre sur le reste, c'est-à-dire sur les frontières de tout ce qui n'est pas moi et me serre de si près ? »³. D'une façon assez différente, dans *Le Mal Propre*⁴, Michel Serres part d'une réflexion sur la production détritique des hommes comme moyen d'appropriation du monde. A la façon dont les autres animaux « marquent leur territoire » par l'excrémentiel, les hommes polluent pour s'approprier la terre. Dans cette traversée poético-philosophique faisant appel à des champs disciplinaires souvent tenu séparés les uns des autres, l'ouvrage ne prétend en rien bâtir le

¹ Il s'agit ici de faire référence aux travaux de Jane Bennett sur la matérialité, qui ont très largement inspiré le travail de Gay Hawkins. (Cf. notamment : BENNETT, 2009). Dans ces travaux, on retrouve une influence importante d'une pensée post-structuraliste, particulièrement critique à l'endroit de la distinction sujet/objet, lui préférant celle entre humains et non-humains.

² SCANLAN, 2005.

³ SANSOT, 2006

⁴ SERRES, 2008

pont qui réunirait les deux rives d'un hypothétique *passage du nord-ouest*¹, mais, pourtant, il invite le lecteur à faire l'exercice du pas-de-côté, afin de porter une attention à la fois bienveillante et curieuse pour ces objets que nous avons placé au cœur de notre investigation.

*Avons-nous commis, en séparant ainsi nature et cultures, une erreur de jugement, induisant un crime mortel contre nous-même et le monde, inerte et vivant? En effet, nous ne savons traiter de la pollution qu'en termes physiques, quantitatifs, bref, qu'au moyen des sciences dures. Eh non, il s'agit bien de nos intentions, de nos décisions, de nos conventions. Bref, de nos cultures.*²

A nous, donc, désormais, de tenter contribuer à cette compréhension des enjeux culturels qui « font » et défont, donc, les déchets d'aujourd'hui. Reste à savoir *comment* nous comptons nous y prendre. Aussi, il est impératif de consacrer un temps pour expliciter quelques éléments d'une méthodologie d'enquête que nous avons souhaité vouloir faire corps avec son objet.

¹ Cf. SERRES, 1980. Dans le cinquième volume de sa série *Hermès*, « le passage du Nord-Ouest » s'inscrit comme la métaphore de la frontière qui tient séparée sciences de la nature et sciences de la culture.

² SERRES, 2008, p.64.

QUESTIONS DE MÉTHODE

Où l'on apprend que le sociologue se laisse décrire comme un chiffonnier, un archéologue, un braconnier et un activiste. Mais où, finalement, l'on comprend comment il a simplement choisi de suivre les déchets qu'il s'était donnés comme objets d'investigation.

Matérialité : le sociologue, le chiffonnier et l'archéologue

Un des choix méthodologiques qui s'est imposé très tôt est lié à la matérialité du déchet. Parce qu'il est l'objet de perceptions multiples, parce que parfois, il sent fort, il est abimé, altéré par l'usage, parce qu'il est gluant, coupant ou liquide, il force à l'exercice de la sensibilité. Plus encore, ces perceptions sont à la base de représentations équivoques : là où un tas de fumier pourra rebuter certains citadins, il sera parfois l'objet d'une sincère fierté pour le jardinier ou le cultivateur qui en est l'auteur. Il y a donc, lorsque l'on traite du déchet, une forme de primat de la matérialité, tant elle semble d'emblée jouer un rôle dans la perception que nous pouvons avoir de nos rebus. Cet appui sur le résiduel dans l'étude des sociétés s'inscrit dans une tradition anthropologique ancienne. L'objet ethnographique privilégié par Mauss dans son enseignement est bien de l'ordre de ce qui, précisément, apparaît négligé, ou sans importance. De même, Leroi-Gourhan n'affirme-t-il pas que c'est à partir des découvertes de restes de monceaux d'ordures que l'on a pu dater les premiers moments de la sédentarisation des sociétés humaines¹ ?

Cette matérialité qui semble à la fois première et indépassable, s'exprime ainsi parfaitement chez nombre d'auteurs qui ont fait du déchet leur objet d'étude. Gérard Bertolini répétant régulièrement que « *la poubelle ne ment pas* », reprend à son compte une expression attribuée à Jean Gouhier, et affirme en quelque sorte qu'il est plus fiable d'étudier les contenus de poubelles que de tenter de s'entretenir avec les jeteurs – qui eux, mentent. C'est donc à travers la fréquentation quotidienne des ordures, traces matérielles de l'activité sociale, dans un mouvement pour aller à la rencontre de ces déchets que seulement semble pouvoir se construire leur étude. Or, cette fréquentation quotidienne de l'ordure est traditionnellement réservée aux seuls professionnels de la propreté et de l'hygiène

¹ LEROI-GOURHAN, 1989b, p.149.

publique. Ces « *travailleurs du déchet* »¹ ont parmi le lot de tâches qui s'associe à leur métier, la fréquentation quotidienne des rebuts du quotidien. Ripeurs, biffins, glaneurs, éboueurs, ramasseurs et autres *cartoneros* ou *catadores*, autant de termes qui désignent une large diversité de métiers fondés sur la confrontation au déchu. Mais, la figure emblématique peut-être la plus célèbre reste aujourd'hui encore celle du chiffonnier, qui semble, à elle seule, mettre en jeu les dimensions pratiques et théoriques de ces rencontres, parfois étranges, avec le résiduel.

Dans sa thèse remarquable, Marc Berdet propose une lecture originale de *Paris, capitale du XIXème* de Walter Benjamin. Au fil de l'analyse de cette œuvre fragmentaire, composée de « citations de secondes main, de commentaires elliptiques et d'aphorismes littéraires », Marc Berdet tente de démontrer l'hypothèse selon laquelle Benjamin associe le modèle du chiffonnier à un « nouveau genre de savant » dont le cheminement se substitue progressivement aux « déambulations du flâneur ». A travers la lecture que propose Benjamin de Kracauer notamment, le chiffonnier devient un « *sujet de la connaissance* », et ce « parce qu'il a été d'abord un objet spécifique de la connaissance historico-sociologique, l'objet le plus typique, peut-être, du XIX^{ème} siècle parisien »².

C'est en tant qu'objet spécifique qu'il devient sujet, comme si la méthode s'était adaptée à son objet, suivant toute sociologie qui se respecte, suivant « une tendre empirie, qui se rend intimement identique à la chose et devient par là même véritablement théorie »(...) Mieux qu'un idéal-type, c'est de cet arché-type tissé empiriquement de correspondances et non pas d'une théorie abstraite que Benjamin tire sa méthode³.

Parmi les caractéristiques notables de cette acception du « sociologue comme chiffonnier », Berdet souligne la singularité de la démarche « saccadée » et « boiteuse » de Benjamin⁴. Il y a bien là adéquation entre démarche physique, intérieure et objet de l'investigation. Cette adéquation peut parfois mener à une forme d'identification à la chose recherchée.

La démarche saccadée vient de l'adaptation du chiffonnier aux rebuts qu'il récupère, d'une identification à la chose qu'il ramasse. (...) Il doit donc retrouver un certain usage à ce qui

¹ L'expression est empruntée ici au titre d'un ouvrage déjà cité en référence, dans le champ de la sociologie du travail appliquée à la gestion détritique : cf. CORTEEL et LELIN, 2011. On retrouve aussi le terme régulièrement dans le travail pionnier de Cyrille Harpet (HARPET, 1999), et plus récemment, chez Jennifer Gabrys, qui étend le concept à l'ensemble des « non-humains » contribuant à l'activité de gestion détritique (GABRYS et HAWKINS, 2013).

² BERDET, 2009, p.33, p.32, p.87.

³ BERDET, 2009, p.86

⁴ « La grande ville industrielle ne cesse de produire des déchets qui obligent le chiffonnier à s'arrêter à chaque instant pour les jeter dans sa hotte. Ce qui nous pousse à dire que la « démarche saccadée » du chiffonnier n'est pas qu'une ivresse due à l'alcool, elle est aussi due à ce flux intermittent des détritiques qui se présentent à lui. La démarche saccadée du chiffonnier est également la réincarnation des saccades des machines au rythme desquelles les ouvriers étaient soumis, qui sont aussi les saccades du recrachement des déchets de cette activité de production », BERDET, 2009, p.92

n'a d'habitude qu'une valeur d'échange. (...) Et dans cette valeur d'usage retrouvée, celle du travail, du corps et de son formidable potentiel refoulé, il aperçoit l'espace d'un instant une véritable expérience historique, une véritable société¹.

Là où Marc Berdet souligne bien la différence entre cette approche de la sociologie sur le mode fragmentaire et la sociologie académique², il n'en apparaît pas moins ici que ce modèle du chiffonnier pourrait s'avérer particulièrement fertile pour l'objet d'étude que nous nous sommes choisis. « C'est par la figure du chiffonnier qu'on comprendra que ces objets ramassés ne sont pas des matériaux destinés à illustrer une théorie globale, mais des « cas exemplaires de la réalité » entre lesquels se tisse un réseau de correspondances évoquant la vie qui fut à la source de toute chose et le processus par lequel elle fut réifiée »³.

Tel le chiffonnier, c'est donc, d'une certaine façon, en *fouillant les poubelles* que s'est construite la présente enquête. Dans la *trouvaille* du chiffonnier sonne parfaitement le caractère incertain des rencontres que l'on peut faire avec les tas d'ordures. Cette trouvaille induit une forme de cheminement, parfois « boiteux », qui n'est pas toujours une errance. Il y a bien là quelque chose de l'ordre d'une rencontre avec des fragments du monde, de l'histoire et de la société, qui dépasse la simple considération distanciée et qui échappe à tout « programme de recherche ». Ces trouvailles, celles du chiffonnier, s'apparentent ainsi aux « étranges rencontres », que Gay Hawkins a choisi pour organiser son ouvrage de référence sur la question : sacs plastiques, merde, bouteilles vides et vers-de-terre⁴.

Il existe, de fait, dans les sciences sociales, une tradition aussi discrète que récente de confrontation au résiduel dans sa matérialité : la *rudologie* de Jean Gouhier, elle-même inscrite dans la filiation de « l'archéologie des ordures » proposée, dès les années 1970, par William Rathje autour du *Garbage Project*⁵. Ces chercheurs ont souhaité appliquer aux déchets contemporains les méthodes traditionnelles de la fouille archéologique. Leur hypothèse commune était ainsi de faire de ces « trouvailles », effectuées au beau milieu des décharges ou plus trivialement dans les réceptacles à ordures, des indices ou des preuves

¹ *Idem*, pp.92-95.

² Cf. BERDET, 2006.

³ BERDET, 2009, p.110

⁴ Cf. HAWKINS, 2005, *Preface*. L'auteur utilise l'expression : « *strange encounters* ». Chacune de ces étranges rencontres (*Plastic bags, Empty Bottles, Wrecked Car* ou encore *Worms*) est l'occasion d'une réflexion circonscrite sur les enjeux propres à ces différentes formes et occurrences du détritique.

⁵ Cf. notamment GOUHIER, 1988. et RATHJE et MURPHY, 1993. Cette dimension proprement archéologique de l'approche des déchets constituant une des dimensions déterminantes de notre propre méthodologie d'enquête, les travaux de ces auteurs sont plus longuement débattus dans la partie qui suit (Cf. *infra* p.67 et suivantes : « Matérialité : le sociologue, le chiffonnier et l'archéologue »).

permettant de décrire la société et le monde : « *we are what we throw away* »¹, ou autrement dit, « montre-moi tes déchets, et je te dirais qui tu es »². Pour autant, à en lire les descriptions précises des protocoles de fouille appliqués aux décharges contemporaines, l'archéologie du déchet se détache quelque peu de l'impressionnisme du modèle du chiffonnier. Il s'agit, dans le cas du *Garbage project*, comme dans celui de la *rudologie*, de proposer des méthodes rigoureuses et systématiques prétendant « faire parler les poubelles ». A travers l'usage des méthodes issues de l'archéologie notamment, les décharges sont abordées comme des sites d'investigation fourmillant des vestiges de la société contemporaine : les « carottes » de déchets, les « quartages » décrits par Rathje, tendent à systématiser le protocole d'étude afin d'en garantir la pertinence scientifique. Sans toutefois venir discuter ici la portée réelle des résultats de telles démarches, ces pratiques encore balbutiantes mettent à jour le lien fort qui existe entre étude des déchets et archéologie. Qu'est-ce que l'archéologie si ce n'est une science des restes et des poubelles ?

Empreintes ou excréta fossilisés, chutes d'artisanat ou d'industrie, silex taillés, rebuts de potiers, autant de traces qui constituent le matériau même de la recherche archéologique, autant de restes devenus les conditions de possibilité d'une histoire pour l'humanité. Si les déchets font ainsi œuvre de mémoire, ils le font parfois aux dépens de ceux qui les produisent. De fait, comme le répète l'archéologue Laurent Olivier, « *les objets ont une vie* »³. Ceux qui sont enfouis ou mis au rebut aujourd'hui constituent certainement le matériau d'une archéologie du futur. Il semble ainsi pertinent de s'interroger sur ce que notre civilisation est en train de produire du point de vue de l'archéologie : après « l'âge de pierre » ou « l'âge de fer », quelle sera l'identité archéologique des mondes contemporains ? Pour parvenir à effectuer cet exercice de pensée, le sociologue peut choisir d'emprunter à l'archéologue son regard sur le monde matériel, tout en concédant son incompetence vis à vis de la pratique de la fouille.

En rattachant notre démarche aux figures du chiffonnier, d'une part, et à celle de l'archéologue, de l'autre, il s'agit donc de souligner l'inscription de cette réflexion dans le champ de l'étude des cultures matérielles. Rejetant certaines hypothèses de recherche déterministes, accordant par exemple aux choses tangibles une forme de « cognition distribuée »⁴, il a toutefois été indispensable de porter une attention toute particulière aux objets et à leurs matérialités, qui constituent le cœur du propos de cette enquête.

¹ « Nous sommes ce que nous jetons », cette phrase est attribuée à William Rathje et résume avec concision l'argument principal de l'application de la méthode archéologique à l'étude des tas d'ordures.

² Expression souvent attribuée à Jean Gouhier et très régulièrement citée dans les textes de Gérard Bertolini (Cf. notamment BERTOLINI, 2011).

³ Cf. OLIVIER, 2008, p.10

⁴ Nous pensons notamment ici aux travaux d'Edwin Hutchins, rattachant les expériences ethnographiques de navigation dans des navires de l'armée américaine aux théories de la cognition

Ce que cet intérêt porté aux objets semble rejouer, c'est l'éternelle question de la frontière, moderne ou non, occidentale ou non, entre nature et culture. L'archéologue exhume d'un milieu dit « naturel », une quantité de « culture » qui permettra peut-être d'en raconter l'histoire. Or, le chiffonnier comme l'archéologue se doivent de développer un regard particulier sur les milieux qui constituent les berceaux de leurs trouvailles, questionnant sans cesse le statut, culturel ou non, naturel ou non, de cela même qu'ils séparent de leur milieu. Aussi, les matériaux eux-mêmes ont une histoire. Dans la perspective de cet intérêt porté aux choses, il faudra enfin consacrer un temps long à l'histoire des sciences et des techniques, notamment autour de cette matérialité, comprise à la fois comme réalité phénoménologique et comme champ de l'investigation des sciences physiques et de la chimie¹. En ce sens, l'archéologie *de terrain*, ici invoquée, doit être également pensée comme un écho à la proposition théorique du premier Foucault, voyant dans l'archéologie un moyen de fouiller dans les *archives*, passées, pour mieux viser, encore, la compréhension des savoirs présents².

Pratiques : le sociologue en braconnier, parmi les braconniers.

Dans sa forme quotidienne, banale, le déchet est le produit d'un geste. Autrement dit, il y a, à l'origine du déchet, toujours un acte, positif – jeter – ou négatif – abandonner, laisser là – qui confère à l'étude des pratiques qui lui sont liées une importance primordiale. Même s'il semble se laisser décrire comme fondateur pour le déchet, ce geste n'est pas nécessairement la conséquence d'un processus cognitif ou réflexif tant, à de nombreux égards, il s'inscrit comme une action routinière. C'est à l'endroit de ces gestes que les politiques contemporaines de gestion des déchets se sont insérées, faisant de ces pratiques quotidiennes le lieu d'un exercice disciplinaire, que Foucault aurait pu peut-être envisager comme prolongement de la « biopolitique »³. L'observation de ces « manières de faire »⁴, de ces « opérations des usagers »⁵ a ainsi constitué un des fils rouges de l'enquête effectuée. Le mode de préhension de l'objet jeté, la façon de manipuler tel ou tel futur rebut informe pour

distribuée (HUTCHINS, 1995) : ici les « non-humains », le navire lui-même, devient un des « pensants » du système de cognition « navigation ».

¹ Cf. notamment, la seconde partie du chapitre 5 (p.241 et suivantes) autour d'une tentative de matériologie des plastiques, mais également les moments du chapitre 6 consacrés à la question de l'action des lombrics dans la constitution de la « terre animale » (p.288 et suivantes).

² Judith Revel explique ainsi avec la plus grande clarté la démarche méthodologique en jeu : « Une archéologie n'est pas une « histoire » dans la mesure où, s'il s'agit bien de reconstituer un champ historique, Foucault fait en réalité jouer différentes dimensions (philosophique, scientifique, politique, etc.) afin d'obtenir les conditions d'émergence des discours de savoir en général à une époque donnée ». (REVEL, 2002, pp.6-7).

³ FOUCAULT, 1979

⁴ DURKHEIM, 1894

⁵ DE CERTEAU, 1980

beaucoup la relation qui s'établit entre le jeteur et le jeté. Il y a notamment l'expression d'un *dialecte corporel*, un *langage silencieux*¹, particulièrement explicite, qui en dit long sur les modes de relations que les acteurs entretiennent avec cela même qu'ils jettent ou abandonnent, mais aussi sur les cultures et les sociétés qui les engendrent.

Pour autant, nous n'avons pas fait le choix de mettre en œuvre un protocole méthodologique systématique permettant de réaliser une analyse comparative de ces actes routiniers : une telle démarche aurait réduit le champ de notre réflexion autour de cette seule dimension des modalités de l'action². Aussi, il semblait impératif d'associer à ces observations furtives, participantes ou non, un volet discursif, fondé sur les méthodes classiques de l'enquête de terrain. A l'endroit d'un geste que l'on aurait pu croire particulièrement peu chargé sur le plan symbolique, parce que banal, « sans importance », il est apparu très tôt qu'un poids moral omniprésent devenait de fait le matériau principal de cette analyse des discours. Dans les conversations liminaires à cette enquête, il avait déjà été possible d'identifier cette charge morale que le simple fait de jeter semblait contenir. Ainsi, l'une des premières personnes que nous avons pu interroger souligna très rapidement que « *ce n'est pas le fait de jeter qui me rend coupable, (...) c'est plutôt parce que tu me demandes d'y réfléchir* »³. Il y a très souvent l'expression d'une peur de la faute, d'un « mal faire », dès lors qu'on en vient à demander de mettre des mots sur une pratique apparemment irréfléchie⁴. Autrement dit, dans l'étude de ces pratiques pourtant quotidiennes et banales, ce qui semble bien souvent poser problème à l'enquêté, c'est le fait qu'on vienne simplement poser la question. Une des limites que cette situation semble poser pour l'enquête, c'est que l'enquêteur soit immédiatement perçu comme juge de l'action. Cette situation a pu être encore accentuée lorsqu'il a fallu se présenter aux acteurs comme militant associatif, de surcroît, sociologue du déchet⁵.

¹ Nous pensons ici aux travaux de deux personnalités éminentes de l'École de Palo Alto. Cf. notamment, HALL, 1959 et GOFFMAN, 1959b. Dans ce dernier texte, notamment, Erwin Goffman consacre un chapitre aux « territoires du moi » dans lequel la question de la souillure excrémentielle est particulièrement bien caractérisée comme une *violation*, une *offense faite au corps* qui intervient dans de nombreuses situations d'interaction (Cf. GOFFMAN, 1959b, p.58 et suivantes)

² Ici, un volet consacré à une ethnométhodologie des pratiques du jeter aurait pu apparaître comme une piste méthodologique possible. Pour autant, il nous est apparu que l'observation participante constituait une solution plus « incarnée » pour effectuer ce travail analytique.

³ Entretien préparatoire réalisé en avril 2009, Christophe, 27 ans, étudiant.

⁴ Plus spécifiquement, nous le verrons plus loin, un sentiment de culpabilité est très souvent évoqué, pour exemple, au sujet de l'absence de poubelle de tri sélectif : « *quand je dois jeter ma bouteille d'eau [en plastique] dans une poubelle normale [entendre non-destinée au tri sélectif], ça me gêne, j'ai l'impression de devoir mal faire* » Anna, 38 ans, navigatrice en « congé sabbatique » (Cf. *infra* p.172 et suivantes « Le jeter d'à bord »).

⁵ Par opposition, chez certains interlocuteurs issus du monde associatif notamment, c'est le rattachement au programme de financement de l'ADEME qui a généré des réactions de camouflage, de fermeture au dialogue, que l'affirmation parallèle de notre appartenance au « milieu associatif »,

De fait, les pratiques de mise au rebut ont très largement été influencées par une forme « d'éducation à l'environnement », qui a fait du déchet le lieu d'une faute morale¹. Ce point d'articulation entre « environnement » et « déchets » constituant le centre de gravité de cette réflexion, il nous a semblé impératif de mettre en œuvre des stratégies originales pour l'explorer, et ce, en se détachant de cette position d'arbitre dans laquelle beaucoup semblaient vouloir nous projeter. En effet, le fait de jeter ne saurait se résumer à cette simple expression du poids moral lui étant associé. Il y a notamment, dans la mise au rebut, quelque chose de l'ordre d'une jouissance libératoire, qui ne semble pas pouvoir s'exprimer lorsque le jugement moral se fait premier. Ainsi, il s'est agi de dégager ce principe de plaisir de cette charge morale, qui bien souvent venait parasiter les discours.

Autrement dit, si le sociologue se risque ici à s'inscrire dans une forme de tradition de braconnage en sciences sociales, c'est qu'il a joué des différentes positions effectives qui étaient les siennes sur le terrain : doctorant, enseignant, sociologue, anthropologue, employé d'une agence publique de l'environnement, porteur de projet associatif, ou encore simple usager, parmi les usagers. En n'étant qu'un jeteur parmi les autres, par exemple, les discussions ont souvent pu s'engager dans des champs discursifs que ce poids moral semblait parfois occulter. En affirmant notre rattachement à l'ADEME, nous avons pu obtenir des rendez-vous avec des représentants publics de la gestion des déchets que le seul statut de doctorant n'aurait pas suffi à convaincre. Reprenant les termes de Raymond I. Gold dans sa célèbre réflexion sur l'observation et la participation dans les enquêtes sociologiques, « l'enquêteur de terrain choisit et endosse des rôles qui lui permettent d'étudier au mieux, en composant avec ce qu'il est, les dimensions de la société dont il a entrepris l'investigation »².

Mais ces *jeux de rôle* ne sont pas sans dangers, tant pour l'enquêteur, que pour l'enquêté. Aussi, comme le souligne Gold :

*Pour réussir à la fois dans la prise de rôle (role-take) et dans le jeu de rôle (role-play), il lui faut [à l'enquêteur] allier des impératifs d'intégrité et d'expression de soi avec des impératifs de maintien du rôle*³

militant, semblait néanmoins pouvoir lever. (Cf. notamment *infra* p.162 et suivantes « Les poubelles d'à bord », et *infra* p.286 et suivantes « Militer par la poubelle »).

¹ Cette charge morale liée aux pratiques de mise au rebut est notamment très bien décrite par Gay Hawkins (Cf. HAWKINS, 2005, pp.23-41 ; voir également *infra* p.201 et suivantes : « D'une morale écologique incorporée au geste ? »).

² GOLD, 1958. Dans ce texte inscrit dans la lignée de l'école de Chicago, Raymond I. Gold (doctorant d'Edward Hughes, et participant au *Field Training Project*) distingue 4 positions pour l'observateur en sociologie: *pur participant*, *participant come observateur*, *observateur comme participant*, *pur observateur*. C'est à travers le jeu permis entre ces différentes positions d'observation que semble s'être construit, parfois aux dépens des enquêtés, notre propre position d'enquêteur.

³ GOLD, 1958, p.341.

Un des engagements éthiques forts de ce travail reste ainsi d'une grande banalité, mais apparaît garantir cette *intégrité* indispensable au métier de sociologue : l'autre, l'enquêté, reste et demeure, quelle que soit la position de l'enquêteur à son endroit, un sujet. Il faudrait ainsi rappeler ici un texte célèbre de Michel De Certeau, extrait du préambule de *L'invention du quotidien*, faisant de « l'homme ordinaire », ce « héros commun », le destinataire de son travail¹. Dans cet esprit, notre réflexion se destine aux jeteurs eux-mêmes autant qu'à une hypothétique communauté de spécialistes – qui n'est pour autant en rien exclue du premier groupe.

Encomiaste du braconnage, De Certeau, toujours, dans sa filiation avec la pensée de la société disciplinaire chez Foucault, offre une réflexion fertile pour notre propos. Au sujet des « manières de faire » auxquelles il consacre son investigation, il écrit :

Elles posent des questions analogues et contraires à celles que traitait le livre de Foucault (il s'agit de Surveiller et punir) : analogues, puisqu'il s'agit de distinguer les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et en détournent le fonctionnement par une multitude de « tactiques » articulées sur les « détails » du quotidien ; contraires, puisqu'il ne s'agit plus de préciser comment la violence de l'ordre se mue en technologie disciplinaire, mais d'exhumer les formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes ou des individus pris désormais dans les filets de la « surveillance ». Ces procédures et ruses de consommateurs composent, à la limite, le réseau d'une anti-discipline qui est le sujet de ce livre.²

Ce qui le conduit à affirmer au sujet de sa manière d'appréhender les ruses du quotidien :

Cette voie pourrait s'inscrire comme une suite, mais aussi comme la réciproque de l'analyse que Michel Foucault a faite des structures du pouvoir. Il l'a déplacée vers les dispositifs et les procédures techniques, « instrumentalités mineures » capables, par la seule organisation de « détails », de transformer une multiplicité humaine en société « disciplinaire » et de gérer, différencier, classer, hiérarchiser toutes les déviances concernant l'apprentissage, la santé, la justice, l'armée ou le travail. « Ces ruses souvent minuscules de la discipline », machineries « mineures mais sans faille », tirent leur efficacité d'un rapport entre des procédures et l'espace qu'elles redistribuent pour en faire un « opérateur ». Mais à ces

¹ « Cet essai est destiné à l'homme ordinaire. Héros commun. Personnage disséminé. Marcheur innombrable. En invoquant, au seuil de mes récits, l'absent qui leur donne commencement et nécessité, je m'interroge sur le désir dont il figure l'impossible objet. A cet oracle confondu avec la rumeur de l'histoire, que demandons-nous de faire croire ou de nous autoriser à dire lorsque nous lui dédions l'écriture que jadis on offrait en hommage aux divinités ou aux muses inspiratrices ? Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés. » in DE CERTEAU, 1980, p.11; voir également un article très éclairant de Pierre Macherey, dans lequel il rappelle l'éthique de son maître (Cf. Pierre MACHEREY, *Michel de Certeau et la pensée mystique*, publication en ligne issue du séminaire « La philosophie au sens large » réalisé à la Maison de la Recherche de l'Université de Lille 3, le 6/04/2005, [en ligne] <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/macherey06042005.html>, [consulté le 26 juin 2012])

² DE CERTEAU, 1980, p.14

*appareils producteurs d'un espace disciplinaire, quelles pratiques de l'espace correspondent, du côté où l'on joue (avec) la discipline ? Dans la conjoncture présente d'une contradiction entre le mode collectif de la gestion et le mode individuel d'une réappropriation, cette question n'en est pas moins essentielle, si l'on admet que les pratiques de l'espace trament en effet les conditions déterminantes de la vie sociale.*¹

En tant que « pratiques de l'espace », nos « manières de jeter » sont-elles donc uniquement le fruit d'un dispositif coercitif, disciplinaire, ou bien cachent-elles parfois également des stratégies individuelles de « réappropriation » ? Une des hypothèses de cette réflexion consiste à affirmer que ce poids moral – auquel les propos recueillis sur le jeter renvoient presque toujours – constitue un camouflage, une micro-stratégie, qui vient dissimuler certaines pratiques qui peuvent devenir tant des axes de résistance aux formes dominantes des discours de « protection de l'environnement », que de véritables « lignes de subjectivation », contenant en germes des futurs possibles pour le dépassement de ces mêmes discours dominants. Autrement dit, ce que la posture de braconnier semble avoir fait surgir, c'est précisément que la réalité des pratiques est sous-jacente à l'expression de cette charge morale. Cet engagement moral de l'usager est ici appréhendé comme un effet de surface particulièrement signifiant : il a constitué un point de départ plus qu'un résultat.

Ainsi, hormis les entretiens retranscrits, une grande partie du matériau discursif utilisé ici est le fruit de ces conversations parfois « sauvages », où le sociologue ne s'est pas toujours affirmé comme tel². Les modes de captation de ces échanges ont été divers : enregistrements sonores, entretiens filmés, mais le plus souvent, c'est au travers de nombreux carnets de terrain qu'il s'est agi, *a posteriori*, de retranscrire quelques expressions marquantes, ou la synthèse d'un propos, d'un point de vue particulier. A l'heure d'une « professionnalisation » du métier de sociologue³ en France, cette forme de braconnage semble être une pratique en voie de disparition, presque « bonne à jeter ». Il ne s'agit pas de faire ici de notre propre expérience une revendication méthodologique universelle, une quelconque contre-normativité. Il s'agit simplement de souligner ce en quoi certains propos sont parfois biaisés dans le cadre formalisé de l'entretien consenti : le « bien faire » et en l'occurrence le « bien jeter » nous sont apparus comme les marques d'un discours dominant par-delà lequel il était indispensable d'investiguer. Dans l'analyse de ces pratiques

¹ DE CERTEAU, 1980, p.146.

² Pour autant, il faut ici souligner que dans la plupart des conversations informelles, nous n'avons pas cherché à cacher notre statut d'enquêteur : si la question venait à faire surface, nous expliquions immédiatement notre démarche, notre position. De même, il est arrivé régulièrement qu'au terme de ces échanges, nous explicitions le champ de notre investigation, suscitant davantage de sourires complices auprès des enquêtés, que de réelles formes d'expression d'animosité, ou de rancœur.

³ Nous faisons ici écho à la charte éthique, proposée en 2011 à l'assemblée générale de l'Association Française de Sociologie, finalement refusée. Dans ce texte la question du consentement des acteurs s'instituait comme un principe non négociable de l'entretien sociologique. (voir, site internet de l'Association Française de Sociologie : [en ligne] <http://www.afs-socio.fr/sites/default/files/congres09/FormCharte.html> [consulté le 25/05/2013])

quotidiennes, l'observation participante s'est donc parfois faite un peu sauvage, faisant du *sociologue en habits de chiffonnier* un braconnier malgré lui.

Territoires : le sociologue en « activiste circonstancié »

A la matérialité et aux pratiques du déchet, il est enfin nécessaire d'associer la question du territoire, comme axe d'étude et d'analyse indissociable des deux premiers. C'est une banalité que d'affirmer qu'un même sac plastique virevoltant dans les branchages d'un arbre auquel il se sera accroché ou gisant au beau milieu d'une décharge à ciel ouvert ne sera pas l'objet des mêmes considérations, que la même bouteille de plastique flottant entre deux eaux au beau milieu de l'océan ou rangée, « à sa place », dans le tiroir du réfrigérateur, sera considérée comme une souillure dans un cas et pas dans l'autre.

Cette façon dont le territoire impose à l'objet une part de son statut semble primordiale dans l'étude des relations entre les hommes et leurs déchets¹. Or, l'infinie diversité des pratiques et des modes de représentation d'un même objet dans un même territoire semble, déjà, en soi, problématique. Reprenant notre sac plastique, si pour certains, il y a une quantité de matière sans valeur, sans intérêt, qui confine à une souillure potentielle pour l'environnement tant il symbolise une forme de « globalisation de la consommation » ; pour d'autres, qui, peut-être aspirent à quitter la « périphérie » de la consommation, il deviendra un objet de valeur, issu d'une modernité aussi désirée que fantasmée². Aussi, le déchet dans sa plurivocité est le lieu d'une articulation problématique entre cultures locales et normalisation des pratiques. Bien que souvent associé à une forme d'*hybris*, propre aux conséquences des phénomènes de mondialisation, le déchet déborde largement cette caractérisation. Ce que suggère ce constat, c'est que l'étude des pratiques de mise au rebut dans un territoire donné, ou l'analyse des monceaux d'ordures dans telle ville ou telle région du monde, sera toujours confrontée au caractère résolument localisé et partiel des débats sur telle ou telle représentation. Autrement dit, quel(s) terrain(s) d'enquête et quel(s) point(s) de vue semblent convenir au mieux à l'investigation que nous tentons d'élaborer ?

¹ Plus encore, comme semblait le suggérer Michel De Certeau dans une citation évoquée plus tôt, « ces ruses souvent minuscules de la discipline », machineries « mineures mais sans faille », tirent leur efficacité d'un rapport entre des procédures et l'espace qu'elles redistribuent pour en faire un « opérateur ». (cf. DE CERTEAU, 1980, p.146)

² Cet exemple du sac plastique a notamment été observé dans plusieurs villes cubaines. A Cuba, le sac plastique est un « objet rare », qui fait l'objet d'une demande spécifique de beaucoup d'habitants à l'endroit des touristes, et autres voyageurs de passage. Il est l'objet de pratiques spécifiques de récupération, de nettoyage et de séchage, qui peuvent être observées très fréquemment. *A contrario*, au Rwanda, dont le PIB est bien inférieur à celui de Cuba, une loi condamnant l'usage et l'importation de sacs plastiques a participé à la construction d'un interdit à l'endroit du sac plastique, modifiant en quelques années le statut d'un objet qui jusque là était un incontournable des foyers rwandais (Cf. *infra* p.243 et suivantes, « Actualité du sac plastique »).

Dans un article de 1995 devenu classique, l'anthropologue George E. Marcus développe une approche dite « multi-site » censée émerger des travaux en sciences humaines qui ont trait au « système-monde ». Cette expression inspirée des travaux de Fernand Braudel puis plus récemment d'Immanuel Wallerstein semble ici s'accorder aux problèmes soulevés par le macro-système technique de second ordre auxquels peuvent être assimilés les systèmes contemporains et centralisés de gestion des déchets¹. Sans vouloir ici appliquer une méthode d'enquête à *posteriori* aux terrains effectués, certains aspects de cette théorie font très largement écho à la nécessaire mobilité éprouvée à travers cette étude sur les pratiques de mise au rebut. Cet article entend tout d'abord reformuler la définition du terrain ethnographique :

L'ethnographie multisituée qui prend la mesure du contexte de mondialisation, est plus qu'une ethnographie translocale, qui examinerait sur un mode comparatiste la forme que peut prendre le même problème en plusieurs lieux ou à plusieurs moments. Elle révolutionne la notion de terrain qui, de territoire circonscrit, devient flux en mouvement. La tâche de l'ethnographe est désormais de suivre des individus, des objets, des métaphores, des histoires, des vies, des conflits sur plusieurs sites. Et il est certainement le mieux armé pour montrer la globalisation d'en bas, en train de se faire²

Ainsi, les terrains de cette enquête sur les pratiques de mise au rebut se veulent résolument ouverts, ils ne sauraient se résumer à telle étude monographique ou à tel territoire d'investigation. Plus encore, même si apparaissent clairement deux moments de l'enquête dans cette thèse, il s'agit d'insister ici sur leur unité : le « voyage sur les océans de plastique » et les « lombricomposteurs », bien qu'étant clairement distincts dans leur spatialisation comme dans les temporalités de l'enquête, doivent être compris comme un seul et même terrain. Ce terrain, c'est celui à travers lequel le chercheur a tenté de « suivre » ces objets incertains que sont les déchets de la consommation quotidienne³. Or, nous avons tenté de le démontrer, ces « objets scientifiques » ne se laissent pas plus facilement saisir que leur pendant matériel. Aussi, plus que de « suivre » un seul et même flux détritique, nous avons cherché à identifier des situations où, précisément, semblait apparaître des relations problématiques entre ces productions détritiques et leurs « territoires » d'accueil ou de production. Dès lors, le choix de l'itinéraire de cette enquête s'est fondé sur un constat très simple : le déchet, dans ses occurrences matérielles, dans sa présence phénoménologique, semble constituer deux menaces de natures assez différentes mais qui semblent associées à un même problème. La première menace est liée à ce que l'on appelle communément la

¹ Cf. *infra* « Le déchet contemporain : un déchet durable » (p.120 et suivantes).

² MARCUS, 1995, p.371.

³ Il ne s'agit pas pour autant d'envisager notre travail sur le mode de la biographie d'objets (KOPYTOFF, 1986 in APPADURAI, 1986 ou plus récemment BONNOT, 2002), ni même de la socio-biographie (POIROT-DELPECH, 2009) : en effet, ce ne sont pas les mêmes déchets que nous avons « suivis » tout au long de ce terrain multisitué. C'est le déchet comme « objet d'investigation » qui semble à même d'être suivi : il s'agit d'en identifier les occurrences problématiques, et notamment à l'endroit de ses interactions avec les milieux naturels et/ou anthropisés.

pollution, cette menace est ainsi associée à la tendance qu'ont les déchets à se disperser, à se diffuser dans les milieux naturels dès lors qu'ils échappent aux dispositifs techniques de gestion du résiduel. L'autre menace est plutôt à associer à un principe de saturation, d'envahissement détritique. D'un côté les déchets, dans la diversité matérielle que leur indifférenciation semble générer et à travers leur tendance à « fuir » en dehors de la technosphère, constituent un danger pour le développement de la vie dans les milieux naturels ; de l'autre, ces mêmes déchets constituent un danger de saturation sur le mode de la souillure envahissante pour les espaces habités par l'homme.

Au cœur de ces deux territoires d'expérimentation de ce qu'est le déchet, il semble possible d'entrevoir que le problème que génère le déchu est lié à ce double mouvement d'accumulation-dispersion dans le temps du résiduel, en dedans et en dehors des espaces habités par l'homme, mouvement qui tend à devenir un véritable rempart pour le déploiement de la vie, qu'elle soit humaine ou non.

*

Après cette définition d'un terrain comme flux, il est indispensable de reformuler la question liminaire de la place du chercheur, de son engagement, de sa condition d'être perpétuellement « embarqué » tant par son objet d'étude que dans le monde dans lequel, lui aussi, habite. A travers les travaux de Gold, il semble alors possible de concevoir les changements de rôles, de points de vue, comme autant de modalités de l'engagement : celle du militant en faveur de la protection de l'environnement, celle de l'agent au service des politiques publiques du déchet ou celle du simple « citoyen-trieur-consommateur ». C'est à travers la juxtaposition de ces engagements, dans le passage d'une position à l'autre, dans les remises en questions perpétuelles vis-à-vis de la légitimité même de cette volatilité du statut d'observateur et d'acteur, que cette recherche s'écrit aujourd'hui. Cette mobilité aussi problématique que nécessaire est peut-être ce qui a poussé Marcus à faire le portrait de l'ethnographe en activiste circonstancié :

C'est une mise en pratique du slogan féministe selon lequel ce qui est politique est ce qui est personnel, mais dans ce cas, la person politique et la persona professionnelle sont synonymes et, à l'intérieur de cette dernière, ce qui était habituellement discuté de façon clinique relève du méthodologique. (...) Au cours d'une ethnographie multisituée, on se trouve pris dans toutes sortes d'engagements personnels qui se croisent et se contredisent. Ces conflits sont résolus, peut-être de façon ambivalente, non pas en se réfugiant derrière la posture détachée de l'anthropologue universitaire, mais en assumant une posture engagée d'ethnographe-

*activiste, qui renégocie ses identités de site en site à mesure qu'il en apprend davantage sur telle ou telle partie du système monde*¹.

Ainsi, au cours des quatre années consacrées au déchet, *person* et *persona* n'ont cessé d'être en conflit et de s'interpeler mutuellement. Peut-on être militant et chercheur ? Qu'est-ce qu'un engagement associatif ? Peut-on jouer avec ces rôles que l'on se donne ou que l'on se voit confier, et donc, par extension, avec les acteurs que l'on côtoie ? Autant de questions auxquelles des réponses définitives seraient ici insatisfaisantes. C'est pourquoi, tout au long de ce travail, il s'agira de faire surgir les contradictions liées à la multiplication des « casquettes » avec lesquelles l'enquêteur est parti sur ce terrain en flux, et de tenter, au cas par cas, d'exprimer les limites ou les atouts que ces engagements divers ont pu révéler.

Le chapitre qui suit vise à continuer la caractérisation de ce déchet comme *objet*, dont nous avons tenté de préciser à l'instant les moyens d'approches. Il s'agit donc d'y comprendre la façon dont le déchet ménager a pu s'instituer comme récemment *déchet durable*, à travers la mise en perspective historique des techniques de sa gestion.

¹ MARCUS, 1995, pp.394-395.

Chapitre 2

Les temps du déchet

Contribution à une histoire des techniques de gestion du résiduel domestique

Comme évoqué plus haut, on commence à faire du déchet ménager un *objet* digne d'être étudié alors même que l'on commence à lui consacrer, au sein des foyers occidentaux, davantage de temps et d'espace. Autrement dit, c'est la possible apparition de pratiques dites *raisonnées* du déchet s'instituant progressivement comme faits sociaux qui semble constituer le phénomène déterminant dans l'apparition de ces foisonnantes tentatives pour penser le résiduel. Toutefois, bien souvent, à l'image des modes de caractérisation de celui-ci par les acteurs du monde industriel et politique, le déchet ménager semble devoir y demeurer à l'état de problème technique, à gérer, à *manager*.

Pourtant, *ce qu'est le déchet* n'a jamais trouvé de définition véritablement stable à travers les âges. Plus encore, à la même époque, une même portion de matière peut tout à la fois être considérée comme un résidu par les uns et comme matière première par les autres. Si le déchet demeure une notion insaisissable, échappant à toute tentative d'ontologie, il apparaît envisageable de retrouver, dans l'histoire de ses techniques, des éléments pour tenter d'en dessiner certains traits signifiants. Pour simplifier notre démarche et pour définir un point de repère familier, il s'agit ici de s'attacher à la définition juridique récente du déchet, celle de la vague législative de 1975, l'associant à « tout objet, produit ou matière abandonnée ». Si notre propos concerne en premier lieu la question des déchets ménagers, il faut d'emblée souligner que cette catégorie semble particulièrement ancrée dans une réalité toute contemporaine et, par certains aspects, par trop ethnocentrée. Dans l'esprit d'un

précédent travail¹, il s'agit donc de tenter de déceler dans l'épaisseur de cette histoire des techniques les éléments qui participent à une généalogie du *déchet contemporain*. Parmi eux, la question de la gestion de l'eau est ainsi primordiale. En effet, la gestion de la salubrité urbaine est d'abord une affaire hydrologique. Ainsi, même si notre intérêt présent se concentre davantage sur les déchets domestiques solides, la question de la gestion des eaux qu'elles soient usées ou non, noires ou pures, doit rester ici l'objet d'une attention répétée.

Afin de tenter d'esquisser les grands traits de cet exercice, nous distinguerons trois « moments » du déchet : le premier, « pré-moderne » dans lequel la notion actuelle de déchet ne semble pas avoir vraiment de sens, le second, « moderne », où semble s'instituer le principe d'abandon du résiduel, et enfin, un moment « contemporain », qui constitue le lieu d'intérêt central de notre propos. Pour tenter de décrire ce qui a précédé l'avènement d'un déchet « contemporain », nous nous appuyerons ainsi largement sur les travaux d'André Guillaume d'une part et de Sabine Barles de l'autre. L'essentiel de notre contribution, aussi modeste soit-elle, se concentrera donc sur la caractérisation de ce dernier moment du déchet. Même si nous ne pourrions détailler ici les multiples variations régionales que connaissent les problématiques de gestion du résiduel à travers les territoires occidentaux, nous avons tenté de fonder notre réflexion sur des références empiriques précises, et pour l'essentiel françaises. Comme l'affirme André Guillaume dans la conclusion de son célèbre *Les temps de l'eau* :

Les techniques suivent, dans la longue durée, l'évolution des comportements sociaux. Entre plusieurs solutions technologiques, une époque et une région saisissent celle qui se rapproche le plus possible des structures mentales, de l'imaginaire collectif de sa population².

Si le cas hexagonal, et plus singulièrement, le cas parisien ne sauraient constituer légitimement un modèle universel, représentatif, de cette histoire technique, il semble, à de nombreux égards, répondre à des enjeux économiques, historiques, sociologiques ou culturels qui traversent l'ensemble des « Nords », pendant cette même période. Faute d'alternative satisfaisante et de temps pour les développer, nous nous sommes vu contraint de fonder notre analyse sur ce territoire familier, au risque, parfois peut-être, de certaines montées en généralités et autres raccourcis quelque peu simplificateurs.

En outre, par-delà le cadrage historique et spatial nécessaire, ce moment de la réflexion est une tentative si ce n'est de définition, du moins de caractérisation de l'objet central de cette thèse. En tentant de distinguer trois *moments* du déchet, nous souhaitons donc souligner le caractère résolument mouvant tant du concept, que des pratiques, des matérialités ou des territoires qu'il met en jeu. L'opposition entre déchet pré-moderne et déchet moderne tend à démontrer la pertinence de l'hypothèse de l'invention du déchet, comme produit d'un

¹ Cf. MONSAINGEON, 2009 : il s'agissait alors d'une investigation sur le mode archéologique, visant la caractérisation de ce qu'ici nous avons appelé le moment du « déchet contemporain ».

² GUILLERME, 1983, p.236.

pur et simple abandon. Plus encore, il s'agit de souligner la triple mutation que cette rupture semble mettre à jour : passage d'un paradigme de l'organique à celui du minéral, passage d'une prise en charge informelle à une gestion industrielle et centralisée et, enfin, mouvement d'exclusion progressif du détritique de l'espace public en parallèle à une problématisation toujours plus élargie de ses enjeux.

Concernant les perspectives conclusives consacrées au déchet « contemporain », il s'agira donc d'entendre non une référence à la période historique pourtant déterminante entamée avec la première révolution industrielle en Europe, mais plus banalement, comme « cela même qui est de notre temps », de ces déchets, donc, avec lesquels nous vivons. Parmi les caractéristiques propres à ces déchets contemporains, il est possible d'en souligner d'emblée deux des plus prégnantes : d'une part l'homogénéisation du gisement détritique par le biais de la globalisation de la nature matérielle des déchets, des systèmes techniques en jeu et des pratiques y étant associées, et, d'autre part, la problématisation écologique du phénomène détritique. Si c'est à cette dernière définition du déchet que ce moment de la réflexion tend à aboutir, c'est notamment pour montrer que le caractère « abandonné » du déchu, et que sa valeur de « problème écologique » sont le fruit de processus notamment scientifiques, cultures et sociaux, ayant permis de dessiner tant son acception actuelle que les pratiques s'y rattachant et aujourd'hui reconnues comme normes, en cours de globalisation.

Plus généralement, il s'agira de décrire le mouvement d'individualisation en jeu dans les modes de gestion du détritique : d'affaire publique, dont la responsabilité fût distribuée entre différents groupes d'acteurs plus ou moins formalisés, la gestion détritique s'est aujourd'hui déplacée vers la sphère privée. La responsabilité du producteur de déchet s'est ainsi déplacée du champ collectif vers le foyer. Plus qu'un simple accompagnement de la tendance moderniste à l'individualisation des rapports sociaux, il est possible d'affirmer que la question du déchet semble avoir largement contribué à la construction de l'espace de l'intime, d'une sphère privée, domestique, placée aujourd'hui au cœur de toute pensée du résiduel. En ce sens, l'histoire de la gestion des déchets ne saurait en rien suivre une logique évolutionnaire : il s'agit plutôt d'un processus d'allers et de retours permanents, dans lequel l'interaction entre la ville et ses environnements – ruraux, mais aussi industriels – est fondamentale. Loin d'un hypothétique « progrès technique » caractérisé par son autonomie vis-à-vis des processus sociaux, l'histoire technique du déchet est une illustration marquante de la primauté du social et de certaines représentations collectives dans l'évolution des pratiques et des technologies.

Une empreinte signifiante qui façonne les paysages

Le déchet est un marqueur de la vie des hommes. Mauss, et après lui, Leroi-Gourhan ont bien souligné la centralité et l'importance de l'étude des « tas d'ordures » pour comprendre l'histoire des sociétés humaines. Mais, si la présence de monceaux de rebuts à l'entrée de certaines grottes a pu permettre à certains de constituer la preuve d'une sédentarisation des groupes humains du néolithique, ces traces-là sont aussi, peut-être, les formes premières d'une organisation collective vis-à-vis du rebut. Pour autant, il ne semble pas possible d'établir, à travers l'étude de ces amoncellements, la trace quelconque d'une volonté, d'un projet de gestion du résiduel. Avec le cas des fouilles menées au début des années quatre-vingt dix par Philippe Marquis et Yves Lanchon mettant à jour le « premier village de Paris », près de l'actuel quartier de Bercy, l'ancienne rivière le long de laquelle le site a été découvert est ainsi décrite comme un exutoire naturel, drainant les rebuts des habitants et ayant eu pour qualité indiscutable de conserver les objets y ayant été jetés au fil des âges¹. Proximité d'un fossé naturel, ravin à la sortie d'une grotte, cours d'eau, autant de particularismes topologiques qui ont permis aux traces de ces premiers déchets de parvenir jusqu'à leurs découvreurs contemporains. Ces premiers « déchets » sont ainsi appréhendés comme des trésors archéologiques peut-être parce qu'ils semblent pouvoir nous raconter certaines pratiques déjà « domestiques » et ainsi parvenir à éclairer la compréhension des origines de la vie humaine².

Ces tas d'ordures, ces amoncellements, ces remblais, impriment ainsi une empreinte aussi fragile qu'indélébile sur les territoires. On peut évoquer ici déjà l'impact de l'accumulation de déchets à travers les âges sur les paysages urbains : le *Tell* d'Hama en Syrie, les *Kjoekkenmoedings* sur lesquels ont été bâtis les célèbres moulins-à-vent des Pays-Bas ou encore le *Monte Testaccio* de Rome, ces monticules et parfois ces collines sont, à l'origine, de simples accumulations détritiques³. A Paris, la butte du labyrinthe du jardin des plantes et certains vallonnements des grands boulevards sont eux-aussi le fruit d'une agglomération ordurière de longue haleine⁴. Les déchets constituent donc en premier lieu la trace d'une présence des hommes sur les territoires, et ce, depuis les premiers temps de leur sédentarisation. Ils dessinent les contours des espaces de vie et marquent les paysages parfois, pour l'éternité.

¹ BERTOLINI, 2011, p.29.

² De fait, la revue *Nature* s'est fait le relais de l'analyse biochimique d'un coprolithe humain découvert dans le foyer d'un feu situé au cœur de la grotte d'Anazi, dans le Colorado, révélant ainsi une alimentation en partie cannibale : ce reste-là ne comportant aucune trace de végétaux était notamment constitué de tissus humains (cf. *Nature* n°407, pp.74-78, 7 Septembre 2000).

³ Certains vallonnements des boulevards Beaumarchais, Bonne-Nouvelle, Saint-Denis, Saint-Martin et Filles du Calvaires, ainsi que la « butte des copeaux » dans le jardin des plantes sont connus pour avoir été des lieux de dépôts d'ordures, véritables décharges à ciel ouvert, pendant le moyen-âge. (Cf. DE SILGUY, 1996, p.154.

⁴ *Idem*.

Les premières traces d'une pensée technique du résiduel

Vestiges archéologiques datant de 2000 avant JC, les fosses à ordures du site de Cnossos en Crète sont souvent présentées comme la forme la plus ancienne de silo à compost connue à ce jour. Peut-on pour autant parler « d'antiques poubelles » ? Ici, plus qu'un simple amoncellement, ces fosses sont peut-être la marque d'une gestion raisonnée, d'une réflexion propre au résiduel : les déchets y étaient entreposés afin d'être récupérés par les agriculteurs, une fois que la putréfaction leur ait conféré un pouvoir fertilisant. Pour autant, la fonction première de ces silos reste incertaine : il est probable que les fosses de Cnossos aient connu le même itinéraire que celles datant de -6000 environ et mises à jour près de Courthezon, en France¹. D'abord silos à grains, la fonction de dépotoir « productif » n'est très certainement apparu qu'avec l'abandon progressif de leur usage pour le stockage des récoltes : le moment de ce changement de fonction restant trop largement indéterminé pour dater l'émergence d'une gestion raisonnée du rebut putrescible.

En territoire rural, les déchets d'avant la modernité technique restent biodégradables, plus encore, leur dégradation reste un élément vital des cycles du vivant, dans la mesure où les résidus de la putréfaction quotidienne sont notamment utilisés comme fertilisants dans l'agriculture. C'est lorsqu'il pose problème, lorsqu'il devient une véritable nuisance que le déchet devient un objet légitime de considération. Or, c'est essentiellement dans l'espace urbain, et dans ses tendances à s'étendre, que le déchet a commencé à poser problème. Les premières traces d'une pensée de l'hygiène publique remontent au moins au IV^{ème} siècle avant JC : Aristote lui-même ayant réclamé, suite à une épidémie de peste ravageuse, la constitution d'un corps de magistrats, les *astynomes*, chargés de la propreté des rue d'Athènes. Plus encore, Athènes est la première cité à tenter d'interdire le dépôt d'ordures dans les rues². Mais, comme le souligne Lewis Mumford, selon les principes hippocratiques, les Grecs semblent davantage enclins à développer, des lieux destinés à la purification des corps, que des espaces destinés à la gestion de l'ordure³. La situation est assez similaire à Rome. « La ville était plus portée à s'occuper de la gestion de l'eau, de son évacuation, et de quelques autres affaires de santé publique, plutôt qu'à tenter de résoudre le problème des déchets »⁴. Il faut ici évoquer le fameux *cloaca maxima*, ou « grand égout », construit à Rome, probablement par Tarquin. Toutefois, les romains connaissent nombre de pratiques de gestion des résidus ménagers, loin du simple « tout-à-l'égout », révélant un souci notamment esthétique de préservation de la splendeur urbaine : les déchets, organiques pour l'écrasante majorité, étaient déposés au pied des maisons, dans des récipients de pierre, que les paysans

¹ *Idem*

² Cf. MELOSI, 1981, p.6.

³ MUMFORD, 1961, p.187 ; voir également HARPET, 1999, p.287.

⁴ MELOSI, 1981, pp.6-7.

venaient régulièrement vider pour fertiliser leurs terres. Pour autant, certaines de ces habitudes observées dans toute l'Europe furent régulièrement abandonnées au gré des vagues de conflits armés¹.

La gestion des déchets comme fait urbain

Dans notre propos, la question de la gestion doit être rapprochée de celle de l'organisation des acteurs face à certains risques ou à certains problèmes. Aussi, il apparaît déjà que le résiduel constitue l'objet d'une réflexion spécifique, d'une « technologie », au sens d'un discours technique à son endroit, dès lors qu'il tend à constituer un problème pour la collectivité, tout comme pour l'individu. Or, ces problèmes liés aux déchets semblent apparaître dans le prolongement de l'émergence de la question de la salubrité publique. Aussi, focaliser notre intérêt sur la ville ne signifie pas pour autant exclure la question rurale : bien au contraire, il s'agira de démontrer que les villes d'avant les révolutions industrielles sont très largement structurées par les relations qu'elles entretiennent avec leurs campagnes. Les problématiques liées à la santé publique ou à la salubrité des espaces de vie, semblent apparaître en premier lieu dans les espaces de concentration des activités humaines : qu'elles soient d'anciens « ponts » entre deux rives d'un cours d'eau, d'anciens carrefours au croisement d'axes de circulations ou d'anciennes citadelles ou forteresses cernées de barricades, les villes sont les lieux privilégiés de cette tendance à la concentration, à l'accumulation des hommes et de leurs productions en un territoire souvent restreint. Or, c'est cette logique concentrationnaire, qui, très tôt, semble être à l'origine de problèmes liés à la saturation, à l'envahissement des espaces de vie par le résiduel.

Si nous avons fait le choix d'entamer notre bref tour d'horizon historique à la fin de la période médiévale, c'est que semble s'y développer une sensibilité toute particulière vis-à-vis de ce résiduel toujours plus abondant : entre nuisance et ressource pour l'activité urbaine, le champ détritique commence, au sein des villes, à être l'objet de considérations parfois paradoxales, attestant tant de l'émergence d'une question détritique que de d'une réflexion plus large encore, consacrée à la santé publique et à la chose urbaine.

¹ En France notamment, les invasions franques, portées par des guerriers campagnards, semblent pouvoir expliquer l'abandon quasi-total d'une gestion collective et raisonnée des déchets solides dans les villes au moyen-âge (*cf.* notamment DE SILGUY, 1996, p.19 et suivantes).

2.1

LE DÉCHET PRÉ-MODERNE

De la ville puante à une pensée du cycle des matières

Villes de boues

Les villes médiévales sont souvent décrites à travers le prisme de leur saleté, et nous apparaissent alors particulièrement invivables. La description de Catherine de Silguy est en ce sens édifiante :

Dans les villes médiévales, les rues non pavées, sans air et sans soleil, étaient jonchées de boue, produite par la terre, les excréments, les eaux croupies, les résidus ménagers, le crottin des chevaux, le lisier des porcs et les fientes des volailles. La plupart de ces rues ne disposaient ni de latrines, ni de fosses d'aisance, et les passants se soulageaient un peu partout. Faute de système d'écoulement efficace, les eaux chargées de détritiques stagnaient et transformaient les voies les plus fréquentées en véritables cloaques.¹

Papèterie, travail du cuir ou encore fabrication de textiles, autant de métiers qui nécessitent la proximité d'un cours d'eau et dont l'essor va modifier largement la topographie des villes² ; plus encore, la révolution artisanale va faire de la ville le lieu de déploiement par excellence de nuisances, qui ne sauraient se laisser qualifier, encore, de pollutions. C'est à la fin de la période médiévale que la question de l'insalubrité urbaine tend à se devenir pressante : la multiplication de toponymes assignant à certaines rues des fonctions excrémentielles semble en être un témoin notable³. Pour autant, est-il pertinent d'assigner à cette insalubrité latente la question du déchet ? En effet, les excréments urbains, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, sont essentiellement des boues, où s'indifférencient les produits excrémentiels de l'ensemble des habitants de la ville – bovins, porcs et volailles compris. Les dépôts d'immondices se multiplient, et seules les pluies semblent à même de nettoyer, ponctuellement, les chaussées envahies⁴.

¹ DE SILGUY, 1996, p.15.

² Voir GUILLERME, 1983, p.85.

³ Voir GUILLERME, 1983, p.174. Concernant les différents moments de l'insalubrité médiévale, on retrouve de véritables éloges de la ville médiévale jusqu'au XII^{ème} siècle ; en témoignent les différents textes évoqués dans son chapitre consacré au développement *de petites Venises* (*Idem*, pp.64-89). Mais, « le réseau hydraulique constitué au cours des XI^e et XII^e siècles s'est saturé au bas Moyen-Age » (GUILLERME, 1983, p.179) transformant parfois les cités médiévales en véritables cloaques à ciel ouvert.

⁴ Sans pouvoir détailler plus avant la description de ces « cloaques à ciel ouvert » que constituent les cités du Moyen-Age, il faut ici toutefois renvoyer au travail magistral de Jean-Pierre Leguay qui a

Les échecs des tentatives de mise en place d'une gestion de l'insalubrité urbaine : le cas français.

En France, c'est un édit puis une série de lettres patentes envoyées aux prévôts de Paris par Philippe Auguste en 1185 qui semble constituer la première mesure législative concernant la salubrité urbaine. Il est ainsi raconté que le roi, indisposé par les effluves des gadoues remuées par les passages de charrettes sous ses fenêtres, décide d'ordonner le pavement de la capitale : « *que toutes les rues et vois de la cité fussent pavées bien et soigneusement de gres gros et fort* »¹. Au bilan, seul le célèbre « carreau du roi » fût pavé à cette époque, soit les deux artères principales de la cité, se croisant au Châtelet. L'édit de Villers-Côteret signé par François Ier en 1539 généralise ce principe à tout le territoire français, en y précisant la question de la responsabilisation du producteur de déchet : c'est désormais aux propriétaires de veiller au maintien de la propreté de leurs biens fonciers². Pour autant, ces nombreuses interventions législatives n'auront qu'une portée limitée. Pour exemple, entre l'ordonnance de Philippe-Auguste et l'édit de Villers-Côteret, soit environ quatre cents ans, seule la moitié des rues de la capitale seront pavées, laissant l'essentiel de la ville à nu. De Silguy évoque ainsi la succession des décisions royales liées à la gestion du résiduel, s'étant systématiquement soldées par un échec. Au milieu du quatorzième siècle, le prévôt des marchands de Paris ordonne ainsi l'interdiction de jeter dans la Seine et ses effluents. De la simple amende, à « la hart et au pilori », aucune sanction ne semble suffisante pour intimider les contrevenants, et ce, bien après 1395³.

La multiplication des épidémies de peste et de choléra tout au long du moyen-âge va certainement motiver les tentatives nombreuses de prise en charge des problèmes d'insalubrité par le pouvoir central. Dès 1506, Louis XII charge la royauté du ramassage des immondices de la capitale, mais, contraint de financer l'initiative par l'impôt, il finit par abandonner la réforme face à l'hostilité générale. Après Philippe-Auguste, François Ier ou Louis XII, Louis XIV va lui aussi essayer sans grande réussite, de légiférer sur l'heure d'évacuation des ordures des demeures : en 1697, d'Argenson, chef de la police parisienne, rapporte que « les habitants du quartier Saint-Denis jettent encore, jour et nuit, toutes leurs eaux, ordures, saletés, urines et matières »⁴. Ces tentatives échouées ne sont en rien un fait strictement hexagonal : la plupart des grandes villes européennes sont confrontées aux

tenté de décrire avec précision la question des nuisances détritiques, véritables préfiguration de ce que l'époque contemporaine qualifiera de pollution (cf. LEGUAY, 1999).

¹ Cité in HARPET, 1999, p.235.

² Cf. Edit de Villers-Côteret , Novembre 1539, Art. 21 : « - *Enjoignons à tous propriétaires des maisons, hostels et demeures, où il n'y a aucunes fosses à retraits, qu'incontinent, sans delay, et à toutes diligences ils en facent faire* ».

³ DE SILGUY, 1996, p.21

⁴ Cf. G. FEREC, *Petite chronique de Paris*, 1873, cité in DE SILGUY, 1996, p.23.

mêmes problèmes. Augmentation des volumes de déchets organiques et inorganiques, insalubrité grandissante et autres nuisances olfactives particulièrement insupportables, de nombreux éléments participent à une lente prise de conscience par les citoyens européens des problèmes liés aux déchets. Les habitants vont progressivement tisser un lien entre les accumulations d'ordures en ville et le développement des grandes épidémies. Toutefois, du point de vue de l'action publique, la situation reste globalement stagnante. Comme le souligne Melosi :

*En Europe, jusqu'à la transition depuis une société agraire vers une société urbaine et industrielle prédominante, le problème des ordures resta sensiblement identique à celui qu'il était au moyen-âge.*¹

Il demeure d'ores et déjà impératif de nuancer ce propos: plus qu'un simple aveuglement, ou qu'une absence réelle de prise de conscience de la dimension polluante de certaines activités, les enjeux politiques et économiques associés à la production de ces multiples pollutions constituent des arguments plus forts que ceux qui tendent à réclamer la fin des nuisances². Ainsi, il faut s'arrêter un temps sur le fonctionnement synergique des villes, des industries et des campagnes, à l'époque de la première vague d'industrialisation pour mieux comprendre le maintien d'une insalubrité urbaine latente là où il existait pourtant déjà une pensée de l'assainissement. Cette souillure propre à la ville médiévale, décrite comme puante, ne saurait se laisser décrire avec pertinence en ignorant les intérêts économiques et politiques forts qui se retrouvent à l'endroit des processus de décomposition des matières vivantes.

Le règne de la pourriture: la puanteur comme richesse

Pour la période de l'histoire culturelle qui s'étend de la fin du bas Moyen-Age à la fin du XVII^e siècle, André Guillerme souligne le développement d'une véritable attraction scientifique et sociétale pour les processus de corruption des matières organiques. Il souligne en outre que cette période est notamment marquée par un ralentissement démographique et un refroidissement climatique influençant grandement la façon d'habiter la ville. Aussi, la

¹ MELOSI, 1981, p.8.

² A ce sujet, il faut évoquer les travaux déterminants de Jean-Baptiste Fressoz sur la perception du risque technologique depuis la fin du XVIII^e siècle (*cf.* FRESSOZ, 2012), et ceux de Geneviève Massard-Guilbaud sur la pollution industrielle au XIX^e siècle (MASSARD-GUILBAUD, 2010). Ces deux auteurs soulignent bien à quel point les « préoccupations environnementales » ne sont pas l'invention d'un XX^e siècle tardif, mais s'expriment bien, dès les premiers temps de l'industrialisation, tant sur le mode du déploiement d'une pensée gestionnaire, d'une mise en normes des pratiques industrielles identifiées comme nuisibles, que sur celui de la résistance politique de certains groupes sociaux (voir, notamment, *infra* p.110 « La poubelle comme objet de résistance »).

décomposition des corps, la putréfaction ou la macération, notamment, focalisent l'intérêt des médecins et des chimistes.

A regarder le développement de la technologie chimique du XIV^e au XVIII^e siècle, on constate qu'il se fait toujours dans une même direction et se fonde sur les techniques lentes de la macération qui conduisent tôt ou tard à la putréfaction des corps¹.

Il souligne ainsi que si l'excrémentiel a envahi les villes durant cette période, il a également gagné le domaine scientifique. La médecine qui prend son essor pendant la Renaissance va ainsi se focaliser sur les excréta. Si la prognose hippocratique semble remise au goût du jour, « les fientes de toutes sortes s'utilisent dans la pharmacopée »². En chimie, la figure de Boyle est centrale tant il va fonder ses tentatives de démonstration de la scientificité de la chimie sur l'organique, soit le règne animal et le règne végétal. Ainsi, on comprend alors que « la putréfaction ne sert pas uniquement à comprendre la vie mais aussi à produire tout ce qui est utile à l'homme : l'urine fermentée fournit de l'acide phosphorique et de l'ammoniac, le sucre fermenté donne de l'alcool (...) quant à l'acide nitreux, il est, selon les chimistes du XVII^e siècle, contenu dans l'air atmosphérique et se dépose dans les terres calcaires »³. Cette évocation de l'acide nitreux doit ici être justifiée par l'importance de la production de salpêtre par les villes jusqu'au XIX^{ème} siècle. Composant essentiel de la fabrication de la poudre à canon, il sera un produit fondamental pour la guerre, dès le XIV^e, notamment après l'apparition de l'arquebuse et du canon de bronze.

Les mines de salpêtre se créent donc dans les lieux humides soumis à la putréfaction des excréments, c'est-à-dire les étables, les caves, à proximité des fosses d'aisance (...). La ville devient la principale carrière de salpêtre (...). La puissance de feu de l'Etat dépend donc des villes, plus précisément de la putréfaction des sous-sols urbains.⁴

Ici, la saleté devient un enjeu politique faisant de l'immonde une véritable richesse pour la ville. Plutôt que d'aborder ces nuisances potentielles comme ce qu'il s'agirait d'éliminer, le résiduel d'alors se laisse décrire comme une ressource. L'espace urbain devient ainsi un espace de production crucial pour la survie politique des Etats. Ainsi, « les dépôts d'ordures sur le rempart ou dans les rues, la vétusté des bâtiments, deviennent utiles en permettant aux villes leur autonomie défensive en cas de siège et en assurant au royaume dans une certaine mesure son indépendance ». En bref, « l'état de guerre encourage la

¹ GUILLERME, 1983, p.9.

² Cf. *Idem* p.177. Guillerme rappelle ainsi que l'analyse des urines et des excréments fonde la pathologie : couleur, odeur, consistance déterminent le type de maladie. On soutient sur ce sujet quantité de thèses dans les facultés de médecine européennes. Evoquant les trois éditions de l'ouvrage de Paulini (son titre est explicite : La pharmacie de la merde, c'est-à-dire comment presque toutes les maladies même les plus graves peuvent être guéries au moyen de la merde et de l'urine), Guillerme souligne ainsi l'omniprésence de la question excrémentielle dans la pensée médicale balbutiante.

³ *Idem*, p.178

⁴ *Idem*, p.152

“putréfaction” dans la ville »¹. La puanteur de la ville s’institue ainsi en un trait caractéristique des garanties qu’elle semble en mesure d’offrir à ses habitants, garanties qui débordent largement des contraintes propres aux structures de production urbaine :

*La putréfaction adhère à la ville comme l’humidité qui colle à cette longue période de refroidissement climatique. L’une et l’autre ont déterminé la richesse de la ville ; plus une ville est puante, plus elle est riche*²

Ainsi, même si le détritique constitue sans aucun doute une nuisance croissante pour la ville, notamment au regard de la multiplication des tentatives pour assainir l’espace urbain, cette saleté patente semble toutefois associée à une image d’abondance cornucopienne. Cette conception de la ville productrice de matières premières à travers ses excréta se renforce jusqu’au milieu du XIX^{ème} siècle. Aussi, parce que le résiduel constitue d’abord et avant tout une ressource, le principe d’abandon, qui définit pourtant le déchet d’aujourd’hui, ne semble pas pouvoir convenir à sa caractérisation d’alors. Dès lors, est-il seulement pertinent de parler de « déchets » pour qualifier les rebuts de cette période?

Des matières en perpétuelle circulation: le déchet n’existe pas

Si Sabine Barles nomme l’espace urbain du XVIII^{ème} siècle la *ville délétère*³, c’est bien pour souligner la multiplication des nuisances qui accompagne son développement. Pourtant, elle rappelle à juste titre que l’expression même de « déchet », ou celle « d’eau usée » n’est employée ni dans les textes réglementaires et techniques, ni dans les travaux scientifiques des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles :

*nous ne rencontrons que des boues, des gadoues, des vidanges, du raclun à Grenoble, de la carnasse à Aix-en-Provence, des équevilles à Lyon, des eaux d’égouts, les seules expressions à connotation péjorative étant l’ordure et l’immondice*⁴.

Bien que « l’absence du mot ne signifie pas celle de la chose »⁵, il semble possible d’y voir l’expression d’un regard spécifique sur le résiduel. Ainsi, s’il y a bien nuisance, il n’y a pas forcément encore de « problème du déchet », plus encore, s’il y a bien des choses mises au rebut, peut-on vraiment parler de choses abandonnées ? Jusqu’au milieu du XIX^{ème} siècle, le détritique, notamment porté par les représentations dominantes valorisant les processus de putréfaction des matières organiques, constitue alors une véritable ressource pour l’activité urbaine et périphérique. Plus encore, il va constituer un des éléments essentiels

¹ *Idem*

² GUILLERME, 1983, p.179.

³ Cf. BARLES, 1999.

⁴ BARLES, 2005, p.6, elle souligne d’ailleurs que ces deux derniers termes sont quasiment absents du lexique du XIX^e siècle, si ce n’est dans le cadre d’un usage strictement technique.

⁵ *Idem*.

de la première révolution industrielle en Europe. Quelle est la nature du résiduel pendant cette période ?

Pour qualifier les résidus de l'espace urbain des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, Barles focalise son intérêt sur quelques familles de matières constituant l'essentiel de cette production toujours grandissante : les chiffons d'origine végétale et les os d'une part, les boues et vidanges d'autre part. Les deux premières catégories sont l'affaire des chiffonniers. Cette activité connaît un essor sans précédent dans les villes de la première phase de l'industrialisation.

Chiffons et os

Même si le papier de chiffon est largement utilisé avant l'industrialisation¹, la circulation des chiffons d'origine végétale dépend pour l'essentiel de l'augmentation considérable de la consommation des produits de l'activité papetière pendant cette période en France, et dans tout l'occident². Support du développement de la « civilisation et du progrès intellectuel »³, l'essor du papier sera très intimement lié à l'existence de cette matière première d'un genre particulier :

En effet, c'est un singulière matière première que les producteurs ont intérêt à ne pas produire. Qui de nous, en effet, s'aviserait de jeter à la bonne sa chemise et ses draps pour être utile aux papetiers ? Cette production n'est pas une culture, c'est un résidu ; elle n'a ni laboureurs, ni semeurs, ni moissonneurs, elle n'a que des glaneurs.⁴

Avec l'augmentation de la demande de papier, le chiffon tend ainsi à devenir une matière rare : son exportation est interdite en France dès le XVIII^{ème} siècle, de nombreux pays européens adoptent des mesures similaires jusque 1850. Ainsi, alors qu'on privilégiait le lin et le chanvre jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, les cotons sont rapidement utilisés, au

¹ La fabrication du papier d'origine végétale est très ancienne: le papyrus égyptien en est l'exemple originel. Les procédés de fabrication à partir de vieux chiffons, d'abord de lin ou de chanvre, seront importés de Chine par les Arabes, passant par l'Espagne et l'Italie (ces deux derniers pays demeurant les importateurs privilégiés du papier jusqu'à la construction des premiers moulins en France jusqu'au milieu du XIV^e siècle). Pour une histoire des supports végétaux de l'écriture, voir J.L CALVET (1996), *Histoire de l'écriture*, Paris, Hachette ; Collectif, *Naissance des écritures*, Paris, PMN, 1995. Pour une histoire de la mécanisation de la papeterie, Sabine Barles s'appuie notamment sur L.ANDRE, (1996), *Machines à papier. Innovations et transformations dans l'industrie papetière, 1798-1860*, Paris, Ed. de l'EHESS,.

² Soutenue par l'industrialisation de ses techniques (lessivage et blanchiment à la chaux permettant de supprimer la longue et coûteuse étape du pourrissage des chiffons, collage à la cuve et avènement de la machine à papier qui permet une production continue et non plus « à la feuille »), la production papetière ne cesse d'augmenter à travers le monde : en France, de 18000 tonnes en 1812 à 50000 tonnes en 1850 ; la production mondiale au début des années 1870 étant estimée à près de 900000 tonnes (BARLES, *Ibid.*, pp.26-28)

³ BARLES, 2005, p.25, citant Louis Figuier.

⁴ BARLES, 2005, p.26, citant TURGAN, in *Les grandes usines*, Paris, 1860-1885, vol.1, 1860, pp. 156-157.

détriment, souvent, de la qualité des papiers. C'est ainsi les négociants de chiffons, qui, pendant cette période, « font le prix » du papier ; or ce sont ces derniers qui demeurent les premiers employeurs des « glaneurs » ou autres chiffonniers. Firmin-Didot estime que la seule activité des chiffons emploie environ 100000 personnes en France, en 1854. Le développement de ces activités modifie ainsi largement le paysage de la production des papiers, tendant toujours plus à se rapprocher de ses gisements et de ses clients : à Paris, le nombre d'ouvriers du papier passe de 1400 en 1847 à 4500 en 1860¹.

Les os connaissent un itinéraire tout aussi prometteur et ce dès les débuts de l'industrialisation. En France, ils permettent à l'Etat de sortir de la crise du sucre : le blocus maritime anglais du début du XIX^{ème} siècle a plongé la France dans une pénurie sans précédent de sucre de canne, jusqu'alors essentiellement importé des colonies. Or, la fabrication de sucre à partir de sirop de racines végétales, de betteraves notamment, implique une étape de séparation du glucose des autres composants végétaux : le pharmacien Pierre Figuié démontre alors l'efficacité des charbons animaux pour absorber, notamment, la couleur d'un grand nombre de solutions végétales. Fabriqué à partir de la calcination des os, les besoins en charbon animal participent à la systématisation de la récupération des résidus de boucherie, produits essentiellement en milieu urbain. Mais les os ont alors, à l'image des papiers, des applications innombrables : fabrication d'objets en tous genres (peignes, boutons et autres manches divers), de suif d'os, d'engrais divers, de colles, de gélatines ou encore du phosphore, indispensable à la fabrication d'allumettes. Aussi, l'os fait partie de ces matières particulièrement prisées par la première industrie du XIX^{ème} siècle.

Vidanges et boues

A Paris, la mise en place des voiries, espaces de stockage des vidanges urbaines, s'est progressivement associée à l'intérêt vif des premiers industriels de l'agriculture pour les quantités d'excrétas amassées, véritables mines d'or pour la fabrication de compost et autres engrais biologiques. De fait, l'expression « vidange » désigne alors les contenus des fosses d'aisance disséminées dans les rues et cours des grandes villes. La *poudre végétative* ou *poudrette* est inventée dès le XVIII^{ème} siècle, mais son exploitation optimisée ne verra le jour qu'à partir du XIX^{ème} siècle. Très prisée par nombre d'agriculteurs, cette poudrette est un excellent engrais naturel pour les cultures environnantes. La première moitié du XIX^{ème} siècle est donc notamment marquée par l'apparition d'études soulignant la possibilité de fertiliser près d'un tiers des terres cultivables françaises avec les excréments des quatre plus grandes villes du pays. Des brevets sont même déposés, et préfigurent peut-être ce que certains appellent aujourd'hui « l'agronomie biologique » ou bio-agro-industrie. C'est le cas de la poudrette *Veuve Vibert-Duboul*, qui reçoit son brevet en 1814, de l'*urate* de Donat en 1819, ou de la poudre absorbante de Salmon en 1826. Les matières excrémentielles à l'origine de

¹ BARLES, 2005, p.31, p.34. et plus spécifiquement sur l'essor de la récupération des os, pp.34-53.

ces inventions ont une composition complexe, mais elles semblent d'autant plus riches que la ville d'où elles proviennent sera malpropre. Il faut souligner dès ici que même si ces pratiques populaires sont avérées, elles sont passées sous silence, voire à peine évoquées dans la plupart des grands traités de la chimie moderne naissante.

Avec l'augmentation de la demande alimentaire au cours du XIX^{ème} siècle, les besoins en engrais urbains explosent. En 1837, le réseau d'égouts de la ville de Paris couvrait environ 45% de sa surface. Un effort particulier est mis en œuvre au long du XX^{ème} siècle pour exploiter ces eaux noires produites dans le ventre de la capitale. L'idée principale était de les acheminer directement vers les terres agricoles : en atteste, dès 1850, l'unification du réseau par Belgrand et par la mise en service du collecteur d'Asnières censé charrier ces eaux vers l'extérieur de la ville¹. Bien que beaucoup d'espairs soient portés sur l'exploitation de cette ressource, il apparaît néanmoins que cet effort pour organiser les égouts parisiens correspond également à une quête d'exutoire pour ses excréta. Preuve en est dès 1850, les sommes investies dans le dragage de la Seine en aval de Clichy, lieu où les eaux inexploitées sont alors finalement rejetées dans le fleuve².

Mais déjà, les pratiques individuelles de mise au rebut peuvent apparaître comme particulièrement rationalisées, et ce, notamment en vue d'alimenter l'industrie locale du réemploi. Pour illustrer cette rationalité des jeteurs des villes occidentales du XIX^{ème} siècle, il est possible de rappeler que le principe du tri sélectif était alors déjà d'actualité. A New-York notamment, la distinction *garbage* (déchet) *rubbish* (ordure) n'est aujourd'hui plus effective mais avait une valeur au XIX^{ème} siècle : *garbage* pour l'organique en putréfaction, *rubbish* pour les déchets secs, métalliques, en bois³. Un contenant pour le compost, un autre pour le recyclable ! Pour autant, cet exemple frappant est loin d'être la règle dans les villes européennes de la première moitié du XIX^{ème} siècle.

De fait, les boues urbaines sont omniprésentes depuis le bas moyen-âge en ville et participent au sentiment latent de puanteur urbaine. Elles vont pourtant avoir une importance centrale dans les processus d'interaction entre villes et campagnes. Elles sont composées de terre mêlée d'eau, mais également de toutes les émanations de l'espace public, au premier rang desquelles le « tout-à-la-rue », ancêtre véritable des ordures ménagères, participe largement. Ces boues ne sauraient du fait de leur densité, rejoindre les réseaux naissants d'égouts. Ainsi, avec l'accroissement de la demande alimentaire ce sont les activités agricoles péri-urbaines qui contribuent à structurer l'assainissement urbain : *« d'une manière générale, les boues sont collectées directement par les cultivateurs ou par des entreprises privées, qui les apportent soit chez les agriculteurs, soit aux voieries où elles séjourneront*

² BARLES, 2005, p.71, pp.83-84 et p.93.

³ PRESTON et COREY, 2005, p. 10.

avant d'être récupérées »¹. Ces boues deviennent alors des fumiers, et peuvent fertiliser les terres avoisinantes. Souvent, ces boues sont une source de revenu pour les municipalités : à Paris, dès 1854, les entreprises de ramassage de ces « proto-ordures ménagères » payent le plus souvent une redevance à la ville pour avoir accès au « droit de boue », consistant à les ramasser puis à les revendre².

Chiffonniers : professionnels ou rebuts, un mal nécessaire ?

Os et chiffons ne sont pas les seuls à être l'objet de la traque incessante des chiffonniers : bouts de cigares, vieilles boîtes de conserves, coquilles d'huitres, autant de menus rebuts qui participent, par leur circulation, au dynamisme économique de la première industrialisation. Le chiffonnage tient alors un rôle central dans cette dynamique : même s'il demeure difficile de les chiffrer, il est indubitable que le nombre de chiffonniers ne cesse d'augmenter pendant la première moitié du XIX^e. Plus encore, la profession, bien qu'elle soit largement un produit de la misère économique et sociale³, tend à se structurer en différents corps : piqueur, secondeur ou gadouilleur, chacun connaît ses horaires et ses territoires de travail – un piqueur travaille de nuit, en ville, le gadouilleur va chercher dans les voiries ou dépôts à boues les restes osseux, ou fragments d'objets récupérables. Certains tendent aussi à sédentariser leur activité à un quartier dont il « fait son territoire » : l'arrivée des *placiers*, sédentaires, véritables adjoints des concierges et des domestiques, va ainsi faire émerger la catégorie des *coureurs* et autres *ramasseurs*, pratiquant un chiffonnage « à l'ancienne ».

Les travailleurs des déchets sont aussi très tôt assimilés à l'objet de leur labeur quotidien. Ils sont relégués sous la pression de la bourgeoisie à l'extérieur des villes. Généralement, leurs lieux d'habitation sont fuis par les plus nantis. A Paris, ils organisent leur logement sur le modèle de la cité ouvrière : à la Tombe-Issoire notamment on souligne l'existence de cités de chiffonniers, installées sur le charnier de la capitale⁴. A la cité Doré, dans le XII^e arrondissement, on retrouve des traces de la «cité de la Femme en culotte». Dès 1860, sous la pression et l'agressivité des propriétaires aux méthodes de recouvrement des loyers souvent radicales, les chiffonniers s'installent le long des fortifications de 1841, celles de Louis-Philippe. Seules deux cités parviendront à franchir le XX^{ème} siècle à l'intérieur de la

¹ BARLES, 2005, p.89.

² BARLES, 2005, p.99-100.

³ Tout au long de ce XIX^{ème} siècle, on ne devient pas chiffonnier, ni même médecin ou ouvrier par vocation. La filiation est ainsi encore un facteur déterminant de la profession, qui est ainsi rarement l'objet d'un choix. Dans le cas du chiffonnage, c'est parfois la nécessité qui amène certains travailleurs à faire de la récupération, une activité professionnelle en tant que telle.

⁴ DE SILGUY, 1996, p.95-96

ville : la Butte aux Cailles et les Epinettes. Les autres habitent donc à quelques mètres à l'extérieur des fortifications, au cœur de zones inconstructibles, près des forts de Charenton, d'Issy, de Romainville ou de Montrouge. Ces « ghettos » de chiffonniers étaient habités par toutes les classes sociales : parias, ouvriers au chômage, hommes vaincus par les dettes de jeu ou encore femmes du monde. De nombreux journalistes et écrivains de l'époque racontent la vie de ces hommes¹. La marginalité de ces populations est presque alors identitaire : ce sont, en majorité, des familles de chiffonniers, de générations en générations, en opposition fière à la masse des « bons citoyens » : « farouchement indépendants, les biffins affichaient indifférence et dédain pour le bonheur tranquille des « embrigadés de la société » »².

Mais cette indépendance était assez illusoire, ils subissaient eux aussi une hiérarchie, elle-même structurée par les liens qu'entretenaient ces communautés avec la société bourgeoise. En 1884, dans une période où, nous le verrons³, leur statut est mis à mal par certaines réformes de la réglementation, 284 chiffonniers du XIII^{ème} arrondissement viennent solliciter un emploi dans le service de nettoyage : ils refusent les propositions municipales, car ils veulent conserver l'indépendance de leur métier. « Le chiffonnier jugeait la société bien ingrate envers lui. En effet, alors qu'il contribuait à réduire les prix des produits de consommation, il ne lui demandait rien en retour »⁴. Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, bien que plutôt en retrait de la vie sociale classique, les chiffonniers faisaient partie des trois professions les plus calomniées à l'époque, sans pour autant être condamnés par les pouvoirs publics : agressivité, vols, briganderie, autant de griefs correspondant si bien à leur condition de rebuts de la bourgeoisie. Quelques historiens se sont alors demandé si l'absence de condamnations archivées n'était pas la preuve de leur innocence⁵ : « cédant aux pressions de la « société honnête » et des hygiénistes, la police multipliait les règlements à leur rencontre »⁶. Ce mouvement de contrôle de l'activité de chiffonnage est initié bien avant le XIX^{ème} siècle. Dès 1698, par exemple, les chiffonniers ont l'interdiction de « vaguer et aller

¹ Catherine de Silguy renvoie à de nombreux auteurs de l'époque. Citons notamment Charles LANCELIN, *Le monde où l'on chiffonne, la Cité Doré*, Le Monde moderne, tome XII, 1900 ou encore V. FOURNEL, *Portrait du chiffonnier-philosophe Liard*, L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1901. Le journal L'Illustration reste aujourd'hui une référence pour la recherche d'archives de nature anthropologiques : en 1854, un numéro cité par V. Fournel raconte l'histoire fameuse du « biffin-médecin » approché par un journaliste déguisé en chiffonnier en vue d'enquêter sur l'activité de ce curieux personnage. Fournel raconte qu'il aurait reçu l'ordonnance suivante : « Pour te guérir, il te faudrait partager nos misères et te mêler aux luttes sanglantes qui éclatent quelque fois parmi nous. Signé : DMP (Docteur en Médecine de Paris) », cité in Catherine de SILGUY, 1996, p.105-106

² DE SILGUY, 1996, p.101 et suivantes.

³ Cf. les deux arrêtés du préfet Poubelle, du 24 novembre 1883 paru dans le *Bulletin Officiel de la Ville de Paris* du 22 décembre 1883 et du 7 mars 1884 paru dans le BOVP du 14 mars 1884

⁴ DE SILGUY, 1996, p.75

⁵ Cf. BARLES, 2005, p.65 et DE SILGUY, 1996, pp. 75-76.

⁶ DE SILGUY, 1996, pp.103-104

dans les rues avant la pointe du jour »¹. Les travailleurs du déchet ont subi de nombreuses tentatives de normalisation de leur activité de la part de l'Etat, cherchant à tout prix à mieux contrôler cette frange de l'activité économique lui échappant, véritable terreau des maux de la société².

Il y a donc une vie sur ces montagnes de détritiques. Bien qu'en marge de la « vie bourgeoise » ou du quotidien ouvrier, biffins et chiffonniers jouent un rôle fondamental dans l'organisation sociale de la ville du XIX^{ème} siècle. Porcs, volailles et autres rongeurs, l'omniprésence des animaux aux côtés de ces travailleurs de l'immonde a aussi pu participer à leur inculcation : la bestialité s'éloignant trop profondément de l'émergence d'une culture de l'urbaine civilité. La présence des animaux est donc là aussi un élément d'importance. Il faut enfin souligner la fonction de liant avec les frontières de la ville que jouent ces travailleurs des déchets. Ils transportent le plus souvent vers l'extérieur des cités le surplus de la production de rebut qui est directement exploité pour l'agriculture environnante. La ville est ainsi en pleine synergie avec son environnement.

De la période pré-industrielle à la fin de la première moitié du XIX^{ème} siècle, les villes européennes semblent largement s'organiser autour des interactions qu'elles entretiennent avec leurs périphéries. Plus encore, leurs excréta semblent avoir constitué de véritables ressources pour la première phase de l'industrialisation. Ainsi, le déchet n'existe pas en tant que tel dans les pratiques des habitants. Parce que la plupart du temps, ce qui est rejeté par l'un est réutilisé par un autre, le système semble s'équilibrer. Malgré la croissance démographique des villes, le problème des déchets met du temps à apparaître car dans cette conception cyclique de la consommation, l'augmentation des volumes de boues, par exemple, est rapportée à l'augmentation des ressources pour les activités agricoles. Le principe de l'exutoire, de l'abandon pur et simple de ce qui est jeté semble à l'époque inconcevable³. Le déchet comme objet abandonné n'est pas encore entré dans les pratiques des hommes et des femmes de ce siècle de mutation.

Toutefois, si les rebuts sont systématiquement appréhendés comme ressources potentielles, il faut souligner qu'il y a bien des jeteurs et du jeté : le déchet apparaît comme un état transitoire de la matière, et n'est, en rien, associé à un interdit moral. Sa nature essentiellement organique semble toutefois commencer à susciter des interrogations chez les

¹ *Idem.*

² Dès les années 1820, le préfet de police tente de mettre en place un système de médailles permettant d'identifier les travailleurs des déchets. Mais cette tentative est un échec : les médailles se passaient de main en main, se léguaient de père en fils, ou à des amis. En 1872, le préfet de police Léon Renault voulu réduire le nombre de chiffonniers et demanda que la médaille soit modifiée. Seuls 6000 réclamèrent cette pièce d'identité contre 30000 à 40000 permanents. Tous ceux qui ne l'ont pas demandé se retrouvèrent à réorganiser la fraude, sur laquelle la police fermera les yeux, jusqu'à Poubelle en 1883. (Cf. DE SILGUY, 1996, p. 76).

³ BARLES, 2005, p.85.

médecins et urbanistes : la putréfaction, à l'origine de nombreuses nuisances, serait-elle par essence le lieu de développement du *malsain* ?

Vents contraires : d'un tabou lié à la putréfaction ou l'avènement de l'hygiénisme

Un changement de paradigme scientifique

Comme le souligne Georges Vigarello, c'est au XIX^{ème} siècle que les manuels médicaux commencent à parler de « l'hygiène », terme remplaçant progressivement ceux « d'entretien » et de « conservation » de la santé. Dérivé du grec *hygeinos*, « ce qui est sain », l'occurrence répétée de ce terme renvoie à l'émergence d'une discipline autonome au sein de la médecine : « avec ce titre, un champ s'est brusquement spécialisé. Il s'agit de souligner ses « liens avec la physiologie, la chimie, l'histoire naturelle » »¹. Cette association du savoir médical avec les sciences naturelles s'inscrit dans une lignée saint-simonienne : la médecine revendique dès lors sa capacité à établir des vérités scientifiques, sans pour autant posséder « aucune connaissance nouvelle sur les lois de la santé »². Le savoir médical devient un des repères de l'action politique, et se voit reconnaître comme tel dans des milieux très divers. Michel Foucault, à travers le concept de *biopolitique*, décrit parfaitement le processus qui découle de cette association entre science et action publique : le *biopouvoir* est celui qui concerne directement la vie des individus qui composent une société³. Le caractère normatif des préconisations hygiénistes s'inscrit dans cette intrusion de l'action publique dans la sphère privée. Aussi, alors que le positivisme connaît ses heures de gloire au XIX^{ème} siècle, cette logique hygiéniste est déjà omniprésente dans la pensée des faiseurs des villes de l'avant révolution française. Georges Vigarello associe l'émergence d'une nouvelle façon de faire la médecine au cours du XVIII^{ème} siècle à la continuation logique d'un mouvement issu des Lumières et plus précisément de la publication de l'encyclopédie⁴.

Ce changement de paradigme est particulièrement perceptible dans les bouleversements profonds que connaît la chimie pendant cette période. Guillaume rappelle qu'un nouveau courant de la chimie tend de plus en plus à se positionner en rupture avec la « *phlogistique* », se détachant ainsi de l'intérêt pour les processus organiques pour se

¹ VIGARELLO, 1985, p. 182.

² *Idem*

³ « Le terme « biopolitique » désigne la manière dont le pouvoir tend à se transformer, entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, afin de gouverner non seulement les individus à travers un certain nombre de procédés disciplinaires, mais l'ensemble des vivants constitués en population la *biopolitique* - à travers des biopouvoirs locaux - s'occupera donc de la gestion de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation, de la sexualité, de la natalité etc., dans la mesure où ils sont devenus des enjeux politiques » (REVEL, 2002, p.13)

⁴ VIGARELLO, 2001, pp. 29-40.

focaliser sur la question minérale¹. Parmi les précurseurs, il faut citer Rouelle, en France, et Cavendish, en Angleterre, qui défendent ces thèses nouvelles dès le XVIII^{ème} siècle. Très vite d'autres savants prolongent et précisent leur propos :

*Lavoisier, Berthollet, Guyton de Morveau, Fourcroy : toute une nouvelle génération de chimistes qui veulent faire reculer les frontières de la putréfaction, de la mort, du statique. Avec la nouvelle chimie, s'affirme le dégoût, l'interdit du putréfié.*²

Ainsi, il semble possible d'affirmer qu'au moment où la synergie entre villes, campagnes et industrie atteint son état optimal grâce à l'exploitation des résidus organiques, un nouveau paradigme scientifique vient accorder une nouvelle centralité au « règne du minéral ». La mobilité et la versatilité des matières organiques apparaît désormais comme un défaut au regard de la stabilité des éléments minéraux. Il semble possible de tout synthétiser à partir des substances minérales : le *salpêtre* lui-même se trouve à l'état naturel, et ne semble pas nécessiter le soutien de l'activité urbaine pour être récolté. Autrement dit, « la "machine minérale" n'est pas seulement efficace comme toutes les machines simples, elle est aussi propre et saine. »³.

Une mutation de la perception du danger et de la mort

Ce qu'il faut souligner ici, c'est que les pratiques dérivant au XIX^{ème} siècle de l'hygiénisme ne sont pas toutes fondées sur un quelconque savoir scientifique⁴, puisque bien souvent celles-ci précèdent notamment les découvertes pasteurienues. Elles s'appuient davantage sur la reconnaissance grandissante de la valeur du discours qui s'affirme comme scientifique. Preuve en est le flou, quelque peu exotique pour le lecteur d'aujourd'hui, des prises de position de certaines grandes institutions de la fin du XVIII^{ème} siècle. Avec l'avènement de l'hygiène, l'heure est à la suspicion. Comme le souligne Alain Corbin, à « *la fin de l'ancien régime, la thèse environmentaliste bénéficie de l'appui de la prestigieuse Société de Médecine* : elle consiste en l'affirmation que le mal, notamment en période d'épidémie, peut être provoqué par la seule détérioration de la qualité de l'environnement »⁵. En affirmant que le milieu dans lequel la vie se déploie peut être la cause de la maladie du vivant, tout ou presque revêt l'apparence d'un danger potentiel : l'espace public, territoire par excellence du déploiement de la vie sociale, devient le lieu où se concentre le risque. Les eaux stagnantes, les monceaux d'ordures et autres espaces propices à

¹ Cf. GUILLERME, 1983, pp.196-202.

² GUILLERME, 1983, p.198.

³ *Ibid.*, p.199

⁴ Ces pratiques alimentent néanmoins de nombreux projets de recherches soutenues par l'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences. Comme le rappellent Bernadette Bensaude-Vincent et Isabelle Stengers, Pasteur lui-même est issu d'une longue lignée de chimistes (ou pharmaciens) qui travaillent sur la physiologie parfois en compétition avec les médecins (cf. BENSAUDE-VINCENT, et STENGERS, 1993).

⁵ CORBIN, 1984, pp. 132-136.

la putréfaction sont désormais inculpés : ils revêtent les habits de la dangerosité, là où ils étaient souvent appréhendés comme des territoires de la fertilité

Dès la fin du XVIII^{ème} siècle donc, le courant hygiéniste impose une nouvelle sensibilité par rapport à la santé et à la mort. Comme le souligne Catherine de Silguy, « *le mépris et la honte de l'ordure se substituèrent progressivement à la glorification de ses vertus thérapeutiques et fécondantes* »¹. A la veille de la Révolution française, un concours fut lancé pour résoudre les problèmes d'organisation du nettoyage des rues de Paris : l'abbé Bertholon proposa d'utiliser les mendiants pour ces besognes ; Chauvet proposa de mobiliser les pauvres, infirmes et vieillards qui rembourseraient ainsi les dépenses qu'ils causaient alors à la collectivité ; Lavoisier proposa simplement de donner aux pauvres une charrette. « *Les réformateurs sociaux espéraient ainsi se débarrasser à la fois des ordures et des vagabonds* »². Il est intéressant de constater que ces projets parisiens de rénovation de la structure urbaine et notamment des modes de gestion de l'immonde, sont comparables à de nombreuses propositions en Europe, et même jusqu'à New-York³.

L'hygiénisme est un mouvement idéologique de fond, qui traverse l'ensemble des territoires occidentaux. Il s'agit là d'une véritable rupture dans la perception de l'immonde, et ce à l'échelle globale. La perception olfactive y joue un rôle central. C'est du moins ce qu'Alain Corbin démontre dans *Le miasme et la jonquille*. Son hypothèse consiste à affirmer que les discours hygiénistes ont pu trouver un écho grâce aux grandes épidémies de la fin du XVIII^{ème} et début du XIX^{ème} siècle. Mais, consistant à l'origine en un encouragement à un retour à des pratiques anciennes, ce mouvement devient très vite un emblème de la modernité : « *la stratégie sanitaire qui se façonne (...) prétend à la permanence, elle coordonne les décisions dans une perspective édilitaire* »⁴. De cette position découle, selon Corbin, « *l'invention de la question urbaine* », le triomphe de la conception fonctionnelle de la « *ville-machine* » qui pousse à une véritable *toilette topographique, indissociable de la « toilette sociale » que manifestent la purgation de la rue et l'aménagement des lieux de relégation* »⁵. Un autre argument montrant la victoire de ce mouvement peut-être la décision très symbolique de Jules Ferry, en 1882, de remplacer le catéchisme à l'école, par des cours d'hygiène. Dans cette très laïque troisième république, le vide laissé par la religion n'aura pas été de longue durée. Aussi, si l'hygiénisme parvient à la fin du siècle à avoir raison des résistances qui s'exercent en son lieu, c'est probablement grâce au soutien populaire qui se

¹ DE SILGUY, 1996, p.25

² *Idem.*

³.Cf. notamment PRESTON & SH COREY, 2005, pp.3-21 : les auteurs insistent sur la notion « d'assainissement » de l'espace urbain désignant indistinctement les choses et les personnes.

⁴ Alain CORBIN, 1982, p. 105.

⁵ *Idem.*

concrétise dans les plaintes des habitants de la ville à l'encontre des mauvaises odeurs. Dans la ville du XIX^{ème} siècle, l'immonde est avant tout affaire de perception olfactive ; les classes bourgeoises viennent de découvrir la « *sensualité nouvelle* » de l'odeur de la jonquille et aspirent à transformer leur ville selon des critères prenant en compte une véritable « *esthétique de l'odorat* »¹. En témoignent alors les propos de Lavoisier à l'endroit des processus de putréfaction organique : « *l'odeur insoutenable qui accompagne tous les produits [qu'on retire des matières animales] ne permet pas d'espérer de long temps qu'on puisse les employer à autre chose qu'à faire des engrais* »².

Cette période est ainsi marquée par une suspicion toujours plus affirmée à l'égard de tout ce qui revêt l'apparence de l'immonde. Bien qu'il trouve postérieurement une assise scientifique, c'est donc sur des bases essentiellement perceptives, subjectives, que se fonde le mouvement idéologique initial de l'hygiénisme. Celui-ci parvient à obtenir l'adhésion rapide des plus riches, soucieux de se protéger des dangers que représente l'immonde sous toutes ses formes. Avec la découverte de la vie microbienne par Pasteur, ces pratiques essentiellement bourgeoises s'imposent comme normes universelles du quotidien. Bruno Latour décrit avec précision la façon dont ce mouvement a très largement adhéré propositions pasteurienne³. L'idée selon laquelle le rebut immonde n'a plus sa place au sein de la ville moderne est désormais admise par presque tous. Aussi, d'un danger visible et puant, l'hygiénisme tend à étendre le domaine du risque notamment à travers la mise à jour progressive de menaces invisibles, imperceptibles et microscopiques.

Plus encore qu'une simple mise au rebut, l'immonde doit être éliminé, éradiqué, sa simple mise à l'écart ne semble plus suffisante face aux pouvoirs destructeurs qui lui sont conférés. Notre analyse rejoint ainsi partiellement celle de Mary Douglas qui souligne que nos pratiques liées à l'immonde sont avant tout symboliques.

Nous craignons les micro-organismes pathogènes : souvent les prétextes hygiénistes que nous avançons pour justifier notre crainte de la souillure relèvent de la pure fantaisie. Il est donc faux que notre comportement se fonde sur des connaissances scientifiques (...). Notre comportement a, lui aussi, une signification symbolique (...) »⁴.

¹ L'odeur de la jonquille est celle qu'Alain Corbin choisit d'exploiter pour signifier l'apparition de pratiques nouvelles dans la bourgeoisie révolutionnaire. Les voyages dans les thermes et autres stations d'altitudes commencent tout juste pour les plus fortunés, et chacun aspire à ce standard de vie fondé sur une approche « modernisée » de la distinction entre pur et impur. La pureté est alors associée à un raffinement dont l'aspiration peut s'expliquer par ce que Corbin appelle *l'ascension du narcissisme* (CORBIN, 1982, Partie I, chapitre V, notamment pp. 100-101).

² LAVOISIER, *Précis historique sur les émanations élastiques qui se dégagent des corps pendant la combustion, pendant la fermentation et pendant les effervescences*, in Œuvres complètes, Paris, 1858, III, p.523, cité in GUILLERME, 1983, p.198.

³ Bruno LATOUR, 1985, et plus particulièrement Partie I, Chapitre premier, « 5. *Les hygiénistes croient Pasteur sans discuter* », pp.48-53.

⁴ DOUGLAS, 1967, p.87.

Les moyens de l'accusation de l'immonde sont portés par la fonction symbolique de l'acte qui fonde « ce qui est jeté ». L'idéologie hygiéniste s'appuie donc sur la fonction symbolique de la mise au rebut, vecteur central de l'organisation sociale : le danger comme moyen devient l'argument qui justifie l'émergence de pratiques nouvelles. La proposition de Douglas semble à certains égards pouvoir être tempérée par l'importance de la diffusion des enjeux propres aux découvertes scientifiques de cette fin du XIX^{ème} siècle. Ce tournant vers une certaine modernité du déchet semble pouvoir permettre de souligner que le discours scientifique n'est pas absent de la mutation en cours des sensibilités : la crainte de la souillure invisible va se voir renforcée, confortée, par l'argumentaire scientifique s'intéressant à l'infiniment petit. Même si la diffusion d'un *ethos* hygiéniste ne semble pas avoir été qu'une simple affaire d'éducation populaire à cette conquête du monde microscopique, l'argumentaire scientifique semble avoir contribué à faire du danger une réalité désormais objectivée, mesurable, quantifiable.

*

Du déchet « pré-moderne » comme « appartenance »

Parce qu'en perpétuelle circulation et parce qu'essentiellement organiques, il semble possible d'affirmer, non sans une certaine forme de provocation, que « les déchets pré-modernes n'existent pas ». Ils apparaissent comme un état transitoire de la matière dont seules les périodes de stagnation et d'accumulation – entraînant parfois la saturation des espaces de vie – tendent à les instituer en nuisance pour la ville. C'est donc à cette présence perceptible et immobile de l'immonde, à sa puissance symbolique renvoyant systématiquement à la décomposition des corps et à la mort que semble s'attaquer un courant idéologique et scientifique porteur des valeurs de l'hygiène publique de la modernité. Plus qu'une simple réforme technique, la mutation en cours révélant à tous l'existence des déchets solides s'inscrit comme un élément incontournable de l'histoire culturelle et sociale des territoires occidentaux.

Cette mutation est ainsi le fruit de divers facteurs parfois totalement indépendant les uns aux autres : fin progressive de la circulation des excréta urbains en surface, disparition de quelques synergies structurantes dans les relations villes-campagnes-industries, inculcation de l'immonde, et tendance à « l'enfermement », au confinement de ce dernier (dans des réseaux souterrains, comme dans des boîtes fermés par des couvercles), apparition d'un système technique industriel du déchet solide, et enfin, mais peut-être surtout, normalisation du principe d'abandon de la matière.

Plus encore, les modes de circulation du déchet tendent à valider le point de vue du modèle organique de la cité : la ville est un organisme, doté d'un métabolisme d'assimilation, de « digestion » et « d'excrétion ». Pendant cette longue période, il semble alors possible rapprocher la question du déchet de celle des « appartenances », décrite à propos des sociétés primitives par Lucien Lévy-Bruhl. Même si ce terme renvoyait notamment aux résidus corporels dans les traditions primitives (cheveux, rognures d'ongles, excréments, etc.), il semble possible de souligner un parallélisme fort entre cette perception ancienne du résiduel comme « partie intégrante » de celui qui le génère et le résidu urbain qui constitue une ressource centrale, faisant l'identité et jusqu'à l'intégrité de la ville. Lévy-Bruhl conclut un passage consacré à ces « appartenances » par une triple caractérisation de l'individualité primitive :

- 1° Pour la mentalité primitive, les limites de l'individu sont variables et mal définies*
- 2° Les « appartenances » sont une « extension de l'individualité ». Elles sont des parties intégrantes de la personne, et se confondent avec elle.*
- 3° Les « appartenances », dans certains cas, sont regardées comme le double de l'individu, et ce double est l'individu lui-même dont il peut tenir place¹.*

¹ LEVY-BRUHL, *ibid.*, p.150

De la cité médiévale jusqu'à la ville proto-industrielle, le résiduel, aussi nuisible soit-il, est un « à soi » : celui qui dispose de ces « appartenances » possède un véritable pouvoir sur la ville. Elles sont « la ville » en tant que telle, car c'est à travers celles-ci que peut s'évaluer la richesse, la puissance de la cité. Ces excréta urbains sont ainsi plus qu'une simple « extension de sa personnalité »¹, ils « appartiennent » en plein à la collectivité : elles sont, paradoxalement, une forme de *bien commun*, qui, ici, reste circonscrit à une communauté résolument localisée. Or, la période à venir sera marquée par un mouvement profond de séparation du résiduel du corps constitué par les relations synergiques entre la ville et son environnement : d'un « à soi », le résiduel devient un « à part soi », reflétant tant l'émergence d'un concept autonome du déchet que sa « normalisation ». Cette mutation semble valide tant à l'échelle de l'espace urbain qu'à celle de l'individu. Harpet rapproche ainsi ce mouvement du « à soi » vers un « à part soi » aux travaux de Canguilhem sur les monstres et à ceux de Foucault sur la folie :

*En même temps que la folie se voit « naturalisée » comme l'explique Foucault dans son Histoire de la folie à l'âge classique, ainsi que les monstres selon Canguilhem dans le chapitre « La monstruosité et le monstrueux » de La connaissance de la vie, en même temps que les fous sont placés à l'asile et les monstres immergés dans les bocaux de l'embryologiste, l'ordure connaît un processus de normalisation-confinement et s'inscrit elle-aussi parmi les éléments promis aux grands renfermements. L'enseignement de la norme passe autant dans les diverses formules de recrutement-discrimination-renfermement des êtres (fous, délinquants, malades, vieillards, monstres) que dans celle concernant les matières ontologiquement et métaphoriquement apparentées. Du stercus à l'excréta, le déchet organique devait subir cette césure radicale dans le mouvement de rationalisation au point qu'il devint le tout autre : **d'une part de soi, il passait au « à part soi ».**²*

Cette mutation des sensibilités va donc constituer un terreau pour le tournant moderniste du déchet. A travers sa normalisation, son autonomisation, le déchet va s'instituer comme un domaine propre à la vie urbaine qu'il semble désormais impératif de maîtriser, de contrôler. La suite de notre propos s'attache donc à décrire ce mouvement d'enfermement de l'immonde, à travers lequel le déchet semble progressivement acquérir des caractères familiers au lecteur contemporain.

¹ Voir LEVY-BRUHL, 1927, pp.132-150.

² HARPET, 1999b, p.190-191.

LE DÉCHET MODERNE

Fin de la circulation et accumulations: vers l'élimination de l'ordure

Concentration et confinement de l'immonde : de la normalisation du « déchet » à travers le principe d'abandon

La fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle doivent être associés à l'apparition d'une gestion spécifique du déchet solide, et à la construction d'une acception « moderne » du déchet. Si certains parlent à cet endroit d'une « invention » du déchet, c'est pour mieux souligner que la mutation des pratiques synergiques entre villes, campagnes et industries va faire naître une nouvelle catégorie de matières résiduelles ayant l'abandon pour seul horizon – autrement dit un stockage pour une durée indéterminée. Là où la ville avait constitué une source de prospérité pour l'industrie naissante et l'agriculture, ces derniers secteurs de l'activité humaine délaissent alors les matières premières urbaines excrémentielles au profit de ressources minérales, ou non-renouvelables, « extraites des entrailles de la terre (hydrocarbures, phosphates, potasse) ou de l'atmosphère (azote pour la production d'engrais et d'explosifs) ». Plus largement :

Les transitions énergétiques (selon les usages, du gaz manufacturé au gaz naturel, du charbon au pétrole, du charbon et du gaz à l'électricité) entraînent la disparition de certains débouchés urbains et l'extinction de débouchés pour d'autres. On constate une désurbanisation des matières premières (...).¹

Pour reprendre rapidement certaines catégories déjà évoquées, il faut souligner que des substituts aux chiffons sont développés par l'industrie papetière dès la fin du XVIII^{ème} siècle, tentant d'anticiper la pénurie annoncée de ressources provenant des villes : dès le milieu du XIX^{ème} siècle, les procédés d'extraction de la cellulose végétale s'imposent comme la meilleure solution de substitution, toujours valide aujourd'hui². La découverte de gisements de phosphore naturel ou l'apparition des premières résines de synthèse vont progressivement mettre un terme à l'exploitation des os³. Concernant la rupture des interactions entre terres agricoles et villes, il faut également ici rapidement insister sur la

¹ BARLES, 2005, p.135.

² Voir, BARLES, 2005, pp.137-140. Toutefois, l'existence de filières de recyclage des papiers tout au long de cette période souligne que parfois, les collectes de vieux papiers ont pu se substituer aux collectes de vieux chiffons.

³ Il serait possible d'évoquer aussi l'abandon progressif du charbon animal dans la production de sucre, à travers, notamment l'amélioration des techniques de filtrage des résines végétales.

« révolution de la fertilisation », aube de la transition vers une agriculture « moderne » et intensive. L'apparition d'engrais chimiques a lieu dès la fin du XIX^{ème} siècle : souvent moins coûteux et plus performants que leurs équivalents organiques, ils sont d'abord utilisés en compléments des engrais naturels. Mais, très vite, les engrais chimiques s'affirment comme une véritable aubaine pour une agriculture en pleine expansion : le recours à des substances minérales permet notamment d'affranchir l'agriculture de sa dépendance au « métabolisme humain et animal pour la fourniture de ses fertilisants ». Dès les années 1920, l'engrais humain et animal, « s'il joue encore un rôle (...), apparaît comme un produit désuet dont le rôle devient de plus en plus anecdotique ».

Ainsi, il semble possible d'affirmer que si, jusqu'à la fin du premier quart du XX^{ème} siècle, beaucoup cherchent à trouver des débouchés pour les excréta urbains progressivement délaissés par l'industrie et l'agriculture – et ce, notamment, à travers le développement des premières filières de recyclage et de valorisation industrielle des déchets solides –, l'essentiel du XX^{ème} siècle sera caractérisé par une systématisation progressive du principe d'abandon de ces matières urbaines, désormais qualifiés par les termes « d'eau usée » et de « déchets ». A ces éléments liés à la circulation des matières, il faut ajouter deux facteurs explicatifs d'importance: l'augmentation démographique urbaine, mais également l'explosion et la diversification des volumes de matières mises au rebut : c'est à partir de cette période riche en transformations que le déchet deviendra une véritable « charge pour la collectivité et l'environnement »¹

Enfermements: du « tout-à-l'égout » au « tout-au-trou »

Le parallèle qu'il a été possible de dresser entre gestion de l'eau de surface et gestion des déchets urbains doit être prolongé ici par une réflexion sur la tendance à leur enfouissement, qui va engendrer une séparation catégorielle entre ces différents excréta. L'existence d'un réseau souterrain de l'eau dans les villes n'est pas synonyme des pratiques du « tout-à-l'égout ». Ce que cette expression souligne, c'est le passage progressif d'une évacuation collective et manuelle du résiduel à des pratiques individualisées et « automatisées » : c'est désormais chaque foyer qui tend à se raccorder au réseau d'évacuation. Mais l'évacuation implique l'accès à l'eau et ce au niveau de l'espace domestique. Sans pouvoir rentrer ici dans les détails concernant la mise en réseau de l'eau sous toutes ces formes et le développement des accès individués au « confort moderne » (réseau d'électricité, réseau de gaz de ville, etc.), il est possible d'évoquer l'apparition des cabinets particuliers d'aisance dès la fin du XIX^{ème} siècle : les toilettes individuelles sont plébiscitées, et ce détail historique pouvant sembler prosaïque reste cependant un des

¹ Cf. BARLES, 2005, p.154, p.155, p.136.

éléments les plus marquants de l'histoire des pratiques du quotidien. Alain Corbin souligne qu'en France, le débat est longtemps resté focalisé sur les latrines collectives : on prône tantôt la ventilation, tantôt l'enfermement. Puis dès 1870, on conseille d'installer un cabinet d'aisance dans chaque foyer. Apparaissent alors la cuvette, « siège de l'école de la rue Monge », et de la chasse d'eau qui anticipe l'avènement du tout-à-l'égout. L'excrément résiduel commence à être lui aussi chassé dès la toute fin du XIX^{ème} avec l'apparition du papier hygiénique¹.

La mise en place de ce réseau technique complexe va toucher progressivement l'ensemble des habitants d'un territoire donné. Parce que souterrain, invisible, ce véhicule de l'immonde constitue un des symboles probables de la fin de l'acceptation de la présence de la saleté dans l'espace public. Désormais, avec ce support technique, de nombreuses pratiques jusqu'ici collectives deviennent privées : nettoyage du linge, du corps ; évacuation des rebuts de tous ordres sont désormais des pratiques intimes, qui, de fait, participent à l'exclusion de l'immonde de la cité bourgeoise.

Plus encore, avec le « tout-à-l'égout », les vidanges et les boues tendent à disparaître du paysage urbain, laissant à la surface des villes le reste du détritique urbain : les déchets solides. Dans un premier temps, les produits issus des réseaux souterrains de l'eau vont continuer à être exploités par les terres agricoles des environs des principaux centres urbains : à Paris, à la fin du XIX^e, la presqu'île de Gennevilliers sera irriguée par les eaux d'égouts provenant du ventre de la capitale. Ces pratiques auront un double effet vertueux : assainissement biologique des eaux et fertilisation des terres. Mais, avec l'accroissement démographique notamment², les débits d'eaux noires générés par les villes dépassent rapidement les capacités d'absorption des terres environnantes : à Paris, cette rupture aura lieu jusqu'au premiers temps de la première guerre mondiale³. Dès lors, les rejets directs dans les cours d'eau voisins redeviendront légion, incitant le développement ultérieur d'usines d'épuration, productrices de nouveaux rebuts d'autant plus toxiques que concentrés.

Aussi, il est possible d'affirmer que le développement des réseaux d'eau et d'énergie, apparaissant d'abord dans les espaces urbains, vont faciliter, voire stimuler, le développement de systèmes techniques consacrés à l'évacuation « en miroir » du résiduel solide, sur le même modèle technique que celui de l'approvisionnement. Si Alain Gras, à la suite d'Ingo Braun et de Bernward Joerges, qualifie le réseau contemporain de gestion des déchets comme « macro-système technique de second ordre », c'est bien pour souligner la façon dont cette

¹ Cf. CORBIN, 1984, p.132.

² A la question démographique, il faut aussi ajouter celle de la multiplication des usages de l'eau dans les pratiques de l'assainissement urbain, portée par les réformes hygiénistes, entraînant un accroissement sans précédent de la consommation des ressources hydriques. (Cf. BARLES, 2005, p.256-257 ; et GUILLERME, 1983, chapitre VII, pp.187-229).

³ Cf. BARLES, 2005, p.199.

circulation des matières déchues s'est appuyée sur le développement accéléré de réseaux de circulation des hommes, des matières et des énergies dès les prémices des sociétés thermo-industrielles. Autrement dit, il apparaît qu'un système technique de gestion du résiduel urbain s'est « greffé » sur les réseaux macro-systémiques préexistants¹.

La poubelle comme lieu d'enfermement...

A l'enterrement des réseaux d'évacuation des eaux, il est possible d'associer la question de l'enfermement des déchets solides. De fait, la mise en place des réseaux d'évacuation des eaux semble avoir permis de faire « surgir » la question des déchets solide dans le dernier tiers du XIX^{ème} siècle. Le cas parisien est ici emblématique, notamment parce qu'il va donner un nom aux contenants désormais familiers destinés à recevoir les déchets ménagers : l'invention de la poubelle peut ainsi apparaître comme l'entrée symbolique dans l'ère du déchet « moderne ».

Dès le début du XIX^{ème} siècle, partout, en Europe et en France, fleurissent des tentatives pour encourager l'utilisation de paniers destinés à recueillir les déchets des habitants². Mais le plus souvent, faute de moyens, les pouvoirs publics restent très laxistes. Il faut attendre 1853 pour voir apparaître les premières traces d'une législation. L'ordonnance de Pietri, à Paris, normalise le fonctionnement des entreprises de balayage auxquelles s'abonnent les foyers les plus riches. Mais à défaut de parvenir à répondre à ces nouvelles exigences, la plupart de ces structures privées disparaissent rapidement. Aussi la ville propose la mise en place d'un abonnement facultatif au nettoyage des rues. Ceux ne la payant pas se voyant obligé de faire eux-mêmes cette besogne : « Une anarchie complète s'ensuivit, génératrice de toutes les fraudes et de toutes les négligences »³. Cette date est d'importance puisqu'elle marque la fin de la présence policière dans ces questions d'hygiène publique. La ville étant désormais en charge du balayage, il n'y a plus personne à surveiller. Pourtant, c'est toujours la préfecture qui doit mettre en place les règlements concernant l'ordre public, incluant, évidemment, la question de la salubrité publique.

L'idée d'enfermer les ordures dans des boîtes est émise, en France, par les édiles de Caen, en 1799. Mais la décision reste longtemps inapplicable car l'acquisition des futures poubelles est possible uniquement pour les plus nantis. C'est le célèbre préfet Poubelle qui parvient, non sans peine, à imposer à la France un modèle de salubrité fondé sur le principe d'enfermement de l'immonde. Il puise probablement son inspiration de sa jeunesse dans la

¹ Cf GRAS, 1997, et plus particulièrement le chapitre VII : *les macro-systèmes techniques de second ordre*, pp.90-95 ; cf. également *infra* p.120 « Esquisse du macro-système ».

² DE SILGUY, 1996, p.26 et suivantes.

³ JUGIE, 1993, p.53.

« Venise normande »¹, encore elle, où son père, membre de la municipalité, participa à l'un des programmes d'urbanisme les plus précoces d'Europe. De même, sa formation préfectorale l'amena à constater le caractère critique de la situation de l'hygiène des villes au milieu de ce XIX^{ème} siècle en pleine industrialisation². Grenoble où il est préfet quelques années avant Paris, sera son laboratoire. Arrivé à la capitale, il parvient à ses fins à travers les deux arrêtés désormais célèbres des 24 novembre 1883 et 7 mars 1884. La redondance apparente de ces deux textes juridiques révèle la complexité de la mise en œuvre d'une telle décision, mais surtout les résistances nombreuses et violentes qu'ils auront suscitées. Les chiffonniers et autres chiffonniers d'une part, les exploitants agricoles d'autre part sont fermement opposés à l'application d'un décret qui tue le métier des uns et empêche l'accès à une ressource fondamentale pour l'activité des autres. Par ailleurs, l'administration elle-même s'oppose à la charge de travail nouvelle et réglée qu'impose cette décision. Mais, dans un contexte où les valeurs défendues par l'hygiénisme demeurent omniprésentes, ces révoltes virulentes sont peu à peu étouffées, au nom de la salubrité publique³.

Aussi, les textes de ces décrets renferment de nombreux éléments d'intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui. Il faut souligner notamment la précision quasi-chirurgicale de la description des boîtes censées renfermer les ordures : « Chaque récipient aura une capacité (de 40 litres au minimum, et) de 120 litres au maximum. Il ne pèsera pas à vide plus de 15 kilogrammes. S'il est de forme circulaire, il n'aura pas plus de 55cm de diamètre »⁴. Un des éléments les plus notoires est probablement l'expression de la volonté d'organiser ce que l'homme d'aujourd'hui nommera un « tri sélectif », mais qui à l'époque répondait à un souci pratique, de bon sens et d'usage raisonné des déchets et non à une quelconque volonté de « préserver l'environnement ». Les articles 5 et 6 renvoient donc à des types de déchets qui ne peuvent être jetés dans la boîte ordinaire. Parmi eux, « les terres, gravois, décombres et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux ou de l'entretien des cours et des jardins, (...) les débris de vaisselle, verre, poterie, (...), les coquilles d'huitres »⁵.

¹ A la fin du XVIII^{ème} siècle, Caen était encore traversée par de nombreux canaux, lui ayant valu ce surnom de « Venise Normande », aujourd'hui souvent associé au village de Pont-Audemer.

² JUGIE, 1993, p.31

³ Pour plus de détails concernant la mise en place des décrets du préfet Poubelle et des résistances qu'ils ont suscitées, le travail de Jeanne Hélène Jugie s'avère particulièrement complet et documenté (JUGIE, 1993).

⁴ Cf. Arrêté préfectoral du 7 mars 1884, et publié dans le *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris* daté du 14 mars 1884. Le texte de l'arrêté est reproduit intégralement dans SEGARD, 2004, p.3. Le premier arrêté préfectoral, dit « décret Poubelle », du 24 novembre 1883 a été publié dans le *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris* daté du 22 décembre 1883 (Cf. SEGARD, 2004, p.2).

⁵ *Idem*.

...et comme objet de résistances

Les pratiques initiées par Poubelle mettront au moins cinquante ans avant d'être totalement respectées. La résistance la plus virulente vient bien sûr des chiffonniers. A tel point que peu de temps après la parution du premier décret, la nécessité de faire référence à leur activité est apparue incontournable. C'est pour cela que l'on retrouve dans le second décret l'article 7 qui stipule « qu'il est interdit aux chiffonniers de répandre les ordures sur la voie publique. Ils pourront faire le triage sur une toile et devront remettre ensuite les ordures dans les récipients »¹. Les biffins disposent donc d'une heure journalière d'activité autorisée : il s'agit d'un temps de tolérance entre le moment où les poubelles peuvent être déposées sur la chaussée et celui du passage du tombereau. Au regard du caractère *farouchement indépendant* des travailleurs des déchets, une telle décision reste inacceptable mais demeure celle qu'il faudra respecter – le premier arrêté interdisait purement et simplement les pratiques de chiffonnage. On assiste au tournant du XX^{ème} siècle à la mutation des revendications de ces travailleurs des déchets : d'un discours utilitaire faisant de leur activité un maillon indispensable de l'équilibre urbain, les chiffonniers sont peu à peu entendus comme les porteurs d'une revendication sociale et culturelle : il s'agit pour eux d'affirmer une critique de cette conception du déchet comme danger potentiel, dès lors qu'il est compris comme ce qu'il faut, à tout prix, laisser à l'abandon². Mais, comme le souligne Catherine de Silguy, prospère jusqu'en 1870, le chiffonnage périclita rapidement : « le développement industriel étrangla les entreprises de la récupération et du recyclage qui faisaient vivre environ 500000 personnes en France »³. Ces travailleurs du déchet virent leur activité disparaître au profit d'une association entre les collectivités et les industries naissantes : cette catégorie de population déjà très largement marginalisée par la nature même de sa fonction était, elle aussi, destinée à disparaître.

Ce secteur industriel en plein essor s'appuie dans un premier temps sur cette longue tradition de chiffonnage. Les travailleurs du déchet revendent parfois directement à ces usines le produit de leurs récoltes. A Paris, quatre usines de traitement des déchets sont ouvertes à l'aube du XX^{ème} siècle : Saint-Ouen, Issy-les-Moulineaux, Romainville et Vitry-sur-seine. « Chaque usine, reliée à la fois aux voies ferrées et à la voie d'eau, est disposée pour tirer de la gadoue le meilleur parti économique »⁴. Tri, broyage, trituration ou incinération sont autant d'activités que les premières tentatives de traitement industriel expérimentent en France. La collecte, activité névralgique du chiffonnage, est toutefois progressivement rendue obsolète

¹ *Idem.*

² BARLES, 2005, p.170, et plus généralement l'ensemble du chapitre 2 « La Résistance » de la seconde partie de l'ouvrage, concernant les phénomènes d'opposition à l'apparition du concept moderne de déchet.

³ DE SILGUY, 1996, p. 78.

⁴ GIRARD, « *L'enlèvement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne* », in *Science et industrie*, hors série « Services de la direction générales des travaux de Paris », 1928, p.367 ; cité in BARLES, 2005, p.183.

par l'arrivée de nouvelles techniques de ramassage : « autotomberaux à pétrole » d'abord, les premières bennes-tasseuses modernes apparaissent à Paris dans l'entre-deux guerres¹. A cette « mise au rebut » des chiffonniers par le biais de ces diverses formes du « progrès technique » s'associe la condamnation progressive de ce corps de métier par les hygiénistes : assimilés à l'objet même de leur activité, l'appel à l'interdiction de leur métier s'inscrit comme une mesure de salubrité publique². A Paris, la seconde guerre mondiale et les années de pénurie auront été un sursis pour le maintien de l'activité : le chiffonnage est officiellement interdit par un arrêté du préfet de Police daté du 30 novembre 1946. Les chiffonniers tentent de nouveau de s'opposer, mais ne parviennent, en compensation, qu'à un droit d'accès contrôlé aux fosses des grandes usines³.

Dans les pays anglo-saxons, on recense également de nombreuses usines de ce type⁴ : les premières expérimentations de conversion de l'incinération des déchets en énergie ont lieu à Columbus, en Ohio, et à Austin, au Texas. L'Angleterre et l'Allemagne ne sont pas en reste : « En 1897 un triturateur a été connecté au moteur à vapeur de la station de pompage de Hereford »⁵. Généralement, la production d'énergie s'inscrivait comme une solution pour alimenter les machines nécessaires au traitement des déchets. Parfois, on développe des « réseaux de chaleur » censés alimenter, localement, foyers, administrations et industries en chaleur ; mais, la plupart du temps, le rendement de l'incinération de ces gadoues gorgées d'eau est bien faible : la contribution de l'incinération à « l'économie des calories » reste ainsi anecdotique⁶. Aussi, malgré la multiplication de ces tentatives, la gestion du résiduel urbain commence à représenter un coût important pour les collectivités : loin d'être « rentable », la gestion des déchets devient une charge⁷. L'activité de tri notamment,

¹ Face à la diminution de la densité des matières déchues, contenant toujours davantage d'emballages vides notamment, les volumes de déchets explosent : de 526 kg/m³ en 1896 à 227 kg/m³ en 1936. Il devient impératif de les compacter pour en permettre la collecte (Cf. BARLES, 2011, p.62)

² « Dès 1916, Wurtz propose à l'Académie de médecine d'adopter le vœu « que, par mesure de salubrité publique, le chiffonnage soit supprimé à Paris et sa banlieue aussi bien dans les cours que sur la voie publique » » (BARLES, 2011, p.63)

³ BARLES, 2011, p.63. Sabine Barles souligne que cette interdiction du chiffonnage va se systématiser, en France, au cours des années cinquante.

⁴ Pour une analyse approfondie du cas étasunien cf. MELOSI, 1981, et plus particulièrement le chapitre 6 : *Collection and Disposal practices in the early Twentieth Century*, pp.152-188.

⁵ MELOSI, 1981, p.184.

⁶ Voir BARLES, 2005., p.223.

⁷ A ces expériences de traitement de ces matières « sans aucune valeur », il faudrait enfin ajouter l'existence de filières qui continuent à se développer autour de certaines matières caractérisées par leur rareté : s'il n'y a pas vraiment de « déchet métalliques », c'est que ces matières ne cesseront d'être récupérées puis revendues aux grossistes en ferrailles qui tirent un profit non-négligeable de cette activité ; de même, pour certains papiers et cartons, de nombreuses usines de recyclage prospèrent encore avant la systématisation de l'exploitation de la cellulose végétale.

désormais intégré à l'usine, périclité rapidement tant elle s'avère coûteuse du fait du mélange de plus en plus complexe des matières déchetées¹.

De la délégation de service public à la mondialisation industrielle :
la concentration de la gestion détritique

Là où le déchet constituait une ressource productive, ou une externalité positive, en termes économiques, pour l'espace urbain, il tend à devenir une charge, une « externalité négative ». Tout au long de la période en question, ceci tient pour beaucoup à un mouvement de marchandisation de l'ordure et des services qu'elle implique, que décrit très clairement Sabine Barles². En comparant les flux de matières et les flux monétaires en jeu dans les relations entre ménages d'une part, et municipalités, entreprises du déchet, industries et agriculteurs de l'autre, on peut alors distinguer quatre cas de figure : *l'abandon*, où le transfert de matière ne s'accompagne d'aucun échange monétaire et où la matière est considérée sans valeur ; *l'échange*, où flux de matières et flux monétaires suivent des directions opposées (on « achète » les rebuts) ; le *service*, où flux monétaires et flux de matières suivent la même direction (on paye pour être débarrassé) et enfin « le cas où un flux monétaire n'est assorti d'aucun flux de matières ». Sans pouvoir entrer ici dans les détails de cette démonstration très précise, il faut insister sur la mutation d'un modèle urbain où les ménages abandonnent leurs ordures aux services municipaux et aux chiffonniers, à celui où ces mêmes ménages tendent à payer le service d'enlèvement et de gestion de leurs ordures. Si, tout au long de cette période caractérisée par la « normalisation » du processus d'abandon, les ménages ne sont jamais intéressés d'un point de vue économique, par la mise au rebut, il faut souligner que jusqu'à l'entre-deux guerres, ce principe d'abandon ne leur coûte rien : de fait, le modèle agro-industriel de valorisation des excréments urbains semble encore « rentable » pour les entreprises déléguées à la gestion de l'ordure. Plus encore, là où en 1860, ces entrepreneurs devaient payer aux municipalités un droit de collecte et d'exploitation des matières résiduelles, dès la fin du XIX^{ème} siècle, le déchet, nous l'avons vu, se transforme en externalité négative pour les villes : elles doivent payer pour être débarrassées de leurs ordures. C'est ici l'avènement de la célèbre « délégation de service public » dans laquelle la collectivité sous-traite à un prestataire privé tout ou partie de sa mission, en l'occurrence, d'assainissement de l'espace urbain. Deux facteurs tendent à expliquer ce passage d'un principe d'abandon, sur le mode du « don », ou de l'échange, à celui de service : l'accroissement démographique urbain, puis l'accroissement des volumes de biens consommés par les ménages, dès le tournant du XX^{ème} siècle.

¹ « un peu plus de 3000 t en 1939, il culmine à plus de 10000 t en 1947 et 1948, et tombe en dessous des 2000 t en 1967 » (BARLES, 2011, p.63)

² BARLES, 2005, « Flux monétaires, flux de matières » : pp.247-256.

Ainsi, dès l'entre-deux guerres, les débouchés productifs, notamment agricoles, ayant quasiment disparu, le centre de gravité de ce système du déchet est associé à l'espace de stockage du résiduel, où le déchet devient un « absolu », et non plus un moment transitoire de la matière. Autrement dit, c'est à partir de cette période que commence à se populariser un dicton célèbre de la profession : « *Quand on tient le trou, on tient le marché* ». Du point de vue des échanges économiques, ce sont donc les entrepreneurs du déchet qui « font les prix » de la gestion du déchet, dès lors qu'ils peuvent proposer aux collectivités une forme de « gestion verticale » de leurs résidus. Autrement dit, le service de collecte devient rentable, dès lors que c'est la même entreprise qui a la charge du « traitement » de l'ordure (abandon, ou déjà, nous l'avons vu, broyage et incinération).

Même si dans la plupart des cas, la souveraineté de la gestion des déchets demeure une affaire locale, cet ensemble d'arguments tend ainsi à souligner le passage d'une économie fondée sur des échanges entre acteurs multiples (foyers, municipalités, industries, agricultures et entreprises du déchet) à un modèle constitué par deux pôles : producteurs-payeurs (foyers et municipalités) et gestionnaires-prestataires (municipalités et entrepreneurs). La privatisation du secteur de la gestion des déchets tendant à s'accroître tout au long du XX^{ème} siècle, ce schéma se simplifiera encore davantage avec la quasi généralisation, en France, du principe de délégation de service public¹ : d'un côté les ménages qui financent par l'impôt ou la taxe d'enlèvement des ordures la collectivité, qui paye un prestataire de service pour « se débarrasser » de ses déchets. Or, pour « gagner des marchés », le prestataire a tout intérêt à proposer les tarifs les plus avantageux aux collectivités : aussi, la mise en décharge va demeurer, durant l'essentiel du XX^{ème} siècle, la solution la moins onéreuse, et donc la plus prospère.

Décharges terrestres ou océaniques : l'institutionnalisation du principe d'abandon

Un des traits les plus emblématiques de la mutation en cours des pratiques et des représentations liées aux déchets est donc à associer à la multiplication d'espaces dédiés à leur simple stockage. Dans les faits, les accumulations de déchets dans et à proximité immédiate des grandes villes est un phénomène qui ne cesse de s'accroître : s'il s'agit bien de décharges, elles sont « sauvages » et dénoncées par la plupart comme des nuisances. On l'a vu, dans ces villes de la modernité, l'enjeu consiste à repousser toujours plus loin des yeux et des narines les rebuts en tous genres, qu'ils soient matériels ou humains. Pourtant,

¹ Ici encore, il aurait été pertinent de préciser certaines disparités régionales : si la Grande-Bretagne, dans une logique de libéralisation de son économie va aller jusqu'à interdire la régie publique des déchets afin de garantir la mise en concurrence du secteur, la plupart des pays européens vont conserver la logique d'un partenariat public-privé. La « délégation de service public » est la solution majoritairement choisie par les collectivités locales françaises, mais ne constitue pas le seul modèle d'interaction. (Cf. notamment, BERTOLINI, 2005.)

face à la raréfaction des exutoires productifs, les résidus urbains sont omniprésents, plus encore, leur « traitement » continue de représenter une charge économique croissante pour les collectivités qui partent à la recherche de solutions moins coûteuses, et définitives.

Aussi, « l'équipement qui s'institutionnalise et représente la traduction la plus manifeste du renoncement des villes à résister au déchet est la décharge contrôlée »¹. L'inspiration vient d'Angleterre, qui, au tournant du XX^{ème} siècle, met en place les premiers *sanitary landfills*, ou véritables « mille-feuilles » de déchets, alternant couches détritiques et couches de matières inertes de 2 mètres au plus, censées limiter la production de *lixiviats*². Cette solution est particulièrement débattue dans l'entre-deux guerres. Pour certains, l'installation ce type de dépôts ne pourrait être envisagé qu'à une grande distance des villes, entraînant une augmentation considérable des coûts de transport : d'abord comprises comme « un retour en arrière », on doute largement de la capacité des collectivités à réellement « contrôler » ce qui se passe dans ces dépotoirs à ciel ouvert. Ici, on observe déjà peut-être une préfiguration du très célèbre *NIMBY*³ induisant le recul, et l'éloignement des sources de nuisances en tous genres des centres de vie.

L'incinération est la principale solution concurrente à la mise en décharge : le feu apparaît comme la technique la plus « hygiénique » pour désamorcer le caractère d'immondice du déchet, plus encore, ses sous-produits, ou mâchefers, permettent déjà de fabriquer quelques matières premières pour la construction (des briques notamment). Mais cette solution est coûteuse et la solution du stockage raisonné va finir par trouver sa légitimité, comme solution « de secours » ou « d'attente » y compris parmi les plus fervents

¹ BARLES, 2005, p.225. Si la décharge contrôlée s'érige en idéal, en modèle à suivre, la réalité de leur mise en œuvre demeurera souvent très lente voir inexistante : ainsi, en 1975, on estime que les deux tiers des ordures ménagères produites en France sont simplement mises en décharges « brutes » (A ce sujet, cf. notamment TAUVERON, 1984, p.30 et suivantes).

² Dérivé du latin *lixivius*, ou « eau qui sert à laver », le terme désigne toutes les formes de liquides résiduels produits par la percolation de l'eau à travers un matériau (le café est donc dans sa forme liquide, un *lixiviat*). L'expression a été très vite adoptée par les gestionnaires de sites de dépôts de déchets pour désigner les « produits liquides » de leurs sites : la plupart du temps, c'est l'eau de pluie qui est en jeu et qui participe à la dispersion des substances chimiques (organiques ou non) présentes dans les accumulations détritiques. Pour une histoire détaillée des décharges contrôlées, voir BERTOLINI, 2000.

³ Acronyme de « *Not In My BackYard* », et utilisé dès les années 1980 pour désigner les mouvements locaux d'opposition à l'installation de structures potentiellement créatrices de nuisances (sites de production de produits chimiques, incinérateurs, base militaire ou même école, jardin d'enfant). S'il est décrit comme un « syndrome », c'est qu'il désigne l'attitude de ceux qui s'accordent pour affirmer le bien-fondé, l'utilité, de la mise en place de telle ou telle infrastructure, mais qui refusent d'être confrontés à ses éventuelles nuisances. Le *NIMBY* sera, entre autres facteurs, une des raisons expliquant le développement de dispositifs locaux de concertation, permettant, en amont de la réalisation de certains projets, de « sensibiliser » les riverains afin d'améliorer « l'acceptabilité » de certaines mises en œuvres techniques : les Commissions Locales d'Information et de Sécurité (CLIS) sont désormais regroupées dans une association nationale (Cf. [en ligne] <http://www.anccli.fr/> [consulté le 21/10/2013]).

défenseurs de l'incinération¹. On assiste ainsi à une industrialisation progressive de la gestion des déchets. A ce titre, la multiplication des incinérateurs jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale, n'est en aucun cas associé à un quelconque risque de pollution atmosphérique, ni à une augmentation des nuisances pour leurs riverains : « jusqu'aux années 1950, les incinérateurs n'étaient quasiment jamais vus comme des sources de nuisances, mais bien comme la solution hygiénique au problème des ordures et des décharges »²

En France, c'est le contexte de l'immédiat après-guerre qui va permettre à la décharge de trouver toute sa légitimité, en tant qu'alternative pratique et peu coûteuse à la gestion des déchets ménagers³. Aussi, malgré les résultats médiocres des expérimentations de décharges contrôlées en France⁴, le principe d'abandon y est systématisé : pour preuve l'exemple célèbre de la décharge d'Entressen, située sur la commune de Saint-Martin-de-la-Crau, dont l'ouverture, dès 1912, correspond au renoncement à l'exploitation agricole des ordures ménagères de la région marseillaise. Ce site, considéré comme la plus grande décharge à ciel ouvert d'Europe, recevra l'essentiel des déchets de l'agglomération jusqu'en 2010. Aujourd'hui donc, un siècle d'abandon s'y retrouve entassé.

A la recherche de solutions terrestres pour absorber la surabondance détritique croissante s'additionne le développement de pratiques héritées du traditionnel « tout-à-l-rivière ». La décharge en mer ou en milieu océanique demeurera une réalité jusqu'au milieu des années 1970. De fait, l'immensité océanique constitue un « ailleurs » de choix, vis-à-vis des centres de vie : elle échappe le plus souvent au problème du *NIMBY*, et ne vient pas poser la question de la pression foncière. Pourtant, aux Etats-Unis notamment, l'abandon à la mer a été critiqué dès l'entre-deux guerres : en 1933, les villes côtières de l'Etat du New Jersey ont ainsi poursuivi en justice la ville de New-York à cause de ses rejets en mer souillant les littoraux voisins. Ce procès aboutira à l'interdiction, à l'échelle fédérale, du dépôt de déchets municipaux en milieu océanique dès 1934. Pourtant, parce que certaines récoltes détritiques semblent avoir échappé à cette décision, jusqu'à la fin des années 1960, « on estime que 50 millions de tonnes de déchets étaient rejetés à l'océan. (...) Au milieu des années 1970, il existait près de 120 sites océaniques de décharge légale d'ordures, sites supervisés par les garde-côtes américains »⁵. Là encore, c'est en repoussant toujours plus loin des espaces de vie humains les sites de dépôt qu'une solution provisoire semble pouvoir être trouvée.

¹ Cf. notamment les propos d'André Joulot dans JOULOT, A., *Les ordures ménagères : composition, collecte, évacuation, traitement*. Paris, 1946 ; cité in BARLES, 2005, p.225.

² FRIOUX, 2013, p.15

³ Cf. Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, *Recommandations relatives à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères*. Circulaire 50-176 du 24 juillet 1950. Paris, 1950.

⁴ Voir notamment le cas des Mureaux, dont la décharge contrôlée laisse déjà échapper fumées et gaz toxiques avant guerre (Cf. BARLES, 2005, p.227).

⁵ Cf. MELOSI, 1981, p.216 ; il faudrait ici prolonger la réflexion autour de la question du stockage des déchets nucléaires, dont la solution privilégiée demeura longtemps celle des abysses océaniques.

A l'inverse, ce principe du dépôt en mer s'est présenté comme une opportunité à saisir pour faire de la décharge une avancée de la terre sur la mer. L'exemple le plus célèbre est peut-être celui de Yumenoshima, littéralement « l'île de rêve », émergeant, en plein cœur de Tokyo, à la suite de près de trois siècles d'amoncellement informel de déchets. C'est à partir de la fin des années 1950, lorsque l'accumulation détritique affleura à la surface des eaux, que le projet de viabiliser le site fût conclu¹. On y retrouve aujourd'hui notamment un centre de loisirs et une serre avec jardin botanique. D'autres exemples témoignent d'un abandon perçu sur le mode de la solution : l'aéroport d'Haneda à Tokyo, et le John Fitzgerald Kennedy de New-York sont tous deux installés sur des sites, aquatiques pour l'un, marécageux pour l'autre, remblayés par l'accumulation de déchets municipaux².

*

¹ Cf. notamment, DE SILGUY, 1996, p.157.

² A ce sujet, voir notamment le travail de Morita, qui bien qu'ancien, recense l'essentiel des efforts déployés par certaines agglomérations urbaines pour « gagner du terrain » sur les mers, et ce, à travers le dépôt raisonné de déchets (cf. notamment MORITA S., *La récupération de terrains sur la mer par déversement de déchets*, communication à l'ISWA (*International Solid Waste Association*), congrès de juin 1980).

Déchet normalisé : la présence pathologique des déchets.

La normalisation du principe d'abandon peut être lue comme la marque du passage d'un déchet « part de soi » à un déchet « à part soi » : ce mouvement « fait le déchet », lui donne une consistance matérielle autant qu'il le fait accéder à un statut propre qui l'autonomise comme problème tant pour la ville, pour la collectivité, que pour le foyer, l'individu. Parce qu'il semble possible d'affirmer que le déchet est « inventé » pendant cette période, qu'il tend à avoir une existence autonome, dissociée de la logique de production, il faut donc lui trouver « une place » propre, à la marge des systèmes techniques existants. Aussi, cet abandon est caractérisé par un processus d'élimination du déchet : de la « mise au seuil » de l'espace de vie du résiduel, à son exclusion de la ville. Le déchet doit être déposé ou traité « ailleurs », loin des centres de vie. Les décharges et l'ensemble des infrastructures de traitement des déchets tendent non plus uniquement à réinsérer le rebut dans un processus productif, mais se mutent progressivement en exutoires : hérité du champ médical, ce terme est aujourd'hui privilégié pour désigner les lieux de devenir des déchets – de la décharge au centre de valorisation énergétique. Autrement dit, le système technique de gestion des déchets va s'orienter entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle vers un modèle centré sur la création « d'extériorités » - le parallèle avec l'abcès artificiel ou l'orifice demeurant entier : il s'agit à chaque fois de ménager l'accès à un « dehors », à un extérieur, pour des organismes menacés par la saturation liée à l'accumulation de substances présumées invasives. En « l'excluant », on banalise le déchet : il apparaît comme une condition, une des conséquences induites par la vie « moderne ». Cette banalisation du principe du jeter permet de répondre aux nouveaux standards de l'hygiène et de la propreté, mais également de « simplifier » le travail domestique. L'avènement du jetable est ainsi vécu comme un gain de temps, d'efficacité. Strasser évoque ainsi l'émergence d'un *ethos de la jetabilité* aux lendemains de la seconde guerre mondiale : le développement de produits jetables, la multiplication des emballages est à rapprocher d'une culture moderniste fondée sur l'efficacité, la propreté, et le caractère remplaçable des objets de la vie quotidienne¹.

La normalisation du déchet tient donc à son association avec le principe d'abandon, principe qui ne sera remis en question que très récemment. Cette logique d'abandon déplace les enjeux de la réintégration des déchets dans les circuits économiques et sociaux : jusqu'alors appréhendés comme « carburants » potentiels de l'industrialisation, il deviennent une externalité négative, qui, par conséquent, institutionnalise le développement d'une industrie de la gestion et du traitement du détritique. Mais, l'objectif de cette industrie florissante consiste avant tout à ménager des exutoires, à éliminer, mettre au seuil, des

¹ STRASSER, 1999, p.47 et suivantes notamment, HAWKINS, 2006, p.25 et *supra* p.196 et suivantes « Origines d'un *ethos* de la jetabilité ».

espaces de vie ces matières déchues. Cette logique d'abandon est ainsi fortement associée à une promesse de contrôle : l'exemple des *sanitary landfills*, ou plus prosaïquement, la logique d'enfermement de l'ordure dans des « boîtes » en sont des illustrations marquantes. Autrement dit, ce qui se joue à travers ce processus de normalisation du déchet, c'est, paradoxalement, tant sa construction comme concept rattaché à ce principe d'abandon, que sa disparition effective, son élimination. Désormais invisible, absent de l'espace urbain, le déchet n'est plus un simple marqueur, une trace visible de l'activité sociale, il en constitue désormais une empreinte, en négatif, mais perceptible, dans ses accumulations, aux frontières des centres de vie. Sous l'impulsion de l'idéologie hygiéniste, le déchet devient une externalité pathologique pour la ville. Paradoxalement, l'élimination des déchets ne fait que renforcer le caractère inquiétant de leur présence : l'idéal de la ville propre exclut le déchet à l'extérieur des espaces de vie, autant qu'il institue le problème de la présence des déchets comme maladie.

Aussi, ce moment de l'histoire technique du déchet peut-être appréhendé comme celui de « l'apprentissage de l'oubli » pour les jeteurs. A travers l'émergence d'espaces dédiés à l'abandon et la systématisation d'une gestion organisée de l'ordure, on institutionnalise la formule que Bertolini associe au préfet Poubelle : *fermez le couvercle, et n'y pensez plus !¹*. L'utilisateur, le jeteur, ne doit plus avoir à se soucier du devenir de cela même qu'il choisit d'isoler au sein de sa poubelle : le danger de souillure est désamorcé, la gestion du risque d'envahissement détritique demeure la charge d'un tiers, pourtant largement indéterminé. Avec la disparition du déchet se joue alors peut-être la mise en place d'une logique de l'oubli du déchet, qui trouve ses conditions de possibilité dans l'existence d'un macro-système technique du déchet en cours de constitution. C'est pendant cette période que certaines innovations techniques viennent concrétiser les promesses d'un confort résolument *moderne* : l'apparition des vide-ordures, dans les grandes villes américaines à la fin des années 1920², et la mise en place des premiers réseaux de chaleur alimentés par l'incinération des déchets ménagers préfigurent l'avenir d'une gestion « souterraine » et maîtrisée des déchets, loin des yeux et des narines de citoyens toujours plus nombreux. Dès lors, le développement de ces réseaux techniques de gestion du déchet pourraient tenir place d'infrastructures dédiées à la fabrication d'un camouflage du caractère invasif de la chose détritique : des entreprises de déni.

Parmi les événements incontournables d'une période caractérisée par ce déchet « abandonné », les deux guerres mondiales doivent être appréhendées comme des moments où, à l'inverse, la pénurie généralisée va venir contredire ce mouvement de mise à l'écart du résiduel. Des pays tout entiers tournés vers l'effort de guerre ne pouvaient se permettre de

¹ BERTOLINI, 1999b, p.222. Toutefois, l'expression ne peut réellement être attribuée au célèbre préfet dans la mesure où le couvercle des poubelles ne sera imposé que tardivement à Paris et plus généralement en France, qu'au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle (FRIOUX, 2013, p.9).

² Cf. MELOSI, 1981

générer des « restes ». Pour exemple, il est possible de rappeler que l'industrie militaire américaine s'est largement appuyée sur la récupération des métaux des ménages pendant la fin de la seconde guerre mondiale¹. Sans prétendre pouvoir ici entrer dans les détails des bouleversements matériels et sociaux induits par ces situations prolongées de conflits, il semble néanmoins possible de souligner que de ces expériences partagées de pénurie semblent avoir pu constituer un terreau fertile pour le développement de diverses formes de consumérisme jusque là inédits : la fin du rationnement alimentaire, l'esprit de la libération ou encore les efforts de reconstruction de nations entières semblent avoir été des catalyseurs pour bâtir sur les ruines de ces conflits un monde matériel aux promesses d'abondance sans limites².

*

La fin de la période du « déchet moderne » est ainsi marquée par la remise en question de la logique d'élimination-disparition du déchet, au profit d'une forme originale de retour à un appel à considérer les déchets comme des ressources, des « matières premières » ou matières premières secondaires. Cette mutation coïncide avec la fin des trente glorieuses, constituant, peut-être, le moment paradigmatique du déchet-à-éliminer, pendant indissociable du célèbre « prêt-à-jeter ».

¹ MELOSI, 1981, p.137 et suivantes ; STRASSER, 1999, p.96 et suivantes.

² A l'inverse, certaines formes de rétentions matérielles, d'un souci poussé à l'extrême de l'économie, voir d'un fantasme latent de la perte peuvent avoir été générées par cette même période traumatique. La psychiatrie contemporaine considère ainsi certaines de ces pratiques rétentionnaires comme pathologiques : on parle alors du « syndrome de Diogène », associant ce phénomène d'accumulation matérielle poussé à l'extrême à un manque d'hygiène corporelle.

LE DÉCHET CONTEMPORAIN : UN DÉCHET DURABLE

Vers un macro-système technique de second ordre

A cette histoire technique du déchet sur le temps long, il s'agit de proposer comme ouverture à la suite de notre propos, une réflexion sur ses mutations les plus récentes, dont un des moments inauguraux est à associer au « tournant environnemental » des années soixante-dix. C'est le principe du déchet comme produit d'un abandon qui pose désormais problème. Si le déchet constituait une nuisance, voire une maladie pour la ville, s'il s'est institué en cela même qui devait être éliminé, mis au seuil des centres de vie, c'est aujourd'hui son existence par-delà les espaces anthropisés qui semble au cœur de la problématique écologique contemporaine. Assisterait-on alors à un exercice de « décentrement », à la remise en cause du primat anthropocentrique qui a structuré les réformes du déchet jusqu'ici ? Divers facteurs vont converger et ainsi porter la question détritique sur le plan des enjeux environnementaux. Or, ce mouvement « d'écologisation » de la question détritique s'effectue en parallèle d'un mouvement d'internationalisation des modes de gestion du déchet.

On assiste alors au déplacement de la question détritique du local, vers le global. Le « problème des déchets » va tendre à quitter le champ de la perception immédiate, résolument localisée, vers celui de la représentation d'enjeux globaux, moins perceptibles, et pour lesquels les discours scientifiques, politiques et médiatiques notamment joueront un rôle central. C'est la notion « d'extériorité » disponible qui, en matière de gestion du détritique, va notamment entraîner la remise en question du modèle de la décharge : si les enjeux sont planétaires, alors, il ne semble plus y avoir de « dehors », « d'ailleurs », disponible pour le stockage et à l'oubli. Dans le « monde clos », c'est à l'intérieur des structures anthropiques que le déchet semble pouvoir légitimement se muer : le concept de macro-système technique de second ordre doit permettre de souligner que les déchets « contemporains » ont désormais pour condition d'existence légitime le seul cadre de la sphère technique.

Autrement dit, avec le déchet « contemporain », il est devenu impératif de ménager un *dehors, dedans*. Avec cette nouvelle étape dans l'histoire technique du déchet, ce dernier tend à être assimilé à un « objet pour la technique », sa définition fondée sur le principe d'abandon tend à être remise en question par la continuité de la gestion du résiduel, dès lors qu'il se trouve « à la bonne place, au bon moment ».

Esquisse du macro-système

Prétendre ici parvenir à dresser la cartographie exhaustive des systèmes techniques contemporains de gestion du résiduel domestique serait vain et par trop présomptueux. En

matière de déchets ménagers, comme le souligne Daniel Béguin, directeur de la direction « Déchets et Sols » de l'ADEME, « on a affaire à des montagnes (...). Il faut aller visiter une usine, celle d'Issy-les-Moulineaux, celle d'Ivry ou celle d'Entressen à Marseille. Quand on se retrouve face à ces fosses immenses remplies de déchets, c'est une image que l'on garde en mémoire. A Marseille, c'est un train entier qui arrive chaque matin »¹. Ce gigantisme impose une multiplicité des modes de gestion, et révèle une infinie diversité des systèmes techniques choisis localement, le plus souvent, en fonction des territoires en jeux ou sur la base d'orientations politiques régionales, nationales ou communautaires². Toutefois, pour essayer d'y voir un peu plus clair dans cet amas de complexité, nous avons d'ores et déjà choisi d'invoquer, la notion de *macro-système technique* de second ordre. S'inspirant du concept proposé par l'historien Tom Huges, Alain Gras précise les trois caractéristiques principales de ces structures techniques caractéristiques de l'après industrialisation :

*Les macro-systèmes combinent (...) : un objet industriel, au sens large, telle la centrale électro-nucléaire ; une organisation de la distribution des flux, pour continuer le même exemple, le réseau électrique ; une entreprise de gestion commerciale pour relier l'offre et la demande, EDF dans le cas français.*³

Dans le cas des systèmes contemporains de gestion des déchets, on retrouve bien ces « objets industriels, » qui semblent les seuls en mesure de *traiter* ces montagnes de résidus : centres de tri, de recyclage, d'incinération, de méthanisation et autres centres d'enfouissement ou de stockage sont les noms de ces structures industrielles qui organisent, du point de vue technique, ce système. D'abord locale, à travers la collecte à domicile ou dans les déchetteries des restes ménagers, l'organisation des flux de déchets est désormais mondialisée et dépend, en grande partie, d'un jeu de l'offre et de la demande de plus en plus favorable à l'exportation des déchets les plus banals⁴. Les entreprises de gestion des déchets sont aujourd'hui des multinationales, nous y reviendrons⁵, pour lesquelles la rentabilité commerciale constitue un impératif.

¹ Cf. Entretien avec Daniel Béguin, in MONSAINGEON, 2009, p.121.

² Pour saisir l'infinie complexité des particularismes régionaux de la gestion des déchets ménagers, le panorama mondial publié régulièrement par l'équipe *Cyclope*, dirigée par Philippe Chalmin, est un excellent point de départ (Cf. CHALMIN et GAILLOCHET, 2009).

³ GRAS, 1997, p.4. Toutefois, cette définition succincte concerne avant tout les macro-systèmes dits de « premier ordre », et que sont, pour exemples : les trafics ferroviaires ou aériens, les systèmes de transports de signes que sont le télégraphe ou le téléphone et enfin les systèmes de transport d'énergie, de l'électricité ou du gaz, notamment. En bref, des *réseaux* qui ont évolué vers cette forme spécifique qu'est le macro-système.

⁴ Pour le seul cas européen, l'Agence Européenne de l'Environnement souligne notamment que l'exportation vers l'Asie des déchets plastiques issus des collectes sélectives a été multipliée par dix entre 1995 et 2007 (Cf. EEA, 2009, p.34 et suivantes). Voir également *infra* p.129 « Mondialisation : un marché global du déchet ».

⁵ Cf. *infra* p.129 *idem*.

Si, dans cet effort de simplification, nous souhaitons faire des systèmes techniques de gestion des déchets, un macro-système *de second ordre*, c'est, comme nous l'avons souligné plus tôt, pour souligner comment ces dispositifs sont venus se greffer sur des éléments techniques préexistants, parfois même, en les mimant. En France, notamment, l'organisation de la collecte et, plus tard, du traitement des déchets s'est très explicitement inspirée de l'évolution des systèmes techniques de traitement des eaux. La collecte pneumatique des déchets solides constitue, peut-être, une des perspectives d'évolution des techniques contemporaines de gestion les plus explicites à cet endroit, d'autant plus qu'elle constitue très régulièrement « un modèle à suivre »¹. « On assiste ainsi à l'éclosion de macro-systèmes nouveaux dans lesquels s'insère le processus marchand comme une référence de base. Ainsi les déchets domestiques s'inscrivaient-ils dans un ensemble coutumier très local autrefois, ils subissent aujourd'hui un traitement collectif urbain »², A nous d'ajouter, quinze ans après le propos d'Alain Gras, qu'ils s'inscrivent désormais dans un macro-système mondialisé.

La fin de ce chapitre va donc insister sur la façon dont ce macro-système de second ordre va s'instituer, notamment, comme la *seule solution technique* en mesure de répondre aux problèmes écologiques posés par les déchets : à travers l'affirmation d'une capacité à contrôler le gigantisme des flux détritiques en jeu, ces systèmes techniques qui tendent, du point de vue institutionnel, à se concentrer. Ils « instituent ainsi un territoire qui leur est propre et alimentent une sorte d'obsession de la puissance »³.

D'un « verdissement » déritique

Le multiplication de textes juridiques encadrant tant la définition du déchet que les modalités de sa gestion témoignent ainsi, durant cette période qui file jusqu'à nos jours, d'un intérêt renouvelé. Cette inflation législative est ainsi à comparer à l'incroyable silence

¹ Cf. *supra* p.106 « Enfermements : du « tout-à-l'égout au « tout-au-trou ». Cette extension du modèle macro-systémique se traduit plus récemment par la mise en place de véritables réseaux souterrains : à Barcelone, notamment, et plus récemment dans certains quartiers de Paris, des réseaux d'acheminement des déchets « pneumatiques », permettent de supprimer l'étape de la collecte dans le processus de gestion des déchets. Une fois déposés dans ces réceptacles, les déchets sont aspirés directement jusqu'à l'usine de tri. Parmi les avantages de la collecte pneumatique des déchets souvent invoqués, Veolia Propreté met en avant la réduction des impacts environnementaux, du fait de la faible emprise sur la voirie et une réduction du bruit et des émissions de gaz à effet de serre. Une économie sur le long terme peut être réalisée, « grâce à une approche globale intégrant le coût différencié pour la collecte, mais aussi celui du foncier (absence de local à déchets, donc économies de pré-collecte et de gestion des bacs) » (Cf. « *Veolia Propreté et Envac signent un partenariat pour la collecte pneumatique des déchets en France* », Communiqué de presse du 21 octobre 2010, disponible sur le site de Veolia Propreté [en ligne] <http://www.veolia-proprete.com/> [consulté le 21/10/2013])

² GRAS, 1997, p.93.

³ GRAS, 1997, p.4.

juridique à l'endroit du déchet, pendant la période précédente, caractérisée par cette logique d'abandon, d'élimination : d'un déchet oublié, son mode d'existence contemporain semble l'avoir transformé en « superstar » des politiques publiques. Dès 1965, c'est d'abord en Amérique du Nord que sera promulguée le célèbre *Solid Waste Disposal Act*, dans lequel, pour la première fois, la logique d'augmentation perpétuelle du stockage des déchets solides et ses conséquences sur le développement de pollutions diverses sera présentée comme un problème écologique majeur¹.

Le déchet solide est devenu un problème significatif dès lors qu'il a été associé à d'autres formes de pollution. Un rapport du Département de la Santé, de l'Éducation et de la Qualité de vie [HEW : Health, Education and Welfare] souligne alors que des taux élevés de production et de consommation de biens matériels ont créé « un problème d'élimination des rebuts qui dépasse les ressources et infrastructures de gestion des déchets [existantes]. (...) les effets de ce problème étaient « évidents et épouvantables – des nuages flottants de fumées s'échappant de centaines de milliers d'incinérateurs hors-d'âges et saturés, de feux à ciel ouverts dans les dépôts urbains (...) d'hectares d'automobiles abandonnées rouillant les périphéries des plus grandes villes, et de véritables montagnes de déchets fumants abandonnés à proximité des exploitations minières »².

Si la description s'attache encore essentiellement à des pollutions perceptibles et si les déchets en jeu semblent avoir acquis une matérialité nouvelle, le « problème du déchet », s'il en est un, semble ressurgir des lieux mêmes qui s'étaient érigés en « solutions » pour répondre aux effets de saturation des espaces urbains.

A cette même période, on commence à parler d'une véritable « crise du déchet » : dans la foulée des premières critiques de la « société de consommation », des auteurs, parmi lesquels Vance Packard fait figure de précurseur³, tendent à populariser une argumentation démontrant l'absurdité d'une civilisation contemporaine fondée sur la logique de gaspillage. Pour autant, Packard s'intéressait moins aux déchets qu'aux logiques industrielles – au premier rang desquelles l'obsolescence programmée – susceptibles de les générer. Il faut ici d'emblée souligner que la reconnaissance d'un problème lié à l'envahissement détritique du monde, et notamment à l'omniprésence perceptible d'espaces dédiés à l'abandon, est concomitante au développement de l'écologie scientifique. Une des hypothèses qu'il s'agira

¹ Le *Solid Waste Disposal Act* correspond à l'article 2 du *Clean Air Act*, qui institue la question de l'environnement comme une problématique fédérale. Déjà Lyndon B. Johnson, dans un discours de 1965 appelle à « de meilleures solutions pour l'élimination des déchets solides » (MELOSI, 1981, p.199). La création par Nixon de l'*Environmental Protection Agency*, le 2 décembre 1970 et, quelques mois plus tôt, le succès de la première « journée de la Terre » attestent ainsi également de la nouvelle centralité accordée aux questions environnementales aux États-Unis. Or, cette « mode de l'environnement » en Amérique du Nord influencera très largement la vague environnementale qui parcourt l'Europe à cette même période.

² MELOSI, 1981, p.199.

³ La publication de *The waste makers* en 1960 est en fait le dernier opus d'une trilogie initiée dès 1957 : *The Hidden Persuaders* (critique de la propagande publicitaire), puis *The Status Seekers*, en 1959 (Cf. essentiellement, pour les questions qui concernent notre travail, PACKARD, 1960).

ici de défendre est donc que la question du « déchet contemporain » est indissociable de l'avènement d'un discours écologique, qui va très largement structurer les réformes du déchet de cette fin du XX^{ème} siècle : c'est notamment en s'appuyant sur l'écho favorable des thèmes écologiques dans l'opinion publique, que les industries comme les politiques publiques du déchet vont progressivement se transformer en entreprises de « protection de l'environnement ». Or, ce mouvement « d' », de « verdissement stratégique »¹ d'un pan entier de l'activité industrielle et politique ne s'est pas développé sans largement modifier les relations entre les jeteurs et leurs déchets. Aussi, plus qu'une simple « prise de conscience collective », le développement des thématiques liées à l'environnement a constitué une opportunité pour résoudre une crise technique de la gestion des déchets. La question écologique a notamment permis de légitimer l'action des industries du déchet, susceptibles d'apporter des « solutions » à ce qui aurait pu constituer une marque perceptible des limites inhérentes à un système économique et social fondé sur un modèle de croissance illimité.

Loin d'une remise en cause du modèle sociotechnique dominant, la mutation écologique du déchet est devenu un argument supplémentaire pour légitimer l'apparent impératif de contrôle accru des flux de matières résiduelles. S'inspirant du cas français très largement structuré par l'évolution de la législation européenne, nous distinguerons trois périodes dans la construction du paradigme contemporain du déchet : entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990, le déchet est érigé au rang de problématique globale de l'environnement² ; puis, la décennie 1990 verra s'institutionnaliser la question de la participation des usagers à une entreprise de gestion du résiduel en cours de mondialisation³,

¹ L'expression « verdissement stratégique » renvoie aux analyses de Denis Duclos, qui, dans article aussi engagé que visionnaire, (DUCLOS, 1992) souligne que l'expansion de ce qu'il qualifie « d'écobusiness » au tournant des années 1990 est le signe annonciateur d'une probable mutation de l'ensemble de l'industrie sur le mode d'une adaptation de ses discours et de ses objectifs techniques aux nouveaux impératifs liés à l'intrusion de la « nature » dans le capitalisme contemporain. Plus communément, ce phénomène est qualifié par l'expression anglo-saxonne « *green washing* », ou « recoloriage en vert », ne désignant que la frange communicationnelle de ces phénomènes. Le terme « écologisation » est plus volontiers cité en référence à un article de Bruno Latour (LATOUR, 1995), dont nous nous proposons de discuter un peu plus loin (*cf. infra* p.195 « Moderniser ou écologiser ? »).

² De 1975, à 1992, plus précisément, le principe d'organisation de l'action publique, qui structure cette période du déchet en France est « l'élimination ». Michel Affholder souligne qu'il s'agit d'une période pendant laquelle naît une véritable politique nationale des déchets (*cf. AFFHOLDER, 2013*). Cette période est ainsi marquée par l'apparition de l'ANRED (Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets), en mai 1976. La multiplication des crises, scandales et autres conflits locaux vont participer à une certaine mise en débat public de la question détritique (ROCHER, 2013,p.25) : paradoxalement, ces conflits concernent davantage les déchets dits « dangereux » que ceux qualifiés, encore « d'ordure ménagères et résiduelles » (OMR).

³ En France, la loi dite de « 1992 » (Loi n°92-646 du 13 juillet 1992 « relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement ») est le tournant décisif de cette responsabilisation de l'utilisateur. Elle suit de quelques mois le décret « Eco-Emballage » (décret interministériel n° 92-358 du 1^{er} avril 1992), qui fonde notamment l'institution chargée de collecter les cotisations des producteurs d'emballages au financement d'une filière de « valorisation »

enfin, il semble possible d'identifier un dernier moment, initié au tournant des années 2000, où l'objectif de réduction et de « prévention » des déchets semble entrer en contradiction avec les contraintes propres à un macro-système de second ordre de la gestion des déchets¹. Si notre propos ne s'attache pas à reproduire ce découpage temporel, c'est bien pour souligner l'existence d'enjeux multiples tout au long de cette période contemporaine, qui vont participer à façonner tant les pratiques, domestiques ou industrielles, des déchets, que les représentations y étant associées.

Le « tournant » des années 1970 : retour au « monde clos » et environnementalisation du problème détritique

C'est une tautologie que d'affirmer que le déchet devient une problématique écologique dès lors que l'environnement est institué comme champ de l'action publique. Florian Charvolin souligne qu'en France, c'est la publication d'un rapport réintroduisant les termes de « nuisance » et de « pollution » dans le discours public² qui préfigure la création, dès 1971, d'un Ministère de la Protection de la nature et de l'environnement³. Mais, plus encore, « la création de ce ministère (...) est le résultat d'une exploration de l'air du temps et notamment de ce qui se passe aux Etats-Unis, avec la création de *l'Environmental Protection Agency* »⁴. La question de « l'environnement » va désormais rassembler des champs de l'action politique jusqu'ici indépendants les uns des autres. Charvolin parle alors « d'hybridation thématique », intégrant pêle-mêle ce que Liliane Elsen va qualifier comme les « sept grandes nuisances » que sont : « la pollution de l'air, la pollution de l'eau, le bruit, l'accumulation des déchets, la disparition des espaces verts, l'entassement des hommes,

et institutionnalise, dans le même mouvement le principe de la récupération des emballages et de la collecte sélective « à la source » (Cf. pour une analyse fouillée de la réforme de 1992 : CHALOT, 2013). Cette réforme législative introduit notamment le principe de responsabilité élargie du producteur (REP), concernant les déchets dits industriels essentiellement, mais dont la logique (ou principe dit « pollueur-payeur ») va s'étendre à l'ensemble des acteurs du déchets, usagers compris (ROCHER, 2013, pp.22-25). Cette loi programme la « fin des décharges » pour le début des années 2000 : date à partir de laquelle le stockage de déchets « bruts » sera illégal.

¹ L'année 2002 est le dernier jalon de ce découpage désormais classique de l'histoire récente des déchets et de leur gestion. Le deuxième alinéa de l'article L. 541-24 du Code de l'Environnement prévoit qu'à compter du 1er juillet 2002, seuls les déchets ultimes peuvent être admis en décharge : seuls les déchets ayant été incinérés peuvent rejoindre, dès lors, des centres d'enfouissement technique. Cette même période voit « la réduction à la source mise à l'agenda », dans tous les pays européens (ROCHER, 2013).

² Cf. TERNISIEN, 1966-1967.

³ CHARVOLIN, 2003, *Introduction*, pp.9-14 et chapitre 2, pp.31-45

⁴ CHARVOLIN, 2003, p.10

l'éloignement de la nature »¹. Ainsi, il faut souligner ici que la question du déchet est un des axes majeurs des politiques publiques naissantes de l'environnement : de fait, le déchet, par son encombrante matérialité tant que par les nuisances que semblent engendrer ses traitements, constitue une des pollutions les plus visibles, immédiates pour les usagers ; il y a là matière à concrétiser le sens et la portée de ce nouveau champ, transversal, de l'action publique. Mais la constitution du champ « environnemental » en une thématique de l'action publique ne suffit pas à justifier l'existence d'un véritable « tournant culturel », d'un changement de paradigme.

Sans prétendre ici pouvoir refaire le travail de mise en perspective historique de l'émergence de l'écologie, il faut souligner la concomitance de certains éléments signifiants qui accompagnent sa mise en problème public au tournant des années 1970². On peut ainsi faire référence à une vague de travaux de vulgarisation scientifique dénonçant notamment l'impact de pollutions d'origine humaine sur les environnements naturels. Ainsi, parmi les pionniers d'une écologie scientifique visant une prise de conscience du grand public, la biologiste Rachel Carson est systématiquement citée. Son *Silent Spring*, publié en 1962 est souvent assimilé au texte « fondateur » du mouvement écologiste en occident³. Quelques années plus tard, un autre biologiste, l'américain Barry Commoner, publiera *Science and survival*⁴ puis, en 1971, *The Closing Circle : Nature, Man and Technology*⁵. Déjà, dans ce

¹ Cité in CHARVOLIN, 2003, p.27

² De fait, l'écologie, qu'il s'agisse de la discipline scientifique ou du mouvement idéologique et culturel, n'est en rien une invention de la fin du XXe siècle. De nombreux auteurs se consacrent depuis la fin des années 1970 à la « mise en histoire » du concept : voir notamment, DELÉAGE, 1991 ; DROUIN, 1991 ; ACOT, 1994.

³ Cf. CARSON, 1962. Dénonçant les méfaits de l'usage intensif des pesticides sur la vie animale, et soulignant le caractère cancérogène de certains d'entre eux (Rachel Carson s'intéresse plus particulièrement au DDT (Dichlorodiphényltrichloroéthane), qui sera interdit dans divers pays dès le début des années 1970 - 1972 pour les Etats-Unis), elle mettait en perspective le rôle des industries productrices de ces molécules qui tentaient alors de camoufler les dangers effectifs de ces substances. D'abord publié sous la forme de chroniques dans le *New Yorker*, l'ouvrage de Carson est aujourd'hui considéré par beaucoup comme un des textes les plus décisifs du XX^{ème} siècle.

⁴ COMMONER, 1966.

⁵ COMMONER, 1971, (Knopf), traduit en français par *L'encerclement : problèmes de survie en milieu terrestre*, trad. Guy Durand. Paris, Seuil, 1972. C'est dans ce dernier ouvrage, peut-être le plus célèbre, que Commoner expose ses fameuses « quatre lois de l'écologie ». Guy Vaillancourt résume ainsi le propos de Commoner : « Partant du concept clef d'écosphère, cette peau de notre planète, Commoner essaie de comprendre les causes profondes de la crise écologique qui a brisé le cercle de la vie. (...) Au lieu de s'intégrer dans les cycles naturels du grand cercle de la vie, les hommes et leurs entreprises basées sur le profit privé ont spolié l'héritage commun. Plutôt que de participer en tant qu'éléments dans un ensemble, ils ont exploité leur environnement de façon linéaire, sans souci des conséquences sociales de leurs pratiques égoïstes. Ils ont oublié les quatre lois fondamentales de l'écologie, à savoir que tout est relié à tout, que tout doit aller quelque part, que la nature a toujours raison, et que rien n'est gratuit.(...) La crise écologique est donc essentiellement une crise d'origine sociale. Ce sont les modalités de l'usage de la technologie plutôt que le progrès technologique lui-même qu'il faut blâmer. Ce sont les buts qui sont en défaut et qui doivent être changés. Par exemple, plutôt que de persister avec nos systèmes primitifs d'é- gouts qui polluent toutes nos eaux, il faudrait

dernier ouvrage, celui-ci souligne l'absence « d'ailleurs » disponible sur terre. Il s'agit déjà d'un appel à une forme de prise de conscience de la « finitude écologique de la Terre » selon l'expression de Dominique Bourg¹. Dans cette même veine, le très célèbre *Rapport Meadows* commandé par le non moins célèbre *Club de Rome* demeure une des sources de l'adage qui sera comparé très vite à un *big-bang* théorique : *une croissance économique et matérielle illimitée est impossible dans un monde aux ressources limitées*². Enfin, même s'il ne recevra pas un écho décisif chez ses contemporains, il faut également évoquer, à la même époque, les travaux de l'économiste hétérodoxe Nicholas Georgescu-Roegen, qui le premier, confronta les théories économiques néo-classiques, notamment, aux réalités écologiques d'un monde soumis aux lois de la thermodynamique : la *naissance de la bioéconomie* s'inscrit comme une des thèses fondatrices des théories contemporaines de la décroissance, et d'une conception radicale de l'écologie politique³. Par-delà les publications de scientifiques ayant contribué à populariser les questions écologiques, les chocs pétroliers de la décennie vont concrétiser certaines des « prophéties » de ces auteurs et ainsi diffuser au grand public les enjeux liés à l'accès aux ressources non-renouvelables : les conséquences de l'augmentation du prix des matières premières sur le coût de la vie en sera un des symptômes perceptibles par le plus grand nombre.

Notamment pour répondre à l'enjeu lié à l'accès aux ressources matérielles, et donc au coût des matières premières, la question de la gestion des déchets se retrouve ainsi propulsée au premier rang de la « mise en problème public » des questions écologiques. Aussi, là où le déchet était resté confiné au champ d'intervention des politiques locales de

des systèmes de pipelines qui réachemineraient vers le sol, sous forme d'engrais, ce qui en a été extrait. Ceci rebouclerait le cercle de la vie, et solutionnerait non seulement le problème des égouts mais aussi celui des engrais chimiques.» (in VAILLANCOURT, 1974, pp. 168-170)

¹ BOURG, 1993, p.16.

² MEADOWS, 1972 ; texte traduit et remanié en français : DELAUNAY, 1972. C'est la réédition du rapport MEADOWS, en 1992, qui va insister sur la question des limites, tant en termes de ressources (comme pour celui de 1972), qu'en termes d'espace disponible pour accueillir, en aval, les productions résiduelles liées aux activités humaines : « Jay W. Forrester et les auteurs du premier rapport au Club de Rome (le rapport Meadows de 1972 sur « les limites à la croissance ») avaient fondamentalement raison de prendre en compte l'épuisement des ressources minérales (matières premières et combustibles fossiles), même si cet aspect (à l'entrée) du métabolisme industriel semble pour l'instant moins préoccupant que celui (à la sortie) de l'accumulation des déchets et de la pollution, comme le montre d'ailleurs le second rapport Meadows de 1992 (intitulé, *Beyond the limits*), passé presque inaperçu et qui souligne pourtant que nous sommes en train de dépasser les limites de la capacité de charge de la Terre » (GRINEVALD et RENS, 1995, p.20).

³ Il est à noter que son discours le plus célèbre (*The entropy law and the economic process*) est prononcée au moment même où son publiés des textes décisifs de Barry Commoner (*The Closing Circle*, 1971) et de Howard Odum (ODUM, 1970), préfigurant chacun à leur façon les contours d'une crise énergétique à venir. Les travaux de Georgescu Roegen ont été introduits en français par Jacques Grinevald et Ivo Rens dès 1979, (GEORGESCU-ROEGEN, 1979), ouvrage réédité sous divers titres depuis.

développement urbain et d'hygiène publique, le tournant des années 1970 va entraîner l'ensemble de la problématique vers des questions, plus globales, liées à l'écologie et à l'environnement. En France, ce lien entre « crise écologique » et « crise du déchet » semble perceptible notamment au travers des premières expérimentations de tri sélectif (pour le carton et le papier uniquement) à La Rochelle, au Havre ou à Lyon, et ce dès 1974. Albert Tauveron souligne que l'impulsion politique fût très certainement liée au contexte de ce premier choc pétrolier et de l'augmentation consécutive du prix des matières premières¹.

En 1975, une directive tâche d'initier un programme d'uniformisation des législations de la communauté européenne en matière de déchets ; le principe « d'environnementalisation » de la question détritique est institutionnalisé : si l'article 1 propose des définitions du déchet, centrée autour de la notion d'abandon, et de « l'élimination », intégrant l'ensemble des étapes de la gestion détritique depuis sa collecte², l'article 4 intègre la notion « d'environnement », comme ce à quoi les dispositifs d'élimination de ces dits déchets ne doivent plus porter préjudice³. Cette intégration de l'environnement tend à couvrir les différentes formes de nuisances, tant esthétiques que sanitaires, déjà identifiées. Aussi, dès les considérations liminaires, le texte de loi indique bien le contexte de cette prise de position juridique, permettant d'identifier ses objectifs : l'institutionnalisation juridique du déchet s'inscrit donc tant dans une perspective de « protection de la santé de l'homme et de l'environnement »⁴, que dans celle de la « préservation des ressources naturelles »⁵. Les Etats de la Communauté Economique Européenne vont intégrer rapidement cette directive aux juridictions nationales⁶. Déjà, il faut

¹ Cf. TAUVERON, 1984, pp.128-144. Albert Tauveron rappelle que le contexte du choc pétrolier a été systématiquement évoqué dans l'argumentaire des élus et autres responsables associatifs et industriels à l'endroit de ces expérimentations.

² Cf. Directive 75/442/CEE du Conseil, du 15 juillet 1975, relative aux déchets : Article 1 « Au sens de la présente directive, on entend: a) par déchet : toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou a l'obligation de se défaire en vertu des dispositions nationales en vigueur; b) par élimination: - le ramassage, le tri, le transport, le traitement des déchets, ainsi que leur stockage et leur dépôt sur ou dans le sol,- les opérations de transformation nécessaires à leur réutilisation, à leur récupération ou à leur recyclage ».

³ *Idem* : Article 4 « Les États membres prennent les mesures nécessaires pour assurer que les déchets seront éliminés sans mettre en danger la santé de l'homme et sans porter préjudice à l'environnement, et notamment: - sans créer de risque pour l'eau, l'air ou le sol ni pour la faune et la flore, - sans provoquer d'inconvénients par le bruit ou les odeurs, - sans porter atteinte aux sites et aux paysages. »

⁴ Cf. *Idem*, considérations liminaires : « considérant que toute réglementation en matière d'élimination des déchets doit avoir comme objectif essentiel la protection de la santé de l'homme et de l'environnement contre les effets préjudiciables causés par le ramassage, le transport, le traitement, le stockage et le dépôt des déchets »;

⁵ *Idem* : « considérant qu'il importe de favoriser la récupération des déchets et l'utilisation des matériaux de récupération afin de préserver les ressources naturelles »

⁶ En France, la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux est votée le jour même de la publication de la directive au Journal Officiel de la CEE. Cette loi se donne pour objectif : « l'élimination des déchets » et la « récupération des matériaux », la

souligner ici que les injonctions hygiénistes liées à l'impératif d'élimination de l'ordure des centres de vie humains semblent avoir trouvé une forme d'expression contemporaine à travers les objectifs propres à cette institutionnalisation écologique du déchet¹. On assiste donc à une convergence de deux normativités apparemment distinctes : autrement dit, la normativité hygiéniste tendant à assimiler le déchet à un processus d'abandon semble trouver une continuité dans l'émergence d'une normativité inspirée du tournant environnemental.

Plus encore, cette mutation écologique du déchet semble correspondre à l'apparition d'un « problème public » du déchet : c'est à travers l'enjeu écologique que le déchet s'érige en objet de préoccupation, d'inquiétude, pour le « grand public ». D'un déchet dont il ne fallait pas se soucier – « *Fermez le couvercle et n'y pensez plus !* »² -, on passe progressivement à un déchet qu'il s'agit de contrôler, dès le moment du jeter, dès l'espace domestique : d'une position d'oubli, le déchet est ainsi progressivement associé à une menace, un danger face auquel l'individu se doit de prendre position. Cette intégration de l'utilisateur dans la filière technique de gestion du déchet est une réalité dès le début des années 1990, mais les racines de cette participation toujours plus importante des individus à la résolution d'une hypothétique « crise détritique » doit être d'abord associée à la mutation industrielle en jeu à la fin du XX^{ème} siècle : dans l'étude de l'émergence d'un macro-système technique du déchet, la question de la mondialisation des techniques de gestion du résiduel va permettre de mieux le rôle qui sera progressivement conféré aux usagers.

Mondialisation : un marché global du déchet

Si l'existence d'un marché mondial des matières premières secondaires est une réalité depuis le milieu du XX^{ème} siècle, ce marché concerne, d'abord et avant tout, le champ des déchets industriels³. La création du Bureau International de la Récupération, dès 1948, intervenant à tous les niveaux des processus liés aux déchets – des modes de récupération, aux modes de transport, à la destruction ou la valorisation des déchets industriels – en est une

loi créé également une agence publique chargée de la gestion des déchets (l'Agence Nationale de la Récupération et de l'Élimination des Déchets – ANRED – fondue, dès 1991, au sein de l'ADEME)

¹ Il faut le rappeler ici, les hygiénistes du début du XX^{ème} siècle étaient déjà de fervents défenseurs des systèmes productifs de traitement des déchets (voir *supra* p.106 et suivantes).

² BERTOLINI, 1999b, p.222 : Bertolini attribue l'expression au préfet Poubelle, et en fait un slogan caractéristique des « années poubelle », que Tauveron associe à une période courant depuis les décrets éponymes, jusqu'au milieu des années 1980. Cf. également *supra* p.117 et suivantes.

³ Les matières en jeu demeurent ainsi limitées à celles qui conservent une valeur économique quelque soit leur statut : aussi, la plupart du temps (dans le cas des métaux notamment) ces matières premières secondaires ne sont jamais abordées comme des déchets (y compris par ceux qui les produisent).

illustration marquante¹. Au niveau de la gestion des déchets ménagers, ce n'est qu'à partir de ce « tournant environnemental » rattaché au début des années 1970 que semblent se constituer des conglomérats internationaux de la propreté, soulignant le caractère désormais internationalisé du système technique du déchet.

C'est à cette période, nous l'avons évoqué, que le phénomène de raréfaction croissante de certaines ressources matérielles devient un enjeu majeur de la politique internationale. Cette transition depuis une conception des ressources envisagées comme illimitées, et donc comme synonyme d'abondance matérielle, vers une prise en considération de l'épuisement probable de certains gisements (au premier rang desquels les ressources pétrochimiques) va transformer profondément les objectifs liés à la récupération de certaines familles de matériaux, même lorsque ceux-ci se trouvent très dispersés au sein des gisements détritiques. On assiste alors à la naissance d'un marché rentable pour ces matériaux récupérés et au développement d'une industrie, ayant pratiquement disparu en Europe depuis les années 1930², qui tend à faire de ces déchets, de nouvelles « ressources ».

Aussi, divers travaux attestent de l'apparition d'une industrie particulièrement concentrée du déchet à cette période : parmi eux, Harold Crooks fait figure de référence, tant, à partir du cas nord-américain, il semble à même de dessiner les contours d'un modèle industriel fondé sur la gestion d'un gisement de matières premières « secondaires » jusqu'ici délaissé³. L'auteur souligne ainsi que d'un secteur très éclaté, constitué d'une infinité de petites entreprises de collecte et de récupération des déchets ménagers, le marché américain de l'ordure s'est rapidement structuré autour d'une poignée de multinationales, phagocytant les plus petits acteurs de cette filière prometteuse. Parmi ces groupes, la société américaine *Waste Management Incorporated* est certainement la plus célèbre : elle demeure encore aujourd'hui la plus grande entreprise dédiée à la gestion des ordures ménagères et assimilées dans le monde⁴. Aujourd'hui donc, une poignée d'acteurs privés détient l'essentiel du marché des déchets ménagers⁵. En France, ce sont les vagues de privatisation des grandes entreprises nationales de gestion de l'eau qui semblent être à l'origine de l'apparition de ces « géants des ordures » que sont Veolia Environnement et Sita-Suez. Ces deux groupes, dont la situation de

¹ Voir notamment Alain GRAS, 1997, p.93.

² Ce n'est pas le cas en Amérique du Nord, où l'on peut constater une relative continuité entre les pratiques industrielles observées depuis la fin du XIX^{ème} siècle et celles de la fin du XX^{ème} siècle : toutefois, l'augmentation vertigineuse des volumes de déchets en jeu pendant cette période contraindra à faire de la décharge l'exutoire privilégié du « nouveau monde ».

³ Voir notamment CROOKS, 1984 et CROOKS, 1993.

⁴ Pour une histoire détaillée de la firme voir : JACOBSON, 1992. L'auteur rappelle, non sans participer à une forme certaine de *storytelling*, la volonté farouche des fondateurs de la société, d'abord familiale, de proposer des solutions clé-en-main et adaptatives pour la gestion des déchets ménagers. La firme est aujourd'hui un conglomérat de milliers d'entreprises, ayant la charge de près de la moitié du marché nord-américain du déchet. Voir également, CANS, 1990, pp103-112.

⁵ BERTOLINI, 2005, « Les grands opérateurs privés » pp.110-121.

duopole a déjà régulièrement été soulignée¹, ont très largement participé à l'émergence des infrastructures récentes de gestion du résiduel. La question de la captation des marchés publics du déchet par quelques entités industrielles est ici cruciale. En France, dans le cas des marchés publics intercommunaux, notamment, la complexité de rédaction des appels d'offres est telle que les moyens de ces collectivités ne sont pas suffisants pour en assumer l'expertise technique préalable, pourtant nécessaire. Aussi, les groupes industriels proposent souvent de rédiger eux-mêmes les appels d'offres auxquels ils seront amenés à répondre. Ainsi, malgré l'interdit juridique, le marché public est tacitement conclu entre les différentes parties avant même que ce dernier soit publié. Certains évoquent des ententes entre concurrents potentiels pour organiser une répartition « équitable » du marché². Ces pratiques illégales sont la marque d'une position de quasi toute puissance de ces firmes sur la question de la gestion des ordures et notamment sur celle des technologies de tri et de valorisation. Le flou législatif qui continue d'enrober la question du déchet participe à la marginalisation de ces questions et profite, avant tout, aux industriels du secteur. Parce qu'un des enjeux majeur de la gestion des déchets ménagers est celle de la collecte d'éléments dispersés, Gérard Bertolini rappelle non sans ironie que « collecter vise en tout cas à concentrer ce qui est diffus, et cette activité tend elle-même en France à se concentrer entre les mains de grands groupes industriels »³.

L'accroissement continu de la puissance des grands groupes de la propreté tient peut-être à cette définition du déchet comme « ce qui est délaissé, abandonné ». C'est, du moins, notre hypothèse. En effet, non seulement ces sociétés tirent un profit nécessaire de leur activité de collecte et de tri des déchets ménagers, mais, de surcroît, il leur est possible de tirer un profit chaque jour moins négligeable des produits de la valorisation de ces rebuts : matières premières et énergie extraites du traitement des déchets deviennent une nouvelle ressource, le plus souvent exploitable par ceux chargés de leur gestion. Aussi, la tendance à la concentration d'un marché des ordures toujours plus internationalisé tient à la logique d'intégration de l'ensemble des étapes de la gestion des déchets par les mêmes acteurs industriels. Pour garantir une rentabilité maximale, un « marché de collecte municipale » n'est rentable que si les exutoires en jeu appartiennent à l'entreprise chargée de la collecte. Or, la décharge est aujourd'hui loin d'être la seule « solution » de l'après-poubelle. Plus encore, nous allons le voir, elle tend elle aussi à être « abandonnée », au profit d'exutoires « productifs ». Parmi ces géants industriels, quelques uns étaient, à leurs origines, des entreprises dédiées à la gestion de l'eau et de l'énergie. En se « greffant » sur le macro-

¹ Cf. MONSAINGEON, 2009, p.50 et suivantes ; ou BERTOLINI, 2005, Chapitre 3 « Les marchés et les opérateurs », p.93 et suivantes, et plus particulièrement « De la privatisation à la concentration d'entreprises » p.102-104 et. Bertolini y insiste tant sur la tendance à la concentration du marché des déchets, que sur son corollaire, sa financiarisation.

² De nombreux échanges avec des représentants de l'industrie de la gestion du déchet font écho à cette affirmation (Cf. notamment, un entretien avec un ancien responsable commercial dans la vente d'incinérateurs municipaux, in MONSAINGEON, 2009, Annexes).

³ BERTOLINI, 1984, p.76.

système de l'eau ou de l'énergie, le système technique du déchet s'érige bien en macro-système technique de second ordre, il se développe à travers les liens qu'il tisse entre divers systèmes techniques pré-existants¹ :

Le trait d'union entre l'énergie, l'eau et les déchets est surtout constitué par le fait qu'il s'agit « d'utilités », pour partie au moins pour les mêmes clients, collectivités locales (y compris à travers les réseaux urbains de chaleur) et industriels ; l'offre multi-services à de gros industriels constitue un fort axe de développement. Un atout majeur des groupes ainsi diversifiés est « l'offre globale »²

A travers cette mise en réseau de réseaux préexistants, le déchet lui-même, sa définition comme ses représentations, est largement modifiée. Si les jeteurs continuent d'abandonner leurs rebuts, ces derniers tendent à être assimilés, dans les discours du moins, à des ressources *pour* le macro-système. Le déchet tend alors à être abordé comme un « produit ». Aussi, plus qu'une simple mondialisation des flux d'objets, c'est à une globalisation des pratiques et des représentations liées à la question résiduelle qui semble ici en jeu. En s'instituant comme modèle de résolution d'une crise détritique et environnementale en cours, l'existence d'un macro-système technique du déchet tend à institutionnaliser à la fois le déchet comme produit d'un abandon, à valeur nulle, et, dans un même mouvement, les logiques qui semblent « responsables » de cette crise : l'abandon, encore, mais aussi l'oubli caractéristique du geste de mise au rebut. Le macro-système technique surgit donc d'un effort pour tenter de maîtriser les risques propres à la prolifération détritique : il s'institue comme un moyen pour contrôler tant les flux matériels que les pratiques qui les génèrent.

Ce que cette description du mouvement de mondialisation de la gestion des déchets tend à souligner, c'est la dépendance croissante tant des collectivités publiques que des usagers eux-mêmes au macro-système technique du déchet. D'une organisation essentiellement locale et dévolue aux collectivités publiques, la gestion du déchet semble désormais être l'affaire d'un pouvoir centralisé, internationalisé et profondément rattaché à l'activité industrielle et commerciale de quelques groupes multinationaux. Aussi, même si la plupart du temps, ce sont des discours publics qui sollicitent les usagers tantôt pour « bien jeter », tantôt pour « moins jeter ». Ces appels souvent moralisateurs semblent commandés, orientés par les impératifs techniques qui émergent du macro-système technique du déchet.

¹ A ce sujet, cf. BERTOLINI, 2007. Bertolini souligne que si les groupes américains sont pour l'essentiel « spécialisés (qu'ils ne s'occupent que de déchets), il rappelle, qu'à l'inverse, les groupes industriels européens sont particulièrement diversifiés, et fondent leur s revenus sur la mise en synergie de différentes activités : en France, les groupes Veolia, Suez-Sita et TIRU, sont à l'origine des entreprises publiques de gestion de l'eau d'une part (respectivement Lyonnaise des Eaux et Compagnie Générale des Eaux) et d'autre part, de l'énergie (EDF pour le cas de la TIRU).

² *Idem* p.108

1990' : du déchet abandonné au déchet comme « objet pour la technique », l'usager au service du *waste management* ?

Dans cette configuration nouvelle, le paradigme du déchet est ainsi de nouveau modifié : enjeu écologique et objet d'intérêt pour de grandes structures industrielles, la condition « d'abandon » qui définit pourtant le déchet semble devoir être questionnée au regard de la multiplication des acteurs qui, précisément, semblent vouloir le contrôler. Assistons-nous pour autant à un retour du schéma préindustriel, dans lequel, le déchet ménager, comme objet d'un abandon, n'existe pas ? Il semble possible d'en douter très largement.

Même si « ce qui circule » au sein du macro-système du déchet demeure la matière déchue, le centre de son organisation, son objet, est à associer aux infrastructures techniques de gestion qui imposent tant une hiérarchisation des matières déchues qu'une adaptation des pratiques aux contraintes techniques qui leurs sont propres : incinérateurs, centre d'enfouissements techniques, usines de recyclage, et, plus prosaïquement, les multiples poubelles domestiques. A partir d'un modèle centré autour du « trou » - simple abandon du tout-venant en un même lieu -, le *verdissement* de la question détritique a entraîné une forte complexification des contraintes de sa gestion. En témoigne une série de décisions, en Europe, visant l'interdiction progressive de la mise en décharge d'ordures « brutes » d'abord, puis des déchets putrescibles (à l'origine de diverses nuisances : lixiviats et gaz) et enfin de tous déchets « non-ultimes »¹. Ce que cette interdiction va générer, c'est la multiplication d'exutoires industriels alternatifs au stockage : incinération, d'abord, mais aussi valorisation matière (recyclage) et valorisation énergétique (par incinération, ou par développement de centres de méthanisation). Cette réglementation de la mise en décharge a contribué à faire apparaître, en France, le concept de « déchet ultime », qui, aujourd'hui est la seule catégorie du déchu autorisée à pouvoir être légalement stockée² : avec l'apparition de ce « déchet du déchet », quel est le statut des simples déchets ?

Aujourd'hui, le devenir du déchet est ainsi d'être toujours « traité » - même lorsqu'il est mis en décharge : tantôt « éliminé », tantôt « valorisé », selon les acceptions légales,

¹ Il faut évoquer ici notamment la directive 1999/31/CE du 26 avril 1999 concernant la mise en décharge des déchets. Pour le cas français, c'est la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992, relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement, indique : « A compter du 1er juillet 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes. » (Art. 2-1)

² « Déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux. » in Code de l'Environnement Titre IV 1-1, Art. L. 541-2-1 .-II (Issu de l'Ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 - art. 2). Cet article est une mise à jour de la loi du 13 juillet 1992. Elvire van Staevel explore l'ambivalence et les controverses liées à l'émergence du déchet ultime en France, et souligne qu'en tant que « déchet du déchet », il s'institue comme une forme d'hybride monstrueux (Cf. BERNARDET VAN STAEVEL, 1999)

parfois même, éliminé pour être valorisé – pour le cas de l’incinération à haut rendement énergétique essentiellement. Mais, c’est bien en se fondant sur ce principe du déchet abandonné que semble se pouvoir développer un macro-système technique du déchet. De fait, ces matériaux « sans propriétaires » constituent un véritable carburant pour le macro-système du déchet : cette condition participe à une circulation toujours plus grande de certains rebuts, et ce, en vue de « nourrir » les infrastructures techniques. Pour défendre cette analyse, il est possible d’évoquer ici la contractualisation des marchés publics liés à la création d’infrastructures de gestion des déchets : dans la plupart des cas, qu’il s’agisse d’un incinérateur, d’une usine de recyclage ou d’un centre de méthanisation, les contrats signés avec les industries du déchet engagent les collectivités sur des périodes longues – de 10 à 25 ans la plupart du temps –, et sur des volumes prédéfinis de déchets à traiter. Les collectivités s’engagent donc à « produire » des déchets, à hauteur de leurs engagements¹. Un exemple frappant est celui de la Suède qui, depuis 2012, doit importer des déchets pour pouvoir alimenter ses infrastructures techniques de gestion du résiduel ; près de la moitié des déchets ménagers suédois est incinérée, et ce dispositif participe à produire environ 20% du chauffage urbain du pays. A l’heure de la « réduction » des déchets, de leur « prévention », le cas suédois relève donc du paradoxe : parce qu’il « produit » chaque année moins de déchets, le pays est obligé d’en acheter à ses voisins pour garantir le bon fonctionnement de son système technique².

Un des traits marquant de ce déplacement récent vers le « traitement » du déchet est à saisir autour de la mise en place de ce qu’il est désormais entendu d’appeler le « tri à la source » des déchets. Diverses solutions ont été mises en œuvre, depuis les années 1990 essentiellement, pour optimiser la qualité des flux détritiques traités par les industries du déchet. De fait, pour améliorer le rendement énergétique d’un incinérateur, par exemple, il est évident qu’un gisement de matière sèche est préférable à un flux déritique indéterminé, chargé d’éléments organiques gorgés d’eau. Ce principe de différenciation des flux résiduels a été abandonné au cours du XX^{ème} siècle au profit du « tout-au-trou »³. Il est ainsi intéressant de souligner que la plupart des politiques publiques généralisant ce principe du tri à la source des déchets solides va apparaître entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 : c’est à cette même période que le coût moyen de stockage des déchets en décharge contrôlée va exploser⁴ ; plus encore, sous la pression des *nimbystes*¹, l’installation de nouveaux centres

¹ Dans le cas de l’incinération notamment, une « usine » ne doit pas être arrêtée, au risque d’une perte de rendement importante. Il faut donc « nourrir le feu » de façon continue.

² Cf. notamment GARRIC A., *A force de recycler, la Suède doit importer des déchets*, 22 septembre 2012 [en ligne] <http://ecologie.blog.lemonde.fr/2012/09/22/a-force-de-trop-recycler-la-suede-doit-importer-des-dechets/> [consulté le 20/03/2013]

³ En France, les décrets Poubelle distinguaient bien les ordures des papiers et chiffons, et insistaient sur la nécessité de prévoir divers réceptacles pour leur collecte.

⁴ Cf. KIMBALI, 1992, p.5.

de stockage s'apparente bien souvent à un casse-tête politique. Autrement dit, c'est à l'époque « où les décharges débordent » que l'on systématisait un certain nombre d'initiatives liées à la séparation des flux de matières déchues, initiatives ne concernant jusque là des expérimentations, ou des groupes isolés.

La plupart du temps, le « tri à la source » est organisé selon deux modèles : le porte-à-porte et l'apport volontaire. Si la collecte en porte-à-porte est plus couteuse, l'apport volontaire est généralement moins « efficace »². Aussi, la multiplication des poubelles municipales et domestiques est peut-être une marque visible, un indice parfois encombrant, de la mutation des systèmes techniques du déchet vers un modèle centré sur la rentabilisation « écologique » du jeter. A travers divers supports d'information, les usagers sont alors invités à participer à la différenciation de leurs déchets, et ce, bien souvent, au nom de la « protection de l'environnement ». Sauf exceptions, la séparation des flux résiduels consiste alors en une différenciation de la part qualifiée de « recyclable » du flux résiduel domestique : on y retrouve papiers, cartons, métaux, divers emballages plastiques et autres bouteilles et bidons.

Ce choix de la poubelle « en plus »³ permet d'isoler la part « utile » du résiduel, à la façon dont les chiffonniers venaient hier, et dont, par exemple, les *cartoneros*, en Argentine ou les *catadores*, au Brésil, viennent encore aujourd'hui extraire des gisements détritiques une portion de matière « valorisable ». Mais si, aujourd'hui, le tri est dit « à la source », c'est précisément pour limiter les étapes onéreuses de tri des déchets sur les « tas d'ordures » ou sur les lignes des usines de traitement. Avec cette courte description des dispositifs de collecte sélective, il semble alors possible de s'interroger sur leurs objectifs, intimement associés, dans les discours publics, à la question environnementale. Si le principe de mise au rebut demeure, d'un point de vue anthropologique, un « acte positif » d'organisation du milieu de vie, le « milieu » des jeteurs contemporains n'est plus limité à leurs environnements immédiats : c'est « la planète » qui semble constituer « ce qu'il faut

¹ Dérivé du célèbre « NIMBY » (*cf. infra* p.59 et suivantes pour davantage d'éléments sur le phénomène), l'expression désigne généralement les opposants locaux aux projets d'installation d'infrastructures techniques susceptibles de causer des nuisances.

² Pour certains types de contenants, on privilégie parfois, pendant cette même période, un retour à la consigne : bouteilles en verres, parfois en plastique ou cannettes en aluminium essentiellement. Ce modèle est bien souvent lié au mode de financement de la gestion des déchets : il semble majoritairement mis en place dans les pays qui font porter la charge financière de la gestion des déchets d'emballages aux producteurs (industries de l'emballage ou de l'agroalimentaire) ; c'est notamment le cas en Allemagne, aux Etats-Unis ou au Canada. S'agit-il alors seulement de déchets ? Le contenant n'est en effet jamais « abandonné » : il est emprunté par le consommateur, le temps de son usage et remboursé, par le distributeur, dès lors qu'il lui est rendu.

³ Parfois, il n'y a pas une mais plusieurs poubelles dédiées à chaque « famille » de matériaux (*cf. le cas allemand* notamment).

protéger » grâce aux pratiques raisonnées de mise au rebut. Pourtant, il semble légitime de questionner l'attente propre aux systèmes techniques du déchet, dont l'existence même est liée à la profusion détritique : dans le monde clos, l'extériorité, la mise à distance du déchet *dans un ailleurs* ne peut aujourd'hui avoir lieu qu'au sein d'un macro-système, dont nous avons tenté de désigner quelques caractéristiques.

*

Conclusion

Durant la fin de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'intérêt nouveau des sciences sociales pour le déchet semble pouvoir être associé à l'inflation progressive d'un « temps passé » aux pratiques de mise au rebut¹ : là où les pratiques de catégorisation de la matière déchue constituaient des normes de sens-commun jusqu'à l'avènement d'une forme de modernité du déchet, la parenthèse moderniste faisant du rebut un « objet de déni » s'achève avec une série de tentatives pour réhabiliter le détritique.

De nombreuses dimensions de cette histoire technique ont été ici peu développées, voir à peine évoquées : la question de l'arrivée de matériaux de synthèse dans les gisements détritiques constitue ainsi certainement un des éléments qui auraient aidé à comprendre l'avènement d'un déchet abandonné au tournant du XX^{ème} siècle. De même, il aurait été possible d'insister sur l'évolution de la perception des nuisances et des pollutions au fil de cette histoire du déchet : si le déchet ne cesse de poser problèmes aux hommes, le développement des mesures scientifiques de la toxicité, ou notamment, la mise à jour pasteurienne de la vie microbienne ont largement participé à la mutation des perceptions du propre et du sale, du sain et du malsain, du caractère inoffensif ou dangereux de tel ou tel part « d'immonde ». Nous tâcherons de développer ces éléments dans la suite de notre propos². Aussi, malgré ces angles morts, il semble possible de souligner quelques éléments qui structurent cette contribution, aussi modeste soit-elle, à une généalogie du déchet ménager, largement inspirée par les travaux d'historiens reconnus.

Une des lignes de force qui se dégage de cette analyse est intimement liée à une forme de distanciation toujours plus accentuée entre les hommes et leurs rebus : d'une ville cloaque à une ville hygiénisée, le résiduel a d'abord été banni des centres de vie, et, à travers ce premier mouvement de distanciation, il a été institutionnalisé comme le produit d'un abandon, d'un délaissement à un hypothétique « ailleurs ». Divers espaces d'oubli de la matière ont pris rôle et fonction de cet « ailleurs », mimant dans telle décharge ou dans telle rivière, une improbable extériorité. Aujourd'hui, parce qu'il tend à constituer une menace globale, la recherche d'un seuil par-delà lequel repousser le détritique semble avoir été confronté aux limites matérielles terrestres : le retour du « monde clos » a contraint les

¹ Cf. *supra* p.57 « Des déchets et des hommes ».

² Pour la question des « nouveaux » déchets, cf. *infra* p.241 et suivantes « Matériologie des plastiques » ; pour celle des nuisances liées aux processus de putréfaction, notamment, cf. *infra* p.162 et suivantes « Le putrescible ou la perception de l'immonde », ou encore, p. 309 et suivantes « La question des nuisances » à l'endroit de la gestion domestique et urbaine des déchets organiques de cuisine.

acteurs à ménager un « dehors »-« dedans », un ailleurs désormais assuré par le développement d'une « sphère technique » supposée hermétique, contrôlée et contrôlable, dans laquelle le déchet semble pouvoir être « digéré » et parfois réintroduit dans les circuits de production.

Cette logique de distanciation doit être comprise comme la mise en œuvre d'une maîtrise, d'un effort de contrôle des hommes sur les matières qu'ils génèrent. Aussi, il est intéressant de constater que les injonctions hygiénistes à « enfermer » l'immonde dans des boîtes, à éliminer les déchets, à les faire disparaître des espaces de vie, trouvent aujourd'hui un écho dans l'organisation même des objectifs du macro-système de gestion des déchets. Dans la période contemporaine, parce qu'il pose problème au développement humain, et qu'il s'institue comme un risque pour l'équilibre des environnements, le déchet, là aussi, doit être, à tout prix, « contrôlé » : depuis la poubelle de tri sélectif, jusqu'au centre d'enfouissement technique, nos rebuts sont comptabilisés, pesés, leur nature est analysée, leur dangerosité tend à être mesurée. Au sein de ce macro-système technique du déchet, l'idéal hygiéniste semble pouvoir être réalisé en plein : le déchet n'est plus « sauvage », hors de contrôle, il est résolument domestiqué. Or, parce que c'est au nom d'une certaine forme « d'environnementalisme » que l'expansion du macro-système semble pouvoir connaître un avenir radieux, il est ici possible de s'interroger sur les liens existants entre hygiénisme et écologie¹ : une frange non-négligeable de « l'écologie au quotidien »² aurait-elle pris le relais des discours hygiénistes, qui ont très largement contribué à faire du déchet une catégorie autonome, à ériger l'abandon en impératif sanitaire et technique ?

Cette contribution à une histoire technique du déchet nécessairement parcellaire semble enfin pouvoir permettre de souligner son caractère non-linéaire. Les *techniques du déchet* ne répondent en rien à un principe de transformation autonome des systèmes de leur gestion : elles demeurent très largement orientées par les enjeux sociaux, politiques ou économiques propres à un territoire donné à une époque donnée. En étudiant les mutations des sensibilités et des représentations rattachées aux processus de putréfaction notamment, on comprend que l'apparition d'un « déchet abandonné » n'est pas simplement la conséquence d'un processus technique de substitution des excréta urbains par des substances chimiques, plus efficaces et contrôlables. Plus encore, on assiste à la disparition de certaines pratiques –

¹ Ce parallèle a déjà été évoqué, par Bruno Latour notamment, dans son article célèbre, « *Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la 7e cité* » (LATOUR, 1995). Il renvoie notamment à la lecture de divers textes, permettant d'ébaucher ce pont entre hygiénisme et écologie. Bruno Latour de souligner non sans ironie : « *L'anthropocentrisme de l'hygiénisme du XIX^{ème} siècle le distingue évidemment de l'écologie. Personne ne défendait les miasmes ou les microbes pour eux-mêmes...* » (LATOUR, 1995, p.6).

² Nous pensons ici au texte de Michelle Dobré (DOBRE, 2002), dans lequel elle souligne que certaines pratiques quotidiennes dites « environnementales » participent à la mise en œuvre d'une forme de prise de position politique, qualifiée de « résistance ordinaire » (*cf.* notamment *infra* p.217 et suivantes « L'environnementalisation des déchets »).

la séparation domestique des flux résiduels notamment – qui tendent aujourd’hui à être réinventées, et ce, bien souvent, au nom de la « modernisation » des systèmes de gestion. Aussi, l’étude des mutations propres à la période contemporaine est particulièrement éclairante : l’avènement du déchet comme « problème écologique » semble avoir permis de justifier, de légitimer, l’internationalisation de son système de gestion, érigé en macro-système de second ordre. « L’environnementalisation du déchet » passe ainsi aujourd’hui par sa technicisation : sa transformation en « objet pour la technique » semble toutefois révéler un paradoxe. S’agit-il là d’un impératif de modernisation de sa prise en charge écologique ? S’inspirant de la notion de « traduction » chez Michel Serres, Bruno Latour qualifie de « détours » ces tendances propres à la complexification des systèmes techniques contemporains : nous devons « passer par des techniques toujours plus éloignées et qui dépendent elles-mêmes de savoirs de plus en plus spécialisés » : « Le labyrinthe s’allonge, se complique, s’obscurcit »¹. L’avènement du déchet comme problématique autonome au cours du XX^{ème} siècle justifie aujourd’hui la très grande complexification des conditions de sa gestion, et, parallèlement, une tendance à l’uniformisation des pratiques et des techniques lui étant consacrées².

La globalisation des pratiques de mise au rebut par le biais de l’extension du champ d’influence d’un macro-système technique du déchet doit constituer ainsi à la fois un des points de départ et un des motifs récurrents de cette recherche. La « norme contemporaine » de la gestion du déchet est ainsi intimement lié à cet impératif de contrôle des flux de matières : partout, dans les Nord, comme dans les Sud, dans les pays les plus pauvres, comme dans les pays émergents, on retrouve un véritable consensus sur les modes de gestion technique des déchets. Si les méthodes choisies sont parfois divergentes, l’objectif reste le même : faire du déchet une ressource, sans toutefois en nier son statut de déchet. Aussi, il s’agit de « produire » des déchets et non plus de jeter. Tous les acteurs politiques rencontrés au cours de cette enquête font de la gestion raisonnée et optimisée des déchets le seul scénario envisageable permettant de juguler les problèmes tant locaux que globaux que semble poser l’accumulation toujours croissante des volumes de déchets « produits ».

Même s’il n’a cessé de poser problème et malgré les nombreuses tentatives pour maîtriser le risque d’un envahissement détritique, les volumes de déchets produits ne cessent pourtant de croître. Plus précisément, c’est à partir du moment où il a été considéré comme un « problème global » que sa production a littéralement explosé : en France, un ménage « moyen » produisait 420kg de déchets par an en 2011, là où il n’en générait « que » 160kg

¹ Pour un retour synthétique sur ces différentes conceptions de l’histoire des techniques chez Bruno Latour, cf. LATOUR, 2010, et plus particulièrement la « Première lettre », pp.7-36.

² Notre analyse rejoint ici celle de l’urbaniste Laurence Rocher (ROCHER, 2013), qui souligne notamment comment le XX^{ème} siècle des déchets a été celui de sa « normalisation » de leur collecte ou de leur gestion.

en 1970¹. Autrement dit, le développement d'un macro-système technique du déchet semble devoir être associé tant à l'autonomisation de la « filière déchet » qu'à un renforcement de sa production. On pourrait ainsi évoquer, en le déformant quelque peu, le paradoxe de Jevons au niveau du traitement raisonné du résiduel. Si, à l'origine, le propos de l'économiste britannique semblait applicable au charbon essentiellement, et aux ressources énergétiques en général, il semble possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'optimisation, la rationalisation en marche du système de gestion des déchets semble en mesure de générer une forme originale d'effet rebond : « mieux le déchet est traité, plus on produit (on peut produire ?) des déchets ». Là où Jevons mettait en relation l'amélioration de l'efficacité technique – la capacité des machines à utiliser moins de ressources énergétiques – avec le développement, la multiplication des usages des ces mêmes techniques – et donc de l'augmentation conséquente de la « consommation » énergétique –, dans le champ détritique, c'est le retour récent à une conception du déchet comme ressource qui semble contraindre les usagers à toujours en produire davantage. Pour autant, il ne s'agit pas d'affirmer ici que l'augmentation continue de la production des déchets peut-être expliquée par la seule mise en œuvre d'un macro-système technique du déchet. Il s'agit plutôt de souligner que la globalisation en cours des pratiques de gestion du résiduel tend à accompagner une forme de mondialisation des modes de vie, dans lesquels ce principe contemporain de mise au rebut, d'abandon « à la technique » du résiduel, et par conséquent d'une certaine forme « d'oubli du déchet » semblent se généraliser. Autrement dit, la mise en œuvre d'un macro-système technique du déchet semble, à certains égards, constituer un paradoxe vis-à-vis des encouragements répétés aux usagers visant à « réduire » leur production détritique, à « moins jeter ».

La suite de notre propos, fondée sur un matériau résolument empirique, tendra ainsi à préciser ce en quoi une certaine conception dite « écologique » du déchet, au quotidien, tend à banaliser tant son existence que l'oubli qui le caractérise.

¹ Cf. Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, banque de données statistiques nationale, [en ligne] <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/> [consulté le 10/02/2014]. Là encore cette évaluation statistique est débattue : selon les méthodes de calcul de l'OCDE, de 310kg/hab./an en 1980, la quantité de déchets produite par les ménages en France n'a augmenté que de 40kg en 25 ans (soit 350kg/hab./an en 2005). Cf. OECD, 2007, p.11. La diversité des données, des méthodes de calculs et des définitions de la catégorie « déchet ménager » sont, là encore, particulièrement confondantes.

Chapitre 3

Les déchets d'à bord

Étude de quelques pratiques de mise au rebut
en milieu contraint

Le développement d'un système technique contemporain de gestion des déchets semble avoir conduit l'utilisateur à devenir une partie intégrante, voire même une des pièces maîtresses, d'un dispositif que nous avons tenté d'assimiler à un macro-système technique de second ordre. A travers le tri sélectif, notamment, mais plus généralement à travers la mise en œuvre et les encouragements répétés au respect d'une série de « bonnes pratiques » liées aux enjeux détritiques¹, le jeteur, érigé en « *éco-citoyen* » ou « *éco-consommateur* », tend à porter une part non-négligeable de la responsabilité de la gestion du résiduel. Cette participation des usagers semble ainsi constituer un des points de rupture majeurs d'avec un paradigme moderniste du déchet, dans lequel le jeteur était simplement invité à « fermer le couvercle », et ne plus y penser, où il semblait incité à « oublier » cela même qu'il avait décidé d'abandonner.

A ce titre, une étude approfondie des interactions sociales et symboliques en jeu dans les dispositifs techniques de tri sélectif nous apparaît constituer un élément incontournable du

¹ Il serait possible d'évoquer ici, pêle-mêle, l'usage modéré ou le refus des biens jetables, l'achat « éco-citoyen » consistant à éviter les « produits suremballés » ou la préférence faite aux « formats familiaux ». Autant de termes qui nous semblent renvoyer à ce que Michelle Dobré, analysant le volet « Pratiques environnementales » de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie, de l'INSEE (1998) désigne sous l'expression « consommation verte » (cf. DOBRE, 2002, p.291 et suivantes). Ainsi, « les pratiques de consommation « verte » et le tri des déchets se situent dans un même registre « consumériste », levier d'action d'une classe moyenne salariée et diplômée, d'âge mur, habitant plutôt en maison individuelles » (DOBRE, 2002, pp.298-299). Autrement dit, la consommation verte devient « une manière concrète de traduire en actes son souci de la protection de l'environnement » (*Idem*, p.291).

volet empirique de cette exploration du *déchet durable*. Pour autant, ce type d'investigation microsociologique réclame, nous semble-t-il, des moyens que le cadre de la présente réflexion n'aurait pu offrir : à la seule échelle française, une telle étude impliquerait de prendre en considération un volume tel de données, quantitatives notamment, que nous avons estimé inapproprié ne serait-ce que de tenter cet exercice de collecte¹. Aussi, tout en s'appuyant sur le corpus solide des travaux d'enquête existants², il nous est apparu pertinent de tenter d'expérimenter un cadre méthodologique original, bien que susceptible d'offrir des résultats à la portée nécessairement limitée. Ainsi, la description, à venir, de ce support à l'enquête qu'a constitué ce « bateau-laboratoire » doit être comprise dans cette perspective, visant l'analyse de pratiques domestiques résolument contemporaines du déchet.

Un terrain pluriel : remarques méthodologiques préalables.

L'enquête qui constitue l'objet de ce moment de la réflexion a été effectuée en 2010, et se compose de deux éléments complémentaires. Un premier volet de ce terrain s'est construit autour d'une expérience de huit mois de vie à bord d'un voilier de grande croisière. Il s'est agi de se confronter aux conditions spécifiques de vie des habitants de la mer : si le grand voyage est communément associé à une aspiration à la liberté et au grand air, c'est avant tout l'expérience d'un huis clos dans des conditions contraignantes qu'il semble pertinent de présenter ici. D'octobre à juin, un bateau de dix mètres cinquante de long a constitué notre unique lieu de vie : la promiscuité et l'isolement perceptible du groupe vis-à-vis de la terre resteront les traits les plus marquants de cette forme d'incarcération aussi volontaire qu'éphémère. Au fil des semaines, il s'est agi de décrire et d'analyser les prises de décision effectuées par les trois membres d'équipage et le skipper autour de la gestion quotidienne des déchets dans ces conditions de vie originales. Cette question des rebuts a été, pour l'ensemble de l'équipage l'objet de questionnements permanents. Ici, le caractère prégnant de ces interrogations doit être d'emblée associé à l'objectif affiché de cette expédition autour de l'Atlantique nord : mission exploratoire portée par une association³, les membres de l'équipage avaient pour objectif de participer à la collecte de données concernant les agglomérations géantes de particules plastiques en pleine mer⁴. Il faut donc insister

¹ Parmi les limitations induites par l'exercice largement solitaire de la thèse, on pourrait évoquer les contraintes liées à la durée de réalisation de celle-ci ou les moyens économiques induits par la mise en œuvre d'une enquête de cette dimension.

² Dans le cas français, des travaux très régulièrement mis à jour sont généralement réalisés par des observatoires publics (pour exemples, l'INSEE, le CREDOC ou l'ADEME, à l'échelle nationale, l'Ordif pour la région Ile-de-France).

³ L'association *Watch the Waste* a été fondée en mars 2010, pour accueillir, notamment, ce terrain d'enquête. (Cf. *supra* p.4 « Note liminaire »).

⁴ Durant ce périple, nous avons notamment mis en œuvre un protocole d'échantillonnage de ces micro-déchets plastiques, à l'aide d'un matériel développé par l'*Algalita Marine Research Foundation*

d'emblée sur « l'engagement » implicite de cet équipage vis-à-vis des enjeux détritiques, et plus généralement, de ce que certains qualifieront de « cause écologique ». En tant qu'observateur, il a fallu développer des stratégies pour tenter nous distancier régulièrement de cette situation de départ et pour déceler en quoi cette forme d'engagement associatif constituait un biais qui pouvait largement influencer sur les manières de faire et de penser à bord, mais également sur nos échanges avec nos différents interlocuteurs, à terre.

Plus encore, afin de pouvoir disposer d'autres regards sur les pratiques liées aux déchets dans ces conditions spécifiques, une part importante de ce travail de terrain s'est organisée autour des nombreuses rencontres qu'ont permis les escales de ce long périple. A travers une vingtaine d'entretiens, nous avons souhaité confronter ces observations à l'expérience d'autres navigants et tenter de distinguer les attitudes, les manières de faire et les représentations les plus courantes. Il a fallu identifier des champs de pratiques qui, en dépit de leur singularité, indiquent des pistes réflexives riches pour la réflexion socio-anthropologique. Tous les entretiens se sont organisés à partir d'un questionnement très simple : trouve-t-on une poubelle ou toute forme d'espace de stockage des déchets à bord ? De là, découlait une série de questions délimitant les frontières d'une première catégorisation de la matière déchue : qu'est-ce qui est stocké à bord ? Qu'est-ce qui est rejeté à la mer ? Il s'agissait d'inviter les jeteurs à « justifier » cet effort de catégorisation de ce qui a vocation à être jeté. Dans cette série de conversations, douze ont été enregistrées et retranscrites intégralement¹ ; les autres ont été annotées pendant et après les rencontres. Dans la plupart des cas, plusieurs personnes étaient engagées dans les échanges. Considérant chaque navire comme autant de foyers flottants, nous avons pris le parti de rencontrer, à chaque fois, l'ensemble des membres de l'équipage, comme autant de membres de ces foyers itinérants. En effet, à bord comme à la maison, tous les habitants du foyer prennent part à la vie déritique. Mais si le jeter est bien souvent un acte banal et quotidien, à bord, la gestion des

(AMRF) : une à deux fois par jour, lors de nos traversées, et notamment lors des deux transatlantiques de ce périple, nous laissons trainer à quelques brassées du navire un filet à plancton, récoltant, au fil des jours, les résidus de tous ordres croisés le long de notre route. Les échantillons prélevés ont été, à la fin du parcours, confiés à l'AMRF pour analyse (les résultats ne sont pas publiés au moment de l'écriture de ce texte). L'existence d'une agglomération géante de résidus de polymères carbonés au nord d'Hawaï a été révélée dès 1998 par Charles Moore, fondateur de l'AMRF. Le *Great Pacific Garbage Patch* a depuis fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et grand public. Une section entière du chapitre 5 est consacrée à l'étude de ces phénomènes *cf. infra* p.227 « Océans de plastique ».

¹ Cinq entretiens ont été filmés et fournissent un matériau audiovisuel qui dépasse le simple cadre discursif (préparation de repas à bord, présentation des espaces de mise au rebut, captation de certains gestes de tri ou de préparation au jeter), sept ont été enregistrés sur dictaphone. Un nombre important de conversations plus ou moins formalisées ont été, enfin, annotées dans un classique carnet de terrain.

rebut peut rapidement s'apparenter à un savoir-faire qu'il faut parfois tenter de saisir sur le tas

Parmi les entretiens retranscrits, il s'est agi de proposer une sélection aussi représentative que possible de la composition des foyers flottants rencontrés sur ce parcours. Sans détailler l'ensemble des caractéristiques faisant la spécificité de chacun de ces entretiens, il semble important de souligner la diversité des regards offerts par ces multiples conversations. Le point de vue des très nombreuses familles rencontrées est ici porté par les couples qui ont accepté de se plier à l'exercice de l'entretien sociologique¹. Deux navigateurs solitaires se sont également laissés enregistrer : voyageurs depuis plus de dix ans chacun, l'un d'entre eux, chose plutôt rare, était une femme. Enfin, un groupe de trois amis, étudiants et futurs ingénieurs en « année de césure », et un équipage professionnel composé de deux équipiers, d'un *skipper* et d'une cuisinière. Sur la vingtaine d'entretiens réalisés, près de la moitié ont été effectués en anglais, ce qui n'est pas sans conséquences pour la compréhension de certaines formulations². Par-delà ces entretiens formalisés, il faut ajouter les innombrables « discussions de ponton », qui, gravitant bien souvent autour de cette question détritique, ont nourri les réflexions et autres observations compilées dans un épais journal de terrain.

Notre propre expérience d'un quotidien en mer a, bien sûr, été un support nécessaire à la réalisation de ces entretiens : parfois, certains problèmes et autres déconvenues posés par *nos* déchets d'à bord nous ont invité à interroger les autres marins une fois revenus à terre. Dans ce chapitre, nous n'avons pas voulu distinguer formellement les analyses concernant notre propre embarcation de celles issues des navigants sollicités, mais nous avons, à chaque fois, précisé l'origine endogène ou non, des cas étudiés.

C'est sur cette base ethnographique qu'il a été possible de mettre en place une trame typologique pour caractériser les types de déchets conservés ou non à bord, les espaces leur étant consacrés et le type de représentations associées à chacune de ces catégories. Mais, pour adosser à ces foyers flottants un contexte terrestre qui reste bien réel pour tous ceux qui vivent en mer, il s'est agi de consacrer un temps important, lors de chaque escale, à des enquêtes ponctuelles sur les modes d'organisation de la gestion des déchets à terre. Au Portugal (*Lisbonne*), au Sénégal (*Dakar*), au Cap-Vert (îles de *Sal* et de *Saô Vicente*), à Grenade (*Saint-Georges*) et à Cuba (*Santiago* et *La Havana*) notamment, différentes rencontres avec des autorités locales ont pu être organisées : il s'agissait, à chaque fois, de dresser un état des lieux des modes de gestion des déchets existant sur place et d'identifier les pistes de développement techniques et/ou politiques envisagées par ces mêmes responsables

¹ Parmi eux, trois couples étaient accompagnés par leurs enfants, un en « attendait » un, « *fabriqué à bord* », et deux étaient à la retraite.

² Nous nous sommes attaché à renvoyer en note de bas de page les éventuels malentendus ou incertitudes rencontrés au moment des traductions. Dans certains cas, la citation y sera retranscrite en anglais.

territoriaux. Deux catégories d'acteurs ont été privilégiées : les élus locaux d'un côté, et les responsables (publics ou privés) des infrastructures locales de gestion des déchets ménagers. Dans certains cas, pour les Etats insulaires notamment, cette question des déchets est devenue un enjeu prioritaire des politiques publiques nationales, et il a fallu, quand cela a été possible, entrer en contact avec des représentants du pouvoir central afin de saisir les problématiques en jeu à l'échelle de ces petits territoires.

Itinéraire d'une enquête « embarquée »

Cette étude a été réalisée le long d'une route très fréquentée par les grands voyageurs. Cet itinéraire suit, en fonction des mois de l'année, les chemins des vents et courants dominants. Entraînés depuis l'Europe par le courant descendant des Canaries, les voiliers sont alors portés par les Alizés océaniques tout au long de la traversée de l'Atlantique. Puis remontant vers le Nord à travers l'arc antillais pour ne pas subir les ouragans de l'été, les voyageurs retrouvent la piste de l'Europe, faisant généralement escale dans l'archipel des Açores. Mais un rapide regard sur l'histoire de ce circuit rappelle que ce tour de l'Atlantique nord n'a pas toujours été cette « autoroute de la plaisance ». C'est ce même itinéraire qui, s'adaptant aux contraintes imposées par les conditions météorologiques saisonnières, avait inspiré l'expression bien connue de « commerce triangulaire » : Europe, Afrique et Amérique, formant les trois sommets de ce triangle décisif dans la construction culturelle du capitalisme et de « l'Occident »¹. Plus encore, l'océan Atlantique a été, autour de la question de la traite négrière, le lieu d'un débat déterminant « sur la liberté des mers et l'essor de l'entreprise privée ». *Mare libererum* ou *mare clausum* ?² Ce sont donc des territoires marqués par la mémoire de plusieurs siècles de commerce, d'invasions et de métissages que ce grand circuit offre à ceux qui empruntent la route des Alizés.

¹ Souvent décrite comme moteur économique et catalyseur de la révolution industrielle, cette approche de la traite négrière nord-atlantique semble avoir été largement contredite : la critique de cette approche classique de la *rentabilité de la traite* met à jour les coûts importants de ce commerce, entraînant parfois des régions entières de l'Europe dans la faillite. Pour autant, il reste indéniable que cette forme primitive de la mondialisation participera largement à construire ce que Weber qualifia « d'esprit du capitalisme » : « marchandisation du monde » (WALLERSTEIN, 1985) ou « contre-marché » (BRAUDEL, 1985), désignant l'utilisation par les pays les plus riches, de « marchés sauvages », plus libres ; autant de thèmes qui semblent pouvoir trouver ici leurs origines. (Cf. à ce sujet, le monumental travail de PETRE-GRENOUILLEAU, 2004).

² Les débats et conflits actuels autour des conventions internationales restent ouverts. Dès le début du XVII^{ème} siècle, on observe la co-existence de deux visions, deux représentations d'un même espace : Grotius, juriste hollandais défendant *que la mer appartient à tous, que l'on peut librement y naviguer et y commercer*, s'opposant à John Selden, qui lui *avance l'idée qu'elle peut être susceptible de domination, comme tout territoire*. (PETRE-GRENOUILLEAU, 1998, p.33)

L'océan Atlantique, bordé de nord et de sud, de micro-états et de superpuissances, de démocraties et de dictatures, s'est avéré un terrain d'une richesse infinie pour l'anthropologue d'aujourd'hui. Pour le décheticien, cette variété de territoires doit être également perçue comme une complexité fertile. Le simple exemple de la multiplicité des modes de gestion des rebuts à terre constitue, à lui seul, de nombreuses perspectives possibles de comparaison et d'analyse : présence ou non de poubelles de tri sélectif, existence ou non d'infrastructures techniques de traitement des déchets, modèle insulaire de gestion basé sur le traitement local des rebuts ou organisé autour du transport des rebuts vers le continent. Plus encore, c'est, selon les territoires, dans la diversité des acceptions de *ce qui est déchet* qu'une telle enquête a pu trouver tout son sens. Enfin, à travers la perspective que la mission de recherche d'un agglomérat géant de déchets plastiques a pu offrir à l'équipage, l'ensemble de ces discours et de ces pratiques a dû, une fois rentré à terre, être confronté à l'émergence, encore incertaine, de ce problème écologique global.

Au terme de l'exposé des différentes approches méthodologiques en présence dans cette enquête, il est possible de faire apparaître trois niveaux d'appréhension, trois échelles de problèmes que la question du déchet est venue interroger à bord de ce terrain flottant : le bateau, laboratoire des pratiques, échelle locale ; le système terrestre de gestion des rebuts, échelle intermédiaire des choix économiques et politiques ; et enfin, fil rouge symbolique pour cette enquête, l'échelle globale, que la condition d'isolement propre à la navigation hauturière semble avoir été en mesure de simuler.

Hypothèses et problèmes

A de multiples égards, le tri des déchets devient une norme sociale. C'est du moins le constat que de nombreuses et récentes études effectuées dans les pays les plus riches d'Europe occidentale soutiennent¹. Mais, à la différence des formes anciennes de catégorisation de la matière déchetue, ces gestes de tri ne sauraient exister sans les systèmes techniques qui permettent de collecter et de traiter ces quantités de rebuts toujours plus importants. A la différence de la ménagère parisienne du milieu du XIX^{ème} siècle, qui jetait par sa fenêtre les résidus organiques et laissait au seuil de son immeuble les quelques morceaux de bois ou de tissus que les chiffonniers s'empressaient de venir biffer, le parisien d'aujourd'hui remplit sa poubelle jaune en fonction des consignes de tri affichées sur les couvercles de ces mêmes réceptacles. La présence de ces affichettes d'informations à proximité des centres d'apport volontaire ou au sein du local à poubelles est une marque

¹ Voir notamment, pour la France, l'enquête annuelle du CREDOC, dont le rapport de novembre 2010 *Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement* souligne que, sur le territoire français, « le réflexe du tri est bien ancré dans la population » et que « ces pratiques [de tri sélectif] font désormais figure de norme sociale ». (HOIBIAN, 2010, pp.32-41)

visible d'un savoir-faire qu'il semble indispensable de maîtriser pour parvenir à *bien trier*. Ces consignes de tri, dont la multiplicité pose aujourd'hui un problème à ceux là mêmes qui sont en charge d'en effectuer le geste¹, se fondent la plupart du temps sur les contraintes propres aux infrastructures de gestion des matières déchues : tel centre de tri pourra prendre en charge certaines barquettes en polyéthylène, d'autres n'accepteront que les bouteilles et flacons.

De cette façon, le tri sélectif d'aujourd'hui peut se définir comme la part domestique du système technique de prise en charge, par les pouvoirs publics, des résidus de notre consommation quotidienne². Si certains discours n'hésitent plus à parler de « *citoyens-consommateurs-trieurs* »³ pour désigner ceux qui participent au bon fonctionnement de ces réseaux techniques, il faut souligner qu'ils ne sauraient représenter qu'une faible minorité comparée à l'ensemble de la population mondiale. La question du recyclage industriel des déchets ménagers, entendue dès lors dans son acception la plus générale, c'est-à-dire comme la réinsertion mécanisée, automatisée, coordonnée et raisonnée des matières déchues dans un processus quelconque de production-consommation, est avant tout l'affaire des nations les plus riches⁴. Plus encore, tout le monde ou presque semble s'entendre sur l'existence de ces flux de matières déchues, déchets électroniques notamment, qui ne trouvent, en occident, pas d'autre exutoire que dans ces territoires aux ressources économiques limitées⁵.

¹ En 2009, l'ADEME avait recensé plus de 340 dispositifs de tri différents à travers le territoire français (XI^o Assises Nationales de la prévention et de la gestion territoriale des déchets, Paris novembre 2010, notes personnelles). Plus encore, l'harmonisation des consignes de tri est devenue une priorité suite au Grenelle de l'environnement et des objectifs fixés alors. Enfin, selon le CREDOC, en 2010, 39% des français affirment qu'il y a beaucoup de déchets qu'ils ne savent pas où jeter (HOLBIAN, 2010, p.36)

² Certains auteurs soulignent en ce sens que les usagers sont devenus des rouages productifs du système de gestion des ordures ménagères (cf. BARBIER, 2002, ou RUMPALA, 1999)

³ Cette expression a été notamment répétée par la plupart des intervenants aux « 11^o Assises Nationales de la Prévention et Gestion territoriale des déchets », à Paris, les 16 et 17 septembre 2010. A noter d'emblée que cette expression renvoie à une triple définition de l'individu, propre aux trois principaux acteurs institutionnels concernés par la question détritique : l'Etat, les industries de consommation et les services publics et privés de gestion des déchets.

⁴ Dans les situations de pénurie, propre à certains « pays en développement », c'est généralement l'économie informelle qui, à l'image des chiffonniers de l'Europe du XIX^{ème} siècle, organise tout ou partie de ce cycle des déchets. Le découpage entre monde développé (équipé d'infrastructures strictement industrielles) et monde en développement (où l'essentiel de la gestion détritique est prise en charge par un secteur informel) est bien sûr à modérer. Le simple exemple du Brésil montre bien la grande complexité que ce genre de conceptions macroscopiques peut éclipser : « au Brésil, 90% des matériaux recyclés par l'industrie sont récupérés par les « Catadores », soit 30000 tonnes par jour » (CHALMIN et GAILLOCHET, 2009, p.18)

⁵ La question des flux de déchets électroniques tend à devenir un sujet d'investigation majeur. Ces productions souvent présentées comme les emblèmes d'un processus de « dématérialisation » généralisé ont, pourtant, bel et bien une matérialité toute problématique. A ce sujet, voir notamment GABRYS, 2011, et plus particulièrement le chapitre 3 (« *Shipping and receiving : Circuit of odisposal and the « social death » of electronics* », pp.74-98), consacré à la circulation de ces DEEE

Au-delà de ce constat qui fait du tri sélectif un fait minoritaire à l'échelle mondiale, il faut néanmoins souligner que ce type d'organisation tend à se développer très largement. Après Kyoto et Cancun, le « Grenelle de l'environnement » ou les « réformes Obama », les grandes nations semblent progressivement s'accorder sur la nécessité de réduire « l'impact » des hommes sur leur « environnement ». Parmi les solutions qui semblent encouragées, la question du recyclage des matières déchues est omniprésente. Les rencontres nombreuses avec des autorités en charge de la gestion des déchets tout au long de ce terrain d'enquête ne font que confirmer ce sentiment de consensus. Partout, de Cuba aux Bermudes, en passant par le Sénégal ou le Cap-Vert, les pouvoirs publics, lorsque leur territoire n'est pas équipé, expriment leur souhait de voir rapidement se mettre en place un système technique de collecte et de traitement des déchets : le recyclage « moderne » est progressivement reconnu par le monde entier comme *le premier mode de traitement des déchets*¹. Comme en écho aux constats de Bertolini, premier déchéticien francophone, la logique généralement mise en avant consiste à affirmer qu'il s'agit de faire de ces rebuts, des ressources². A l'heure d'une crise d'accès aux ressources en matières premières, les décharges sont effectivement en passe de devenir les mines de demain.

De norme sociale pour les habitants d'une minorité de pays, ce geste de tri pourrait, dès lors, correspondre à un horizon d'attente pour de très nombreux responsables politiques. Pour autant, cette standardisation des modes de gestion des déchets est-elle seulement souhaitable ? Le tri sélectif doit-il devenir une norme globale ? Loin de prétendre ici pouvoir répondre à des interrogations à visée normative aussi vastes, il s'agira de garder ce questionnement comme perspective : le principe du recyclage des matières déchues du quotidien, semble être aujourd'hui l'objet d'un consensus, qu'il s'agit ici d'interroger. Aussi, comment s'articulent les points de vue des différentes parties prenantes de ce consensus en cours de globalisation ? La gestion technique industrialisée des rebuts peut-elle seulement s'instituer en un modèle unique à suivre ?

En parallèle à cette dimension macroscopique, le questionnement socio-anthropologique sous-jacent dans l'ensemble de cet exposé renvoie au lien communément admis entre ce geste de tri et les pratiques quotidiennes de « protection de l'environnement ». « Trier ses déchets est bon pour l'environnement ». Ce lieu commun nous semble devoir être interrogé ici, non à travers une quelconque forme de bilan énergétique, économique ou

et aux impacts de leur gestion souvent informelle dans certains territoires généralement pauvres et mal adaptés aux exigences sanitaires de leur traitement. De la même façon, l'ouvrage de Fabrice Flipo, Michelle Dobré et Marion Michot offre une approche particulièrement circonstanciée, et chiffrée des impacts écologiques et sociaux de la gestion de ces flux de matières grandissants (*cf.* FLIPO *et al.*, 2013, notamment pp.26-34, pour un focus sur le pendant détritique).

¹ CHALMIN et GAILLOCHET, 2009, p.16

² *Cf.* BERTOLINI, 1978.

matériel, mais à partir de l'étude des représentations que l'observateur pourra déceler dans les propos des trieurs du quotidien. Si la question des objectifs de préservation des ressources naturelles minières est un argument que nous ne cherchons pas ici à remettre en cause, c'est le poids moral de certains discours d'accompagnement au tri sélectif qu'il peut sembler ici pertinent de mettre en relation avec les justifications de ces gestes quotidiens par les trieurs eux-mêmes. Dans quelle mesure le tri des déchets comme norme morale pourrait, par une forme spécifique « d'effet rebond », générer des pratiques routinières, en décalage avec les arguments « écologiques et citoyens » qui ont participé à la justification de leur mise en œuvre ?

La question de la dépendance à la technique

Ce que la question du système industriel de gestion des ordures vient également soulever, c'est le très classique débat opposant technophobes et technophiles, critiques ou adeptes de l'idée de progrès, dans lequel la question de la dépendance aux techniques est omniprésente. Que deviendrait-on si, demain, l'on nous retirait ordinateurs, voitures et autres bouteilles plastiques ? Sombrierions-nous dans un hypothétique « état de nature » ? Avec la modernité, en cherchant à nous distinguer du reste de la « nature », en tentant de la maîtriser, nous avons fait de nos outils, de nos inventions, de nos façons d'organiser nos rapports avec notre environnement des preuves de la singularité de l'humanité : le fait technique moderne s'inscrit donc à la fois comme une marque de notre spécificité, et comme le lieu de renforcement d'une dépendance des humains vis-à-vis de leurs propres créations. Ainsi, la complexité technique s'inscrit comme un indice du développement de tel ou tel territoire, de telle ou telle civilisation. Loin d'une perspective offrant à la technique une forme de statut d'autonomie réelle et marqué par une dynamique évolutionnaire, nous préférons partir du point de vue partagé par certains anthropologues faisant des productions humaines, de ces artefacts, des objets éminemment sociaux¹. La question du développement technique renvoie à l'interrogation que le constat de complexification croissante des objets techniques semble susciter: pourquoi cette tendance à l'augmentation des relations d'interdépendance entre les hommes, leurs pratiques, et les objets techniques qu'ils ont eux-mêmes créés ?² A travers la

¹ Nous renvoyons ici aux travaux d'Alain Gras (et notamment, GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, ou, plus récemment, GRAS, 2003 et GRAS, 2007). Ici, l'adage bien célèbre affirmant *qu'on n'arrête pas le progrès*, loin de son hypothétique statut de loi universelle, s'inscrit tantôt comme la justification de choix controversés, tantôt comme une simple croyance, confinant à un mythe.

² Il aurait été possible d'invoquer ici certains concepts proposés par Bruno Latour, déjà survolés (*cf. supra p.*) à travers les concepts de *traduction* et d'*épreuve* (inspirés par Michel Serres). Latour décrit bien tant le caractère social du développement des techniques modernes en tant que processus d'émancipation, que la tendance à l'augmentation perpétuelle de la complexité de ces objets et des rapports que nous entretenons avec eux. Par ces *détours*, toujours plus grands, les actions humaines présentées ici décrivent bien ce mouvement d'*émancipation* propre à la modernité visant la séparation des hommes et des choses (*i.e.* de la « nature ») ; par opposition à un autre récit, concurrent,

définition que propose Alain Gras du macro-système technique – et des liens qu'il établit avec ce qu'il qualifie de « technologies de la vie quotidienne »¹ – semble pouvoir être précisée la perspective que nous souhaitons donner à notre propos. Par-delà les risques inhérents aux dynamiques de normalisation², c'est donc bien d'une certaine façon de penser la technique qu'il s'agit ici : système enfanté par la modernité technique, l'objet de notre réflexion se présente bien souvent comme une réponse aux problèmes posés par l'accroissement des quantités de rebuts du quotidien. Une solution pour cauteriser la fuite thermodynamique et le gaspillage de ressources généré par le macro-système technique. Les réseaux aujourd'hui mondialisés de circulation des déchets sont ainsi autant de greffons pour le macro-système technique, qui tend toujours à s'agrandir par ce biais. Aussi, à l'échelle globale, il est possible d'affirmer que :

*la technologisation de la vie quotidienne agit bien ici comme un cheval de Troie qui introduit la pensée occidentale dans un imaginaire qui ne la connaissait pas, et ne lui fait de la place qu'en sacrifiant sa raison historique et ses traditions*³.

Si le geste de tri peut s'assimiler à une forme simplifiée de technique de la vie quotidienne, reste à nous de tenter de déceler dans le développement des représentations propres aux pratiques de mise au rebut, des traces de cette éventuelle « colonisation », à travers ces « technologies », ou discours sur la technique, qu'elle induit. Fait encore minoritaire, l'expansion et l'acceptation par tous de cette logique de maîtrise de l'ensemble des flux de matière pourraient s'apparenter aujourd'hui au *momentum* de Hughes⁴, point de non-retour, au-delà duquel les problèmes qui justifient la mise en place de ce type de solutions techniques deviendraient des éléments indispensables, de véritables carburants, du fonctionnement systémique. Si les enjeux écologiques liés à l'envahissement détritique et aux questions de pollution justifient le développement unilatéral de ce type de systèmes techniques, alors, leur mise en œuvre pourrait servir de processus de normalisation des causes

d'hybridation des hommes et des choses, de leurs créations et du monde, et affirmant la multiplication des *implications*, des *dépendances*. Ce second récit tentant de mettre fin à une approche dualiste du réel, et, de fait rejetant l'idée d'une nature pensée comme altérité (LATOUR, 2010).

¹ Cf. GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, GRAS, 1997 et pour les « technologies du quotidien », GRAS et MORICOT, 1992.

² Voir GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, pp.215-219.

³ GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, p.266

⁴ Le principe de l'insertion d'un ensemble sociotechnique (en l'occurrence le système industriel de gestion des rebuts) dans l'écosystème est bien décrit par le modèle de Hughes : tout l'enjeu pour parvenir à insérer un tel ensemble sociotechnique est de dépasser le « point d'inflexion », ou *momentum*, à partir duquel *l'insertion devient irréversible*. Comme le soulignent Alain Gras et Sophie Poirot Delpech, « *le procès d'insertion est alors assez semblable à celui de la légitimation : l'efficacité technique est insuffisante à elle seule, pour réussir à modifier le contexte, un discours justificateur doit l'accompagner et le situer dans un contexte humain où il va prendre sa place* » (GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, p.125).

du problème initial : les problèmes posés par les déchets sont « résolus » par le système de gestion, qui, de fait, affirme être en mesure d'absorber cette surabondance.

3.1

LE BATEAU, LABORATOIRE DU MONDE CLOS

De la métaphore à l'expérimentation

Aux frontières d'un monde clos

Pourquoi s'intéresser aux pratiques de mise au rebut dans les voiliers de plaisance ? Dans quelle mesure ce type d'enquête microsociologique peut nourrir une perspective aussi élargie ?

Si l'espace du voilier s'est rapidement imposé comme un « laboratoire du global » dans notre analyse, c'est notamment parce que cet espace de vie singulier semble à même de simuler, à une échelle très réduite, les contraintes propres à une vie au sein d'un « monde clos ». Comme nous l'avons évoqué, cette conception du monde semble s'être imposée progressivement, à partir du « tournant environnemental » des années soixante-dix et semble largement inspirée de la concomitante réaffirmation des limites inhérentes à la vie terrestre. Cette question des limites renvoie ainsi, en premier lieu, à la limitation de l'espace physique, au problème des frontières terrestres. Mais, elle semble avoir des enjeux plus complexes : elle renvoie, d'une part, aux ressources naturelles internes, disponibles, et indispensables au déploiement de la vie, qu'elle soit humaine ou non ; et, d'autre part, à la question de la viabilité des espaces progressivement envahis par ces externalités¹. Ce double risque « d'épuisement » des ressources et de « saturation » corrélative par les pollutions des « environnements » se voit particulièrement bien retranscrit par l'analyse de Nicholas Georgescu-Roegen.

¹ L'usage de l'expression « monde clos » doit immédiatement évoquer au lecteur le texte célèbre d'Alexandre Koyré (KOYRE, 1957) et sa définition de la science moderne comme passage de cette représentation aristotélicienne d'un monde *fini* à celle, *infinie*, de l'univers, au moment de la bien nommée « révolution copernicienne ». Le « tournant environnemental » - emblématisé dans notre réflexion par la pensée du Club de Rome (MEADOWS, 1972), et, notamment par les travaux de Georgescu-Roegen (GEORGESCU-ROEGEN, 1979) – vient remettre en question cette représentation moderniste de l'espace, en accordant un caractère déterminant au second principe de la thermodynamique, mis à jour par Sadi Carnot. Jacques Grinevald résume parfaitement bien ce « retour » inopiné du monde clos, non plus à travers le prisme de l'espace, mais bien à travers ce principe d'entropie, qui introduit la question du temps dans l'équation : « Koyré avait décrit l'avènement des temps modernes comme le passage du monde clos à l'univers infini. Il traduisait en effet la révolution copernicienne, la mutation de notre représentation occidentale de l'espace. Il nous reste à traduire le fait et les effets de la révolution carnotienne, cette mutation de notre représentation du temps. » (GRINEVALD, 1982, p.17)

Dans le second chapitre de *La décroissance*, l'économiste roumain propose une réflexion autour de la question de l'élimination des déchets. Rappelant que ses confrères, négligeant l'enjeu lié à la limitation des ressources naturelles, ont largement ignoré la question des externalités – « *output* » dans le texte de Georgescu-Roegen –, il se propose de comparer les défis propres à un monde humain confronté aux limites spatiales de la terre à ceux d'une simple « famille » :

Ici, exactement comme pour l'accumulation de n'importe quelle sorte de déchet, depuis les ordures jusqu'à la chaleur, la difficulté tient à la finitude de l'espace accessible. L'humanité est comparable à une famille qui consommerait toutes les provisions, limitées, d'un garde-manger et jetterait les inévitables détritiques dans une poubelle, en l'occurrence, l'espace alentour¹.

Cette « famille imaginaire » mime donc les conditions de vie des hommes au sein de ce monde clos. Toutefois, Georgescu-Roegen ne s'intéresse, selon nous, pas suffisamment à la façon dont, potentiellement, cette famille distingue, autour d'elle, au moment de jeter, des environnements multiples – lui n'évoque que « l'espace alentour ». Sa métaphore néglige la façon dont peuvent être distingués, par cette *famille-humanité*, les différentes catégories du résiduel, qu'il décrit pourtant succinctement². Aussi, cette enquête s'est inspirée de ces constats représentatifs des débuts de l'écologie scientifique et politique, tout en cherchant à en préciser certains et ce afin de mettre en place un cadrage original. Plus encore, l'analyse de Georgescu-Roegen est, à divers égards, d'ores et déjà datée : « l'humanité » en a désormais fini avec le tout-venant. Le développement d'une forme de normativité inspirée de ce tournant environnemental a, bien souvent et très largement, modifié ces manières de faire³. En prenant au mot la métaphore de la « famille imaginaire », il a semblé possible de faire de nos conditions originales de vie en mer, le lieu d'une expérimentation sociologique tentant de décrire, au mieux, tant la multiplicité des environnements, perçus par les jeteurs, que les diverses formes de nuisances qu'un certain manque d'espace semblait en mesure d'engendrer.

¹ GEORGESCU-ROEGEN, 1979, p.107.

² « *Les déchets sont un phénomène physique qui est, en général, nuisible à telle ou telle forme de vie et, directement ou indirectement, à la vie humaine. Ils détériorent constamment l'environnement de plusieurs façons : chimiquement comme avec le mercure ou les pollutions acides ; nucléairement, comme avec les déchets radioactifs ; physiquement, comme avec les mines à ciel ouvert ou l'accumulation de gaz carbonique dans l'atmosphère. Dans certains cas, une partie substantielle de certains éléments de rebuts (...) est recyclée par certains processus « naturels » de l'environnement. De la même façon, la plupart des déchets désagréables – saletés, cadavres, excréments – sont graduellement réduits par des processus naturels. Tout ce que requièrent ces déchets, c'est quelque espace dans lequel ils puissent rester isolés jusqu'à leur réduction complète. S'ils posent des problèmes gênants pour l'hygiène, ils ne causent pas – c'est important – de dommages permanents et irréductibles à notre environnement* ». (GEORGESCU-ROEGEN, 1979, p106)

³ Le tri sélectif, assimilé selon nos hypothèses à une « norme » en cours de globalisation est une des traces possible de cette évolution des manières de faire.

Un bateau laboratoire

Avec l'expérience des grandes croisières, semble se mettre en scène de nombreux éléments liés tant à la question de la dépendance aux systèmes techniques qu'à celle de la clôture du monde. Expérience traditionnellement associée à la quête de liberté, la haute mer est bien souvent décrite comme une façon de quitter le système, de « décrocher », pour vivre une expérience de confrontation à la nature. S'extirper de la culture, s'extirper du social pour entrer « en relation avec les éléments », voilà en quelques mots l'objet du fantasme de nombre de grands voyageurs. Or, il a fallu très tôt constater que, à l'inverse de cette aspiration, les équipages embarqués dans cette quête d'ailleurs se trouvent finalement confrontés à la nécessité, quasi carcérale, de faire groupe, de socialiser, pour parvenir à survivre à un quotidien parfois houleux.

Dans son *Contrat Naturel*, Michel Serres exprime bien ces liens qui s'établissent entre les membres d'un même équipage, et qui, de fait, modifient la perception du milieu, de l'extériorité tant rêvée lorsque l'on est encore à terre :

à bord ne cesse jamais l'existence sociale et nul n'y peut se retirer sous sa tente privative (...). Pas d'échappatoire où la planter, sur un bateau, où le collectif se ferme derrière la définition stricte dessinée par les lisses de la rambarde : hors du cordon, la noyade. Il y a du local, il y a l'être-là, quand l'espace offre des restes. (...)

Dans l'impossibilité de toute vie privée, [les marins] vivent sans cesse en danger de colère. Donc règne à bord une seule loi non-écrite, cette divine courtoisie qui définit le marin, contrat de non-agression, pacte entre les navigants, livrés à leur fragilité, sous menace constante de l'océan qui, par sa force, veille, inerte, mais formidable à leur paix.(...) Ici, le collectif, s'il se déchire, immédiatement se livre, sans recul ni recours possible, à la destruction de sa niche fragile (...)

Par l'absence de reste, le vaisseau fait voir le modèle du global : l'être-là, local, indique le terrien¹

Serres, lui-même, fait donc du bateau un « modèle du global » et souligne ainsi que le « *contrat social* [des marins] *leur vient directement de la nature* »² : ce « pacte social de courtoisie en mer » s'assimile ainsi à ce « contrat naturel » que le philosophe tente d'établir.

Aussi, la vie en mer pourrait s'inscrire comme une métaphore d'une vie à l'échelle globale. La mer comme extérieur qui se résume à la mort et à l'infini, s'impose comme univers extra-terrestre pour celui-là même qui vit à bord : ma terre, en mer, c'est mon navire. Plus encore, le bateau mime certaines contraintes matérielles et spatiales qui pourraient

¹ SERRES, 1990, p.70-71

² *Idem.*

correspondre aux changements de représentations d'un monde qui, nous l'avons vu, près de quarante ans après le club de Rome, se laisse de nouveau décrire à travers le prisme de ses limites internes. Les ressources alimentaires ou énergétiques y étant par essence limitées, le marin doit « armer » son navire en anticipant sur la durée de sa traversée, et tout au long de celle-ci, il doit, en permanence, évaluer sa capacité à rejoindre la terre, sans prendre le risque de manquer de ces éléments vitaux. De même pour les rebuts : s'ils sont conservés à bord, ils risquent, en s'accumulant, de rendre l'espace du voilier, littéralement invivable. Ainsi, concernant le cadre spécifique de notre étude, il faut d'emblée souligner qu'aujourd'hui¹, les marins ont dû inventer un « reste », non pas un espace où les humains d'à bord pourraient se retirer, mais où, certains rebuts ont trouvé une place, un refuge provisoire, une antichambre à leur élimination future. C'est là, nous l'affirmons ici, où se fondent la pertinence et la portée de notre enquête.

Le bateau comme métaphore du monde clos ne saurait pour autant se penser sans prendre en considération les façons de l'habiter. Ici, il faudra considérer que malgré la tentative souvent affirmée pour s'extirper de leurs habitudes terrestres, les navigants sont régulièrement confrontés aux représentations, aux logiques, qui prévalaient avant de prendre le large. Aussi, à travers cette analyse des discours et des pratiques, il s'agira de se demander dans quelle mesure les marins d'aujourd'hui parviennent ou non à s'extirper de l'interdépendance qui se joue, au quotidien, avec les gestes et les représentations issues du macro-système technique ? Dans cet entre deux terres, les longues navigations apparaissent comme autant de moments suspendus : loin de toute vie terrestre, le bateau fait monde, mais ceux qui y habitent ne semblent que rarement en mesure d'oublier que leur existence sociale excède l'espace du navire.

Comment jette-t-on sur un bateau, isolé de toute terre, éloigné de tout système industriel de gestion des déchets ? L'isolement constitue-t-il un facteur de changement, de modification des pratiques observées à terre ? Peut-on y déceler des formes de savoir-faire spécifiques ? Dans quelle mesure des *habitus* liés à des pratiques terrestres du déchet peuvent être observées à bord des voiliers de grande croisière ?

Véritable petit foyer flottant, le bateau n'est pas pour autant une maison comme les autres. Si le cas du bateau en situation de longue navigation nous semble pertinent, c'est que cet isolat constitue un véritable laboratoire flottant, permettant de mettre en scène les pratiques qui prévalent en situation de limitation des ressources alimentaires et énergétiques. Sur le plan alimentaire, par exemple, hormis ce que la mer veut bien offrir au pêcheur, à bord, on ne peut consommer que ce qui a été embarqué au départ de la traversée. La question que pose ce dispositif expérimental vis-à-vis des déchets est simple : la limitation des ressources

¹ Ce n'était peut-être pas encore tout à fait le cas au temps où Michel Serres sillonnait encore les océans.

alimentaires a-t-elle une influence sur les pratiques de mise au rebut ? Si la mer constitue un exutoire possible à ces matières déchues, la très grande majorité des cas étudiés révèle que certains déchets sont stockés, à bord, entre deux escales. Aussi, même si les contraintes d'espace, propres aux voiliers de croisière, semblent devoir constituer une difficulté, un frein, ou plus prosaïquement un argument défavorable à la concession d'une surface à ces déchets, comment expliquer, qu'en pratique, chaque bateau possède une ou plusieurs poubelles ?

Le bateau-laboratoire renvoie donc bien à cette double dimension : monde en soi, d'un côté, dans la mesure où l'absence de « reste », d'espace disponible, engage ceux qui y vivent à modifier tant leurs rapports entre eux que les rapports qu'ils entretiennent avec l'extérieur ; dispositif expérimental de l'autre côté, dès lors que le regard socio-anthropologique s'y invite et vient confronter ses observations aux matériaux que peuvent constituer pratiques et discours qui prévalent à terre.

*

Avant d'entrer dans le vif de cette enquête, il semblait indispensable de consacrer un temps de cette réflexion à une mise en perspective historique, celle de l'avènement d'un objet technique sans qui ces *gens de mer* n'auraient jamais pu quitter terre. Plus encore, il s'agit de caractériser ici une forme *d'ethos* des acteurs de cette enquête, particulièrement marqués tant par la volonté de vivre « à la marge » des systèmes modernes, que par une forme de sensibilité que nous qualifierons provisoirement « d'écologique », étant donné leur fréquentation perpétuelle et parfois tumultueuse de ces milieux dits « sauvages », cet « océan qui, par sa force, veille, inerte, mais formidable, à leur paix »¹.

¹ SERRES, 1990, p.70.

De la communauté des gens de mer : la plaisance ou l'invention du « village flottant »

Il y a trois sortes d'hommes : les vivants, les morts et ceux qui vont sur la mer. Ni vivant, ni mort, le marin est soumis à l'imprévu, à l'isolement, aux forces du soleil, de la mer et du vent. Si l'on en croit Platon à qui est attribuée cette sentence, ceux qui ont choisi l'océan demeurent dans cet entre-deux. Figures complémentaires d'un même mythe, la mer et ceux qui y vivent ont souvent permis à ceux restés à terre de croire en l'existence d'un ailleurs. Aussi attirante qu'effrayante, la mer est ainsi porteuse de *fortunes* : les mauvaises alimenteront les récits de tempêtes, de sirènes et autres rencontres scélérates, les bonnes pourront devenir autant de marques de richesse et de puissance. C'est la quête de ces bonnes fortunes qui marquent les origines des liens entre notre civilisation et les océans : la gloire et l'apparat que peut offrir la conquête des mers constituant des atouts considérables pour celui qui veut assoir son pouvoir sur les hommes. Les épisodes les plus fameux de l'histoire des civilisations font parfois état de cette dimension somptuaire qui associe savoirs scientifiques et savoir-faire techniques en vue de l'affirmation de la domination de certains sur les hommes et sur le monde. Un peu plus de deux siècles avant notre ère, Archimède fit construire pour le roi de Syracuse le *Leviathan*, véritable château flottant; plus tard, le doge de Venise fêtait chaque année le mariage de sa cité avec la mer sur le *Bucentaure*, galère surchargée de sculptures et de dorures¹. Tous ces récits renvoient à la richesse et au confort de ces navires permettant de jouir d'une forme d'oisiveté et d'un luxe réservé à une élite. Symboles de la grandeur des puissants, ces bateaux devaient affirmer la domination de leurs propriétaires sur les hommes comme sur les éléments.

Si cette navigation des puissants semble être la première trace d'une forme de plaisir affirmé à être sur l'eau, certains auteurs s'interrogent aujourd'hui sur les origines des pratiques actuelles de la voile², souvent appelée *plaisance* en français, *yachting* en anglais. Plaute observant le lancement du *Leviathan* écrivait déjà : « Après cela, je me ferai construire pour mon plaisir un bateau à moi ; imitant Stratonicus, j'irai me promener de ville en ville »³. Aussi, l'apparat n'est pas le seul objectif de ceux qui souhaitent prendre la mer, la dimension de plaisir simple et d'évasion, de quête de cet *ailleurs*, semble omniprésente. Pourtant, jusqu'au XIX^{ème} siècle, il n'existe pratiquement pas de traces de cette « protoplaisance »⁴. L'histoire est écrite par les vainqueurs diront certains : les quelques écrits disponibles racontent celle des riches et des puissants, laissant peu de place aux récits des joies et peines de ceux qui naviguaient alors pour eux-mêmes. Entre temps, les grands voiliers seront ceux

¹ CHARLES, 1997, p.13-14

² Voir notamment les travaux de Nicolas Guichet qui questionne l'existence d'une forme de loisir nautique sous l'ancien régime (Cf. GUICHET, 1995).

³ CHARLES, 1997, p.21

⁴ Voir *Idem*

des conflits militaires puis des conquêtes coloniales et commerciales. Sur ces galères et autres galions, le temps n'était pas à la fête, mais bien à la recherche d'un rayonnement, d'une influence et d'un pouvoir toujours plus grands.

La plaisance, un loisir pour tous ?

Si la navigation de loisir est d'abord l'affaire des plus riches, c'est certainement parce que vivre sur l'eau demande aujourd'hui encore du temps et, généralement, des moyens économiques importants. Le simple fait de pouvoir se divertir fût longtemps considéré comme un privilège propre à quelques uns. Mais, il semblerait que la modernité ait largement participé à accompagner une forme de démocratisation du temps libre¹. Avec l'arrivée de la puissance thermodynamique², les voiliers sont définitivement relégués à une fonction ludique : le « choix du feu » semble mettre un terme au règne de la voile et du vent dans la navigation utilitaire. Le XIX^{ème} siècle sera donc marqué par ce double mouvement de recul des usages commerciaux et militaires de la voile d'un côté, et de son développement considérable comme activité de loisir de l'autre. Véritable sport ou simple plaisir d'être sur l'eau, l'ère de la plaisance est annoncée. Même si l'essor des régates va conduire ingénieurs et architectes navals à développer des voiliers toujours plus grands, plus légers, plus rapides, les activités liées à la voile ne sont pas toutes orientées vers cette affirmation de puissance. Tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, de nombreuses traces sont disponibles et attestent d'une pratique de la voile entendue comme divertissement, activité de loisir, sport de nature. C'est à partir du second tiers du XX^{ème} siècle que d'un loisir littoral, le retour des grandes traversées à la voile devient, en tant que tel, une pratique confinant au mode de vie³.

A l'image d'une évolution des matériaux usités à terre, l'arrivée dans la navigation des matériaux composites a eu un impact au moins similaire à celui que l'on aurait pu évoquer au sujet de l'entrée des matières plastiques dans les foyers. Jusque là construits à la main, à partir de pièces de bois et de métaux, ces navires étaient tous des objets uniques. C'est l'émergence d'une production en chaîne des voiliers qui a participé à l'essor de la plaisance moderne. Sans pouvoir détailler ici les changements dans les façons de faire de la voile qu'a pu favoriser l'émergence des coques plastiques, ce qu'il faut souligner, c'est que l'apparition des matières synthétiques a largement contribué à une forme de démocratisation

¹ Si historiquement, c'est le rythme agricole qui détermine les moments de « vacances » (celles de l'université libérant ses membres le temps des moissons par exemple), l'apparition des congés payés dans les démocraties européennes semble marquer réellement ce mouvement de démocratisation d'une jouissance du temps libre, réservé, jusque là, à une aristocratie possédante. (*Cf.* notamment BLOCH, 2007)

² Pour une étude des conséquences sociales et anthropologiques de l'apparition des techniques de maîtrise de l'énergie thermodynamique, voir GRAS, 2007.

³ GRIFFET, 2001, p.651

de la plaisance. Ces matériaux peu coûteux ont permis de fabriquer les premiers bateaux de série. D'une activité d'élite, la voile est devenue un loisir accessible aux classes moyennes.

Cette démocratisation de la voile a donc favorisé l'émergence de nouvelles façons d'envisager le voyage, non plus sur le modèle héroïque de l'explorateur, mais sur celui du vacancier de longue durée¹. La grande croisière s'institue donc autour de cette possibilité d'acquérir ou de louer un bateau et de la nécessité « d'avoir du temps » pour naviguer. Même si de nombreux voyageurs des mers s'inscrivent dans une forme de rupture avec leur vie terrestre, et aspirent à « plus de simplicité » et « moins de consommation », il semblait pertinent d'affirmer que la plaisance s'inscrit dès ses origines comme une forme de consommation somptuaire, une pratique qui reste assimilée à un luxe.

Vivre en mer : les habitants du « village flottant »

Dans notre enquête, l'espace du voilier a été assimilé à un foyer, un lieu de vie comparable à un petit appartement ou une maisonnette, mais dont une singularité remarquable serait son isolement caractéristique. En effet, il faut souligner que la vie moderne sur un bateau de plaisance est soumise à de nombreuses contraintes : exigüité de l'espace, nécessité de mettre en place une forme d'autonomie énergétique, difficultés d'accès à l'eau potable et aux ressources alimentaires. Si le cabotage conduit les navigants à rencontrer ces limitations sur de courtes durées, notre étude s'attache plutôt à décrire les situations rencontrées lors de longues navigations : les traversées transocéaniques constituant le paradigme de ce type de grands trajets. Nous distinguerons dès lors deux types de limites, inhérentes à la vie à bord : limites en termes d'espace et limites en termes d'accès aux ressources. Insularité poussée à l'extrême le temps d'une navigation, les voiliers de grande croisière seront assimilés à des laboratoires pour le décheticien, reconstituant les principales caractéristiques matérielles de ce que le démographe aurait pu qualifier d'isolat, et de ce que nous avons envisagé, plus tôt, avec l'aide de Michel Serres, comme un espace qui fait monde.

Même si cette présentation semble graviter autour de la question de l'isolement, il ne faut pas pour autant exclure les nombreux enjeux sociaux omniprésents dans cette enquête : les pratiques de mise au rebut s'inscrivent toujours dans une forme d'affirmation de l'espace social. Mais, plus encore dans le cas de la grande croisière, la question du groupe que forme l'équipage, comme celle du rapport de ce dernier avec les autres navigants, semblent également déterminantes. Nous l'avons vu, les loisirs nautiques se sont développés

¹ Dans l'infini faisceau de causalités qui pourrait expliquer cette démocratisation du grand voyage, il semble important de souligner, qu'en France, certains marins célèbres, devenus personnages tant héroïques que médiatiques ont très largement participé à rendre accessible certaines techniques de navigation. Ici, il faut insister sur le rôle primordial d'Eric Tabarly dans le développement des écoles de voile, ou encore de Bernard Moitessier qui, en faisant le choix de ne jamais finir la course qu'il était persuadé de remporter, suscita de très nombreuses vocations de marins voyageurs.

rapidement au cours du XX^e siècle. Mais, paradoxalement, c'est probablement avec la massification de l'accès aux voiliers habitables qu'a pu se développer la communauté des « grands voyageurs ». En effet, de nouvelles formes de socialisations sont apparues au cours de quelques décennies de voyages et de rencontres, aux quatre coins du globe. « Village flottant » aux marges du village global, ces nomades modernes se retrouvent d'escales en escales pour partager un peu d'utopie, « un rêve fou », commun à beaucoup d'entre eux, celui d'un retour à la nature. Fortement affirmé comme tel dans les années 70 avec les mouvements hippies, les discours d'aujourd'hui ne s'inscrivent généralement plus dans une telle perspective politique ; ils affirment davantage une volonté de « casser le rythme », de « changer de vie », « de vivre, simplement », ne serait-ce que le temps d'une parenthèse. Jacques Griffet décrit ce phénomène avec pertinence :

Manifestation à la fois très instrumentée et primitive du camping, l'habitat temporaire ou durable que représente le « village flottant » symbolise alors une forme de vie qui mélange l'expérience de la nature sauvage, le plaisir d'être ensemble et le retour partiel à une économie plus traditionnelle. Il correspond aussi à une manière d'être ancré, par intermittence, à côté de la société¹.

Parmi ces habitants du « village flottant », on retrouve des familles avec enfants en bas âge, des couples avec - ou sans - bébé en préparation, des solitaires qui, à chaque escale, entraînent avec eux tel « bateau-stoppeur » rencontré au comptoir de la capitainerie locale, ou d'un bistrot, la veille de leur départ. Beaucoup sont retraités, et souvent, là encore, en couple. Concernant la durée de ces périples qui n'ont pas toujours de destination, certains sont « en vacances » pour un ou deux ans, d'autres, ne viennent là que comme équipier, le temps d'une transatlantique, d'autres encore ont « tout vendu » et tentent l'expérience d'une vie sur l'eau, sans date de retour.

Ce portrait ne saurait toutefois correspondre à l'ensemble des marins parcourant les eaux sur ces embarcations parfois légères. Les professionnels de la plaisance sont, eux-aussi, très présents sur les eaux de l'Atlantique Nord. Il est possible de les rencontrer dans les grands noyaux, ports d'escales incontournables, de la croisière internationale : Palma de Majorque aux Canaries, La Horta aux Açores, Mindelo au Cap-Vert, Le Marin en Martinique. Ils sont équipiers, convoyeurs, skippers salariés, certains cuisiniers ou mécaniciens. Pour eux, la croisière, c'est « un gagne pain », mais, là aussi, bien souvent, tous expriment un attachement pour ce milieu, confinant à la passion.

Malgré la diversité des histoires qui ont amené tout ceux décrits ici à vivre au fil de l'eau, il faut souligner que ce monde de la mer est très fortement marqué par une forme d'attachement à une « communauté des gens de mer », certainement lié à ce « pacte de courtoisie », évoqué plus tôt par Michel Serres. Qu'ils soient professionnels de la croisière,

¹ GRIFFET, 2001, p.651

ou marathoniens des grandes vacances, chacun affirme ce lien que la mer semble nouer entre eux. Ni pêcheurs, ni marins de commerce, ces habitants de la mer expriment pourtant tous ce sentiment d'appartenir à une « famille », où l'entraide, la coopération, est omniprésente. Ces actes qui construisent les liens entre ces gens de mer vont de l'obligation formelle de porter secours aux navires en détresse, à des gestes coutumiers, ces « coups-de-main » donnés au voisin de ponton qui n'arrive plus à démarrer son moteur, ou à cet autre qui, manœuvrant pour appareiller a laissé une amarre attachée au taquet de pont.

Considérant la difficulté pour caractériser une population marquée par toutes ces diversités, il faudra également ajouter la difficulté qui demeure pour définir un ou plusieurs modèles décrivant les conditions de vie de ces navigants. Le bateau, lui-même, est à chaque fois unique : différences de longueur, de volume – déterminantes quand aux capacités d'accueil et de stockage des navires –, ou les différences d'équipement – groupe électrogène, panneaux solaires, présence ou non de sanitaires, d'un réfrigérateur, parfois même d'un congélateur. Mais, plus encore, il faut souligner qu'à l'image d'une maison, aussi mobile soit-elle, c'est avant tout la façon d'habiter cet espace qui peut varier du tout au tout, y compris entre deux bateaux d'une même série. On habite bien souvent son bateau comme on habite sa propre maison à terre.

Ainsi, par-delà cette multitude de singularités, cette enquête s'est attachée à mettre en relief les situations où, effectivement, le déchet et sa gestion posent problème, ou, pour le moins, suscitent un questionnement de la part des acteurs en jeu.

LES POUBELLES D'À BORD

Rudologie de la vie en mer

Les tentatives de catégorisation qui suivent doivent être comprises comme un effort pour désigner des « familles de pratiques », types d'organisations de la vie détritique à bord des voiliers de grande croisière. Les navigateurs expérimentés ne se reconnaîtront pas nécessairement dans l'une ou l'autre de ces catégories. L'objectif de cette abstraction étant de tenter de distinguer des formes spécifiques de contraintes liées à la navigation hauturière, et des pratiques héritées d'habitudes terrestres.

En suivant l'esprit des méthodes proposées par Jean Gouhier¹, le premier constat à établir consiste à affirmer que les déchets produits à bord proviennent avant tout de l'alimentation. On retrouvera dans ces poubelles de marins, bien sûr, les quelques morceaux inutilisables d'une poulie ayant cédé à la force des vents, d'un fragment de voile littéralement cuit par les rayons du soleil ou quelques pansements et autres cotons comme autant de traces des menues blessures qui ponctuent toute navigation hauturière. Mais, il faut constater que la rudologie des pontons nous amène la plus souvent à rencontrer vaisselle jetable, bouteilles plastiques, sachets d'emballage et autres boîtes de conserves déjà bien attaquées par la rouille. Absents de toutes ces poubelles stockées à bord tout au long de ces longues navigations, les déchets organiques semblent inexistantes. Une des spécificités de ces poubelles, c'est que la plupart du temps, elles ne dégagent aucune odeur, *elles ne sentent rien*.

Le putrescible ou la perception de l'immonde

La première distinction qu'il est possible de mettre en place entre déchets *conservés à bord* et déchets *jetés à l'eau* doit être effectué entre *ce qui se consomme*, se mange, se boit, et *ce qui protège, emballe* cela même qui peut être consommé. Les fruits et légumes frais se conservent généralement mal sur un bateau. Certains navigateurs expérimentés ont acquis un savoir-faire qui s'avère déterminant pour protéger ces périssables de la putréfaction accélérée. Ceux qui disposent d'un réfrigérateur à bord ne peuvent pas toujours s'en servir, faute de ressources énergétiques suffisantes. Ainsi, il est difficile de conserver fruits et

¹ GOUHIER, 1988.

légumes frais plus d'une grande semaine sur un voilier en navigation, d'autant plus dans le cas étudié des navigations en zones tempérées et tropicales.

Il est alors envisageable de préciser cette première distinction en affirmant que ce qui est sujet au pourrissement, à la putréfaction, est très largement jeté par-dessus bord. Certains équipages procèdent au broyage ou au découpage systématique de ces résidus organiques, avant de les jeter à l'eau. Tous les entretiens qui font état de cette pratique inscrivent ce geste dans une démarche visant à adopter « *une bonne façon* » de gérer ses rebuts : « *plus les morceaux sont petits, plus ça se décompose vite, mieux c'est pour les poissons...* »¹, ou encore « *c'est un type de la fondation Hulot (...) qui nous a dit de faire comme ça, et depuis, on essaye de le faire. Ça coûte rien et si c'est mieux... et puis on a le temps.* »². De même, tous les contenants ne sont pas systématiquement nettoyés, et conservent donc quelques traces résiduelles de matière organique ; traces qui bien que très superficielles, peuvent contribuer au développement de nuisances diverses : odeurs nauséabondes, fuites liquides qui viennent salir le pont ou l'intérieur de la cabine, moisissures et, plus rarement développement de populations d'insectes coprophages, ayant élu domicile dans des recoins de cales difficiles d'accès.

La décomposition des matières organiques à bord est toujours décrite à travers ce champ lexical de la nuisance, voire du dégoût :

*« Avant de partir des Canaries, j'avais caché sous une banquette un petit régime de bananes vertes... je voulais leur en faire la surprise au bout de quelques jours de mer ! (...) la traversée a duré plus longtemps que prévu, et j'ai complètement oublié les bananes... c'est [le skipper] qui nous a demandé de fouiller la cabine un matin, parce qu'on avait de plus en plus de gros moucheron un peu partout... Il pensait qu'un rat ou une connerie comme ça s'était glissée à bord à Palma... quand on a ouvert la cache, ouaah ! putain l'odeur et le nuage de bestioles. Arrivés au Marin, ça devait être une dizaine de jours plus tard, les mouches continuaient à venir nous voler dans les oreilles, et rien que voir une banane me filait la gerbe »*³.

La putréfaction est parfois perçue comme un danger pour les réserves alimentaires. A bord de notre navire, une des traversées a été marquée par le pourrissement de quelques 5 kilos de pommes, qui, dégoulinant en fond de cale, ont commencé à attaquer les réserves de féculents, où certains emballages en carton n'ont pas résisté. Sans pâtes, ni riz, les quelques jours de navigation qu'il restait alors auraient été bien plus difficiles. La conservation des réserves alimentaires a ainsi une valeur particulièrement déterminante : toute situation de pénurie peut rapidement se transformer en enjeu vital pour l'équipage.

¹ Jean, 28 ans, ingénieur. [Tous les noms des personnes interviewées ont été anonymisés]

² Bruno, 57 ans, retraité de la marine marchande.

³ Nicolas, 24 ans, étudiant en année sabbatique.

Il convient d'ajouter ici une précision concernant les usages liés à ce qu'il est communément admis de qualifier « d'eaux noires ». Si, les réglementations les plus récentes obligent les constructeurs de voiliers de plaisance à ménager un espace pour installer, au sein des navires, une cuve dédiée, la présence de ces réservoirs à excréments reste encore aujourd'hui assez peu fréquente¹. Quoi qu'il advienne, en pleine mer, avec ou sans cuve, dans l'ensemble des cas étudiés, chacun souligne que les eaux noires sont directement rejetées à l'eau². Le devenir de ces restes là ne fait donc pas débat dès lors que les navires se trouvent loin des terres.

Fermentescibles, putrescibles, matières organiques, autant de termes pour désigner ce que les navigateurs jettent dans cet extérieur disponible qu'est la mer. Il s'agit là d'une pratique observée très largement dominante. Cette logique de l'expulsion en dehors de l'espace de vie de ce qui, en puissance, est impur, correspond parfaitement à l'analyse proposée par Mary Douglas³. Pour que le bateau reste un espace habitable, l'exclusion de ce qui met en péril l'ordre, la propreté, est incontournable : la vie à bord, marquée par une forme caractéristique de promiscuité, s'organise bien souvent autour des tâches liées au nettoyage⁴. Cette mise au rebut, à l'extérieur de l'espace du voilier, peut donc s'assimiler à un acte *positif* de maintien de la cohésion de l'espace de vie, de mise en ordre de l'espace social, voire d'organisation du groupe.

Prolongeant cette réflexion, il est apparu à plusieurs reprises que la présence de résidus organiques en décomposition s'assimilait à une forme de pollution. C'est le cas notamment de l'exemple des bananes. Risque pour la contamination des réserves comestibles, le sentiment d'insalubrité dans l'espace de vie est prégnant dès lors que le processus de putréfaction est rendu visible. Cette question de la pollution par les matières organiques devra être interrogée régulièrement lorsqu'il s'agira de traiter des déchets d'emballage : dans quelle mesure le putrescible constitue un risque de pollution pour cela même qui est déjà rebut ? Après avoir consacré un temps de l'analyse à la question de *ce qui*

¹ Certaines autorités ont, cependant, d'ores et déjà mis en place des réglementations obligeant les navigateurs à posséder ce type d'équipements à bord : c'est le cas des *backwaters* de l'est des Etats-Unis, ou encore de certaines escales de l'île de Grenade. En cas d'absence de cuves, les services d'hygiène peuvent sceller les toilettes, le temps de l'arrêt ou de la traversée de ces territoires, afin d'en empêcher l'usage.

² Les toilettes de bord disposent généralement d'une évacuation installée sous la coque. Certains voiliers n'en sont pas équipés, dès lors, il faudra utiliser un seau, vidé après usage, ou directement s'installer au-dessus de l'eau.

³ DOUGLAS, 1967.

⁴ Frotter, brosser, récurer, autant de verbes qui à bord, désignent depuis bien longtemps des tâches inférieures, confiées traditionnellement aux marins les moins expérimentés, entre bizutage et rites d'initiation, cette affirmation de l'appartenance à un navire s'inscrit bien en lien avec la question de l'effacement des impuretés.

est conservé à bord, il faudra donc revenir sur les arguments, les justifications, qui sous-tendent cette logique de l'exclusion des matières putrescibles¹.

Emballages alimentaires : jeter ce qui conserve ou conserver pour jeter

Plastiques

L'analyse rudologique, à proprement parler, s'est concentrée sur l'étude des déchets présents sur les pontons des ports d'escale de l'expédition. Sans procéder à l'ouverture systématique de tous les sacs poubelles, l'objet déchu le plus commun est bien souvent la bouteille en plastique. L'eau potable est un enjeu central pour les navigants et même si la plupart des bateaux sont équipés de réservoirs ou « vaches à eau », beaucoup préfèrent utiliser de l'eau minérale. Plusieurs facteurs permettent de mieux comprendre cette observation : l'eau qui est utilisée pour remplir ces réservoirs n'est pas toujours potable, de même, dans le doute, beaucoup préféreront ne pas consommer de l'eau dont la qualité ne saurait être garantie. A ces bouteilles, il faut ajouter les bidons de 3, 5 ou 10 litres qui sont généralement conservés à bord, « au cas où », un contenant de ce type, et hermétique de surcroît – donc en mesure de flotter –, semble toujours pouvoir trouver une utilité. Ces bouteilles et bidons sont très recherchés dans certains territoires marqués par la pauvreté et l'isolement. A Cuba ou au Sénégal, une bouteille plastique conserve toute sa valeur même entièrement vide. Les habitants qui fréquentent les abords des marinas et autres mouillages de voyageurs savent qu'ils peuvent récupérer ces trésors que ceux qui les possèdent encore vouent à l'abandon. Ainsi, du côté des voyageurs comme de celui des récupérateurs, les matières plastiques ne sont pas associées à une quelconque forme de danger : plus encore, ces plastiques que certains délaissent sont marqués dans certains territoires par le sceau de la rareté.

A Cuba, il n'est pas rare de voir dans les cours intérieures, alignés sur des fils à linge, des séries de sacs plastiques glanés au fil des jours, et qui, une fois lavés sont suspendus pour être séchés. Pour être réemployés, ces déchets d'un temps sont donc lavés, comme purifiés de certaines souillures, bien souvent de leurs traces de boue ou autres résidus organiques. Ce temps domestique consacré au nettoyage d'un objet qui peut apparaître, par essence, « jetable », souligne bien la relativité de la valeur qui leur est concédée.

Métaux

Cet exemple de la bouteille plastique doit être étendu à celui de la canette de boisson et de la boîte de conserve, autres objets emblématiques des cales de bateaux habitables. Au-

¹ Cf. *infra* p.185 et suivantes, Chapitre 4.

delà de l'omniprésence de ces types de résidus dans les poubelles de marins, il est intéressant de souligner que différents types de pratiques coexistent, parfois sur une même embarcation, autour d'une même catégorie de matière. En effet, certains entretiens renvoient à la question de l'immersion des contenants métalliques : remplis d'eau, ces boîtes et canettes immergés pourraient servir d'abris pour la faune sous-marine¹. Mais, la plupart des personnes rencontrées affirmant conserver certains rebuts à bord pendant les longues traversées semblent plutôt enclins à stocker ces boîtes vides en fond de cale. Pour éviter d'être trop rapidement envahi par ces rebuts, certains compactent les contenants les plus souples avant de les oublier, jusqu'à l'arrivée au port.

Verres

Les contenants en verre sont eux-aussi soumis à un double régime. Si certains navigateurs ramènent les bouteilles, flacons et autres pots en verre jusqu'à terre, certains les brisent lorsqu'ils sont terminés et jettent ces résidus à l'eau. « *Le verre, c'est de la silice, non ? (...) Sable, tu redeviendras sable !* » affirme Nicolas qui préfère ne pas conserver d'objets cassables à bord, « *si une bouteille casse, ça peut vite tourner à la cata ! Alors, quand j'ai fini ma bière, je donne un coup de manivelle et, hop, à la flotte... Bon, le danger, c'est de se couper à ce moment là ! Mais là tu fais gaffe...* »². Ici encore, ces contenant réutilisables semblent pouvoir avoir de multiples vies. A bord, déjà, une fois vidé, le pot avec capsule à vis pourra être facilement stérilisé et servira à d'éventuelles fabrications de conserves de poisson. A terre, ensuite, par delà les conteneurs à verre qui, souvent en Europe et dans les caraïbes, sont présents dans les ports de plaisance, certains récupérateurs se sont spécialisés dans la difficile collecte de ces matériaux.

Le reste du reste...

Par-delà cette première division des déchets de croisière, il faudra ajouter une part d'indifférencié, curiosités rudologiques qui sont l'objet, parfois, au sein des voiliers, de véritables débats. Rebuts de l'hygiène des corps, on retrouve aujourd'hui lingettes, mouchoirs en papier, morceaux de cotons et autres pansements dans les poubelles des pontons. Ces objets « jetables » par excellence semblent relativement répandus sur les navires. Une des raisons invoquée ici pour expliquer la présence de ces résidus est à associer à la limitation des ressources en eau douce, boire et cuisiner sont des besoins plus vitaux que nettoyer les corps ou rincer le sel qui s'immisce dans les moindres plis de la peau. Serviettes hygiéniques et

¹ Cette pratique aurait, un temps, été encouragée par le commandant Cousteau, figure emblématique du monde de la mer, et de la défense de la vie aquatique. Il n'a pas été encore possible à ce jour de retrouver des traces matérielles de tels propos, relayés par différents navigants francophones ou non.

² Nicolas, 24 ans, étudiant en année sabbatique.

autres tampons sont aussi des déchets qui semblent incontournables. Dans les pratiques observées, des sacs spécifiques, parfois même individualisés, sont installés dans les cabinets de toilettes. Face aux contraintes spécifiques induites par les conditions de vie, certaines navigatrices interrogées sur ce point spécifique évoquent « *une habitude à prendre* », et soulignent que ces sacs dédiés sont des intermédiaires : ils finiront tous dans la poubelle de bord, celle de ce qui ne se jette pas à l'eau¹.

Si ces restes là peuvent faire débat au sein des navires, c'est bien souvent autour de la question de leur potentielle dégradation dans les milieux dits naturels. La question de la composition de ces déchets en devenir est donc sujet à polémique.

« Moi, à bord, je me bats pour que les autres jettent pas leur mégot à la flotte... Je leur dis : "Mais tu sais combien de temps ça met pour se biodégrader ton truc là ?" Mais, ils sont plusieurs à me dire que c'est que du papier et du coton un mégot, et que le seul truc qui pourrait être emmerdant, c'est la colle qui permet au papier de tenir... Et là, vu qu'il y'en a presque pas, ça leur paraît con de garder ça à bord, alors que ça pue et, que, à cinq gros fumeurs, ça fait beaucoup de mégots »².

Ce qui semble critère de validité, d'approbation du geste de mise à l'eau, c'est donc la présence, ou non, de produits toxiques dans le rebut. A l'image du verre ou du métal, ce qui importe, c'est le sentiment plus que la certitude, de rejeter à la nature quelque chose qui en provient.

A l'inverse, pour certains qui ont fait le choix de la lingette ou du papier toilette « biodégradable », il est possible d'observer des séries d'actions contradictoires. Cela même qui est vendu pour se dégrader dans les milieux naturels³, est bien souvent conservé à bord. Certains cas particuliers donnent lieu à des comportements qui peuvent sembler paradoxaux : utilisé dans sa fonction originelle, le papier toilette sera bien souvent rejeté à la mer, comme indifférencié dans les eaux noires, utilisé comme mouchoir, le même papier sera plus souvent mis à la poubelle. La question des usages des objets destinés à l'abandon est donc primordiale pour penser la catégorisation même de ces rebuts. L'exercice rudologique, s'il est digne d'intérêt, est donc confronté à une de ses limites : face à ces objets, les rapports qu'entretiennent les acteurs à leurs rebuts ne peuvent apparaître qu'en creux, qu'en l'absence des jeteurs.

¹ Mary Douglas pourrait ici encore éclairer cette pratique de la mise au rebut des « outils » de l'hygiène intime, lorsqu'il s'agit de constater que l'on emballe ici, cela même qui est destiné à être mis au rebut : rituel d'effacement, frontière interne caractéristique d'un danger de pollution lié à la perte, à l'impur ; marque d'un ancien tabou ; pratique relevant d'une forme de pudeur ; protection vis-à-vis d'une forme de souillure confinante à la dangerosité ? Sans trancher ici, il semble intéressant de souligner que lorsqu'ils sont conservés à bord, ces déchets liés à l'hygiène du corps semblent recevoir un traitement particulier (DOUGLAS, 1967, notamment pp. 144-153).

² Marie, 36 ans, équipière professionnelle (femme de chambre).

³ Bien souvent ces produits sont destinés aux usages terrestres, ils sont conçus pour être jetés dans des fosses septiques ou au compost.

Dégradations

Ce sont les emballages en général qui sont les plus présents dans les bennes des ports de plaisance. A tel point qu'il semble possible de considérer que *ce qui est conservé à bord* est avant tout constitué par *ce qui conserve* le périssable. Autrement dit, ce qui se retrouve dans la poubelle de bord peut se résumer à *ce qui emballe, ce qui protège* les consommables.

Pourtant, autour de l'exemple du verre et du métal, il est facile de se rendre compte que tout ne semble pas répondre à la logique de l'opposition entre organique, « naturel » et synthétique, composite, « artificiel ». Si l'approche de Mary Douglas semblait bien adaptée à la dimension organique de la matière déchue, face à ces matériaux manufacturés, la logique d'exclusion est relativisée. L'objet déchu est alors conservé, un temps, dans un entre-deux : il n'est pas directement accessible, il est stocké en lisière, en général, dans des coffres à l'extérieur de la cabine, ou dans des cales, sous la surface habitable de l'embarcation. Cette position en « reste », comparable à la banale poubelle installée sous l'évier ou dans un recoin de la cuisine, renvoie à une mise au rebut qui ne peut pas immédiatement avoir lieu. Les réceptacles domestiques aux rebuts pouvant être assimilés à des *en-dehors*, installés au sein même du lieu de vie¹ : des « dehors-dedans ». On retrouve bien là l'hypothèse de bateau-monde retrouvée chez Michel Serres plus tôt, mais, avec ce « reste » dédié au règne détritique, semble ce dessiner les contours d'un nouvel entre-deux, qui, dans cet ailleurs que constitue le bateau, intègre déjà la nécessité de l'ailleurs. Autrement dit, la poubelle d'à bord intègre le bateau monde, notre « bateau-laboratoire », dans un système qui l'excède : la présence de la poubelle à bord est une marque, en creux, d'une dépendance technique de ceux qui vivent en mer, à la terre.

Qu'est-ce qui, dès lors, justifie cette catégorisation de la matière ? Nous l'avons évoqué au sujet du verre : ceux qui préfèrent jeter le verre, une fois brisé, dans l'eau expriment le lien établi entre produit manufacturé et matériau naturel qui a permis sa fabrication. En l'occurrence, le verre et la silice : le composé minéral, une fois dégradé, entrera dans un processus d'indifférenciation avec le milieu qui l'accueille. Cet argument semble également pouvoir être associé à la pratique d'immersion des contenants métalliques. Les métaux qui constituent telle boîte de conserve seront oxydés et de fait, dégradés : le fer de la boîte n'est pas en soi un corps étranger pour le milieu dans lequel il a été plongé, il est « naturel ». Pour pouvoir être rejetés « dans la nature », les déchets doivent être eux-mêmes

¹ Ces « dehors-dedans » ne sauraient, au sein d'un navire, constituer des frontières avec l'extérieur : à l'échelle du bateau, l'extérieur reste la mer ; les frontières que dessinent ces espaces dédiés aux rebuts, sont assimilables aux lisières des lieux de vie.

des matériaux « naturels »¹. Les justifications apportées au fait de ne pas jeter à l'eau les produits manufacturés confirment, paradoxalement, ce principe. Ceux qui se refusent à jeter à l'eau soulignent bien souvent que ces emballages sont des composés de matériaux qui « *mettent du temps à se dégrader* » dans la mer. Plus rarement, prenant l'exemple de la canette ou de la conserve, certains expliquent que l'intérieur de ces boîtes est composé d'un film plastique très fin, libérant des produits toxiques pendant leur dégradation, extrêmement lente de surcroît².

Il semble dès lors indispensable de s'intéresser à ces formes de savoirs auxquels ces jeteurs du quotidien se réfèrent en permanence pour déterminer la validité du geste. Loin d'être parvenu à l'occasion des entretiens réalisés à faire le tour de l'ensemble des connaissances mobilisées, il semble pertinent de s'attarder sur différents panneaux informatifs que les plaisanciers sont régulièrement amenés à croiser³. Il s'agit généralement d'affichettes disposées au sein même des capitaineries, à côté des informations météorologiques et autres petites annonces, plus rarement près des bennes à ordures des ports de plaisance qui ont se sont engagés dans une démarche de sensibilisation aux pollutions aquatiques. Ces affiches contiennent la plupart du temps une frise illustrées, hiérarchisant le temps de dégradation dans les milieux dits « naturels » des rebuts les plus communs : on retrouve généralement en son sommet les dérivés de fibres végétales, cellulosiques (papiers journaux cartons), viennent ensuite les gros résidus alimentaires (trognon de pomme par exemple) et au bas de cette frise, les verres et plastiques. A chacun de ces types de déchets est associée une durée de dégradation moyenne, de quelques jours à plusieurs centaines d'années, voire, parfois, à une durée « indéterminée »⁴.

¹ Ici, on comprend bien que cette « naturalité » confiée à certains matériaux détritiques est avant tout une représentation. La boîte de conserve, par exemple, est dans la grande majorité des cas, constituée d'acier (alliage de fer et de carbone, et donc nécessairement « manufacturé » à partir d'éléments dits naturels).

² Il faut ici préciser le contexte de cette remarque. Depuis quelques années, une controverse autour de certains produits toxiques présents dans les plastiques d'emballage anime les pages de certaines revues spécialisées et autres médias de grande diffusion. Concernant les boîtes de conserve, il est de notoriété publique que les films plastiques qui protègent le métal de l'oxydation par les solutions aqueuses contenues dans ces boîtes, est, notamment, composé de bisphénol A (BPA), substance accusée de perturber certains cycles endocriniens. C'est dans ce contexte polémique, et se référant à ces débats encore en cours, que les personnes rencontrées semblent se positionner (*cf. infra* p.267 « Une menace imperceptible »).

³ *Cf. Error! Reference source not found.* p.*Error! Bookmark not defined.*

⁴ Dans les territoires francophones, l'affiche qui semble aujourd'hui la plus diffusée est celle qui fût éditée, dans le cadre d'un numéro spécial de la revue *Altxa Mutillak*, revue « des jeunes pêcheurs basques » (voir *Altxa Mutillak*, n°7, 2001, revue mise en ligne depuis 2004 sur le site [en ligne] <http://www.sextan.com> [consulté le 13/02/2011]). *Cf. Error! Reference source not found.* ci-après.

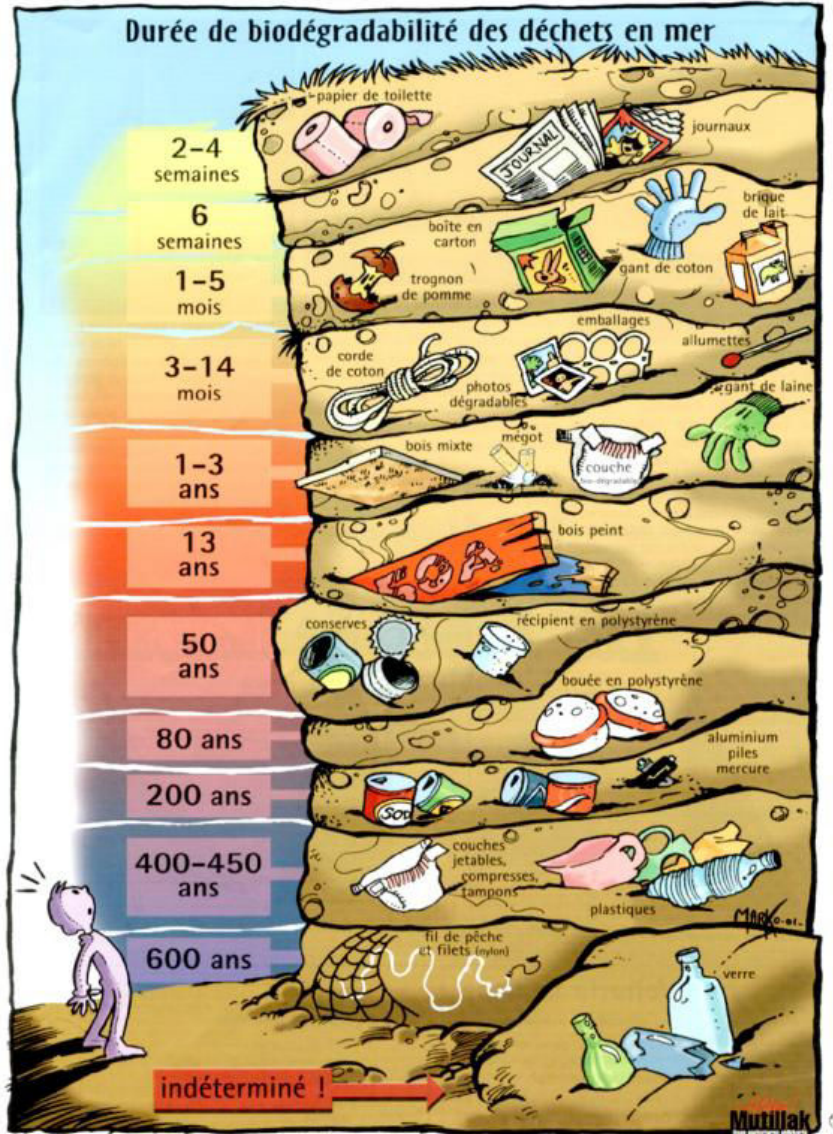


Figure 1 : « Durée de biodégradabilité des déchets en mer », in *Altxa Mutillak*, n°7, 2001. Souvent reproduite et affichée dans les capitaineries et autres club nautiques des territoires francophones. Source : *Altxa Mutillak*.

On retrouve de nombreuses versions dans différentes langues de ce format d'affichettes de sensibilisation, et ce, tout au long du parcours. Il ne s'agit pas ici de faire de ces panneaux les seules sources du savoir mobilisé au moment du tri, mais il reste intéressant de souligner que le critère temporel y semble déterminant. Plus que l'hétérogénéité des matériaux, plus que la toxicité des produits libérés dans les processus de dégradation, ce qui semble nourrir les arguments des jeteurs en mer, c'est le temps de dégradation, assimilé, ici, à la perspective d'indifférenciation de l'objet déchu avec le milieu qui l'accueille. Il s'agira de confirmer cette hypothèse avec les discours de justification des pratiques qui sont présentés plus bas.

Aussi, au terme de cette première tentative de typologie, on aboutirait donc finalement à un constat bien naturaliste : la mise au rebut pourrait s'apparenter ici à un processus de « re-naturalisation » d'un objet perçu, un temps, comme un pur produit de la culture. Une fois son contenu consommé, l'emballage retrouve sa matérialité initiale : de l'objet « boîte de conserve », le simple fait d'être destiné au rebut le transforme de nouveau en « morceau de métal ». Le recyclage par la nature elle-même semble engagé par les représentations. Dans cette perspective, notre typologie initiale se précise : ce qui est jeté à l'eau, c'est ce qui est « naturel », ce qui est conservé à bord, c'est ce qui ne l'est pas. Si cette distinction n'apparaît qu'à demi satisfaisante, c'est que le concept de « naturalité », lui-même, est l'objet de définitions multiples. Peut être perçu comme naturel tout matériau que l'on peut retrouver tel quel dans une hypothétique « nature sauvage », de même, tout produit issu d'un processus de fabrication (de la barquette plastique jusqu'au moindre épi de maïs transgénique) peut être présenté comme « non-naturel ». Pour illustrer cette dernière proposition, il est possible de citer l'exemple d'un couple de navigants, s'affirmant engagés dans les « *problèmes environnementaux* », et qui, afin de « *respecter l'intégrité de l'océan* » s'interdisent de jeter quoi que ce soit à la mer. S'ils estiment qu'ils parviennent à respecter ce principe, cela ne saurait aller sans une organisation particulièrement rigoureuse de la gestion des déchets à bord.

Ce qui semble commun dans toutes ces attitudes vis-à-vis des déchets, c'est le lien qui semble admis, de fait, entre la gestion de ces rebuts, à bord comme à terre, et enjeux écologiques. La variété des représentations et des pratiques qui touchent à ce champ détritique pourrait s'avérer particulièrement éclairante pour tenter d'interroger les raisons d'une rupture qui semble toujours aller de soi entre nature et culture, ou plus spécifiquement « naturel » et « artificiel ».

3.3

LE JETER D'À BORD

Tentative de typologie des pratiques

Avant d'entamer cette tentative de classification des attitudes face au tri des déchets en mer, il semble nécessaire d'insister sur quelques constats préalables. A l'occasion de ces rencontres avec les grands voyageurs, la question des déchets en général – ceux produits à bord, à terre ou plus largement ceux qui ont pu être observés flottant à proximité du sillage des voiliers ou emplissant déchetteries et décharges – a toujours été mise en lien par les personnes interrogées elles-mêmes, avec ce que nous avons pu qualifier de « problèmes écologiques ». L'attitude dominante peut se résumer dans cette phrase entendue sur les pontons de la petite île de Porto Santo, au Portugal, et prononcée par un jeune retraité allemand : « *si on ne fait rien, on court à la catastrophe !* »¹. Aussi, ce qui est mis en avant, pratiquement à chaque entretien, c'est la nécessité de « passer à l'acte ». Deux échelles de l'agir sont souvent évoquées : d'une part, ce que chacun peut faire, au quotidien, pour « *préserver l'environnement* », d'autre part, *ce qu'il faudrait changer* dans l'organisation sociale pour « *arrêter de détruire la planète* ». Concernant cette seconde dimension, les termes qui sont revenus à plusieurs occasions sont notamment « *pollution* », « *consommation* », « *gaspillage* », « *pêche intensive* » ou « *capitalisme* ». Ces thématiques sont bien souvent associées à cela même que certains souhaitent quitter. Un couple d'enseignants de l'ouest de la France, ayant vendu l'ensemble de leurs biens terrestres pour financer « *un départ sans date de retour* », décrivent les raisons de ce choix ainsi :

*« on n'en pouvait plus de devoir trimer dans une société où tout tourne autour du fric (...) on voulait de l'air... des horizons... quitter les banlieues puantes et polluées où on a grandi (...) on était bien installés, on avait acheté une maison. Mais entre les charges et les mensualités pour rembourser l'emprunt, c'était une vraie galère... Alors on a tout lâché, la maison, la bagnole, les meubles, tout... Fred [le conjoint] a pris des cours de voile et on a racheté Azraël [le nom du bateau]. Fini le fric, les supermarchés et toutes ces conneries »*².

Sur le plan individuel, les marins ne semblent paradoxalement pas se sentir concernés par cette *nécessité de changer leur façon de vivre* : beaucoup estiment que le changement a déjà eu lieu. En effet, leur lieu de vie au quotidien – au moment où les entretiens sont réalisés – est souvent perçu comme la marque d'une forme de retrait vis-à-vis de la vie terrestre et des habitudes qui y étaient associées. Stéphanie navigue depuis huit mois :

¹ Franck, 62 ans, retraité, ancien cadre commercial.

² Anne, 37 ans, enseignante en collège.

« *Quand on vit sur un bateau, on consomme moins de tout... d'essence, de bouffe, de fringues. Moi, à Marseille, avant de partir, rien n'aurait pu m'empêcher d'aller faire les soldes dès le premier jour. Ici, je n'y pense même pas !* »¹

D'autres insistent sur le caractère résolument « écologique » de leur moyen de transport. Jérémy, 26 ans, en année de césure de son école d'ingénieur déclare : « *pour avancer à la voile, t'as besoin que du vent. Et puis le moteur, on l'allume que vraiment si c'est pétrole molle !* ». Mais, même si certains parlent d'un engagement personnel dans les causes environnementales, le fait de vivre en mer ne saurait, en soi, s'inscrire dans une quelconque forme de militantisme. Plus encore, il est ici indispensable de constater que le fait de fréquenter cet « ailleurs », propice à une forme de « lâcher-prise », peut avoir comme conséquence la dégradation de certaines pratiques terrestres. Comme le soulignait Wilson, un *boat-boy* d'une quarantaine d'année rencontré sur l'île de Sal, au Cap-Vert : « *l'autre jour, y'avait un skipper hollandais qui vidangeait son moteur d'annexe juste sous le ponton principal ! Jamais il aurait fait un truc pareil chez lui !* ». Pour préciser ces considérations préalables, il faut souligner ici que la quasi-totalité des personnes interrogées dans le cadre des entretiens présentés plus tôt, sont originaires de pays dits riches : européens pour la grande majorité, on retrouve également deux couples australiens, une famille néozélandaise, un équipage québécois et trois provenant du nord-est des Etats-Unis. Cette relative homogénéité nous semble correspondre à la très grande majorité des grands voyageurs rencontrés sur ce parcours².

Le constat du lien communément admis entre tri des déchets et « pratique individuelle de protection de l'environnement » ayant été évoqué plus tôt, une hypothèse à renouveler ici est celle de l'influence des discours d'éducation à l'environnement sur les représentations. Que ce soit au plan politique, industriel ou associatif, les vingt dernières années ont été marquées, dans les sociétés les plus riches, par une communication publique orientée vers la valorisation des pratiques de tri sélectif, et plus généralement, de la notion de *recyclage*³. Cet effort de communication se retrouve bien souvent, dans les territoires traversés : pour exemple, il a été possible d'observer dans la quasi-totalité des espaces insulaires du périple, de véritables campagnes de sensibilisation, sous formes d'affiches, de panneaux d'informations, de fresques ou autres campagnes radiophoniques ou télévisuelles, orientées

¹ Stéphanie, 28 ans, commerciale.

² Plus encore, on pourrait insister ici sur la relative homogénéité sociale de cet échantillon de « jeteurs ». Une des limites de notre enquête est liée à ce contexte spécifique du « grand voyage ». La charge économique que constitue une expérience de longue navigation ne peut être assumée que dans des circonstances professionnelles et personnelles spécifiques. C'est pourquoi on retrouve beaucoup de retraités ou d'étudiants en « année de césure » dans notre échantillon. Il faut évoquer, aussi, le cas de deux familles rencontrées affirmant avoir réalisé jusqu'à dix ans d'économies pour pouvoir « se payer » une année de voyage.

³ A noter pour la question des traductions, l'expression « trier ses déchets » en anglais, se dit « *recycling waste* ». La notion de tri est, en anglais, comme éludée, elle est intégrée dans le processus même de réintégration des objets déchus dans un processus de production.

autour des déchets et associant le simple usage des poubelles ou le tri sélectif à des gestes de préservation de l'environnement¹. Nous l'avons vu à l'occasion de la description de la frise de biodégradabilité des matières déchues, ce faisceau d'information pourrait bien constituer le support d'un savoir partagé. Par ailleurs, l'enquêteur doit s'interroger tant sur les *aprioris* des enquêtés que sur ses propres préconceptions. L'objet même de la mission dans laquelle ce terrain a pu avoir lieu a pu, ponctuellement, constituer un biais pour les entretiens réalisés. Nous tenterons, dans cette perspective, de souligner en quoi, le simple fait de venir à la rencontre de marins autour de questions concernant leurs pratiques de mise au rebut à bord, a pu orienter la discussion vers ces diverses considérations écologiques.

Le tri, une pratique nouvelle...

Le premier constat à établir, c'est celui d'un changement dans la façon de jeter intervenu au cours des vingt dernières années. Les navigateurs les plus expérimentés qui ont été interrogés soulignent tous que pendant très longtemps, la règle sur tous les navires, grands cargos commerciaux ou simples voiliers privés, était de tout jeter à la mer. La mer est là, immense, et le bateau lui est petit. Bruno, 57 ans, retraité de la marine marchande raconte:

« On allait pas s'emmerder à garder toutes ces ordures sur le pont. Et puis ça aurait été ridicule de les ramener au port... à l'époque, les capitaines affrétaient des bateaux poubelles pour vider les containers pleins de saloperies au large (...) [à l'époque] jeter à la flotte ou dans les bennes du port, de toutes façons, ça revient au même. »

Plus encore, on le voit, le sentiment que les décharges littorales finissaient par éparpiller leur contenu à l'eau, avec ou sans concours des hommes, semblait justifier l'usage de l'océan comme d'un exutoire géant et illimité. Mais, de fait, les pratiques ont changé. Concernant les grands navires, c'est l'apparition de la réglementation MARPOL² qui a mis fin à cette habitude chez les marins professionnels. Plus généralement, beaucoup affirment avoir pris conscience des risques réels de pollution et de la question de l'impact anthropique autour des premières marées noires³ : *Torrey Canyon, Amoco Cadiz, Exxon Valdez, Prestige*

¹ Il est à noter que dans de nombreux cas, ces panneaux « d'informations » se laissent décrire comme des outils d'une hypothétique « éducation à l'environnement ».

² A l'origine, la convention OILPOL (*International Convention for the Prevention of Pollution of the Sea by Oil*), signée en 1954 par de très nombreux Etats, visait l'interdiction des dégazages sauvages en pleine mer. Elle fût augmentée et élargie à l'ensemble des pollutions, dès 1973, par la signature de la convention MARPOL (MARine POLLution), dont l'annexe V est spécifiquement consacrée à la question des ordures produites par les navires d'une longueur excédant 15 mètres. En mai 2013, la convention MARPOL dite « 73/78 » était signée par 152 Etats, représentant plus de 99% de la flotte commerciale mondiale (source : International Marine Organization ; [en ligne] <http://www.imo.org/> [consulté le 21/06/2013]).

³ A l'endroit de l'approche sociologique des représentations suscitées par les marées noires, voir le travail de Claire Bouteloup d'abord centré autour de la catastrophe de l'*Amoco Cadiz*, en 1978 (BOUTELOUP, 2008), et qui s'étend plus récemment à la question de la pluralité des liens à

ou *Erika*, les noms des navires sont cités sans plus de détails, termes signifiants pour ceux qui les utilisent, ressentis et décrits parfois comme de véritables traumatismes. Mais, tous les marins d'aujourd'hui ne l'étaient pas hier, et, bien souvent, la prise de conscience de l'existence d'une forme de « crise environnementale » est associée à des thématiques qui dépassent largement le monde de la mer : le thème le plus souvent cité est « *le réchauffement de la planète* » ou « *changement climatique* ».

C'est autour de la mise à jour de ces catastrophes que semble se situer le moment où, progressivement, d'une pratique perçue comme allant de soi, normale, le fait de jeter ses déchets à la mer et apparu critiquable, voire scandaleux. Il semblerait donc que l'émergence d'un interdit moral lié à l'expulsion des déchets vers la mer coïncide avec l'apparition d'une législation liée à la gestion terrestre des ordures ménagères.

...mais déjà routinière

Toutes les personnes rencontrées et qui affirment « trier » leurs déchets en parlent tous en termes positifs. Loin d'apparaître comme une contrainte pour les navigants, il semble que le tri soit devenu un geste banal et quotidien, qui répond, en premier lieu à des contraintes pratiques, autrement dit, à une forme de « bon sens ».

L'exemple des matières putrescibles est ici éclairant. Le rejet en pleine mer des déchets organiques est une nécessité qui répond aux problèmes de risques d'insalubrité et aux désagréments perceptifs évoqués plus tôt. Mais, ce geste n'est pas explicitement désigné comme une pratique de tri des déchets. En effet, la plupart du temps, cette séparation entre ce qui pourrait pourrir et le reste est associée à une pratique routinière. Concernant la caractérisation de ces matières résiduelles, parfois en cours de putréfaction, plus encore que « déchets », les termes « *restes* », « *biodégradable* » ou « *organique* » sont les plus usités. En poussant certains à décrire ce geste, il est apparu, à plusieurs reprises, que, plus qu'une simple exclusion de la matière de l'espace du bateau, cette pratique de mise à la mer était perçue comme une forme de « don ». Ainsi, Christian, 62 ans, ancien banquier danois qui navigue depuis 7 ans avec son épouse déclare : « *souvent, je sors la tête de la cabine pour balancer les épluchures de patates et je crie : "à table les poissons" !* ». Le lien admis par tous entre résidus organiques et milieu naturel nous semble particulièrement signifiant. Tant parce qu'ils ne restent jamais très longtemps dans cet état résiduel (ils ne sont que rarement stockés avant d'être rejetés), que parce qu'ils sont perçus dans une continuité avec le milieu

sur lequel se déplace le bateau, les résidus biodégradables ne sont pas vécus comme des « déchets » à bord.

Autrement dit, la séparation de l'organique des autres formes de déchet n'est généralement pas entendue au sens d'une pratique de tri. Et pourtant, il semblerait que dans les faits, il s'agisse bien d'un exercice quotidien de catégorisation de la matière. Mais celui-ci semble à tel point intégré dans les gestes quotidiens, que l'action même de séparation, de distinction, semble inexistante : ce tri là semble aller de soi.

Le lien aux pratiques terrestres

Cette automatisation, cette routinisation apparaît également autour de quelques situations rencontrées au cours de ce terrain. L'expression « trier ses déchets » est, la plupart du temps associée à des pratiques terrestres : ce tri, c'est le *tri sélectif*, celui de la poubelle jaune ou bleue. Fait remarquable, toutes les personnes interrogées navigant avec de jeunes enfants à bord affirment tous porter une attention particulière à cette approche spécifique du tri. Certains soulignent que ce sont les enfants qui ont, au début du voyage, « *cherché la poubelle pour les emballages* ». Dans les faits, ces familles voyageuses semblent avoir gardé « *les bonnes habitudes prises à la maison* ». Autrement dit, même si à l'arrivée au port, il n'y a qu'une seule poubelle, « *on trie quand même... on se dit que ça pourra toujours servir...* » Et d'ajouter un peu plus loin, « *Ca me fait penser à Palmeira [port d'entrée de l'île de Sal, Cap-Vert], des gamins nous ont sauté dessus quand on est arrivés pour jeter les bouteilles plastiques, ils ont tout embarqué. Ca leur aura fait de l'argent de poche sans avoir à fouiller les poubelles* »¹.

Ainsi, même si l'acte est routinier, il n'est pas systématiquement effectué en vue d'une prise en charge par les dispositifs de traitement industriels qui semblent avoir inauguré sa réinvention. Parmi ceux qui ont consacré différents espaces à chaque type de déchets, certains soulignent que la séparation des conserves, des emballages plastiques et du verre répond avant tout à un souci pratique, d'organisation de la cabine, et non à une quelconque perspective de recyclage. Annika, une navigatrice finlandaise solitaire rencontrée à Madère avait ainsi réservé quatre cales distinctes par type de déchet : une pour le verre, une autre pour les cartons, la troisième pour les plastiques et la dernière pour les boîtes en métal et autres canettes en aluminium.

« Je ne sais pas si tout ça pourra être recyclé, ce que je sais, c'est que c'est bien plus pratique comme ça...!(...)j'ai mis des vieux chiffons dans la grande cale pour le verre pour éviter que tout ça ne soit cassé à chaque virement... et puis la plus petite cale pour les

¹ Entretien avec Eric et Dana, 48 et 44 ans, restaurateurs, en « voyage » pour dix mois avec leurs trois enfants.

cartons, parce qu'on peut les plier, et ça prend bien moins de place que si tout était mélangé dans un grand sac (...) Trier oui, recycler, c'est pas si facile ! »

Acte routinier, le tri s'inscrit aussi comme réponse à des contraintes pratiques, propres ou non à la vie en mer. Pourtant, le lien aux enjeux écologiques semble avoir été déterminant pour normaliser le principe du stockage temporaire des déchets à bord. Ainsi, ces gestes sont pris dans une forme de tension entre logique de rationalisation de l'espace de vie et contrainte morale liée à l'interdit de polluer l'en-dehors du bateau, de souiller le milieu marin. Ici, les règles de tri semblent converger avec une logique pragmatique à deux niveaux, celle consistant à minimiser l'espace consacré aux rebuts, d'une part, et d'autre part, celle consistant à organiser ces territoires des rebuts, comme partie intégrantes de l'espace de vie.

Plus encore, il faut constater que le principe même du « tri des déchets » est régulièrement associé à certains symboles du recyclage, compris ici comme réseau de collecte, de traitement et de valorisation de la matière déchue : « poubelle jaune », « déchets d'emballages », « recyclage » même, autant de termes issus du lexique des discours publics autour du « tri sélectif ».

Des trieurs occasionnels au non-tri :

la question du réseau technique comme facteur déterminant pour le geste

Suivant cette piste de l'adaptation du geste à certaines contraintes extérieures au contexte de la navigation, il s'agit d'interroger la place des représentations associées au macro-système technique de gestion des déchets, dans la justification des pratiques de mise au rebut. Avec l'exemple de ceux qui conservent les habitudes terrestres de tri sélectif, nous avons déjà mis à jour l'idée selon laquelle le geste de tri se construit autour des consignes qui prévalent dans les réseaux municipaux de collecte des déchets. La routine qui caractérise ce geste de mise au rebut est donc bien liée à ces habitudes prises à terre. Mais, dans les faits, cette culture du tri se construit autour des contraintes des dispositifs techniques propres à chaque territoire. Ainsi, dans ce cas spécifique de l'itinérance, il arrive bien souvent que ces pratiques s'inscrivent en décalage avec la réalité des exutoires que les marins pourront rencontrer lors de leurs différentes escales. Dépasant ce niveau du geste routinier, il s'agit de voir en quoi le tri des déchets implique la plupart du temps un effort cognitif qui précède le moment du « jeter » et qui tâche d'anticiper les conditions terrestres de gestion de la matière déchue.

Trieurs pragmatiques

La plupart de ceux qui ont affirmé réfléchir au devenir de leurs rebuts associent cette pratique de catégorisation à l'existence ou non de dispositifs de collecte sélective à terre.

Racontant leur parcours depuis la Bretagne, un couple de trentenaires rencontré à Dakar raconte l'évolution de leurs pratiques à bord :

« Disons qu'on a trié jusqu'à l'Afrique, parce qu'il y avait des poubelles de recyclage dans les endroits où on s'est arrêté. Au Portugal, en Espagne aux Canaries, oui... Mais ensuite, on a lâché l'affaire...on aurait eu l'air de quoi avec nos emballages et nos bouteilles en verre en débarquant en Mauritanie... "Salut ! elles sont où les poubelles jaunes ?" "Nan, vraiment on aurait eu l'air d'extraterrestres... là-bas, y'a même pas une benne dans le port ! »¹

Soulignant qu'au Sénégal non plus ce type de collecte n'était pas organisé, ils expliquent ensuite qu'ils séparent néanmoins certains rebuts, particulièrement recherchés par les récupérateurs : *« les bouteilles plastiques et les boites en alu, ça on met de côté, parce qu'on sait qu'ici, ça peut servir »².*

En l'absence de poubelle de tri, ces pragmatiques expriment une forme de malaise, de culpabilité à *« participer à la pollution »* de ces territoires. En creux de ces discours, il est possible d'entendre une forme de souhait : celui que ces pays puissent, un jour, parvenir à rationaliser la gestion de leurs déchets. Autrement dit, face à la culpabilité liée à ce sentiment de *gaspillage* et de *pollution*, l'espoir qui rassure, qui apaise, serait d'abord celui de la possible expansion du réseau technique de traitement des déchets.

Le refus du tri : figures d'un tri qui ne s'affirme pas comme tel

A l'opposé, certains navigants rejettent l'idée de prendre part à ce type de pratiques institutionnalisées et déclarent leur hostilité à l'égard de ce qu'ils décrivent comme une mode de « l'environnement ». Sans pour autant affirmer jeter leurs déchets à l'eau, ils semblent revendiquer une indépendance vis-à-vis des normes institutionnelles que peuvent symboliser les consignes de tri, jugées confuses et bien souvent contradictoires. Christian affirme : *« On n'y comprend rien, ça change tout le temps... un coup c'est les bouteilles, un coup on peut mettre les sacs plastiques, un coup en vrac (...) A La Corogne, ils ont installé un mur de poubelles dans la nouvelle marina³, alors, pendant l'escale, on a essayé... Il fallait même*

¹ Frédéric, 39 ans, ancien enseignant en collège.

² *Idem.*

³ La « Marina Coruña » à La Corogne, en Espagne, a été rénovée en 2008, notamment en vue d'obtenir le label *Pavillon Bleu*, qui atteste du respect de certaines normes environnementales dans la construction et le fonctionnement de l'infrastructure. Parmi elles, la plus célèbre est certainement la norme ISO 14001, réalisée par l'organisation mondiale de normalisation, qui cadre les modalités de fonctionnement managérial de l'institution qui y prétend. Cette certification est devenue un argument commercial pour les infrastructures d'accueil des plaisanciers, qui n'hésitent pas à communiquer sur son obtention. Cette course au label impose notamment des efforts importants en termes de gestion des déchets. Mais cette labellisation est marquée par d'importantes contradictions : si, pour l'exemple de cette marina, obligation est faite de mettre en place un système de tri sélectif pour les clients, rien n'est précisé concernant les exutoires réels de ces bennes diversifiées. Il n'est donc pas rare de constater qu'une fois collectées, les déchets triés se retrouvent en vrac, dans un même container à destination de la décharge municipale.

séparer les bouteilles de blanc des bouteilles de rouge. Mais à Porto, y'avait plus que trois poubelles... Nan, et puis à quoi ça sert tout ça ? »¹. Même si cette posture semble caricaturale, ce type de discours sera régulièrement entendu, et ce, tout au long du parcours : entre scepticisme et défiance vis-à-vis du tri institutionnalisé, ce qui transparaît néanmoins c'est le sentiment de ne pas agir comme il le faudrait. « Je sais que c'est pas bien, mais moi, je trie pas »². Se dessine ici également les traces d'un rejet de ce que ce même Christian, retraité de la fonction publique et marin depuis 4 ans, appelle « la mode de l'écologie » : « avant, c'était les babas, maintenant, c'est les bobos ! ». Interrogé sur le pourquoi de ce « c'est pas bien », Christian hésite, puis évoque un souvenir de navigation :

« au début du voyage, (...) on mouillait à Gran Canaria, et, en me baignant avec mon masque pour voir mon mouillage, y'avait des tas d'ordures de partout, c'était dégueulasse... les types avaient tout laissé sur place et franchement, ça donnait pas envie de rester dans l'eau (...) depuis, j'ai dû commencer à faire vraiment gaffe à ce que je mettais à la flotte ».

Ainsi, les pratiques observées chez la plupart de ceux qui affirment ne pas « faire le tri » restent bien souvent comparables à ceux qui se disent partisans et acteurs du « recyclage ». Les matières putrescibles sont rejetées à la mer, et le reste est ensaché et stocké à l'intérieur du bateau jusqu'à l'escale. Plus encore, le verre est systématiquement mis à l'écart de ces sacs, soit mis à l'eau, soit stocké à part, « pour éviter que ça perce le sac et qu'on se coupe avec »³. Si ces jeteurs ne s'affirment pas trieurs, c'est, là encore, qu'ils associent le tri à des pratiques terrestres, et plus spécifiquement, aux dispositifs de tri sélectifs apparus au cours de ces vingt dernières années, en Europe notamment. Ainsi ceux qui affirment ne pas trier, trient malgré eux, répondant à des enjeux pratiques immédiats : désagréments de l'organique en putréfaction à bord, dangerosité du verre, etc. Cette attitude décrite ici est particulièrement signifiante car elle pose la question des préconceptions associant perception de l'environnement direct, geste de tri et système technique de gestion des rebuts : ici, le simple fait de poser la question du tri semble pouvoir être perçue comme une forme d'inquisition, mettant en jeu la « moralité » de certaines pratiques par rapport à d'autres.

La fin du déchet ?

Une dernière catégorie de « jeteurs » doit être décrite ici. Il s'agit de ceux qui affirment ne pas générer de déchets à bord. Un couple de navigants, qui voyage avec leur trois enfants, affirme ainsi n'avoir « rien à jeter » : « quand on part pour des longues traversées, on s'organise avant le départ parce qu'à cinq sur le bateau, on n'a pas beaucoup d'espace... (...) tous les sachets, les gâteaux, les trucs avec des emballages qui servent à rien,

¹ Christian, 67 ans, retraité de la fonction publique.

² *Idem.*

³ *Idem.*

on les enlève pour gagner de la place. On met tout ça dans des Tupperware, et en plus ça conserve mieux »¹. Concernant les conserves, « on les fait nous-mêmes... Moi j'étais restaurateur à Lille avant de partir, donc on s'est habitué à faire des grandes quantités quand on cuisine et puis on se fait des conserves en verre d'un litre, à la cocotte »². Plus que véritables évitements du déchet, il s'agit là de pratiques qui semblent avant tout répondre à des enjeux propres à la navigation : sans réellement chercher à ne pas avoir de déchet, n'est toléré dans l'espace de vie que ce qui y trouvera effectivement une utilité, une fonction. La mise au rebut de ce qui se jette, avant le départ, ne correspond pas à un quelconque enjeu écologique, mais bien à des contraintes liées à l'espace et à la nécessité de conserver dans les meilleures conditions possibles, ce qui pourrait s'abîmer.

Ici encore, la question des résidus alimentaires organiques et autres eaux noires n'est pas abordée sous l'angle des déchets. Le terme « *reste* » est employé plutôt que l'expression « déchets organiques », et l'évacuation, en dehors de l'espace du voilier n'est pas perçue comme une forme quelconque d'abandon, mais plutôt comme un don : le père de cette même famille affirmant, « *et avec les restes, on nourrit les poissons !* »³

*

¹ Dana, 44 ans, restauratrice.

² *Idem*. Technique régulièrement citée, la fabrication de conserves « maison » semble dans les pratiques observées en mer, particulièrement appréciée. Cuisiner en mer peut s'avérer parfois complexe, particulièrement pendant les longues traversées. Ainsi, les plats cuisinés ou les poissons pêchés sont conservés sous vide, grâce à la stérilisation des bocaux et à leur fermeture hermétique, avec l'aide d'une simple cocotte-minute.

³ Eric, 48 ans, restaurateur.

Conclusion

Qu'est-ce que l'on jette lorsque l'on jette ? Cela semble dépendre de là où l'on jette. Dans la poubelle se retrouve ce que l'on ne souhaite pas garder « chez soi ». Lorsque ce déchet trouve sa place dans un réceptacle destiné à son recyclage, on le fait bien souvent en pensant que ce jeter là « n'en est pas un » : géré, traité, broyé, fondu, ce que l'on jette sera réinséré dans une production quelconque. On jette donc ce qui sera une ressource. A l'eau, lorsque l'on jette une matière végétale, celle-ci semble pouvoir s'indifférencier avec son milieu d'accueil : ce déchet n'en est pas un non plus, on ne jette rien d'autre que « du même », de la « nature ». De même avec cette boîte de conserve qui n'est finalement qu'un « bout de métal ». Sur le plan intentionnel, tous ces « jeter » s'inscrivent, dans le cadre de notre enquête, comme différentes formes de transmissions à un tiers, décrites parfois comme des dons : ce que je souhaite jeter, je le confie à un autre, parfois indéterminé, qui s'en chargera. « Nature », « récupérateur » ou « poubelle de tri », chacun semble savoir quoi et à qui donner. L'abandon qui fait, en droit, le déchet, ne serait-il alors qu'un simple don ? Cette intention n'est peut-être qu'un moyen d'aider l'oubli : la faute liée au jeter est désamorcée lorsque celui-ci se laisse décrire sur le mode du don charitable ou du geste « citoyen ». Monnayé ou non, ce transfert de responsabilité vers un autre s'inscrit dans une routine qui fait du jeter un moyen pour engager la disparition de l'objet comme de son souvenir. En aval de ce moment, définition et devenir de nos rebuts restent toujours largement indéterminés.

Là où le bateau se laissait décrire traditionnellement comme un habitat *sans restes*, il est apparu qu'à l'inverse, depuis peu de temps, les marins conservaient désormais, à bord, ce qui ne semblait pas pouvoir « retourner à la nature ». Il a donc fallu ménager un espace *en reste*, un « dehors-dedans », afin d'y entreposer ce qui était destiné à un futur résolulement terrestre. Ce volet de l'enquête nous impose donc de prendre en compte de nouvelles perspectives.

Concernant le réseau technique notamment, il apparaît que la plupart des acteurs rencontrés, du simple jeteur au responsable politique territorial, appréhendent la gestion « moderne » des rebuts comme un passage obligé : « désencombrement », « maîtrise de la pollution » ou « contrôle des flux détritiques », sont autant d'enjeux qui justifient une organisation rationnelle. Véritable angle mort du déchet, sa prise en charge, de la collecte à son traitement, reste bien souvent indéterminée pour les usagers. Dès lors, entre attentes des acteurs et invisibilité des processus, la prise en charge collective du déchet est-elle une « boîte noire » ? Initiée en Europe autour du premier choc pétrolier, la modernisation des réseaux de gestion des déchets trouve une seconde jeunesse en cette période de crise économique mondialisée : en situation de pénurie annoncée, les déchets sont des ressources parfois profitables. D'un point de vue écologique, les déchets-ressources sont une solution

pour ralentir l'épuisement accéléré des gisements de matières premières notamment minières. D'un point de vue économique, ces processus sont en train de devenir rentables. Collectées, stockées, traitées, ces matières résiduelles acquièrent, parfois dès le moment de leur récupération, une valeur marchande qui justifie immédiatement leur intégration aux marchés de matières premières. Particulièrement perceptibles en situation de pénurie, le sentiment de rareté propre au monde matériel et la conscience des limites inhérentes à l'espace terrestre sont appréhendés par certains comme des opportunités pour systématiser une logique d'accroissement de la maîtrise par les hommes du devenir de leurs productions. Trieurs, pouvoirs publics et groupes industriels travaillent donc de concert à la réalisation de ce projet de contrôle global des flux résiduels.

Autrement dit, comme métaphore du monde clos, fini, le bateau pourrait, à travers la mutation engagée de certaines pratiques, indiquer la fin d'un mythe : si la mer est au bateau ce que l'univers est à la planète, cet infini n'est, d'ores et déjà, plus disponible. Il faut trouver des solutions à bord comme à terre pour répondre aux problèmes causés par l'envahissement détritique en cours : jeter « à la mer » ou envoyer nos déchets « dans l'espace », voilà des projets auxquels nous semblons donc avoir renoncé. A ce mythe de l'infini propre à l'ailleurs, se substitue donc le projet de clôture des flux de matières comme moyen pour contourner le problème de l'épuisement des ressources. A l'infini de l'ailleurs se substitue donc l'infini de l'intérieur : celui faisant de la rareté un moteur de toutes les formes de recyclage. Si le déchet perdu dans l'espace sauvage est l'inquiétant emblème de la dilapidation de cette rareté, le déchet « en boîte » pourrait constituer l'espoir d'un monde fonctionnant en circuit fermé : maîtrisant les fuites entropiques, les hommes de la modernité toucheraient donc du doigt une promesse d'éternité. D'autres horizons sont-ils seulement envisageables ?

Arrivant au terme de ce premier volet ethnographique, il faut toutefois émettre ici un certain nombre de réserves quand au dispositif même de ce moment de l'enquête. En effet, cette analyse succincte a une portée très limitée¹. Elle ne se fonde, notamment, que sur un ensemble très spécifique d'individus : ils ne sont « gens de mer », dans la plupart des cas observés, que pour une période limitée. Grands voyageurs le temps d'une parenthèse, l'acculturation à des savoir-faire proprement « marins » n'a pas toujours eu lieu pour eux, de la même façon que ce terrain embarqué n'a duré, pour nous, que le temps nécessaire pour apprendre que quelques rudiments de cette vie en mer. Plus encore, le temps consacré à ces entretiens a été, pour l'enquêteur lui-même, particulièrement restreint. Les escales de ce

¹ Par-delà le nombre d'entretiens relativement restreint, il faut ici souligner l'existence de nombreux angles-morts dans cette expérience d'observation participante. La question de l'homogénéité sociale notamment n'est apparue qu'au moment de l'analyse *a posteriori* de l'enquête. De même la répartition des tâches au sein d'un même foyer flottant n'a été observé qu'à de rares occasions, laissant vacantes certaines considérations concernant, notamment, l'existence ou non d'une distribution des activités en fonction du genre des navigants. Autant de zones grises qu'une enquête plus longue et mieux cadrée d'un point de vue méthodologique aurait pu, peut-être, éclaircir.

périple de huit mois étaient généralement consacrées au réarmement du navire, à quelques autres menues réparations et, bien souvent, à diverses actions proprement associatives¹. Aussi, il n'a pas été possible de « suivre » ces acteurs sur des périodes longues : la rencontre avec ces autres « jeteurs d'à bord » n'a souvent duré que le temps même de l'entretien, ou de la conversation de ponton. Malgré toutes ces réserves formulées ici et malgré celles qui devront l'être ultérieurement, cette plongée dans le grain microsocial ne nous apparaît pour autant aucunement vaine. En effet, en tant que territoire d'expérimentation, ces foyers flottants désignent bel et bien ce que nous avons cherché à définir comme « laboratoire du monde clos ». Aussi, même si la matière de ce moment de l'enquête apparaît ici résolument microsociologique, ses quelques résultats tendent à constituer, ici, des pistes pour une réflexion résolument macro-sociale à venir. Le prochain chapitre entend donc repartir de ces quelques constats très localisés pour s'ouvrir à des perspectives plus tendanciennes.

¹ Propres au projet associatif qui constituait le support de ce moment du terrain, les actions de sensibilisation et les rencontres avec certains acteurs associatifs locaux s'est avérée particulièrement chronophage.

Chapitre 4

Les origines techniciennes d'un « bien jeter »

La poubelle comme oubli

Là où le bateau de grande croisière semblait pouvoir ouvrir la réflexion à de nouvelles façons d'appréhender le déchet, il apparaît que les mutations en cours dans les pratiques s'inscrivent avant tout dans la continuité des mutations engagées à terre. Espaces d'utopies le temps d'une traversée, ces bateaux-mondes ne peuvent plus se vivre sans le lien que certaines pratiques tissent à la terre¹. De fait, cherchant à quitter le monde, à « larguer les amarres », les habitants du village flottant se trouvent bien souvent confrontés à la globalisation du mode de vie qu'ils cherchent eux-mêmes parfois à quitter, à l'absence d'un ailleurs maintes fois rêvé². Le bateau est un lieu de vie marqué par son isolement et par un environnement qualifié de « naturel » : constatant le principe dominant de rétention de certains artefacts, notre étude a mis à jour la nécessité pour les acteurs de conserver à bord cela même qui ne pouvait retrouver une place dans ce milieu aquatique, souvent décrit comme « sauvage » ou « naturel ».

¹ Pour insister ici encore davantage sur la mutation des pratiques traditionnelles de navigation, il serait possible de souligner ici la véritable révolution que l'usage de systèmes de géo-positionnement par satellite (GPS) a constitué pour la navigation hauturière. Avec cet outil, la terre est toujours présente à bord, car la position du bateau par rapport à celle-ci est en permanence indiquée à ceux qui vivent à bord. Le bateau n'est plus un espace *u-topique*, sans lieu.

² Plus encore, la navigation comme loisir ne peut se penser en dehors d'une perpétuelle consommation : ces vacanciers de longue durée vont de fait passer leur voyage à dépenser l'argent accumulé pour le permettre. Places de ports, avitaillement, pleins de gazole et autres divertissements d'escales sont autant d'éléments sur lesquels se développe un véritable marché de la plaisance et du grand voyage.

Plus que de simples règles appliquées dans le cadre de la navigation hauturière, ces façons de faire semblent s'adapter au contexte spécifique du voilier. Concernant les déchets, ce principe de rétention souligne, ainsi, tant la dépendance matérielle aux systèmes techniques, que l'influence de ces derniers sur nos pratiques quotidiennes. Autrement dit, là où le bateau semblait pouvoir constituer un laboratoire des pratiques de l'autonomie, il est nécessaire de constater que ces « marins-jeteurs » conservent nombre d'habitudes, fruits de savoir-faire appris à terre, induisant une forme de dépendance avec cela même dont ils cherchent, parfois, à s'émanciper. Le macro-système technique semble ainsi étendre ses ramifications par-delà les limites de ses infrastructures matérielles : il organise bel et bien une part de notre quotidien symbolique.

Ces façons de faire, nous l'avons vu, sont très régulièrement qualifiées par une forme de poids moral associé au geste : il s'agit de *bien jeter*, dans la « bonne poubelle », de la « bonne façon » et ce afin de réduire les dommages causés par les toujours invoquées *mauvaises habitudes*. Ce poids moral associé au principe de tri ne peut ici qu'entrer en résonance avec les analyses de nombreux auteurs évoquant la question foucauldienne de la politique des corps en jeu dans les pratiques domestiques de mise au rebut.¹ Si le tri sélectif se laisse aujourd'hui décrire comme une norme sociale, le principe d'application des consignes édictées notamment par les municipalités n'est plus l'argument premier des acteurs pour justifier ces « bonnes pratiques » : il y eu intériorisation, et réappropriation de ces normes par les usagers. Cette réappropriation tient peut-être à la façon dont les objets techniques qui permettent ce tri, sont aujourd'hui des éléments incontournables du quotidien des jeteurs.

La catégorisation des déchets comme norme

Au terme de l'exposé des résultats marquants du premier volet microsociologique de cette enquête, il reste ainsi indispensable de proposer une synthèse critique des constats mis à jour. Il s'agit de confronter ces derniers à une des interrogations initiales : en quoi les pratiques de mise au rebut constituent-elles des formes d'affirmation d'une volonté de « préserver l'environnement » ? A travers cette étude, il apparaît que le « jeter » à bord des voiliers de croisières, a connu une mutation majeure au cours des vingt dernières années. Le fait marquant aujourd'hui est de constater que l'essentiel des marins conservent une large part de ce dont ils souhaitent se débarrasser, à bord de leur embarcation. L'hypothèse explicative

¹ Cf. notamment BARBIER, 2002 ; HAWKINS, 2005 ; SCANLAN, 2005 ; RUMPALA, 2009 ou PELRAS, 2012. Cette politique des corps, ou biopolitique, n'est pas que le fruit des réformes les plus récentes du geste de mise au rebut. Nous avons, déjà, tenté de souligner ce parallèle entre l'émergence d'une « société disciplinaire » et l'avènement de réceptacles à ordures fermés, à la fin du ^{XIX}^{ème} siècle (Cf. MONSAINGEON, 2009 et *infra* p.98 « Un changement de paradigme scientifique »).

qui est ici proposée consiste à associer ce changement dans les pratiques aux catastrophes pétrolières de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. A l'image des protestations des forestiers au cours du XIX^{ème} siècle¹, c'est la vision de la souillure du paysage du fait du devenir des productions humaines qui ici semble avoir été un des principaux éléments déclencheurs de mutation des pratiques. Sans parler d'une véritable prise de conscience généralisée, les marées noires ont participé à la construction d'un imaginaire² opposant les actions des hommes à la sauvagerie des paysages. Ce sentiment de pollution « de la nature » trouve un écho, peut-être, dans la perception des objets manufacturés échoués sur les littoraux de toutes les côtes de l'Atlantique, et plus rarement, dans la représentation émergente des agglomérations de résidu plastique en pleine mer³. Autrement dit, le principe de rétention des déchets à bord s'entend avant tout comme une réponse à l'interdit devenu routine, de souillure des paysages.

Ainsi, l'adhésion à certains principes moraux associés à une forme d'écologie au quotidien semble s'être aujourd'hui instituée en norme ; le tri des déchets constituant, pour beaucoup de jeteurs, un acte de « protection de l'environnement ». Le présupposé que renferme cette morale liée au geste, c'est l'existence d'un réseau technique de gestion des déchets. En son absence, le jeter redevient une faute : à l'image de l'interdit latent de rejet à la mer, c'est le jeter « en vrac » qui semble pouvoir devenir un geste de pollution. L'embarras de certains à ne pas pouvoir trier, à ne pas pouvoir « bien faire », renvoie bien à cette responsabilité portée par le jeteur : en tant que jeteur, je deviens coupable, fautif, parce que cela même que je souhaite voir disparaître, participe à une forme indéterminée de « pollution » que je cherche pourtant à éviter en gardant mes déchets à bord.

Dans les discours des jeteurs « d'à bord », s'il faut constater que certains termes désignant le tri des déchets⁴, sont directement associés aux réseaux techniques et industriels de gestion des ordures ménagères, le principe de catégorisation des rebuts répond avant tout à

¹ Un des lieux où s'origine une critique écologique du développement semble pouvoir être associée aux mouvements de protestation des forestiers en Europe, au début du XIX^{ème} siècle. Ces forestiers déplorent la dégradation paysagère, qu'ils considèrent rapidement comme la preuve d'une dégradation des sols, du fait de l'action des hommes. Les forestiers opposent ainsi radicalement le *social* à la *nature* dans leur représentation de la « forêt » : position tournant parfois même à la caricature lorsque ceux-ci accusent société montagnarde et paysans d'inculture et d'égoïsme, et les rend, d'un même mouvement, responsables de l'érosion des sols. (Cf. notamment, ROBIC *et al.*, 1992, p. 14 et suivantes).

² Le terme doit être compris ici dans la perspective qu'en propose Cornelius Castoriadis. L'imaginaire est *instituant* dans la mesure où ce magma de significations constitue un socle pour la constitution de normes, de règles qui s'imposent à tous les membres d'une société (Cf. CASTORIADIS, 1975)

³ Cf. *infra* p.227 « Océans de plastique ».

⁴ Lors des divers entretiens et échanges avec les « jeteurs » de cette enquête, les expressions les plus communément évoquées étaient « tri sélectif » ou « recyclage » pour les français, et « *recycling* » ou « *sorting* » pour l'anglais.

deux logiques qui, parfois, coexistent : d'un côté, il s'agit de conserver des « bonnes habitudes » prises à terre – le tri est devenu une routine –, de l'autre, il s'agit de répondre à des contraintes propres à la vie en mer – notamment la limitation de l'espace habitable du bateau et la nécessaire optimisation de la place consacrée aux déchets à bord. A bord, donc, la norme s'institue tant comme la conséquence d'une prescription – celle des discours d'encouragement au tri des déchets à terre – que comme nécessité liée aux conditions spécifiques de vie. C'est avec la justification de cette dimension routinière du geste de tri que des arguments moraux apparaissent. Il s'agit, pour les jeteurs, d'associer le fait de trier ses déchets à une « bonne pratique » : les explications proposées pour valider cette dimension positive du geste se jouent alors à diverses échelles – depuis le très global « *c'est mieux pour la planète* », jusqu'au plus local « *ça sera récupéré* » -, mais renvoient toujours au devenir de ces matières déchues. Cette dimension morale des gestes associés aux déchets est également perceptible dans les situations de « non-tri ». Si certains semblent regretter de ne pas trouver à terre des réceptacles différenciés pour les différentes catégories de déchets générés à bord, d'autres associent le fait de ne pas prêter d'attention aux logiques de tri des déchets à une faute. L'absence de tri, dans ces deux acceptions, est donc perçue sur le mode d'une culpabilité qu'il s'agit, parfois, de consoler à travers d'autres formes de pratiques. Le caractère presque charitable du don de matières déchues aux récupérateurs de certains territoires semble faire, par exemple, office de compensation à cette déviance vis-à-vis de pratiques terrestres idéalisées.

De prime abord, la dimension positive, organisatrice, du geste de tri semble pouvoir s'insérer dans une forme d'intégration de l'écologie dans la morale du « citoyen-consommateur ». Cette dimension que Hans Jonas cherche à faire surgir dans son texte majeur¹ est bien présente dans les discours associant la rétention de certains déchets à bord et le souci de « préservation de l'environnement ». Depuis ce « bateau-monde », la mer n'est plus un simple extérieur disponible, un *fond* infini : il s'agit de respecter son *intégrité*. Pourtant, une fois sa maison amarrée, le marin retrouve la terre, et ses déchets aussi. C'est dans l'indétermination du devenir du déchet que semble pouvoir s'établir un paradoxe : ce sac poubelle, à qui l'équipage a consacré un espace spécifique au sein même de ce lieu de vie fortement contraint, finira, peut-être, là où ils s'étaient pourtant interdit de l'abandonner. Comme nous l'avons déjà souligné, le principe de rétention des déchets à bord s'appuie avant tout sur l'existence d'un réseau technique de gestion des rebuts à terre. Pour le trieur, le déchet se résume en l'acte du jeter. Même si celui qui a fait le « bon geste » se sent coupable de devoir mélanger de nouveau ce qu'il avait pris le temps de catégoriser, il devra faire usage de cette unique benne de tout venant, seul réceptacle disponible dans ce port où il a choisi de faire escale.

¹ JONAS, 1979.

Au moment du tri succède donc le moment du jeter. Ce déchet d'à bord devient déchet tout court. Cet interdit moral du « jeter à la mer » disparaît face à la poubelle. Ce réceptacle est le lieu d'un transfert d'autorité : en abandonnant ce rebut, je le confie à une autorité tierce¹. Cette autorité, ce sont, dans une très large majorité des cas étudiés, les pouvoirs publics territoriaux en charge de la question détritique². En abandonnant tel ou tel objet déchu à la poubelle, j'en confie donc sa responsabilité à la collectivité. L'ayant conservé à bord au prix de certaines concessions, le « bon trieur » attend donc des autorités que cette matière déchu soit traitée comme un *bien commun*. C'est là tout le message propre aux discours d'encouragement au tri sélectif : en facilitant le recyclage, le trieur participe à la construction de solutions pour répondre notamment aux problèmes de pollution ou à l'enjeu lié à la limitation des ressources naturelles. Si, dans les attentes liées à ce geste consistant à conserver des rebuts à bord, les déchets semblent pouvoir être appréhendés comme des *biens communs*, dans les faits, l'absence de dispositif technique de gestion les ramène, pour les « bons jeteurs », à leur condition d'artefacts potentiellement « polluants », mettant en danger l'*intégrité* d'un environnement que le trieur cherche à préserver.

Indéterminations du devenir du déchet : du prix de l'oubli...

Tout au long de cette enquête, le simple fait de venir poser la question des pratiques de mise au rebut a régulièrement été perçu comme une accusation hypothétique : celle d'une déviance vis-à-vis des « bonnes pratiques ». Il aura fallu que l'enquêteur passe parfois par des tiers, des « relais », pour recueillir certains récits décrivant des pratiques de « tout-à-la-mer ». C'est le cas de Marie, membre d'un équipage professionnel qui, une fois l'entretien achevé, nous confiera, en aparté, que ce que racontent ses collègues dépasse largement le débat du « mégot de cigarette » : « *moi je me bats avec eux... Ils en ont rien à foutre de l'environnement. Quand c'est pas moi qui m'en occupe, je suis sûre qu'ils balancent n'importe quoi à la flotte* »³. Au-delà des conflits internes que les déchets peuvent susciter, apparaît ici une confirmation de la culpabilité lié à l'abandon de matière « à la nature ». Confirmant la piste d'une norme, marquée par une morale spécifique, cet épisode pourrait traduire, si ce n'est la marque d'un mensonge, la volonté d'oublier ce qui pourrait être compris comme faute. Face à celui qui vient poser la question du déchet, ce ne sont que les

¹ Abandonner trouve son origine étymologique dans l'expression « mettre à bandon », du vieux français « bandon », signifiant pouvoir, autorité (cf. notamment, HARPET, 1999, *supra* p.25 et suivantes « Constellations sémantiques du déchet »).

² Sans avoir pu détailler ici les résultats des différentes rencontres avec ces autorités tout au long de ce terrain, il faut souligner qu'en l'absence de dispositif de gestion raisonnée des rebuts, tous les représentants de ces pouvoirs publics, à Dakar comme à Grenade, au Cap-Vert comme à Cuba, appellent urgemment à la modernisation de leurs infrastructures. Recyclage en tête, l'objectif de ces collectivités est de trouver une solution au problème de saturation de leurs décharges.

³ Marie, 36 ans, équipière professionnelle (femme de chambre). Cf. *supra*, p.167.

préoccupations positives qui affleurent – le tri, l'organisation à bord ou la question des containers au port. Mais celles-ci, parce qu'elles sont des moyens de mettre en mots des processus le plus souvent routiniers, semblent cacher la part d'oubli qui caractérise l'abandon d'un objet, aussi négligeable soit-il.

Pour illustrer cette forme d'oubli, confinant parfois à un véritable déni, il semble pertinent d'évoquer la question de la prise en charge monétarisée des ordures. Dans les Caraïbes, il n'est pas rare de voir, au guichet d'accueil des capitaineries, ou plus directement sur les containers d'ordures, des affichettes annonçant le tarif du dépôt des déchets ménagers. On peut évoquer ici le cas de la marina de *Prickly Bay*, au sud de Grenade, qui facture deux dollars caribéens le « petit sac » et trois le grand¹. Si cette contribution des touristes à la gestion locale des déchets peut sembler légitime, il faut néanmoins souligner que le traitement des déchets se résume à un stockage à ciel ouvert, dans une zone peu fréquentée de l'île. Le responsable national de la GSWMA² interrogé sur l'objectif de ce type de dispositif soulignera la nécessité de trouver des financements directs à la « *modernisation de la gestion des déchets solides* », et l'importance de la « *prévention auprès des visiteurs* » de l'île. Au comptoir de la marina qui recueille cette participation financière, nous étions, aux dires du capitaine, les premiers à nous intéresser au devenir de ces déchets.

Une autre anecdote montre que cette monétarisation des déchets n'est pas toujours aussi institutionnalisée. Sur *Union Island*, une des îles de l'archipel de Saint-Vincent, de très nombreux *boat-boys* viennent aborder les navires de plaisance en train d'accoster pour proposer de nombreux services, parmi lesquels, la prise en charge des poubelles. Aussi, de nombreux plaisanciers laissent leurs sacs à ces travailleurs du tourisme de mer contre quelques billets³ : « *on paye pas pour les poubelles, c'est un pourboire pour le service rendu. Ils gagnent leur vie comme ça et nous, ça nous arrange* », nous confia un de ceux-là. Nous avons suivi Stan, un *boat-boy* à qui nous confions nos poubelles pour comprendre ce que deviennent ces rebuts. A trente mètres environ du ponton où il officie, une plaque de tôle cache un petit terrain où s'entasse ce qui est la preuve de son succès auprès des visiteurs : « *quand y'en a trop, on prend le pickup et on va dans le sud, près d'une plage pour les natifs... Là y'a un petit canot qu'on emmène un peu loin... et hop, y'en a plus...* ». Ces pratiques insulaires de mise au rebut ont pu être constatées dans de nombreux cas : à chaque fois le principe est le même, il s'agit de récupérer les ordures dans les centres touristiques, et

¹ Le texte original de l'affichette présente sur la benne à ordures cadenassée est le suivant : « *Grenada Solid Waste Management Authority – Help us keep clean our island – To use the bin, ask the desk. \$2 for a small bag, \$3 for a big bag* ».

² Acronyme de *Grenada Solid Waste Management Authority*, autorité responsable de la coordination et de la mise en œuvre d'un programme de gestion rationalisée des rebuts à Grenade.

³ Nous avons pu observer que certains plaisanciers donnaient jusqu'à 20 XCD (*East-caribbean dollars*) soit environ 5 euros, par sac poubelle.

de relâcher ces récoltes « sous le vent », de façon à ce que les détritiques ne reviennent pas souiller les plages de l'île.

Le fait de monnayer la mise au rebut peut apparaître comme une solution pour ne plus se préoccuper du devenir de ses propres déchets : de l'abandon, on passe à une forme d'échange marchand, la délégation de responsabilité est comme contractualisée par le simple fait de ce transfert d'argent. On retrouve ce même type de phénomènes avec les cas évoqués de transmission de matières déchues. Lorsque certains préparent bouteilles plastiques et autres canettes en métal pour les récupérateurs, ils ne parlent plus de « jeter », mais bien de « donner » : ce passage de l'abandon au don semble désamorcer le risque de pollution qui a pourtant contraint le jeteur à conserver ce rebut à bord. Monnayé ou non, cette façon de jeter semble être un moyen pour contourner le problème que pose le déchet et ainsi l'oublier. Une interprétation possible consisterait donc à affirmer que ce qui est « abandonné », lors de la mise au rebut, c'est le sentiment de faute : l'utilisateur « paie » pour ne plus être coupable ; il confie la responsabilité de la chose déchue à une autorité tierce, et, dans le même mouvement se « désencombre » de sa propre culpabilité. Une des questions qu'il semble dès lors pertinent de poser consiste à savoir dans quelle mesure le paiement à une collectivité quelconque constitue aussi un moyen pour justifier l'oubli qui semble inhérent au fait même de jeter ? Dans quelle mesure ce « moment » du déchet met toujours en scène ce passage par l'oubli ?

... à la volonté de ne plus voir :
la question de la perception du paysage « naturel »

Le rejet à l'extérieur du bateau des résidus dégradables a été associé à un processus d'indifférenciation de la matière déchue avec le milieu d'accueil : la boîte de conserve une fois à l'eau ne sera plus qu'un morceau de métal, mieux, un « abri pour les poissons ». A l'image des recommandations de mouvements de protection de l'environnement, la question du déchiquetage des résidus organiques s'inscrit plus comme une mesure de protection du paysage que comme un acte de préservation quelconque de l'équilibre écologique : la moralité du geste, son caractère de « bonne » pratique, qui tend à en faire un principe normatif, tient ici avant tout à des critères esthétiques. Boîte de conserve, bocal en verre, papiers ou matières végétales, ce qui semble déterminant ici, c'est la disparition de la matière comme déchue : il faut aider le milieu à faire « disparaître » ce qui a été mis au rebut. Déchiquetage, broyage ou immersion, autant de gestes qui peuvent accompagner le jeter. L'indifférenciation en jeu renvoie à ce qui ne va pas polluer, souiller le milieu. Ainsi, la visibilité même de la matière déchue semble ici jouer un rôle déterminant : il ne faut pas pouvoir « identifier » le déchet à la surface de l'eau. Plus encore, son immersion lui permet d'engager son « retour à la nature » à l'abri du regard des hommes.

Ce que nous avons un temps qualifié d'imaginaire du « recyclage par la nature » semble pouvoir trouver une origine dans la disparition mis en geste par le simple fait de jeter. Dans notre enquête, ce qui transparait n'est pas réellement le processus biochimique par lequel l'objet déchu s'indifférencie avec le milieu, que le passage à l'invisibilité de cela même qui a été jeté. Verre mis à part, la catégorisation évoquée plus tôt entre « dégradable » et « inerte » tend à valoriser les objets qui peuvent « disparaître » rapidement. En creux, ici, la continuité entre matière déchue et environnement naturel semble primer sur l'origine anthropique associée à tel ou tel objet.

Ce qui pollue le foyer, ne pollue pas la « nature ».

Un des traits marquants du moment rudologique de notre enquête est probablement celui qui marque une opposition entre ce qui est perçu comme une production des hommes et ce qui est perçu comme un « fragment de nature ». Dans cette étude, l'étendue océanique est cet extérieur disponible pour l'habitant des navires, elle est le seul exutoire potentiel pour les rebus du quotidien. Pourtant, il a fallu le constater, cet usage de la mer comme une poubelle sans fond n'est plus une réalité. Il semblerait que les raisons de la mutation de ces usages soient à associer à un refus de souiller « la nature », comprise tantôt comme un paysage vierge, immaculé – ici la souillure s'apparente à un « enlaidissement » de l'environnement –, tantôt comme le lieu de déploiement de la vie sauvage – ici la souillure renvoie aux risques sanitaires et toxicologiques liés à la dissémination de substances toxiques, et pas toujours visibles, dans l'environnement. Suivant le fil de ces interdits de souillure, il est possible de considérer ces pratiques de rétention comme un véritable souci pour préserver l'intégrité du milieu marin aux dépens parfois de l'intégrité de l'espace de vie. La question du nettoyage de certains emballages avant leur stockage à bord semble ici particulièrement significative : si pour l'espace de vie, le danger se situe du côté de la matière organique, pour l'extérieur, la pollution est associée aux résidus non dégradables. Nettoyer ses déchets devient alors un préalable nécessaire à leur stockage : le nettoyage devient un tri, entre putrescible et inerte. Cette opposition, dans les perceptions, entre ce qui pollue le lieu de vie et ce qui pollue l'environnement peut s'illustrer par une anecdote qui pourrait dépasser le strict contexte du bateau. Erreur de tri ? Inattention ? « *Le mal est fait* ». Un sac poubelle fuit. Il a été stocké en cale quelques jours plus tôt et il commence à suinter et à sentir : le fond d'une boîte de conserve, un trognon de pomme ou quelque peau de banane se sera glissé au milieu des déchets secs. Le coupable identifié, l'équipage est face à un dilemme : nettoyer le contenu souillé ou jeter le tout à la mer ? Ni l'un, ni l'autre la solution de bord sera celle du grand sac plastique solide, celui qui emballe le sac souillé et qui isole ces effluves liquides et gazeux de l'espace intérieur. Isoler l'immonde, voilà la solution privilégiée.

Au bilan, ici, le déchet « propre », l'emballage, est souillure pour la nature ; le putrescible est ce qui est sale pour l'espace de vie : le sale s'indifférencie dans les milieux

naturels, et n'affecte pas le sentiment de pureté, de « sauvagerie », de la nature. Se conforte ici le sentiment d'une opposition entre monde naturel et monde anthropique : le déchet anthropique, c'est celui que la nature ne peut assimiler. Le tri met donc en scène le principe d'une séparation entre nature et hommes, comme si leurs productions étaient nécessairement une source de danger pour le monde naturel, par extension, pour le vivant. Ainsi, le déchet n'est qu'anthropique, car la matière déchue qui retourne à la nature n'est pas qualifiée par le terme « déchet », mais plutôt, par le mot « reste ». Ce qu'il reste, donc, c'est l'opposition dans ce que l'on jette entre le monde matériel anthropique, et celui du sauvage, de la nature.

Pour autant, cette analyse schématique ne saurait en rien constituer un modèle unique¹. La confrontation entre habitudes de marins et pratiques terrestres vernaculaires demeure un lieu d'intérêt particulièrement vif pour problématiser ce constat. En milieu insulaire notamment, rares sont les situations où les infrastructures techniques de gestion des déchets permettent le traitement différencié des différents flux résiduels. Ces réalités ne sont pas évoquées sans une certaine réticence chez nos interlocuteurs institutionnels. Le manque d'espace ou les absences de moyens financiers permettent ainsi souvent de justifier une situation associée à une forme de « sous-développement »², qui constitue parfois un obstacle à l'image que ces représentants souhaitent offrir de leurs territoires. De fait, ces îles « paradisiaques » ne se laissent que rarement décrire du point de vue de « l'arrière boutique » : ce qui doit demeurer pour le visiteur, c'est la vitrine. Aussi, il n'est pas rare de constater que les efforts de communication employés pour encourager touristes et locaux à utiliser les poubelles municipales, par exemple, cachent parfois une gestion archaïque des rebuts, dans des dépôts à ciel ouvert, ou, dans l'exemple évoqué plus tôt de Saint-Vincent, au large des côtes. Ici, chez certains voyageurs, il semble donc que les attentes liées aux modes de gestion du résiduel constituent un des traits marquants, révélateurs, d'une forme d'oubli de l'altérité, des différences ou des contraintes propres à certains territoires. Dans cette perspective, il semble possible de s'interroger sur les efforts d'adaptation de ces territoires privilégiés du tourisme contemporain à certaines valeurs associant « l'excellence écologique » à la modernisation des systèmes techniques. Autrement dit, ces « vitrines

¹ Il aurait notamment été possible de développer davantage ici les infinies variations culturelles autour de la question de la perception et de la représentation du « propre » et du « sale ». Ainsi, à l'anecdote du « sac plastique souillé », d'à bord, il aurait été possible d'évoquer, en miroir, les pratiques de nettoyage des sacs plastiques usagés à Cuba, notamment. De même, on peut penser ici à la fierté de certains récupérateurs de déchets, rencontrés à Dakar, sur le site de la décharge de M'Beubeuss, trônant littéralement sur le fruit de leur labeur. Cette fierté devient un symbole de pouvoir et renvoi au récits faits à l'endroit de certains chefs de clans qui, au Cameroun, notamment, doivent être « aussi grands que leur tas d'ordure » (Cf. notamment GUITARD, 2012).

² Nous faisons référence ici au corpus constitué par les entretiens réalisés auprès de divers représentants des collectivités publiques ou des Etats, chargés de la gestion des déchets solides. A Grenade, à Cuba, sur l'île de Sal au Cap-Vert ou en Dominique notamment, nos interlocuteurs ont tous évoqué cette dimension, parfois entachée d'une certaine forme de gêne, d'inconfort, liée à l'absence d'une gestion raisonnée des rebuts quotidiens.

paradisiales » ne pourraient-elles continuer de faire rêver qu'au prix de leur adaptation aux valeurs véhiculées par leurs éphémères visiteurs ? Est-il donc devenu impératif d'installer des usines de recyclage au paradis ?

4.1

MODERNISER OU ECOLOGISER ?

Des racines techniciennes de la « morale écologique » contemporaine

Le paradoxe des deux récits et la question du capitalisme vert

Là où, dans un article consacré au devenir l'écologie politique, Bruno Latour semblait souligner l'existence d'une alternative entre *moderniser* et *écologiser* les rapports entre humains et non-humains¹, la question de l'expansion du macro-système technique de gestion des déchets semble aujourd'hui s'inscrire dans un paradoxe : il faudrait *moderniser pour écologiser*. Reprenant les termes de l'opposition des deux récits mythologiques du même auteur, le mouvement *écologique, d'attachement, d'hybridation, d'intégration des hommes et des choses*, semble, dans le champ des déchets, devoir passer par son contraire, « le récit émancipateur de la modernité, de séparation des humains et des non-humains »². Pour que ces rebuts retrouvent une place parmi les hommes et parmi le monde, il faudrait parvenir d'abord à les isoler de toute extériorité pour pouvoir les traiter : ce projet correspondant à la globalisation réelle, à l'aboutissement, du système de gestion détritique. Figure emblématique du développement durable, le réseau technique en expansion de gestion des déchets ne s'inscrit nullement dans l'avènement d'une « morale écologique » pragmatique à laquelle le récent ouvrage d'Emilie Hache semble appeler³. Ce « *marché mondial de 300 milliards d'euros* »⁴ pourrait avant tout s'inscrire comme la réussite d'un « capitalisme vert » ayant réussi à conférer à une bonne proportion de nos déchets, le statut de ressources. Loin d'aborder les déchets en termes de *biens communs*, les principaux groupes industriels privés de gestion et de traitement des déchets deviennent bien souvent les propriétaires de ces rebuts que la collectivité les a chargé de traiter. Au cœur de ces « marchés désormais mondialisés de quelques grandes matières “secondaires” »⁵, cette industrie de la propreté et du déchet

¹ Cf. LATOUR, 1995.

² Cf. LATOUR, 2010, p.187.

³ Cf. HACHE, 2011.

⁴ Cf. CHALMIN et GAILLOCHET, 2009, p.22. Les auteurs précisent que seuls 150 milliards d'euros correspondent au marché des déchets ménagers : cette somme demeure conséquente au regard de la proportion qu'occupent ces mêmes déchets ménagers dans la production annuelle de déchets (4% du poids total de déchets produits chaque année dans le monde).

⁵ Les principales matières secondaires en jeu sont : *les ferrailles ferreuses ou non ferreuses* et plus récemment, *les fibres cellulosiques de récupération (FCR)*, prosaïquement, les papiers. Pour bonne part d'origines minières, ces flux détritiques n'en sont plus : ils sont exportés vers certains pays émergents (Chine ou Turquie) dont les gisements sont insuffisants en tant que « matières secondaires ». Pour les auteurs, « *longtemps fustigés comme une forme d'exploitation néo-colonialiste (jeter les déchets du riche dans le jardin du pauvre)*, ces échanges sont au contraire le signe de

prospère en tirant profit du service de réintégration de nos rebuts dans les circuits de production. Les biffins d'aujourd'hui s'appellent *Waste Management*, Veolia Propreté ou Suez Environnement. Tout comme leurs ancêtres chiffonniers, ils iraient contre la réussite de leurs entreprises en encourageant la réduction de ces flux détritiques. Dès lors, en rationalisant et systématisant cette « récup' » moderne, ne nous engageons-nous pas dans un itinéraire imposé ? Si les déchets deviennent demain nos principales ressources, ne sommes pas simplement contraints à jeter pour continuer à produire ?

Cette incitation à *bien jeter* semble toutefois entrer en dissonance avec les injonctions répétées à *réduire* nos quantités de déchets. C'est peut-être en analysant les racines de ce poids moral, associé au geste de mise au rebut que les enjeux de cette injonction paradoxale pourront être dévoilés. Or, jeter n'a pas toujours été assimilé à une faute : à l'inverse, la mise au rebut a, jusqu'à récemment, pu être considéré comme un acte émancipateur.

Aux origines d'un *ethos* de la jetabilité

Par-delà le cadre spécifique de la navigation, il semble ainsi possible de considérer qu'avant le tournant environnemental des années soixante-dix, le fait de jeter ne pouvait se laisser assimiler à une faute : le principe du jeter était corrélé à une véritable « *liberté de consommer* », érigée en emblème de la société de consommation. Après guerre, la consommation grandissante de produits jetables peut ainsi être associée à l'émergence d'un véritable *ethos* faisant du fait de « mettre à la poubelle » plus qu'une nécessité, un véritable « art de vivre » de la modernité. Comme le souligne Susan Strasser, cet *ethos* semble pouvoir trouver ses origines dans l'émergence, dès le milieu du XIX^{ème} siècle de produits à usages uniques, essentiellement dans le champ de l'hygiène intime¹. Mais, c'est réellement avec le moment de la reconstruction des économies d'après la seconde guerre mondiale et l'avènement des trente glorieuses, que pourra s'épanouir un véritable « plaisir » du jeter.

Les innovations d'après-guerre, basées pour la plupart sur des recherches militaires, ont rendu possible l'avènement de nouveaux standards de propreté domestique et d'aisance quotidienne. Les foyers d'après-guerre commencèrent à acheter des biens munis d'emballages multiples et des produits à usage unique. (...) La « jetabilité » devint un

nouveaux rapports de force en faveur des pays émergents » CHALMIN et GAILLOCHET, 2009, p.23.

¹ Susan Strasser souligne ainsi que les premiers « produits jetables » apparaissent dans les années 1860, avec la mise sur le marché des cols et manchettes en papier destinés aux chemises pour hommes. Ces protections « jetables » étant censées simplifier (et permettre de limiter) leur lavage quotidien (STRASSER, 1999, p.175). Elle insiste également sur l'épopée d'une des premières serviettes hygiéniques jetables, la « *Modess* », développée par la firme Johnson & Johnson, au tournant du XX^{ème} siècle (STRASSER, 1999, p.161-168).

argument de vente pour les biens de consommation de l'après-guerre, particulièrement ceux réalisés à base de papier et, plus tard, à base de plastiques légers¹

Ainsi, ces années devinrent le moment d'une promotion sans équivalent du jetable, insistant toujours davantage sur le caractère libérateur de ces produits². Un article de 1951 issu du magazine *Woman's Home Companion* souligne ainsi que les produits jetables offrent l'opportunité de « *balancer à la poubelle vos problèmes de vaisselle et de lessives* »³. Un vent de liberté souffle alors sur les sociétés occidentales : l'acte de mise au rebut devient un geste libérateur, presque jouissif. On jette alors beaucoup plus allégrement qu'auparavant, et les biens matériels ne sont pas les seuls concernés. La pesanteur des heures noires de la guerre a pu encourager un mouvement plus général d'enfouissement des histoires individuelles : le jeteur semble à même d'abandonner autant d'objets que d'éléments de son histoire intime, il renonce plus aisément à ses appartenances communautaires, religieuses ou politiques⁴.

Or, si le fait de jeter ne pouvait ainsi s'assimiler à une faute, c'est que les déchets eux-mêmes ne pouvaient constituer un sujet d'inquiétude pour les usagers. De fait, avant la mise en œuvre des politiques de rationalisation de la gestion des rebuts, le déchet lui-même n'était en rien problématisé d'un point de vue moral : il demeurait un simple problème technique.

Avant l'émergence de l'environnementalisme, l'ethos de la jetabilité [disposability] cadrait le déchet comme un problème technique plutôt que moral, comme quelque chose à administrer par les technologies de ramassage les plus efficaces et les plus rationnelles. Généralement, cela signifiait (et signifie toujours) mettre en décharge⁵

S'il est ainsi possible de dater l'émergence d'un « *ethos* de la jetabilité » au tournant de la seconde guerre mondiale, la question de la problématisation morale du déchet reste quant à elle, la plupart du temps, associée à l'émergence d'un discours environnemental critique à l'encontre de la consommation de masse et marquant la fin des trente glorieuses. Pourtant, ce lien aujourd'hui admis par une large majorité d'acteurs semble pouvoir être discuté. Le problème moral lié aux déchets, vécu à l'échelle individuelle – le comment « bien jeter » – et apparemment « fabriqué » par la vague de discours écologistes, ne saurait

¹ . STRASSER, 1999, p.266-267

² Susan Strasser insiste notamment sur les discours publicitaires et autres journaux féminins de l'époque.

³ In STRASSER, 1999, p.270.

⁴ Ce mouvement est analysé avec une grande acuité par Michael Sandel, lorsqu'il décrit l'émergence d'un « sujet désencombré » : idéal-type d'une subjectivité d'un XX^{ème} siècle marqué par la libéralisation de l'économie, le *sujet désencombré* se conçoit comme le seul décisionnaire de ses engagements communautaires et moraux. (cf. SANDEL, 1984). L'idéal individuel est celui de la légèreté, de la souplesse vis-à-vis de ses appartenances culturelles et sociales : cette « plasticité » de l'identité du sujet pourrait ainsi être rapprochée de nos analyses à l'endroit de l'engouement, à la même époque, pour certaines matières pleines de promesses (cf. *infra* p.253 et suivantes « Le plastique comme emblème « éternel » du temps, de l'homme et du monde »).

⁵ HAWKINS, 2006, p.29.

davantage être dissocié d'un problème technique, concomitant, voir peut-être même moteur dans le processus de diffusion de ces mêmes discours.

D'un consensus sur la nécessité du tri sélectif

En Europe, la première définition juridique du déchet est associée à une directive votée en juillet 1975¹. Elle est contemporaine des discours critiques, qui, dans la dynamique générée par le club de Rome notamment, visent une prise en compte des arguments écologiques dans l'analyse du développement des sociétés de consommation. Dans les considérations liminaires de la loi de 1975, la « protection de l'environnement » est un argument central qui semble justifier l'harmonisation législative, à l'échelle de la Communauté Européenne. Dans les premières lignes de ce texte, la loi souligne ainsi que :

*toute réglementation en matière d'élimination des déchets doit avoir comme objectif essentiel la protection de la santé de l'homme et de l'environnement contre les effets préjudiciables causés par le ramassage, le transport, le traitement, le stockage et le dépôt des déchets*².

Pour autant, cet accent porté sur l'argument environnemental n'implique en rien un jugement moral du principe de mise au rebut comme abandon : le jeteur est simplement qualifié de « producteur », à l'article 2 de cette même directive. Mais déjà, le déchet est considéré comme un danger potentiel pour la santé de l'homme et pour « l'environnement ».

C'est à travers la quinzaine d'année qui sépare la promulgation de cette loi de la mise en œuvre des réformes du système de gestion des déchets que semble progressivement s'instituer le déchet comme enjeu moral pour les usagers. Entre le milieu de années 1970 et le début des années 1990, diverses expérimentations du tri sélectif ont permis, en France, d'évaluer le bien-fondé de ce type de dispositifs. C'est notamment l'enjeu de l'accès aux ressources naturelles qui constitue le point d'entrée d'une réflexion chez de nombreux spécialistes de la question détritique. Au lendemain du premier choc pétrolier, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer le stockage indifférencié des rebuts : ces accumulations semblent paradoxales là où la question de l'accès aux matières premières (énergétiques, d'abord, mais plus généralement, à toutes les matières importées) devient un enjeu économique et politique de premier ordre. La question de la pollution liée à ces décharges, sauvages pour une bonne part, ne semble alors que secondaire. Durant les années 1980, encouragées par des discours d'abord essentiellement militants et associatifs, les pouvoirs publics vont ainsi progressivement orienter leur réflexion sur ces propositions liées au tri à la source des déchets. La nature de ceux-ci semble avoir largement participé à l'adhésion à ces discours critiques vis-à-vis du « tout-au-trou ». Les déchets d'alors sont chaque jour un peu

¹ Directive n° 75/442/CEE du 15/07/75 relative aux déchets.

² *Idem*

plus nombreux et la présence dans ces gisements « mis au rebut » de matières dites recyclables est de plus en plus importante : les plastiques d'emballage notamment, envahissent les décharges ; plus encore, ils constituent le « reste » des processus de putréfaction et demeurent visibles dans la masse de rebuts indifférenciés.

A la fin des années 1980, une société d'économie mixte baptisée Triselec voit le jour à Dunkerque, et commence à organiser la mise en œuvre du premier programme français de tri sélectif, « à la source ». Dispositif aujourd'hui classique, des poubelles « bleues » furent mises à disposition des usagers, afin qu'ils y déposent les « matériaux recyclables » : verres, cartons, papiers, plastiques et autres boîtes de conserve. Pourtant, pendant cette période de transition entre le modèle du « tout au trou » - moderne - et modèle de la valorisation – contemporain –, la participation des usagers n'était en rien considérée comme un impératif : le tri mécanique « sur ordures brutes » était, jusqu'à la fin des années 1980, le principal dispositif technique envisagé. Le système *Flakt* en Suède, ou l'usine *Revalord* à Nancy sont autant de vestiges de ces tentatives, héritées de certaines expérimentations d'automatisation du chiffonnage, au début du XX^{ème} siècle¹. Ces dispositifs ont aujourd'hui disparu étant donné les déficiences techniques rapidement observées : ces tris mécaniques ont généré des taux de récupération trop faibles, notamment parce qu'ils n'étaient pas en mesure de produire des matériaux séparés aux standards exigés pour envisager leur éventuel recyclage.

La question écologique semble ici devenir un « argument » capable de fédérer des usagers qui, parce que la technique semble devoir l'imposer, se retrouvent désormais au centre du dispositif de gestion des rebuts.

L'argument écologique : la construction d'une menace collective

Les mutations engendrées par le retour de la participation des habitants dans une partie de la gestion des déchets sont multiples. Si le système technique de gestion des déchets s'est totalement réorganisé autour de ce principe participatif, ces changements ont également affecté les représentations des jeteurs pour leurs rebuts. Mais si la question des impacts écologiques liés aux rebuts du quotidien semble avoir participé à la mise en œuvre de ces évolutions, il ne faut pas nécessairement y voir une raison suffisante. Comme l'affirme Yannick Rumpala, la question environnementale n'était qu'un argument, parmi d'autres, en faveur de l'acceptation par le plus grand nombre de ces réformes du jeter². La mise en œuvre du tri sélectif s'est rapidement imposée comme la seule réponse possible à certaines contraintes économiques, techniques et financières posées par la nécessaire réforme de la

¹ En 1923, l'Usine Industrielle des Gadoues ouvre ses portes près de Nice, proposant un système intégré de valorisation des ordures (de la séparation des matières sèches, à la production de cartons) : cette usine sera reconvertie dès 1930 en incinérateur. Voir BERTOLINI, 2005, pp.49-50.

² RUMPALA, 1999, pp.610-612

gestion des déchets¹. Dans les discours des promoteurs de cette rationalisation du jeter, l'acte de tri s'est ainsi institué comme un acte moral censé « *responsabiliser le consommateur quant aux déchets qu'il produit* »².

*(...)Le répertoire de la protection de l'environnement va effectivement être abondamment exploité pour fournir les justifications jugées utiles. Il permet en effet d'expliquer la nécessité de nouveaux gestes. Rattaché un peu plus fermement aux problématiques environnementales, l'acte de tri doit dans ce schéma devenir automatique et faire partie des habitudes '. Dans l'idéal, le citoyen responsabilisé quant aux bons comportements à adopter pour préserver l'environnement devient un « éco-citoyen ».*³

Plus encore, l'autonomisation du déchet et de ses pratiques vis-à-vis des systèmes de production semble avoir permis de faire du jeteur un acteur de l'écologisation du système économique ; la croissance « verte » ou « *écologiquement viable* » dépendant alors du comportement « citoyen » des usagers :

*Dans cette prise de conscience attendue chez la population face à ses déchets paraît se jouer une forme de lien entre l'individu et le système production-consommation. Un lien qui tend à se resserrer en faisant du premier, par son adhésion, une pièce importante pour la poursuite du développement du second dans des conditions écologiquement viables.*⁴

Plus pondéré, Rémi Barbier associe toutefois l'émergence du tri sélectif à une véritable « *fabrique de l'usager* ». Cette lecture des objectifs portés par les réformes du jeter au tournant des années 1990 souligne, malgré tout, le consensus politique, économique et technique qui est apparu autour de la nécessité d'intégrer l'usager à la gestion des ordures. Ici, « *le développement durable, qui prétend réconcilier développement et environnement* » est présenté comme le « *mythe fondateur* », qui, associé à l'impératif de « *maîtrise du fait urbain* », a abouti à une forme originale de « *coercition mutuelle* »⁵. Ici, Barbier reformule le

¹ Si l'émission de gaz à effets de serre liée à la putréfaction des matières organiques dans les décharges occidentales constituait un problème écologique révélé dès le tournant des années 70, l'enjeu de la différenciation « à la source » des différentes catégories de matières en jeu constituait un élément incontournable de l'optimisation technique et économique des projets de recyclage des matières déchues. De fait, pour garantir une valorisation optimale des matières déchues, il était devenu urgent de « faire le tri » et ce afin de pouvoir envisager leur éventuelle valorisation. Que ce soit à travers l'incinération ou le recyclage, il est nécessaire d'utiliser un gisement aussi homogène que possible pour garantir une efficacité optimale à ces modes de traitement de la matière déchue : il s'agit donc toujours ou presque de tenter de séparer la matière propre et sèche des résidus organiques putrescibles. De fait, les matières organiques, gorgées d'eau, sont des éléments qui complexifient voire rendent impossible le recyclage ou l'incinération. Plus encore, la question du recyclage, lorsqu'elle s'est posée pour les acteurs publics au cours de ces décennies de la fin du XXème siècle, s'est très vite vue opposer le problème de son coût. Sauf à travers une augmentation massive (et politiquement peu « rentable ») des impôts locaux, la gestion du recyclage ne pouvait être assumée par les seules municipalités : il était devenu urgent que chacun se « réapproprie sa part du sale ».

² RUMPALA, 1999, p.612

³ RUMPALA, 1999, pp.616-617

⁴ RUMPALA, 1999, pp.621-622

⁵ BARBIER, 2002, p.36

propos de Mary Douglas : les croyances peuvent devenir un « *langage puissant d'exhortation réciproque* »¹. C'est cette dimension mythique associée à la question du développement durable qu'il semble ici pertinent de souligner. Ce que certaines pratiques observées – au premier rang desquelles le principe de rétention des déchets à bord – semble révéler à l'observateur c'est que ces façons de faire, éminemment locales, semblent se laisser justifier à travers des formes d'explications héritées d'une croyance en un mythe globalisant : en « bien jetant », l'usager tend à se rapprocher d'un idéal universel. « *Lorsque les hommes essaient de s'obliger les uns les autres à être de bons citoyens, l'univers tout entier est mis à contribution* »² insiste ainsi Mary Douglas. Ici, la menace d'un envahissement détritique global ou encore le risque de déplétion des ressources naturelles pourraient avoir fait fonction de menace fédératrice. C'est certainement en s'appuyant sur ce discours moral lié à la protection de l'environnement que les réformes du système de gestion des déchets ont pu connaître une large adhésion. Par ce biais, c'est le déchet lui-même qui est devenu l'objet de considération morale engageant le jeteur à prendre en compte la nature de cela même dont il cherche à se défaire. Cette intégration de l'usager au dispositif de gestion des déchets pourrait donc avoir entraîné une responsabilisation du jeteur tant vis-à-vis du bon fonctionnement du système économique et technique, que vis-à-vis d'un projet collectif de « protection de l'environnement ».

De ce projet de réforme du geste a ainsi émergé une forme de moralisation systématisée du rapport des usagers à leurs déchets. Si le jeter peut aujourd'hui s'apparenter à une faute, c'est notamment parce la répétition de ces « gestes simples » semble avoir largement participé à constituer une représentation de la question du déchet sur le mode du danger, du risque, à maîtriser.

D'une « morale écologique » incorporée au geste ?

Plutôt que de se focaliser sur les aspects techniques de la réforme du jeter, Gay Hawkins, dans *The Ethics of Waste*, s'intéresse aux campagnes d'éducation à l'environnement qui ont accompagné ces mutations techniques. Elle souligne la façon dont ces discours ont participé à la mise en place d'une véritable politique des corps. Autour du déchet, il semble possible de constater une forme originale de sujétion des usagers :

L'augmentation du nombre de campagnes gouvernementales nous implorant de « réduire, réutiliser et recycler » n'a pas seulement donné une place à nos pratiques quotidiennes dans la crise globale du déchet, celles-ci ont également impliqué nos corps. En problématisant ce que nous devrions faire avec nos déchets, ces campagnes ont aussi soumis les individualités,

¹ DOUGLAS, 1992, p.25

² *Idem*

en affirmant qui nous sommes et comment nous devrions être dans un monde sous surveillance.¹

Hawkins souligne ainsi que c'est à travers la mise en œuvre par les usagers des injonctions propres à ces campagnes « anti-déchets », que les habitudes domestiques sont devenues l'objet d'un questionnement quotidien:

En considérant le déchet comme un problème moral [a moral concern], comme intégré à un champ lié à la responsabilité personnelle et à l'examen répété des pratiques domestiques, nous pouvons voir comment les conduites quotidiennes furent problématisées et devinrent sujet à questionnement – et comment elles devinrent la cible d'une réflexion morale².

Or, cet exemple d'exercice de « contrôle des corps », d'une expression de ce que Foucault a pu qualifier de *biopouvoir*, ayant participé à l'émergence d'un « problème moral » lié au déchet, tient peut-être à la façon dont les déchets eux-mêmes se sont laissés définir comme « problème écologique » par ces mêmes discours. Ainsi, Hawkins souligne que les déchets sont devenus des objets de préoccupation morale (*moral concern*) qui participent désormais à la constitution de nos subjectivités :

C'est dans l'espace du foyer (...) qu'il est possible de voir comment les routines et les habitudes sont imbriquées dans différents types de subjectivité. (...) Le déchet est aujourd'hui un champ d'activité structuré par des discours moraux législatifs et normatifs, par des codes disciplinaires qui organisent notre conduite dans l'intérêt d'objectifs plus larges : de la diminution de la mise en décharge à la survie écologique globale. C'est un domaine dans lequel nous avons été amenés à ressentir une forme de devoir moral et de responsabilité.³

Mais, plus qu'une simple application de règles issues d'un code moral préétabli, celles-ci ont été littéralement incorporées, de façon volontaire, par les usagers. « *Concernant leur diffusion dans les populations, le succès de ces changements est très intimement lié (...) aux façons dont nous avons, de bon cœur, agi sur nous-mêmes* »⁴. Or, cette incorporation de ce code moral n'est pas allé sans forcer notre rapport aux déchets eux-mêmes, en induisant encore et toujours les mêmes qualifications du rebut : le déchet demeure un problème à *maîtriser*.

*

¹ HAWKINS, 2005, p.5 : «*The rise of governmental campaigns imploring us to « reduce, reuse, recycle » haven't just implicated our everyday household practices in the global waste crisis, they have also implicated our bodies. In problematizing what we should do with our waste, these campaigns have also subjected who we are and how we should be in the world to scrutiny. »*

² HAWKINS, 2005, p.31

³ *Idem.*

⁴ HAWKINS, 2005, p.32

En guise de bilan provisoire, il serait tentant de paraphraser Isabelle Stengers en soulignant qu'à travers ce double mouvement d'*environnementalisation*¹ de leur gestion et de moralisation de la mise au rebut, les déchets aussi ont eu à faire face à « *l'intrusion de Gaïa* »². De fait, diverses catastrophes directement associées à la question détritique ont jalonné cette période de construction de la réforme du jeter et ont largement permis de justifier une certaine forme d'impératif, d'urgence à l'action : c'est notamment la juxtaposition médiatique de différents événements disjoints qui a eu tendance à transformer des phénomènes résolument locaux en inquiétudes globales³. Ainsi, le déchet comme problématique écologique s'est d'abord laissé construire par l'accumulation – notamment dans les discours multiples de soutien à la mise en œuvre de ces réformes – et la juxtaposition de problèmes spécifiques : il y avait là matière à fabriquer cette *menace collective*, fondée sur les négligences de tous, vis-à-vis de la production de rebuts.

Aussi, il apparaît que la mutation des dispositifs contemporains de gestion des déchets peut être assimilée à une simple « *réponse à Gaïa* », bien plus qu'à « *une réponse tant à ce qui a provoqué son intrusion qu'aux conséquences de cette intrusion* »⁴. Par là, nous souhaitons affirmer que l'impératif de contrôle des productions détritiques n'a fait que prolonger un geste très moderniste de traitement de l'immonde fondé sur son élimination, son contrôle et la gestion des risques. Comme insiste Stengers, « *Gaïa, celle qui fait intrusion, ne nous demande rien, même pas une réponse à la question qu'elle impose* »⁵ : si le « bien

¹ Cf. *supra* p.24 note n°2 et *infra* p.217 « L'environnementalisation des déchets ».

² Voir STENGERS, 2008, et plus particulièrement le chapitre 4, pp.49-60. L'expression renvoie, chez Stengers, à une acception élargie de l'environnement et résolument non-anthropocentrique : « *Gaïa, « planète vivante », doit être reconnue comme un être et non pas assimilée à une somme de processus (...): elle est dotée non seulement d'une histoire mais aussi d'un régime d'activité propre, issu de la manière dont les processus qui la constituent sont couplés les uns aux autres de manières multiples et enchevêtrées* ». Pour autant, et c'est peut-être le plus important ici, « *Gaïa n'est donc (...) ni la Terre « concrète » ni non plus Celle qui est nommée et invoquée lorsqu'il s'agit d'affirmer et de faire sentir notre connexion à cette Terre, de susciter un sens de l'appartenance là où a prédominé la séparation et de puiser dans cette appartenance des ressources de vie, de lutte et de pensée* ». (STENGERS, 2008, pp.51-52).

³ Voir notamment l'énumération proposée par Rémi Barbier : « La révélation d'un trafic de « cargaisons pestilentielles de déchets hospitaliers » entre la France et l'Italie (Le Figaro, 26.07.1989, Dossier « Pollution, La France Poubelle »), la découverte que la France est la « terre d'asile des déchets suisses » (Le Quotidien, 17.01.1990) et qu'une « mafia des ordures » organise un trafic entre la France et l'Allemagne (l'Événement du jeudi, 20-26.08.1992), provoquent incompréhension et indignation, quand dans le même temps on se rend compte que « les vide-ordures débordent » et que « la France croule sous les déchets » (l'Humanité, 06.01.1989), que certains équipements de traitement sont proches de la saturation et qu'il est de plus en plus difficile d'en construire en raison des oppositions locales. La répétition et la mise en équivalence par les médias de tous ces événements, qui auraient pu continuer à être traités localement, accréditent l'idée selon laquelle ils relèvent au contraire d'une menace collective, celle d'une perte de maîtrise de la gestion des déchets. » (BARBIER, 2002, 36-37).

⁴ STENGERS, 2008, p.49.

⁵ STENGERS, 2008, pp.53-54.

jeter » semble s'instituer comme une réponse, reste à savoir à quel problème elle peut-être destinée.

Dès lors, il s'agit d'interroger la façon dont le moment du jeter permet précisément de se défaire de cette charge morale liée à l'impératif de « maîtrise ». Aussi, il faut décrire cela même qui est « oublié » lorsque nous tentons de « bien jeter ». Territoire par excellence du déchet domestique, la poubelle est cet objet technique familier autour duquel se jouent ces tensions liées à la « responsabilisation » des jeteurs : serait-elle devenu un lieu original pour l'exercice de rites contemporains de l'oubli ?

4.2

LA POUBELLE ET L'OUBLI

La question de l'attente du dispositif technique

A l'apparition de la poubelle en France, à la fin du XIX^{ème} siècle, les usagers ont dû eux aussi réinventer leur manière de jeter. La mutation des pratiques alors en jeu est ainsi comparable à l'apparition des « nouveaux réceptacles » dédiés au tri sélectif au tournant des années quatre-vingt-dix : mais là, plus qu'une « nouvelle boîte », c'est l'apparition du principe d'enfermement de l'ordure qu'il faut mettre en relief. Rappelons-le, un de ses éléments remarquables, apparu au début du XX^{ème} siècle, était la présence d'un couvercle censé cacher l'ordure de la vue des passants, empêcher la prolifération d'une faune urbaine parasitaire et éviter la propagation des mauvaises odeurs. Dans l'entre-deux guerres, la fermeture du bac est devenue une obligation¹. « Fermez le couvercle, et n'y pensez plus »². De fait, l'enjeu sanitaire associé à cette période aux monceaux d'ordures qui jalonnaient les rues des grandes villes européennes constituait un objet d'inquiétude, au quotidien, pour les habitants. Plus encore, diverses formes de nuisances liés à la simple présence du résiduel en ville semblaient justifier l'apparition de techniques « modernes » pour en assurer la gestion : odeurs, insalubrité des voiries, omniprésence des chiffonniers dans les quartiers les plus riches, etc. Avec l'arrivée de la poubelle, le déchet ne doit plus « poser problème » : les collectivités locales ont désormais la charge d'organiser le ramassage raisonné de ces ordures (faisant parfois appel à des cohortes de chiffonniers, mais le plus souvent en ouvrant des marchés publics aux entreprises naissantes du nettoyage urbain). Cette innovation technique, induisant le renforcement d'un système de gestion institutionnalisé, ne sera pas sans susciter nombre de mouvements de résistance, notamment dans les communautés de ramasseurs, chiffonniers et autres biffins, qui vont progressivement perdre tant leur place, aussi marginale soit-elle, leur fonction au sein de la ville, que le droit d'accéder à la matière même de leur métier³.

De fait, l'apparition des poubelles va justifier progressivement le principe « d'abandon » qui aujourd'hui sert de définition légale au déchet : lorsque je jette dans ce réceptacle, je cède à une autorité tierce la responsabilité de la gestion de cela même que je jette. Cette « autorité tierce » se résume aujourd'hui à la collectivité publique en charge de sa gestion. L'injonction à « ne plus y penser » est donc intimement liée à la mise en place d'un réseau technique de gestion du résiduel ménager. Mais elle répond tout autant à une demande

¹ JUGIE, 1993, pp. 89-95.

² BERTOLINI, 1999, p.222. Cf. *supra* p.106 et suivantes et également p.117 et suivantes.

³ Cf. *supra* p.108 et suivantes « La poubelle comme lieu d'enfermements et de résistances » ; plus généralement, l'histoire de l'apparition de la poubelle et des résistances qu'elle a engendré se trouve particulièrement bien décrite par Marie-Hélène Jugie (JUGIE, 1993).

légitime de la part des citoyens de ne plus avoir à se préoccuper de leurs ordures, de ne plus avoir à se confronter aux problèmes que génèrent leurs déchets : ils sont désormais prêts à payer pour oublier.

Dès sa création et à travers l'obligation de son usage dans les grandes villes occidentales, la poubelle agit comme moyen immédiat de la disparition du résiduel dans l'espace urbain, plus encore, elle devient un véritable territoire de l'oubli, tant les usagers délèguent la gestion de son contenu aux autorités publiques.

Des formes d'oublis de la technique

Plus que comme territoire du « geste écologique », c'est ainsi en tant qu'elle est un « objet technique » que nous souhaitons nous intéresser à la poubelle. Dans un chapitre de sa thèse intitulé *Technique et Mémoire*, Sophie Poirot-Delpech évoque parfaitement les enjeux protéiformes de ce qu'elle tend à qualifier d'« oubli de la technique »¹. Elle distingue différents champs, depuis l'activité de l'historien jusqu'à celle des usagers, où, intervient cette fonction de la mémoire. A l'occasion d'une réflexion sur l'histoire « de la science telle qu'elle se fait »², elle cherche tout d'abord à décrire « comment le « chemin vers la vérité » a dû, pour s'imposer, passer par l'oubli de l'historicité »³. Elle rappelle un propos de Canguilhem consacrée à la révolution de la chimie, déjà évoquée, dans laquelle Lavoisier a fait figure de meneur :

Or on n'avait pas assez remarqué et admiré que, dans le 'Discours préliminaire au Traité élémentaire de chimie', Lavoisier ait assumé à la fois la responsabilité de deux décisions dont on lui faisait ou pouvait lui faire grief, celle "d'avoir changé la langue que nos maîtres ont parlée", et celle de n'avoir donné dans son ouvrage "aucun historique de l'opinion de ceux qui l'ont précédé", comme s'il avait compris, à la manière cartésienne, que c'est tout un de

¹ POIROT-DELPECH, 2009, pp.207-230

² L'expression est empruntée à Latour et Callon (Cf, CALLON et LATOUR, 1990, *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris : La Découverte, 1990 ; LATOUR, *La vie de laboratoire*, La Découverte, Paris, 1989 ou *La science en action*, La Découverte, 1990)

³ POIROT-DELPECH, 2009, p.216. Evoquant notamment la mise à l'écart de « la dimension « impure » de la technique » que Bachelard a initié, en 1932, à son arrivée à la tête de l'Institut d'histoire et de philosophie des techniques, elle rappelle le renoncement, par une bonne partie des historiens français du XX^{ème} siècle au premier rang desquels Fernand Braudel, au projet initial de Lucien Febvre et Marc Bloch, autour de l'école des *Annales*, souhaitant réaliser une « histoire historienne des techniques » pour contribuer à l'échafaudage de leur projet d'histoire générale. Elle tente d'expliquer ce renoncement à travers certains traumatismes du XX^{ème} siècle : *Les scientifiques, à l'image de la puissance nucléaire, semblent s'enfermer dans un caisson étanche et toute interrogation sur la nature de la science est interprétée comme une « menace » susceptible de déclencher des réactions en chaîne (Idem., p221).*

*fonder un nouveau savoir et de le couper de tout rapport avec ce qui en occupait abusivement la place*¹

Et Sophie Poirot-Delpech de poursuivre en soulignant que « la fondation de la vérité passe par la négation de la mémoire et de l'ancrage de la connaissance dans la condition humaine. Par ce geste, la science acquiert un temps propre, une mémoire particulière, une société séparée »². Si cette autonomisation du champ scientifique vis-à-vis d'une histoire sociale a été contredite, notamment, avec les travaux de Kuhn, de Serres ou de Foucault, elle illustre parfaitement ce mouvement d'oubli qui permet au savoir scientifique, comme à certaines techniques, de s'insérer dans le réel comme autant de « vérités », d'état de fait, supposément portées par un mouvement autonome d'évolution. Sophie Poirot-Delpech souligne également une autre dimension de l'oubli: celui qui s'institutionnalise chez les usagers des techniques³. La mémoire des conflictualités inhérente à la mise en œuvre de tout dispositif technique semble essentiellement une mémoire « au présent ». C'est à ces deux formes de l'oubli que semble pouvoir être comparée la question de la gestion détritique : oubli de « l'invention » de la poubelle, et oubli, par les usagers, des résistances à sa mise en place.

Dans sa thèse sur *Les sens de l'évolution technique*⁴, Xavier Guchet en vient de la même façon à affirmer que la tendance à l'accumulation grandissante d'artefacts dans l'environnement quotidien ne s'est pas réalisée sans une forme d'oubli de la technique, qu'il décline sur trois plans : l'oubli des débats, des polémiques, qui accompagnent l'acceptation d'un nouvel objet technique dans le tissage social, l'oubli lié à l'appropriation par les usagers de l'objet technique⁵, et enfin, l'oubli du système technique dans lequel est inséré l'objet en jeu. Avec un objet aussi élémentaire que celui qu'est la poubelle, le principe de ce triple oubli est bien vérifié : plus personne ne semble en mesure aujourd'hui de remettre en cause le bien-fondé de l'objet, le système technique de gestion des déchets est généralement impensé lorsque l'on jette – ou du moins l'absence de son rattachement à un système technique modifie largement l'objet « poubelle » - et enfin, les controverses liées à la « fin du

¹ CANGUILHEM, G., "Objet de l'histoire des sciences", in *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, 1968, Vrin, Paris, rééd. 2002, p.13, cité in POIROT-DELPECH, 2009, p.221-222

² POIROT-DELPECH, *Ibid.*, p.222

³ Evoquant un entretien fertile, dans lequel un ingénieur en charge de l'automatisation d'un système de contrôle aérien (le CAUTRA, objet technique original dont Poirot-Delpech tente d'effectuer la « sociobiographie ») souligne qu'il « ne se souvient plus » des différents problèmes rencontrés par le passé, alors même qu'il en retrace une histoire « lisse et linéaire », « optimiste », là où il semble en mesure, précisément, de décrire les innombrables conflictualités qui ont lieu, au présent : *Cet oubli du passé, plus ou moins intériorisé, est une institution. Cet entretien était la traduction locale, et radicale, de la mise en temporalité instituée par les systèmes techniques.* (POIROT-DELPECH, *Ibid.*, p.228)

⁴ GUCHET, 2005.

⁵ L'outil devient « accessible », « transparent » à l'utilisateur.

chiffonnage » dans l'espace urbain ont presque totalement disparu¹, et sont la plupart du temps ignorées par les jeteurs.

Mais, puisque ce qui y est en jeu est précisément lié à un phénomène de disparition², la fonction d'oubli liée, depuis ses origines, à la poubelle semble d'autant plus renforcée : il y a, d'une part, oubli de la technique qui organise et « fait la poubelle » et, d'autre part, oubli de cela même qui y est jeté, oubli du déchet.

De l'objet technique à la pratique : le jeter comme « attente »

Pour pouvoir aborder les formes contemporaines de l'oubli en jeu dans les pratiques actuelles de mise au rebut, il faut désormais tenter de faire le lien entre poubelle, déchet et geste de mise au rebut. A bord des voiliers de grande croisière, nous l'avons vu, la poubelle ne se laisse pas définir par le simple objet technique, réceptacle de l'ordure. Le plus souvent, ces déchets « propres », stockés à bord, sont simplement ensachés, ou directement entreposés dans des lieux de frontière – dans la baille à mouillage, au fond de l'annexe suspendue au trapèze à la poupe du bateau ou encore dans une cale extérieure –, qui constituent autant d'espaces du « presque dehors », qui « font office de ». Ce qui fait la poubelle ici, c'est bien le geste, celui de la mise à l'écart, de l'isolement des déchets des espaces de vie, et ce afin qu'ils ne « gênent » plus, qu'ils « encomrent » le moins possible le territoire restreint de l'à bord.

Du point de vue de l'anthropologie des techniques, il y a donc avec la poubelle plus qu'une simple extériorisation d'une fonction « naturelle »³ : en devenant un objet incontournable du quotidien, la poubelle semble avoir induit une fonction – celle de la mise à l'écart et de la disparition du résiduel –, devenue, à l'épreuve du temps, autonome vis à vis de l'objet qui l'a constitué. Cette fonction, nous choisissons provisoirement de l'associer à un principe d'oubli, caractérisé par un double mouvement de responsabilisation-déresponsabilisation du jeteur : « il faut bien jeter » pour permettre au système technique de « bien fonctionner ». L'abandon en jeu dans le cas de la mise au rebut dépasse donc le cadre de l'objet déchu : il renvoie, dans une certaine mesure, à une forme de renoncement

¹ Il faut toutefois ici nuancer notre propos. Quelques initiatives contredisent cette hypothèse de la fin des revendications des chiffonniers : des associations militent, depuis une dizaine d'année en France, pour la reconnaissance du métier de biffin ou de chiffonnier. Voir, notamment, les activités de l'association « Amélior » à Montreuil et Paris [en ligne] <http://amelior.canalblog.com/> [consulté le 12/11/2013].

² Là où l'oubli ou l'ignorance du fonctionnement de la voiture, ou du téléphone portable n'est en rien associé à la fonction même de l'objet technique en jeu.

³ Cf. notamment les travaux célèbres d'André Leroi-Gourhan qui voit dans l'objet technique une extériorisation des fonctions biologiques humaines : le couteau pourrait ainsi constituer le prolongement artificiel de la main lorsque celle-ci veut trancher (cf. notamment, LEROI-GOURHAN, 1989).

individuel qui se traduit à travers l'attente implicite des usagers vis-à-vis des dispositifs techniques en jeu. Dans le contexte de la mise en place des pratiques de tri sélectif, l'analyse des modes de justification du tri chez les usagers peut s'avérer particulièrement éclairant.

Un problème de justification : l'écologie est-elle la 7^{ème} cité ?

D'abord applicable à l'analyse des situations de conflit ayant pour objectif de spécifier, d'un point de vue pragmatique, le mode de constitution de l'action, l'ouvrage déterminant de Luc Boltanski et Laurent Thévenot semble avoir une portée qui renvoie à des formes de l'agir beaucoup plus diversifiées. Dans la postface de *De la justification*, ils soulignent ainsi que :

(...) des exigences proches de la justification peuvent peser sur une conduite individuelle, en dehors d'une controverse avec d'autres, lorsque se manifestent des contraintes de cohérence et de contrôle. (...) Des actions n'impliquant pas le concours d'autres personnes, et, qui ne semblent donc pas affrontées à des contraintes d'accord, ne peuvent pourtant être décrites sans faire intervenir des épreuves de coordination entre différents états d'une personne. (...) la coordination entre les actions d'un même individu suppose donc un retour de l'acteur sur son action et une épreuve de cohérence.¹

C'est à cette « épreuve de cohérence » que nous avons, nous semble-t-il, invité nos interlocuteurs lorsqu'il s'est agit pour eux de répondre à notre question du « pourquoi triezy-vous ? »². Or, nous l'avons déjà suffisamment répété, la réponse la plus fréquemment entendue renvoyait à l'enjeu écologique, environnemental. Si la proposition théorique des deux auteurs s'attache à définir six « mondes » à partir desquels les acteurs puisent leur arguments, permettant de rendre cohérente leur position, leur choix, leur action, aucun, nous semble-t-il, ne renvoie directement à la question de la « justification écologique ». Aussi, à la façon dont Latour pose le problème dans un article déjà évoqué³ : *l'écologie est-elle soluble dans les autres cités ?* Ou faut-il plutôt tenter de partir en quête d'une hypothétique « 7^{ème} cité », verte, écologique ou encore non-anthropocentrée ? La première hypothèse sera d'abord traitée dans ce moment de notre réflexion : de fait, il semble assez aisé de souligner en quoi « l'argument écologique » se laisse subsumer par d'autres familles de justification, faisant apparaître des niveaux intermédiaires entre le champ de l'action et celui auquel tend à renvoyer la forme très générale de l'argument environnemental.

¹ BOLTANSKI et THEVENOT, 1991, p.426

² Boltanski et Thévenot ajoutent ainsi : « Pour étudier la façon dont les acteurs s'orientent vers le jugement dans un cours d'action, nous adoptons un point de vue sur l'action qui privilégie le moment réflexif de retour sur l'action, ou d'interprétation de ce qui est en cours. Nous limitons les interrogations concernant les intentions ou les croyances à l'analyse de la quête à laquelle procèdent les personnes elles-mêmes ». (in *Idem*, p.427)

³ LATOUR, 1995

S'inspirant, de ce « *modèle des cités* »¹, Patrick Jolivet effectue ainsi une analyse des modes de justification des « trieurs » ménagers. Il ne retient que quatre « *univers de référence évoqués par les ménages pour justifier leur action* »² : univers domestique, marchand, industriel et civique. Ici, c'est autour des deux derniers « univers de référence » que nous souhaitons nous attarder³. Pour préciser cette attente du dispositif technique de gestion des déchets, Jolivet souligne que le lien généralement établi entre déchets domestiques et monde industriel est très parcellaire : « *les ménages délèguent tout ou partie de la gestion des déchets à un univers industriel qu'ils ne connaissent pas, ou peu, mais qu'ils supposent efficace* ». Il poursuit alors :

*C'est en cela que les déchets, une fois évacués de l'espace ménager, ne posent plus de problème : leur prise en charge par autrui les fait disparaître selon des modalités techniques propres au monde industriel. (...) Le registre de justification industrielle assure que le ménage n'a "pas d'état d'âme" quant à sa production de déchets, puisqu'il suppose l'existence d'un processus technique cohérent au-delà de l'espace ménager. La phrase : " si c'est bien fait, c'est recyclé, donc je n'ai pas le sentiment de polluer " constitue la figure-type de cet ordre de justification*⁴.

C'est cette disparition du déchet comme problème pour l'espace domestique qui semble ici laisser s'épanouir une forme de cécité : une fois « à sa place », au sein de cet objet gisant pourtant à l'intérieur du foyer, le déchet est déjà dans un ailleurs, qui ne concerne plus le plan individuel. Nous avons pu le constater à bord des voiliers de grande croisière : les espaces limités du bateau sont ces « déjà-dehors ». Ces espaces semblent d'emblée rattachés à leur devenir au sein des systèmes techniques qui permettent sa gestion. Mais, comme le souligne Jolivet, les usagers ne semblent plus responsables de leurs déchets que dans la mesure où ils « supposent l'existence » d'un dispositif technique. Ils en ignorent le fonctionnement et l'activité réelle : ils présupposent, là aussi, la rationalité et la justesse de l'action technique, censée servir un collectif, ou plus banalement, la « société ». Or, dans le cadre de cette étude sur les pratiques de tri sélectif, c'est précisément au niveau des justifications de ce tri associant déchets et « univers civique » que cette question des rapports entre l'individuel et le collectif semble s'établir :

Du point de vue individuel, la grandeur civique établit un lien entre la grandeur domestique (conserver un patrimoine qui ne soit pas envahi sous les ordures) et la grandeur industrielle (considérer l'objet-déchet comme une nature spécifique à exploiter de manière efficace à travers le recyclage). Mais ce lien, et c'est ici que notre analyse diffère de celle du modèle des

¹ Voir notamment, BOLTANSKI et THEVENOT, 1991, p. 85 et suivantes.

² JOLIVET, 2001, s.p.

³ Dans l'article de Patrick Jolivet, la question des rapports entre univers domestique et déchets renvoie aux enjeux de « mise en ordre » du foyer par la production de déchet, déjà largement évoquée avec les travaux de Mary Douglas. Celle des rapports entre univers marchand reste ambiguë : « L'univers marchand revêt ici un aspect purement fonctionnel de liaison entre l'activité de consommation et la gestion technique des déchets, selon une logique de couverture des coûts. » (JOLIVET, 2001)

⁴ JOLIVET, 2001, s.p.

*cités, ne prend pas la forme d'un accord collectif explicite traduit par un pouvoir de représentation délégué à un membre de la cité : il est construit, imaginé, (re)présenté individuellement par chaque membre, comme une forme de défi lancé à l'existence d'un collectif.*¹

La question que vient poser Jolivet est précisément celle de la nature de la citoyenneté telle qu'elle semble se laisser définir par les usagers du tri. Avec la question du recyclage des déchets, c'est précisément cette « attente » réciproque qui se joue entre le jeteur et la collectivité – « si je jette bien, la collectivité pourra mieux prendre en charge mes rebuts » - qui semble constituer un fonds pour la citoyenneté. Mais, ici, le collectif reste à l'état d'attente : il demeure à l'état de « défi », d'appel à son existence.

Ainsi, « l'oubli de la technique », l'oubli de la « poubelle », s'inscrit dans une forme d'ambivalence. Il y a bien *oubli* et *cécité* : cet espace intermédiaire, méso-social, qui comprend les dispositifs techniques de gestion des déchets, semble littéralement *disparaître*. Cet oubli est intimement lié à un jeter qui s'inscrit dans une attente vis-à-vis d'un collectif qui peine à s'instituer en tant que tel. Dès lors, quelles sont les formes contemporaines de représentation de ce collectif en devenir ? Quelles formes de discours soutiennent ces pratiques « rationnelles » du jeter ?

Ici, l'intégration de « l'argument écologique » s'effectue autour de trois univers de références principaux : le foyer (le jeter comme acte positif d'organisation de l'espace), l'industrie (si je trie, les gestionnaires du déchets pourront d'autant mieux recycler) et l'univers civique (je trie, parce que c'est bien de le faire, parce qu'à travers ce geste, je suis d'autant plus membre de la collectivité, de mon environnement humain direct, immédiat et éloigné). Dans les deux derniers univers de référence, la question de l'attente est donc centrale : il y a attente ou présupposé de l'efficacité technique du système industriel de gestion du résiduel, mais également attente vis-à-vis des « autres membres » de la collectivité. L'argument écologique, s'il est subsumé, intégré à chacune des autres « cités », agit comme une forme de camouflage, de rempart, vis-à-vis de ces autres champs de l'argumentation. La technique, le monde industriel, le monde civique sont « oubliés » par les jeteurs : là où Jolivet indique un « défi » pour le collectif, nous y voyons une forme nécessaire d'aveuglement, permettant de faire ce lien immédiat entre échelle très locale du geste, et dimension globale de l'enjeu.

A l'endroit du jeter, la question écologique laisse entrevoir sa dimension idéologique : en faisant de l'acte de mise au rebut un « geste écologique », quelque chose de la réalité du déchet semble camouflé, enfoui. Aussi pour prolonger ce moment de l'enquête consacrée à l'intégration de l'argument écologique aux *autres cités*, la question de la citoyenneté semble à même de révéler des manières de faire, faisant écho à la question de la moralisation du

¹ *Idem*

geste, évoquée plus tôt, mais aussi, à une forme d'*environnementalisation* du quotidien, dont le sens reste à préciser.

4.3

L'ECO-CITOYENNETE

Ou la politique des « petits gestes »

Eco-citoyen, par devoir.

L'éco-citoyenneté est un concept récent. Forcée par près de trente années de discours liés à l'éducation au développement durable et à la protection de l'environnement, l'expression est aujourd'hui usitée par les sources principales du discours public lié à la défense de l'environnement : associations, industrie, collectivités locales ou agences nationales¹. Encourageant aujourd'hui un très large spectre d'actions et de gestes quotidiens (de l'usage des transports en commun, à la fermeture du robinet pendant le brossage de dents, en passant par l'utilisation d'ampoules basses consommation), ces propositions s'apparentent le plus souvent à une forme de guide pratique, de charte de bonne conduite, invitant les aspirants « éco-citoyens », à acquérir certaines habitudes, censées participer, pêle-mêle, à la lutte contre le changement climatique, à la réduction des émissions de gaz à effets de serre ou plus généralement, à la fin du gaspillage. Cette tendance à la responsabilisation des usagers est le fruit de près de trente années d'éducation à l'environnement, dont il serait fastidieux et incertain de tenter de retracer ici l'histoire². Toutefois, il semble possible de faire des campagnes d'encouragement au tri sélectif une des origines possibles de la concrétisation de ces politiques du quotidien, liant ces gestes routiniers à des enjeux environnementaux planétaires.

Le déchet, à travers certains discours d'accompagnement au bien connu « tri sélectif » notamment, a constitué un point d'entrée de l'écologie dans les foyers. Dès les premiers

¹ Pour les associations, voir notamment les actions proposées par les « amis de la terre » (cf. notamment [en ligne] <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/engagement/agissez-au-quotidien-1>, [consulté le 21/09/2013]), pour le monde industriel, Veolia notamment s'engage explicitement depuis plusieurs années à promouvoir « l'éco-citoyenneté » (cf. notamment [en ligne] <http://www.veoliaeau.com/missions/sensibiliser-eduquer/> [consulté le 21/09/2013]), enfin, au niveau des discours publics, l'Ademe propose un véritable « guide » de l'écocitoyenneté sur un site internet dédié (cf. [en ligne] <http://ecocitoyens.ademe.fr> [consulté le 21/09/2013])

² Hormis les références possibles ici à certains écrits du XVIII^{ème} siècle (cf. notamment, WORMS, 2001, où Frédéric Worms commente avec talent l'essai « précurseur » de Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'éducation*), il semble possible de d'associer le principe de l'éducation à l'environnement au texte fondateur de la « Charte de Belgrade », elle-même dans la continuité des propos tenus lors de la conférence de Stockholm de 1972 des Nations-Unies. La charte est explicite : « Former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux ». (in UNESCO, 1975).

programmes de rationalisation de la mise au rebut, entamés dès la fin des années quatre-vingt, il s'agissait, déjà, de « changer ses habitudes » et d'adopter « le bon geste ». Plus encore, c'est parce que peu ou prou, ces gestes éco-citoyens visent à réduire ou empêcher le *gaspillage* qu'il faut les mettre en perspective avec la tendance à la rationalisation de la mise au rebut. A travers l'objectif partagé de réduction de la consommation des ressources, il s'agit, bien souvent, de faire rimer écologie avec économie.

Aujourd'hui, l'écocitoyenneté est ainsi devenue un *credo* récurrent, semblant drainer chaque jour un peu plus d'adeptes. Non sans ironie, certains commentateurs ont ainsi progressivement qualifié ces défenseurs du « bon geste », par quelques sobriquets plus ou moins affectueux. Les « valeureux citoyens de la république des petits gestes verts »¹, ou encore les « petits soldats verts du développement durable »² sont ces « consom'acteurs » qui ont choisi de défendre, parfois à travers une certaine forme de prosélytisme, ces gestes du quotidien, censés participer à une révolution « verte » des pratiques. Le principe structurant de cette tendance valorisant le « bon geste », la « bonne pratique » peut trouver un écho dans les appels répétés par certains tenant du discours alternatif, ou altermondialiste, résumé dans l'expression célèbre de René Dubos³ : « agir local, penser global ». Cette centralité accordée aux acteurs individuels, aux usagers, dans cet effort de « préservation » de l'environnement se retrouve jusque dans l'article 2 de la « charte de l'environnement » française, dont l'inscription constitutionnelle a été adoptée en 2005 : « *Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* »⁴. La participation citoyenne est donc élevée au rang de *devoir*, principe juridique qui ne semble pas pouvoir accepter une quelconque forme de déviance vis-à-vis de la règle. Pourtant, entre l'usager, dont le périmètre d'action semble largement restreint, et « l'environnement », dont la définition reste particulièrement floue et qui laisse sous-entendre son caractère résolument indéterminé, un large fossé intermédiaire, méso-social, semble, une fois de plus, demeurer vacant.

C'est ce hiatus, cette large différence d'échelle, entre pratiques éminemment locales et enjeux globaux qu'il semble ici pertinent d'interroger. Que génère la mise en perspective de ces deux échelles? En quoi ce décalage d'échelle doit interroger la pertinence de la portée réelle de l'action, lorsque celle-ci se joue exclusivement sur un plan microsocial ?

¹ L'expression est proposée par Geneviève Ferone, directrice du « développement durable » à Veolia Environnement (FERONE, 2008).

² PELRAS, 2012.

³ La formule est attribuée à l'agronome et biologiste français René Dubos, à l'occasion de son intervention au « Sommet pour la terre » de Stockholm, en 1972.

⁴ in loi constitutionnelle de la République Française, n° 2005-205 du 1er mars 2005 relative à la Charte de l'environnement (JORF n°0051 du 2 mars 2005 page 3697).

« Je le sais, mais je fais ma part ! »

Initialement baptisé « Mouvement pour la Terre et l'Humanisme », « Les Colibris » est une association fondée en 2006 par Pierre Rahbi et quelques uns de ses proches amis. Sans chercher ici à évaluer le bien-fondé des propositions de ce regroupement, c'est la légende amérindienne du colibri, servant de mythe fédérateur pour les membres de ce mouvement, qui intéresse ici notre propos.

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »¹

Cette métaphore mettant en scène la portée d'une l'action éminemment locale qui semble pouvoir participer à un mouvement plus grand nous semble ici particulièrement bien illustrer l'*ethos* de l'armée « éco-citoyenne ». Par-delà l'idée d'une participation individuelle et micro-locale à un projet élargi de changement des pratiques, il y a ce « je le sais », qui nous semble ici pertinent d'interroger. Autrement dit, « je sais bien » que ce n'est pas cette canette mise au recyclage qui va empêcher la dilapidation des ressources naturelles, « je sais bien » que 2 litres d'eau par jour économisés ne sont pas suffisant pour résoudre les problèmes d'accès à l'eau potable dans le monde... mais « je le fais quand même ». Si la plupart des « petits soldats verts » sont bien conscient du caractère limité de la portée de leur action, pourquoi continuent-ils de trier consciencieusement leurs déchets, d'économiser l'eau du robinet, d'acheter bio ou local ?

Par-delà le principe déontologique qui anime nombre d'entre ces « éco-citoyens »², une des pistes qu'il semble ici possible de creuser est liée à la position d'attente relevée très régulièrement. Cette attente est indissociable de la question de l'exemplarité : le colibri « fait sa part » notamment parce que sa taille ridicule, et la portée nécessairement limitée de son action, pourrait engager les autres habitants de la forêt à lui prêter main forte, par pitié ou par culpabilité. Ce prosélytisme discret, presque en creux, trouve un écho dans l'observation de certains espaces collectifs dédiés à la mise au rebut. Dans la plupart des immeubles étudiés lors d'une enquête liée aux pratiques de compostage collectif³, il est trivial de constater que

¹ Cette légende, souvent invoquée par Pierre Rahbi est notamment retranscrite sur le site internet du mouvement des colibris ([en ligne] <http://www.colibris-lemouvement.org/colibris/colibris-et-la-legende> [consulté le 26/09/2013])

² La portée effective des actions individuelles apparaît secondaire à l'endroit de pratiques qui s'auto-instituent comme principes moraux : ces principes sont valides au-delà de la portée effective du geste, au-delà des conséquences concrètes de celui-ci.

³ Cf. *infra* p.286 et suivantes « Des déchets et des vers ».

seuls quelques habitants constituent généralement « l'armée » initiale de l'immeuble : cette armée est donc peut-être une famille de colibris, dont l'action répétée va être remarquée par d'autres habitants. Dans un immeuble du 15^{ème} arrondissement, pionnier à Paris pour avoir mis en place un lombricomposteur collectif, seuls six foyers se sont engagés initialement à trier leurs résidus organiques dans un bâtiment comportant une vingtaine de logements au total. Plusieurs évoqueront à l'occasion du lancement de cette initiative, l'espoir de fédérer de nouveaux « adeptes », ne serait-ce que par simple curiosité, ou envie de se rapprocher d'autres habitants de l'immeuble.

Autrement dit, l'échelle intermédiaire semble d'emblée induite par les promoteurs et usagers de ces gestes quotidiens : il s'agit de constituer un collectif censée fédérer chaque jour davantage de membres, et ce, par le biais d'une forme d'exemplarité, qui ne saurait, pourtant, s'affirmer comme telle. Mais ce collectif semble toujours « en attente » d'advenir à lui-même.

Le point aveugle de la politique des « petits gestes ».

Continuant de suivre le fil de ce décalage entre les échelles en jeu dans les encouragements à « l'écocitoyenneté », il faut alors questionner la nature de ce qui semble pouvoir constituer l'horizon de cette « armée de valeureux soldats ». Du point de vue des praticiens de ces « petits gestes », nous l'avons vu, un des arguments les plus centraux tient au rattachement de ceux-ci à un principe civique, à un art de vivre-ensemble, et à des enjeux moraux d'ordres macroscopiques, globaux, ayant traits à la protection de l'environnement. Mais, d'un point de vue plus trivial, ces petits gestes ont pour caractéristique commune d'être rattachés à diverses formes de consommation. Des expressions dérivées du développement « durable », ou « soutenable » ont ainsi fait leur apparition ces quinze dernières années, soulignant le rattachement de ces pratiques du quotidien à un projet social et culturel plus vaste : à travers la « consommation verte », « durable », « soutenable », ou encore « responsable », les « consomm'acteurs » ont désormais la charge d'engager un profond changement social.

De fait, la problématisation de la « consommation durable » tend à évoluer en remontant aussi jusqu'aux aspects culturels (croyances, valeurs...), avec l'idée que c'est aussi là que se construisent les comportements de consommation. Que visent en effet les démarches envisagées ? Presque une requalification de la manière dont la consommation peut prétendre apporter le bonheur. Consommer pourrait rester possible et cette activité devenue ordinaire

pourrait se poursuivre avec bonne conscience, pour peu que soient adoptées des attitudes « responsables »¹.

Mais, ce projet de « bonheur collectif » reste ici à l'état d'ébauche, tant il dépend du mode d'appropriation résolument individuel de ces « petits gestes ». Yannick Rumpala souligne qu'un des traits caractéristiques de cet horizon incertain est intimement lié à l'indistinction des échelles en jeu :

Le thème de la « consommation durable » tend (...) à effectuer une connexion entre la sphère privée et la sphère publique, mais plutôt sur le mode du brouillage des frontières entre les deux sphères. Le consommateur se voit en effet donner l'espoir que son action privée aura des effets plus larges, bien au-delà de son univers domestique. Mais il se voit en même temps demander une adaptation subjective pour des objectifs qu'il ne maîtrise pas et qui ne sont pas forcément les siens².

Autrement dit, rattachant sphère publique et sphère privée, espace domestique et espace commun, cette politique des petits gestes s'inscrit donc tant comme un moyen pour redistribuer les responsabilités propres à l'action publique, au sein même de l'espace domestique, que comme argument pour faire de l'action routinière, un acte de socialisation. Pour autant, entre enjeux globaux et pratiques domestiques, un gouffre intermédiaire subsiste :

Comme produit institutionnel, la problématique de la « consommation durable » tend en effet à engendrer une sorte de mélange entre des enjeux socio-économiques et des enjeux moraux. Symptomatiquement, mettre l'accent sur les « petits gestes » évacue aussi la question des grands choix. (...) En tout cas, il n'est pas attendu de la population qu'elle sorte du vaste réseau de la « société de consommation », mais qu'elle change la manière de s'y insérer, en adaptant pour cela ses pratiques quotidiennes³.

Loin de prétendre ici embrasser l'ensemble des champs concernés par ce concept fédérateur « d'éco-citoyenneté », il faut toutefois considérer la centralité de cet *ethos* du consommateur responsable dans les pratiques contemporaines de mise au rebut. En d'autres termes, *bien jeter* serait-il devenu un moyen pour pouvoir continuer à (*mieux*) *consommer* ?

L'environnementalisation des déchets

Comme nous l'avons déjà évoqué, les pratiques de tri sélectif des déchets tendent à s'inscrire dans la continuité de ce que de nombreux acteurs et autres analystes ont qualifié de

¹ RUMPALA, 2009, p.990 ; (Voir RUMPALA Yannick, « La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, 2009/5 Vol. 59, p. 967-996)

² RUMPALA, 2009, p.994.

³ RUMPALA, 2009, p.995.

« consommation verte »¹. Seuls quelques rares auteurs se sont confrontés à cette problématique complexe des relations entre consommation quotidienne et écologie. Dans la littérature francophone Michelle Dobré, est une des premières à aborder frontalement la question des pratiques domestiques dites écologiques comme des lieux possibles d'expression et d'expérimentation de ce qu'elle qualifie de *résistance ordinaire*². Dans *L'écologie au quotidien*, cette notion décrit « un ensemble multiple et hétérogène d'actions non-organisées, non collectives, visant à préserver ou à créer des îlots d'autonomie à l'intérieur et de l'intérieur du mécanisme de colonisation de la sphère de la vie quotidienne par l'extension spatio-temporelle du système marchand »³. A partir d'une étude particulièrement informée du volet « pratiques environnementales » de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie de l'INSEE de 1998, Michelle Dobré propose quatre indicateurs d'inspiration idéal-typique lui permettant de répartir « des points d'incidence du marché sur les pratiques de la vie quotidienne, sur un continuum allant de l'indépendance à l'autonomie relative »⁴. La « consommation verte » est l'un d'entre eux : par rapport à la « frugalité », à la « recherche du style alternatif » ou au « faire soi-même », elle est « la pratique la plus clairement inscrite dans le registre marchand », et ce, « même si elle a une signification subjective d'action pour protéger l'environnement »⁵.

En ce sens, cet ensemble de pratiques que nous avons choisi de qualifier « d'éco-citoyennes » nous apparaît, à la suite de Yannick Rumpala, comme une forme d'adaptation, de mutation, de la société de consommation. « La naissance de la sensibilité écologique en France comme dans d'autres pays industrialisés aurait pu être l'occasion d'une révolution du quotidien qui n'est pas advenue »⁶ insiste Michelle Dobré. Paradoxalement, certaines réformes du quotidien s'inscrivant comme des réponses à la crise écologique se sont avérées constituer, plutôt, des moyens de renforcement d'un système marchand très directement accusé. Du point de vue macro-social, on pourrait s'inspirer du travail de Luc Bolanski et Eve Chiapello, pour souligner comment le capitalisme vert s'est développé sur la base de la

¹ Cf. *supra* p.141, note 1. La « consommation durable », telle que la définit Yannick Rumpala se laisse aisément assimiler à ce que nous cherchons à qualifier ici avec l'expression « consommation verte ».

² Cf. DOBRÉ, 2002. Cette expression « résistance ordinaire » tire tout son intérêt de la polysémie presque ambiguë qu'elle offre : à la fois une résistance héroïque, qui puise son imaginaire, notamment dans l'histoire de la seconde guerre mondiale, et en même temps, une résistance dérivée de l'usage freudien du terme, comme refus de changement (refus du progrès technique, par exemple), voire même, parfois, déni. Même si Michelle Dobré critique le décalage entre cette dernière acception, omniprésente dans les sciences humaines, avec la seconde définition qu'en propose Freud (si, dans un premier temps il considère la résistance comme un mécanisme de renforcement, de maintien du refoulé, il le « sublime » dans un second temps comme « moment » indispensable de la cure), cette dimension de la résistance demeure d'un grand intérêt pour notre propos, parce qu'elle désigne quelque chose de l'ordre d'un processus d'aveuglement.

³ *Idem*, p.311.

⁴ *Idem*, p.257.

⁵ *Idem*, p.258.

⁶ *Idem*, p.328.

critique de ses fondements mêmes¹ : on parlera volontiers, ici, à la suite de Denis Duclos d'un « verdissement stratégique »². Aux échelles méso-sociale et microsociale, nous nous inspirons ici des travaux d'Andrew Dobson lorsqu'il oppose écologisme et environnementalisme³. Si nous souhaitons affirmer la mise en œuvre du tri sélectif notamment, est un processus « d'environnementalisation », c'est précisément pour souligner que certaines de ces pratiques « éco-citoyennes » s'inscrivent avant tout comme des modifications comportementales marginales pour les acteurs en jeu. Plus encore, l'expression nous permet ici de souligner que dans un même mouvement, ce qui aurait pu apparaître comme une prise de conscience collective, une véritable « écologisation » des imaginaires, semble plutôt se transformer en une solution gestionnaire, managériale – et ce à l'échelle des pratiques individuelles comme à celle des acteurs politiques et industriels –, en bref, peut-être, en un moyen permettant de mieux oublier la radicalité des changements induits par l'émergence inquiétante des problématiques écologiques.

En ce sens, et au risque de tordre quelque peu l'usage spécifique qu'en propose Michelle Dobré, à l'échelle micro-individuelle, le « bien jeter » peut être compris comme un acte spécifique de *résistance* dans la mesure où il participe à un processus de dénégation, confinant au déni, des enjeux notamment techniques, économiques et sociaux qui animent la crise écologique contemporaine. Aussi, pour conclure ce moment plus théorique, il s'agit de souligner en quoi cet acte peut ainsi être assimilé à un *rite contemporain d'accoutumance*, plutôt qu'à un quelconque vecteur d'émancipation.

¹ BOLTANSKI et CHIAPELLO, 1999.

² DUCLOS, 1991 et *supra* p.122 « D'un verdissement détritique ».

³ Cf. DOBSON, 1992. Pour Dobson, l'environnementalisme « défend une approche managériale des problèmes environnementaux, convaincu par la croyance que ceux-ci peuvent être résolus sans changements fondamentaux dans les valeurs présentes ou dans les systèmes de production et de consommation » (*Idem*, p.3) ; à l'inverse, l'écologisme « maintient qu'une existence soutenable et épanouissante présuppose des changements radicaux dans notre relation avec le monde naturel non-humain, et dans nos modes de vie sociaux et politiques » (*Idem*, p.4).

Conclusion

Des gestes routiniers aux rites

On ne pense pas lorsque l'on jette. C'est un geste que nous effectuons chaque jour, sans pourtant y réfléchir : peu de doute avec le déchet ménager, il « faut », simplement, le mettre à la poubelle. Dans cette mesure, le jeter est assimilable à une routine : à travers la répétition des mêmes gestes, l'habitude s'institue en véritable automatisme. Transmises généralement dès les premières années de la vie, ces pratiques de mise au rebut se pérennisent de manière irréfléchie: si on « apprend » à jeter (à ranger dans la poubelle ?), on ne réfléchit pas pour autant à la chose, à la portée du geste, à chaque fois que l'on jette.

Lorsqu'il est observé pour lui-même, ce geste demeure un acte résolument microsocial, que l'anthropologie, nous l'avons vu, aurait tendance à associer à une action d'organisation de l'espace, et de séparation entre l'intérieur et l'extérieur, le propre et le sale, le soi et le non-soi. Si l'on élargit la focale, en tant que pratique domestique insérée dans le jeu social de la consommation, l'acte de mise au rebut se situe donc au niveau de cette frontière entre le micro et le macro, l'intime, privé, et le collectif, public¹. Ainsi, même s'il se laisse souvent décrire comme un acte se situant en deçà des processus de cognition, le jeter semble parfois constituer la mise en acte, répétée, d'une prise de position « citoyenne », politique, mais surtout morale.

Du jeter comme rite contemporain de l'oubli ?

Dans un texte fondateur pour la socio-anthropologie, Pierre Bouvier souligne qu'un des objets d'études par excellence de ce champ scientifique en cours d'élaboration est précisément lié aux phénomènes de « ritualisation ». Là où jusqu'à récemment, les « rites » étaient associés en premiers lieux à des « sociétés de l'altérité » ou dans les sociétés contemporaines, aux « domaines du religieux » ou des traditions rurales, une des pistes d'analyses proposées par la socio-anthropologie est d'élargir le champ d'application du concept en l'appliquant aux pratiques banales des sociétés désenchantées.

A priori, confrontés à l'érosion si ce n'est à l'arasement des modèles explicatifs ou des récits enchanteurs, les rites du quotidiens, ou plutôt ceux effectués quotidiennement, sans y penser,

¹ Dominique Desjeux, dans la postface qu'il signe dans l'ouvrage dirigé par Magali Pierre (PIERRE, 2002), résume parfaitement bien ce jeu d'échelles qui échappe à toute lecture s'affirmant strictement microsociale des pratiques de mise au rebut : « La focalisation sur les seules micro-pratiques risque même d'éliminer la dimension sociétale de l'analyse des phénomènes sociaux, et ce, au seul profit de l'individu, de sa cognition, de ses arbitrages, de ses « multiples appartenances » ou de « l'homme pluriel » (...) [La microsociologie] n'entre pas en contradiction, mais simplement adopte un point de vue complémentaire de celui de la macro-sociologie, qui s'attache à l'ensemble d'une population, ou à une grande partie d'entre elle, dans une société donnée. » DESJEUX, 2001, p.173 et p.175.

peuvent apparaître comme des moments non signifiants ou de peu de potentialités. Cependant l'attention qui leur est accordée de manière croissante révèle, dans un contexte anomique, des lieux où se dit quelque chose.(...)Il s'agit d'analyser les faits et les gestes ou les élocutions qui, dans le désordre de l'impensé, forment d'improbables mosaïques¹.

L'hypothèse que nous cherchons à défendre ici consiste à faire de ces façons de jeter, autant d'éléments composant ces *improbables mosaïques*. Dans quelle mesure les pratiques quotidiennes de mise au rebut peuvent-elles être considérées comme des *rites* contemporains ? Quelle pourrait être la fonction et la portée symbolique de la mise en œuvre répétée de ces gestes, apparemment insignifiants ? A partir des réflexions menées jusqu'ici autour de la « morale écologique » du geste, mais également autour de celles érigeant la poubelle en « territoire de l'oubli », il semble possible de dresser la liste de quelques pistes de réponses possibles à étayer à travers la suite de notre propos.

L'existence d'un poids moral lié au geste de mise au rebut souligne d'emblée la dimension profondément signifiante d'un acte pourtant irréflecti. Le souci de « bien faire » s'inscrit comme la preuve du rattachement de la pratique à un ordre supérieur, à des règles qui, bien qu'intériorisées, renvoient systématiquement à des réalités aussi transcendantes qu'incertaines : la « protection de l'environnement », la « maîtrise des pollutions » sont autant d'enjeux macroscopiques flous vers lesquels semblent tendre ces actes. Par ailleurs, ces « petits gestes » portent une dimension socialisante : par le respect de ces principes établis, de cette somme de savoir-faire du « vivre-ensemble », il s'agit de nourrir l'espoir de voir se constituer cette « armée de valeureux soldats », et ce, à travers un principe latent d'exemplarité : en jetant, dans la bonne poubelle, « je fais ma part », aux autres de « suivre le mouvement ». Ceci semble permettre à un geste individuel de s'inscrire comme une participation à une action collective en devenir, de le rattacher à un projet sociétal. Enfin, ces petits gestes apparaissent constituer des « invocations » à l'existence d'un dispositif technique efficace : la confiance dans ce « bien jeter », c'est l'affirmation corrélée du caractère incontournable du dispositif technique de gestion des rebuts.

Mais, paradoxalement, s'il semble possible de voir dans ces pratiques une forme de contemporaine de ritualisation, c'est précisément parce que l'utilisateur, au moment de jeter, ne prend que rarement le temps de penser à ces « raisons » de bien jeter². Le geste « parle de lui-même » : il semble pouvoir désigner ce que l'utilisateur tend à oublier. Même si « la crise détritique », les enjeux écologiques, le bon fonctionnement du système technique de gestion des déchets, et autres arguments souvent entendus apparaissent justifier la pratique, ils sont autant d'absents de la pratique. C'est parce qu'elles se sont progressivement érigées en

¹ BOUVIER, 2011, pp.36-37.

² Faut-il seulement le rappeler : la justification de l'acte de mise au rebut est, la plupart du temps, un « retour réflexif sur l'action », une considération *a posteriori* sur la portée, la cohérence de l'acte.

habitudes, en routines, que ces pratiques semblent pouvoir se rapprocher de ce que Bouvier a qualifié de *rites d'accoutumance* :

Les rites d'accoutumance relèvent plus d'une trame de représentations qui ne retient que les éléments justifiant l'acceptation et la perpétuation des situations. (...) [les ritualisations] s'efforcent d'utiliser les us et coutumes comme autant d'exorcismes, de dispositifs du déjà-là, inviolables, afin de conjurer l'entropie et le désordre économique¹.

Autrement dit, ces façons de jeter sont autant de réponses à la question du « comment faire avec » les déchets et les problèmes nombreux qu'ils génèrent. Ces gestes se justifient en s'appuyant sur des champs très éloignés de l'espace domestique dans lequel le déchet pose pourtant problème à l'utilisateur. C'est ainsi dans cette distance entre le caractère local de l'acte et celui résolument global de la justification que semble surgir la fonction rituelle du jeter. Or, c'est, selon nous, cette ritualisation du geste qui permet à l'utilisateur de « fermer le couvercle », et de « ne plus y penser » : le déchet « à sa place », bien jeté, ne pose plus problème ni pour le foyer, ni pour la collectivité, ni pour la planète. Le problème est apparemment « maîtrisé ».

A travers la mise à jour de ce *rite d'accoutumance* quotidien, répété, « l'éco-citoyen » pourrait paradoxalement constituer un cas exemplaire de ce que Michael Sandel a qualifié de « sujet désencombré »² dans sa critique des conséquences politiques du libéralisme économique. Figure idéal-typique du sujet libéral, cette notion a déjà été invoquée pour qualifier l'apparition d'un *ethos de la jetabilité*³. Si l'éco-citoyen aspire à « bien jeter », non seulement il ne remet pas en question du « jeter », mais il met en place les conditions de l'oubli de cette *nature* qu'il souhaite pourtant, à travers son acte préserver :

Le sujet désencombré et l'éthique qu'il inspire, prise de concert, défendent une vision libératoire. Libéré des dictats de la nature et de la sanction des rôles sociaux, le sujet humain devient le souverain auteur des seules significations morales qui puissent être⁴.

Pour le « valeureux soldat de l'armée verte », pour « l'éco-citoyen », il reste possible, acceptable, d'acheter une bouteille d'eau minérale, par exemple, car si elle est « bien jetée », elle sera recyclée. Le devenir de la bouteille comme déchet se doit de prendre place dans un contexte résolument technique : la poubelle s'impose comme l'antichambre incontournable de cette sphère technique. Aussi, « l'éco-citoyen » est en mesure de fabriquer le problème qu'il vise à résoudre. En luttant au jour le jour contre « le problème des déchets », il crée les

¹ BOUVIER, 2011, pp.41-43.

² L'expression est une critique implicite de la subjectivité que semble induire la théorie de la justice chez Rawls : le sujet est dit désencombré car sans attaches. Pour Sandel, le sujet moral ne peut pas être pensé comme un individu totalement détaché de tous les contextes sociaux, économiques ou encore familiaux dans lequel et par rapport auxquels il se situe. Il est intersubjectif, toujours « encombré », justement, par un caractère, une histoire, un système de valeurs.

³ Cf. p.196 et suivantes ; et plus spécifiquement p.197, note 3.

⁴ SANDEL, 1984, p.87.

conditions de son oubli. En ce sens, « l'éco-citoyen » empêcherait l'éclosion d'une authentique « 7^{ème} cité ». Si elle peut sembler souhaitable, cette « cité verte », pour reprendre les termes de Latour, demeure ici à l'état de vitrine, de façade permettant de voiler une part du réel qu'il s'agit d'oublier. Le « bien jeter » est une modalité de cet oubli plus qu'un quelconque mode de résolution d'un « problème » en cours. Il s'impose comme un des freins au déploiement de *l'écologisme*, pour reprendre le sens qu'en propose Andrew Dobson, ou, avec Bruno Latour, à l'instauration d'une véritable *cité écologique*, se devant de dépasser le naturalisme caractéristique des six autres¹.

*

Sans développer ici davantage cette hypothèse du jeter comme rituel de l'oubli, il nous semble désormais pertinent de tenter de confronter les croyances rattachées au « bien jeter », à certains problèmes, enjeux « globaux », précisément liés à la question détritique. Dans quelle mesure nos déchets ménagers pourraient-ils, effectivement, participer à la crise écologique en cours ?

Il s'agit maintenant de décrire le type de problèmes que semble pouvoir générer la présence encombrante des rebuts de la consommation quotidienne. En tentant de suivre ce lien communément admis entre geste et « protection de l'environnement », nous avons insisté sur deux plans principaux : celui des pratiques et celui des territoires.

Aussi, il s'agit de porter une attention toute particulière à la matérialité problématique de certains déchets et de tenter de comprendre en quoi celle-ci peut s'ériger en « problème environnemental ». Or, nous le rappelons encore, ce qui pose problème, à bord de ces laboratoires du monde clos notamment, c'est cela même qui y est conservé afin de ne pas souiller « l'environnement naturel ». Ce qui est conservé à bord est ainsi censé pouvoir *retrouver une place* au sein des dispositifs techniques de gestion des déchets. Parmi les diverses familles de matières que l'on retrouve, déchus, dans les cales des bateaux, et plus tard, dans les bennes des pontons, la question des plastiques doit ainsi retenir notre attention,

¹ Cf. LATOUR, 1995, p.25 et suivantes : Latour propose un programme de fondation d'une « cité des objets chevelus », forme idéale de notre hypothétique « 7ème cité ». Dans cette cité, « Il n'y a plus, à la lettre, d'objets (...) [Cette expression] renvoie seulement à l'obligation de se préparer à prendre en compte d'autres acteurs qui peuvent survenir sans prévenir, ou disparaître comme par enchantement, qui tous aspirent à participer au « royaume des fins » en mélangeant brusquement les rapports du local et du global. Pour suivre ces « objets chevelus », ces quasi-objets, il faut donc inventer des procédures nouvelles qui soient à même de gérer cette arrivée et ces départs, ces fins et ces moyens, procédures tout à fait différentes de celles qui, naguère, devaient gérer des objets. ».

ne serait-ce que parce que ce sont ces mêmes polymères d'origine carbonée que l'on a retrouvés, flottants, sous formes de microparticules innombrables, au milieu de l'océan.

Chapitre 5

Un monde plastique ?

Des « océans de plastique »
à une tentative de matériologie des polymères de synthèse

Me promenant cet été-là, sous un ciel éclatant, à la voile, et dérivant avec paresse sous le soleil et dans le vent, je me trouvai un beau matin, dans les parages morts et verts de la mer des Sargasses, en un lieu mystérieux où la lumière de l'aurore faisait miroiter follement des millions de petits éclats de toutes formes et couleurs. Laisant porter, je vis avec stupeur un champ d'à peu près cent hectares entièrement peuplé de bouteilles dansantes. Il y en avait un nombre incalculable. Chacune contenait son message, sans doute, chacune avait son poids et sa petite ondulation, lestée de coquillages et de rocaille, chacune portait son espoir et son désespoir. Les vents noués les avaient toutes poussées là, de toutes distances, à partir de mille azimuts. Leurs rencontres, régulières, hasardeuses, rendaient un carillon aigu et cacophonique. Ce bruit montait au ciel, allait à l'horizon, il emplissait l'espace d'ivresse.

La nuit suivante, une large sargasse me mit en péril de naufrage. Et j'étais sur le point de couler. Je fis vite de quelques bouteilles un radeau, elles me servirent de flotteurs et d'outres, je rentrais ainsi à Bordeaux.

Michel Serres¹

¹ « CONTE COURT », in SERRES, 1981, p.13

5.1 : Première section

« OCÉANS DE PLASTIQUE »

Une catastrophe écologique qui est affaire de déchets

En 2010, naviguant au cœur de cette mer des Sargasses, une étrange rencontre a marqué un des points d'orgue de cette enquête, à bord de ce voilier parti à la recherche d'un de ces improbables « continents de plastique ». Près de trente ans après le passage littéraire de Michel Serres dans cette mer sans littoral, les bouteilles que nous avons alors croisées n'étaient plus en verre. Les dérivés polymères composant cette soupe détritique ne sauraient aujourd'hui réintégrer un quelconque cycle naturel. Parce qu'ils semblent condamnés à s'éparpiller en millions de microparticules flottantes, le devenir de ces déchets d'un quotidien bien terrestre reste incertain. Aussi, même le plus habile des Robinson échoué au beau milieu de cette mer hostile ne pourrait s'en servir pour fabriquer son radeau.

Sur la base de ce terrain « en utopie déritique », il s'agit ici de dessiner quelques points de repères pour une réflexion à poursuivre sur les problèmes que l'existence même de ces concentrations semble poser aux hommes et au monde. En ce sens, il faut associer la « découverte » de ces agglomérations à une des formes de ce que Stenger nomme *l'intrusion de Gaïa*. En outre, ces agglomérats de débris plastiques se situent dans les eaux internationales ; ces espaces océaniques sont une illustration fertile du récit fondateur de Garrett Hardin : les océans sont des *communs*¹. Mais ici, le phénomène étudié n'est pas directement associé à l'exploitation des ressources de ces territoires partagés, mais bien à la question de leur souillure, de leur pollution.

Devenues récemment un des emblèmes alarmants de la crise écologique en cours, ces agglomérations géantes de débris plastiques pourraient être comparées à ce que Bruno Latour voit proliférer dans la modernité : des *hybrides*². Ni strictement naturels, ni strictement sociaux, les processus de constitution de ces phénomènes se situent au niveau des frontières tracées, dans les sociétés modernes, entre nature et culture, science et politique. Ils pourraient ainsi constituer autant de symptômes de l'échec de ces tentatives de séparations, pourtant fondatrices de la modernité technicienne. Ces formations semblent, de fait, être le fruit d'une rencontre inattendue entre la convergence des courants océaniques de surface, et les

¹ HARDIN, 1968

² Le premier chapitre, introductif, de *Nous n'avons jamais été modernes*, dresse l'inventaire des *hybrides* qui prolifèrent dans la modernité (LATOUR, 1991 et plus spécifiquement le premier chapitre « Crise », pp.7-22). « Les faits scientifiques sont construits mais ne peuvent se réduire au social parce que celui-ci se peuple d'objets mobilisés pour le construire. (...) Le trou de l'ozone est trop social et trop narré pour être vraiment naturel ; la stratégie des firmes et des chefs d'Etat, trop pleine de réactions chimiques pour être réduite au pouvoir et à l'intérêt ; le discours de l'écosphère, trop réel et trop social pour se ramener à des effets de sens. Est-ce notre faute si *les réseaux sont à la fois réels comme la nature, narrés comme le discours, collectifs comme la société ?* » (LATOUR, 1991, pp.14-15).

processus bien terrestres de production, de gestion et de mise au rebut de certaines matières synthétiques, communément nommées « plastiques ». Ces « tourbillons de déchets » forcent ainsi à penser par-delà les catégories naturalistes traditionnelles : ils sont peut-être une des preuves matérielles de l'échec des tentatives pour maintenir séparées sphères techniques et biosphère. Plus encore, parce qu'ils sont le fruit de la lente accumulation des résidus de la consommation quotidienne, ces phénomènes se sont lentement institués comme des menaces pour l'équilibre des écosystèmes, qu'ils soient marins ou terrestres. En d'autres termes, ils peuvent aussi être appréhendés comme des *produits du temps*, des traces d'une mémoire matérielle – en train de se faire – des relations entre les hommes et leurs milieux.

A l'heure de la globalisation des pratiques de mise au rebut, marquée par la systématisation des appels à effectuer le « tri à la source » des déchets, à les recycler, à les valoriser, à les « traiter », l'existence même de ces phénomènes vient questionner tant l'efficacité que le bien-fondé de ces dispositifs de contrôle : les efforts de maîtrise de l'envahissement détritique en cours ne seraient-ils pas voués à un inévitable échec ? La vie, qu'elle soit humaine ou non, semble pouvoir être menacée par l'accumulation sans fin des restes de la consommation quotidienne. Autrement dit, ces « continents de plastique » seraient-ils devenus des figures aussi originales qu'inquiétantes de la résistance du résiduel face aux tentatives pour juguler le débordement de « ce qui reste » ? Pour tenter de répondre à ces interrogations, l'espace du voilier constitue un excellent terrain d'expérimentation des pratiques quotidiennes de mise au rebut : le bateau « fait monde », dans la mesure où pour ceux qui y vivent, il n'y a pas d'extérieur disponible. Dès lors, ce qui s'y joue très localement semble pouvoir éclairer les enjeux écologiques et sociaux qui traversent l'émergence de ces phénomènes.

De fait, un des traits caractéristiques de ce « problème environnemental » est qu'il ne se laisse pas aisément saisir dans ses occurrences locales : situées dans les eaux internationales, ces plaques résiduelles sont résolument mouvantes. Plus encore, la relative nouveauté du phénomène semble justifier l'hétérogénéité des données existantes sentées tant l'identifier que le caractériser. C'est avant tout au travers d'initiatives le plus souvent militantes que ces agglomérats semblent avoir trouvé une résonance publique. Il apparaît donc nécessaire ici de tenter en premier lieu de décrire quelques éléments de l'histoire de leur mise en problème.

DE « L'INVENTION » D'UNE CATASTROPHE

Du mythe de la découverte

Les « océans de plastique » sont, avant tout, le produit d'un récit mythologique. De fait, on attribue volontiers aujourd'hui la découverte de ces phénomènes à un jeune retraité du commerce du bois, converti en 1994 à l'activisme scientifique. Trois ans après avoir fondé l'*Algalita Marine Research Foundation*, Charles Moore, naviguant entre la Californie et Hawaï, se retrouve confronté à une mer qu'il ne reconnaît pas : des débris plastiques flottent par centaines dans ces eaux peu fréquentées par les navigateurs et aux courants peu favorables à la navigation. Cette étrange rencontre sera très tôt surnommée « *Eastern Pacific Garbage Patch* », ou « plaque de déchets du Pacifique Est » par Curtis Ebbesmeyer, un célèbre océanographe américain, spécialiste des courants marins et ami du capitaine Moore¹. En 2001, publiant les analyses effectuées alors révélant une concentration de plastique six fois supérieure à celle du plancton dans ces zones traversées², Moore provoque un émoi dans la communauté scientifique et popularise rapidement cette figure des « océans de plastique ». De fait, les années 2000 seront marquées par la multiplication d'articles de presse à travers le monde, soulignant les potentielles menaces représentés par ces « continents en formation »³.

Pourtant, il serait erroné d'en rester à ce mythe du « Colomb de la postmodernité », héroïque découvreur d'un nouveau continent érigé en symbole de la décadence contemporaine. De fait, les agglomérations de résidus plastiques en milieu océanique sont identifiées depuis longtemps. Dans les années 1970 notamment, deux articles font le constat de l'existence de concentrations importantes de débris plastiques dans l'Atlantique et dans le Pacifique⁴. La découverte de Moore doit donc d'abord se comprendre comme la réinvention spectaculaire d'un phénomène, ayant eu pour conséquence d'interpeler le grand public autour d'un problème méconnu. De fait, constatant le très faible nombre d'investigations scientifiques dédiées entre les années soixante-dix et la mise en récit de Moore⁵, par rapport à leur multiplication au cours des années 2000, le coup médiatique de l'*Algalita Marine*

¹ Cf. MOORE, 2003.

² MOORE, 2001.

³ Par exemple, en Allemagne, le magazine GEO publie en 2004 un article consacré à la « découverte » de Moore (*Umwelt: Ein riesiger Teppich aus Plastik*, Magazine GEO, ed. allemande, N°03/2004, [en ligne] <http://www.geo.de/GEO/natur/oekologie/umwelt-ein-riesiger-teppich-aus-plastik-2067.html> [consulté le 23/08/2012]) ; aux Etats-Unis, le Los Angeles Times (Kenneth R. Weiss, *Plague of Plastic Chokes the Seas*, in *The Los Angeles Times*, 2 août 2006 [en ligne] <http://www.latimes.com/news/la-me-ocean2aug02,0,4917201.story> [consulté le 24/08/2012]).

⁴ Pour l'Atlantique, cf. CARPENTER et SMITH, 1972. Pour le Pacifique, cf. VENRICK *et al.*, 1973.

⁵ Cf. LAW *et al.*, 2010.

Research Foundation, forme militante d'un *storytelling* scientifique, semble avoir participé à la transformation d'un phénomène méconnu en un véritable enjeu global. Malgré un manque réel de données fiables et comparables sur le plan statistique, la problématique des pollutions aquatiques par les résidus plastiques est ainsi « officiellement » reconnue en 2011 comme un problème écologique incontournable, et ce, à l'échelle de la planète¹.

Choix des mots et perception des maux

S'il semble toutefois possible de parler de découverte c'est peut-être d'abord à travers la force politique déployée par cette invention sémantique. La métaphore hyperbolique « continents de plastique » ou « plaques de déchets plastiques » accordant une consistance à ces concentrations, a rendu représentable un phénomène résolument invisible. Invisible parce qu'imperceptible, étant donné la nature microscopique de la pollution à l'origine d'un conflit d'échelle pour la représentation – des particules de plastique de l'ordre du millimètre carré s'agglomérant sur des surfaces comparables à celle des continents – ; mais également invisible parce qu'inaccessible, étant donné l'éloignement géographique de ces phénomènes des centres de vie humains.

C'est ainsi peut-être à travers cette matérialité conférée à un phénomène marqué par sa dispersion géographique et par son imperceptible présence, que les agglomérats de débris plastiques pourraient avoir acquis un statut d'objet tant pour l'imagination que pour l'investigation. La renommée grandissante des « continents de plastique » a ainsi généré une véritable fascination : mélange singulier d'attraction et de répulsion, suscitant autant de peurs que d'inventions, les représentations de ces phénomènes nouveaux demeurent largement ambivalentes. Par-delà le relatif engouement scientifique évoqué, il faut ici souligner l'apparition de projets issus de la société civile se proposant d'apporter des « solutions » à ce phénomène à peine mis à jour. L'un des plus emblématiques peut-être est le fruit du travail du cabinet d'architectes néerlandais *WHIM*, qui présenta dès le début des années 2000, un programme de transformation de ces « îles de déchets » en territoires d'accueil pour les réfugiés climatiques². Dans le registre militant, la multiplication d'expéditions d'identification, par diverses organisations non gouvernementales, des cinq hypothétiques

¹ Le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) fait des débris plastiques en milieu océanique un des thèmes de recherche principaux de l'année 2011. Ce rapport souligne notamment le rôle de « mise en public » des métaphores usitées par les ONG et autres institutions scientifiques pour décrire ces phénomènes. Cf. KERSHAW *et al.*, 2011 (disponible en ligne : [en ligne] http://www.unep.org/yearbook/2011/pdfs/plastic_debris_in_the_ocean.pdf [consulté le 01/06/2012]). Situés dans les eaux internationales, les recherches sur ces phénomènes n'avaient jusque là que très ponctuellement été l'objet de financements publics.

² Cf. « *Recycled Island* » est un projet expérimental du cabinet d'architectes *WHIM*. Il n'avait pas pour vocation d'être réalisé « grandeur réelle ». ([en ligne] <http://www.whim.nl/recycledisland.html> [consulté le 23/09/2013], et [en ligne] <http://www.recycledisland.com> [consulté le 01/06/2012]).

agglomérations de déchets constitue un indice de l'intérêt suscité par ce qui n'était alors, en l'état, qu'une métaphore¹.

Mais, face aux vives critiques émises à l'encontre de l'usage de ce qui, très tôt, sera considéré comme une hyperbole trompeuse², divers scientifiques vont préférer l'expression « soupe plastique ». Ce glissement sémantique associant ces concentrations non plus à un objet solide et préhensible, mais à une substance liquide et résolument mouvante n'est pas sans conséquences. De fait, à travers cette caractérisation sans doute plus adéquate d'un même problème, certains enjeux écologiques, notamment, vont apparaître plus distinctement : cette « soupe de plastique » ne serait-elle pas en fait un « poison » pour la faune aquatique ? De fait, il apparaît que ces particules en suspension pourraient être assimilées à du plancton par une large frange du biotope marin³. L'usage de cette métaphore alimentaire est accompagné par la diffusion d'une iconographie mettant en scène cette microscopique conquête de la chaîne alimentaire par les matières plastiques. Les images les plus emblématiques sont notamment celles de ces cadavres d'oiseaux morts étouffés par des débris de polyéthylène, ou celle de *Mae West*, tortue de mer recueillie par l'équipe de Charles Moore, au corps monstrueux enserré par un anneau plastique.

Par-delà les dangers mécaniques que semblent constituer les débris plastiques pour la faune aquatique (étouffement, enserrement, ou obstruction des voies respiratoires notamment), cette question de l'ingestion des polymères par le biotope marin se déploie alors même que se multiplient les controverses sur leur possible toxicité biochimique. Autour des débats sur la dangerosité du bisphénol-A notamment, et de la mise à jour de sa qualité de perturbateur endocrinien, les années deux mille seront celles de la réémergence d'une défiance publique contre les matières synthétiques⁴. Mais, les connaissances avérées des

¹ Il existerait 5 agglomérations principales de déchets plastiques, correspondant aux zones de convergences océaniques des principaux courants aquatiques. De nombreux projets associatifs, hormis celui auquel nous avons personnellement contribué, se sont multipliés ces cinq dernières années : voir notamment le projet *Kaisei* (projet lancé en 2008, à la frontière entre l'éco-tourisme d'aventure et la mission scientifique : [en ligne] [http:// projectkaisei.org/](http://projectkaisei.org/) [consulté le 24/09/2012]), le projet *Plastiki* (lancé en 2009 par David Mayer de Rothschild, il s'agissait de traverser l'océan Pacifique sur une embarcation fabriquée en bouteille de PET [en ligne] <http://www.theplastiki.com> [consulté le 13/06/2012] ou encore le projet « 5 gyres » (projet lancé en 2009 et mené par Marcus Eriksen, de l'*Algalita Marine Research Institute*, s'étant donné pour objectif d'identifier les cinq zones principales de concentration de débris plastiques en milieu océanique à travers le monde [en ligne] <http://5gyres.org/> [consulté le 23/08/2012]).

² Cf. notamment le communiqué d'Angelique White, océanographe de l'*Oregon state University*, « *Oceanic "garbage patch" not nearly as big as portrayed in media* », [en ligne] <http://oregonstate.edu/ua/ncs/archives/2011/jan/oceanic-%E2%80%9Cgarbage-patch%E2%80%9D-not-nearly-big-portrayed-media> [consulté le 23/09/2012] ou le rapport *UNEP* de 2011, qui décrit ces métaphores comme « trompeuses » (cf. KERSHAW *et al.*, 2011). Plus encore, Charles Moore lui-même va émettre très tôt des réserves quand à l'usage, pourtant très « efficace » de cette expression.

³ THOMPSON, R., 2009, pp.2162-2163.

⁴ Cette controverse ayant notamment abouti, en 2011, à l'interdiction par l'Union Européenne de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation du Bisphénol-A dans les biberons, (voir

conséquences de cette pollution restent parcellaires¹. Comme le résume le biologiste Richard Thompson : « Les débris de plastique compliquent la digestion, sont susceptibles de provoquer des occlusions intestinales et diffusent des substances toxiques dans l'organisme »². Pour autant, à ce jour, les questions de santé publique reliant ces observations aux risques potentiels pour l'homme restent ouvertes. L'étude des dangers liés à l'exposition chronique à ces polluants organiques persistants est complexe car elle ne peut s'effectuer que sur des périodes longues : là encore, le problème de la bioaccumulation se confronte à celui de la temporalité. C'est comme si pour comprendre un phénomène, aussi menaçant fût-il, il était nécessaire de le laisser se déployer dans l'épaisseur du temps.

La co-construction d'un problème environnemental

La prise en considération de ces phénomènes par le grand public semble ici constituer un bon exemple de la façon dont de nombreux problèmes écologiques sont aujourd'hui mis en débat. De fait, il semble ainsi intéressant de souligner la coopération parfois involontaire entre activistes, scientifiques et acteurs politiques dans la mise en problème public de cet hybride. Cette co-production d'un problème public s'exprime notamment à travers les processus de dénomination. Décrits et représentés sur le mode d'une accumulation convergeant vers leur matérialisation, ces « continents de déchets » et autres « soupes de plastique » s'inscrivent dans cette symbolique ambivalente : entre angoisse d'un encombrement détritique mortifère à l'échelle planétaire, et aspiration à répondre à un défi écologique sur le mode de la recherche de solutions techniques. C'est notamment sur la base d'une focalisation de l'attention des publics sur la partie « émergée », presque « visible », du problème – les débris flottants ne représenteraient que 30% de l'ensemble des déchets plastiques présents dans les milieux océaniques³ – que le phénomène semble s'être laissé raconter comme une catastrophe.

Aussi, la présente recherche ne prétend en rien être parvenue à s'extraire du processus de co-construction de ce « problème environnemental ». Imaginée pour étudier un phénomène dans ses dimensions anthropologiques et sociales, l'expérience de terrain « à bord », qui constitue la matière principale de cette enquête, a été marquée, lors des escales de l'expédition, par ce problème de la mise en public de l'objet d'étude. Phénomène inconnu,

directive 2011/8/UE, du 28 janvier 2011, de la Commission Européenne). Nous revenons sur cette controverse dans la suite de ce chapitre : Cf. *infra* p.267 « Une menace imperceptible ».

¹ Pour un bon état des lieux de la recherche sur les débris plastiques en milieu océanique, cf. LEICHER, 2011.

² Cf. SHAFY S., « *Das Müll-Karussell* », in *Spiegel Online*, daté du 2 février 2008, cité in BOOTE et PRETTING, 2010, p.86

³ THOMPSON *et al.*, 2009.

mal caractérisé, il s'est parfois agi de le décrire aux acteurs rencontrés, en usant de ces « métaphores trompeuses », faisant de l'enquêteur un véritable diffuseur, passeur métaphorique. Une des questions récurrentes que l'évocation de ces phénomènes semblait alors susciter renvoyait toujours à la question des solutions : comment penser une dépollution ? Comment agir pour résoudre ce problème ? Or, par-delà un certain sentiment d'incompétence ressenti alors par le sociologue, la permanence de cette interrogation a permis de mettre à jour cette aspiration latente à la « restauration » des milieux souillés. Il s'agit dès lors de prolonger cette investigation sur le terrain de l'imaginaire lié à cet impératif de dépollution.

5.1.2

LE PROBLÈME DES SOLUTIONS

Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, la question des solutions aux problèmes désormais identifiés reste ici incontournable tant elle semble constituer la « réponse » non-négociable à leur récente « découverte ». De fait, la demande publique semble davantage encline à encourager toutes les formes possibles de remise en ordre des milieux pollués, plutôt qu'à accepter, comme impuissante, le caractère irréversible de la souillure en cours. Aussi, il apparaît qu'un certain nombre de propositions s'inscrivent comme autant de « réponses » à *l'intrusion de Gaïa*.

Aussi, il s'agit ici d'évoquer le développement de nombreuses pistes techniques qui se veulent constituer des solutions à l'impératif de dépollution des milieux océaniques

Impasses techniques : maîtriser le débordement et piloter le vivant

En moins de dix ans, des dizaines de propositions techniques, plus ou moins sérieuses, ont été évoquées pour imaginer toutes les formes possibles de dépollution. De fait, divers projets ont été relayés, tantôt par des acteurs militants, tantôt par des groupes de recherche universitaires et industriels. Il faut ainsi évoquer l'hypothèse de la « pêche » aux déchets flottants, consistant à ratisser une très large proportion de la surface océanique mondiale avec des filets à plancton, puis de traiter les résidus à terre afin de les réintégrer dans les systèmes techniques de gestion des déchets (recyclage, incinération, etc.). Or, le coût écologique et économique d'un tel dispositif semble rédhibitoire : ce ratissage systématique écumant l'ensemble des biotopes de la surface océanique et impliquant l'usage d'une armada de navires motorisés, pourrait avoir un impact bien supérieur à celui engendré par la pollution originelle¹. Par ailleurs, les volumes de déchets en jeu semblent incommensurables comparés aux capacités de collecte des navires de pêche. Ce balayage océanique aura un impact bien éphémère au regard d'une accumulation détritique qui ne semble pas prête d'être jugulée :

¹ Ce type de « dépollution » a été tenté en mer du Nord, autour du projet « *Fishing for litter* » de l'association KIMO dès 2004 (voir [en ligne] <http://www.kimointernational.org/MarineLitter.aspx> [consulté le 01/07/2012]) : chaque tonne de déchets repêchés était rachetée aux pêcheurs par l'association à des prix comparables à ceux des poissons les plus fréquemment pêchés dans ces zones. Or même si les superficies en jeu sont bien moins grandes que celles évoquées à l'échelle globale, un des résultats marquants est le caractère résolument éphémère de ce type d'initiatives : de nouveaux afflux de déchets continuent d'alimenter ces territoires, après leur « dépollution ». L'association KIMO continue toutefois de développer des initiatives ponctuelles du même ordre, en mer du Nord, essentiellement.

tels les balayeurs des rues, cette armada imaginaire serait ainsi engagée à ratisser chaque jour les territoires écumés la veille.

Un autre type de solution est lié à des formes originales de « travailleurs du déchet »¹. Certains micro-organismes (bactéries et microbes, essentiellement) ont été récemment comparés à des « mangeurs de plastique » par une équipe de microbiologistes du Massachusetts². Leur présence importante dans certains *vortex* océaniques pourrait ainsi expliquer la stagnation des concentrations mesurées de débris plastiques dans ces mêmes territoires. Pourtant, même si certains résidus de polymères semblent littéralement disparaître sous l'action de ces bactéries, les matières toxiques qu'ils contiennent sont, quand à elles, relâchées dans les milieux voisins : les « mangeurs de soupe plastique » sont des gourmets. La question de l'intrusion de ces substances dans la chaîne alimentaire en devient alors d'autant plus cruciale que la pollution potentielle passe de l'échelle microscopique à l'échelle nanoscopique. Aussi, cette piste de la dispersion détritique à travers l'action de micro-organismes est loin d'être parvenue à maturité et demeure, à ce jour, au stade expérimental.

Dans ce même registre, des étudiants de l'*University College of London* ont synthétisé, en 2012, une bactérie capable d'agglomérer les micro-débris de plastiques dispersés dans les océans³. A l'inverse de la piste évoquée précédemment, il ne s'agit plus de forcer la désintégration des débris, mais, à l'inverse, de les rassembler afin de faciliter leur récupération et ainsi, leur traitement à terre. Ce projet qui tend à donner une résonance réelle à la métaphore des « îles de plastique » semble toutefois poser un certain nombre de problèmes éthiques et techniques. Une telle entreprise consisterait à disperser ces nanoparticules sur de très larges superficies de l'océan, risquant ainsi de générer un probable déséquilibre du biotope marin de surface. Si la biologie de synthèse affirme parfois être déjà en mesure de « fabriquer la vie »⁴, est-elle seulement en mesure de garantir la maîtrise de ses propres produits ?

¹ Cette expression, « *waste workers* » en anglais, est empruntée ici en référence aux travaux de Jennifer Gabrys soulignant par là la collaboration entre humains et non-humains à l'œuvre dans la gestion contemporaine des déchets. (Voir la contribution de Jennifer Gabrys dans le cadre du colloque « *Accumulation : The material ecologies and economies of plastic.* », Londres, Goldsmith University, Juin 2011, in GABRYS et HAWKINS, 2011)

² Voir ZAIKAB G. D., « *Marine microbes digests plastics* », in *Nature Online*, 28.04.2011, [en ligne] <http://www.nature.com/news/2011/110328/full/news.2011.191.html> [consulté en le 24/07/2012]).

³ Ce projet a été développé dans le cadre de l'édition 2012 du concours iGEM (*International Genetically Engineered Machine competition*) du *Massachusetts Institute of Technology*, rassemblant diverses équipes d'étudiants en biologie de synthèse (voir notamment, [en ligne] <http://2012.igem.org> [consulté le 23/09/2013])

⁴ Nous faisons référence ici au travail de Bernadette Bensaude-Vincent et Dorothée Benoit-Browaeys consacré à certaines promesses de la biologie de synthèse (Cf. BENSAUDE-VINCENT et BENOIT-BROWAEYS, 2011). L'idée selon laquelle une dépollution bactérienne semble envisageable tend à omettre, volontairement ou non, le fait que les bactéries produisent elles-mêmes des déchets et « consomment » de l'énergie. En effet, malgré leurs dimensions microscopiques, les bactéries ne sont en rien des êtres « immatériels ».

Dès lors qu'une pollution est identifiée, il semble aujourd'hui légitime de placer la dépollution comme un impératif aussi moral qu'écologique. Dans notre cas, par-delà l'étrange parallèle qui semble parfois s'établir entre ces « solutions » et les métaphores qui ont semblé les stimuler, il s'agit à chaque fois de « nettoyer » l'océan de ces déchets, de remettre en ordre cette « nature » souillée par l'homme¹. Ce désir d'un retour à l'état « naturel » des espaces pollués reste pourtant largement illusoire² : quand bien même cette restauration serait possible d'un point de vue technique, elle ne pourrait engendrer que des formes artificialisées de la nature. Comme le souligne Eric Katz, la nature restaurée est artefact de nature et « nous ne pouvons pas tenir les objets naturels pour des artefacts, car cela revient à assujettir leur essence même à une intention et un projet (*design*) humain »³. De fait, ici encore, ces phénomènes semblent venir perturber en plein la distinction moderne en nature et culture tant ils font surgir ses propres limites.

Du macro-technique au microsocial

Le sentiment d'impasse qui caractérise ainsi l'échec probable des initiatives techniques ici évoquées – ou du moins le caractère très limité de leur efficacité – semble pouvoir participer à légitimer une certaine urgence à la « prise de conscience des publics ». Cette « prise de conscience » trouve ainsi une illustration fertile dans la mutation des pratiques domestiques de gestion des déchets engagée bien avant la mise en public de ces océans de plastique. Rappelons-le, l'intégration de certaines pratiques quotidiennes de gestion du résiduel domestique au macro-système de second ordre de gestion des déchets peut être entendu comme une véritable « fabrique de l'utilisateur » fondant sa légitimité sur la crise écologique en cours. Les encouragements répétés à la responsabilisation des usagers par les associations de protection de l'environnement et les organismes publics concernés sont ainsi particulièrement signifiants. En milieu insulaire et en zone littorale notamment, de

¹ Très récemment, une nouvelle proposition de dépollution a été largement médiatisée, à l'image de nombre des précédentes. L'histoire est effectivement particulièrement prometteuse. Un jeune étudiant néerlandais de 19 ans, Boyan Slat, développe une étude de faisabilité d'un projet de « ratissage » océanique réalisé à l'aide de barrages flottants, alimentés à l'énergie solaire. Le principe est simple : s'appuyer sur le phénomène de convergence des courants pour, à l'image des dragues de surfaces utilisées dans les fleuves et rivières, « récupérer » le plastique en flottaison (voir notamment, [en ligne] <http://www.boyanslat.com> [consulté le 23/08/2012]). Ce projet, qui s'apparente davantage à une fiction technologique stimulante qu'à un véritable espoir, pour la plupart des spécialistes de la question (voir notamment l'avis d'un des proches de Marcus Eriksen de l'AMRF, Stiv WILSON, *The Fallacy of Cleaning the Gyres of Plastic With a Floating "Ocean Cleanup Array"*, [en ligne] <http://www.stumbleupon.com/su/1737fo/inhabitat.com/the-fallacy-of-cleaning-the-gyres-of-plastic-with-a-floating-ocean-cleanup-array/> [consulté le 03/04/2013], ou l'avis de François Galgani, relayé dans un article du Monde, cf. Audrey GARRIC, *Peut-on nettoyer les océans des déchets plastiques ?*, [en ligne] <http://ecologie.blog.lemonde.fr/2013/04/03/peut-on-nettoyer-les-océans-des-dechets-plastiques/> [consulté le 03/04/2013])

² Cf. MONSAINGEON, 2012, pp.173-174

³ Cf. KATZ, 1992, traduit dans AFFEISSA, 2007, pp.349-371.

Belle-Ile au Cap-Vert, de Grenade à Cuba, dans des contextes économiques et politiques pourtant très divers, on retrouve systématiquement des supports d'information appelant les habitants et autres visiteurs à « utiliser les poubelles pour enrayer la pollution », ou encore à « trier les déchets pour sauver la planète ».

Parmi les nombreux militants que nous avons pu rencontrer, ceux qui se sont consacrés à l'identification puis à la mise en public de ces phénomènes incertains rejoignent tous peu ou prou la position de Marcus Eriksen, membre éminent de l'*Algalita Marine Research Foundation*, fidèle compagnon de route de Charles Moore et actuel responsable du projet « 5 gyres »¹. Lorsqu'il s'agit pour lui de répondre aux éventuelles solutions à mettre en œuvre pour « résoudre » le « problème » des agglomérations géantes de débris plastiques, sa réponse prend la encore la forme d'une métaphore : « Il faut couper le robinet ! »². Aussi, à défaut d'entendre parvenir à lutter frontalement contre les géants de l'industrie plasturgique, Marcus Eriksen en appelle à une forme de « boycott citoyen » : le refus d'acheter ou d'utiliser toute matière plastique, notamment sous la forme de produits jetables. Là où beaucoup de nos interlocuteurs semblaient enclins à réduire ou modérer leur propre consommation de plastique, le chercheur californien s'inscrit comme un exemple rare de mise en acte de ces prises de positions militantes. Nous avons pu suivre Marcus Eriksen une journée entière lors de l'un de ses passages parisiens en 2010 et avons constaté à quel point la tâche s'avérait pour lui complexe. Un exemple de l'ordre de l'anecdote renvoie à un déjeuner pris sur le pouce pendant lequel l'activiste n'a pu simplement boire, car la boulangerie que nous nous étions choisis ne disposait à la vente que de bouteilles en plastiques. Même si le mode de vie de Marcus semble avoir fait de nombreux émules³, il apparaît qu'il s'agit, en l'état, d'un mouvement encore parcellaire. Se passer des matières plastiques au quotidien est-il aujourd'hui seulement possible ?

De fait, pour beaucoup, les appels militants à l'interdiction de la production et de la circulation des plastiques apparaissent simplement irréalistes tant ces matières sont aujourd'hui omniprésentes dans un « monde de biens » aux allures de « monde plastique ». Aussi, les méthodes contemporaines de rationalisation de la gestion des déchets tendent à

¹ Cf. *supra*, p.231, note n°2.

² Nous avons eu divers échanges avec Marcus Eriksen, notamment lors de la préparation de l'expédition qui a accueilli ce terrain « embarqué » sur les océans de plastique. Un entretien a été réalisé à Paris, en juillet 2010, lors d'un de ces passages en Europe, à notre retour.

³ Depuis quelques années fleurissent sur internet des blogs consacrés à des expériences de « vie sans plastique », ou « *plastic free* ». Beth Terry, une californienne d'une soixantaine d'année, semble être la figure de proue de ce mouvement aux dimensions encore incertaines. En 2012, elle publie un « guide pratique » fourmillant d'astuces pour se passer des matériaux plastiques dans la vie de tous les jours (TERRY, 2012) et raconte, au jour le jour, ses « exploits domestiques » sur son blog très régulièrement alimenté [en ligne] <http://myplasticfreelife.com/> [consulté le 24/08/2012]). Le trait commun entre les diverses initiatives actuelles est la place accordée aux « océans de plastique » présentés comme déclencheurs d'une prise de conscience individuelle. A ce jour, les initiatives recensées se concentrent, pour l'essentiel, en Amérique du Nord et singulièrement, en Californie.

s'imposer comme une partie de la solution au problème en cours. Seule une bonne gestion du pendant détritique de ces plastiques semble pouvoir être à même de garantir la possibilité de « faire monde » avec eux. Les « réformes du jeter » viennent précisément s'inscrire aujourd'hui comme une autre forme de réponse à cette mise à jour d'une des dimensions du « débordement » détritique en cours. Or, nous l'avons évoqué, la mise en œuvre d'un « bien jeter » semble s'accompagner de diverses formes d'oublis, par exemple, des déchets eux-mêmes ou des dispositifs techniques en jeu¹. Reste alors à voir si parmi les formes de l'oubli qui touchent directement à la question détritique, la matérialité des choses déchues n'est pas, dans une certaine mesure, elle-même l'objet de cet aveuglement ?

Le déchet comme dispositif de dénégation

La confrontation au débordement détritique en cours passe, comme nous l'avons souligné plus tôt, par le biais de multiples médiations que constituent notamment la mutation des pratiques quotidiennes ou la multiplication de ces diagnostics et autres solutions issus des champs militants, politiques et scientifiques. Ces discours qui s'entremêlent, ces façons de faire, ces décharges et ces poubelles qui se multiplient sur les voiliers, voire au sein des foyers, semblent constituer une bonne illustration de ce que Foucault qualifiait de *dispositif*². Figure banalisée de la vie quotidienne, le déchet pourrait ainsi constituer un élément aussi central que négligé d'un système de contrôle entièrement dévoué à son auto-préservation.

Alors même que la multiplication des phénomènes hybrides s'inscrit comme une marque indiscutable de notre temps, il semble que nous ne puissions nous résoudre à voir se confondre nos productions, parfois invasives et mortifères pour les milieux naturels, et cet « environnement », encore perçu sur le mode idéalisé du sauvage, à préserver. Aussi, ce qu'il semble ici le plus important à préserver c'est encore et toujours le principe d'une co-existence entre une nature sauvage sanctuarisée et un monde humain, façonné par des modes de vie en cours de globalisation. Pour parvenir à « faire avec » les paradoxes que les efforts pour maintenir cette frontière symbolique semblent révéler, la quête perpétuelle de solutions et leur mise en œuvre technique ou comportementale s'instituent comme les outils d'une dénégation quotidienne : puisque que l'on passe notre temps à « résoudre » la crise en cours, alors, il semble possible de l'oublier. Autrement dit, il apparaît qu'une forme de pratique

¹ Cf. *supra*, p. 220 « Du jeter comme rite contemporain de l'oubli ? ».

² Nous nous appuyons sur la définition du dispositif développée par Foucault dans l'entretien « Le jeu de Michel Foucault » (FOUCAULT, 1977) : le dispositif comme « *un ensemble résolulement hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit [...]. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments* » (*Idem*, p.299).

quotidienne de la dénégation s'impose progressivement comme une solution pour dépasser provisoirement une des impasses majeures de la modernité consumériste¹.

Certains modes de gestion des rebuts semblent générer une forme d'aveuglement, de dissimulation des excès matériels contemporains, ils participent, en d'autres termes, à une construction de l'oubli du débordement en cours. Mais, cette forme d'oubli confinant au déni qui caractérise les modalités de gestion des déchets, au quotidien, semble trouver un écho dans la façon dont le pendant détritique des plastiques, érigées au rang de matières prométhéennes, a été lui-même tantôt camouflé, tantôt dénié. A travers la tentative à venir de matériologie des matières plastiques, il s'agit, dans la suite de notre réflexion, de souligner en quoi la question de ces déchets « extraterrestres » a été très largement déniée, refoulée, au cours de la période encore récente de son apparition.

¹ Cf. notamment *supra* p.220 « Du jeter comme rite contemporain de l'oubli ».

5.II : Seconde section

TENTATIVE DE MATÉRIOLOGIE DES PLASTIQUES

Des promesses aux menaces

Ainsi, plus qu'une substance, le plastique est l'idée même de sa transformation infinie, il est, comme son nom vulgaire l'indique, l'ubiquité rendue visible ; et c'est d'ailleurs en cela qu'il est une matière miraculeuse : le miracle est toujours une conversion brusque de la nature. Le plastique reste tout imprégné de cet étonnement : il est moins objet que trace d'un mouvement.

In Barthes, 1957, p.160

L'étude des plastiques qui suit vise de tisser le lien entre l'analyse de pratiques locales et la mise à jour de problèmes globaux. Certaines catégories de matières semblent appeler, par leur nature même, à leur prise en charge technique. Parmi elles, les polymères de synthèse, par l'abondance de leurs occurrences contemporaines, semblent constituer un des principaux défis posés au macro-système technique du déchet. Aussi, en quoi la matérialité des plastiques semble-t-elle emblématique de ce que nous avons choisi de qualifier de « déchet durable » ? Même si la question du devenir détritique des matières plastiques a d'ores et déjà été brillamment traitée par d'autres déchétiens confirmés¹, il apparaît nécessaire ici d'insister sur la pertinence d'une telle contribution à une matériologie des polymères de synthèse. En mettant en perspective une histoire des imaginaires en mesure d'être invoqués par les plastiques, il semble possible de comprendre avec une plus grande précision la façon dont leur versant détritique tend aujourd'hui à s'imposer comme « un problème écologique ».

Le plastique, un coupable idéal ?

Le fait que certains produits issus de la fabrication en masse eussent été, dès leur *design*, pensés pour être jetés après leur usage est, en soi, une « innovation » emblématique de la modernité technique. Si les cols de chemise ou les serviettes hygiéniques² étaient

¹ Il faut ici évoquer le travail une fois encore pionnier de Gérard Bertolini (BERTOLINI, 1991) et la somme particulièrement circonstanciée du point de vue technique de la thèse de Cyrille Harpet (Cf. HARPET, 1999, pp.383-426 « Le cas des plastiques »).

² Premiers représentants de cette catégorie nouvelle de l'objet à usage unique, dit, par la suite, « jetable » : cf. *infra* p.54 « Du déchet moderne ou l'émergence d'une nouvelle catégorie » et

initialement des objets fabriqués à partir de matériaux connus, l'apparition des résines synthétiques va très largement bouleverser le champ matériel - et donc, par conséquent, la nature du résiduel. Ces « nouveaux matériaux » d'alors ont été l'objet de considérations ambivalentes depuis leur apparition : entre promesses de plasticité, de transparence et de légèreté, et inquiétude vis-à-vis de ces dérivés du pétrole, les plastiques semblent avoir été d'abord suspects parce que méconnus, puis coupables parce que trop envahissants.

Si cette tentative de *matériologie*¹ du plastique peut s'avérer éclairante pour notre propos, c'est que les débats animant le jeu de représentations de cette même famille de matériau semblent fortement corrélés à la question détritique. De fait, une bonne part des reproches adressés aux plastiques tient notamment aujourd'hui à leur difficile dégradation dans les milieux naturels : à la différence des autres matières organiques, les polymères plastiques sont, dans une très large majorité, imputrescibles. Ces longues chaînes moléculaires sont seulement « raccourcies » lorsqu'elles se dégradent, libérant parfois des substances, ou « additifs », leur ayant conféré des qualités particulières dans leur processus de production et de consommation. Aussi, l'omniprésence des plastiques dans l'environnement contemporain constitue d'ores et déjà une trace de notre présent archéologique. La durabilité des plastiques, longtemps abordée comme une de ses principales qualités, constitue aujourd'hui un des problèmes que les polymères de synthèse semblent aujourd'hui poser.

Plus encore, les déchets plastiques semblent aujourd'hui « appeler » à une gestion humaine de leur condition. L'attente d'une prise en charge par le système technique est ainsi intimement liée à la nature matérielle des objets qui sont déposés à la poubelle. Du fait de leur non-biodégradabilité, il apparaît qu'une des solutions pour rendre la présence des plastiques d'emballage tolérable tient à leur potentielle capacité à être recyclés, valorisés. Des efforts nombreux sont déployés pour tenter de juguler cette inquiétante abondance. Pourtant, on retrouve des déchets plastiques partout, dans les décharges à ciel ouvert, comme aux détours de certains chemins forestiers, sur les trottoirs des grandes villes ou dans les fossés

également, STRASSER, 1999, Ch. 4, « *Having and disposing in the New Consumer Culture* », pp.161-201.

¹ Nous empruntons ici l'expression à François Dagognet, qui proposa ce terme en guise d'opposition à une certaine forme de matérialisme cartésien (Cf. DAGOGNET, 1989). Mais cette matériologie renvoie également à la question de la matérialité telle que l'envisage Bernadette Bensaude-Vincent (BENSAUDE-VINCENT, 1998), dont le travail d'épistémologie autour de son concept de *mixité* a été déterminant pour notre enquête. Si la matière a quelque chose à nous dire du monde, il faut pouvoir l'étudier par-delà ses caractéristiques physico-chimiques. Les matières peuvent, en ce sens elles-aussi, être considérées comme des *hybrides* (LATOUR, 1991) tant elles sont un mélange inextricable de données physico-chimiques et de représentations sociales ou d'imaginaires parfois hétérogènes s'y rattachant.

autoroutiers : les systèmes techniques sont-ils seulement en mesure de prendre en charge cette abondance détritique ?

Figure emblématique des sociétés de l'après guerre, le plastique continue, dans sa très large diversité, d'être le matériau emblématique de la consommation de masse. La thèse centrale de Jeffrey Meikle dans son œuvre consacrée à l'histoire culturelle des plastiques tient souvent à faire du plastique un élément qui a largement participé à l'avènement de « l'*American way of life* », d'une culture Nord-Américaine dont l'influence dans le développement de la globalisation est connue¹. Aussi, c'est peut-être l'omniprésence matérielle des plastiques qui leur vaut d'être la cible de critiques visant à exprimer une hostilité vis-à-vis de leur tendance invasive : de la pollution visuelle aux risques sanitaires qu'il semble en mesure d'engendrer, le plastique n'a plus bonne presse. Longtemps chantée par les industriels, chimistes et autres esthètes de la pop-culture, la formule célèbre selon laquelle « le plastique, c'est fantastique » n'a ainsi jamais réellement fait consensus.

Actualité du sac plastique : une espèce en voie de *disparition* ?

Les traces les plus récentes et visibles du rejet symbolique des matières plastiques sont à trouver dans certaines réformes publiques nationales, émanant de pays littéralement envahis par l'abondance perceptible des déchets plastiques. Un chapelet d'Etats a ainsi, en quelques années, procédé à l'interdiction de la fabrication, de la distribution et de la circulation de certains « sacs de supermarché » sur leurs territoires. Le premier d'entre eux fut le Bangladesh : suite à deux inondations ayant touché les deux tiers du territoire en 1988 et 1998, les innombrables sacs en polyéthylène retrouvés dans les canalisations d'évacuation des principales agglomérations furent accusés d'être responsables de ces catastrophes. En 2002, après un long débat public, le premier ministre Khaleda Zia promulgue l'interdiction de produire, de commercialiser et d'utiliser les sacs en polyéthylène². Certains Etats indiens s'inspirent de cet exemple et, entre 2003 et 2010, ces mêmes sacs seront interdits dans l'Himachal Pradesh (2003), le Maharastra (2005), Chandigarh (2008), Dehli (2009), Bombay, le Sikkim, le Kerala et le Rajasthan (2010)³. Les résultats étant parfois largement mitigés, cette interdiction est même, dans certains cas, étendue à l'ensemble des sacs plastiques⁴. En

¹ Cf. MEIKLE, 1995.

² Cf. AFP, « *Bangladesh bans use of polythene shopping bags to protect environment* », Dépêche AFP du 24/12/2001.

³ Voir notamment l'historique proposé par la fondation australienne *Planet Ark* ([en ligne] <http://plasticbags.planetark.org/gov/othercountries.cfm>, [consulté le 10/10/2013]).

⁴ Voir « *Delhi slaps blanket ban on plastic bags* », in *The Times of India*, 12/09/2012, [en ligne] <http://articles.timesofindia.indiatimes.com>, [consulté le 10/10/2013]).

Chine, les sacs plastiques fins, et donc rarement réutilisables, sont bannis depuis 2008¹. L'Afrique n'est pas en reste : le Rwanda, depuis 2004, le Gabon, le Togo, la République Démocratique du Congo, l'Afrique du Sud, le Tchad, le Maroc et plus récemment, le Mali et la Mauritanie² ont tous adopté cette politique radicale d'interdiction des sachets plastiques.

Ces politiques nationales mises en œuvre par les pouvoirs centraux semblent ici davantage concerner les pays émergents. En écho à la gêne évoquée par certains interlocuteurs vis-à-vis d'une absence de macro-système technique du déchet comme une marque de « sous-développement »³, on constate ici que certains pays semblent avoir fait le choix de bannir de leurs territoires cela même qui pouvait être « traité » sur place. Aussi, même s'il semble possible de douter de l'efficacité réelle de ce type de décisions dans des économies encore largement façonnées par le secteur informel qui, par essence, semble difficilement « contrôlable », l'existence de ces décisions constitue un indice de taille concernant l'existence d'un débat défavorable au développement des plastiques dérivés de polymères de synthèse. Plus encore, de nombreux pays « riches » semblent avoir également commencé cette « guerre » contre le sac plastique. Dans la plupart des cas, il s'est agi de mettre en place des politiques fiscales contraignant la distribution gratuite de ces sacs plastiques. Le cas irlandais est souvent cité en exemple, notamment parce qu'il s'avère être l'un des plus anciens : une taxe de quinze centime d'euros par sac plastique distribué a été mise en place dès 2002, réduisant en moins de quatre ans la consommation nationale de près de 90%⁴. Mais le plus souvent, les pays les plus riches ont laissé la législation se développer sur le plan local. Ainsi, de très nombreuses municipalités ont mis en place une interdiction parfois totale de la distribution de ces sacs de caisse : en Amérique du Nord, on compte parmi elles San Francisco, Los Angeles ou encore Toronto ; en Europe, la ville de Modbury (Angleterre) se targue d'être la première municipalité européenne à avoir interdit la distribution de sacs plastiques, en 2007⁵.

¹ Le texte de loi indique que les films plastiques d'une épaisseur inférieure à 25 micron ne devront plus ni être produits, ni être distribués. A cela s'ajoute une taxe sur les autres sacs, rendant leur distribution gratuite prohibitive pour les distributeurs, en donc, généralement impossible. Cette loi a été votée l'année précédant la tenue des Jeux Olympiques à Pékin, faut-il y voir une réforme simplement cosmétique ?

² Un brève signée Michael Pauron de la revue *Jeune Afrique* retrace l'historique des interdictions en Afrique, voir « Mauritanie - Mali : sus aux sacs plastique ! », *Jeune Afrique*, Janvier 2013, [en ligne] <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2713p015.xml0/> [consulté le 10/10/2013]

³ Voir *infra* : *ce qui pollue le foyer ne pollue pas la nature*

⁴ Cf. notamment l'article critique particulièrement complet de CONVERY *et al.*, 2007. A noter toutefois que cette loi reste aujourd'hui particulièrement contraignante dans la mesure où elle concerne l'ensemble des sacs plastiques, « biodégradables » compris. La Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la Norvège, la Bulgarie, le Pays de Galles et le Danemark ont adopté des lois similaires entre 2003 et 2011. A l'inverse, en 2011, l'un des pays les plus consommateurs de sacs plastiques en Europe, l'Italie, met en place l'interdiction des sacs en polyéthylène.

⁵ John VIDAL, « Welcome to Modbury. Just don't ask for a plastic bag », in *The Guardian*, 28/04/2007, [en ligne] < <http://www.guardian.co.uk/environment/2007/apr/28/plasticbags> >

L'énumération de l'ensemble de ces dispositions réglementaires serait fastidieuse tant elles se multiplient à travers le monde¹. Avec ce tour d'horizon rapide, il semble toutefois possible de souligner l'existence d'un débat public, autour d'un objet devenu un emblème de la consommation de masse et un symbole de l'envahissement détritique planétaire². Il est à noter ici que ce qui semble stimuler une large proportion des réformes liées à leur interdiction gravite autour d'enjeux essentiellement esthétiques : le cas bangladais mis à part, la pollution en question est avant tout affaire de paysage. Bruce Kirkby, écrivain voyageur canadien, décrit ainsi le bien-fondé de l'interdiction des sacs plastiques dans la ville de Toronto, à partir d'une description de l'envahissement du monde par les sacs plastiques : « *Légers comme une plume, il se laissent dériver au vent et finissent partout, s'accrochant aux arbres, aux buissons, pendant sur les bois flottés du ruisseau, qu'ils endiguent parfois.* »³

Ici, il semble pertinent de souligner l'opposition forte dans laquelle semble s'inscrire cette multiplication des actes politiques à travers le monde : le plastique pollue d'abord parce qu'il se retrouve trop souvent à une place qui n'est pas la sienne. On pense ici bien sûr à la définition de Douglas du déchet comme *ce qui n'est pas à sa place*. On retrouve également ici un lien avec la tendance des navigateurs à *conserver à bord ce qui ne trouve pas sa place à la mer*. De fait, cette « lutte contre les sacs plastiques » s'inscrit bien dans un effort pour tenter de tenir séparés, « à leurs places respectives », ce qui est de l'ordre de la nature de ce qui est de l'ordre de l'artifice, un produit de la culture. Plus descriptif que catastrophiste, on retrouve le même constat chez Barthes qui dans son célèbre texte sur le plastique tend à l'opposer à la vie et au « monde » : « *le monde entier peut être plastifié, et la vie elle-même, puisque, paraît-il, on commence à fabriquer des aortes en plastique* »⁴.

C'est en plongeant dans l'histoire de l'apparition et de la diffusion de ces matériaux d'un genre nouveau, qu'il est possible de décrire les nuances et autres déplacements que les

[consulté le 10/10/2013].

¹ L'association ACR+ (*Association of Cities and Regions for Recycling and sustainable Resource management*) recense actuellement l'ensemble de ces politiques publiques. Des versions de travail sont téléchargeables sur le site de l'association : [en ligne] <http://www.acrplus.org/technical-reports> [consulté le 10/01/2013].

² Le sac plastique n'est pas aujourd'hui le seul « produit » emblématique de la consommation de masse à être mis en question par des processus de restriction voire d'interdiction. Il est possible d'évoquer ici le cas de la ville de Concord, dans le Massachussets (USA), qui, début 2013 a mis en oeuvre l'interdiction de vendre des bouteilles plastiques jetables d'un volume inférieur à 1 litre (Cf. Travis ANDERSEN et Betty LEVINSON, « *Concords bans water in plastic bottles* », in *The Boston Globe*, 26/04/2012, [en ligne] <http://www.bostonglobe.com/metro/2012/04/26/concord-town-meeting-ban-water-plastic-bottles> - [consulté le 10/10/2013])

³ Bruce KIRKBY, « *Across the planet, the plastic bag abounds* », in *The Globe and Mail, Special edition online*, 18/06/2012, [en ligne] <http://m.theglobeandmail.com/commentary/across-the-planet-the-plastic-bag-abounds/article4178864>, [consulté le 10/10/2013])

⁴ BARTHES, 1957, p.161.

plastiques ont fait subir à l'opposition fondatrice d'une certaine modernité technique, à la question perpétuellement reformulée, celle d'une séparation entre nature et culture. Plus encore, en analysant l'éventail des formes de nuisances associées plastiques, il s'agira de comprendre dans quelle mesure ces matières cristallisent les éléments d'une problématique désormais rattachée à la question environnementale.

5.II.1

« SYNTHETICA » : D'UN NOUVEAU CONTINENT A L'AUTRE

Une brève histoire de l'invention des polymères de synthèse

En 1940, la revue *Fortune* publie une illustration particulièrement stimulante ici, pour décrire l'avenir promis à ces « nouveaux matériaux » : *Synthetica*, un nouveau continent de plastique cristallise les attentes conférées à ces matières faites par la main de l'homme. Ce « nouveau continent » est ici, encore, une promesse. S'il préfigure étrangement ce que nous nous sommes attachés ici à décrire, il ne s'inscrit en rien comme une menace à venir : à l'inverse, il est un *eldorado*, une utopie censée catalyser les envies d'entreprendre à son endroit, déniaut, peut-être encore naïvement, le devenir détritique de ces matériaux *du futur*.



Figure 2 : *Synthetica*, a new continent of plastics
Revue Fortune, 1940, reproduit in MEIKLE, 1995, p.65.

Préhistoire du plastique : des tentatives d'imitation des « bioplastiques »

Leo Baekeland tient souvent le rôle du génial et besogneux pionnier, « Colomb » des matériaux de synthèse, qui, après avoir révolutionné le papier photographique¹, est parvenu à mettre à jour le secret de la réaction entre phénol et formaldéhyde, lui permettant de synthétiser la « bakelite », premier matériau uniquement constitué de polymères de synthèse. « Plus résistante que le bois, plus légère que le fer et plus solide que le caoutchouc »², cette invention constituera pour beaucoup le point de départ de la promesse de l'avènement d'un monde plastique. Pourtant, ce récit des origines semble souvent faire l'économie de près d'un siècle de tâtonnements qui ont précédé l'année 1907, considérée par beaucoup comme la date de naissance des matières plastiques dérivés de polymères synthétiques.

A l'image des « verres naturels »³, il existe des polymères naturels - la cellulose ou le caoutchouc pour les plus connus. Au cours du XIX^{ème} siècle donc, de nombreux chimistes vont travailler à des tentatives d'imitation de ces matières naturelles aux propriétés originales. Il serait envisageable de qualifier ces premiers plastiques par l'expression qui constitue aujourd'hui un horizon de promesse pour l'industrie chimique : les « bioplastiques » sont les ancêtres des plastiques de synthèse⁴. Ces tentatives d'imitation se baseront sur des essais de polymérisation de matières naturelles⁵. Le *celluloid* notamment, est produit dès le milieu du XIX^{ème} siècle, à partir du mélange entre un dérivé de cellulose et de camphre. Parce qu'il est capable d'imiter de nombreuses matières naturelles, ce matériau est, en soi, une promesse : celle de parvenir, pour certains usages, à se substituer aux matières naturelles⁶. Pourtant, le

¹ Devenu chimiste à travers son vif attrait pour la photographie, Baekeland met au point le *velox*, papier d'impression rapide : le rachat de la société Baekeland par Kodak en 1899 fera la fortune de Baekeland, et lui permettra certainement de se consacrer pleinement à la mise au point de la célèbre résine polymère. (in BOOTE et PRETTING, 2010, pp.16-17)

² In BOOTE et PRETTING, 2010, p.12.

³ Voir le cas des roches silicatées portées à température de fusion, puis très rapidement refroidies – cas des éruptions volcaniques notamment.

⁴ Comme le souligne Werner Boote : « avec l'application des bioplastiques, le progrès fait un pas en arrière, et revient au point de développement auquel Leo Baekeland était confronté » (BOOTE et PRETTING, 2010, p.190).

⁵ On retrouve des traces dès le XVI^{ème} siècle de processus d'extraction de la caséine de l'albumine du lait, albumine à partir de laquelle on fabriquait alors bijoux et récipients : caséine, cellulose ou latex, sont ainsi les principaux « polymères naturels ». Dans le registre des « découvertes » du XIX^{ème} siècle, il faut également évoquer la vulcanisation du caoutchouc par Goodyear en 1839, et, la même année, la synthèse du polystyrène par Eduard Simon ((cf. *idem*)).

⁶ Initialement développé par Hyatt dès 1870, le *celluloid* imitait particulièrement bien l'ivoire, et fût largement utilisé comme substitut pour la fabrication des boules de billard. Le *celluloid* servira également à l'invention des films photographiques : le principe de la bobine remplaçant avantageusement les plaques de verres photosensibles jusque là usitées. Mais cette révolution qui fera le succès du matériau causera également sa perte, le *celluloid*, facilement inflammable, sera rapidement remplacé par des substituts moins dangereux (Cf. MEIKLE, 1995, pp.10-30).

celluloid, parfois décrit comme le premier plastique artificiel, sera longtemps considéré comme un médiocre substitut. Parce qu'à la différence du bois ou du métal, ce « *matériau caméléon* » a des applications potentielles indéterminées¹, il ne semble pouvoir n'être qu'une imitation « *bas de gamme, mauvaise et décevante* » de la nature, qui, elle, produit des matières « *nobles* », dont l'authenticité tient aux contraintes qui leur sont propres². Ici, la nature tient lieu et place de « modèle » indépassable : sa rigidité fait son authenticité, sa force, et le caractère malléable, changeant, de l'artifice, apparaît alors comme un défaut, une faiblesse, une trace de son infériorité³.

La synthèse d'un matériau à partir de polymères de synthèse sera plus tardive. Parmi les tentatives les plus célèbres, il faut ici évoquer le chimiste allemand Baeyer, qui parvient à synthétiser une résine à partir de phénol et de formaldéhyde dès 1872, mais celle-ci a pour défaut majeur d'être particulièrement collante, et semble ne pouvoir trouver de débouchés industriels suffisants. De même, il faut évoquer, en 1900, la synthèse du *shellac*, par Meyer, un chimiste de l'usine allemande Blumer, à partir d'une résine de cochenilles asiatiques dont l'élevage se révèle très onéreux : cette matière est très rapidement et massivement consommée, notamment aux USA⁴. Le même Meyer tentera, à travers la synthèse du « *laccain* », de proposer un matériau de substitution au *shellac*. Mais cette matière d'abord encensée sera très tôt l'objet de critiques vives puis d'un oubli quasi-total : par-delà sa forte odeur, le *laccain* s'avère instable et laisse des traces que même l'ammoniaque ne parvient à disperser. Le substitut au *shellac* ne sera donc jamais mis à jour par son propre inventeur.

La conquête de la synthèse : la bakelite ou la fabrique de l'immortalité

L'apparition de la *bakelite* s'effectuera donc dans un contexte déjà marqué par ces multiples expériences de mise sur le marché de matériaux de synthèse : c'est en s'inspirant de ces tentatives parfois malheureuses que ce « premier plastique » pourra connaître le succès qu'on lui connaît encore aujourd'hui. C'est notamment parce qu'il n'est plus qu'un simple substitut aux matières traditionnelles, mais que certaines de ses qualités semblent répondre à des besoins jusqu'ici insatisfaits par les ressources existantes que, peut-être, la *bakelite* sera très rapidement adoptée. A la différence de ses précurseurs, le matériau développé par

¹ La *parkesine*, une des premières appellations commerciales du *celluloid* (nom dérivé de son découvreur, Alexander Parkes), « *était une invention sans but* » lorsqu'elle fût présentée à l'exposition universelle de Londres, en 1862 (BENSAUDE-VINCENT, 2007, p.294).

² Cf. BENSAUDE-VINCENT, 2007.

³ Voir BENSAUDE-VINCENT, *idem*, et également le premier chapitre d'*American Plastic* (MEIKLE, 1995, pp.10-30). Meikle souligne que le développement du *celluloid* était motivé par deux éléments principaux se répondant mutuellement : « *le plaisir de l'imitation* » (p.12), et la « *promesse de substitution* » (p.14).

⁴ Werner Boote et Gerhard Pretting évoquent « *plusieurs millions de kilogrammes par an* » (BOOTE et PRETTING, 2010, p.14).

Baekeland a des propriétés qui répondent à certains besoins industriels d'importance. Excellent isolant, ce matériau peu coûteux va participer à la démocratisation des usages de l'électricité : fondu sous la forme de plaques perforées, il est utilisé comme support de circuits électriques. Ce matériau va connaître par la suite un nombre considérable d'applications, dépassant largement l'exploitation de cette seule qualité : boîtiers d'appareils électriques, pièces d'équipement pour l'industrie automobile, téléphones, bijoux.

La réussite de la *bakelite* tient ainsi également au fait d'être parvenu à convaincre le grand public que la polyvalence de cette substance qui était perçue jusque là comme la marque de sa médiocrité, constituait sa qualité centrale. Comme le souligne Bensaude-Vincent, Baekeland avait compris qu'il ne fallait pas présenter la *bakelite* comme un simple substitut aux matières existantes, mais bien comme « *un matériau aux mille usages* », une invention pleine de promesses¹. C'est notamment grâce à un effort tout particulier de la firme de Baekeland pour la promotion de son nouveau matériau que cette polyvalence, qui avait pu longtemps apparaître comme une faiblesse pour les premiers plastiques, devint un argument de vente². En 1923, à une époque où la notion de marketing publicitaire est encore balbutiante, Brown, chargé des relations publiques pour la *Bakelite Corporation*, va faire appel à l'écrivain John Kimberly Mumford qui avait, quelque temps plus tôt, réussi la prouesse de « vendre » le goût des tapis orientaux aux acheteurs nord-américains³. Celui-ci publiera en 1924 *The Story of Bakelite*, sans mentionner d'aucune façon le caractère commandité de l'ouvrage⁴. En moins de trois ans, ce livre encensé par la critique sera vendu à plus de vingt-cinq mille exemplaires. Dans ce *best-seller*, Mumford va mettre en perspective les origines naturelles mais mortelles de la *bakelite*, avec ses propriétés « surnaturelles ». Comme le souligne Meikle, « *Mumford suggéra qu'à partir de l'étoffe même de la mort, Leo Baekeland était parvenu à créer un matériau indestructible et immortel* »⁵. La ressource naturelle à l'origine de ce matériau nouveau est présentée comme le reste d'une nature mortelle, un « déchet » ; la *bakelite* apparaît dès lors comme une forme de sublimation et de dépassement des limites imposées par les cycles naturels. D'une position de modèle, l'entrée dans l'ère de la synthèse des matériaux a fait basculer la représentation de

¹ BENSAUDE-VINCENT, 2007, p.295. L'expression provient du titre d'un ouvrage de promotion de la *bakelite* publié par la *Bakelite Corporation* en 1926 : « *The Material of Thousand Uses* », cf. MEIKLE, 1995, p.31.

² Pour une histoire détaillée de la passionnante épopée publicitaire de la *bakelite*, voir MEIKLE, 1995, pp.51-62.

³ Quoi de mieux qu'un vendeur de tapis pour faire la promotion du plastique ! (Cf. MUMFORD, 1902). Cet ouvrage à succès a été réédité vingt et une fois entre 1902 et 1981.

⁴ Cf. MEIKLE, 1995, p.60.

⁵ MEIKLE, 1995, p.61. Son lyrisme ira même plus loin lorsqu'il en viendra à faire de Baekeland un Christophe Colomb de la matière, « *chacun ayant découvert un continent* » alors même que « *le navigateur était parti pour rejoindre les Indes* », « *et le chimiste, pour trouver un substitut au shellac* ».

la nature du côté de cela même qu'il s'agissait de dépasser : les matières « naturelles » sont fragiles et éphémères face à ces matériaux qui défient le temps.

L'artifice à la rescousse d'une nature fragile

Le XX^{ème} siècle est ainsi marqué par un effort continu de l'industrie du plastique pour valoriser l'image de ces matières de synthèse en ce sens. Bernadette Bensaude-Vincent souligne ainsi que deux arguments principaux ont été usités. Le premier a consisté à transformer l'image « bas-de-gamme » associée aux plastiques, en insistant sur la force de *démocratisation* de la consommation qu'ils semblaient permettre :

*Les promoteurs américains des polymères synthétiques présentèrent la synthèse chimique comme une véritable corne d'abondance des produits bon marchés et accessibles à tous.*¹

Le faible coût des plastiques ne doit donc plus être associé à la qualité médiocre des produits, mais plutôt à leur capacité à être utilisés, consommés, par le plus grand nombre. Il y a là, en germe, le projet d'une consommation de masse appréhendée comme un progrès social, rendu possible grâce aux nouveaux matériaux.

Désormais, tout un chacun peut avoir accès aux produits de consommation quotidienne ou aux équipements ménagers, ce qui ne saurait être sans conséquences sur les stocks existants de ressources naturelles. Le second argument des promoteurs du plastique se laisse décrire donc comme une conséquence vertueuse propre à cette accélération de la consommation des plastiques : « *Les substituts fabriqués chimiquement pourraient contribuer à la conservation et à la protection de la nature* »². Bensaude-Vincent évoque ainsi William Haynes présentant les matériaux de synthèse comme de véritables solutions de protection de l'environnement : « *L'usage de substituts chimiques libère de l'espace et permet de réserver à des utilisations plus appropriées ou nécessaires l'accès aux matières premières naturelles* »³. Cet argument est toujours omniprésent aujourd'hui dans les discours émanant des industries du plastique⁴. Il aura également largement participé, plus tard, à la popularisation du polychlorure de vinyle ou plus communément, le PVC : l'utilisation du chlore par l'industrie chimique a créé, dès le milieu des années 1910, un débouché pour cette

¹ BENSAUDE-VINCENT, 2007, p.296

² *Idem.*

³ Cf. HAYNES, 1936, p.155. Cité in BENSAUDE-VINCENT, 2007, p.296, Elle souligne que Haynes considérait que les « Cassandres » annonçant l'effondrement de la révolution industrielle du fait des limites des ressources naturelles ignoraient l'avènement de la « révolution chimique ».

⁴ Les publications de *Plastic Europ*, syndicat européen représentant les industries de producteurs de plastique, sont à ce titre éloquentes (cf. notamment « *Emballages plastiques, nés pour protéger* » publié en novembre 2012 [en ligne] <http://www.plasticseurope.fr/Document/emballages-plastiques-nes-pour-protoger.aspx> [consulté le 23/08/2013]).

substance hautement polluante, à partir de laquelle est synthétisée le PVC¹. Figure originale d'un recyclage « vertueux », on constate déjà, qu'il est « *possible de créer quelque chose de neuf à partir d'un déchet qui peut être revendu* »².

Progrès technique, progrès écologique, progrès social, les plastiques ont ainsi pu s'instituer en figure de proue de la modernité consumériste, multipliant les arguments en faveur de l'affirmation de leur supériorité vis-à-vis des matières naturelles, si tristement corruptibles, corrodables ou érosives, en bref « mortelles ».

Une plasticité bien robuste

L'infinité des formes que semblent pouvoir offrir les plastiques aux *designers* constitue ainsi un des atouts de ces matériaux pour acquérir la centralité qu'on leur connaît aujourd'hui. La caractéristique principale de la production des plastiques est ainsi ce qui fait leur spécificité :

*Une caractéristique majeure des matières plastiques est que la prise en masse et la mise en forme ne sont pas deux étapes successives comme dans le cas de l'acier, que l'on doit forger ou emboutir, mais sont deux gestes simultanés.(...) la matière et la forme sont élaborées en un seul et même geste.*³

Les plastiques vont ainsi acquérir leur dénomination à travers cette condition originale de leur production. De fait, que ce soit par procédés de polycondensation (cas des thermodurcissables) ou par polyaddition (cas des thermoplastiques), la fabrication des plastiques induit toujours leur mise en forme. Mais, cette multiplicité des formes tient également à leur « impureté » caractéristique : parfois pour réduire les coûts, mais le plus souvent pour ajouter une propriété spécifique aux polymères, les résines plastiques sont généralement des mélanges complexes. Les « composites » sont peut-être les types de plastiques les plus représentatifs de cette « culture du mixte »⁴ : développés à partir des

¹ Jusqu'à cette période, le chlore est un produit dérivé de la fabrication de la soude caustique. Or, l'évacuation du chlore des sites de production étaient jusque là particulièrement élevés.

² BOOTE ET PRETTING, 2010, p.53

³ BENSAUDE-VINCENT, 2000, p.172

⁴ Cf. BENSAUDE-VINCENT, 1998. Là où l'on parle généralement d'hybrides, Bensaude-Vincent souligne sa préférence pour le terme « mixte » : « *A dessein je choisis le terme de "mixte" de préférence au mot "hybride" qui évoque l'idée d'une hubris, d'une démesure ou transgression des barrières naturelles par les techniques, transgression qui appelle tôt ou tard à un châtement. Le terme hybride alimente la vision prométhéenne des pratiques techniques, toujours vivace, sans cesse renaissante, comme on l'a vu à l'occasion des récentes controverses sur les plantes transgéniques ou encore dans les réactions du public à la maladie dite de la vache folle. Si le terme de mixte convient mieux aux composites, c'est précisément parce que cette technologie correspond moins à une attitude de défi qu'à un soucis pragmatique d'optimisation ou d'exploitation des ressources. A l'arrogance des hybrides s'oppose la prudence des mixtes.* » (Idem, p.295)

années 1940 à des fins essentiellement militaires, ces nouveaux plastiques sont issus de la rencontre entre une matrice polymères et, en premier lieu, des fibres de verre¹. Mais, conquête spatiale aidant, il fallait inventer des matériaux aux propriétés encore plus exceptionnelles. « *L'objectif était donc d'allier dans une seule et même structure les propriétés de plusieurs familles traditionnelles de matériaux : la légèreté des plastiques, la résistance de l'acier, la rigidité des céramiques* »². La mixité propre aux plastiques dépasse largement le cas des composites : l'omniprésence « d'additifs » multiples dans la composition des résines les plus connues en est un indice supplémentaire³. Baekeland déjà avait utilisé des additifs pour rendre la *bakelite* plus résistante : parce que la *bakelite* était particulièrement sensible aux chocs très localisés, Baekeland a testé divers additifs pour sa résine ; l'ajout d'une poudre de bois de sapin a finalement permis de consolider et d'améliorer la présentation du matériau⁴. Cette mixité caractéristique est un élément essentiel de la « plasticité » de ces matériaux. Elle semble avoir non seulement amené les plasticiens à développer « *une culture du mélange* », mais plus encore, ces propriétés essentielles ont certainement contribué à façonner un imaginaire culturel aux accents parfois chimériques : l'homme est désormais capable de produire une matière à la fois « malléable à l'infini » et « plus résistante » que la nature elle-même.

Le plastique comme emblème « éternel » du temps, du monde et de l'homme moderne

Malgré les efforts répétés dès le début du XX^{ème} siècle pour populariser ces matériaux nouveaux, le plastique ne se détache de sa connotation de pierre substitut aux matières naturelles que tardivement, au cours des trente glorieuses. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, différentes productions attestent pourtant déjà de la transformation en cours des perceptions du plastique. Dès 1948, la *Womb Chair*, fabriquée en fibre de verre par la société *Knoll Associates* s'inscrit comme « l'ancêtre des innombrables sièges en plastiques qui nous sont devenus si familiers »⁵. En 1957, la « maison du futur », financée par Monsanto, est

¹ Si leurs usages les plus fréquents étaient liés à la fabrication de coques de bateau ou de fuselages d'avions, ce sont ces premiers composites qui ont servi à la fabrication de la *Womb Chair* ou de la maison *Monsanto*.

² BENSAUDE-VINCENT, 2000, p.175

³ Généralement, les additifs permettent de renforcer, d'ajouter ou d'inhiber une propriété spécifique du plastique concerné. Ces additifs permettent pêle-mêle de faciliter les processus de production (usage de lubrifiants pour le moulage de certains plastiques visqueux, d'anti-oxydants pour permettre à certains plastiques d'être fondus à haute température sans noircissement des surfaces), de rendre les plastiques inertes lors de leurs contacts avec des denrées alimentaires ou dans l'usage de matériel médical (l'usage d'agents anti-statiques notamment empêche le dépôt de poussières ou la coagulation sanguine), de garantir certaines propriétés esthétiques aux plastiques (transparence, texture, etc.), ou autres propriétés pratiques (ignifugation ou résistance aux températures extrêmes par exemple).

⁴ Voir BOOTE et PRETTING, *ibid.*, p.20

⁵ BOOTE ET PRETTING, 2010, p.58. Dès 1957, *Knoll* édite la *Tulip Chair*, qui avec son pied central, sera la première réalisée essentiellement à partir de fibres plastiques.

ouverte au public du parc *Disneyland* de Californie : sa structure ainsi que l'essentiel de ses équipements entièrement réalisés en matériaux de synthèse constituent la promesse d'un avenir résolument plastique. De fait, son concepteur, Albert G.H. Dietz semble vouloir prouver que « l'architecture plastique promet une flexibilité totale »¹ : « La nouvelle maison (...) permettra d'ajouter et de supprimer facilement des pièces, en fonction de la naissance des enfants ou de la mort des personnes âgées »². Des capacités adaptatives propres aux matériaux aux modes de vie eux-mêmes, il ne semble alors n'y avoir qu'un pas³. De fait, les plastiques façonnent encore aujourd'hui le quotidien des sociétés occidentales.

Si l'omniprésence des plastiques a pu susciter un grand nombre de critiques, il faut toutefois rapidement souligner l'étendue des applications et des bénéfices sociétaux qu'ils semblent avoir pu apporter⁴. Dans la consommation quotidienne d'abord, les polypropylènes et autres polyéthylènes constituent l'essentiel de nos emballages : ils ont permis une réduction importante des coûts économiques et écologiques de distribution ; plus encore, ils constituent aujourd'hui un maillon incontournable de la sécurité sanitaire de nos circuits de production agro-alimentaires. L'informatique, ensuite, n'aurait pu voir le jour sans le développement massif des polymères de synthèse. Matériau privilégié pour le *design* des outils numériques, les plastiques tendent même aujourd'hui à remplacer le célèbre *silicium* des circuits imprimés⁵. Dans le champ de la médecine enfin, l'avènement des matières plastiques est souvent présenté comme une des raisons des avancées exceptionnelles de la médecine moderne et ainsi constituerait ainsi un des facteurs explicatifs de l'allongement de la durée de vie des êtres humains⁶.

¹ BOOTE ET PRETTING, 2010, p.62.

² *Idem*

³ Il aurait été possible d'évoquer ici l'épopée édifianche du *Tupperware*, tant elle semble emblématique d'une transformation par l'objet de pratiques, voir d'identités culturelles. Si, dès 1942, les débuts de ces récipients en polyéthylène sont difficiles, le développement des « réunions » éponymes va très largement participer à la diffusion d'une forme *American way of life*, dans laquelle la ménagère tend à s'émanciper de la domination masculine, en se libérant de certaines contraintes domestiques (cf. BOOTE et PRETTING, pp.26-30).

⁴ Pour un tour d'horizon des applications et bénéfices sociaux associés aux polymères de synthèse, voir ANDRADY et NEAL, 2009. Les « bénéfices sociaux des plastiques » sont ainsi systématiquement opposés, dans les débats publics, à ceux qui aspirent à les voir interdits.

⁵ Le *silicium* était jusqu'il y a peu le matériau privilégié pour la fabrication des circuits électroniques, il a été notamment popularisé à travers la dénomination du berceau des industries numériques, par l'expression célèbre de *Silicon Valley* (ou « vallée du *silicium* » et non du silicone !). La synthèse des polymères conducteurs a eu lieu tardivement. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1960 que les premières tentatives ont lieu. En 2000, le prix Nobel de chimie est décerné aux Américains Alan J. Heeger, Alan G. MacDiarmid et au Japonais Hideki Shirakawa pour leurs travaux sur la synthèse des polymères conducteurs.

⁶ Dès le milieu du XX^{ème} siècle, l'évolution de la médecine liée à l'apparition des plastiques est déjà associée à un principe de progrès (cf. notamment DELORME et LAROUX, 1950). Plus récemment, dans une interview télévisée diffusée le 6 décembre 2012, Michel Loubry, alors directeur de l'Europe de l'Ouest pour *Plastic Europ* affirme ainsi que « nous gagnons un trimestre d'espérance de vie

L'omniprésence de ces matériaux d'un nouveau genre, au XX^{ème} siècle, a ainsi amené certains auteurs à faire de cette période un véritable « âge plastique », dans la continuité des célèbres « âge de pierre » ou « âge du fer ». En 1970, dans le septième volume d'une histoire de la culture américaine¹, Robert Sklar fait ainsi de la fin de la première guerre mondiale le point d'entrée dans ce nouvel âge, marqué par la transition d'une culture bourgeoise traditionnelle vers la bien connue « culture de masse » : l'âge plastique serait ici celui de la culture de masse, initié dans les années 1920 aux Etats-Unis pour permettre une relance économique nécessaire aux lendemains de l'engagement de la fédération dans la guerre². Plus récemment, Werner Boote et Gerhard Pretting ont pour leur part fait glisser la métaphore du temporel vers le spatial : ce n'est plus seulement la période historique qui est aujourd'hui plastique, c'est la planète elle-même³. Non sans ironie, Gérard Bertolini propose enfin de faire de l'homme contemporain, un *homo plasticus*, proche cousin de l'*homo œconomicus* : les artisans de ce matériau prométhéen s'étant ainsi peu à peu confondus avec leur propre création⁴.

Cette omniprésence des plastiques dans les représentations des mondes contemporains a ainsi institué une famille de matériaux en emblème quasi-totémique, dont il semble désormais presque absurde de vouloir se séparer. De fait, un « avenir sans plastiques » semble irréaliste. « *Plastic happens : that is all we need to know on earth* », cette citation du roman *Gain* de Richard Powers⁵ souligne bien le caractère irréversible de la présence des plastiques dans le monde contemporain. Le plastique dans ses formes innombrables a investi les sociétés contemporaines jusqu'à en devenir un de leurs caractères incontournables. Faut-il alors, comme Philip Ball tend à le faire, constater que « les plastiques ont ainsi généré un

régulièrement, et on peut dire que peut-être, le plastique y est pour quelque chose » (cf. O. D'ANGELY, « *Plastiques : Alerte aux toxiques* », *Pièces à conviction*, diffusée sur France 3, le 6 décembre 2012).

¹ Cf. HARRIS, 1970.

² Cf. SKLAR, 1970.

³ Cf. BOOTE et PRETTING, 2010. Le titre de leur ouvrage est l'éponyme d'un documentaire réalisé en 2009.

⁴ BERTOLINI, 1991

⁵ Voir POWERS, 1998, p.771. Cette phrase est citée en *incipit* dans un article de Bernadette Bensaude-Vincent (BENSAUDE-VINCENT, 2013), qui reprend la discussion de cette citation d'un texte de Philip Ball (BALL, 2006). Dans ce roman, Laura Bodey, héroïne malheureuse, est atteinte d'un cancer des ovaires qui semble imputable à un fertilisant fabriqué par une usine de produits chimiques à côté de laquelle elle vit : refusant de poursuivre la firme, elle semble affirmer que « *même si l'usine est effectivement responsable de sa situation, elle ne peut blâmer les produits qui y sont produits tant ils lui ont apporté tout le reste et façonné sa propre vie* » (in BENSAUDE-VINCENT, 2013)

véritable écosystème, un système technologique de grande échelle, qui ne saurait désormais être contrôlé »¹ ?

Une robustesse « extraterrestre »...

Si les plastiques ont trouvé leur place au cœur de la vie sociale contemporaine, il reste à souligner que leur capacité à résister au temps, par-delà les moments de leurs usages, constitue un des défis qui n'a été pensé que tardivement. A l'occasion du centenaire de l'invention de Baekeland, Jeffrey Meikle, rapprochant déchets plastiques et déchets nucléaires, affirmait ainsi que la plupart des déchets plastiques étaient condamnés à demeurer dans les décharges, pour l'éternité :

*« Nous créons des choses dont nous ne serons jamais en mesure de nous débarrasser. Je soupçonne donc que c'est là le principal problème des plastiques. »*²

Le lien entre matières plastiques et développement d'une inquiétude sociale vis-à-vis de la puissance nucléaire est ainsi à creuser plus avant. De fait, il est intéressant de souligner ici que la prolifération des plastiques aura lieu au même moment que la « découverte » par les sociétés de l'après guerre de la question nucléaire. Tantôt perçues sur le mode de la menace, tantôt sur celui de l'avancée technique historique, ces deux phénomènes semblent tous deux renvoyer à la question des capacités de contrôle des sociétés humaines sur leurs propres productions. Si le plastique s'est longtemps laissé décrire comme un « matériau du futur », c'est qu'il convoque à la fois les promesses heureuses et les craintes d'un devenir incertain.

La durabilité hors du commun des plastiques semble avoir largement contribué à nourrir des formes d'inquiétudes mettant en jeu le caractère presque « extraterrestre » de ces matériaux, en rupture avec l'ordre naturel. Le biologiste américain Barry Commoner a marqué l'histoire de l'environnementalisme tant il semble avoir participé à faire converger les thèses émergentes de l'écologie scientifique naissante avec celle de l'écologie politique, tout aussi balbutiante. Dans *L'encerclement : problèmes de survie en milieu terrestre*³, Commoner souligne ainsi que les humains ont « cassé le cercle de la vie, en transformant ses cycles infinis en événements linéaires et artificiels »⁴. De fait, les hommes sont les seuls êtres vivants « capables de produire des matériaux qu'on ne saurait trouver dans la nature », et sont ainsi rendus responsables de « l'intrusion dans l'écosystème d'une substance absolument

¹ BALL, 2006, p.115 cité in BENSUADE-VINCENT, 2013, p.17.

² Une transcription de l'interview pour la *National Public Radio* (USA) réalisée par Michele Norris et diffusée le 13 juillet 2007, dans le cadre des 100 ans de la Bakelite, est accessible en ligne. [en ligne] : <http://www.npr.org/templates/transcript/transcript.php?storyId=11959165> [consulté le 10/10/2013]

³ COMMONER, 1971.

⁴ COMMONER, 1971, p.12 ; cité in MEIKLE, 1995, p.288.

étrangère à lui »¹. Ce rapport de *profanation* qu'il semble possible d'associer à la relation entre matières plastiques et milieux naturels peut ainsi servir de point d'appui à une critique plus large de ce à quoi le *monde plastique* semble contraindre les hommes.

Pour Jeffrey Meikle, Norman Mailer est peut-être le plus célèbre des critiques de la matérialité du plastique, notamment parce qu'il l'a associé à la mise en doute d'un modèle sociétal en devenir : une société « de raison », basée « sur la logique computationnelle »². Lorsqu'il commente les programmes spatiaux de la NASA, Mailer parvient à exprimer l'ambivalence des promesses de ce monde plastique. Meikle résume ainsi cette chronique publiée pendant près de deux ans dans le magazine *Life*³ : « c'est la société plastique dominante, divorcée de ses instincts naturels, embarquée dans une prolifération cancéreuse, qui a imaginé le programme spatial comme celui des *Wasp...émergeant de l'histoire humaine dans le but de nous emmener jusqu'aux étoiles* »⁴. Cette inquiétante promesse est bien celle qui semble en jeu dans la question de la production des plastiques de synthèse.

A la quantité impressionnante et à l'ambivalence des représentations associées aux matières plastiques, il faut souligner, par contraste, l'étonnant aveuglement qui semble avoir caractérisé la question des déchets générés par ces matériaux d'un nouveau genre. Pour que le problème des déchets plastiques s'institue comme objet d'un débat public, il aura fallu presque un siècle, pendant lequel leur production et leur expansion ne sera remise en cause qu'à travers le prisme, déjà évoqué, de leur propre nature « extraterrestre ».

Tout au long du XX^{ème} siècle, les plastiques seront produits sans qu'on ne puisse aujourd'hui trouver de trace d'une réflexion, chez les industriels comme chez les acteurs publics, à propos de leur devenir détritique. Le caractère résolument hybride de ces matériaux, plus encore, leur infinie diversité, semble aujourd'hui poser de nombreux problèmes aux filières de traitement du résiduel. Aujourd'hui, l'hétérogénéité matérielle caractéristique des plastiques complexifie profondément l'organisation d'une gestion industrialisée de leur condition détritique. Puisqu'il n'existe de « pur plastique », il semble difficile de penser le devenir de leurs déchets d'une seule et même façon.

C'est ce versant détritique qu'il s'agit désormais d'explorer, pour comprendre en quoi il constitue aujourd'hui le lieu d'un consensus culturel presque global faisant du plastique une matière qui pose problème. Aussi, il semble pertinent d'interroger l'absence apparente d'anticipation d'un problème qui aurait pu sembler pourtant trivial : que faire de ces productions qui ne retrouvent pas leur place dans les cycles naturels ? Plus encore, il semble possible de trouver dans l'histoire culturelle du plastique la trace d'une volonté de l'industrie

¹ COMMONER, 1971, p.127, cité in MEIKLE, 1995, p.289.

² Norman Mailer cité in MEIKLE, 1995, p.282.

³ L'ensemble de ces chroniques a été réuni dès 1970 in MAILER, 1970.

⁴ MEIKLE, *idem*.

Un monde plastique ?

de ne pas dévoiler les aspects problématiques de sa substance prométhéenne : la question des problèmes liés à l'accumulation des déchets plastiques semble déniée tant elle s'est constituée comme objectif incontournable, véritable garantie de l'expansion des plastiques.

5.II.2

DECHETS PLASTIQUES

Entre aveuglement et déni : la fabrique d'une éternité « prête-à-jeter »

Dangereux, donc jetables : à l'origine de « la menace des sacs plastiques »

Même si, on l'a vu, le plastique ne sera jamais totalement dissocié d'une connotation péjorative, il tient désormais une place tellement centrale dans le champ matériel qu'il apparaît aujourd'hui vain de tenter de remettre en question son omniprésence. Pourtant, diverses affaires auraient pu entraîner la disparition pure et simple de sa production. Le cas exemplaire de « la menace des sacs plastiques » apparaît illustrer ici la façon dont les producteurs de plastique sont parvenus à garder le contrôle de l'image de leurs créations, et ont su faire d'une crise majeure l'occasion de renégocier le statut de leurs production.

Dès le milieu du XX^{ème} siècle, le sac plastique alors naissant avait déjà suscité une vague d'inquiétude mettant directement en cause l'existence même de ces productions. En 1956, la firme Du Pont entame une campagne publicitaire d'envergure pour faire la promotion de ses sacs en polyéthylène de basse densité : « *those handy plastic bags* »¹. D'abord destinés aux blanchisseries, le sac devient très tôt un symbole des normes modernes d'hygiène et de propreté. Les vêtements ainsi « emballés » sont protégés de la saleté jusqu'au foyer. En 1958, la production annuelle de ces sacs dépassait le milliard d'unités², un succès particulièrement prometteur. La firme flatte alors les ménagères l'ayant adopté en soulignant que ce sont ces dernières qui ont découvert la possibilité de « réutiliser » ces sacs³. Le sac fabriqué à partir de film en polyéthylène continue de porter les promesses de plasticité à travers ses usages potentiels qui débordent de leur fonction première. L'avenir du sac plastique semble déjà dessiné.

Pourtant, en 1959, l'*American Medical Association* rapporte d'abord le décès de quatre jeunes enfants, morts étouffés pour avoir tenté de jouer avec ces sacs. Rapidement, de nombreux autres cas sont mis à jour par la presse et très vite, une vague de panique traverse

¹ « Ces sacs plastiques très pratiques », slogan célèbre de la firme Du Pont, dont une des premières occurrences a été relevée in "*This Bag Spells Business*," *Du Pont Magazine*, Février-Mars 1956, p.24 ; cité in MEIKLE, 1995, p.282.

² In MEIKLE, *Idem* ; pour l'ensemble de cette partie, voir également MEIKLE, 1995, p.253 et suivantes.

³ Voir MEIKLE, *ibid.*, p.283. Les publicités de Du Pont évoquent clairement la possibilité de réutiliser ces sacs, notamment comme sacs-poubelle ; plus encore, la revue *Modern Plastic* continue de venter les mérites des sacs plastiques à travers leurs possibles usages successifs (cf. "*Dry Cleaning : Big New Market for Film*," in *ModernPlastics*, n°35, Avril 1958, pp.106-7., cité in *Idem*).

le continent américain. On recense en moins de deux mois près de cinquante morts, parmi lesquelles plus de trente enfants. Le sac plastique semble ainsi à l'origine d'une « épidémie d'un nouveau genre », et, son succès est très vite contrarié par le sentiment qu'il constitue un danger mortel : c'est l'électricité statique qu'il génère qui semble responsable des étouffements, les sacs se retrouvant littéralement collés aux voies respiratoires des enfants ayant tenté de les manipuler. Cette série de faits divers va ainsi susciter une levée de bouclier dans l'opinion publique, apparaissant plus affectée par cette série de drames du quotidien que par l'augmentation, déjà connue, des cancers juvéniles liés à l'ingestion de denrées alimentaires radioactives¹. La suffocation, l'obstruction respiratoire mécanique matérialise d'une façon particulièrement dramatique un danger lié à l'accumulation de ces objets dans les foyers : chaque film, chaque sacs est alors un « tueur potentiel ». Dans la presse, la menace plastique est parfois rapprochée de la menace nucléaire. L'éditorialiste du *San Francisco News* va ainsi reprendre le lexique des mouvements anti-nucléaires en titrant : « *Ban the plastic bags !* »².

La *Society of the Plastic Industry* (SPI) va jouer un rôle central dans la résolution, ou « l'étouffement », de cette crise sans précédent³. La SPI va ainsi investir un million de dollars pour informer le grand public des mésusages des sacs. Elle va promouvoir le développement industriel de sacs plus fins, censément moins « dangereux » et ce, en placardant dans de très nombreux lieux publics des affiches informatives parfois alarmantes. C'est d'une certaine manière en entretenant le vent de panique que la SPI va finalement parvenir à le maîtriser. De son côté, le principal producteur américain de sacs en polyéthylène va très tôt tenter de se dissocier de ce drame collectif. Les représentants de Du Pont vont multiplier les arguments pour souligner l'absence de responsabilité des producteurs, et donc, des produits eux-mêmes. Meikle résume alors :

*Un porte-parole de Du Pont associe alors "la responsabilité des morts au manque d'attention des parents" et souligne que les films en polyéthylène auraient été "fabriqués et budgétés pour être jetables".*⁴

En associant ses films à des biens à usage unique, Du Pont va alors tenir un discours opposé à celui qui avait été utilisé pour en faire la promotion. Autrement dit, puisque les sacs sont jetables, ils ne sauraient constituer en tant que tels des dangers pour les consommateurs : ceux-ci étant les seuls responsables de leur mauvais usage. Hormis le cynisme apparent d'un tel retournement, il faut ici souligner que le devenir détritique du sac plastique s'inscrit déjà comme véritable « mode d'emploi ». Plus encore, il est intéressant de constater que dans cette

¹ Voir MEIKLE, 1995, p.283

² *Idem*

³ C'est à partir de cette période que la SPI sera considérée comme le plus influent *lobby* de soutien à l'industrie plastique en Amérique du Nord. *Plastic Europ* tient aujourd'hui une place comparable en Europe.

⁴ *Idem*.

affirmation tendant à dissocier l'objet de sa potentielle dangerosité, la mise au rebut constitue le moment où semble pouvoir se désamorcer le risque lui étant associé. Il faut enfin souligner que cet épisode de la « crise des sacs plastiques » va réactiver l'ambivalence des représentations des polymères de synthèse, mais cette fois-ci, pour la première fois, plus qu'une remise en cause d'un modèle culturel, ou qu'une forme quelconque de dénonciation de la société de consommation, le plastique apparaît comme une source de danger potentiel pour la vie elle-même. Il y a là en germe les graines d'une critique écologique des matières plastiques qui ne sera réactivée qu'au tournant des années 1970.

Le prêt-à-jeter comme moteur de croissance

Si les nombreux efforts des concepteurs et diffuseurs des plastiques ont d'abord consisté à persuader les consommateurs que ces matériaux étaient robustes, durables ou à usages infinis, et ce afin d'être en mesure de concurrencer les matières naturelles, il a fallu, presque au même moment, parvenir à associer les objets plastiques à des produits jetables, à des biens à renouveler sans cesse. Il s'agissait d'automatiser le principe de la mise au rebut, et donc systématiser le caractère irréfléchi de la logique d'abandon. De fait, lors de la grande dépression de la fin des années 1920, l'industrie chimique était un secteur d'avenir, qui semblait pouvoir offrir chaque jour un peu plus d'emplois. « Dans les années 1930, les substituts chimiques étaient célébrés comme de véritables piliers de la stabilité sociale, notamment parce qu'ils fournissaient des emplois et nourrissaient les marchés économiques »¹. Jeffrey Meikle souligne le *credo* d'alors : « *A plastic a day keeps depression away* »².

Un indice du caractère raisonné de cette transformation « nécessaire » de la perception des objets plastiques, est à rechercher du côté des difficultés à commercialiser des biens « consommables et jetables ». En 1957, la revue *Modern Plastics* révélait certaines déconvenues des commerciaux de l'industrie plastique face à des « consommateurs peu enclins à accepter le fait que des marchandises aient été fabriquées pour être jetées, et par conséquent, dussent être jetées et détruites »³. Les acheteurs préféraient des objets marqués par leur capacité à durer, voire à être réutilisés, à l'image de ce qui leur avait été jusque là loué. « Une rééducation était nécessaire »⁴. Comme le rappelle Meikle, en 1956, lors du congrès annuel d'un important *lobby* nord-américain, un responsable de la *Society of the Plastics Industry* encourageait les industriels du secteur en ces termes :

¹ BENSUADE-VINCENT, 2013, p.20.

² MEIKLE, 1995, p.106

³ MEIKLE, 1995, p.266

⁴ *Idem*

"Le développement de vos activités doit viser le faible coût, les grands volumes, la fonctionnalité et la consommabilité de vos produits"- avec pour objectif de les retrouver "dans la charrette à ordures ".¹

En bref, il fallait éduquer les consommateurs à un nouveau genre de consommation, celle des biens « conçus pour être jetés ». L'idée n'était pourtant pas neuve. De fait, en 1932 déjà, Bernard London publiait un pamphlet, rendu célèbre depuis à travers la popularisation de sa phrase-titre : *Ending the Depression Through Planned Obsolescence*². Dans ce texte, London tentait de définir la place des politiques publiques dans la relance de la croissance à travers une stimulation « artificielle » de la consommation par la création de déchets. Déjà, l'expression désignait un principe qui sera précisé et diversifié tout au long du XX^{ème} siècle³ : celui de fonder le développement économique sur la destruction planifiée de la valeur des biens de consommation courante. En proposant à l'Etat de financer le rachat des biens arrivés à leur péremption, London pensait pouvoir garantir un dynamisme économique fondé sur la croissance perpétuelle de la production. Bien que les propositions de London ne furent pas retenues, le principe de cycle de consommation est ainsi apparu renforcé, car il semblait alors pouvoir suggérer la possibilité d'une croissance illimitée : la destruction des biens, leur mise au rebut, est devenue la condition indépassable de leur renouvellement perpétuel. Cette volonté de faire de la mise au rebut un véritable stimulant pour la croissance économique est à associer à la création artificielle d'une insatisfaction permanente des acheteurs. McCoy, vice-président de DuPont, affirme quelques jours seulement après la fin de la seconde guerre mondiale qu'un « personne satisfaite est une personne stagnante »⁴. Il constate que le « bien-être psychologique résulte en grande partie de l'accumulation de biens matériels »⁵. Il y a danger pour les industries de production et pour le développement des économies de croissance si les besoins matériels sont tous satisfaits Il faut donc veiller « à ce que les américains ne soient jamais satisfaits »⁶. Avec l'avènement du « prêt-à-jeter », l'insatisfaction n'est même plus une condition pour le renouvellement du bien : l'objet produit est destiné à être mis au rebut.

De nombreuses études récentes sont consacrées à la question de l'obsolescence programmée, mais celles-ci se concentrent pour la plupart sur la question des équipements domestiques et autres appareils électroniques, dont le renouvellement est généralement fondé sur les trois principales formes de fabrication de l'obsolescence⁷. Loin de nier l'intérêt de tels

¹ *Idem*

² Ou *En finir avec la dépression à travers l'obsolescence programmée*, (Cf. LONDON, 1932)

³ Pour une histoire du concept, et une tentative de typologie des formes d'obsolescence programmée, voir l'ouvrage de référence de Giles Slade, (SLADE, 2006)

⁴ MEIKLE, 1995, p.156

⁵ BOOTE ET PRETTING, *Ibid.*, p.54

⁶ MEIKLE, *Idem*

⁷ La typologie proposée par Slade fait ici office de référence incontournable. Il distingue trois « familles d'obsolescence, qui ne sont en rien exclusives les unes des autres : obsolescence

travaux, notre propos tend ici à se focaliser sur des formes plus incertaines, plus sourdes, mais peut-être premières, de la conception de biens « prêts-à-jeter ». Il est ainsi possible d'affirmer que les plastiques ont acquis une place prépondérante dans les prémisses de l'organisation de l'obsolescence programmée. La « culture de l'abondance matérielle », de la prolifération des biens de consommation courante, a permis de développer une économie fondée sur l'adhésion au principe d'une croissance infinie. Or, nous l'avons déjà évoqué, les plastiques ont tenu une place centrale dans l'avènement de cette massification de la consommation.

D'un paradoxe lié à la durabilité des plastiques : la menace plastique

Comme l'affirme Meikle, « les plastiques devinrent les matériaux de choix de cette expansion sans fin. (...) [Ils] n'étaient pas qu'un simple support de cette prolifération matérielle. Ils l'ont incarnée autant que stimulée »¹. La *plasticité*, en tant qu'elle désigne les vertus propres à ces matériaux, s'est instituée comme vecteur de développement pour les économies fondées sur une consommation de masse : matériaux peu onéreux, protéiformes, leur légèreté quasi-immatérielle semble ainsi induire leur « jetabilité ». Les emballages plastiques peuvent ainsi constituer un modèle du genre, tant ils semblent avoir puisé dans cette logique d'obsolescence les ressources nécessaires à leur prolifération.

Comme le souligne Melosi, ces biens à durée de vie souvent très courte se sont multipliés dès les lendemains de la première guerre mondiale, mais l'explosion de leur production a eu lieu essentiellement après la seconde : « *L'emballage est devenu d'une importance toute particulière aux lendemains de la deuxième guerre mondiale. Une des raisons est à associer au développement de la marchandisation en « self-service » à travers les supermarchés et les autres débouchés de la consommation* »². Développés dans un souci conjoint de protéger les biens – depuis leur fabrication jusqu'à leur consommation en passant

psychologique, technique et programmée. Une référence en la matière se trouve déjà dans le célèbre *The Waste makers* de Vance Packard (Cf. PACKARD, 1960), et plus spécifiquement le sixième chapitre de la seconde partie (*La vie éphémère des articles ménagers*, pp.108-121), consacré aux phénomènes de diminution de la durée de vie des biens de consommation courante. Voir également un documentaire édifiant : Cosima DANNORITZER, *Prêt-à-jeter* (titre original : *Kaufen für die Müllhalde*), diffusé en France pour la première fois sur Arte, le 15 février 2011.

¹ MEIKLE, 1995, p.176.

² Cf. MELOSI, 1981, p.210. Il est à noter que même si l'Etat fédéral américain considère le problème des déchets comme un « problème écologique » dès 1965 (voir le discours de L. Johnson et le *Solid Waste Act* de la même année), les emballages plastiques se sont développés essentiellement à partir des années 1960, c'est-à-dire de façon presque concomitante.

par leur transport – et de les rendre désirables¹, ces emballages n'ont pour la plupart qu'un temps très limité d'usage. Prenant l'exemple du pot de yaourt, Boote et Pretting insistent ainsi sur le télescopage des temporalités qu'il met en jeu : généralement fabriqué à base de polypropylène (PP), ils sont des dérivés lointains du raffinage du pétrole, synthétisé en quelques millions d'années. La plupart du temps non-recyclables – le nettoyage industriel des pots de yaourts constitue aujourd'hui encore un frein à leur prise en charge par les filières de traitement des déchets –, le temps de leur dégradation « naturelle » demeure largement indéterminé : si en termes de pollution visuelle, certains affirment qu'ils faut compter un demi-millénaire environ pour voir disparaître les déchets de PP fin, les traces des additifs peuvent théoriquement perdurer bien au-delà de ce délai². Pourtant, entre le moment de la fabrication de son contenu et sa consommation, le pot de yaourt va « servir » quelques semaines tout au plus. Ce « télescopage temporel » se vérifie pour l'essentiel des emballages plastiques liés à l'alimentation : sacs, bouteilles, barquettes, films transparents, etc. Il semble constituer plus qu'un paradoxe, un obstacle de taille pour la promotion de la jetabilité des plastiques.

Confrontée à ce paradoxe des temporalités, la question des déchets plastiques s'est ainsi progressivement transformée en menace. Notamment dans les situations de stockage à l'air libre des déchets ménagers, les plastiques ne parviennent pas à s'indifférencier : ils demeurent visibles, identifiables, et constituent des nuisances qui excèdent largement les considérations esthétiques. La robustesse des plastiques à l'état détritique est ainsi devenue, dès le tournant environnemental des années 1970, un des arguments visibles, presque préhensible par tous, de la « crise écologique ». Les décharges érigées en symbole des excès des sociétés de consommation constituaient alors le support de la dénonciation d'un mal grandissant, la persistance des plastiques à leur endroit en étant peut-être un des arguments les plus visibles³. Aussi, les évolutions récentes, évoquées plus tôt avec la multiplication des interdictions ou des réglementations des sacs plastiques, semblent constituer un écho à ces critiques *vert-clair* du plastique : les « citoyens-consommateurs », « éco-responsables », ont, aujourd'hui, de nouvelles exigences.

Plus encore, une véritable défiance des matières plastiques semble réactivée par la mise à jour récente des dangers potentiel et invisibles liés à leur difficile, voir impossible dégradation. Or, il semble possible d'évoquer, dans la suite de notre réflexion, quelques

¹ Cf. BERTOLINI, 1995 et, COCHOY, 2002, pour une contribution sociologique déterminante à la question de la perception des emballages, dans des situations de consommation quotidiennes.

² Cf. BOOTE et PRETTING, 2010, p.33.

³ Il faut mettre en perspective cette réflexion avec l'abandon récent des protocoles de tri-mécanobiologique (TMB) en France, générant un compost « souillé » par les matières plastiques résiduelles. Ce sont les agriculteurs ayant accepté de tester les premiers « compost » issus des usines de TMB qui ont établis les principaux arguments critiques à l'endroit de cette technique. La présence visible de résidus, même infimes, d'emballages plastiques a constitué un argument déterminant pour le refus de l'usage de ces composts.

stratégies de réhabilitation des plastiques, tendant à formuler et à mettre en œuvre des réponses possibles au constat de leur lente et difficile dégradation.

La question de la biodégradabilité des polymères : un problème d'échelle

Combien de temps faut-il à un sac plastique pour être dégradé ? La réponse à cette interrogation pourtant légitime suscite la controverse. Pour le grand public, la plupart du temps, cette question semble pouvoir trouver une forme de réponse à travers les supports d'information évoqués plus tôt¹, décrivant sur un même schéma, la durée de dégradation des différentes familles de matériaux. Aussi, la plupart du temps, un morceau de polystyrène y est considéré « dégradable » en une cinquantaine d'années environ, les plastiques d'emballages en PVC ou en polyéthylène sont associés à des durées de dégradation de l'ordre du demi-millénaire. Mais ces données ne semblent valides qu'en termes de perception humaine : à partir de ces durées de dégradation, les matériaux dégradés sont « invisibles » pour l'œil humain. Aussi, les verres sont généralement associés à des durées de dégradation « indéterminée » : rien de plus logique dans la mesure où leur nature minérale exclut la possibilité même de leur biodégradation ! Aussi, cette appréhension esthétique de la durée de dégradation des matériaux est souvent à l'origine de malentendus, dans la mesure où elle ne prend peu ou pas en compte la toxicité potentielle liée à ces processus d'indifférenciation avec les milieux dits naturels. Faut-il alors envisager ce flou propre à ces supports d'information destinés au « grand public » comme un élément qui pourrait nourrir une « agnotologie »² des déchets plastiques ?

De fait, la notion même de « biodégradation » concerne spécifiquement les matières organiques. Définie, en France, à travers une norme liée aux emballages « valorisables par compostage ou biodégradation »³, la notion est très largement utilisée aujourd'hui comme argument de vente, véritable valeur ajoutée, pour des produits souvent affectés, sur le plan commercial, par les dommages environnementaux associés aux déchets plastiques. Cette

¹ Cf. *supra* p. **Error! Bookmark not defined.** « Un premier bilan ? », à propos de la durée de dégradation « naturelle » de différentes familles de matériaux.

² Le terme est un néologisme proposé par l'historien des sciences Robert Proctor au début des années 1990 pour désigner un champ d'investigation nouveau, celui de l'étude des processus culturels de « fabrication de l'ignorance » (Cf. notamment PROCTOR et SCHIEBINGER, 2008).

³ La norme « NF NE 13432:2000 » liste les exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation. Celle-ci a été acceptée par décision de la commission européenne (2001/524/CE) et publiée au journal officiel des communautés européennes. Elle est une référence en Europe dans le domaine. Elle définit la valorisation par compostage et biodégradation comme suit (selon que l'on se trouve en milieu aérobie ou anaérobie) : « *sous l'action de micro-organismes en présence d'oxygène, décomposition d'un composé chimique organique en dioxyde de carbone, eau et sels minéraux, des autres éléments présents (minéralisation) et apparition d'une nouvelle biomasse ; en l'absence d'oxygène, décomposition en dioxyde de carbone, méthane, sels minéraux et création d'une nouvelle biomasse* ». (in AVEROUS L. POLLET E., 2012, pp.13-40)

définition de la biodégradation est ainsi corrélée à « *l'apparition d'une nouvelle biomasse* », c'est à dire à l'indifférenciation de la matière dégradée dans son milieu de dégradation : elle impliquerait donc, dans le cas des plastiques, la disparition totale des structures moléculaires de synthèse sous les effets conjugués des rayons ultra-violet, de l'oxygène (pour la dégradation aérobie) et de certains microorganismes. Or, dans l'immense majorité des cas liés aux plastiques dérivés de polymères de synthèse, si la dégradation « naturelle » a bien lieu à l'échelle du visible, à l'échelle moléculaire, le plastique ne parvient en rien à être dégradé. C'est parce que la robustesse des plastiques tend à laisser des traces sur la très longue durée et à des échelles dépassant largement les limites de la perception humaine, qu'en guise de réponses aux critiques adressées à ces matériaux omniprésents, l'industrie du plastique tend aujourd'hui à proposer des solutions « innovantes ».

Bioplastiques

C'est dans ce souci de « ne plus laisser de traces » que l'industrie du plastique entend aujourd'hui orienter ses innovations. Le développement de substituts aux dérivés carbonés dits non-renouvelables ou d'origine pétro-chimique et l'amélioration de la « biodégradabilité » des plastiques constituent ainsi deux des principales lignes d'horizon de l'industrie plasturgique contemporaine. Les « bioplastiques » sont ainsi devenus, non sans paradoxe, une promesse d'avenir pour la filière industrielle de production des matières plastiques : le terme désigne aujourd'hui deux familles de matériaux qui semblent garantir la « durabilité » du développement des plastiques. Les premiers, dits « agro-sourcés », sont des matières fabriquées à partir de résines végétales, dérivés de productions agricoles, comme le maïs, l'amidon de pomme de terre, le blé ou encore la canne à sucre ; mais cette acception n'induit en rien une amélioration de la biodégradabilité des polymères. Les seconds sont caractérisés par une dégradabilité accrue, mais n'induisent pas l'origine végétale de leurs résines. Fabriqués à partir de polymères « naturels », les plastiques « agro-sourcés » fondent ainsi la plupart des espoirs de développement pour l'industrie plastique. Issus de matières dites renouvelables, ils représentent une alternative à l'utilisation des dérivés du pétrole, mais ne sont pas systématiquement biodégradables ou compostables. De plus, la substitution par des plastiques agro-sourcés de l'ensemble des plastiques consommés actuellement semble aujourd'hui peu réaliste, notamment vis-à-vis de la pression agraire engendrée par l'exploitation non-vivrière d'espaces agricoles. A l'inverse, certains plastiques d'origine pétro-chimique sont aujourd'hui considérés comme « biodégradables ». Dans cette seconde acception de l'expression contemporaine du « bioplastique », un certain flou est parfois maintenu autour du mode de dégradation en jeu. Si certains bioplastiques sont dits « oxo-dégradables », d'autres sont présentés comme « bio-fragmentables » ou « oxo-fragmentables ». Cette multitude de termes désigne, là encore, la plupart du temps, la

capacité de certains matériaux à perdre rapidement leur forme originelle pour se diviser en petites particules, et ce, dans des conditions physico-chimiques spécifiques¹.

Une menace imperceptible

Aussi, beaucoup des questions qui structurent les débats consacrés aux déchets plastiques renvoient à cette dimension invisible du champ matériel : de quoi sont composés ces matériaux prométhéens ? Dans quelle mesure, une fois de plus, peuvent-ils constituer un danger pour les hommes, mais également pour les environnements dans lesquels ils se voient parfois abandonnés ?

La controverse récente la plus souvent évoquée autour de la menace invisible portée par les matières plastiques, est probablement celle qui a trait à la toxicité du Bisphénol-A (BPA). Même si elle ne concerne qu'indirectement la question du déchet plastique, le développement de conflits comparables tend aujourd'hui à se systématiser dès lors qu'il est question de ces éléments potentiellement dangereux qui composent de véritables zones d'ombre. La polémique s'est réellement développée dans le courant des années 2000, alors que la substance est utilisée depuis le début des années 1960 par l'industrie du plastique². Au milieu des années 1990, une équipe de chercheurs en endocrinologie menée par Frédérick Vom Saal met à jour, par erreur, la capacité du BPA à perturber le fonctionnement hormonal de souris exposées à des quantités infinitésimales de la substance³. Si les qualités de perturbateur endocrinien du BPA semblent connues depuis les années 1930, sa toxicité à très faibles doses demeure l'objet de la controverse : le danger sanitaire serait proportionnel à la diffusion extrêmement diversifiée de la substance, notamment dans le champ de l'emballage

¹ Les matériaux d'emballages dits bio-fragmentables, fragmentables ou oxo-fragmentables sont des mélanges de polymères synthétiques (type polyéthylène) avec des additifs végétaux ou minéraux. La fin de vie de ces matériaux se traduit par une biodégradation des additifs et par une dégradation physique (visuelle) sans désintégrations moléculaires des éléments synthétiques. Ces matériaux ne répondent pas aux exigences fixées par la norme en vigueur. En effet les tests de désintégration et d'écotoxicité ne sont pas conformes. Ces matériaux ne sont donc ni biodégradables, ni compostables. Le terme bio-fragmentable est pourtant fréquemment employé et parfois de façon abusive pour qualifier les matières plastiques additivées. (Cf. AVEROUS, *Idem*)

De nombreux travaux viennent ainsi critiquer ces termes, parmi lesquels l'oxo-dégradation, qui consiste essentiellement en une réduction du poids moléculaires et en la fragmentation du matériau. Comme le rappelle l'ADEME, on « ne dispose aujourd'hui d'aucune étude permettant de comparer les impacts sur l'environnement des plastiques biodégradables et des plastiques traditionnels » (in ADEME, *Plastiques biodégradables*, Fiches techniques de l'ADEME, [en ligne] <http://www2.ademe.fr> [consulté le 20/04/2013]).

² Pour la fabrication de polycarbonates essentiellement, mais également, dans le champ de l'emballage alimentaire, pour la fabrication de « films de contact » alimentaires : ces films recouvrent notamment les parois intérieures des contenants en métal ou en aluminium (boîtes de conserve, canettes de boisson par exemple)

³ Cf. NAGEL, *et al.* 1997; et VOM SAAL, *et al.* 1998.

alimentaire. Aussi, Vom Saal raconte à qui veut bien l'entendre comment la *Society of the Plastic Industry* a tenté dès 1997 de convaincre le scientifique de retirer sa publication et ce dans l'espoir de trouver une « *issue mutuellement bénéfique* »¹. Il en vient à affirmer que ce sont ces mêmes industriels du plastique qui ont travaillé à la *fabrication d'un doute*, à la *création d'incertitudes* autour du BPA, finançant de très nombreuses études contradictoires². Ici, la multiplication de travaux semble avoir été à l'origine d'un flou épistémique : les équipes consacrant énormément de temps et d'efforts à la contradiction de leurs propres contradicteurs, la controverse s'est progressivement établie comme un état de fait, quasi-indépassable. Pour autant, dès le milieu des années 2000, divers Etats ont commencé à appliquer le principe de précaution, réclamé depuis plusieurs années par les défenseurs des travaux de Saal³. Le BPA tend ainsi aujourd'hui à être identifié comme une substance à bannir des contenants alimentaires⁴.

Aussi, cette controverse du BPA nous semble emblématique de la façon dont s'organise, à l'endroit des matières plastiques, une certaine remise en doute de l'innocuité de la substance. Si le caractère inoffensif des plastiques tend à être remis en question à travers ce type de « scandales », la mise en contradiction d'acteurs scientifiques notamment, participe à l'entretien d'un doute qui semble repousser toujours plus après la possibilité même d'une prise de position. Pour exemple, les institutions de veille sanitaire à travers le monde ont d'abord considéré l'existence d'une controverse scientifique comme un argument suffisant pour ne pas prendre position. Or, non sans prudence, il semble possible d'affirmer que cette controverse a pu être fabriquée et entretenue par les promoteurs même des substances mises en doute. C'est en poursuivant cette contribution à une forme d'agnostologie des matières plastiques qu'il semble ici possible de saisir une part de l'ambivalence qui caractérise aujourd'hui les relations entre ces matériaux et leurs modes d'existence à l'état détritique.

¹ La demande de la SPI est évoquée par Vom Saal lui-même dans une lettre de réponse indignée, envoyée par le scientifique à la SPI et à la FDA (*Food and Drugs Administration*) ; cité in FOUCART Stéphane, Bisphénol A, les dessous d'un scandale sanitaire, in *Le Monde*, édition en ligne, 28 octobre 2011, mis à jour, le 8 octobre 2012, [en ligne] http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/10/28/bisphenol-a-un-scandale-mondial_1595537_3244.html [consulté le 20/04/2013]

² FOUCART, *idem*.

³ Le Canada, dans le cadre de son « plan de gestion des produits chimiques », interdit dès 2009 le BPA dans la fabrication des biberons, la France fera de même dès 2010, élargissant même le principe à l'ensemble des contenants alimentaires en 2011 (l'application de la loi devrait être mise en place dès 2014) ; en 2011, l'Union Européenne modifie une directive de 2002, à travers la directive 2011/8/UE, et interdit à son tour le BPA dans la fabrication des biberons ; aux Etats-Unis, enfin, divers Etats ont voté, depuis 2009, des mesures d'interdiction partielle du BPA (pour plus de détails, cf. FOUCART, *ibid.*), et CRAIN *et al.*, 2007

⁴ Pour autant, il serait possible d'évoquer ici le protocole REACH, réglementant l'usage et la circulation des substances chimiques et tendant à assurer la diffusion d'informations les concernant au sein de l'Union Européenne. Dans ce texte, le BPA n'est pas considéré comme une substance à risque, mais les producteurs de ces composés chimiques y sont fortement encouragés à travailler à la recherche de substitut ne présentant pas de propriétés hormonales.

C'est ainsi une forme de promesse de contrôle de la durabilité des plastiques qui semble s'inscrire aujourd'hui comme une réponse possible à l'abondance détritique en jeu.

« Recyclage », « sous-cyclages » et déchets des déchets

Parce qu'ils ne parviennent pas sans intervention humaine à réintégrer le cycle du carbone, parce qu'ils tendent à demeurer visibles pour des durées indéterminées lorsqu'ils sont simplement déposés dans des milieux naturels, parce qu'ils constituent des dangers potentiels mécaniques et chimiques pour le vivant, les plastiques ne semblent pouvoir être des « déchets acceptables » que dès lors qu'ils ne quittent à aucun moment la sphère anthropo-technique au sein de laquelle ils ont été synthétisés. Ainsi, les déchets plastiques semblent constituer une figure paradigmatique des déchets « pour » le macro-système technique. En effet, ce n'est que lorsqu'ils échappent au contrôle du macro-système qu'ils semblent en mesure de constituer un danger potentiel pour les hommes et les milieux naturels.

Comme déjà évoqué, même si de nombreuses expériences de recyclage industriel des matières déchues en font une réalité depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, la mise en place d'une filière permettant de traiter les déchets plastiques date de la toute fin du XX^{ème} siècle. Entre l'immédiat après-guerre où les marchés de la consommation domestique sont inondés par les matières plastiques et la fin des années 1980, où commence à se mettre en place une industrie de la gestion du déchet plastique, les « trente glorieuses » semblent avoir été les décennies d'un déni, piloté ou non, comparable au refoulement des enjeux liés à l'accumulation croissante des rebuts d'origine synthétique.

Aussi, il apparaît que le recyclage s'institue à cette période comme une réponse possible à l'impasse constituée par l'impossible biodégradation des plastiques¹ : le recyclage des déchets ménagers, et tout le dispositif sociotechnique qui le rend possible, s'inscrit donc autant comme solution que comme promesse. Solution à la saturation des espaces de l'abandon, promesse d'infini à travers la clôture d'un prétendu « cycle de consommation ». C'est l'apparition des poubelles de tri sélectif qui va marquer, en Europe, la popularisation du terme et du double projet auquel il tend à renvoyer. La multiplication des poubelles s'est donc accompagnée d'un nouveau découpage catégoriel chez les usagers : si certains évoquent la « couleur » des poubelles pour distinguer les différents réceptacles domestiques – « *ceci pour la poubelle noire, ceci pour la poubelle jaune, ou bleue, ou orange* » - , il n'est pas rare de constater la distinction entre « déchets » ou « poubelle » et « recyclage » - « *et ça, ça va à*

¹ Il faut rappeler également ici le contexte des chocs pétroliers d'une part, et la question de plus en plus pressante, en Europe, pour le moins, de la saturation en cours des espaces terrestres de stockage des déchets. (Cf. *supra* p.120 et suivantes « Le déchet contemporain » et p.198 « D'un consensus sur la nécessité du tri sélectif »).

*la poubelle ou au recyclage ? »¹. Aussi, même si la définition juridique du recyclage est particulièrement restrictive², le terme désigne, dans les discours des usagers, un spectre élargi allant du dispositif technique industriel, à l'objet qui tend à être abandonné, *mais qui n'est pas tout à fait comme un déchet*.*

Même si les déchets plastiques semblent pouvoir constituer une menace, celle-ci semble souvent désamorcée chez les jeteurs lorsque ceux-ci estiment utiliser « la bonne poubelle » : « *au moins, ça sera recyclé !* ». A l'inverse, beaucoup soulignent que malgré le sentiment de faire « le bon geste », rien ne garanti que celui-ci sera prolongé par une « bonne gestion » du déchet³. Le macrosystème technique du déchet demeure ainsi représenté sur le mode de la boîte noire, dont la complexité d'organisation empêche de saisir avec certitude le devenir réel des déchets qui y circulent. Là aussi, le traitement des déchets plastiques est l'objet d'un doute chez les usagers. Or, ce doute semble pouvoir être étayé par deux familles d'arguments de nature distincte.

Une mixité problématique : l'impossible séparation, et la question du « sous-cyclage »

Le recyclage des plastiques demeure, aujourd'hui, un problème technique complexe : face à la très grande diversité des résines employées dans la fabrication d'objets, d'emballages et autres biens, il est particulièrement difficile d'obtenir un gisement détritique uniforme, ou « pur », garantissant un recyclage optimal. Aussi, c'est lorsque sera systématisé le principe d'une collecte sélective des déchets que sera mise en place une typologie internationale des résines plastiques recyclables⁴. Pourtant, malgré les efforts fournis pour

¹ Il est possible ici d'évoquer le cas de la ville de Montréal ayant depuis plusieurs années mis en place un système de collecte sélective des poubelles municipales : on y distingue deux principaux réceptacles, l'un nommé « déchet », le second, lui étant immédiatement adossé, nommé « recyclage ». Il nous a été possible d'observer cette distinction lexicale dans de nombreuses grandes villes européennes.

² Cf. Directive européenne n°2008/98/CE, Article 3, paragraphe 17 : « *"recyclage": toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Cela inclut le retraitement des matières organiques, mais n'inclut pas la valorisation énergétique, la conversion pour l'utilisation comme combustible ou pour des opérations de remblayage* ».

³ Entre confiance et défiance, cette question du « bien jeter » a été plus longuement abordée plus tôt (cf. *supra* Chapitre 4 p.185 et suivantes).

⁴ En 1988, la *Society of the Plastic Industry* (SPI) canadienne met en place une typologie d'identification des résines plastiques. Cette typologie inspirera largement la norme DIN 6120 mise en place en Allemagne, puis en Europe à partir de 1997 (à travers la directive 97/129/CE). Cette typologie internationale distingue 7 catégories de plastiques réputés recyclables, associant chacune de ces « familles » à un logotype numéroté spécifique. Le choix du ruban de Moebius comme emblème récurrent de cette typologie permettant d'insister, auprès de consommateurs, sur la « recyclabilité » de ces matériaux. On résume généralement les sept catégories de la façon suivante : 01-PET (Polytéréphtalate d'éthylène ; recyclable pour produire des bouteilles de limonade, des plateaux de traiteur et de boulangerie, des vêtements, des tapis, des pinceaux, etc.) ; 02-HDPE (Polyéthylène haute densité ; recyclable pour produire des bouteilles, sacs à provisions, poubelles, tuyaux agricoles,

clarifier les différences imperceptibles entre différentes résines, ce découpage demeure par trop d'aspects grossier, et ce, notamment, au regard de l'infinie diversité des additifs employés dans la production de masse. Aussi, même lorsque le tri est « bien fait », et que les différentes résines auront été séparées en usine de collecte, cette impureté caractéristique du gisement détritique demeure un frein à la réutilisation des résines plastiques recyclés pour des usages comparables à ceux d'origines : autrement dit, une bouteille de PET qui sera recyclée ne pourra pas être « refondue » en une nouvelle bouteille identique.

C'est dans la mesure où les plastiques ne sont que rarement recyclés en des produits aux caractéristiques similaires que divers auteurs évoquent le concept de « sous-cyclage »¹ : les matières plastiques insérées dans un processus de recyclage subissent, la plupart du temps, une dégradation qualitative intimement liée à leur métissage, à leur indifférenciation relative, au sein du macrosystème technique. De fait, une bouteille plastique, aujourd'hui très majoritairement en PET, déposée dans la « bonne poubelle » ne sera qu'exceptionnellement refondue en une autre bouteille plastique : son devenir est plutôt associé à la fibre textile (la « laine polaire ») sous l'appellation de « PET fibre », ou « polyester », dont le recyclage est bien plus coûteux et complexe². Dans la plupart des cas, la bouteille en plastique dite « recyclée » ne comporte qu'une proportion minoritaire de « R-PET », ou PET recyclé³, toujours mélangée avec une résine dite « vierge », issu d'un processus de matières carbonées d'origine pétrochimique.

sous-tasses, barrières, équipement de terrains de jeu, bûches plastiques, conteneur d'acide - le PEHD est un plastique qui résiste aux acides - , etc.) ; 03-PVC (Polychlorure de vinyle ; recyclable pour produire des tuyaux, des profilés pour la construction - fenêtres, lames de terrasses, portails, etc. - des grillages et des bouteilles non-alimentaires) ; 04-LDPE (Polyéthylène basse densité recyclable pour fabriquer de nouveaux sacs et films plastiques.) ; 05-PP (Polypropylène ; recyclable en pièces de voiture, cabarets, tapis et fibres géotextiles et industrielles) ; 06-PS (Polystyrène ; recyclable dans une grande variété de produits incluant accessoires de bureau, cabarets, jouets, cassettes vidéos et boîtiers, et panneaux isolants) ; 07-PC ou Autres (Autres plastiques, incluant le polycarbonate, l'acrylique, le styrène-acrylonitrile (SAN) et le nylon).

¹ Cf. notamment HAWKINS, 2013, autour du cas spécifique des bouteilles en PET ; mais aussi MCDONOUGH et BRAUNGART, 2002, qui fondent leur approche « du berceau au berceau » sur cette même critique du « sous-cyclage ».

² Cf. HAWKINS, 2013.

³ L'augmentation de la proportion de « plastique recyclé » est l'objet actuel d'une véritable course à l'innovation industrielle. Divers minéraliers font du caractère recyclé de leurs produits, un argument de vente. Certains affirment ainsi, aujourd'hui, fabriquer des bouteilles « 100% recyclées ». En France, l'entreprise Montcalm, notamment, affirme ainsi avoir créé la « première bouteille parfaite », entièrement recyclée et recyclable ; plus encore, « Le PET recyclé est écologique car il ne nécessite ni l'utilisation de pétrole, ni l'utilisation de nouvelles ressources ». Nous n'avons pu, à ce jour, confirmer le bien-fondé de ces affirmations apparaissant davantage sur le mode de l'argument de vente que sur celui de la découverte scientifique.

Un flou est donc toujours entretenu vis-à-vis de la recyclabilité réelle des plastiques : si d'un point de vue chimique, le recyclage des polymères, par broyage, monomérisation ou polycondensation semble presque toujours techniquement possible, la mise en œuvre de cette « valorisation matière » à partir d'un gisement résolument hétérogène constitué par les déchets ménagers, demeure à l'état d'une promesse rarement réalisable. Face aux limites induites par ces remarques liés aux difficultés multiples associées aux déchets plastiques, il demeure intéressant de constater que le « devenir » des déchets s'est progressivement institué en un argument de vente des produits et emballages plastiques : la « recyclabilité » et la nature totalement ou partiellement recyclée de certains de ces produits s'inscrit comme un facteur de leur légitimation.

Les restes des restes : quand la dépollution pollue ?

Les formes invisibles de pollution sont ainsi au cœur des débats actuels liés à la gestion des matières plastiques. L'évolution des infrastructures d'incinération, au cours de ces vingt dernières années est en ce sens exemplaire. Un des principaux arguments des *nimbystes* contre l'installation d'usines d'incinération de déchets a longtemps été lié à la toxicité des fumées de celles-ci : la combustion de certains déchets engendrant l'émission de ce qu'il est aujourd'hui admis de qualifier de « polluants organiques persistants » (POP). Ces nanoparticules, parmi lesquelles les fameuses dioxines¹ dont la présence même est parfois complexe à établir se sont retrouvées accusées d'être à l'origine d'innombrables pollutions et autres pathologies chez l'homme comme chez l'animal.

Pour répondre à cette menace invisibles, les principaux acteurs du *waste management* ont très rapidement développé des solutions de filtrage des particules émises par leurs incinérateurs² : l'obligation de la mise en place de systèmes de filtrage des fumées indique donc la prise en compte de ces formes invisibles de pollutions par les pouvoirs publics. Aussi, les résidus de ces filtrages de fumées d'incinération se sont avérés tellement toxiques qu'il a fallu imaginer des dispositifs de stockages spécifiques. Pour qualifier ces restes là, certains ont ainsi commencé à évoquer de véritables « monstres » : des déchets « sauvages »³ qu'il semblait impératif d'isoler, dans des conditions spécifiques. L'expression « déchet ultime » est donc apparue pour désigner ces déchets des déchets, ceux dont la toxicité, la dangerosité caractéristique, semblait pouvoir les associer à une forme « d'en soi » du déchet. Par là, nous

¹ Une des plus « célèbres » d'entre elles est peut-être le polychlorobiphényle (PCB), dont la production a été interdite, en France, dès 1987. Le problème demeurant entier vis-à-vis de leur élimination, effectuée par combustion pour l'essentiel.

² A ce sujet, il faut ainsi souligner que de nombreuses collectivités équipées d'incinérateurs souvent très onéreux ont dû, à la suite d'une série (encore inachevée) de textes législatifs, « mettre aux normes » leurs installations. Dès 1994, la directive européenne n° 94/67/CE du 16 décembre impose notamment des normes d'émission maximales de POP : elle sera précisée en 2000, 2002 et 2005.

³ Ces expressions sont empruntées à Elvire Bernardet van Staavel (Cf. BERNARDET VAN STAEEVEL, 1999 et . BERNARDET VAN STAEEVEL, 2006)

souhaitons indiquer qu'à l'image de certains résidus des activités nucléaires, la condition « d'abandon », de mise à l'écart, de l'objet déchu semble s'instituer en un impératif pour le maintien même de la viabilité d'un milieu donné : le déchet « ultime » ou nucléaire, notamment parce que sa seule présence constitue un danger pour la vie, *doit*, être isolé¹

*

¹ A ce titre, il est ainsi intéressant de constater que les modalités techniques de la gestion de ces déchets ultimes, dont une bonne proportion est constituée par ces résidus des processus d'incinération, se rapprochent des procédés préconisés par la filière du nucléaire : les « centres d'enfouissement techniques de niveau III », en France, pourraient s'apparenter aux projets d'enfouissement des déchets radioactifs de très longue durée. Toutefois, les temporalités en jeu dans ces dispositifs de stockage, confinés à l'éternité pour les déchets nucléaires, ne supportent que difficilement la comparaison.

Conclusion

Le sac poubelle ou l'horizon du sac de caisse

Reprenant notre « fil-rouge » du sac plastique, il faut ainsi souligner que la multiplication des dispositifs d'interdiction et de distribution des sacs de caisse semble avoir eu un effet inattendu sur le développement du marché des sacs en polyéthylène. Là où il semblait possible de croire à l'abandon progressif de sa production, on assiste, à l'inverse, à son renouveau. Déjà, à ses origines, le sac en polyéthylène avait résisté à sa précoce remise en cause. La mise au point d'un sac en polyéthylène par Du Pont au début des années 1950 semble avoir inspiré de nombreux entrepreneurs de l'après guerre. Aussi, c'est certainement pendant que la controverse déjà évoquée autour des sacs de blanchisserie commençait à se développer aux Etats-Unis que trois canadiens ont lancé la commercialisation de sacs destinés spécifiquement à recevoir des rebuts : Harry Wasylyk, Larry Hansen, et Franck Plomp, ont pratiquement au même moment commencé à distribuer leurs sacs aux institutions hospitalières et commerciales, d'abord, puis, rapidement, aux ménages¹. Ces sacs réduisaient considérablement les nuisances notamment sonores associées au ramassage des ordures jusqu'ici déposées dans de grandes boîtes métalliques.

Alors même qu'il commence à être associé à un danger potentiel d'étouffement lorsqu'il est « mal utilisé »², le sac en polyéthylène est ainsi adopté comme contenant idéal des déchets quotidiens. Aujourd'hui donc, la fin du sac de caisse ne signifie en rien l'abandon du sac en polyéthylène. A l'inverse, certains soulignent que la multiplication de ces interdictions a largement contribué à doper le marché des sacs poubelles, dont la fabrication demande davantage de matière, et dont la toxicité est parfois supérieure à celle communément admise pour les sacs de caisse : en 2009, 96,8% des sacs à ordures produits en France sont composés de polyéthylène directement tiré du pétrole brut³. Aussi, la question du potentiel « effet rebond » corrélatif à l'interdiction de telle ou telle forme d'usage du plastique est devenu l'objet de controverses, dont l'arbitrage semble devoir être effectué à

¹ Cf. notamment SPENCER, 2003.

² Cf. *supra* p.259 et suivantes « Dangereux, donc jetables ».

³ Cf. notamment Marion DEYE, *Le marché du sac poubelle s'emballe*, in Usine Nouvelle, 28 mai 2009, [en ligne] <http://www.usinenouvelle.com/article/le-marche-du-sac-poubelle-s-emballe.N67699> [consulté le 20/04/2013], ou encore Gilles VAN KOTE, *L'interdiction des sacs en plastique se mondialise*, in Le Monde – Planète, 3 janvier 2013, [en ligne] http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/01/03/l-interdiction-des-sacs-en-plastique-se-mondialise_1812467_3244.html [consulté le 20/04/2013]

travers de savants calculs d'impact, « d'analyse de cycle de vie » ou « d'empreinte carbone »¹.

Nuisances esthétiques, mécaniques et chimiques : le plastique serait-il en passe de devenir un déchet dangereux ?

Au terme de ce parcours historique, il aurait été nécessaire d'évoquer davantage les dimensions sociales de cette histoire du déchet. Dans l'avènement des pratiques du jetable, la question du travail des femmes, qui conservent à leur charge, jusque récemment, l'essentiel des tâches domestiques, semble pouvoir être une piste pertinente permettant de mieux comprendre les enjeux propres à la prolifération d'un déchet plastique. Aussi, ce « jetable », tout comme l'emballage, érigé en symbole de l'individualisation de la consommation et de l'avènement de la grande distribution, ont pu constituer de véritables leviers d'une certaine forme d'émancipation pour des pans entiers des sociétés de l'après-guerre, tant ces éléments venaient « alléger » la charge du travail domestique².

Pour autant, cette tentative de matériologie des plastiques semble avoir permis d'insister sur certaines dimensions significatives, propres à cette famille de matériaux, participant à la compréhension tant de leur prolifération dans les mondes contemporains que leur statut relativement neuf de problème écologique. Vis-à-vis des nuisances que les plastiques semblent en mesure de générer, la question esthétique est ainsi omniprésente : tant parce qu'il est initialement perçu comme médiocre substitut aux matières naturelles que parce que sa durabilité implique sa persistance dans les paysages, le plastique est appréhendé comme un matériau extraterrestre, qui ne semble pouvoir trouver sa place légitime qu'au sein d'espaces contrôlés par l'homme. Sur un autre plan, il faut constater que cette résistance au temps à l'état détritique est, en premier lieu, une résistance mécanique : malgré la souplesse et la malléabilité de ces matériaux, malgré, parfois, leur extrême finesse, ils constituent souvent une menace pour les organismes vivants ou, plus prosaïquement, pour les infrastructures techniques – comme, dans l'exemple bangladais, en empêchant circulation des eaux. Leur accumulation ou même parfois leur simple présence constitue un obstacle de longue durée à la circulation des flux. Enfin, le plastique tend, à travers ses nuisances

¹ Le même type de controverses concerne les sacs en papier, longtemps préférés, en Amérique du Nord notamment, aux sacs plastiques: à chaque fois, la question du « meilleur choix possible » pour le consommateur semble devoir être traduite en termes quantifiables, calculables. Un site de communication de la firme *Sabir* est à ce titre exemplaire, tant il vise à démontrer que le sac plastique demeure la meilleure solution, en comparaison, notamment, aux quantités d'eau nécessaire, par exemple, à la production d'un sac en papier (voir, [en ligne] <http://letstalkplastics.com/fr/facts/les-sacs-en-plastique-contre-les-sacs-en-papier> [consulté le 20/03/2013])

² A ce sujet, voir *supra* p.54 et suivantes « Du déchet moderne » ; ou encore, p.196 et suivantes « Aux origines d'un *ethos* de la jetabilité ».

invisibles récemment mises à jour, constituer le lieu d'une défiance réactivée. La question des additifs demeure ainsi au cœur des multiples controverses qui animent les débats publics actuels. Il y a donc une forme de gradation des nuisances, du visible vers l'invisible, qui tend à nourrir une situation de suspicion à l'encontre des matières plastiques. Pourtant, cette coexistence des nuisances générées par les plastiques est généralement mise en opposition, en tension, avec leurs bénéfices qui apparaissent autant de raisons suffisantes pour interdire, ou marginaliser, toute velléité de bannissement de ces matériaux, érigés en emblème d'une certaine modernité technique.

La mise en perspective de cette histoire des polymères de synthèse avec le récit liminaire de notre rencontre avec ces « océans de plastique » vient donc poser la question du statut qu'il semble nécessaire de concéder aujourd'hui à ces déchets pourtant familiers. Les plastiques, longtemps portés par leurs promesses de plasticité, semblent aujourd'hui confrontés à leur robustesse particulièrement invasive. Aussi, à défaut de pouvoir appeler à l'interdiction de leur production sans risquer d'être exclus du débat public, certains s'interrogent sur l'intégration de leur pendant détritique à la catégorie des déchets « banals ». En février 2013, des chercheurs en médecine, biologie et écologie vont émettre un appel à classer les déchets plastiques comme « déchets dangereux » dans la très respectée revue *Nature*¹. Soulignant que parmi les 280 millions de tonnes de plastique produites chaque année dans le monde, moins de la moitié parvient *in fine* à être traitée, ils tendent à affirmer que les 150 millions de tonnes annuelles restantes alimentent donc ce « monde plastique », fait d'océans et de terres littéralement envahis par ces résidus. En extrapolant les taux actuels de consommation des plastiques, les auteurs prévoient une production mondiale de 33 milliards de tonnes par an en 2050. Encourageant la classification des déchets plastiques dans la catégorie des déchets dangereux, ces scientifiques espèrent qu'une telle modification législative permettra d'améliorer les modalités de traitement de ces restes là, tout en stimulant la recherche de matériaux alternatifs. Mais tout le monde semble d'accord pour souligner que la loi ne pourra en rien effacer les traces parfois imperceptibles de plusieurs décennies d'accumulation détritique.

D'un laboratoire à l'autre...

Du bateau comme laboratoire du monde clos, au monde clos comme laboratoire

Cette traversée des mondes plastiques semble donc ouvrir la réflexion à une nouvelle dimension de la critique de la modernité détritique : le plastique semble avoir été l'objet d'une forme sourde d'expérimentation de la capacité des écosystèmes à intégrer les

¹ Cf. ROCHMAN, *et al.*, 2013. Cet article est depuis très régulièrement invoqué dans les débats et conférences consacrés au statut des déchets plastiques.

productions technoscientifiques. En tous les cas, la matérialité de nos déchets n'est en rien une donnée, un facteur neutre, autonome des évolutions des techniques contemporaines. L'existence même des résines polymères implique une organisation de la gestion de leur pendant détritique qui semble avoir été longtemps déniée. Les formes contemporaines de résurgences de ces déchets, le « débordement » détritique en cours, semblent ainsi encourager l'impératif de contrôle de ces productions. En ce sens, il est apparu que les plastiques constituaient une forme exemplaire du « déchet contemporain », tant ils semblaient appeler à une prise en charge technique.

En écho à notre proposition méthodologique faisant de l'espace du voilier un laboratoire du monde clos, il semble possible, en guise de conclusion à ce chapitre, d'évoquer la façon dont le monde peut, à maints égards, s'assimiler à un laboratoire « à ciel ouvert ». Nous empruntons donc ici à Sophie Poirot-Delpech l'expression « laboratoire-monde » pour désigner la façon dont, dans le cadre du développement de certains projets technoscientifiques, le territoire d'expérimentation généralement circonscrit à un laboratoire se voit élargi à l'ensemble de la terre¹. Dans un texte qu'elle consacre à cette notion, elle s'interroge alors sur les enjeux notamment éthiques de ce type d'expérimentations :

(...) l'on peut se demander si la notion de « laboratoire monde » ne peut pas être généralisée dans un sens différent et plus inquiétant que celui développé plus haut. Les êtres humains et le « monde » ne sont-ils pas pris couramment, respectivement, et à leur insu, pour des cobayes.²

Si l'on considère que la prolifération des matières plastiques constitue une forme originale d'expérimentation technoscientifique, il est intéressant de constater que le devenir détritique a été largement oublié, et qu'il n'est apparu comme un enjeu qu'à travers la mise en problème public de leur capacité à constituer des menaces pour la vie, sous toutes ses formes. Pourtant, ces menaces semblent largement avoir préexisté à leur existence dans les débats publics : le seul exemple de la publication de l'article de Carpenter, en 1972, soulignant l'omniprésence de débris plastiques en mer des Sargasses indique bien que les connaissances sur les capacités invasives de ces productions humaines étaient déjà connues.

¹ Dans le cas du CAUTRA, dispositif d'automatisation du contrôle aérien, le concept a permis de qualifier la façon dont le monde, dans son ensemble, semble avoir constitué une alternative à l'absence d'un laboratoire d'expérimentation : *Ce qui distingue le CAUTRA d'autres grands projets technologiques est le dispositif dans lequel il a été conçu et expérimenté. Le laboratoire technologique n'était pas un espace fermé où le monde opérationnel des contrôleurs est artificiellement reconstruit pour concevoir et tester les inventions ou innovations qui sont ensuite transportées à l'extérieur. (...)Ce dispositif expérimental crée un espace mixte (laboratoire monde), instituant comme un continuum entre le laboratoire et le monde là où il y a, traditionnellement, rupture. (...)Dans ce dialogue expérimental spécifique, le monde, mais de façon contrôlée, devient lui-même un laboratoire : des positions expérimentales côtoient les consoles opérationnelles, chercheurs et électroniciens occupent ensemble le centre de calcul et l'ordinateur de secours sert également aux expérimentations.* (POIROT-DELPECH, 1998, n.p.)

² POIROT-DELPECH, 1998, n.p.

L'invisibilité de la menace implique aujourd'hui une médiation scientifique. Or, même si l'attente d'un discours objectif et univoque demeure particulièrement présente, il apparaît que cette médiation est elle-même l'objet de controverses : face à ces productions pensées pour durer, la robustesse, cette capacité de ces matériaux à résister à l'épreuve du temps, n'a pu constituer, d'emblée, le lieu d'une quelconque menace. Ici, l'expérimentation « grandeur nature » semble avoir été plus qu'une alternative opportuniste ou un choix « risqué » : elle s'est imposée comme un signe de la modernité. Ce n'est qu'à travers l'apparition de ses traces indélébiles que l'expérimentation a pu être présentée comme telle : ici, c'est donc *a posteriori*, que les *hommes* comme le *monde* ont pu réaliser qu'ils avaient été pris *couramment, respectivement, et à leur insu, pour des cobayes*.

Chapitre 6

Retour à la terre

« Terre ! »

D'un retour à la terre à l'autre

Faute d'avoir découvert un nouveau continent, un quelconque eldorado de la post-modernité visible ou préhensible, carrossable ou constructible, il fallait bien, après deux saisons en mer, rejoindre la ville et ses déchets. C'est donc en premier lieu l'itinéraire de cette recherche qui semble avoir été contraint à ce retour à la terre. Les déchets d'à bord sont, aux dires des marins-jeteurs, ces traces de civilisation que la « nature » ne parvient pas à assimiler : en ménageant un reste, à bord, pour ces rebuts chargés d'humanité, « l'écomarin », voyageur responsable, tend à préserver quelque chose de l'ordre de l'idéal de pureté et de sublime associé à l'océan. A l'inverse, en ville, espace par excellence de l'anthropique, c'est en premier lieu, nous l'avons déjà évoqué, le déchet organique, celui qui « n'est qu'un bout de nature », que la modernité technique tend à considérer comme nuisible. Déjà, accusés d'être à l'origine des grands maux de la modernité urbaine, les tas d'immondices en putréfaction avaient été évacués des centres de vie: ces rebuts, « chargés de nature », semblaient mettre en péril la possibilité même du déploiement de la vie citadine.

Or, la période contemporaine, celle du « déchet durable », n'en a pas fini avec ces nuisances, ces « soucis » que semblent venir poser ces fragments organiques. Si la mutation du système industriel de gestion des déchets ménagers s'est d'abord focalisée sur la prise en charge des matières artificielles dites recyclables, elle a largement ignoré cela même qui, jusqu'à la période moderne du déchet, avait été à l'origine de la pensée cyclique de l'activité urbaine : l'organique, par essence « recyclable », a été longuement négligé au profit des matières qui avaient besoin d'un support technique pour parvenir à leur (re)mise en circulation. L'engouement pour les matériaux artificiels et la prise de conscience du risque

détritique qu'ils pouvaient constituer ont conduit à une forme de passage à l'acte – celui correspondant à la mise en œuvre d'un macrosystème technique de gestion du déchet – déniait à maints égards l'importance des autres catégories du résiduel.

C'est effectivement autour de familles matérielles d'origine artificielle que les dispositifs du déchet contemporain se sont focalisés pendant plus de trente ans. Si l'argument privilégié a longtemps été associé aux enjeux esthétiques et sanitaires propres à la présence durable de résidus non putrescibles dans les décharges, si ces « fragments anthropiques » mis au rebut ont pu apparaître comme un gâchis de ressources potentielles, l'analyse symétrique du résidu organique a été presque totalement ignorée. La fin de la circulation des matières organiques de la campagne à la ville et de la ville à la campagne a d'abord été présentée par les entrepreneurs de la modernité comme un progrès tant technique que sanitaire et social. Pourtant, dès les premiers moments de ce mouvement de « modernisation », l'urbanisation avait bien été l'objet d'inquiétudes vives émanant tant des penseurs de la matérialité que de nombreux techniciens spécialisés. Jean-Baptiste Fressoz rappelle bien que, dès le XIX^{ème} siècle, nombre d'entre eux avaient souligné que « la concentration des hommes et de leurs excréments empêchait le retour à la terre des substances minérales indispensables à sa fertilité »¹. Même Liebig, inventeur des engrais chimiques, semble avoir exprimé de sérieuses inquiétudes vis-à-vis de ce risque d'épuisement des sols².

L'enjeu central était - et demeure encore - la constitution d'un *humus* : ce terme, qui en latin désigne simplement « le sol », désigne aujourd'hui la matière organique du sol provenant de la décomposition partielle des matières animales et végétales. Sans « retour à la terre » de la matière organique, les nutriments s'y raréfient, imposant progressivement l'usage d'intrants de substitution et autres procédés de fertilisation chimique, devenus au fil du XX^{ème} siècle une norme pour la production agricole. Cette carence des sols a été identifiée relativement tardivement, l'agronomie traditionnelle semblant valider l'idée selon laquelle la fertilisation artificielle des sols était la seule capable de permettre des rendements à la hauteur des besoins du développement des populations humaines. Là où les pratiques interactionnelles entre espaces urbains et agricoles mimaient jusque là la triple obligation du don maussien³, la période moderniste, rendant obsolètes les formes traditionnelles de recyclage, semble pouvoir être caractérisée par ce passage à l'abandon, à l'élimination du

¹ FRESSOZ, 2012, p.14. L'historien souligne ainsi dans son introduction que « Tous les grands penseurs matérialistes, de Liebig à Marx, ainsi que les agronomes, les hygiénistes et les chimistes mettaient en garde à la fois contre l'épuisement des sols et la pollution urbaine » in *Idem*.

² *Idem*.

³ « Donner, recevoir, rendre », ce triptyque célèbre pourrait très bien s'adapter aux échanges de matières organiques entre villes et campagnes d'avant la période moderniste du déchet : l'obligation du « don » des produits agricoles des campagnes vers les villes, l'obligation de « recevoir » pour le développement de la vie urbaine, et l'obligation de « rendre » des villes vers les campagnes, pour garantir la fertilisation des sols et « libérer » l'espace urbain. (cf. MAUSS, 1936 et *supra* p.91 et suivantes « Des matières en perpétuelles circulation »)

résiduel. Ainsi, la « mise hors sol » du résiduel organique semble avoir été un des facteurs d'une certaine « mise à mort » des surfaces cultivables.

Le « tournant environnemental » des années 1970 a été parfois décrit lui aussi comme ce moment d'un nécessaire « retour à la terre », notamment à travers les discours relayés de certains groupes militants, *new age* ou *hippies*. Certaines expérimentations communautaires en sont encore aujourd'hui les témoins vibrants : le Larzac ou les Cévennes¹ en France, mais ailleurs également, en Inde notamment, l'utopie aurovillienne dans le *Tamil Nadu* ont, pour exemples, été l'objet d'exodes parfois modestes dont la justification se fondait bien autour d'un rapprochement entre les hommes et les terroirs². Mais par-delà ces tentatives « micropolitiques », ces « lignes de subjectivation »³ pour paraphraser Deleuze, les sociétés contemporaines ont dû attendre le début des années 2000 pour voir la question du compostage redevenir un enjeu technique majeur. De fait, la thématique du déchet organique apparaît comme prioritaire dans les discours publics de la période contemporaine, bien après ceux consacrés, par exemple, au « tri sélectif » des matériaux dits « recyclables ».

Enfin, et c'est la perspective principale de ce chapitre, par opposition à cet exode urbain toujours d'actualité pour certains, une dernière forme de « retour à la terre » en jeu ici est intimement liée à la question de la présence aujourd'hui tant désirée « de la nature » en ville⁴. Caractéristique toute contemporaine du développement urbain, l'engouement pour les « jardins partagés » ou « solidaires », les « friches potagères » et autres projets « d'agriculture urbaine » ou de « fermes de villes » nous semble constituer un indice déterminant de la façon dont on pose aujourd'hui le problème de la cohabitation entre villes et « nature(s) ». A la façon de Mauss qui n'a jamais rien écrit sur la question bien qu'il fût passionné par les formes d'interactions et d'échanges rendues possibles par les jardins ouvriers, nous ne pourrions ici développer l'analyse de ces perspectives fertiles. Toutefois, en gardant à l'esprit ces projets divers, il s'agira d'interroger le mode de présence à la ville de cette indiscernable « nature » que peuvent illustrer, notamment, les expérimentations qui ont servi de terrain à

¹ Quelques auteurs se sont plongés dans l'analyse de ces utopies post-soixante-huitardes (cf. notamment, HERVIEU et HERVIEU-LEGER, 1979, LACROIX, 1981, ou encore, plus récemment, MATTHIEU, 2010). Il est à noter que certaines de ces utopies semblent survivre, près de trente ans après leur lancement (Voir notamment, *La Nef des fous*, communauté de Jansiac, ou le réseau de coopératives *Longo-Mai*, fondé, à l'origine, près de Forcalquier, en sont deux exemples notoires)

² Pour n'évoquer ici que le seul cas d'Auroville, en Inde, le récit mythologique des fondations de cette cité utopique fait état du rêve de *Mother*, inspiratrice principale du projet, dans lequel le moment liminaire était celui de l'acheminement d'échantillon de terre des cinq continents, de chacun des pays

³ Nous reviendrons sur cette dimension déterminante pour notre propos un peu après (Cf. *infra* p.287 et suivantes « Micropolitiques et lignes de subjectivation ») ; cf. également, le texte de Gilles Deleuze consacré à Michel Foucault, dans lequel il propose cette expression (DELEUZE, 1988).

⁴ Un dossier très complet autour de cette thématique a été réalisé par l'équipe de la revue *Metropolitiques*: BOURDEAU-LEPAGE, 2013.

notre enquête : s'agit-il « d'ensauvager » l'espace urbain ou à l'inverse de « domestiquer » cette « nature » tant idéalisée¹ ?

D'un retour à la terre à l'autre, ce que ce chapitre cherche ainsi à décrire est intimement lié à la façon dont la question de la gestion du résiduel organique tend aujourd'hui à réapparaître dans des pratiques éminemment localisées. Or, cet intérêt réinventé pour « l'humus », pour cette « terre vivante » ou plus généralement pour les interactions entre espaces agricoles et espaces urbains, semble d'ores et déjà trouver un écho à travers le développement de nombreux programmes scientifiques, centrés autour de l'analyse de vie microbienne et du rôle de cette « communauté » dans le fonctionnement et l'équilibre biotique : le *Earth Microbiome Project* notamment a pour ambition de recenser, répertorier et cartographier l'ensemble des microorganismes terrestres, afin de mieux comprendre leurs rôles multiples au sein des écosystèmes². Cette étude de la vie bactérienne de surface constitue ainsi le dernier niveau d'appréhension de ces multiples « retours à la terre » en jeu, et pour lesquels la question détritique demeure déterminante. Loin de considérer que les pratiques étudiées sont à l'origine du développement de ces programmes de recherche, ou de l'inverse même, il est à noter que la concomitance de ces initiatives tend à conduire l'observateur à les aborder comme autant de lignes possibles de subjectivation.

La gestion domestique du déchet organique : d'une amnésie urbaine

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le déchet organique ? Alors que pour les chimistes, le terme « organique » désigne la partie de leur discipline qui s'intéresse aux composés du carbone³, ici cet adjectif désigne plutôt le champ du résiduel constitué par les matières dites « biodégradables ». Certains parlerons alors de « biodéchets », catégorie au sein de laquelle il semble pertinent de distinguer les déchets alimentaires (résidus de préparation, restes de cuisine), des « déchets verts » (essentiellement résidus des activités de jardinage et/ou des plantes d'agrément), ainsi que des autres restes biodégradables

¹ A ce sujet, voir notamment les travaux de Florence Rudolf et Didier Taverne autour de l'opposition entre « ville-nature » et « l'urbanité » (Cf. notamment RUDOLF et TAVERNE, 2012).

² Le projet consiste en une caractérisation systématique de l'ensemble des organismes terrestres vivants. La réalisation du projet est titanesque mais fédère d'ores et déjà des dizaines de laboratoires universitaires et privés à travers le monde. Ces derniers n'étant que la partie visible d'une communauté de scientifiques dont la participation se veut essentiellement collaborative. S'inscrivant dans une certaine mode des « *Big datas* », on pourrait comparer l'initiative à une version très contemporaine et centralisée des premiers naturalistes et autres botanistes du XIX^{ème} siècle. Pour davantage de précisions, voir le site internet du projet ([en ligne] <http://www.earthmicrobiome.org/> [consulté le 10/08/2013]). Un projet consacré aux données liées aux microorganismes humains s'est récemment constitué sur le même modèle (Cf. « *Human Microbiome Project* », [en ligne] <http://hmpdacc.org/> [consulté le 13/08/2013]).

³ C'est-à-dire aux substances composées d'une liaison carbone-hydrogène (CH) au moins.

(excréments d'animaux par exemple)¹. Paradoxalement, la décomposition du déchet organique – par essence végétal ou animal – permet de libérer ses composés minéraux, garants, nous l'avons évoqué, de la fertilité des sols. La frontière entre minéral et organique varie suivant que l'on se réfère aux différents « états » de la matière ou bien aux processus qui les caractérisent : le temps devient ainsi un acteur fondamental qui brouille les frontières tant matérielles que conceptuelles. En France, le terme le plus souvent employé par les acteurs techniques du déchet demeure l'expression « fermentescible » : ici, on insiste bien sur le potentiel d'activité de la matière, sa corruptibilité, par opposition à l'inerte, qui lui se veut stable, durable, immobile.

Or, c'est cette biodégradation qui pose problème aux dispositifs techniques contemporains. Dans les situations de stockage des déchets, l'enjeu majeur est ainsi lié au fait que ces déchets là ne sont pas « inertes » : ils continuent de « vivre » par-delà le temps de leur usage. La dégradation de ces résidus est notamment à l'origine du rejet de lixiviats souvent toxiques et autres gaz, parfois inflammables. De même, les processus de biodégradation sont le terreau d'un développement bactériologique difficilement contrôlable. Mélangés aux autres restes, ces déchets organiques sont non seulement « inexploitable », mais ils viennent de surcroît nuire au fonctionnement « optimal » des processus techniques contemporains. Dans le cas de l'incinération notamment, la masse du déchet organique est essentiellement aqueuse : or, brûler de l'eau demeure de l'ordre de la pure perte énergétique. Depuis 1992, une directive interdit en Europe la mise en décharge des résidus bruts². Ainsi, parce que la collecte séparée des biodéchets demeure rarissime, en France pour le moins, l'incinération indifférenciée et le stockage conséquent des produits de cette « combustion de l'eau » issue des déchets organiques, est aujourd'hui une réalité qui s'apparente à une obligation. Mais cette indifférenciation ne constitue pas un problème pour le seul système technique de gestion du résiduel : elle constitue une perte de la biomasse disponible ou exploitable et s'impose comme un facteur d'appauvrissement des sols.

Là où jusqu'à peu, la séparation de l'organique d'avec le reste des déchets semblait être une simple affaire de « bon sens », ces manières de faire tendent apparemment à être oubliées. Afin d'identifier au mieux ces éventuels déficits de savoir-faire liés au déchet organique, l'Ademe commande en 2002 une grande enquête consacrée aux pratiques domestiques de gestion des biodéchets. Or, les résultats de cette investigation sont univoques :

¹ A noter ici que nous évacuons volontairement la question de l'excrémentiel humain, qui, depuis le tournant du XX^{ème} siècle est l'affaire de la gestion des eaux, autrement qualifiée par l'expression « gestion et du traitement des « eaux noires ».

² Cette directive prévoit l'interdiction de la mise en décharge de tous les déchets, sauf les déchets « ultimes ». (Cf. en France, la loi publiée au J.O. N°162 du 14 Juillet 1992, n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement).

L'enquête BioLoQual observe que les groupes de population les plus âgés pratiquent plus la gestion domestique que les plus jeunes. Inversement, plus de 90% des moins de 30 ans jettent leur déchets de cuisine à la poubelle contre 37% pour les 50-69 ans. La tradition se perd et en conséquence, au fil des années, les flux domestiques diminuent au profit des filières collectives.¹

« La tradition se perd », donc. Pour autant, s'agit-il réellement d'un « oubli » des manières de faire d'autrefois ? En terme de tri, ces « populations les plus jeunes » ne sont effectivement pas en reste : elles sont cette catégorie de la population qui est souvent présentée comme principal prescripteurs du tri-sélectif : capables de distinguer, donc, un PEHD non-recyclable d'un PET recyclable. Ces « jeunes », donc, seraient, à l'inverse, incapables de faire la différence entre une peau de banane, « non-recyclable » et un pot de yaourt, tout aussi peu recyclable. Nous sommes largement en droit d'en douter. De fait, une enquête récente souligne qu'en France 61% des déchets organiques produits par les ménages sont mélangés avec le tout-venant, 14% d'entre eux sont donnés à manger à des animaux, enfin, 11% sont compostés ou lombricompostés².

A partir de l'exposé de ces quelques faits propres à la gestion détritique contemporaine de l'organique, on avance l'hypothèse que cette indifférenciation, ce mélange des restes « vivants » avec le « tout-venant », est intimement liée à la question de l'urbanisation : celle-ci s'est imposée comme le viatique des mutations des systèmes techniques du déchet. De fait, aujourd'hui, en ville, les pratiques de compostage se laissent souvent décrire comme des pratiques d'un autre temps ou d'un autre lieu : elles sont un souvenir, même récent, du temps de nos grand-mères, d'une vieille maison de campagne ou d'un tas fumant dès l'arrivée de l'hiver³.

Or, plus qu'un simple *oubli* de ces manières de faire d'antan, les habitants des villes sont confrontés à la difficulté, voire à l'impossibilité, de mettre en œuvre ces pratiques d'autogestion de l'organique : par manque d'espace, mais aussi du fait de l'absence d'exutoire, de « terre » à fertiliser, les territoires urbains ne savent littéralement plus quoi

¹ Cf. intervention de Denis MAZAUD, rattaché au département de la gestion biologique des sols de la direction déchets et sols de l'ADEME, de la journée technique nationale sur la gestion biologique des déchets, en 2006 (cf. MAZAUD, 2006).

² Cf. ADEME, 2008. L'enquête précise que le compostage est très majoritairement le fait de l'habitat pavillonnaire (35 à 43% des foyers résidant en maison compostent, contre 9 à 10% en habitat collectif). Il concernerait 9,6 millions de foyers, dont une large majorité (64%) composte en simple tas (à noter que 80% de ces 64% n'effectuent aucun brassage), l'évaluation du nombre de foyers pratiquant le lombricompostage semble inférieure à 10% de cet ensemble de « foyers composteurs ».

³ Dans les entretiens de cette phase « terrestre » de l'enquête, apparaissent presque systématiquement les figures de « la grand-mère », conservant religieusement les os du poulet pour les chiens du voisins, les épiluchures et autres résidus de préparation pour les poules, ou de « la maison de famille » dans laquelle le tas de compost était, « *il n'y a pas si longtemps que ça, mais vous n'étiez pas encore né* », l'affaire des messieurs. Dans les entretiens effectués avec des personnes plus âgées, le tas de fumier est parfois un souvenir d'enfance dont les mélanges successifs ponctuent les saisons (Cf. *infra* p.).

faire de leurs déchets biodégradables¹. Voilà une des multiples raisons pour lesquelles la question de l'autogestion des déchets organiques en milieu urbain constitue un champ fertile pour notre investigation. La gestion de l'organique, en ville, doit s'adapter à des contraintes spatiales et temporelles, à des savoir-faire spécifiques qu'il est intéressant de confronter à la phase de l'enquête consacrée à l'expérience du laboratoire du global. Les dispositifs techniques de lombricompostage trouvent aujourd'hui leur place au sein des foyers urbains, marqués, notamment, par cette forte limitation des espaces disponibles. Plus encore, l'action des vers de compost en jeu dans ces dispositifs induit une relation originale entre les jeteurs et le jeté : la poubelle s'instituant non plus comme un territoire de l'abandon, mais comme un improbable « lieu de vie », un « biotope » qui tend à s'instituer comme une réponse ludique à diverses formes de gaspillage.

¹ Dans les rares exceptions où des expériences de compostage domestique ou semi-collectif sont réalisés, l'enquête de l'Ademe souligne la piètre qualité, voir la nocivité de leur production : bilan bactériologique à l'appui, l'enquête révèle également bien souvent l'omniprésence d'indicateurs de traitement (E-Coli ou entérocoques), trahissant un « mauvais compostage ». (cf. MAZAUD, 2006, *idem*).

DES DÉCHETS ET DES VERS

Du lombricompostage collectif en milieu urbain

Cadrage du terrain, le parti pris de l'initiative volontaire:
militer par la poubelle

De retour à terre, donc, le chiffonnier des mers a très rapidement été amené à rencontrer des acteurs de la promotion de pratiques d'autogestion des déchets, notamment autour de la question du lombricompostage¹. D'abord autour du suivi d'un projet associatif balbutiant, cette enquête a été l'occasion de suivre le développement des activités de ce collectif composé de jeunes ingénieurs agronomes, économistes et autres « maitres composteurs » : pendant les quatre années de maturation de cette thèse, l'association s'est professionnalisée, jusqu'à l'embauche, en octobre 2012, d'un directeur salarié. Pour le chercheur, il s'agissait de suivre les activités de cette équipe en acceptant d'emblée de prendre une place d'acteur : sensibilisation aux cycles du vivant et au lombricompostage en milieu scolaire, interactions avec divers responsables de collectivités publiques, mise en place de jardins partagés ou accompagnement à l'installation de lombricomposteurs collectifs en habitat vertical² sont autant d'activités qu'il a été possible d'observer au cours de ce terrain multiple offrant à l'enquêteur autant d'occasions pour converser avec les divers acteurs en jeu. Parce qu'il n'a pas été possible de suivre l'ensemble de ces (très) nombreuses actions, l'enquête personnelle a été complétée par les informations récoltées auprès des membres actifs de cette association pour « faire remonter » quelque bricbe de discours, quelque sentiment général ou autre anecdote fertile.

Pourquoi s'intéresser à des pratiques aussi marginales et *a priori* militantes de gestion des déchets ? Dans quelle mesure le lombricompostage impose aux jeteurs - comme au jeté - un autre type de relation avec le rebut que le couple conceptuel désormais bien connu de

¹ On retrouve également le terme de « vermicompostage », plus correct sur le plan lexical mais moins usité, pour désigner les pratiques de compostage dans des récipients clos, en présence de vers de compost, ou « vers-de-fumier » (pour les « vers de fumier » des zones tempérées d'Europe, la taxonomie généralement admise est la suivante : classe des *Annelidae*, sous-classe des *Oligochaetae*, ordre des *Haplotaxidae*, sous-ordre des *Lumbricina*, famille des *Lumbricidae*, genre *Eisena*, espèce *fetida* ; ce nom complet est bien souvent raccourci au genre, se laissant désigner en français par le simple terme *Eisena*, ou « lombric *eisena* » ; il existerait plus de 13 familles de *Lumbricina*, recouvrant plus de 5000 espèces aujourd'hui décrites).

² Nous insisterons, ici, essentiellement sur le cas de l'installation de la rue Gerbert (cf. *infra* p.296 « D'une expérimentation grandeur nature »), les autres sites concernés n'ayant, pour la plupart, au moment de la rédaction de ce travail, pas pu être suivis sur l'ensemble d'un cycle de production de lombricompost.

« l'élimination-disparition » ? Dans quelle mesure le lombric, érigé en totem de ce chapitre, peut-il être considéré comme un « travailleur du déchet » ?

Micropolitiques et lignes de subjectivation

Ici, une fois de plus, le caractère largement marginal de ces pratiques pourrait apparaître comme la marque d'une faiblesse méthodologique, étant donnée l'étendue de la tâche de caractérisation des formes contemporaines du déchet. Pour autant, il est très vite apparu que les pratiques de lombricompostage pouvaient être considérées comme des formes « d'expérimentation active » : des tentatives « en actes » pour passer outre les diverses limites – tant pratiques que symboliques – que semblent imposer le macro-système du déchet aux usagers. De fait, à travers ces pratiques encore marginales, se dessinent les contours d'un « processus de subjectivation », dans l'acception qu'en propose Gilles Deleuze à la suite de Michel Foucault :

On peut en effet parler de processus de subjectivation quand on considère les diverses manières dont des individus ou des collectivités se constituent comme sujets : de tels processus ne valent que dans la mesure où, quand ils se font, ils échappent à la fois aux savoirs constitués et aux pouvoirs dominants. (...) sur le moment, ils ont bien une spontanéité rebelle.¹

Le lombricompostage pourrait ainsi s'apparenter à un pas de côté « fertile ». C'est notamment le point de vue de Gay Hawkins qui, dans son *Ethique du déchet*, consacre un chapitre à la façon dont les pratiques de lombricompostage modifient nos relations aux déchets, relations aujourd'hui caractérisées par un *ethos* tout contemporain. Pour rappel, *distance*, *jetabilité* et *déni* constituent, chez Gay Hawkins, les trois piliers d'un *ethos* contemporain du déchet, marqué par les objectifs de maîtrise et de contrôle propres aux dispositifs de gestion du résiduel et de leurs discours d'accompagnement². Il s'agira donc d'interroger, à partir de notre travail d'enquête, la portée de cette proposition instituant le lombricompostage comme une ligne de fuite possible : dans quelle mesure ce jeter là induit-il une véritable prise de position chez ses acteurs ? Dans quelle mesure ces *processus* peuvent-ils seulement « échapper » aux « savoirs-pouvoirs » dominants ? Dans quelle mesure ces pratiques apparemment militantes peuvent former un nouvel *ethos* ?

Il s'agit également ici d'affirmer l'intérêt tout particulier qui a été porté pour des initiatives dites « volontaires » : il faut entendre ici que nous avons fait le choix de ne pas nous focaliser sur les divers programmes d'encouragements aux pratiques domestiques de

¹ Gilles DELEUZE, 1990, p.238-239.

² Cf. *supra* p.64. Nous avons déjà détaillé une dimension de cet *ethos* contemporain du déchet, la *jetabilité*, dans le chapitre 4 (Cf. *supra* p.196 et suivantes, et également, p.201 et suivantes).

compostage urbain¹, portés, en France depuis une petite dizaine d'années, par de nombreuses collectivités publiques. Le cadre associatif évoqué plus tôt constituant un relais – voire un berceau – à ces discours dits de « sensibilisation » nous a ainsi offert des opportunités pour rencontrer ces jeteurs qui ont fait de leur « bioseau » un outil quotidien d'expression de leur engagement. Si, pour certains, il s'agit bien là de « militer par la poubelle », l'étude des pratiques de lombricompostage urbain révèle toutefois une diversité d'acteurs aux motivations bien plus larges que celles que semblent circonscrire cette évocation de l'engagement écologique. Plus encore, cette gestion domestique de la souillure organique tend à s'instituer comme le terreau d'un imaginaire qui déborde largement du cadre symbolique traditionnellement associé aux « bonnes pratiques » en matière « d'environnement ».

Aussi, avant de se plonger dans l'exposé des quelques pistes de réponses que ces terrains semblent avoir apportés aux interrogations liminaires de notre réflexion, il semblait indispensable de consacrer un temps de ce propos à l'étonnante histoire de la récente prise en considération par le monde scientifique de l'action des lombrics sur la formation de la terre cultivable. Dans cette histoire là, un certain Charles Darwin tient le premier rôle.

Le lombric, histoire d'un totem darwinien :
quelques éléments de « technique lombricienne »

Carl von Linné est le premier naturaliste à porter attention aux vers. En 1758, en définissant les caractéristiques du *Lumbricus terrestris*, il ne distingue pourtant aucunement le célèbre « ver-de-terre » des autres variétés. C'est seulement au début du XIX^{ème} siècle, à travers la mise en œuvre d'une classification zoologique générale que diverses catégories de vers sont distinguées : parmi celles-ci Lamarck, en 1800, puis Cuvier insisteront notamment sur les annélides jusque là confondus avec les autres organismes saprophages, coprophages et nécrophages². « Rejetés dans les pénombres », ces êtres largement négligés ne sont considérés comme dignes d'intérêt que vers le milieu du XIX^{ème} siècle³. Cette longue

¹ Il faut ici souligner d'emblée que ces programmes d'encouragements se laissent décrire non comme des dispositifs coercitifs ou contraignants, mais bien comme des offres « optionnelles », généralement suivies par des franges minoritaires des populations concernées. Il s'agit, dans la plupart des cas de mettre à la disposition des usagers des outils (généralement bac à compost ou lombricomposteur et vers), ou d'en proposer la vente à prix « aidé », ainsi que de garantir une formation et un accompagnement à l'acquisition de quelques savoir-faire élémentaires. L'expérience pionnière de Rennes Métropole est à ce titre exemplaire en France. A Paris, la Mairie du XI^{ème} arrondissement met gratuitement à la disposition des habitants des lombricomposteurs individuels.

² Cf. notamment BOUCHÉ, 2003 et plus particulièrement la première partie « L'apogée des naturalistes », pp.2-4.

³ L'inventaire des travaux consacrés aux lombrics est ici, bien sûr, loin d'être exhaustif. Il faudrait notamment évoquer les travaux du naturaliste Gilbert White, considéré comme un des précurseurs

absence du lombric dans la recherche scientifique est d'autant plus troublante qu'on sait aujourd'hui à quel point cette espèce est omniprésente dans les sols de l'ensemble de la surface terrestre¹. Troublant également si l'on en croit ceux qui attribuent à Aristote l'expression selon laquelle ces vers là seraient « *les intestins de la Terre* »².

Toute sa vie ou presque, Charles Darwin est passionné par les vers de terre. En novembre 1837, au retour de son voyage de cinq ans sur le *Beagle*, il a à peine 28 ans lorsqu'il expose à la *Royal Geological Society* ses premières hypothèses sur l'action des lombrics dans la formation de la terre de surface. Soulignant l'omniprésence et le caractère incessant de l'action digestive des vers de terre, il y défend notamment une remise en cause de la représentation de sens commun associant les sols à une « terre végétale » :

*il sera difficile de nier la probabilité que chaque particule de terre formant l'assise sur laquelle pousse le gazon sur un terrain de pâture ancien est passée par les intestins des vers ; d'où suit que le terme de « terre animale » serait à certains égards plus approprié que celui de « terre végétale »*³

A travers cette expression de « terre animale », il accorde une centralité inédite à ces vers considérés traditionnellement comme des figures de la mort, de la corruption et de l'infériorité. L'action digestive des vers tend ainsi à déplacer la représentation courante des sols comme produits de la dégradation des matières végétales en les associant à la production manducatoire et excrémentielle de la vie animale souterraine. L'omniprésence de ces lombrics dans l'ensemble des territoires que Darwin a pu visiter permet alors d'ériger leur action tant déambulatoire que digestive au rang de « nouvelle force géologique »⁴.

britanniques de l'écologie, qui, dans une lettre à Daines Barrington datée du 20 mai 1777, devance de quelques décennies certaines des observations de Darwin: « *Les vers semblent être les grands promoteurs de la végétation, qui pourrait croître, mais difficilement sans eux, puisqu'ils creusent, perforent et allègent le sol et le rendent perméable aux pluies et les fibres de plantes en croissant sur un nombre infini d'agrégats de terre appelés turricules de vers de terre qui étant leurs excréments est un engrais pour les graines et les plantes... Les jardiniers et les fermiers expriment leur haine des vers de terre ; les premiers car ils rendent leur marche difficile et leur donnent beaucoup de travail; et les seconds car, comme ils le croient, les vers mangent leur blé vert. Mais ces hommes trouveraient que la terre sans vers de terre deviendrait vite froide, dure et vide de fermentation et en conséquence stérile* » (in WHITE, 1789, Lettre du 20 mai 1777, à « l'honorable Daines Barrington »).

¹ Divers auteurs affirment aujourd'hui ainsi que les ver-de-terre constituent la première biomasse animale du globe (la biomasse se définit comme la masse totales des organismes vivants, parmi laquelle il est d'usage de distinguer biomasse végétale et biomasse animale), représentant entre 60 et 80% de celle-ci. (Cf. notamment, GOBAT, *et al.* 2010, p.427; ou LE CŒUR *et al.*, 2008, p.345)

² Cette citation d'Aristote est régulièrement citée en ligne ou dans des ouvrages spécialisés (Cf. par exemple GOBAT *et al.*, 2010, p.425). Pour autant, il nous a été impossible de retrouver la source exacte de cette citation.

³ DARWIN, 1840, p.51-52.

⁴ Cf. TORT, 2001, p.22.

Bien que passionnante, cette thématique est mise de côté par Darwin au cours de sa longue carrière consacrée à la quête sans fin de *L'origine de espèces*. Mais cette figure du ver de terre constitue malgré tout, peut-être, un des fils rouges les plus significatifs de l'itinéraire du savant. Le récit fondateur de cet intérêt fervent commence généralement avec cette journée passée chez son oncle maternel Josiah Wedgwood II. Desmond et Moore racontent ainsi que, quelques semaines avant de présenter son mémoire à la *Geological Society*, le jeune Darwin passe prendre un peu de repos à *Maer Hall* :

*Charles alla se promener et Oncle Jos lui montra une friche où de la chaux et des cendres, dispersées quelques années plus tôt, avaient disparu dans le sol ; on ne voyait pas qu'une bande de terreau. (...) Jos émit l'hypothèse que c'étaient les vers qui avaient accompli ce travail. Charles n'était pas d'accord, mais c'est de cet emprunt qu'est né l'intérêt qu'il éprouva toute sa vie pour l'humble ver de terre (...).*¹

Bien qu'il soit resté passionné tout au long de sa carrière par l'action de ces annélides, ce n'est qu'en 1881, soit un an avant qu'il ne meure, que Darwin publie enfin un ouvrage entièrement consacré aux lombrics. *The formation of the vegetable Mould, through the action of worms* est son dernier texte dans lequel il donne finalement raison à son Oncle Jos. Semblant ouvrir et clôturer la vie intellectuelle du fondateur de l'évolutionnisme, le ver-de-terre s'impose ainsi comme un fétiche pour les darwiniens, tant l'intérêt durable que lui a porté leur inspirateur tend à magnifier son action souterraine et discrète.

*Au sein de leur habitat sillonné par les galeries qu'ils y creusent, les vers terrestres se signalent d'abord par l'incidence de leurs fonctions locomotrice et digestive. Leur déplacement contribue au brassage, à l'ameublissement et à l'aération du sol (laquelle à son tour favorise la reproduction bactérienne), et leur activité manducatoire participe à la fertilisation, au recyclage et à l'affinement de la terre végétale, à la formation de l'humus par l'absorption et la décomposition de feuilles, à la décomposition des particules rocheuses et à la production d'une masse sans cesse renouvelée de déjections friables éparpillées par les pluies et l'action des vents dominants.*²

Aussi, certains sont allés jusqu'à suggérer que l'attrait continu du savant pour ces êtres généralement méprisés pouvait être lu comme la marque d'une forme de « totémisation » : Darwin souffrait de problèmes chroniques de digestion, et l'activité incessante tout comme l'efficacité digestive des vers-de-terre lui serait apparu comme une forme d'obsession quasi-mimétique. Plus encore, le fait qu'il s'agisse du dernier livre du savant, publié quelques mois avant sa propre mort indique certainement que cette digression biographique ne nous éloigne que marginalement de notre propos. Comme l'affirme Patrick Tort :

¹ DESMOND et MOORE, 1992, cité in PHILLIPS, 1999, p.46.

² TORT, 2001, p.26.

La symbolique du Ver fonctionne ainsi chez Darwin, à la veille de sa mort, dans le registre de la dissolution organique, de la décomposition, de l'ensevelissement et de l'oubli, mais aussi, d'une manière opposée et complémentaire, dans celui de la fertilisation, du recyclage, de la remontée de la vie et de sa mémoire, voire de la régénération elle-même, si l'on s'attache à cette faculté développée en eux plus qu'en beaucoup d'autres organismes.¹

Si le ver a été pour Darwin un animal totem, c'est peut-être parce qu'il n'a cessé d'y voir, dans les différents moments de son existence, autant d'effets miroirs des paradoxes des processus vivants, mus par une forme de lutte contre la mort, là où cette dernière tend bien souvent à s'inscrire comme un véritable terreau pour la vie. Aussi, ce que le ver tend à rappeler à Darwin, comme à certains jeteurs que nous avons rencontré, c'est que « s'il y a un sens à la vie organique », il se situe quelque part, du côté de sa limite universelle.

Cette approche holistique du lombric est cependant mise à l'écart au cours du XX^{ème} siècle au profit d'une hyperspécialisation de la recherche en biologie comme en taxonomie: comme le souligne aujourd'hui Marcel Bouché, cette spécialisation se fait aux dépens de l'approche « écologique », prônée par Darwin².

La transformation du lombric en « travailleur du déchet »

Les nombreux spécialistes des lombrics qui succèdent à Darwin ont eux aussi, bien souvent, témoigné d'un sincère attachement à ces espèces pourtant très largement méprisées : parmi ceux-ci, il faut notamment citer le français Marcel Bouché, le roumain Victor Pop ou plus récemment Patrick Lavelle, dont les carrières universitaires furent entièrement consacrées à ces vers-de-terre. Bien que cette espèce soit plutôt étudiée par les biologistes et les agronomes, c'est paradoxalement un physicien américain qui développe, au cours des années 1930, un modèle de production de vers *eisena* proto-industriel. L'histoire raconte que George Sheffield Oliver tombant par hasard sur le livre de 1881 de Darwin, fabrique, dans un cercueil déposé dans la cave de sa propriété, un élevage de vers, rapidement « libérés » dans son jardin : constatant l'efficacité de leur action, il publie en 1941 *Nos amis les vers de terre*³. Ce texte encore régulièrement cité participe à une première étape de popularisation des pratiques de compostage « assisté par les vers ».

Mary Appelhof est souvent présentée comme celle qui rend accessible « à la ménagère » les innombrables vertus des lombrics. Biologiste de formation, elle conçoit, dès

¹ TORT, 2001, p.27

² Cf. BOUCHÉ, 2003, pp.4-10 (« L'apogée des spécialistes »). Par approche « écologique », il s'agit de souligner le caractère déterminant de l'étude des milieux et/ou des environnements climatiques propres à chaque catégorie étudiée : approche largement négligée au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, mais totalement réhabilitée dans la période contemporaine.

³ OLIVER, 1941. Le titre original de l'ouvrage est : « *Friend Earthworm Practical Application of a Lifetime Study of Habits of the Most Important Animal in the World* ».

le début des années 1970, des prototypes de « fermes » domestiques à vers de terre : surnommée la « *Worm Woman* », elle contribue par son ouvrage « *Les vers mangent mes déchets* »¹ au développement des pratiques domestiques de vermicompostage. Si la contribution de Appelhof semble déterminante, c'est qu'à la différence d'Oliver elle propose de réaliser un élevage non dans l'esprit d'une « production » de lombric, mais bien pour répondre à un certain nombre de nuisances liées au stockage domestique des déchets organiques. La question de l'odeur dégagée par les restes organiques au sein des poubelles domestiques est ainsi l'argument central d'Appelhof : « Maintenant, je laisse les vers aider à la décomposition à l'intérieur de la maison et les déchets engendrent moins d'odeurs à l'intérieur d'un lombricomposteur que dans une poubelle »². Avec Appelhof, les vers ont désormais une place au sein même des foyers : c'est là l'apport essentiel de la « *worm woman* » à cette domestication du lombricompostage. Ses expériences ouvrent ainsi la voie à l'autogestion des déchets organiques dans l'espace même du lieu de vie, même si celui-ci se situe en pleine ville.

Mais l'autre argument évoqué est lié à « l'efficacité » du compostage : constatant que sur le tas de compost de son jardin, « la décomposition fonctionne bien au printemps, en été et en automne », elle souligne que pendant les hivers nordiques – Appelhof vivait dans le Michigan –, « ce n'était pas vraiment *performant* (...). Soit le sol gelait, soit je devais patauger dans la neige pour atteindre le tas de compost. Parfois même le tas de compost gelait »³. Ainsi, plus qu'une simple réponse à la question des nuisances et des odeurs, le lombricompostage est une solution « performante » pour la gestion domestique des déchets organiques : elle nécessite moins d'espace, moins de temps et de travail que le compostage traditionnel⁴. D'une certaine façon, le travail de gestion du détritique organique est délégué à une communauté d'êtres vivants dont les fonctions vitales répondent aux besoins humains évoqués : en ce sens, les vers peuvent être assimilés à de véritables « travailleurs du déchet », dans le sens qu'en propose, notamment, Jennifer Gabrys⁵. Catalyseur des processus de biodégradation, les vers sont ces non-humains qui, grâce au soutien des bactéries et autres microorganismes, prennent place au sein des processus de travail du carbone ; mais, dans la mesure où leur activité semble pilotée à des fins utilitaires, le cadrage induit par l'expression « travailleur du déchet » semble ici adéquat. Il reste toutefois à préciser que tous les vers ne

¹ *Worms eat my garbage* en version originale. Cf. APPELHOF, 1982.

² APPELHOF, 1982, Avant-propos, p.IX

³ APPELHOF, *idem*.

⁴ De fait, un « tas de fumier » doit être régulièrement aéré, remué, afin de garantir une bonne décomposition là où, dans le cas du lombricompostage, ce sont les vers qui « font le travail ». Là où un tas de fumier « classique » demande presque une année entière pour produire un compost de qualité, un lombricomposteur ne demande en général que 4 à 6 mois de fonctionnement pour fournir ses premières livrées de compost.

⁵ Cf. notamment, GABRYS, 2013. Cette expression est déjà utilisée dans les travaux de Cyrille Harpet pour qualifier l'action bactériologique de dissolution des matières organiques (cf. HARPET, 1999, notamment p.462 et suivantes).

sont pas adaptés à l'usage domestique dont Appelhof fait la promotion¹. Les « vers de fumier » (*Eisena foetida*) et les « vers de Californie » (*Eisena andrei*), tous deux appartenant à la catégorie des épigés, semblent particulièrement appropriés car ils se suffisent d'une couche de terreau de quelques centimètres pour s'épanouir. Les gros vers de terre (généralement du genre des *Lumbricus*), plus communs, préfèrent creuser de longues galeries tantôt verticales, tantôt horizontales et meurent rapidement lorsqu'ils sont enfermés dans des lombricomposteurs. C'est à force de tâtonnements, de tentatives et de bricolages qu'Appelhof a pu identifier les diverses espèces les mieux adaptées – les plus « performantes » - aux dispositifs qu'elle développait.

Ainsi, ses travaux essentiellement empiriques, fruits d'un savant et besogneux bricolage, ont permis d'établir certaines limites à la pratique du lombricompostage domestique. Concernant les types de déchets, ou « d'apports », qu'il semble possible d'y effectuer, Appelhof identifie très vite certaines catégories du résiduel ménager qui rebutent, voire tuent, les vers : les apports trop acides (épluchures d'agrumes, ail, oignon, etc.), par exemple, sont à limiter ; les produits carnés (chairs animales) et les produits cuisinés et gras sont à bannir dans la mesure où ils tendent à catalyser les processus de putréfaction, mortels pour les vers. Si l'objectif défendu par Appelhof est bien de supprimer les nuisances liées au stockage des matières fermentescibles dans l'espace domestique, certaines « erreurs » de lombricompostage semblent ainsi en mesure d'en générer de plus grandes encore.

Un développement « bottom up » : vers un collectif des « lombri-travailleurs »

L'utilisation des vers de terre dans la gestion domestique des rebuts est ainsi une pratique qui a très vite fait des émules. De quelques milliers de personnes sensibilisées dans les années 1980, Appelhof affirme en 1997 qu'il existe plusieurs millions d'adeptes du lombricompostage à travers le monde². Ces « lombri-travailleurs », comme elle aimait à

¹ A ce propos, Marcel Bouché distingue trois « catégories écologiques » de lombrics : les anéciques (les vers creusent des galeries verticales permanentes par lesquelles ils effectuent des aller-retour entre surface et profondeurs ; ils se nourrissent essentiellement de matières organiques de surface, mais participent grandement à l'aération des sols), les endogés (ces vers vivent dans les premiers centimètres du sol et creusent des galeries horizontales ; ils se nourrissent de la matière organique présente dans la terre) et les épigés, dont font partie les *eisena foetida* (ils vivent dans la litière de surface, et se nourrissent de la matière organique en décomposition). Cette caractérisation fine a été l'objet de la thèse principale de Marcel Bouché, en 1972 (cf. BOUCHE, 1972).

² « Je savais par ma propre expérience, depuis le début des années 80, que des milliers de personnes, enfants comme adultes, avaient vu des vers à l'œuvre dans des unités de lombricompostage lors de foires sur l'énergie, de festivals des moissons, des foires au troc et des cercles de jardinage. Ce chiffre a maintenant augmenté, atteignant des millions de personnes parce que partout, ces personnes, qui utilisent les vers, montrent à leurs amis leur propre lombricomposteur, apportent une caisse à vers qu'ils peuvent transporter à l'école ou installent un stand lors de foires de campagne

qualifier ceux qui « utilisent les vers pour manger nos déchets », sont ainsi une forme de communauté de praticiens en perpétuelle expansion : la clé de ce développement réside dans le principe de transmission « orale » des bases empiriques du lombricompostage. De même, Appelhof insiste très tôt sur la valeur d'exemplarité de ces manières de faire : le dispositif, une fois en fonctionnement, suscite toujours la curiosité. Ainsi, ce n'est pas sans une certaine forme de prosélytisme que la biologiste fait l'éloge des vers :

Tout comme vos jardins sont enrichis, vos vies et la mienne le sont aussi. Vous aurez rejoint les aventuriers lombriciens qui disent « les vers mangent mes déchets ». N'est-ce pas là le grand début d'une œuvre qui doit bien commencer quelque part ? Vous personnellement, pouvez y participer.¹

Si cette proposition rappelle l'histoire déjà contée du colibri cher à Pierre Rahbi, elle semble induire que les acteurs du lombricompostage s'inscrivent d'emblée dans un projet qui déborde le cadre de leur propre poubelle. A travers ces quelques propositions fondatrices, le lombricompostage amorce un processus *de subjectivation*. Ainsi, c'est à la marge du macro-système du déchet que s'épanouissent d'abord ces pratiques de gestion domestique de l'organique. Le tissage associatif est ainsi devenu un vecteur important du déploiement de ces manières de faire au sein de populations jusque là davantage sensibilisées par les pouvoirs publics au tri sélectif des matières artificielles qu'à ces savoir-faire émergents. En France, c'est Agnès Allart, traductrice du livre d'Appelhof, qui fait figure de précurseur, lorsqu'en 2002 elle fonde l'association *Vers la terre*². Ailleurs, dès le début des années 1990, divers projets voient le jour, révélant la possibilité d'industrialiser les dispositifs de traitement du résiduel organique par les vers de terre : en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis, mais également en Inde ou à Cuba. Dans des contextes économiques et culturels très diversifiés le lombricompostage tend ainsi à se développer ; mais, à la différence des technologies avancées du déchet, ces infrastructures à faible coût, la plupart du temps, conservent une portée résolument locale. C'est cet esprit de « proximité » qui semble animer beaucoup d'entre les acteurs de la promotion du compostage en général et du lombricompostage en particulier, qu'ils soient urbain ou non.

Officiellement créé en 2010, le « Réseau Compost Citoyen » offre une illustration stimulante de la façon dont tendent aujourd'hui à se structurer cette multitudes d'initiatives

afin de montrer combien il est facile de traiter les ordures avec les vers. En général, après un premier « Beurk ! », les questions affluent. » (APPELHOF, 1982, Avant-propos, p.X)

¹ APPELHOF, 1982, p.128.

² Cf. notamment les activités et services développés par l'association « Vers la terre ». L'association se présente comme pionnière dans la sensibilisation aux pratiques domestiques de lombricompostage en France ([en ligne] <http://www.verslaterre.fr> [consulté le 04/03/2013])

locales. Fédérant des associations, des SCOP¹, des individus et autres travailleurs indépendants, le « Réseau » s'est donné pour objectif « la promotion du compost citoyen sous toutes ses formes (lombricompostage, compostage individuel, compostage collectif ou de quartier, en milieu rural ou urbain) afin que chaque individu puisse trier à la source ses déchets fermentescibles et les traiter par un procédé tout à fait naturel et écologique : le compostage ». ² Dans cette structure nationale, l'essentiel des acteurs du compostage domestique en France est représenté³ et tous tendent à s'accorder autour du principe de développement, de diffusion des savoir-faire du compostage « par le bas ».

Or, le trait commun à ces développements récents de la pratique du compostage domestique consiste en un déplacement des enjeux initialement évoqués, par Appelhof notamment. D'une solution « pratique » pour réduire des nuisances, le lombricompostage devient aujourd'hui une façon de faire, un « geste », caractérisé par des objectifs politiques, voire militants. Ainsi, les deux arguments les plus fréquemment entendus sont clairement associés, d'une part, à la réduction du « gaspillage » des denrées alimentaires ou des matières carbonées, et de l'autre, à la diminution des volumes de déchets produits par les ménages. Ici, le déchet, à la « bonne place » et dans les « bonnes quantités », n'en est plus un. Nous y reviendrons.

¹ Acronyme de « Sociétés Coopératives et Participatives de Production ». Nous avons pu constater la multiplication de ce type de structures en France, dans le champ de la gestion locale des déchets organiques, non sans quelques références explicites aux expériences nombreuses de ce type de structures dans l'économie sociale et solidaire.

² Cf. Statuts de l'association « Réseau Compost Citoyen », [en ligne] <http://reseaucompost.org/224-2/> [consulté le 03/06/2013],

³ Soit environ 70 membres (associations, SCOP, auto-entrepreneurs, etc.), cf. *idem*.

« PAS UNE POUBELLE, UN ELEVAGE DE LOMBRICS »

Etude d'un dispositif de lombricompostage collectif urbain

D'une expérimentation « grandeur nature »

L'installation d'un lombricomposteur est un moment déterminant pour l'analyse des représentations et des imaginaires qui caractérisent cette proximité réinventée avec le déchet organique. Si on dénombre de nombreuses initiatives individuelles de lombricompostage¹, les expériences mettant en jeu une participation de plusieurs foyers demeurent rares². Or, là où le lombricompostage individuel constitue souvent, aux yeux des adeptes, une bonne expérimentation, il s'avère généralement complexe à gérer, dans la durée³. Même s'il se laisse souvent décrire comme une activité ludique particulièrement riche pour la sensibilisation des plus petits aux cycles de la nature, le dispositif demeure contraignant, surtout dans des habitats ne disposant pas d'accès extérieurs et où il doit trouver sa place dans des espaces parfois exigus. Ces mêmes adeptes du lombricompostage en solitaire évoquent l'intérêt de certains voisins pour leur « élevage de vers » : plus encore que les dons de compost qui semblent très fréquents en habitat collectif⁴, certains évoquent spontanément la possibilité d'implanter un de ces lombricomposteurs « dans les parties communes », « dans la cour » ou « dans le local à poubelles ».

A Paris, c'est un immeuble du XV^{ème} arrondissement qui accueille, au printemps 2011, le premier dispositif de lombricompostage « en pied d'immeuble » de la capitale⁵.

¹ Il suffit de reprendre les chiffres proposés plus tôt par Mary Appelhof. Il est également facile d'observer que les sites associatifs décrivant des méthodes pour « fabriquer son lombricomposteur », ou autres vidéos d'initiation, cumulent des centaines de milliers de vues en ligne. Voir également les enquêtes « déchets organiques » de l'Ademe, qui soulignent, depuis 2008, que le lombricompostage concerne au moins un 1 à 2% des foyers français (Cf. notamment ADEME, 2008).

² Les lombricomposteurs de taille industrielle, notamment, sont encore inexistantes en France à ce jour mais diverses expérimentations, à ces échelles ont lieu en Australie, Etats-Unis, et en Nouvelle-Zélande. Concernant le lombricompostage, dit « en pied d'immeuble », la communauté de communes de Rennes Métropole est pionnière en France (cf. ci-après).

³ Voir notamment le feuilleton particulièrement réaliste de Jean-Bernard Litzler, paru en ligne, sur le Figaro.fr à l'été 2009 (LITZER, J.B, « *Chroniques du lombricompostage* », Le Figaro.fr, du 5 juin au 31 août 2009, [en ligne] <http://www.lefigaro.fr/vert/2009/06/05/01023-20090605ARTFIG00636-chronique-du-lombricompostage-mise-au-vert-.php> [consulté le 18/06/2013]). La chronique retrace l'histoire de l'installation et de l'utilisation d'un lombricomposteur domestique sur plusieurs mois.

⁴ C'est également le cas dans les situations observées en habitat pavillonnaire.

⁵ Le caractère pionnier de cette initiative n'intéresse ici l'observateur que pour souligner le caractère particulièrement récent de cette pratique : si l'action des vers sur la production de compost est connue depuis un siècle au moins, la question de la production urbaine est un phénomène nouveau.

Suite à un appel à candidature¹ lancé par un jeune maître composteur² ayant consacré ses activités à la commercialisation de solutions de gestion domestique des déchets organiques, un site pilote est sélectionné rue Gerbert : il permet d'expérimenter en « grandeur nature » la gestion collective d'un lombricomposteur. La mise en place d'une poubelle supplémentaire ne s'avère pas chose aisée : de nombreux candidats potentiels ont dû renoncer, faute d'être parvenus à convaincre à temps le conseil syndical de l'intérêt de l'expérience ; de même, la présence d'un seul « référent volontaire » au sein de la copropriété s'est révélé parfois insuffisante pour garantir le bon fonctionnement du dispositif. Ici, Christian, référent principal de l'immeuble de la rue Gerbert était également représentant au conseil syndical. Il a pu, lors d'une assemblée générale de l'immeuble faire voter l'autorisation d'implantation du matériel, et ce, dans des délais relativement courts.

Si certaines expérimentations de compostage collectif ont eu lieu plus tôt en France³, la plupart ont visé des logements pavillonnaires ou autres espaces résidentiels urbains disposant de grands espaces verts. Dans le cas de la rue Gerbert, l'originalité de l'expérimentation tient au fait que les parties communes se résument à une cour pavée d'une trentaine de mètre carrés, dans laquelle on retrouve un garage à vélos, les poubelles collectives de l'immeuble et quelques pots de fleurs et autres plantes vertes déposées par les habitants. La copropriété comporte une vingtaine de logements répartis dans deux cages d'escaliers de quatre étages chacun. On compte une quarantaine d'habitants dans l'immeuble : au départ du projet, seule une petite dizaine d'entre eux s'est portée volontaire pour alimenter le lombricomposteur. Les contraintes du site semblent ainsi parfaitement correspondre à un certain standard de l'habitat vertical dense, caractéristique de nombre espaces urbains. Situé dans un quartier résidentiel du sud de Paris, il apparaît que les profils socio-économiques des différents « lombritravailleurs » du site sont relativement uniformes :

¹ L'appel à candidature, diffusé en janvier 2011, se présentait comme une petite annonce de « colocation » : « Lombricomposteur collectif cherche copropriété ». Il s'agissait donc « d'offrir » à une copropriété le matériel et l'accompagnement nécessaire à la production *in situ* de lombricompost. Diffusé par mail et sur divers sites d'informations, une cinquantaine de candidatures ont afflué en moins d'un mois. Les critères de sélection ont été essentiellement corrélés à des contraintes pratiques et administratives : facilités d'autorisations avec le conseil syndical et proximité avec le lieu d'habitation du maître-composteur.

² Le titre de « maître-composteur » n'est pas reconnu par l'Etat. Il existe toutefois diverses formations en France et en Europe destinées à l'approfondissement des compétences et des savoir faire en matière de compostage. Le « Comité Jean Pain », en Belgique, est généralement cité comme l'organisme de référence, en Europe, pour délivrer ce diplôme (*cf.* notamment Comité Jean Pain, [en ligne] <http://www.comitejeanpain.be/> [consulté le 23/09/2013]).

³ Il faut ici évoquer la mise en place d'un programme de distribution de composteurs individuels et collectifs par Rennes Métropole, depuis le milieu des années 1990, et de l'installation, en 2006, dans un immeuble de 48 habitations de la même communauté de communes, d'un composteur collectif, ou, à Paris, depuis 2009, l'installation par Jean-Jacques Fasquel d'un site de compostage en pied d'immeuble dans une résidence de 600 personnes située au 103 rue de Reuilly. A Rennes, il y aurait aujourd'hui 135 sites de compostage en pied d'immeuble, soit 1852 foyers concernés par le compostage urbain (*Cf.* COURAUD et COURAUD, 2011, p.50)

parmi eux, on compte trois couples, trois hommes vivant seuls et une retraitée. Tous ont un emploi ou touchent des allocations qui leur garantissent un revenu mensuel¹. Nous avons suivi pendant près de deux ans ce collectif de « lombritravailleurs » et ce à travers diverses rencontres autour des moments-clés de cette expérimentation – l’inauguration du lombricomposteur et la récolte du premier compost ont fait l’objet de deux séries d’entretiens avec l’ensemble des participants au projet ; lors d’autres rencontres moins formalisées, nous avons réalisé une série d’observations et avons pu échanger avec des habitants de l’immeuble n’ayant pas souhaité contribuer à l’expérimentation.

Une poubelle comme les autres ?

Le jour de l’inauguration du lombricomposteur, une rencontre festive – un « apérocompost » – est organisée afin de réunir les différentes parties prenantes du projet et pour tenter de convaincre de nouveaux habitants de prendre part à l’expérimentation. Dans la cour de l’immeuble, on compte alors une trentaine de personnes parmi lesquelles une petite dizaine réside effectivement dans l’immeuble. Quelques journalistes, des représentants de diverses collectivités locales – Ville de Paris et Région Ile de France essentiellement –, quelques autres entrepreneurs du déchet composent le reste du groupe. Le lombricomposteur est de couleur rouge : il a été réalisé à partir d’une poubelle en plastique généralement utilisée dans les immeubles pour contenir le tout-venant². Un local fermé situé dans un coin de la cour est destiné à recevoir l’objet qui, muni de roues, pourra être déplacé lors des futures récoltes de « thé »³ et de compost. Trois référents ont été désignés pour réguler les « apports » et s’assurer du bon fonctionnement du composteur.

Ainsi, les poubelles « habituelles » (tout-venant, recyclage et verre) se situent bien dans un lieu distinct : elles sont disposées le long d’un des murs fermant la cour. Très vite, quelques participants évoquent pourtant l’arrivée d’une « nouvelle » poubelle : « *après le vert et le jaune, voilà la rouge* », « *un peu plus et on pourra plus garer les vélos...C’est qu’il y en a déjà pas mal des poubelles* »⁴. Le ton est bon enfant, car ceux qui sont présents se sont portés volontaires pour effectuer des « apports » dans le lombricomposteur. Certainement, certains racontent que ceux qui n’ont pas voulu prendre part au projet se sont précisément

¹ Parmi notre groupe de « lombritravailleurs », un d’entre eux, notamment, est intermittent du spectacle, une d’entre eux touche une pension de retraite relativement confortable... ?

² Conteneur standard de la marque « *Plastic Omnium* », trois éléments principaux y ont été ajoutés : des grilles d’aération latérales pour limiter les montées en chaleur trop extrêmes, une trappe située dans la partie basse du bac permettant d’accéder au compost « mûr » ainsi qu’un robinet à écoulement pour pouvoir évacuer le « thé » ou « jus de compost ».

³ Le « thé » est le terme généralement utilisé pour désigner le liquide résiduel, issu de l’activité digestive des vers : une fois dilué, il est utilisé comme engrais ou insecticide naturel.

⁴ Dans les pages qui viennent, les citations non-attribuées sont généralement des reprises de notes de carnet de terrain, ou des reformulations d’expressions glanées au fil des rencontres avec ces lombritravailleurs.

montrés réservés quant à l'arrivée d'une « nouvelle poubelle », dans cette cour déjà très remplie.

Même si le lombricomposteur est généralement identifié comme objet qui n'est pas « *une poubelle comme les autres* » et qui n'induit en rien l'existence d'un dispositif extérieur à l'immeuble, notamment chez les plus investis¹, il s'inscrit dans la continuité des dispositifs municipaux pour la plupart de ceux qui ont une inscription périphérique vis-à-vis du projet. La forme de l'objet, comparable voire identique aux bennes classiques, mais également la localisation de l'objet, semblent largement faciliter la comparaison.

Une poubelle qui transforme certaines manières de faire

Cette inflation de l'espace consacré au détritique constitue un problème qui n'est pas que l'affaire des parties communes. Certains racontent déjà comment ils comptent s'organiser dans leur cuisine :

« Avec Eric, on a déjà commencé il y a quelques jours à remplir le bac qui va servir à mettre les épluchures pour les vers. (...) Nous on préfère qu'il ait un couvercle qui ferme bien, comme ça on espère qu'il n'y aura pas trop de mouches » (Marie, 38 ans, cadre administratif)

Ici, l'arrivée du lombricomposteur est associée à la nécessité d'apprendre de nouveaux gestes de séparation, de tri. Mais, pour d'autres, le fermentescibles a déjà sa propre poubelle. Yvette, 79 ans, a toujours conservé ses habitudes de séparation entre fermentescible et inerte :

« Moi je mets les épluchures dans un sachet plastique que je descends dès que je peux ou que je mets juste là, dans le couloir dehors. Sinon, mes chats sont attirés par les odeurs et ils font tomber la poubelle... comme ça [elle montre le petit crochet auquel s'accrochent ses animaux pour faire basculer la poubelle]... et alors, quand ils font ça, il y en a partout. (...) Si jamais j'en ai trop préparé [repas ou autre] et que je n'en veux plus, normalement, je le donne à mes chats » (Yvette, 79 ans, retraitée)

Certains affirment enfin n'avoir que du fermentescible à jeter :

« Nous on mange beaucoup de légumes, enfin, on en mange vraiment tous les jours... du bio de préférence. On est membres du Panier Blomet [une AMAP dont le lieu de collecte est installé à quelques dizaines de mètres de l'immeuble] depuis quelques temps, deux-trois ans je crois (...) alors nos poubelles, elles sont pleines d'épluchures ! » (Ilana, 36 ans, doctorante)

L'installation du lombricomposteur est donc, en amont de sa mise en fonctionnement, l'objet d'une attente, tant parce qu'il semble en mesure de constituer le prolongement de pratiques

¹ Nous pensons ici aux référents de l'immeuble, qui sont formés tout au long de la première année de l'installation du dispositif aux savoir-faire liés au lombricompostage, mais également à ceux (dont certains sont également référents) qui affirment d'emblée une certaine « sensibilité écologique ».

de tri – la séparation du fermentescible du reste – que parce qu’il s’institue comme une réponse locale posée par une catégorie du résiduel omniprésente, et pourtant négligée par les dispositifs techniques existants. Aussi, à cette attente correspond bien une série d’actions qui se veulent anticiper sur sa mise en fonctionnement, sur son lancement effectif.

Des soins quotidiens à accorder à la poubelle

Le ver domestique nécessite beaucoup de soins. Dans un milieu adapté, il peut très facilement se reproduire et, à travers une autorégulation de sa population en fonction des apports effectués, permettre un fonctionnement presque « autonome » du lombricomposteur. Mais, dans la pratique, cet état d’homéostasie est relativement rare. Dans les premiers mois de fonctionnement d’un lombricomposteur, beaucoup évoquent la nécessité de « lancer le processus », c’est à dire de réaliser des apports systématiquement comptabilisés, afin de ne pas noyer les premiers habitants de ces poubelles originales, et ainsi d’éviter le développement rapide de nuisances diverses. Dans le cas de l’expérimentation de la rue Gerbert, les référents ont eu la charge d’effectuer une à deux fois par semaine, des apports mesurés : une livre par apport les premières semaines, puis un kilogramme, dès lors que le compost commence à apparaître. Les participants au projet doivent ainsi peser puis déposer, dans le local du lombricomposteur, leurs sachets de déchets fermentescibles, avant que ceux-ci ne soient amendés, par les référents, à l’occasion des « réunions lombrics » hebdomadaires. A cette contrainte pratique, s’ajoute très rapidement un défi, pour ces « débutants » liés à la perception de ce que devrait être « un bon compost », c’est à dire de déceler les marques du bon fonctionnement du dispositif, donc du « bien-être » des lombrics.

Cette question de la qualité de vie des vers et de leur « santé » est un élément récurrent des discours des différents acteurs rencontrés : si, au cours des séances d’accompagnement¹, le maître-composteur insiste généralement sur quelques indices empiriques (humidité du mélange au touché, odeurs éventuelles, chaleur dégagée par le bac), les apprentis « lombritravailleurs » doivent, pendant une période de plusieurs mois, accepter de se confronter à ce bricolage perceptif et définir ensemble des repères sensibles plus ou moins précis. Un des propos les plus fréquemment entendu est ainsi directement lié au dynamisme de la colonie de lombrics : « Ça grouille, donc ça va ! », « ils ont l’air de se sentir bien ». A l’inverse, certaines observations constituent des indices d’un disfonctionnement : « Oh là ! Ils sont sur les rebords, on dirait qu’ils veulent s’échapper », « Regarde, y’en a plein sous le couvercle », « le bac est bouillant (...) en voilà un, deux, trois... oh là là, y’en a plein qui sont morts ! ». Dans ces dernières situations, le recours aux conseils du maître-composteur s’est avéré indispensable afin de comprendre les causes de ces

¹ Elles ont eu lieu une à deux fois par mois lors des six premiers mois d’installation du lombricomposteur.

dérèglements : humidité du bac trop importante, erreurs dans la mesure ou la nature des apports, etc.

De nouvelles habitudes ?

Plus encore, prolongeant la phrase désormais connue d'Appelhof, « *les vers mangent mes déchets* », beaucoup considèrent qu'il est indispensable de « *cuisiner pour les lombrics* ». De fait, afin d'éviter certains processus de fermentation putréfaction, il est important d'effectuer quelques éléments rudimentaires de « *préparation* ». Certains évoquent le découpage systématique des épiluchures, d'autres indiquent qu'ils passent leurs déchets au mixeur : ces quelques gestes là sont l'objets de quelques frictions parmi les volontaires. Il y a d'une part ceux qui « *font l'effort* » de « *cuisiner pour les lombrics* » et de l'autre ceux qui ne souhaitent pas consacrer davantage de temps à ce dispositif déjà contraignant. Ces clivages apparaissent ainsi au sein même des foyers, constituant, à diverses reprises, le lieu de déflection vis-à-vis du projet, ou parfois celui d'une division des tâches. Marie et Eric, couple d'une quarantaine d'année, racontent ainsi que :

« C'est moi [Marie] qui m'occupe de découper les épiluchures, de broyer les coquilles d'œufs... Eric dit que ça ne sert à rien, mais bon, moi, je préfère le faire. Alain [le maître-composteur] dit que ça peut éviter les odeurs (...) Ensuite, c'est Eric qui s'occupe de descendre les sachets, de faire la pesée et de remuer le bac. Moi, ça, ça me plaît pas trop. (...) Oui, on peut dire ça, ça me dégoûte ». (Marie, 38 ans, cadre administratif)

Dès lors, les « *apports* » ne sont plus perçus comme des quantités de matière « *bonnes à jeter* », mais bien comme « *la nourriture des lombrics* ». Dans les premiers mois de l'installation du dispositif de la rue Gerbert, Christian explique qu'il en est venu jusqu'à modifier sa propre alimentation pour s'adapter au régime exigeant des lombrics.

« Au début, je me suis vu au supermarché en train de choisir des légumes qu'Alain nous avaient conseillés. Beaucoup de carottes, des navets... c'est pas forcément ce que j'aurai choisi s'il n'y avait pas eu les vers à nourrir ! » (Christian, 49 ans, travailleur indépendant)

« *Prendre soin* » des vers peut donc impliquer, pour certains, des modifications périphériques sur leur habitudes quotidiennes. Pour autant, il apparaît que si ces changements semblent observables dans les premiers moments de l'installation, à l'épreuve du temps, le « *menu* » des lombrics n'apparaît pas en soi déterminant. C'est à travers le rapport devenu routinier tant avec l'objet technique qu'avec les pratiques qu'il implique que semblent pouvoir être observés des déplacements plus pérennes. D'une manière générale, cette nécessité de « *produire* » du déchet lombricompostable constitue un argument régulièrement associé à une certaine « *envie de cuisiner* ». De la même façon, certains se sont procurés

quelques pots de fleurs et autres bacs à herbes aromatiques¹ : « *il faut bien que le compost serve à quelque chose !* ».

Des déchets qui n'en sont plus...

Pour qualifier ces résidus organiques destinés au lombricomposteur donc, le terme déchet, ou ordure a globalement disparu. On l'a vu, on parle ainsi « d'apport » pour désigner non pas tant un reste, un résidu, mais bien pour qualifier « la matière première » du lombricomposteur, son carburant, ou plus simplement l'alimentation des vers. Les diverses pratiques évoquées autour de la « cuisine pour lombrics » en sont ainsi un témoignage vibrant. Si certains restent rebutés par les vers et les processus excrémentiels en jeu dans cette « poubelle rouge », aucuns n'évoquent une quelconque réticence à manipuler les restes organiques destinés à y être déposés.

Il y a bien là le sentiment que ces restes ne sont pas des déchets, ils ne sont en rien « abandonnés » à un quelconque dispositif technique. Ce sentiment de ne pas jeter, lorsque sont réalisés les apports au lombricomposteur, se trouve renforcé par la capacité de certains déchets organiques non comestibles par les humains, à être eux aussi digérés par les vers. De fait, une des contraintes de base à tout dispositif de compostage raisonné, consiste à équilibrer les apports en matières humides (résidus de repas, épiluchures, bref tout ce qui contient de l'eau en grande quantité) avec ceux en matière sèche (dans le cas du tas de compost « de jardin » celle-ci est généralement constitué par les déchets dits « verts » : tonte de la pelouse, élagage des arbres, restes végétaux du potager)². Or, dans un contexte urbain, la question de la matière sèche est un enjeu déterminant, l'idéal demeurant l'usage de matières sèches « nobles » (sciures de bois, copeaux de noix de coco, etc.). En ville, l'accès à ces matières sèches de haute qualité demeurant complexe ou simplement onéreuse, beaucoup de lombritravailleurs encouragent le réemploi de déchets en papier ou carton. Là encore, un tri méticuleux doit être réalisé ; les papiers « plastifiés », fortement imprimés ou en couleur, sont à éviter : encres et colles peuvent s'avérer toxiques pour les vers. Ainsi, les cartons

¹ Si dans le cas de la rue Gerbert, un seul « lombritravailleur » a évoqué l'acquisition de pot de fleurs, à l'inverse, dans diverses écoles où l'association suivie a réalisé des interventions de sensibilisation, les enseignants concernés sont généralement devenus les porteurs de projets d'installation d'un potager pédagogique ou autre jardin partagé pour les enfants (presque systématiquement dans les cas où ce type d'installation n'existait pas).

² A cet équilibre entre « sec » et « humide », qui, dans les situations de lombricompostage domestique est généralement évalué d'un point de vue empirique, « au touché » ou « à l'odeur », correspond une contrainte associée de proportions respectées dans le rapport entre matières carbonées (matière sèche, brune et dure, comme par exemple des branchages) et matières azotées (dans notre cas, les déchets de cuisine). Or, le lombricompostage permet de très largement modérer le rapport optimal de 25 unités de matières carbonées pour 1 unité de matières azotées, généralement observé dans les situations de compostage traditionnel : l'action des lombrics permet de réduire ce ratio à un rapport de un pour un.

d'emballages « marrons », les boîtes d'œufs, les tubes à enrouler les papiers hygiéniques et autres essuie-tout sont littéralement « chassés », par les lombritravailleurs, et ce, jusque dans les fameuses poubelles « jaunes », destinées au recyclage¹.

Ainsi, parmi les lombritravailleurs fraîchement initiés, le constat de « réduction » des volumes de déchets est très rapidement effectué : les poubelles d'ordures ménagères sont largement allégées.

« Avant le lombricomposteur, on descendait un sac au minimum tous les deux jours, là ce serait plutôt une fois par semaine (...) ce qui change beaucoup, c'est que les poubelles ne sentent plus, et donc, que là où desfois on les descendait alors qu'elles étaient pas complètement pleines, là, c'est bon, ça peut attendre ». (Marie, 38 ans, cadre administratif)

Il n'en reste pas moins que les « apports », eux, sont descendus presque quotidiennement au local commun².

Un dernier élément permet de constater la « disparition » effective des déchets, et ce, là encore, dans un rapport de proximité avec les jeteurs. De fait, à l'occasion du lancement du dispositif de la rue Gerbert, de nombreuses expressions d'une certaine forme de dégoût de l'ordure ou des phénomènes de putréfaction se sont largement exprimés³ : il y avait là quelque appréhension à l'idée de devoir, précisément, se saisir, remuer, malaxer voir aérer ce réceptacle à pourritures. Le vocabulaire usité renvoie alors généralement au champ lexical de l'excrémentiel et du déchet. A l'inverse, sous l'action combinée du travail des lombrics et du temps, le compost, une fois arrivé à maturité, est plébiscité par les lombritravailleurs : sous les conseils du maître-composteur, ils sont invités à s'en saisir, à pleines mains, et d'en humer les parfums. Là où la partie supérieure du composteur peut dégager des effluves nauséabonds, le compost, lui, « *a une bonne odeur de terre* » ; « *on a l'impression d'être à une ballade en forêt* ». Dans ce contexte urbain, sous l'action coordonnée du temps, des vers et des jeteurs, le champ lexical semble pouvoir être déplacé du côté du champêtre, du souvenir, de la ruralité.

¹ De fait, il apparaît qu'il faille généralement effectuer des apports secs et humides à quantité quasiment égale. Les volumes en jeu dans le cas du lombricompostage collectif étant telles, qu'il arrive parfois des situations de pénuries de matière sèches, largement problématique pour le maintien de l'équilibre homéostatique du dispositif.

² De la même façon, il faut préciser ici que l'ensemble des « pratiquants » rencontrés sont de « bons trieurs ».

³ De fait, dans les premières semaines de fonctionnement des lombricomposteurs, les déchets restent très visibles en surface, et dégagent généralement des odeurs fortes. Ce bouillon détritique, peu ragoûtant, décourage parfois les curieux, apeurés ou simplement écœurés à l'idée de devoir « y mettre les mains ».

De la temporalité de la disparition

Cette mutation du statut des matières déchues est observable lorsque le dispositif est étudié dans la durée. Il y a là quelque chose de l'ordre de la disparition de la charge d'immonde pourtant particulièrement prégnante dans les perceptions et représentations du déchet organique en ville. Or, à la différence du composteur traditionnel pour lequel la maturation du compost nécessite une année au moins, un des atouts principaux du lombricomposteur est lié à l'action catalytique des lombrics : lorsque le dispositif est entré dans une phase de fonctionnement stabilisé, des récoltes de compost sont réalisables tous les trois à quatre mois¹. L'*Eisena foetida* est connu pour être un animal particulièrement besogneux : il est susceptible de digérer chaque jour des masses de déchets organiques représentant jusqu'à deux fois son poids.

Aussi, dans ces processus artificiels de « fabrication » de l'humus, le temps est un facteur déterminant de la disparition, de l'élimination des déchets. Or, on le comprend ici, le lombricompostage s'institue comme une technique d'optimisation de ce facteur temps : le travail des vers est un accélérateur des temporalités. En effet, il faut souligner que parmi les trois grandes techniques de production de compost, ou de constitution naturelle de *humus*, les méthodes faisant appel à l'*Eisena foetida* se laissent décrire comme les plus « efficaces » : là où le simple épandage de matière organique et de déchets verts, sans mélange, nécessite souvent deux années entières pour se transformer en compost, là où le compostage traditionnel, avec mélanges mensuels, demande généralement une année de maturation, un lombricomposteur, et *a fortiori* un grand lombricomposteur, ne demande que trois à quatre mois pour produire un compost mûr, et peut produire plusieurs litres de jus de compost utilisable chaque semaine.

L'accélération en jeu dans le lombricompostage permet notamment aux jeteurs de pouvoir suivre « *pratiquement en temps réel* » la production du compost : ici, la transformation est perceptible, au jour le jour ; là où un tas de compost demeure bien plus passif qu'un lombricomposteur. Le dispositif étudié est résolument vivant : « *ça grouille, donc ça va !* ».

Le lombricompostage comme territoire de sociabilités multiples

A l'issue de ce tour d'horizon de quelques phénomènes associés au lombricompostage, il est possible d'évoquer ce déplacement, dans les discours, qui a eu lieu à l'occasion de la première récolte de compost. Là où, à l'inauguration, beaucoup évoquaient la « *poubelle rouge* », « *la nouvelle poubelle* », six mois plus tard, l'ensemble des participants

¹ Cette durée reste toutefois largement déterminée par la taille du lombricomposteur, et par le rapport existant entre quantité d'apports effectués et nombre de vers présents dans le bac.

évoque plutôt le fait d'aller « *mettre au compost* » ses épluchures, ou racontent qu'ils décrivent le projet auquel ils participent, non comme une expérimentation de réduction des volumes de déchets ménagers, mais bien comme l'expérimentation d'un « *élevage de lombric* » dans la cour de l'immeuble.

Plus qu'une simple poubelle, donc, le lombricomposteur semble s'instituer comme le lieu de soins multiples portés par le collectif de jeteurs. Non sans susciter quelques réticences, la nécessité de prêter attention à la vie du réceptacle – d'en observer la couleur, l'odeur, d'y déceler la présence éventuelle de nuisibles, de constater l'activité des vers, etc. – impose une relation de réciprocité entre les jeteurs et la poubelle. Si le déchet tend à s'instituer comme une ressource pour le réceptacle, celui-ci n'est plus un territoire de l'oubli, mais bien comme l'espace d'un « dialogue » entre humains et non-humains. C'est par une série d'aller-retour entre les apports effectués, la « réaction » de la colonie de vers et les perceptions des jeteurs que s'établit le bon fonctionnement du dispositif.

Plus encore, l'objet technique semble ici favoriser certains modes de sociabilité originaux. Si la « poubelle jaune », de recyclage de matériau artificiels, fait déjà l'objet de nombreuses formes de sociabilités dans le contexte de l'habitat collectif¹, celles-ci se caractérisent bien souvent sur le mode conflictuel : telle benne ayant été refusée suite à une erreur de tri d'un des membres de la copropriété, par exemple. Ici, les échanges tiennent davantage d'un partage continu d'expériences, de constats, d'observations : les réunions d'apport hebdomadaires en constituant, dans les premiers mois, un exemple saisissant. Plus encore, concernant les besoins en matières sèches, beaucoup évoquent les sollicitations effectuées par l'un ou l'autre auprès du concierge de l'immeuble voisin, ou du restaurant-d'à-côté, chez qui l'équipe tend à récupérer du « brun ».

Enfin, c'est autour des collectes de compost, tardives la première année, mais régulières ensuite, et surtout de la production de « thé » ou « jus de compost » qu'il semble adéquat d'affirmer que le lombricompostage est un dispositif qui « fait lien ». Dans le cas de la rue Gerbert, les besoins en compost et en fertilisants demeurent bien inférieurs à la production routinière du lombricomposteur. Très tôt, dès l'inauguration, la question de la « surproduction » a été envisagée non comme une limite, mais bien comme un atout :

« Nous on a une maison à la campagne, donc s'il y en a trop, il suffira d'en ramener là-bas »
(Françoise, 48 ans, cadre commercial).

« Ma mère a une grande terrasse, et elle habite à 300 mètres d'ici (...). Je lui demande de me garder de côté ses épluchures et je lui apporte du compost et parfois une bouteille de thé. »
(Christian, 49 ans, travailleur indépendant).

¹ Nous l'évoquons dans les premières lignes de l'introduction générale de la thèse (*cf. supra* p.21 et suivantes), voir également l'enquête pionnière et particulièrement fine de Bruno Maresca et Guy Poquet (MARESCA et POQUET, 1994).

« Je suis sûr qu'il y a plein de voisins qui seront très contents de récupérer un peu de compost (...). Pour gérer le lombricomposteur, c'est moins sûr mais pour le compost, ça c'est certain. » (Ilana, 36 ans)

Figure réinventée d'un lien qui se veut exister sur le mode du « don entre voisins », forme peut-être anecdotique d'une circulation retrouvée des matières organiques entre villes et campagnes, la pratique du lombricompostage collectif, même si elle demeure un phénomène très minoritaire, semble indiquer à l'observateur des pistes fertiles pour (re)penser la relation entre les populations urbaines et leurs rebuts organiques. Parce que le lombricomposteur tend à être assimilé à un espace de production plus qu'à territoire de l'abandon, la question de l'usage de ce qui est produit tend à susciter des prises de positions, à encourager des initiatives originales.

Du souci des vers au souci de soi : une expérience du sublime ?

A ce stade de l'investigation, il semble ainsi possible de rapprocher nos constats des propositions théoriques émises notamment par Gay Hawkins, appelant à fonder une véritable « éthique du déchet ». Evoquant divers exemples de « déplacements » des relations traditionnellement admises entre jeteurs et jeté – notamment un festival d'auto-construction de systèmes de gestion sanitaire et quelques autres expériences de glanage –, elle en vient à souligner la spécificité des pratiques de compostage :

Le soin et l'attention impliqués dans la gestion d'un tas de compost transforment le dégoût de la décomposition en un plaisir du renouveau. Ces exemples montrent comment différentes techniques de gestion des déchets peuvent créer des ruptures dans des pratiques destructrices et sans épaisseur éthique. Ils révèlent la diversité des sensibilités possibles à l'endroit du déchet, qui échappent à un ethos de la jetabilité et du déni.¹

L'oubli et le déni du jeter semblent réinventés dans les situations évoquées autour du lombricompostage. Comme insiste Hawkins, « être aveugle au déchet et à sa matérialité revient à être aveugle à la mort et à la perte »². Or, avec le lombricompostage, cet aveuglement semble impossible tant le dispositif implique « d'ouvrir le couvercle » et d'y « mettre les mains ». Pour caractériser ce déplacement en jeu, Hawkins utilise le concept de « *transience* » qui renvoie, en français, au caractère fugace, éphémère des choses matérielles et, de façon élargie, des êtres vivants. Cette expression qu'elle emprunte au psychanalyste britannique Adam Philips, lecteur de Freud et de Darwin, fait ici écho à la question des « arts de soi-même » chez Foucault³. En prêtant attention à ces choses du quotidien, en prenant le

¹ HAWKINS, 2005, p119.

² HAWKINS, 2005, p.122.

³ Cf. FOUCAULT 1988. Dans ce texte célèbre, Michel Foucault évoque notamment l'*askêsis* des stoïciens : « Dans la tradition philosophique inaugurée par le stoïcisme, l'*askêsis* loin de désigner le

temps nécessaire à ces soins, les acteurs tendent à être confrontés à cette double condition de mortalité et de renouveau qu'il serait possible d'associer à cet espace intermédiaire se situant entre fin et recommencement.

De la fonction herméneutique de la « générosité collaborative »

Aussi dans la lecture qu'il propose de Darwin, Philips interprète l'action continue des vers comme une *générosité collaborative*¹. Par leur action manducatoire et digestive, ils imposent une autre façon de considérer la perte : non plus comme une destruction, mais comme une transformation fertile. Ainsi, ce sont les vers eux-mêmes qui semblent avoir à dire quelque chose aux jeteurs. Rarement personnifiés dans le cas étudié rue Gerbert, les expériences d'initiation des plus jeunes publics au lombricompostage laissent davantage transparaître la fonction herméneutique de l'observation de l'activité de ces annélides.

« Les vers, ils peuvent manger tout ce qu'on mange pas. Et leur caca, ça fait de la nourriture pour les plantes. (...) C'est comme ça le cycle vivant, il faut donner à manger à la terre pour que la terre elle nous donne à manger. (...) Les vers de terre, c'est eux qui fabriquent la nourriture de la terre. » (Elliot, 6 ans)²

Si l'excrémentiel est rarement l'objet d'un tabou s'exprimant sur le mode du rejet (plutôt sur le mode du rire) chez les plus jeunes publics rencontrés (maternelles moyenne section), à l'inverse, les élèves de classes primaires expriment souvent un dégoût lorsqu'ils comprennent que c'est la fonction excrémentielle de ces êtres déjà rebutants qui permet la production du lombricompost. Mais très vite, généralement au terme de la première journée d'initiation, rares sont ceux qui refusent « d'y mettre les mains » ou de saisir les vers pour les extraire du compost. Ici, encore, les vers semblent tenir le rôle d'acteurs du déplacement de cet imaginaire. En jouant sur les mots, cette « mise au propre » de la souillure organique tend à s'assimiler à une « (ré)appropriation » du déchet lui-même.

A travers l'usage du lombricomposteur, le déchet abandonné tend à se transformer en « appartenance », tel que nous l'avons évoqué avec le déchet pré-moderne³. Le tas de déchet n'est plus un « autre que moi » qui doit être éliminé, il est un prolongement du soi, ou du collectif des jeteurs : loin de l'abandon pur et simple, de l'oubli, le jeter s'institue alors

renoncement à soi-même, implique la considération progressive de soi, la maîtrise de soi – une maîtrise à laquelle on parvient non pas en renonçant à la réalité, mais en acquérant et en assimilant la vérité. Le but final de l'*askêsis* n'est pas de préparer l'individu à une autre réalité, mais de lui permettre d'accéder à la réalité de ce monde-ci ». in FOUCAULT, 1988, p.1619.

¹ Cf. PHILLIPS, 1999 cité in HAWKINS, 2005, p.124

² Cet entretien a été réalisé dans le cadre d'une rencontre avec des élèves de classe primaire à l'occasion d'une initiation au lombricompostage réalisé par l'association Worgamic.

³ Cf. *supra*, p.103 « Du déchet pré-moderne comme appartenance ».

comme un acte réinventé d'appropriation. Michel Serres décrit bien la façon dont le détritique peut être considéré comme *fondement naturel de l'acte de propriété*¹ ; mais ici, plus qu'un simple *marquage* du territoire par le biais de la production excrémentielle, ce sont les sujets eux-mêmes qui semblent faire une expérience d'unification, de redéfinition des frontières symboliques de leur propre identité. De fait, les récoltes de compost et autres échanges entre lombritravailleurs donnent lieu à l'expression d'affects qui renvoient directement à cette collaboration permettant une forme d'identification entre la production du lombricomposteur et les lombritravailleurs eux-mêmes : « *il est beau notre compost, il est beau !* » s'amuse notamment Christian à l'occasion de la première récolte de la rue Gerbert. Cas plutôt rare, un enseignant encadrant la participation de sa classe à une expérience de lombricompostage indique, à l'inverse :

« Ca a commencé à sentir assez mauvais il y a quelques semaines, on a ajouté du brun en quantité, mais quand on a voulu essayer de récolter, le compost était presque liquide, gluant, avec une odeur de vase, de pourri. (...) les élèves étaient très déçus d'apprendre qu'on ne pourrait pas aller jardiner avec leur compost, (...) moi, je ne suis plus très sûr de vouloir continuer l'année prochaine. (...) j'ai l'impression d'avoir raté quelques chose. » (Pierre, 40 ans, professeur des écoles)

La fierté comme la déception animent ainsi ces processus où se jouent ces formes originales d'identification qui font des pratiques de lombricompostage des lignes de fuites possibles vis-à-vis des positions traditionnellement admises autour de la mise au rebut. Aussi, comme le souligne Adam Philipps dans sa lecture circonstanciée de Darwin, le lombric semble pouvoir inviter ceux qui le fréquentent à une expérience originale de sublimation :

L'expérience du sublime est essentiellement ce qui est au-delà du sens : elle porte sur ce qui nous dépasse. C'est l'idée de la participation immédiate (au sens littéral) de la nature à l'expérience des hommes et des femmes que Darwin cherche à défendre. Mais c'est le sublime ordinaire de l'éphémère qu'il met en exergue ; il n'y a rien de plus ordinaire, rien de plus moral que le fait d'avoir des expériences que personne, même pas un dieu, ne comprend : des expériences qui nous satisfont parce qu'elles nous envahissent, des expériences auxquelles nous accordons de la valeur parce qu'elles sont étranges².

Avant d'offrir une perspective plus large à notre propos autour notamment de la question du gaspillage des denrées comestibles, il semble toutefois important de pondérer ces considérations à travers quelques remarques mettant en exergue la difficile pérennisation de ces pratiques sur le moyen terme.

¹ SERRES, 2008, pp.15-17.

² PHILLIPS, 1999, p.32, cité in HAWKINS, 2005, p.128.

Des limites techniques aux enjeux symboliques :
la question des contraintes matérielles et temporelles

A l'épreuve de la durée, un certain nombre d'observations révèlent les limites de cette perspective théorique enthousiaste. En effet, les considérations de Gay Hawkins, bien que fondamentales pour notre propos, semblent manquer d'un ancrage empirique suffisamment solide pour décrire ces manières de jeter et ces savoir-faire dans le temps de leur apprentissage et de leur mise en œuvre. Même si ces pratiques du déchet s'imposent bel et bien comme des lignes possibles de subjectivation, l'épreuve du temps semble aujourd'hui révéler certaines de leurs limites. Ces manières de faire impliquent bien un déplacement ponctuel des acteurs dans la relation qu'ils entretiennent avec cela même qu'ils destinent au rebut, mais également avec l'objet technique qui sert de réceptacle à ce délaissement. Pour autant, les contraintes induites par cette « poubelle qui n'en est pas vraiment une » semblent à terme constituer un frein à la pérennisation des pratiques.

Dans le cas de la rue Gerbert, après une année de fonctionnement, un des trois référents initiaux vient à exprimer un certain découragement :

« Ca fait plusieurs mois que je suis pratiquement le seul à m'occuper du sale boulot. Pour récupérer le jus et le compost, là oui, y'a toujours du monde. Mais pour faire les apports et remuer le compost, pour déplacer la poubelle, qui pèse une tonne, et nettoyer, ça, y'a plus personne. (...) Moi je pense que c'était bien d'essayer, mais il faudrait que tout le monde y mette du sien pour qu'on y arrive vraiment. Entre ceux qui sont toujours partis, en week-end ou pour le boulot, et ceux qui n'ont plus le temps, moi j'ai l'impression de travailler pour tout le monde. (...) Ouais, avoir quelqu'un qui vienne s'en occuper régulièrement, (...) ça serait super. Mais alors là je te raconte pas les charges de l'immeuble... » (Eric, 41 ans, sans emploi)

Ainsi, comparé aux « autres façons de jeter », aux « autres poubelles », le lombricompostage, dans ce contexte urbain, demeure un effort, une tâche qui semble avoir du mal s'instituer en habitude. D'autres dimensions de cette cohabitation originale avec ces poubelles vivantes constituent ainsi diverses nuisances et autres contrariétés qu'il est parfois difficile de surmonter.

La question des nuisances

Dès les premiers jours de l'installation du lombricomposteur rue Gerbert, beaucoup des interrogations des habitants se sont focalisées sur de la question des éventuelles nuisances. Lors de l'inauguration, Yvette, la doyenne de l'immeuble s'exprime la première : « *et s'ils envahissent la cour ?* ». Plus tard, dans la chaleur de l'été, le développement de certains nuisibles volants à proximité du local du lombricomposteur devient l'objet de réserves nombreuses.

« Nous, on le dit pas trop, mais ça se voit là sur la paroi du mur que les moucheronns ils viennent du composteur. Y'à des voisins qui disent qu'ils ne peuvent même plus ouvrir leur fenêtre tellement on est envahis. (...) En plus, comme il fait super chaud dans le local et que le bac il arrête pas de chauffer, là on sait plus vraiment quoi faire. On met des serpillères et du carton sur le dessus comme Alain nous a dit, mais ça change pas grand chose. Et on va pas mettre de l'insecticide... » (Eric, 41 ans, sans emploi)

A ces nuisibles volants viennent parfois s'ajouter quelques effluves nauséabonds, faisant suite à une erreur dans les apports, à une acidité trop importante du compost ou une chaleur excessive du bac. Enfin, c'est à l'occasion des collectes de compost que certaines réticences affleurent, la manipulation du compost comme la récolte du « thé » demeurant relativement salissant pour les usagers comme pour le lieu où est déposé le lombricomposteur.

Sans faire ici d'un cas particulier, et expérimental de surcroît, le lieu d'une généralisation abusive, il faut néanmoins souligner que la vision idéalisée des pratiques de lombricompostage semble largement limitée par les contraintes nombreuses que ces façons de faire semblent induire, notamment dans des contextes urbains. S'il permet, dans les premiers temps, une forme de « prise de conscience » du rôle du vivant dans les cycles de la nature ou des enjeux positifs des processus de décomposition ou de dégradation, le « souci des vers » tend à devenir une véritable charge sur la durée. Ici, la poubelle en vient à dicter une part, parfois trop importante, du quotidien des jeteurs. Elle tend à contraindre à une forme de sédentarité, ou du moins à une régularité de la présence humaine au détritique.

Des contraintes propres à un élevage domestique ?

Du point de vue de certaines contraintes qu'il semble induire, le lombricomposteur supporte ainsi la comparaison tant avec la plante verte qu'avec l'animal domestique. Il est ce « morceau de nature » qui s'est installé dans ou à proximité immédiate du foyer urbain ; il est, de surcroît, vivant et animé : son observation et les interactions qu'il suscite tend à renvoyer les lombritravailleurs à des représentations de l'altérité du vivant. Mais, d'un point de vue pratique, il implique des soins continus. Si beaucoup affirment qu'il est possible de « laisser » son lombricomposteur pendant les vacances notamment, dans les situations de lombricompostage individuel, beaucoup de récits évoquent certaines déconvenues au moment du retour¹.

« On est partis une quinzaine de jours en congés, on avait mis un bon paquet de déchets histoire qu'ils ne meurent pas de faim. Mais en rentrant, il avait dû faire un peu chaud, non seulement il n'y avait plus rien dedans, mais il n'y avait plus de vers non plus ! » (Nicolas, 29 ans, auto-entrepreneur).

¹ Dans les expériences de lombricompostage en milieu scolaire, l'interruption estivale est ainsi presque toujours associée à l'arrêt du lombricomposteur : si parfois telle famille accepte de « prendre la garde » du lombricomposteur pendant les grandes vacances, la plupart du temps, celui-ci est vidé dans les jardins de l'école – quand ils existent – ou directement à la poubelle.

D'autres moments de l'année sont aussi marqués par quelques anecdotes malheureuses. Alain, maître composteur, raconte ainsi qu'un de ses clients qui avait disposé son lombricomposteur sur sa terrasse, s'est inquiété de la température glaciale un soir d'hiver, avant de passer au lit.

« Il a fait très froid ce soir-là, et le type a décidé de rentrer le composteur avant d'aller se coucher. Il l'a mis sur un carton dans le salon, en pensant lui trouver un meilleur endroit le lendemain. Au réveil, l'histoire est savoureuse, c'est sa femme qui a crié en écrasant un lombric dans la cuisine. Ils s'étaient tous enfuis à cause du changement hyper brutal de température, il y en avait partout à dans le salon, et ils en ont retrouvé dans les plantes, dans la salle de bain, partout quoi. » (Alain, 34 ans, maître-composteur).

Par delà les variations saisonnières, la cohabitation avec un lombricomposteur implique ainsi une confrontation répétée avec diverses nuisances, là encore, plus ou moins tolérées dans la durée. Aussi, certaines de ces déceptions apparaissent ainsi constituer des raisons suffisantes pour « laisser tomber ».

Malgré ces quelques limitations évoquées, les pratiques de lombricompostage sont le lieu d'expérimentation de nouvelles formes de relations particulièrement fertiles entre jeteurs et jeté : de territoire de l'abandon, la poubelle se voit transformée en un territoire de l'abondance, mettant en scène des relations réinventées tant avec la matière déchue, qu'avec les autres jeteurs. Aussi, il faut poursuivre notre propos par la mise en regard de ces quelques constats microsociologiques avec la question, plus large, du gaspillage alimentaire dans son lien avec celle de la gestion des déchets organiques.

6.3

« CULTIVER », MANGER ET FAIRE CIRCULER LES RESTES

Le gaspillage comme nouvelle corne d'abondance?

D'une façon générale, le gaspillage est, à l'heure du déchet durable, sévèrement condamné. Il est celui-là même qu'il s'agit de *réduire*, de *prévenir*. Figure de l'excès, il tend à désigner aujourd'hui quelque chose de l'*hybris*, de la démesure, des sociétés contemporaines. Etymologiquement, pourtant, le gaspillage dérive du *gaspiller* issu d'un dialecte nantais, qui désigne le rejet puis le fait de répandre des balles de blé, et du *waspa* gaulois, désignant la « nourriture », puis seulement « la nourriture du bétail, le déchet »¹ : il s'agit de qualifier des pratiques liées à des sous-produits de l'activité agricole. Le gaspillage entretient donc, depuis longtemps, un lien intime avec les processus alimentaires et la chose organique. Aussi, à travers l'étude rapide du mot, on comprend bien que le déchet peut être compris comme un signe extérieur de richesse. Bertolini le rappelle parfaitement : « La richesse de l'agriculteur s'appréciait à l'ampleur du tas de fumier, dans la cour de la ferme »².

Du local au global : le gaspillage alimentaire

Comme déjà évoqué, le lombricompostage urbain est souvent présenté par ses promoteurs à la fois comme des pratiques didactiques, introduisant des concepts aussi divers que l'appauvrissement des sols, ou ceux liés aux cycles du vivant, que comme des solutions concrètes pour « réduire le gaspillage alimentaire ». Cette seconde affirmation semble *a priori* discutable dans la mesure où il ne s'agit en rien de « ne plus jeter », mais bien de continuer à produire un déchet « utile ». De fait, avec le lombricompostage, il ne s'agit pas de condamner le fait de jeter, mais bien de faire sortir ce geste de sa seule fonction d'élimination et d'abandon en lui conférant une potentialité créatrice, une fonction positive et immédiate. Or, si d'un point de vue microsocial, ces pratiques expérimentales semblent constituer des perspectives fertiles, il faut constater qu'à l'échelle globale, la situation demeure problématique. L'observateur ne saurait croire que l'essor en cours des collectifs de lombritravailleurs urbains va être en mesure de relever, à lui seul, les défis que constituent la crise alimentaire globale et le phénomène d'appauvrissement des sols.

La question du gaspillage alimentaire est devenue récemment un des enjeux majeurs des politiques publiques des pays les plus riches. En 2011, la FAO publie un rapport sans

¹ Cf. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, article « gaspiller », [en ligne] <http://www.cnrtl.fr/etymologie/gaspiller> [consulté le 24/10/2013]. Sous l'influence du *wespail* wallon l'expression a très certainement abouti au terme « *waste* », en anglais, qui désigne tout à la fois le gaspillage et le déchet.

² BERTOLINI, 1999, p.40. Voir également, pour des figures plus contemporaines du *gaspillage somptuaire* : GUITARD, 2012. Enfin, pour la place du déchet dans les villes pré-modernes, dans lesquelles la puanteur, et donc l'ordure s'apparentait à une richesse : cf. *supra* p.89 et suivantes « Le règne de la pourriture : la puanteur comme richesse ».

équivoque sur les pertes alimentaires concernant l'ensemble des maillons de la chaîne de production-consommation¹. Les auteurs du rapport estiment que près d'un milliard et demi de tonnes de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine sont gaspillées chaque année dans le monde, soit environ un tiers de la production alimentaire globale². Si les pertes observées dans les pays les plus pauvres sont associées à des enjeux techniques et financiers, à des manques de moyens de modernisation des chaînes de production alimentaires, à l'inverse, dans les pays à revenu moyen et élevé, ce sont les pratiques des consommateurs qui sont visées en priorité :

*Les pertes et gaspillages alimentaires dans les pays à revenu moyen et élevé sont causés principalement par le comportement des consommateurs et le manque de coordination entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. (...). Les consommateurs, par des achats mal gérés et des dates de péremption mal maîtrisées, peuvent également être à l'origine d'un gaspillage important, amplifié par le fait qu'ils peuvent se permettre de gaspiller la nourriture.*³

S'il distingue bien la notion de « perte », renvoyant aux résidus de la chaîne de production, de celle de « gaspillage » désignant ceux liés aux processus de consommation (achat des ménages et distribution)⁴, le rapport semble cibler très directement les usagers comme

¹ GUSTAVSSON, *et al.*, 2011, (résumé accessible [en ligne] <http://www.fao.org/docrep/014/mb060e/mb060e00.pdf> [consulté le 26/06/2013]).

² Le rapport distingue toutefois des disparités notables quant à l'origine des ces pertes, et ce en fonction du niveau de vie moyen des Etats étudiés : « *De la production initiale jusqu'à la consommation par les ménages, des pertes et gaspillages alimentaires sont constatés tout au long de la chaîne alimentaire. Dans les pays à revenu moyen et élevé, c'est au stade de la consommation que le gaspillage est le plus constaté; les produits alimentaires sont rejetés même quand ils sont encore propres à la consommation. Dans les régions industrialisées, d'importantes pertes se vérifient également plus en amont dans la chaîne alimentaire. Dans les pays à revenu faible, les pertes alimentaires se vérifient principalement au cours des premiers stades et aux stades intermédiaires de la chaîne alimentaire et dans des quantités nettement moins élevées au stade de la consommation.* ». Le rapport précise également qu'il : « *est particulièrement important de noter que, dans le monde et par habitant, le gaspillage alimentaire est quantitativement plus important dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. On estime que le gaspillage alimentaire produit par les consommateurs en Europe et en Amérique du Nord s'élève à 95-115 kg/an et par habitant alors qu'il n'est que de 6-11 kg/an en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.* » (GUSTAVSSON *et al.*, 2011, p.V)

³ GUSTAVSSON *et al.*, 2011, p.V. Le texte évoque également « *Certains accords commerciaux entre agriculteurs et acheteurs entraînent également un gaspillage des récoltes. Le gaspillage alimentaire peut également être causé par des critères de qualité obligés qui entraînent un rejet des produits alimentaires d'aspect ou de forme non conformes.* » Mais ces arguments semblent relégués à un second plan, là où les comportements des consommateurs sont considérés comme les causes principales du phénomène.

⁴ « *Les pertes alimentaires correspondent à la diminution de la masse des denrées alimentaires comestibles constatée dans le segment de la chaîne alimentaire où sont précisément produits des aliments comestibles destinés à la consommation humaine. Les pertes alimentaires se vérifient au stade de la production, de l'après récolte et de transformation (Parfitt et autres, 2010). Les pertes constatées en bout de chaîne alimentaire (distribution et consommation finale) sont généralement*

responsables d'une frange non-marginale d'un gigantesque gâchis en jeu dans les pays les plus riches¹. Ici encore, le jeteur se voit rendu coupable de ses excès détritiques. Autrement dit, le déchet est là encore le lieu d'une accusation, d'une charge morale négative supplémentaire pour les jeteurs, qui pourtant, nous semble-t-il, sont loin d'envisager le gaspillage comme une quelconque vertu.

Faute de prétendre pouvoir réaliser ici une analyse exhaustive de la problématique du gaspillage alimentaire, il s'agit plutôt de décrire dans la suite de notre propos comment ce problème de société tend aujourd'hui à être focalisé autour la question du jeter là où il semble concerner des acteurs et des phénomènes qui excèdent largement l'espace circonscrit par nos poubelles domestiques.

Le gaspillage comme corollaire du passé agonistique de la surproduction alimentaire

Récemment, un jeune historien britannique a été particulièrement remarqué pour ses travaux consacrés à cette question du gaspillage alimentaire. Dans son ouvrage *Waste*², publié en 2009, Tristram Stuart développe une approche du gaspillage alimentaire sensiblement différente de celle proposée dans le rapport de la FAO. Son parcours personnel a certainement contribué à faire de lui un héros médiatique contemporain de la dénonciation d'un « scandale alimentaire global ». Ayant lancé un petit élevage de porc dès l'âge de 14 ans pour se faire de l'argent de poche, Stuart développe très tôt un sens aigu de la « récup' » dans le but de nourrir ses bêtes : adepte du troc, il va se servir des rebuts de ses voisins, de commerçants et autres agriculteurs de sa région pour préparer le repas quotidien de ses porcs. Constatant que la nourriture qu'il servait à ses compagnons omnivores était parfois de meilleure qualité que celle qu'il trouvait sur la table familiale, il s'initia très tôt à ce qu'il est aujourd'hui coutume d'appeler le *freeganisme*³. Forme contemporaine d'activisme, pratique

appelées «gaspillage alimentaire», se référant au comportement des distributeurs et des consommateurs (Parfitt et autres, 2010). » (GUSTAVSSON et al., 2011, p.2).

¹ Dans leur conclusion, les auteurs soulignent ainsi que : « *Dans les pays industrialisés, des solutions prises au niveau des infrastructures industrielles et productives n'auraient qu'un effet marginal si les consommateurs continuent à gaspiller les denrées alimentaires dans des proportions aussi importantes que celles actuellement constatées. Les ménages doivent être informés et doivent modifier leur comportement qui est à l'origine des niveaux élevés actuels de gaspillage alimentaire.* » (GUSTAVSSON et al., 2011, p.17).

² STUART, 2009. Le titre original de l'ouvrage initialement publié en anglais est « *Waste: uncovering the global food scandal* ».

³ Contraction de *free* (gratuit) et *vegan* (végétarien), le terme désigne un mouvement militant d'abord circonscrit à la région newyorkaise et désigné comme tel à partir dès le début des années 2000. Il est traduit alternativement en français par les expressions « déchetarisme » ou « grativisme » (cf. notamment, Sébastien CARAYOL, *Régime – déchetarien*, in « Grand Angle », Libération, 07/11/

réinventée du glanage, le terme désigne aujourd'hui un mouvement essentiellement urbain dont Stuart est très vite devenu une des figures de proue¹.

Même si les constats de Tristram Stuart restent globalement les mêmes que ceux développés dans les rapports internationaux, il aborde la question du gaspillage non plus sur le mode principal de la culpabilisation des consommateurs mais tend à insister sur la question de la surproduction et de son histoire². Reprenant, sans les évoquer, les analyses de Baudrillard sur le rôle du gaspillage dans sa relation à l'abondance³, ou de celles du Bataille de *La part maudite*⁴, il tend à considérer le gaspillage du point de vue des avantages qu'il pourrait constituer pour ceux qui le réalisent. Il cite notamment les travaux de l'anthropologue américain Marvin Harris⁵, autour de sa réflexion sur les excédents de production alimentaire et ses relations avec la démographie. Pour garantir des conditions propices à leur développement démographique, les sociétés humaines s'appuient sur une production alimentaire excédentaire. Or, Stuart souligne que « le surplus que génère l'Occident de nos jours dépasse dans de telles proportions les besoins nutritionnels de la population qu'il est difficile de croire que cet excédent est nécessaire, sain ou sans danger »⁶.

Ainsi, il tend à interpréter la situation actuelle en des termes maussiens. Pour Stuart, la surproduction alimentaire mondiale et le gaspillage qui en découle est comparable à un *potlatch* global, qui prend le nom « d'aide alimentaire » : « *se débarrasser du surplus en l'envoyant vers des pays qui connaissent la pénurie* » :

2007, p.36, [en ligne] http://www.liberation.fr/grand-angle/2007/11/07/regime-dechetarien_105594 [consulté le 23/09/2013]

¹ Il serait par ailleurs tentant ici de rapprocher les porcs de Tristram Stuart des lombrics de Darwin, espèces animales érigées en totems, constituant pour l'un comme pour l'autre des sources d'inspiration fertiles pour leur façon d'être-au-monde (cf. *supra* p.288 et suivantes « Le lombric, histoire d'un totem darwinien »).

² Les chapitres 5 et 6 qui insistent sur l'importance de « mettre ses poubelles à la diète » s'inscrivent bien comme des mises en perspective du rôle des consommateurs dans les enjeux globaux de gaspillage alimentaire. Pour autant, il n'indique en rien que « jeter moins » est, en soi, une solution pour résoudre ce gaspillage : il souligne plutôt que le gaspillage domestique est un facteur de maintien de la surproduction. (Cf. STUART, 2009, pp.88-116)

³ Cf. BAUDRILLARD, 1970, pp.48-56. Jean Baudrillard y souligne à quel point l'existence du gaspillage est liée à l'abondance dans les sociétés les plus riches. Il va même plus loin en démontrant que ce gaspillage ne doit pas forcément être perçu comme une dysfonction, mais peut prendre une « fonction positive, relayant l'utilité rationnelle dans une fonctionnalité sociale supérieure (...) ; le surcroît de dépense, le superflu, l'inutilité rituelle de la « dépense pour rien » devenant le lieu de production des valeurs, des différences et du sens ».

⁴ « Ni la croissance, ni la reproduction ne seraient possibles si la planète ou l'animal ne disposaient normalement d'un excédent. Le principe même de la matière vivante veut que les opérations chimiques de la vie, qui ont demandé une dépense d'énergie, soient bénéficiaires, créatrices d'excédent. » Cf. BATAILLE, 1949, p.65.

⁵ Cf. notamment HARRIS, 1975.

⁶ STUART, 2009, p.198.

Les dons de pays occidentaux comme les États-Unis ont servi de soupape de sécurité pour écouler la surproduction nationale, permettant aux agriculteurs d'échapper à la faillite. En 1961, l'administration Kennedy a dû gérer le plus important excédent qu'ait connu l'Amérique, et c'est ainsi que sont nées les politiques d'aide internationale (...) A première vue, on pourrait supposer que les pays donateurs sont motivés par l'altruisme. Mais, comme dans le cas du potlatch, les donateurs y gagnent en prestige : il suffit d'entendre les nations industrialisées annoncer fièrement le nombre de tonnes de nourriture qu'elles ont données pour se rendre compte que le surplus est présenté comme de la générosité.¹

La surproduction aurait ainsi trouvé un argument justifiant sa pérennisation, sur le mode d'une apparente générosité transnationale. On retrouve, dans les conclusions de Mauss, une interprétation comparable des formes contemporaines du potlatch :

Même ces actes de grandeur ne sont pas exempts d'égotisme. La forme purement somptuaire, presque toujours exagérée, souvent purement destructrice, de la consommation, où des biens considérables et longtemps amassés sont donnés tout d'un coup ou même détruits, surtout en cas de potlatch, donne à ces institutions un air de pure dépense dispendieuse, de prodigalité enfantine. (...) Mais le motif de ces dons et de ces consommations forcées, de ces pertes et de ces destructions folles de richesses, n'est, à aucun degré, surtout dans les sociétés à potlatch, désintéressé. Entre chefs et vassaux, entre vassaux et tenants, par ces dons, c'est la hiérarchie qui s'établit. Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut, magister ; accepter sans rendre ou sans rendre plus, c'est se subordonner, devenir client et serviteur, devenir petit, choir plus bas (minister)².

Le don alimentaire a ainsi constitué un double avantage pour les pays les plus riches : il semble avoir permis à la fois de justifier la surproduction globale et en même temps d'asseoir la domination politique et économique des sociétés les plus puissantes sur les plus fragiles. Toutefois, en quelques décennies, la situation a sensiblement évolué. Malgré l'absence d'une « démocratie mondiale », la gestion des ressources alimentaires se pense désormais à l'échelle planétaire, et la situation d'accroissement général du niveau de vie et des besoins nutritionnels globaux semble aujourd'hui se confronter aux limites écologiques de la terre. Face à ce danger de pénurie généralisée, il n'est désormais plus acceptable que « les pays riches destinent leur excédent alimentaire aux animaux d'élevage, à la poubelle ou à leur propre corps en surpoids »³ ; telle est pourtant toujours la situation la plus souvent observée.

Faire avec ou lutter contre ?

Entre mise en cause des pratiques domestiques et mise en cause de la surproduction, entre critique de la demande et critique de l'offre, le débat fait rage. Aussi, face à

¹ STUART, 2009, p.201-202.

² MAUSS, (1923-1924), in « Conclusion de sociologie économique et d'économie politique », pp.227-228.

³ STUART, 2009, p.207.

l'ambivalence de ces constats, deux approches sont envisageables, deux perspectives pas nécessairement exclusives semblent susceptibles de répondre à cette problématique complexe du gaspillage alimentaire. La première piste consiste à tenter de lutter frontalement contre ce gaspillage, à tendre à le voir disparaître, à le condamner, le sanctionner, tout en encourageant une forme de sobriété, de tempérance, vis-à-vis de la consommation et à une forme de « rationalisation écologique » de la production et de la distribution des denrées alimentaires. L'autre consisterait à plutôt à considérer ce gaspillage comme une donnée, un état de fait, à partir duquel l'enjeu technique et symbolique consisterait non plus à le supprimer, l'anéantir, mais à le transformer en un atout, une ressource potentielle.

La suite de notre propos s'attache donc à décrire ce en quoi cette alternative théorique trouve bien un écho dans le champ social, et ce, à divers niveaux de l'observation, du système technique du déchet jusqu'à certaines pratiques contemporaines émergentes. Pour autant, il ne s'agira pas d'opposer ces deux perspectives, mais bien de considérer en quoi elles coexistent bien souvent dans les « réponses » évoquées, révélant, parfois, certaines de leurs contradictions internes. Dans les pratiques de lombricompostage déjà évoquées, le contournement du principe d'abandon peut s'instituer comme une façon de « faire avec » le gaspillage, une solution pour lui accorder une fonction positive : pour autant, il n'exclut en rien d'éventuelles modifications des habitudes de consommation, voir un discours d'accompagnement militant pour « la fin du gaspillage ».

Composter, est-ce gaspiller ?

Ici pointent certaines zones d'ombres de notre propre travail d'enquête qui manque de données caractérisant les pratiques de consommation des acteurs observés : la vie de la cuisine, du foyer en général, les interactions entre les différents membres d'une même famille autour de la chose détritique n'ont pas assez systématiquement été observées, dans le cadre de ce terrain autour du lombricompostage. Le parti pris méthodologique consistant à mener cette étude « du point de vue de la poubelle » semble ici toucher à ses limites. De fait, autour de cet enjeu majeur qu'est le gaspillage alimentaire, nos constats empiriques nous apparaissent par trop lacunaires pour constituer un socle suffisamment solide pour l'analyse. Toutefois, divers auteurs ont récemment fait du déchet alimentaire un champ d'investigation particulièrement dynamique¹. Nous insisterons notamment sur les travaux de David Evans, très critique à l'encontre de l'explication univoque des phénomènes de gaspillage alimentaire à travers le prisme unique de la « société du jetable ». Dans ces analyses, la proposition régulièrement évoquée par certains observateurs – parmi lesquels les auteurs du rapport de la FAO affirmant que le gaspillage propre aux habitants des pays les plus riches est dû à des « achats mal gérés » et « amplifié par le fait qu'ils peuvent se permettre de gaspiller la

¹ Voir notamment l'ouvrage très complet de EVANS, *et al.*, 2012 ; et plus particulièrement O-BRIEN, 2012, pp.191-212. Voir également l'article fondateur de David Evans (EVANS, 2012).

nourriture » - semble ainsi largement insuffisante. Aussi, pour comprendre que malgré la culpabilité et l'anxiété ressentie par les jeteurs vis-à-vis de leur propre gaspillage, ils continuent, notamment, à acheter plus de denrées que nécessaire, Evans appelle à tenir compte des contextes sociaux et matériels des pratiques alimentaires : les questions du « temps disponible pour faire la cuisine, des goûts, des conventions ou de la division du travail domestique à l'intérieur même des familles »¹, mais également celles ayant trait « aux technologies domestiques, aux infrastructures d'approvisionnement et aux propriétés matérielles de la nourriture elle-même »² doivent impérativement être prises en considération. C'est seulement sur la base de cette multiplication des faisceaux signifiants que semble pouvoir être bâtie une analyse fine des phénomènes domestiques de gaspillage alimentaire.

Le lombricomposteur est bien une de ces « technologies » du foyer qui déplace la question du gaspillage vers la question du devenir de cela même qui est jeté. Ce que notre exploration des pratiques de lombricompostage semble en mesure de faire apparaître, c'est que la mise au rebut de denrées comestibles ou compostables, lorsqu'elle est indifférenciée est apparentée à un « gaspillage », là où, à l'inverse, ce qui est déposé dans le lombricomposteur ne l'est plus. Pour autant, étant donné les exigences alimentaires des lombrics, mais aussi l'investissement temporel que constitue le suivi du lombricompostage, beaucoup des lombritravailleurs urbains rencontrés affirment ne pouvoir faire autrement que de jeter certains types de biodéchets, même compostables, au tout-venant. Ici, le lombricomposteur tient le rôle d'outil de déculpabilisation : à l'image du jeter « d'à bord » des déchets organiques, cette « boîte de terre », ce morceau de « nature » au fond de la cour, transforme le geste d'abandon généralement assimilé à une faute en un acte de don.

Ainsi, il est très clair ici qu'à l'échelle microsociale, le gaspillage alimentaire est l'objet de considérations ambivalentes. S'il semble pouvoir être mesuré au niveau de chaque étape des processus de production, distribution, consommation ou mise au rebut, il est également l'objet de représentations mouvantes, ne faisant qu'accentuer la complexité tant technique que symbolique des tentatives de « réponses » qu'il semble pertinent de lui apporter. Si le fait de « gaspiller » renvoie bien à « l'usage de quelque chose de façon désordonnée », à « en faire une consommation incomplète ou inutile »³, le lombricompostage est une pratique qui, du point de vue des jeteurs et dans une relation immédiate aux processus en jeu, constitue une « mise en ordre » autant qu'une « consommation complète » et immédiatement perceptible de la chose jetée⁴.

¹ EVANS, 2012 p.52.

² *Idem*

³ Cf. « Centre National de ressources textuelles et lexicales », définition de « gaspiller » [en ligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/gaspiller> [consulté le 20/09/2013]).

⁴ Par rapport aux pratiques du « tout-venant », pour lesquels la fonction de disparition et d'oubli de la chose jetée semble participer au sentiment de gaspillage

Si ce constat renvoyant aux perceptions et représentations des jeteurs s'inscrit bien comme une forme possible de dépassement de la question du gaspillage, il demeure indispensable d'élargir nos observations aux dispositifs techniques en jeu pour tenter d'y adjoindre une perspective macroscopique¹.

Le déchet organique comme horizon « nouveau »

Le rapport de la FAO longuement cité ici revêt une importance cruciale dans la mesure où il semble avoir stimulé – si ce n'est contraint – la mise en œuvre de nombreux programmes nationaux de « lutte contre le gaspillage alimentaire ». Il est possible d'évoquer ici le programme *U.S. Food Waste Challenge*, lancé en juin 2013, et coordonné par le département américain de l'agriculture² et l'EPA³ : sollicitant tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire, ce programme tend à promouvoir « la réduction, la récupération et le recyclage des déchets alimentaires ». Un programme comparable a été initié par une résolution du parlement européen, dès janvier 2012⁴. Concrétisé en France à travers le *Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire*, le protocole a été signé, en juin 2013, par la fédération des marchés de gros, les représentants des industries agroalimentaires, des producteurs agricoles, de la grande distribution, de la restauration collective, de la restauration commerciale, et des collectivités territoriales. Dans les deux cas, ces projets s'appuient sur les constats du rapport de la FAO. Il s'agit de dispositifs non-coercitifs, essentiellement incitatifs, visant notamment à « modifier la notion de *date limite de consommation optimale* », afin qu'elle soit plus explicite pour le consommateur, mais également à mettre en place des moyens pour favoriser le don alimentaire, à informer la population et les acteurs concernés afin d'optimiser le stockage des aliments, et à former écoles et professionnels. Là encore, le « gaspillage alimentaire » demeure un concept flottant.

Le caractère négocié et non contraignant de ces dispositifs semble d'ores et déjà poser la question de leur portée effective : dans quelle mesure ces décisions politiques pourront-elles avoir un impact réel sur les pratiques des producteurs comme des consommateurs ? Comment envisager l'ambition de réforme des comportements autrement que comme un

¹ Comme le souligne Stuart, dans un guide pratique du consommateur qu'il place à la fin de son ouvrage, s'équiper d'un composteur ou d'un lombricomposteur est encouragé : « Mais ce n'est pas bien de jeter de la *nourriture* – des citrons entiers, des bananes, ou quoi que ce soit d'autre – dans un composteur. La valeur du compost ne représente d'une infime partie des ressources nécessaires à la production de cette nourriture et à son transport jusque chez vous. » (STUART, 2013, p.318). Si le rappel de ces principes de « l'énergie grise » est ici bien à propos, le ton moralisateur et simpliste demeure quelque peu infantilisant.

² *USDA : United States Department of Agriculture.*

³ *Environmental Protection Agency*, agence de l'environnement américaine.

⁴ Cf. résolution 2011/2175(INI) du Parlement Européen, intitulée : « Éviter le gaspillage des denrées alimentaires: stratégies pour une chaîne alimentaire plus efficace dans l'Union européenne », (accessible [en ligne] <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2012-0014&language=FR> [consulté le 23/09/2013]).

prolongement de cette « fabrique de l'usager » ou de « l'éco-citoyenneté » dont nous avons déjà évoqué les limites ? Plus encore, il est à noter que ces propositions semblent largement inspirées des discours d'accompagnement au tri sélectif déjà largement évoqués. En hiérarchisant, selon le principe des « 3R » les attitudes à avoir avec les restes organiques, la gestion domestique de ces restes fermentescibles semble devoir s'inspirer de la gestion des déchets dits recyclables. Aussi, paradoxalement, les dispositifs techniques du déchet organique qui tendent aujourd'hui à catalyser les processus propres au cycle du vivant semblent non un modèle, mais davantage une réinterprétation du cycle des matières recyclables.

Parce qu'un temps, la modernité technique s'est focalisée sur les déchets qui nécessitaient des infrastructures complexes pour être recyclés, la question de la gestion des déchets organiques est ainsi, paradoxalement, un chantier « nouveau » pour le macro-système du résiduel. De fait, d'un point de vue strictement chronologique, près de vingt ans séparent la mise en œuvre des premiers dispositifs de tri sélectif des déchets artificiels de ceux consacrés aux biodéchets. En France, les villes de Rennes ou de Montpellier font figure de précurseurs, car elles ont lancé dès la fin des années quatre vingt dix des dispositifs de récupération différenciée des déchets organiques. Mais, ce n'est que depuis le milieu des années 2000 que la question des biodéchets est devenue centrale. Constatant que la masse des déchets ménagers non triés était constituée pour moitié ou presque de résidus organiques, et devant se plier aux objectifs fixés par les règlements européens, divers Etats ont initié très tardivement la mise en œuvre d'une filière de traitement spécifique. Ainsi, aujourd'hui, il faut constater un dynamisme particulièrement vif pour la gestion des déchets organiques. Collecte différenciée, installation de centre de compostage, couplés à des usines de méthanisation ou encouragements à la gestion domestiques des biodéchets, de très nombreuses dispositions sont prises depuis quelques années, faisant du déchet organique un nouvel « eldorado » de la gestion détritique : s'agirait-il là de la seconde phase de « verdissement » du macro-système technique de gestion des déchets ?

Dans certains Etats, la « lutte contre le gaspillage » a pris une tournure plus radicale encore. Le déchet alimentaire tend à y devenir « illégal ». Si en Europe, la directive de 1992 interdit la mise en décharge des déchets alimentaires, elle n'interdit en rien leur mise au rebut¹. En Corée du Sud, le dispositif légal a été poussé à l'extrême : interdisant, depuis 2005, la mise au rebut indifférenciée des déchets alimentaires, une loi contraint les jeteurs à effectuer le tri de leur déchets organiques. Le non-respect de ce principe soumet les jeteurs à une amende. Les sacs destinés à recevoir ces déchets sont payants : « plus vous gaspillez, plus vous devez payer » : aujourd'hui, près de 98% des déchets alimentaires sont ainsi triés

¹ La directive interdit la mise en décharge « d'ordures brutes », mais, en rien les produits résiduels de leur incinération ou de leur compostage, par exemple (cf. *supra* p.122 et suivantes « D'un verdissement détritique », pour le détail concernant la mise en place de la directive dite « de 1992 »).

en Corée du Sud et utilisés pour nourrir divers types d'élevages ou pour alimenter usines de méthanisation et de compostage¹. Ce dispositif apparemment efficace demeure largement discutable dans la mesure où il s'inscrit dans les perspectives du « zéro-déchet » ou d'une société « sans restes », aussi en vogue qu'incertaines.

S'il ne semble pas pertinent de déplorer la multiplication de ces initiatives publiques, privées ou associatives, l'observateur est en droit d'interroger le retard pris par cette filière en la comparant avec celles, très structurées, consacrées aux matériaux ayant une valeur économique plus élevée : les enjeux écologiques demeurent là encore, dans le champ détritique, moins décisifs que les « impératifs économiques ». Par ailleurs, sauf dans le cas sud-coréen, presque martial², en se focalisant sur la gestion du détritique, la question du gaspillage alimentaire domestique n'est que partiellement traitée : il s'agit, là encore, de minimiser les pertes de ressources carbonées, jusqu'ici totales dans les situations de mise en décharge. Plus encore, c'est le consommateur final qui semble, une fois de plus, porter l'essentiel de la responsabilité du gaspillage en cours, là où une certaine rationalité économique semble interdire de contraindre davantage les producteurs. Enfin, il semble possible d'invoquer à nouveau ici le paradoxe de Jevons³ : en institutionnalisant ces dispositifs techniques consacrés aux rebuts organiques, n'encourage-t-on pas, là encore, une forme de production détritique excédentaire garantissant un gisement abondant de matières fermentescibles déchues ?

De quelques formes de sublimation du gaspillage, en ville.

Et si un moyen de « lutter contre » le gaspillage consistait alors à « faire avec » ? Diverses initiatives, pour certaines déjà évoquées, semblent bien s'inscrire dans cette tentative de conciliation, toute pragmatique, entre posture d'opposition et d'acceptation d'un même phénomène. Si la question du reste organique, comestible, est cruciale, elle n'est généralement pas exclusive : le champ matériel dans son ensemble, ce « monde de biens », apparaît concerné par des mouvements collaboratifs divers de réappropriation et de mise en circulation.

¹ Voir notamment STUART, 2009, p.244 et pp.312-313

² La référence à la guerre doit ici être comprise comme un écho aux dispositions légales prises dans la plupart des Etats en guerre pendant les deux guerres mondiales et à l'occasion des grandes dépressions économiques du siècle dernier. Lorsqu'il n'était pas fermement condamné moralement par les discours publics, le fait de jeter de la nourriture était considéré comme une infraction (voir notamment les nombreux exemples cités par Tristram Stuart - STUART, 2009, pp.230-232 -, et également les affiches de propagande « anti-gaspillage » de l'*US Food Administration* reproduites dans les pages centrales de l'ouvrage).

³ Cf. *supra* p.137 et suivantes, Conclusion du premier chapitre.

« *Freegans* » ! *Glaneurs volontaires... ou non.*

Si le *freeganisme* demeure, tout comme les pratiques de lombricompostage, largement marginal, le développement continu de ce mouvement depuis plus de dix ans semble un indice indéniable de sa vivacité. Aujourd'hui, on accorde à Warren Oakes, batteur du groupe punk « *Against Me !* », l'origine idéologique du mouvement. En 1999, dans un fanzine intitulé « *Why Freegans ?* »¹, il publie les bases d'un manifeste particulièrement radical. Il y décrit les principes éthiques de ce collectif à venir : pêle-mêle anticonsumériste, anticapitaliste, « contre les privilèges » ou « le véganisme »², il défend notamment le principe du « chômage volontaire ». Dans ce condensé contestataire, le fil rouge consiste à revendiquer une certaine réappropriation du « temps pour vivre » et de l'abondance matérielle, qu'elle soit détritique ou non : ainsi, non sans poser quelques réserves, le manifeste tend à justifier et à encourager les pratiques de vol à l'étalage par les clients ou par des employés « insatisfaits par leur métier »³. S'il s'est beaucoup développé depuis le début des années 2000, dans les grandes villes des pays les plus riches notamment, le mouvement s'est également particulièrement assagi : sa coloration anarchiste s'est ainsi vue estompée au profit d'une mise en visibilité désormais dominante des arguments « environnementaux ».

Aujourd'hui, beaucoup des *freegans* s'affirment ainsi proches des mouvements altermondialistes, ou de ceux prônant la décroissance, et n'envisagent de commettre des délits que dans le cadre d'une certaine forme de « désobéissance civile ». Ces biffins militants qui revendiquent leur appartenance aux *freegans* ne sont *a priori* pas ce qu'il est coutume d'appeler des « exclus ». « Profs, étudiants, travailleurs sociaux, voire bobos, disposant la plupart du temps d'un toit, d'un métier et donc d'un salaire, les *freegans* (...) ne fouillent pas les déchets pour survivre »⁴. Adeptes du « forage urbain » (« *urban foraging* ») ou encore de la « plongée en containers » (« *dumpster diving* »), ils constituent un collectif très peu structuré⁵, réinventant au jour le jour, des pratiques parfois oubliées de glanage en

¹ Une copie du fanzine est disponible en ligne : Warren OAKES, (1999), *Why freegans ?*, auto-publication, [en ligne] <http://zinelibrary.info/files/whyfreegan.pdf> [consulté le 06/07/2013].

² Le terme hérité de l'anglais *vegan*, désigne des individus qui, outre le fait d'être végétaliens, n'utilisent aucun produit d'origine animale dans l'ensemble des facettes de leur vie. La critique de Oakes, sans condamner le véganisme, souligne qu'il ne vise que le bien-être animal, sans prendre en compte les êtres humains, et que, de surcroît, qu'il ne constitue « ni une menace, ni un défi pour les pratiques de gaspillage de notre société de consommation » (Cf. OAKES, 1999).

³ Il développe diverses pistes pour mettre en œuvre concrètement cette éthique de la « non-consommation » : du simple chiffonnage des poubelles de distributeurs alimentaires aux « repas de restes » dans des restaurants acceptant de laisser les *freegans* s'y installer, jusqu'à l'encouragement à la culture « sauvage » d'espèces végétales comestibles et adaptées à un territoire donné.

⁴ Voir l'article du Figaro, paru en avril 2007 (Caroline SALLE., *Les militants de la récup'food*, LE FIGARO, 2 avril 2007, p. 39, [en ligne] <http://madame.lefigaro.fr/feminin/les-militants-de-la-recupfood-091210-8222> [consulté le 13/09/2013]).

⁵ De fait, ce mouvement n'a pas de porte-parole ou de leader clairement identifié. Beaucoup racontent que certains reportages leur ont fait prendre conscience qu'ils n'étaient pas les seuls à pratiquer le glanage. Aux Etats-Unis, un site internet recense toutefois les « bons plans » et autres sites de plongée

ville. Tout au plus précaires pour certains d'entre eux, ils n'envisagent pas leur pratique comme une quelconque forme de rapt des ressources des autres glaneurs, sans abris ou sans aucunes ressources. Pourtant, certains commentateurs y voient une occupation, moralement condamnable, du territoire et de l'activité de « ceux qui en ont vraiment besoin ». C'est le cas, notamment de Jonathan Bloom, journaliste engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire :

Bien que le freeganisme ait son charme, il n'est pas au dessus de tout reproche. La principale critique qu'on peut lui émettre est liée au fait que beaucoup de « plongeurs » entre dans une compétition inutile pour la nourriture avec les sans-abris¹.

Un article du Monde consacré à ces « nouveaux biffins » raconte pourtant l'itinéraire d'Emmanuelle, étudiante de 21 ans, qui vit à Paris avec une aide parentale « d'environ 650 euros » :

Trop riche pour demander une bourse, pas suffisamment pour faire toutes ses courses au supermarché. «La base, c'est chez Lidl. Le reste, c'est au petit bonheur la chance», dit-elle. Depuis son arrivée à Paris, en septembre 2007, elle a rejoint la tribu des glaneurs des fins de marchés, souvent plus âgés et plus nécessiteux qu'elle.²

Au regard de l'itinéraire d'Emmanuelle, le principe de mise en concurrence entre jeunes travailleurs pauvres, retraités très modestes, militants et sans-abris semble quelque peu ébranlé : plus que des relations conflictuelles, les glaneurs semblent constituer une informelle tribu. Tristram Stuart raconte comment face à ces tas d'ordures, plus que sur le mode de la compétition, la cohabitation entre ceux qui biffent par nécessité et ceux qui le font par engagement s'effectue sur le mode de la collaboration.

En arrivant à l'université (...), je me suis rapidement intéressé à ce que jetaient les grandes surfaces. J'ai découvert le couloir de chargement souterrain du supermarché grâce à Spider, un SDF au visage tatoué d'une toile d'araignée. Lorsqu'il m'a encouragé à fouiller les poubelles, je lui ai répondu que je ne voulais pas priver les SDF de nourriture. Elle leur était indispensable, alors qu'elle me servait juste d'outil pour militer contre le gaspillage. « Tu comprends pas, mon pote, m'a-t-il répondu, même si tous les clochards du pays venaient se servir ici, il en resterait quand même assez pour toi. »³

en containers » sur une carte interactive (cf. [en ligne] <http://www.freegan.info> [consulté le 24/09/2013]); en France, un site communautaire comparable a été développé par un militant breton, Pierrick Goujon (cf. [en ligne] <http://www.freegan.fr> [consulté le 24/09/2013]).

¹ Cf. BLOOM, 2011, p.255.

² Antoine BAYET, *Les glaneurs, du Moyen Age à Internet*, Le Monde, 26 février 2008, p.26, [en ligne] http://www.lemonde.fr/vous/article/2008/02/25/les-glaneurs-du-moyen-age-a-internet_1015428_3238.html [consulté le 24/09/2013]).

³ STUART, 2013, p.25.

Ou quand les poubelles s'instituent comme des cornes d'abondance, à partager. Ainsi, c'est à force de fouiller ces poubelles que ces glaneurs contemporains apprennent à déceler les « bons filons », à sélectionner les denrées consommables, voire à partager leurs trouvailles. Kurt et Carolyn sont deux célèbres « récupérateurs » londoniens. Pour Tristram Stuart, il s'agit même peut-être du « roi et de la reine du *freeganisme* » à Londres :

Pendant des années, Kurt et sa compagne Carolyn avaient aussi récupéré l'excédent des magasins et des restaurants pour monter des soupes populaires improvisées. Ils installaient leur camionnette dans la City, où des personnes de tout type – du banquier au SDF – venaient profiter de leurs plats gratuits. Quelqu'un leur avait gracieusement laissé utiliser une boutique qu'ils tenaient comme une épicerie classique, mais où beaucoup de produits étaient périmés et où il n'y avait aucun échange d'argent. « N'importe qui venait se servir en produits gratuits ».¹

L'itinéraire de Carolyn est toutefois particulièrement significatif : c'est parce qu'elle s'est, un temps, retrouvée à la rue, qu'elle a commencé à pratiquer ce qu'elle laisse aujourd'hui qualifier, non sans une certaine pudeur, de « *freeganisme* ». Mais, face à l'abondance de ces poubelles qui ont très vite fini par la nourrir et l'habiller, elle s'est associée à Kurt et a, pendant treize années, continué à distribuer ce qu'elle trouvait dans les rues pour les autres sans-abris. Aujourd'hui, leur activité est reconnue par les collectivités locales londoniennes et ils reçoivent un soutien économique pour distribuer de la nourriture dans les rues à « tous ceux assez humbles pour venir la chercher »².

Vers une économie du don ? Partager ce qui reste...

Ainsi, même si les *freegans* forment une communauté hétérogène, et même si leurs actions et objectifs peuvent parfois apparaître contradictoires³, ils semblent si ce n'est stimuler, du moins participer à un faisceau d'initiatives, à un mouvement plus large encore, de dons et d'échanges gratuits de biens. Généralement diffusées par internet, sur des sites dédiés ou par les réseaux sociaux, ces projets collaboratifs révèlent le dynamisme de cette réinvention de la circulation des biens, comme alternative à leur simple mise au rebut ou à l'échange monétarisé. Créés aux Etats-Unis en 2003, les groupes « *Freecycle* » sont ainsi, peut-être, les plus emblématiques : d'une trentaine de membres à leur lancement, ils sont aujourd'hui près de dix millions à travers le monde, soit environ 5000 groupes d'échanges

¹ STUART, 2013, p.258.

² *Idem*

³ De fait, prétendre que le *freeganisme* est une solution pour « lutter contre le gaspillage » peut sembler paradoxal dans la mesure où la réduction effective du gaspillage constituerait la fin de la possibilité même de pratiquer le *freeganisme*. Le mouvement vit de cela même qu'il semble combattre.

collaboratifs différents. Ce réseau entend mettre gratuitement en relation des donneurs, désireux de se débarrasser d'objets, avec des receveurs, en ayant besoin¹.

Ainsi, d'innombrables initiatives développant les principes de cette économie du don et de la circulation des biens matériels se développent depuis une petite décennie. On peut citer les « *Really really free markets* », créés, eux aussi en 2003, dans la foulée d'un mouvement d'opposition au projet de zone de libre échange panaméricaine. Fédérant militants verts et anarchistes et multipliant leurs interventions à travers le territoire américain, les initiateurs de ces projets s'organisent non autour d'une structure centralisée, mais sur la base d'actions locales, installant, dans des espaces publics, des zones d'échanges et de dons de biens, de services et de « talents »². Dans le monde francophone, on retrouve des projets comparables au Québec et en France, dénommées « Gratuiteries ». Tantôt itinérantes, tantôt sédentaires, ces « boutiques » se fondent sur le principe du « don, contre-don » : pour un objet déposé, chacun peut repartir avec un objet de son choix. Mais, il est également possible de ne venir que pour déposer ou que pour prendre. Très actifs sur de nombreux campus universitaires, ces systèmes d'échanges répondent notamment aux problèmes posés par les déménagements fréquents des étudiants, amenés à passer une année à l'étranger et à ceux en début ou fin de cursus³.

Les « *Gratifierias* », néologisme espagnol contractant les principes de gratuité et de fête, sont une autre version des exemples précités : ces actions se multiplient aujourd'hui dans de très nombreux territoires et entrent aujourd'hui en résonance avec divers mouvements sociaux apparus dans les pays occidentaux, entre 2010 et 2011. Importés de

¹ Cf. [en ligne] <http://www.freecycle.org> [consulté le 13/10/2013]. Beaucoup d'autres initiatives similaires existent toutefois, reprenant les canaux plus traditionnels des petites annonces : le site *Craig List* ([en ligne] <http://www.craiglist.org> [consulté le 24/10/2013]) est particulièrement prisé par les anglo-saxons ; en France, le site d'annonces gratuites *Le bon coin*, même s'il ne propose qu'assez peu d'offres de dons, semble tenir lieu d'équivalent ([en ligne] <http://leboncoin.fr> [consulté le 13/10/2013]). A ce sujet, il est possible d'évoquer les recherches de l'équipe « TERESA » (Traitement social de l'encombrement dans les styles de vie alternatifs), projet initié dans le cadre du programme « Déchets et Sociétés » de l'ADEME. La directrice scientifique du projet, Michelle Dobré, était notamment venue présenter quelques éléments de cette recherche en cours à l'occasion du séminaire « Deuxième Vie des Objets » de l'EHESS et avait évoqué la place centrale du site « Le bon coin » dans certaines stratégies dites de « désencombrement » (Michelle DOBRE, « Profusion d'objets, stratégies et pratiques de désencombrement », communication dans le cadre du séminaire « Deuxième Vie des Objets » de l'EHESS, 11 octobre 2012, notes personnelles).

² Voir notamment les actions des groupes de Toronto (Canada), de New-York City ou de Miami (Floride) et de Raleigh (Caroline du Nord), ces deux derniers groupes étant les deux « pionniers » du mouvement. Les activités et autres marchés à venir sont annoncés, généralement via des blogs ([en ligne] <http://rrfmarket.blogspot.fr/> [consulté le 24/08/2013]) et autres pages « Facebook ».

³ L'université d'Ottawa, notamment, a ouvert une « gratuiterie » dès 2006, qui s'est sédentarisée à la fin de l'année 2012, sur le site du campus. De même à Grenoble, depuis le printemps 2011, une association universitaire InteGre, menée par une jeune étudiante de 21 ans alors et revenant fraîchement d'un séjour au Canada, lance une initiative similaire sur le campus isérois ([en ligne] <http://www.integre-grenoble.org/> [consulté le 23/08/2013]).

l'Amérique latine, et plus spécifiquement de Buenos Aires en Argentine¹, ces marchés gratuits ont fleuri en Europe à la suite du mouvement dit des « *Indignés* »², dont une des sources, correspond à la mobilisation du 15 mai 2011 sur la *Puerta del Sol* de Madrid. Il s'agit pour ses promoteurs d'encourager à la fois la circulation gratuite des biens, mais également de promouvoir des pratiques de désencombrement³. Le lien entre les multiples et récents mouvements sociaux⁴ et la mise en œuvre de dispositifs locaux d'échange, de troc ou de dons d'objets, mériterait une exploration spécifique qui ne saurait ici être suffisamment développée. Toutefois, il semble important de souligner que, revendiquant une filiation avec le « printemps arabe »⁵, divers mouvements d'occupation des espaces publics dans les pays occidentaux répondent parfaitement à la lecture que Jean Duvignaud propose de Jean-Marie Guyau dans son analyse de l'anomie « créatrice » :

*L'anomie, pour Guyau, est créatrice de formes nouvelles de relations humaines, d'autonomies qui ne sont pas celles d'une référence à une norme constituées, mais ouvertes sur une créativité possible.*⁶

Si les mouvements évoqués renvoient bien à cet idéal anomique de création de nouvelles formes de relations entre individus, ils semblent avoir également contribué à accompagner le déplacement en cours des relations entre les sujets en jeu et le monde

¹ On attribue à Ariel Rodriguez Bosio, un jeune argentin, l'origine du terme et de l'initiative, lorsqu'il décide en 2010 de distribuer gratuitement, à son « club d'art martial » son surplus d'affaires à déménager. Il crée dans la foulée l'association « *Arcoiris Universal* » ([en ligne] <http://www.arcoirisuniversal.org/> [consulté le 13/06/2013]) qui promeut les *Gratifieria* et le développement *Maisons pour tous*, dont l'accès est gratuit et ouvert à tous, pensées comme dans espaces de dialogues, d'échanges et de dons. Si la situation économique critique de divers pays du sud de l'Europe semble avoir constitué un terrain fertile pour la multiplication de ces marchés d'échange et don libre (à Marbella en Espagne, notamment), divers initiatives similaires ont eu lieu, notamment en France (Cf. action du 13 avril 2013, place de la Bourse à Paris, ou encore, le groupe jurassien des *gratifierias*, très actif dans l'est de la France et dans quelques villes suisses, [en ligne] <http://gratifieriajura.wordpress.com/> [consulté le 24/09/2013]).

² Beaucoup de participants à ces mobilisations, sans rejeter le terme (inspiré, rappelons-le, d'un court recueil signé Stéphane Hessel, paru en 2012 et intitulé *Indignez-vous !* et dont le succès de vente tient peut-être à son – très – faible coût) soulignent qu'il a été choisi non par eux-mêmes, mais par leurs observateurs, médiatiques et politiques. Ces « *indignados* » ont certainement été les catalyseurs de cette multiplication des marchés gratuits en Europe continentale.

³ A ce sujet, il faut à nouveau évoquer les travaux de Michelle Dobré, qui est une des seules chercheuses de langue française à s'intéresser à la question du désencombrement comme forme de pratique politique (Cf. notamment Michelle DOBRÉ, « Le renoncement au confort matériel dans les pratiques alternatives de désencombrement et de simplicité volontaire : une voie détournée d'affranchissement politique ? », Communication dans le cadre *XIX^{ème} Congrès international des sociologues de langue française : Penser l'incertain*, Rabat, Maroc, non-publié, ou comme déjà évoqué plus tôt, Michelle DOBRÉ, « Profusion d'objets, stratégies et pratiques de désencombrement », communication dans le cadre du séminaire « Deuxième Vie des Objets » de l'EHESS, 11 octobre 2012, notes personnelles).

⁴ Nous pensons ici notamment aux mouvements des *Indignés*, déjà évoqué et aux mouvements *Occupy*, dans divers pays anglo-saxons et asiatiques.

⁵ Vague de mobilisations contestataires initiées en Afrique du nord dès décembre 2010, l'expression

⁶ DUVIGNAUD, 1986, p.74-75, voir également DUVIGNAUD, 1970.

matériel, qu'il soit ou non détritique. De fait, les mouvements *Occupy* ou celui des *Indignés*, s'inscrivent explicitement dans la filiation de divers auteurs, parmi lesquels Naomi Klein¹ ou Hakim Bey, défendant des thèses sur le principe anémique créateur lié à l'occupation provisoire de l'espace public. Le concept de *Zone d'Autonomie Temporaire*, notamment, semble pouvoir parfaitement s'appliquer aux formes originales de mobilisations proposées par ces deux mouvements². Ces territoires d'occupation informelle de l'espace public constituent ainsi des terrains fertiles pour observer la création de nouveaux types d'interactions avec le champ détritique. Autour du mouvement « *Occupy* », la jeune chercheuse Max Nichole Liboiron a ainsi proposé de démontrer comment « *Occupy Wall Street est avant tout une affaire de déchets* ». Dans une ethnographie particulièrement stimulante des relations entre manifestants, forces de l'ordre et déchets, elle révèle notamment que dans la plupart des sites concernés³ les forces de l'ordre ont utilisé l'argument de l'insalubrité pour contraindre les manifestants à libérer, un temps, l'espace qu'ils occupaient. L'analyse de Liboiron révèle bien que les installations éphémères de ces *indignés* là – librairie de troc de livres, secrétariats collectifs, tentes et autres cuisines partagées faites de bric et de broc – ont alors été littéralement balayées par les services de propreté ou la police des municipalités concernées. Pour empêcher le retour des occupants, la stratégie des forces de l'ordre a été non de se confronter directement aux manifestants, mais de garder, protéger et empêcher l'accès de ces derniers aux piles de « déchets » ainsi constitués⁴. En transformant ces *biens communs* en déchets, les pouvoirs publics ont tenté de

¹ En octobre 2011, Naomi Klein, figure emblématique des mouvements altermondialistes et anticonsuméristes, prononce un discours très remarqué dans le parc *Zucotti* où sont installés les campements des occupants. Il est retranscrit dans un article publié par *The Nation* (Naomi KLEIN, *Occupy Wall Street: The Most Important Thing in the World Now*, in *The Nation*, 6 octobre 2011, [en ligne] <http://www.thenation.com/article/163844/occupy-wall-street-most-important-thing-world-now#axzz2YjQS3swh> [consulté le 06/07/2013]).

² Les *Temporary Autonomous Zones*, ou *TAZ*, sont décrites par Hakim Bey dans un livre éponyme, dans lequel il précise bien qu'il s'est « délibérément interdit » de définir ce concept tant il doit apparaître « auto-explicite ». Devenu un lieu commun des milieux anarchistes, le terme a été largement utilisé pour décrire les *free party* et autres formes de mobilisations, notamment celles des célèbres contre-sommets altermondialistes (Cf. BEY, 1985 ; voir également, BEY, 2000).

³ Le mouvement « *Occupy* », s'il s'est notamment fait connaître par la mobilisation de New-York (*Occupy Wall Street*) a essaimé dans la plupart des villes d'Amérique du Nord, et par-delà, en Europe, dans des métissages avec le mouvement des *Indignés*.

⁴ Voir le blog *Discard Studies* ([en ligne] <http://discardstudies.wordpress.com/> [consulté le 23/05/2013]) dont Max Liboiron est, avec Robin Nagle, la principale contributrice ; et plus spécifiquement l'article consacré au mouvement *Occupy* : Max Nichole LIBOIRON, *Tactics of Waste, Dirt and Discard in the Occupy Movement: A Photo Essay*, in *Discard Studies*, 24 septembre 2012 [en ligne] <http://discardstudies.wordpress.com/2012/09/24/tactics-of-waste-dirt-and-discard-in-the-occupy-movement-a-photo-essay/> [consulté le 06/07/2013], voir également LIBOIRON, 2012.

France ou les centres Oxfam, dans de nombreux pays anglo-saxons, sont autant d'exemples du dynamisme de ces circuits de récupération et de « réemploi » des biens, comme des personnes. Pour autant, ce qui semble particulièrement nouveau avec les phénomènes décrits plus haut si ce n'est la gratuité totale des dispositifs, c'est le caractère informel, presque autonome, de ces expérimentations. Plus encore, elles semblent s'inscrire comme la mise en pratique par les sujets eux-mêmes – et non par des institutions tierces - d'engagements éthiques et moraux, et ne concernent en rien des catégories sociales préétablies de la population. Sans sombrer dans un quelconque irénisme, il semble possible de voir dans ce que nous avons choisi de qualifier de formes possibles de *sublimation du gaspillage* des pratiques à la fois contestataires et herméneutiques, ouvrant à des collaborations inattendues entre les hommes et ce monde de biens, qu'ils soient organiques ou non¹.

¹ Il aurait également été possible, ici, d'évoquer la multiplication des *FabLab*, où de nombreux partisans du *DIY* (*Do it yourself*) se réunissent, mais également de la multiplication d'espaces consacrés à la réparation d'objets divers, de meubles, de matériels électroniques. A ce sujet, voir notamment le manifeste *de l'autoréparation* porté par le collectif « I fix it » : [en ligne] <http://www.ifixit.com/Manifesto> [consulté le 24/08/2013]). On peut également évoquer l'ouvrage collectif dirigé par Michelle Dobré et Salvator Juan qui est pionnier dans la littérature francophone à l'endroit de l'analyse de ces modes alternatifs de consommation (DOBRÉ et JUAN, 2009). Ce texte est la publication des actes du colloque international « Environnement et modes de vie » des 25 et 26 septembre 2008, à l'Université de Caen, Basse-Normandie.

Conclusion

Conscience de la perte et éloge du don

Réunissant des traits nombreux des phénomènes décrits plus hauts, le projet « *feeding 5K* » - plus connu en France sous le nom de « banquets des 5000 » et mis en œuvre par Tristram Stuart à Londres, à Paris, et depuis, dans de nombreuses autres villes du monde¹ - tient place d'illustration stimulante de la façon dont les déchets peuvent constituer à la fois un territoire de l'abondance et un moyen d'engagement, tant pour ses participants que pour ses observateurs. Le principe de ces « grandes bouffes » est simple, il s'agit, pour le collectif réuni autour de Stuart, de cuisiner et de distribuer un repas gratuit réalisé uniquement à partir de déchets de denrées alimentaires. Seul le nombre participants diverge quelque peu des pratiques déjà évoquées : en proposant à des milliers de personnes de venir partager ce repas, Stuart ouvre au champ du gigantesque des manières de faire qui semblaient n'exister que dans les franges.

Par sa gratuité et son gigantisme, le banquet géant pourrait ainsi apparaître comme une forme originale et réinventée de *potlatch* dont la dimension agonistique reste toutefois à préciser. Il pourrait y avoir *potlatch* dans la mesure où on retrouve ici le principe de la consommation somptuaire d'un excédent: la provocation tient alors au fait de parvenir à faire un repas géant à partir de restes, de cela même qui s'institua, un temps, comme excédent. Que les restes « obligent » l'être, voilà peut-être la dimension agonistique des repas géants de Stuart. Face à ce don, ce sont à la fois les participants qui se voient *obligés*, mais également, et c'est là, peut-être la raison de l'engouement populaire pour ces manifestations, la société dans son ensemble, qui se retrouve spectatrice de ce festin de restes. Les volumes gargantuesques des denrées en jeu viennent interroger, tant la question de la surproduction, que celle des représentations propres aux choses déchuës. Les banquets de Stuart sont le lieu d'une symbolique toute coprophage : en faisant manger ses propres déchets à la société, elle tend à *prendre conscience* du mouvement excédentaire qui dessine, en creux, les frontières de sa limitation interne. Mais, plus encore peut-être, le cadre festif, presque dionysiaque, du projet est certainement son plus grand atout : cette « soupe populaire » là est réellement ouverte à tous, aux plus nécessiteux, aux plus riches et aux autres. Il s'y joue, comme dans certains textes rabelaisiens, ou dans certains carnivals, une forme d'inversion des valeurs traditionnelles toute caractéristique de ce qui a lieu pour certains glaneurs ou plus

¹ Cf. notamment, Mark KING, *Waste food feeds 5,000 a lunchtime curry in Trafalgar Square*, in *The Guardian*, 18 novembre 2011, [en ligne] <http://www.theguardian.com/uk/2011/nov/18/waste-food-feeds-5000-traffic> [consulté le 06/07/2013], ou encore, le site consacré, et développé par Tristram Stuart, « *feeding5k* » ([en ligne] <http://www.feeding5k.org/> [consulté le 13/08/2013]). Des expériences comparables ont été inspirées, par la suite, par cette initiative : les « *Disco Soupes* », en France, connaissent depuis leur création un succès certain.

généralement pour ceux qui tendent à faire de leurs récoltes détritiques une véritable hygiène du quotidien. Le principe de la surenchère mutuelle qui caractérise le *potlatch* ne tient plus tant à une quelconque incitation à *gaspiller* davantage, mais, à l'inverse, le défi posé consiste à faire de ce gaspillage le lieu de réinvention de l'abondance.

Cette forme d'humour, de dérision, consistant à faire de l'excédent une occasion de *fêter* la « pure dépense » plutôt que de la *condamner moralement* est peut-être le lieu d'une forme de dépassement possible tant de la conception délétère ou mortifère de la *part maudite*¹ que de l'enjeu agonistique qui caractérise les échanges « charitables »². Si, respectant les *lois de l'économie générale* proposée par Bataille, le vivant, comme les sociétés, sont mues par ce mouvement d'exsudation inéluctable, par la production d'un excédent qui permettent aux vivants comme aux sociétés de grandir, de croître et qui, d'un même mouvement, les mènent vers leur mort, alors que faire de mieux que « dépense improductive » l'occasion d'une fête, plutôt que celle d'une désolation ou d'une culpabilisation. Si ce *mouvement de pure dépense* est bien celui qui anime l'être, alors autant se saisir de cette abondance disponible et ainsi tenter d'accéder à un état de conscience révélant le « rien de la pure dépense ». Même s'il le qualifie « d'illusoire », n'est-ce pas là le propos conclusif de Bataille dans *La part maudite* ? Mettant en exergue l'impasse logique de « l'économie internationale dominante » qui « n'a pour fin qu'un accroissement du niveau de vie mondial »³, Bataille, paradoxalement, en appelle effectivement à *la conscience de soi* :

*Les êtres que nous sommes ne sont pas donnés une fois pour toutes, ils apparaissent proposés à une croissance de leurs ressources d'énergie. Ils font la plupart du temps de cette croissance, au-delà de la simple subsistance, leur but et leur raison d'être. Mais dans cette subordination à la croissance, l'être donné perd de son autonomie, il se subordonne à ce qu'il sera dans l'avenir, du fait de l'accroissement de ses ressources. En fait la croissance doit se situer par rapport à l'instant où elle se résoudra en pure dépense. (...) En d'autres termes, prendre conscience du sens décisif d'un instant où la croissance (l'acquisition de quelque chose) se résoudra en dépense, est exactement la conscience de soi, c'est-à-dire une conscience qui n'a plus rien pour objet*⁴.

Aussi, peut-être plus encore que du *potlatch*, les banquets de Stuart pourraient être rapprochés d'un système de don, non-agonistique, révélant, aux yeux de tous, tant le lien entre sujets ou celui entre ces derniers et le monde, que le principe même de la *pure dépense*, chère à Bataille, mettant en scène l'indépassable limitation interne des ressources. Dans sa

¹ Cf. BATAILLE, 1949

² Il nous faut renvoyer ici notamment, l'analyse des rapports de soumission qu'induit le système de don alimentaire mondial (Cf. *supra* p.314 et suivantes).

³ BATAILLE, 1949, p.223. Ce constat d'impasse propre à la quête de croissance économique illimitée sera développé, en d'autres termes, par Georgescu-Roegen vingt ans plus tard, lorsqu'il posera les bases de sa théorie de la décroissance (cf. GEORGESCU-ROEGEN, 1979, pour une réflexion autour des relations entre déchets et entropie, voir également *infra* p.337 et suivantes, Introduction du chapitre 7).

⁴ BATAILLE, 1949, p.224

présentation érudite de l'œuvre fondatrice de Mauss, Florence Weber souligne que la *kula* a été rapprochée, et peut-être par trop assimilée par l'auteur de l'*Essai sur le don* aux phénomènes de *potlatch* :

Contrairement au potlatch, système agonistique au cours duquel se construit la hiérarchie entre les personnes et les groupes et qui combine un ensemble de transferts rituels instantanés et des séquences de plusieurs transferts reliés les uns aux autres, la kula, forme pacifique et réglée d'échange cérémoniel, est constituée d'un double cercle de transactions rituelles au cours desquelles s'instaurent des relations statutaires dotées d'une grande stabilité¹.

Si Mauss fait « l'hypothèse d'une antériorité historique du *potlatch* sur la *kula* », « il semblerait au contraire que le *potlatch* soit une forme dégénérée de la *kula* due à l'afflux de richesses provenant du commerce colonial ». « Pour simplifier, (...) le *potlatch* est une forme double de circulation [agonistique] des richesses acquises par le commerce extérieur (...). Au contraire, la *kula* semble échapper à cette double logique guerrière de dépendance et de rivalité »². On comprend alors mieux, peut-être « sa double conclusion normative : éviter la dépendance produite par le don de redistribution (l'aumône) ; s'inspirer de la *kula* comme modèle positif de don en évitant le basculement dans le *potlatch* »³.

*

Au terme de ce chapitre, on comprend d'autant mieux l'engouement déjà évoqué de Mauss pour les « jardins ouvriers »⁴. S'il nous apparaît que les aspirations actuelles au développement de projets de « nature en ville », ou plus précisément de production vivrière en milieu urbain ou péri-urbain, répondent encore pour beaucoup à des considérations pédagogiques, esthétiques ou paysagères⁵, il n'en reste pas moins qu'elles constituent des perspectives fertiles pour la question même de la production et de la circulation des matières organiques dans les espaces urbains. Cette exploration du « travail » des lombrics et des enjeux liés au gaspillage alimentaire met en relief la place centrale du résiduel putrescible dans les cycles matériels, et donc, la centralité des enjeux liés à sa gestion comme à ses représentations, au sein même de l'espace urbain. Toutefois, là où cette idée de « retour à la terre » aurait pu sous-entendre le souci d'échapper à une certaine tendance à la marchandisation du monde ou, plus localement, de « prendre le temps » de retrouver ces gestes élémentaires liés aux cycles de la nature, en bref de « ralentir », on constate qu'avec le

¹ WEBER, 2007, p.15.

² WEBER, 2007, p.17.

³ *Ibid.*, p.18

⁴ *Ibid.*, pp.50-52

⁵ Voir notamment à ce sujet, TORRE et BOURDEAU-LEPAGE, 2013 et plus généralement, les travaux fondateurs d'Augustin Berque, et notamment, BERQUE, 2008.

lombricompostage, certaines de ces caractéristiques s'inscrivent davantage dans une logique moderniste que dans des pratiques mettant en scène sa critique¹. Plus encore, la gestion du résiduel organique tend à s'instituer comme un marché, au même titre que les autres formes du « déchet durable ». Là où Mauss, dans une note de l'*Essai sur le don*, évoquait très implicitement les jardins ouvriers en soulignant « qu'il est normal que la terre échappe au droit et à l'économie du capital »², cette étude vient en partie le contredire³.

De fait, paradoxalement, le dispositif de gestion des déchets organiques semble avoir pris pour modèle les systèmes techniques de gestion des matières dites recyclables. Loin de s'inscrire dans une forme quelconque de *biomimétisme*, s'inspirant des cycles de la nature pour construire un dispositif technique, la gestion du déchet organique s'inscrit plutôt comme une tentative pour mimer le cycle de la production-consommation-abandon. Le déchet organique qui, pendant longtemps, était la seule famille détritique présente dans les poubelles domestiques est devenu l'intrus, le fauteur de troubles dans les dispositifs techniques contemporains du résiduel. La mise à distance du déchet organique vis-à-vis des espaces urbains demeure ainsi une réalité à l'heure du « déchet durable ». Plus encore, il apparaît plus simple au jeteur des villes de trier ses déchets recyclables que d'isoler la part putrescible du résiduel de ses propres poubelles : la confrontation à la mort qui se joue en présence des processus de décomposition demeure le lieu d'un tabou qu'il s'agit de dépasser à travers certaines stratégies rituelles de l'oubli.

Dans la ville pré-moderne où le déchet constituait une forme *d'appartenance*, le déchet n'était que putrescible. Parce que sa décomposition reste corrélée à une certaine forme de lenteur toute rattachée aux temporalités propres aux cycles de la nature, le déchet organique semble à même de marquer le *tempo* de sa gestion. Le rapport des jeteurs au

¹ Une de ses caractéristiques présentée comme un atout par les lombritravailleurs est liée à l'accélération des processus d'indifférenciation des déchets, de leur putréfaction, de leur dégradation : c'est l'efficacité, la performance du lombricomposteur, qui en fait un outils adapté à l'espace urbain.

² MAUSS, (1923-1924), p.256.

³ La question de « l'accès » à cette « nature en ville » constitue un des éléments les plus fréquemment exprimés dans les enquêtes accompagnant la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine ou autres jardins partagés aujourd'hui. Parce qu'il « ne peut en y avoir pour tout le monde », le « partage » en jeu est, avant tout, l'affaire de quelques-uns. Les perspectives actuelles de l'agriculture dite urbaine entendent pourtant répondre à ces contraintes tant foncières et économiques que sociales. En proposant la mutation des systèmes de production agricoles extensifs vers la multiplication de petites unités de production très optimisées, dans des territoires urbains ou péri-urbain, les acteurs de cette « révolution agroécologique » tendent à rapprocher producteurs et consommateurs, cultures vivrières et déchets organiques. Désignant tant une pratique agricole, une discipline qu'un mouvement militant, scientifique, l'expression « agroécologie » renvoie aujourd'hui à tout un champ émergent de la rencontre entre agronomie et écologie, défendant, notamment, la diminution drastique des apports agrochimiques, au profit d'une gestion complémentaire des sols, de la production et des déchets organiques. On retrouve parmi les promoteurs de ce champ des acteurs aussi divers que Pierre Rahbi, les agronomes Marc Dufumier ou Claude Bourguignon, ou encore des figures politiques, pour lesquelles René Dumont a été précurseur. Voir notamment les travaux de DUFUMIER, 1996; ou, plus récemment, DUFUMIER, *et al.*, 2013.

« temps de la dégradation » apparaît donc aujourd'hui comme un élément déterminant : y compris dans les pratiques de compostage urbain, l'accélération des processus de décomposition est un facteur central d'acceptation de la présence au résiduel putrescible. Ici, la temporalité du jeter tend à être déterminée tant à travers la matérialité de la chose jetée que par le bricolage caractéristique des pratiques évoquées : c'est la proximité entre le lieu de prise en charge de la chose détritique et le foyer qui semble permettre cette durée allongée de la relation entre jeteur et jeté. On retrouve bien ici notre triptyque méthodologique initial dans lequel les formes du détritiques s'observent comme la rencontre entre matérialité, pratiques et territoires : dans le cas du déchet organique, c'est cette rencontre entre dégradabilité de la matière, proximité de la chose déchue et expérimentation quotidienne qui tend à faire de ces modes de gestion là des techniques qui ne peuvent qu'échapper à ce que nous avons tenté de décrire comme un macro-système technique de gestion des déchets. On retrouve là, dans ces pratiques contemporaines, quelques traits des aspirations idéalisées des utopies de « retour à la terre » déjà évoquées : l'autonomie vis-à-vis des grands systèmes techniques modernes comme seul horizon contre-normatif désirable.

Dès lors, il faut se demander *ce qu'il reste* de ces utopies là dans les expérimentations que nous avons tenté de décrire. En quoi cette double question du « retour à la terre » et de l'autonomie consécutive s'institue comme une ligne de subjectivation qui n'a eu de cesse d'irriguer l'imaginaire urbain ? Dans ce qu'il nous a été nécessaire de qualifier de « tournant environnemental » des années 1970, les utopies hippies, le *new age* et autres mouvements émergents de l'écologie politique semblent avoir constitué de véritables laboratoires de pratiques qui, aujourd'hui, tendent à être mises en œuvre non à la marge des centres de vie, mais bien en leurs centres, dans les villes. Aussi, dans quelle mesure ces « lignes de fuites » peuvent-elles tendre à devenir des normes ? Notre hypothèse qu'il reste à évaluer, consiste à affirmer que la rencontre entre la matérialité toujours corruptible du déchet organique et le caractère localisé de ces pratiques induit une relation entre les processus de dégradation et la vie des hommes : cette présence tant à la chose déchue qu'à ses divers processus d'indifférenciation, de disparition, nous apparaît constituer le lieu d'une interaction fertile. Le déchet organique empêche sa globalisation, sa mise en circulation mondialisée : pourquoi faire « voyager la merde » ? La pourriture supporte mal les déplacements. Le processus de dégradation, cette mort en jeu dans le déchet organique, impose, dans une certaine mesure, une forme de proximité avec le lieu de sa production. Dès lors, comment penser le devenir global de ces pratiques qui ne semblent ne tenir dans la durée qu'à travers l'action volontaire et locale de quelques lombritravailleurs convaincus ?

*

Pour tenter d'achever cette exploration des formes contemporaines du déchet, nous nous proposons d'aborder cette question de *la présence à la perte*, et donc à une certaine idée du résiduel et du déchu. A l'image des constats émis sur la plasticité et sur la robustesse des matières plastiques, la matérialité organique est ainsi intimement associée à la question de la dégradation, de la corruptibilité de la matière, et, d'une façon plus générale, à celle de la mort. C'est Phillips, qui, rapprochant les itinéraires de fin de vie de Darwin et de Freud, propose une interprétation particulièrement stimulante du rapport à la mort de ces deux penseurs déterminants pour la modernité :

Pour Darwin, l'histoire qu'il voulait raconter, c'était la façon dont l'espèce pouvait finir par s'éteindre ; pour Freud, comme nous le verrons, c'était la manière dont l'individu était tendu vers son bonheur et sa mort. Dans les deux cas, c'est une histoire de mort qui éclaire l'histoire de la vie, qui la rend intelligible. Ce qui fait mourir les créatures représente une clé pour comprendre comment elles vivent (comme si on ne pouvait commencer à raconter l'histoire qu'une fois su ce qui la mène à sa conclusion). (...)

Pour Darwin comme pour Freud, en d'autres termes la mort est un principe d'organisation ; comme si nous étions des animaux hantés par leur absence et celle des autres. (...)

La vie moderne, sans la consolation que représente la foi religieuse, pourrait se résumer à l'expérience de la perte.¹

Cette dernière proposition, qui semble l'image en miroir de la conception pessimiste que développe Bataille de la modernité, devra être mise en débat avec la suite de notre propos. De quelle manière la période contemporaine du déchet tend à accorder à la mort une place spécifique ? Dans quelle mesure les déchets peuvent-ils représenter, au quotidien, cette expérience difficilement acceptable de la perte ? Quels sont les moyens contemporains de consolation de l'encore indépassable condition de mortalité, de dégradabilité, du vivant, des sociétés et des hommes ?

¹ PHILLIPS, 1999, p.22-23.

Chapitre 7

Un horizon de ruines

Aujourd'hui, l'*économie circulaire* est un slogan fédérateur qui semble à même de constituer le seul horizon souhaitable des sociétés contemporaines. Plus qu'un effacement du déchu, qu'une valorisation ou qu'une destruction, la promesse que porte l'expression est celle d'un monde sans restes, sans surplus. A travers la constitution de deux sphères imperméables l'une à l'autre – d'une part la sphère biologique, où se régénèrent les ressources carbonées ; de l'autre, la sphère technique, dans laquelle les objets qui ne peuvent réintégrer les cycles du vivants sont enfermés, afin de limiter les risques de pollution des milieux « naturels » – l'économie circulaire est un projet qui s'inscrit dans ce que nous avons tenté de décrire comme la clôture du monde de la technique ouvrant aux sociétés contemporaines des perspectives d'éternité¹. Un des textes déterminants pour la définition des principes de cette économie circulaire décrit le problème en ces termes :

Deux métabolismes discrets cohabitent sur cette planète. Le premier est le métabolisme biologique, ou biosphère – les cycles de la nature. Le second est le métabolisme technique, ou technosphère – les cycles industriels, comprenant le prélèvement de matériaux techniques dans l'environnement. En se basant sur une bonne élaboration, tous les biens et les matériaux

¹ Cf. notamment *supra* p.125 « Le tournant des années 1970 : retour au « monde clos » et environnementalisation de la question détritique ».

*fabriqués par l'industrie alimenteraient ces deux métabolismes en toute sécurité, tout en construisant des choses nouvelles.*¹

Ainsi pensée comme une alternative au principe moderniste de l'abandon, à la logique de gaspillage comme vecteur de l'abondance, l'économie circulaire invite à ne plus penser séparément la production des objets et leur devenir détritique : la notion de « fin de vie » des objets y connecte métaphoriquement la technosphère et la biosphère. L'expression « économie circulaire » s'inscrit en opposition avec l'économie linéaire, dans laquelle cette « vie des objets » se déploie « du berceau au tombeau » – *from cradle to grave*, suivant la logique extraction-production-consommation-rebut. Dans un travail fondateur pour la conception de l'analyse du cycle de vie, Walter Stahel, architecte suisse, propose une alternative à cette destinée toute linéaire des objets : l'expression « du berceau au berceau » – *from cradle to cradle*. Plus récemment, Mickael Braungart et William McDonough popularisent la formule à travers leur ouvrage éponyme². Le projet est stimulant, et semble livrer une double solution : il s'agit à la fois d'éviter le gaspillage et l'épuisement des ressources naturelles et en même temps d'éviter toute souillure, toute pollution des milieux naturels :

*Les produits peuvent être créés soit à partir de matériaux biodégradables qui nourriront les cycles biologiques, soit de matériaux techniques qui demeureront dans des cycles techniques clos, et au sein desquels ils circuleront indéfiniment en tant que matériaux précieux pour l'industrie. Afin que ces deux métabolismes restent sains et prospères, nous devons porter une grande attention au fait qu'ils ne se contaminent pas l'un l'autre.*³

L'économie circulaire est ainsi un projet consensuel. Il fédère aujourd'hui pouvoirs politiques, promoteurs des théories environnementales les plus radicales, et autres acteurs industriels du macro-système du déchet : « ré-évolution » industrielle et sociale⁴, l'économie circulaire s'inscrit comme une promesse conciliant la nécessité de réduire « l'impact des hommes sur leur planète », et la conservation de certains fondamentaux de la consommation matérielle contemporaine. Faute de pouvoir déjà analyser la portée réelle de ce projet encore à l'état d'ébauche, il constituera une perspective à débattre pour notre propos. Toutefois, il semble d'ores et déjà possible de souligner qu'à la façon dont certains ont, un temps, promu une « société du recyclage », les promoteurs de cette économie circulaire semblent minimiser, voire dénier, le très célèbre second principe de la thermodynamique. Comme le rappelle Nicholas Georgescu-Roegen au moyen d'une analogie entre systèmes physiques et systèmes économiques :

¹ BRAUNGART et MCDONOUGH, 2002, p.138

² Le titre original de l'ouvrage en question *Cradle to cradle: remaking the way we make things*, traduit, dans l'édition française par : *Cradle to cradle: créer et recycler à l'infini*. (Cf. BRAUNGART et MCDONOUGH, 2002)

³ BRAUNGART et MCDONOUGH, 2002, p.138.

⁴ *Idem*, p.195 et suivantes.

les diverses autorités responsables de la lutte contre la pollution s'efforcent, à présent, de nous insuffler l'idée de machines et de réactions chimiques ne produisant pas de déchets et d'autre part que le salut dépend d'un perpétuel recyclage de déchets.(...) Mais, (...) nous devons utiliser une quantité supplémentaire de basse entropie bien plus considérable que la baisse de l'entropie obtenue par ce qui est recyclé. Car il n'y a pas plus de recyclage gratuit qu'il n'y a d'industrie sans déchets¹.

Ce qui est visé, dans l'économie circulaire, c'est le recyclage total de tout ce qui est produit, l'absence de perte, le « zéro-déchet », la neutralisation de l'entropie. L'utopie portée par le projet d'économie circulaire s'assimile à la mise en œuvre d'un processus néguentropique, d'un principe général d'organisation, parvenu à neutraliser durablement ce second principe de la thermodynamique : la gestion, le contrôle absolu de toutes les pertes, leur récupération, leur utilisation comme autant de moyens pour parvenir à un hypothétique état d'équilibre. Dans l'esprit de la critique formulée par Georgescu-Roegen, il est légitime de douter de la possibilité même de voir se concrétiser cette utopie. Plus encore, à la façon dont Denis Duclos avait formulé des doutes vis-à-vis des appels répétés à l'avènement d'une « société du recyclage », il nous semble pertinent d'interroger la désirabilité même d'une *économie circulaire*² : ne se cache-t-il pas, ici, dans ce projet de double clôture du monde, une dimension morbide ? Un système vivant sans restes, sans traces, n'est-il pas déjà un système mort ?

En premier lieu, dans l'esprit de la proposition de Gay Hawkins faisant du déni un trait caractéristique d'un *ethos* contemporain du déchet³, on s'attachera donc à décrire comment certaines perspectives de développement du macro-système technique du déchet tendent à constituer un facteur de ce déni caractéristique. On soulignera que l'extension de ce dispositif contribue à un aveuglement, au refoulement même de *ce que nous disent les restes*. Puisque les déchets constituent, encore, une réalité pour les sociétés contemporaines, puisqu'ils continuent d'être une forme matérialisée de cette entropie caractéristique, à nous de tâcher de comprendre la façon dont, précisément, ils s'imposent par leur présence comme des fragments du monde. Les déchets ne sont-ils pas autre chose qu'une simple quantité de matière juste bonne à disparaître ? En se focalisant, de nouveau, sur la question de l'objet, il s'agira dans un second temps d'ouvrir une perspective nouvelle en posant la question de notre présence aux déchets.

¹ GEORGESCU-ROEGEN, 1979, 2006, p.76. En thermodynamique, l'entropie peut être assimilée à une mesure approximative du désordre. L'expression « basse entropie » renvoie ici à ce que l'économie qualifierait de « matière première ».

² Denis Duclos, en 1992 déjà, faisait le rapprochement entre les aspirations d'alors à une « société du recyclage » et certaines perspectives autophages : « si l'on ne se nourrit plus que de soi-même, *si la civilisation n'est plus qu'un phénomène défini par le recyclage*, n'entre-t-on pas dans une autoconsommation, une autophagie qui rappelle les fusions condamnées par les civilisations plus anciennes sous les termes d'inceste ou de cannibalisme ? », DUCLOS, 1992, p.52.

³ HAWKINS, 2005 ; et notamment, *supra* p.63.

Si l'on considère le déchet comme indice, celui-ci devient un élément déterminant pour la construction d'une mémoire « incontrôlable », et donc, particulièrement précieuse. En quoi le retour d'un certain « goût » pour le déchu, d'une esthétique de la déchéance, peut-elle apporter une réponse critique au projet de contrôle absolu de la matérialité des sphères biologiques et techniques ? La ruine, emblème de l'*effondrement*¹, n'aurait-elle pas quelque chose à nous dire du devenir des sociétés contemporaines ?

¹ L'usage du terme doit être ici entendu comme un écho au titre de l'ouvrage de vulgarisation du professeur de géographie américain, Jared Diamond, ayant connu un succès populaire particulièrement important, depuis sa parution en 2005 (Cf. DIAMOND, 2005).

LA MORT DU DÉCHET

Ou l'hypothèse d'un déni contemporain

Avant de se consacrer à la description d'expériences « fertiles » de confrontation aux déchets, il s'agit d'abord d'évoquer une interprétation possible de la façon dont une frange dominante des sociétés contemporaines tend à dénier leur présence. Cette question du déni, maintes fois évoquée, peut être décrite comme un des effets du phénomène d'assujettissement des jeteurs au macro-système technique de gestion des déchets.

La tentation d'un détour par la psychanalyse.

Faut-il le rappeler, la psychanalyse est une des premières disciplines à s'être intéressée à la question du déchet¹. Il est temps, maintenant, d'y revenir. Par-delà sa stricte portée excrémentielle, le déchet n'est-il pas, en effet, l'objet même de la psychanalyse ? L'inconscient, ne peut-il pas être décrit comme ce champ du psychisme qui recueille ce qui est mis au rebut de la conscience ? Des perspectives semblent s'ouvrir. Néanmoins, il semble impératif d'évoquer quelques réserves limitant, immédiatement, la portée de ce rapprochement entre notre propos et la théorie psychanalytique. Michel Foucault, dans *Les mots et les choses*, évoque bien la tentation de son usage critique², mais il l'énonce pour mieux souligner les restrictions qu'il faut impérativement y adjoindre : « rien n'est plus étranger à la psychanalyse qu'une théorie générale de l'homme ou une anthropologie ».³

Aussi, parce que l'invention freudienne est avant tout une pratique clinique, une naturalisation psychanalytique de nos objets d'étude trahiraient autant notre propos que la discipline freudienne elle-même⁴ : il ne s'agit en aucun cas, ici, de tenter de bâtir une quelconque théorie générale. Dans son texte Foucault souligne ainsi, que la psychanalyse et l'ethnologie ne sont pas « des sciences humaines à côté des autres, mais qu'elles en

¹ Cf. *supra* p.48 et suivantes « Les racines philosophiques d'un interdit ».

² « La psychanalyse, en effet, se tient au plus près de cette fonction critique dont on a vu qu'elle était intérieure à toutes les sciences humaines. En se donnant pour tâche de faire parler à travers la conscience le discours de l'inconscient, la psychanalyse avance dans la direction de cette région fondamentale où se jouent les rapports de la représentation et de la finitude. » FOUCAULT, 1966, p.385.

³ FOUCAULT, 1966, p. 388. Il souligne par là que « tout savoir analytique est (...) invinciblement lié à une pratique, à cet étranglement du rapport entre deux individus, dont l'un écoute le langage de l'autre, affranchissant ainsi son désir de l'objet qu'il a perdu (lui faisant entendre qu'il l'a perdu), et le libérant du voisinage toujours répété de la mort (lui faisant entendre qu'un jour il mourra). » (in FOUCAULT, 1966, p. 387-388)

⁴ Nous avons eu l'occasion de défendre cette condition indépassable de la réflexion psychanalytique de toujours devoir se construire à travers des aller et retours permanents entre théorie et clinique (Cf. MONSAINGEON, 2008).

parcourent toute sa surface, qu'elles répandent partout leurs concepts, qu'elles peuvent proposer en tous lieux leurs méthodes de déchiffrement et leurs interprétations »¹. C'est donc avec une certaine prudence que nous nous proposons d'établir ici non une ontologie psychanalytique des relations entre les hommes et leurs déchets, mais plutôt d'exposer quelques pistes d'interprétation qu'il nous faudra rapprocher de cet *ethos* de « l'éco-citoyen », caractéristique de la subjectivité que semble à même de produire le macro-système contemporain de gestion des déchets.

Le déchet : inquiétant et pourtant familier

Dans la première topique de Freud, « la théorie du refoulement est la pierre d'angle sur quoi repose tout l'édifice de la psychanalyse »². Mécanisme psychique élémentaire, il désigne l'opération par laquelle « le sujet cherche à repousser ou à maintenir dans l'inconscient des représentations (pensées, images, souvenirs) liées à une pulsion »³. Lorsque, parfois, le refoulé parvient à faire surface, c'est sur le mode de l'irruption : le lapsus, l'acte-manqué ou le rêve sont les voies privilégiées de ces *retours du refoulé*. Dans un célèbre article de 1919, Freud caractérise ces résurgences inconscientes par le terme *das Unheimliche*, terme que Marie Bonaparte choisira de traduire par une expression devenue célèbre en français : « l'inquiétante étrangeté »⁴. Mais, du point de vue de l'interprétation qu'en donne Freud, c'est certainement l'expression « inquiétant familier » qui révèle au mieux la tonalité du terme allemand. Cette expression désigne plus adéquatement le sens du *Heim*, le « foyer », cette « familiarité », secrète, clandestine (*Heimlichkeit*) que le « Un » vient renverser⁵. Le *refoulé*, en refaisant surface, est ainsi à la fois étrange, inquiétant et pourtant familier : « l'inquiétant est ce type d'effroi que suscite ce qui est bien connu, ce qui nous est familier depuis longtemps »⁶.

Le texte qui accueille ce concept célèbre est considéré par nombre de ses lecteurs comme un des plus « foisonnants, voire des plus confus »⁷ écrits de Freud. Souvent perçu davantage comme un essai littéraire que comme un exercice théorique, il révèle toutefois

¹ FOUCAULT, 1966, p.390. La psychanalyse est donc une de ces « contre-sciences-humaines », celle qui trace à travers sa pratique, les contours extérieurs de « l'homme », comme objet privilégié des sciences humaines de l'*épistémè* moderne.

² Sigmund FREUD, *Zur Geschichte der psychoanalytischen Bewegung*, 1914, cité in LAPLANCHE et PONTALIS, 1967, p.394.

³ LAPLANCHE et PONTALIS, 1992, p.392

⁴ Cf. FREUD, 1919b.

⁵ Cf. FREUD, 1919. En ce sens, la traduction d'Olivier Mannoni est celle que nous avons choisi comme référence, nous apparaissant plus fidèle au texte d'origine que celle, pourtant célèbre, de Marie Bonaparte.

⁶ FREUD, 1919, pp.31-32.

⁷ Cf. DE MIJOLLA-MELLOR Sophie, « L'inquiétante étrangeté », in DE MIJOLLA, 2002, T1, p.860.

quelques-uns des traits les plus signifiants des phénomènes de résurgence inconscients, qui sont la matière même de l'activité psychanalytique. A ce titre, nous retiendrons notamment les emprunts de Freud à Schelling et à Jentsch pour qualifier ce qui se joue à l'endroit des multiples modalités du *retour du refoulé*. Avec Schelling, on comprend que « ce qui doit rester dans l'ombre mais en sort cependant est étrange parce que porteur d'une transgression »¹. A partir de la réflexion initiée par Ernst Jentsch une dizaine d'années plus tôt², Freud insiste longuement sur « l'incertitude sur le fait que quelque chose soit vivant ou non »³. L'*inquiétant familier* renvoie donc à quelque chose devant rester caché, secret, et qui, lorsqu'il tend à refaire surface, révèle sa profonde équivocité.

Vers une expérience collective de l'inquiétant

L'objet de notre réflexion semble pouvoir tolérer quelques rapprochements avec cet *Unheimliche*. Banalement, le déchet, une fois qu'il gît dans la poubelle domestique est bien « caché » : il est ce quelque chose qui n'appartient déjà plus au foyer⁴. Le déchet est étranger à la maison, mais, pourtant, y demeure : la dimension de souillure caractéristique que lui confère cet espace du seuil lui associe d'emblée la figure de *l'inquiétant*. Mis à l'écart, au secret de sa future prise en charge technique, il n'est pas voué à réapparaître, il semble possible d'en oublier jusqu'à la présence. Dans cette interprétation toute métaphorique, le macro-système du déchet tient un rôle déterminant dans le processus de refoulement : en permettant l'élimination, la mise à distance effective, l'évacuation du déchet, le macro-système technique du déchet devient l'acteur principal de ce mouvement d'oubli. Plus encore, à travers ses aspirations au contrôle absolu des flux matériels, la promesse du système technique contemporain vise à empêcher tout risque de ce que Freud aurait pu, alors, qualifier de *retour du refoulé*. Accompagnant le geste de mise au rebut, la croyance en la maîtrise technique de ce processus de refoulement offre aux jeteurs la *permission d'oublier*.

Changeant d'échelle, ne pourrait-on pas affirmer que dans la prise de conscience par le grand public de l'existence des agglomérations géantes de plastique on retrouve également ce motif de *l'inquiétant familier*? Ces débris qui s'accumulent au milieu des océans continuent à être perçus comme des phénomènes « contre-nature ». Ces « continents » ou cette « soupe » ne peuvent prétendre « appartenir » au milieu océanique, pourtant, ils y demeurent. L'effroi et la colère qui accompagnent, chez ceux qui apprennent l'existence de

¹ *Idem*.

² L'article a été publié en deux temps, dans une revue allemande de psychiatrie, la *Psychiatrisch - Neurologische Wochenschrift*, en août et septembre 1906 (Cf. JENTSCH, 1906).

³ DE MIJOLLA, 2002, *Idem*.

⁴ La poubelle est un espace *en reste*, un dehors-dedans. On retrouve cette piste, notamment, à l'endroit des espaces dédiés aux déchets dans les bateaux de croisière hauturière (Cf. *supra* p.181 et suivantes « Conclusion » du chapitre 3).

ces phénomènes, l'expression de l'impératif de restauration des milieux souillés correspondent à une réaction à cette forme matérialisée d'un *retour du refoulé*. Aussi, une interprétation possible consisterait à faire de ces « océans de plastique » des résurgences tangibles de cela même qu'il s'était agi d'oublier. A l'image de l'omniprésence des ruines urbaines et industrielles dans un certain imaginaire de la période contemporaine¹, la mise en public de ces phénomènes génère une expérience collective de l'inquiétant familial. Dans cette perspective, les restes, lorsqu'ils refont surface, s'inscrivent comme autant de *symptômes* potentiels, des traces pas encore signifiantes de ce qui avait été, un temps, refoulé.

Déchets et déni

Ce rapprochement entre le déchet et la figure de *l'inquiétant familial* a été suggéré notamment par John Scanlan. « Le déchet est le double de la civilisation – ou son ombre – duquel nous fuyons afin de trouver de l'espace pour vivre. (...) Ce qui est banni, exclu et mis à part peut se transformer en une 'émergence massive et soudaine d'inquiétant familial' »². Il est légitime de tenter de fuir l'expérience souvent désagréable de confrontation à cette « ombre » réaliste. Se confronter à la chose déchu ne va pas de soi : de fait, le rebut rebute. En faire la rencontre s'inscrit comme une expérience de *l'inquiétant*. Aussi, la tendance à « refouler » les déchets, à ne pas s'y confronter, voire même à les craindre, se laisse aisément saisir à travers le motif du déni.

*Nous restons aveugles à la réalité du déchet parce que les sociétés modernes n'ont cessé de parfaire les moyens pour l'oublier – pas seulement parce que nous sommes largement ignorants des tâches productives assumées par d'autres, mais parce qu'à travers cette existence individuée il nous est particulièrement aisé de sombrer dans n'importe laquelle des excitantes alternatives à la 'réalité' : drogues psychotropes, tourisme, cinéma, littérature, et plus encore. (...) Ainsi, la sphère du déchet en perpétuelle expansion dans les sociétés modernes est dépassée par la pulsion (impulse) de vivre le présent, et de fait est un marqueur du mouvement vers l'avant de la vie qui crée l'espace pour une renégociation perpétuelle des termes avec lesquels nous pouvons nous identifier avec le monde.*³

¹ Cf. *infra* p.374 et suivantes.

² SCANLAN, 2005, p.179. Plus tôt, dans cet essai, la figure de l'*ombre* est déjà évoquée : « Matériellement, les ordures représentent le monde de l'ombre des objets, le surplus d'une vie, d'un monde ou d'un rêve, fabriqué par les spéculations avides de la consommation et de la production des marchandises. Il est (...) impossible de concevoir la ville sans la présence fantomatique de *quelque chose qui devient rien* – le déchet, l'excrémentiel. » *Ibid.*, p.164.

³ SCANLAN, 2005, p.129.

Cet aveuglement, cette volonté de ne pas voir qui s'associe à sa mise à distance, Gay Hawkins en avait fait un des traits caractéristiques de l'*ethos* contemporain du jeter¹. Ici, cette conception du jeter doit s'intégrer à une perspective élargie: le déni ne peut se penser sans référence à la mort. Le déchet, parce qu'il renvoie à ce qui est abandonné, parce qu'il s'institue comme le terme d'un processus, trouve sa place dans l'imaginaire de cette figure première de la négativité. Dans *Mort et pouvoir*, Louis-Vincent Thomas développe l'hypothèse aujourd'hui très discutée dans les études thanatologiques², de *déni social de la mort* :

Reprenant l'analyse du travail de deuil, il semble qu'on puisse appliquer au groupe ce qui vaut pour l'individu confronté à la mort. Le déni est un mode de défense qui consiste en un refus pour le sujet de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante. (...) Dans les deuils psychotiques par exemple, l'attitude de dénégation s'installe et persiste : le principe de plaisir prenant le pas sur le principe de réalité, la mort est franchement niée³.

Loin de prétendre que nous vivons une période de psychose collective, Thomas propose dans ce texte de rechercher les manifestations et les sources de ce déni. Dans quelle mesure les pratiques contemporaines de mise au rebut peuvent-elles être considérées comme des vecteurs de celui-ci ? Le « bien-jeter » peut-il être abordé comme un acte de conjuration d'une finitude à laquelle il demeure *a priori* insupportable de se confronter ?

Individualisations

Nous l'avons déjà souligné, la période contemporaine du déchet se caractérise par un mouvement d'individualisation de la production et de la gestion détritique⁴. Ce processus, comme rappelé à l'instant par Scanlan, est devenu un lieu commun de l'analyse sociologique de la modernité : il est ce phénomène de long terme de construction de l'individu comme sujet autonome. En ce qui concerne le déchet, plus qu'une hypothétique « société du gaspillage », ce sont les jeteurs qui se voient considérés – et qui se considèrent souvent eux-mêmes – comme responsables de la « crise du déchet ». On retrouve un mouvement

¹ Cf. *supra* p.13 et suivantes et également p.196 et suivantes. Nous avons également déjà tenté de faire de cette question du déni la perspective, pensée comme ligne de fuite, d'un précédent travail (Cf. MONSAINGEON, 2009).

² Discutant la thèse de Norbert Elias dans *La solitude du mourant dans les sociétés modernes*, une très bonne synthèse du débat a été proposée par Jean-Hugues Déchaux (DECHAUX, 2001) ; voir également, du même auteur, un chapitre particulièrement circonstancié « La mort n'est jamais familière. Propositions pour dépasser le paradigme du déni social » (DECHAUX, 2004). A travers le concept « d'intimisation de la mort », qui se veut constituer une solution pour dépasser le paradigme « déni social de la mort » -- réputé « épuisé et infalsifiable » --, Déchaux n'en vient pas cependant à affirmer le « retour de la mort dans la cité » : le terme tend à réévaluer la question de la « privatisation » de la mort, ayant largement soutenu les arguments des défenseurs du paradigme du déni social ; et permet de souligner la dynamique sociale, hautement subjectiviste, qui anime le renouveau contemporain des pratiques funéraires (Cf. DECHAUX, 2000).

³ THOMAS, 1978, 2010, pp.64-65

⁴ Cf. notamment *infra* p.137 et suivantes, « Conclusion » du chapitre 2.

d'individualisation comparable dans les pratiques contemporaines de la mort. Cette individualisation tantôt qualifiée de « privatisation », tantôt « d'intimisation », constitue également un lieu de consensus pour les thanatologues¹.

Dans cette mise en regard de la mort et du déchet, au cœur des sociétés contemporaines, le caractère individuel de nos relations avec les rebus apparaît comme un véritable catalyseur des peurs : « il semble bien que l'angoisse de mort soit liée à la conscience qu'on a de son individualité. En toute logique, on peut donc avancer que cette angoisse devient d'autant plus aigue que l'individualisme s'affirme »². A l'inverse, dans la société traditionnelle, « l'individu est pris en charge par la collectivité à toutes les étapes cruciales de son existence ; il n'existe qu'à travers la pluralité des groupes auxquels il appartient successivement: il n'est qu'un moment dans un phylum continu, immuable, immortel, tel que le lignage, le clan, l'ethnie »³. Nous l'avons souligné, le déchet pré-moderne, lorsqu'il demeure une appartenance, renvoie davantage à l'identité du groupe ou de la ville, plutôt qu'au strict sujet individuel⁴. Le rapport individu au déchet semble favoriser une expérience au déchet sur le mode de l'*inquiétant*.

Le macro-système technique comme allié

Re-cycler ou ré-utiliser sont autant de verbes qui désignent l'espoir du recommencement, de véritables rituels de conjuration de la peur sur le mode de l'oubli. L'expression même « d'économie circulaire » mime le motif bien connu « d'économie de la nature », défendu par Linné notamment au XVIII^{ème} siècle. Or, dans sa version « éclairée », l'ordre, l'équilibre même de la nature, tient à l'existence d'une transcendance divine. Comme le rappelle Patrick Matagne :

*Linné s'intéresse aux interactions entre les êtres vivants dans le cadre d'une économie vue comme « la très sage disposition des êtres naturels, instituée par le Souverain Créateur, selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques ». Dieu est à l'origine des lois qui assurent le maintien de justes proportions entre les êtres vivants, notamment entre les prédateurs et les proies.*⁵

Dans le projet d'économie circulaire, dans cette promesse d'aboutissement de la séparation entre l'artificiel et le naturel, c'est la maîtrise de la sphère technique qui garantit

¹ La « privatisation de la mort » a été abondamment décrite par Louis-Vincent Thomas (notamment in THOMAS, 1978) mais également par Philippe Ariès (ARIES, 1975, par exemple) , comme souligné plus tôt l'intimisation est le terme proposé par Jean Hugues Déchaux pour décrire ce passage de la mort de la sphère publique à la sphère privée, insistant, ainsi, sur la « disparition » de la mort du champ social (DÉCHAUX, 2000, notamment).

² THOMAS, 1978, p.81.

³ *Ibid.*, p.82

⁴ Cf. *supra* p.103 et suivantes « Du déchet pré-moderne comme appartenance ».

⁵ MATAGNE, 2012, pp.55-56.

l'équilibre de la nature : la promesse hygiéniste de séparation hermétique de ces deux sphères est avant tout un défi technologique, une « ré-évolution industrielle ». Aussi, dans les sociétés contemporaines, le paradoxe qui demeure est probablement lié à l'immanence propre à cette action technicienne : la quête de transcendance passe aujourd'hui par la croyance en l'efficacité des dispositifs techniques. De la même façon, en réduisant le déchet à une ressource « perdue », l'économie circulaire tend à condamner le déchet à n'être qu'une fonctionnalité mercantile.

Comme l'indique Louis-Vincent Thomas, « le déni de la mort ne saurait avoir de plus fidèle garant que le déploiement technologique »¹. Car il faut associer à la disparition du symbolique – ce « Dieu est mort » nietzschéen – la dynamique propre à l'individualité contemporaine, marquée par l'angoisse du rien, celui qui advient après notre propre disparition. Avec le déchet contemporain, la maîtrise des techniques de gestion des flux matériels s'institue comme une promesse d'éternité. Cette promesse d'éternité, ce déni de la finitude, qui soutient le projet d'économie circulaire n'est donc pas celle de l'immortalité individuelle, mais bien celle qui s'incarnerait dans un modèle sociétal: trivialement, l'économie circulaire défend une conception « plus-que-durable » de la société. L'aspiration à une société « immortelle », sans restes, peut s'inscrire dans une double perspective, toute caractéristique de la période contemporaine du déchet : à travers celle de l'hygiénisme, qui a largement contribué à la condamnation du déchet dans la période moderne, puis, dans sa continuité, à travers celle de la traduction technoscientifique de l'écologie².

Si le macro-système technique est un « allié » de ce mouvement de déni, c'est précisément parce qu'il vient se substituer à diverses formes de socialisations, qui s'imposaient jusqu'à son émergence dans la gestion des déchets. Il est la condition d'existence d'un rapport individualisé au jeter. En se focalisant sur les pratiques individuelles, en développant une certaine normativité du jeter, le macro-système détourne l'attention qu'il était jusque là nécessaire de porter, collectivement, sur la chose déchée. Autrement dit, si le macro-système est un allié du processus de déni que nous avons cherché à identifier, c'est parce qu'il s'institue, banalement, comme un dispositif de refoulement. Dans ce mouvement, il travaille à la négation du déchet comme objet, à la disparition de sa présence, de sa matérialité, de son histoire : *fermez le couvercle, et n'y pensez-plus !*

¹ THOMAS, 1978, p.86.

² Nous avons déjà évoqué cette piste, qu'il reste à développer, de la continuité existant entre hygiénisme et écologie (Cf. *supra* p. 137 et suivantes, « Conclusion » du chapitre 2.)

De la maladie au symptôme

Une des expressions parmi les plus saisissantes du « traitement » contemporain de la mort est à identifier du côté de certaines promesses, à la frontière de la science-fiction, propres à des champs convergents de la technoscience¹. Céline Lafontaine, notamment, pose l'hypothèse de l'émergence d'une *Société post-mortelle*². Dans son analyse de quelques perspectives actuelles de la médecine, elle souligne que, « vue à travers le prisme biomédical de la pathologie, même la vieillesse apparaît comme une maladie »³. A travers cette assimilation du processus de dégradation biologique à une maladie, c'est la mort elle-même qui tend à être considérée comme anormale, pathologique. Certains scientifiques contemporains en sont ainsi aujourd'hui arrivés à prophétiser « la mort de la mort »⁴. On retrouve une approche convergente dans les thématiques phares du transhumanisme, mouvance aux frontières encore incertaines⁵. Aubrey de Grey, informaticien anglais converti à la biogérontologie, en est une des figures de proue. En 2002, lorsqu'il fonde le projet *SENS*, il définit les « sept causes profondes du vieillissement »⁶. Parmi celles-ci, les deux dernières désignent explicitement les « déchets cellulaires » : le développement de ces déchets et leur accumulation au sein des organismes vivants favoriseraient le vieillissement ; autrement dit, les supprimer, ou parvenir à empêcher l'organisme de les produire garantirait une « meilleure espérance de vie ». Un effet de mimétisme avec les perspectives de développement de l'économie circulaire semble ici émerger : le déchet est ce qui pose problème au déploiement, sans limites, de la vie. Vie qui ne se laisse plus définir à travers le prisme de son indépassable

¹ Voir à ce sujet, notamment BENSAUDE-VINCENT, 2009. A l'endroit de sa critique des technosciences – qui désignent la volonté d'intégrer les sciences et ses production dans les champs industriels, politiques et éthiques –, Bernadette Bensaude-Vincent souligne le caractère structurant de la convergence NBIC (*Nano Bio Info Cognition*) dans la période la plus récente du déploiement de l'activité technoscientifique..

² LAFONTAINE, 2008.

³ in LAFONTAINE, 2008, pp.37 et suivantes « Mort et biopouvoir », citation, p.61.

⁴ Voir notamment les travaux de vulgarisation du chirurgien français Pierre Alexandre (Cf. ALEXANDRE, 2011).

⁵ Notre contribution à l'étude des thématiques transhumanistes est particulièrement superficielle, et par trop caricaturale. De nombreux chercheurs se sont d'ores et déjà consacrés à une analyse fine et circonstanciée de ces mouvements encore en cours de constitution (Cf. notamment DORTHE, 2011, ou encore MAESTRUTTI, 2008).

⁶ *Strategies for Engineered Negligible Senescence*, expression dont la traduction serait maladroitement, mais qui désigne un projet ayant pour fin l'élaboration de stratégies d'allongement radical de l'espérance de vie. Ces sept causes identifiées sont : « l'atrophie et perte de cellules, les mutations dans le noyau cellulaire (cancer), les mutations dans les mitochondries, la sénescence cellulaire, les réticulations aberrantes dans le milieu extracellulaire, les déchets extracellulaires et les déchets intracellulaires ». Ce projet, financé essentiellement par Aubrey de Grey – ayant hérité d'une fortune colossale – a connu un écho médiatique important (Cf. [en ligne]<http://www.sens.org>[consulté le 07/10/2013]). Il agrège un nombre important d'initiatives, parmi lesquelles le « prix de la souris de Mathusalem », également co-fondé par Aubrey de Grey, et financé par la « Fondation Mathusalem », qui est censé stimuler les recherches sur « l'allongement de la vie humaine, en bonne santé » (cf. [en ligne] <http://www.mprize.org/> [consulté le 07/10/2013]).

finitude. Autrement dit, ici, la mort n'est plus un phénomène naturel : elle est une affection dont il s'agit de guérir.

Dans le paradigme contemporain du déchet, on retrouve bien, à l'image de l'assimilation de la mort à un phénomène pathologique, ce rapprochement entre déchet et maladie. Dans le choix des mots, d'abord, le « traitement » des déchets est effectivement l'expression qui a récemment pris le relais de la « valorisation » ou du « recyclage »¹. Le macro-système technique de gestion des déchets s'est bel et bien donné comme mission de « traiter » une affection. « *La planète est malade de nos déchets !* » clame ainsi un prospectus d'une association française de référence². De la même façon, le gaspillage ou les pollutions détritiques se laissent décrire comme des formes concrétisées de ce processus pathologique. La promesse d'une « société sans restes » s'inscrit ainsi clairement comme une promesse de guérison. Pour préciser ici notre propos, il faudrait distinguer les promesses du macro-système technique du déchet, de celles propres aux défenseurs de l'économie circulaire : dans le premier cas, le « traitement » consiste en une « valorisation utilitaire » - énergétique ou matérielle - du reste, qu'il soit surplus ou résidu, dans le second, il s'agit d'empêcher jusqu'à la production même de déchet. Toutefois, dans les deux perspectives, c'est la condition de reste « abandonné » qu'il s'agit d'éviter : c'est, autrement dit, le déchet livré à lui-même, ou à la sphère biotique, le déchet « non-maîtrisé » qu'il s'agit de condamner à disparaître.

¹ Cf. notamment *supra* p.120 et suivantes. Voir notamment la tentative de découpage de la période contemporaine de la gestion des déchets, ou l'on voit apparaître, dès le début des années 2000, les expressions de « traitement », ou de « prévention » des déchets.

² Cf. CNIID, *La planète malade de nos déchets*, [en ligne] http://www.cniid.org/IMG/pdf/2011_doc_Cniid_dechets.pdf [consulté le 10/11/2013], cf. ci-après.



Figure 4 : "La planète malade de nos déchets" - 2011 Illustration issue d'une publication du CNIID (Centre National Indépendant d'Information sur les Déchets)
Source : *cniid.org*.

Si le déchet et la mort trouvent, dans leur prise en compte pendant la période contemporaine, un écho partagé dans cette figure du déni, c'est que l'un comme l'autre y sont assimilés à des processus pathologiques. Il apparaît que, à travers les promesses d'immortalité qui sont ici en jeu, ce sont ces deux figures de la négativité qui sont, elles-mêmes, niées. La mort devient « mortelle » et le déchet devient « jetable » : il semble possible, dans les deux cas, de s'en « débarrasser », comme il est possible de guérir d'une affection. Pour en rester à la question détritique, la négation du déchet s'institue donc dans la condamnation de son existence même. Ce déni consistant à faire du déchet un interdit empêche tant de le penser que de se confronter à sa matérialité ou à son statut d'objet. Dans ce contexte où l'utilisateur est rendu coupable d'une faute, un débat sur la portée sociale et symbolique du déchet reste impossible, tant sa caractérisation technique impose la nécessité de son « traitement ».

Or, si l'on prend au sérieux le rapprochement que nous avons tenté de tisser entre le déchet et le concept freudien d'*inquiétant familier*, alors, d'autres perspectives semblent pouvoir s'ouvrir. La cure psychanalytique consiste à s'appuyer sur ces résurgences inconscientes pour tenter non de *soigner* le patient, mais plutôt de l'aider à reconstituer sa

propre histoire. Plutôt que de condamner ce qui reste ou ce qui une fois oublié tend à refaire surface, il s'agit d'y déceler quelques indices signifiants. A la façon dont Laurent Olivier entend traiter les vestiges archéologiques, nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'aborder le déchet non plus sur le mode de la maladie, mais, pour rester encore un instant dans la métaphore médicale, davantage comme un *symptôme*. Dans ses propositions pour repenser l'activité archéologique, Olivier insiste sur le rapprochement entre *l'indice* archéologique et le *symptôme* :

Un indice, un signe : dans le langage médical, on appelle cela un symptôme. Un symptôme, pour la médecine, c'est non seulement un signal, mais c'est surtout une manifestation qui s'exprime, dans le visible, pour quelque chose qui agit dans le non visible (...).

Nous avons à repenser l'archéologie comme une discipline qui serait spécifiquement à l'écoute de ces symptômes de la mémoire matérielle que sont les vestiges archéologiques.(...) Dans le champ de la mémoire psychique, c'est à partir de l'étude des symptômes de la mémoire – tels qu'ils se manifestent en particulier dans les rêves – que Freud a pu construire cette approche particulière qu'est la psychanalyse. Plus précisément, c'est dès lors que Freud a pu commencer à saisir le fonctionnement de ces symptômes de la mémoire qu'il a pu en déduire sa théorie de l'inconscient psychique. Notre tâche d'archéologue est, sur le fond, assez similaire à celle-là : par delà les restes archéologiques eux-mêmes, c'est bien ce que j'ai appelé – faute de mieux – l'inconscient du temps qui est en jeu. Et c'est bien parce qu'il existe un inconscient du temps que les formes du passé survivent et reviennent¹.

Le sociologue en habits de chiffonnier entend ici ressembler à cet archéologue d'un nouveau genre. Dans cette perspective, un des enjeux de ce chapitre consiste à identifier des espaces, des territoires de confrontation à cette *ombre du social* que sont les déchets. Mais, d'abord, il s'agit de souligner ce en quoi les déchets sont, à l'image des vestiges archéologiques, des indices mémoriels.

¹ OLIVIER, 2004, pp.243-244.

LE DECHET COMME INDICE

Durabilité de la mémoire

Entre destruction et conservation

Les traces des accumulations détritiques constituent autant de marqueurs des activités sociales et des caractères propres à telle ou telle tradition culturelle. La dimension résolument localisée et individuée des occurrences du déchet conduit celui qui tente d'en effectuer l'étude à envisager son travail comme une quête sans fins d'indices signifiants. Comprise dans une acception très élargie, la rudologie, ou l'exploration archéologique du champ détritique, est une discipline qui s'inscrit dans le cadre de ce que Carlo Ginzburg a qualifié de *paradigme indiciaire* : se détachant du modèle épistémologique galiléen, résolument quantitatif et anthropocentrique, la confrontation à « ce qui reste » est comparable à la lecture d'empreintes par certains chasseurs expérimentés ; elle fait appel à cette *intuition basse*¹, si prudemment invoquée par le théoricien de la micro-histoire. Cette façon d'aborder le déchet comme indice n'est pas le simple fait de l'archéologie ou de la rudologie : la démarche du chiffonnier, notamment, nous semble, à maints égards, répondre aussi à cette erratique quête de signifiants éparpillés. Marco Bertozzi résume bien la proposition théorique de Ginzburg :

Dans ses conclusions, Ginzburg parle du terme « intuition » à considérer « comme synonyme de la récapitulation fulgurante de processus rationnels », distinguant une intuition haute et une intuition basse. Cette dernière n'est pas le patrimoine réservé d'un petit nombre, mais elle est disponible depuis toujours et en tout lieu pour tous : chasseurs, marins, femmes. Ce type d'intuition « relie strictement l'animal homme aux autres espèces animales »².

Parce que le déchet n'existe pas en soi, et qu'il est toujours soumis au travail du temps, les déchets comme indices sont des éléments précaires et éphémères du paysage, de l'environnement humain, et, plus largement, du monde. Leur instabilité caractéristique³ oblige à considérer leur statut de signe à la lumière de leur mode d'existence dans la durée. A l'endroit de ces palimpsestes d'indices que peuvent constituer les tas d'ordures, de ces marqueurs indélébiles que constituent les agglomérations flottantes de déchets plastiques au milieu des océans ou bien encore de ces traces incommodes que tendent toujours à devenir

¹ Pour préciser le sens de cette « intuition basse » qui est « enracinée dans les sens (bien qu'elle les dépasse) », Ginzburg évoque notamment la *firasa* des sufi, « notion complexe, qui désignait en général la capacité à passer, de manière immédiate, du connu à l'inconnu, sur la base d'indices ». Lorsqu'il désigne « des formes de perspicacité et de sagacité », le terme désigne ainsi « l'organe de la connaissance par indices ». (Cf. GINZBURG, 1980, p.31)

² BERTOZZI, 2007, p.29.

³ Instabilité qui s'institue à l'endroit même de leur constitution : le déchet est le produit d'un geste et ne supporte en rien une quelconque stabilisation conceptuelle, une ontologie (cf. notamment *supra* p.25 et suivantes « Constellations sémantiques du déchet »).

les volumes de matières en décomposition au sein des espaces urbains, diverses considérations ambivalentes sont ainsi à énoncer.

Pour rappel, la première d'entre elle tient à la spécificité du traitement généralement admis de ces indices et ce, depuis le tournant moderniste¹: il s'agit, d'une manière ou d'une autre, de « faire disparaître » localement la charge d'immonde qui rend insupportable ou dangereuse la présence à ces rebuts ; plus généralement, la disparition en jeu tient à un effacement, un enfouissement, un confinement du déchet au sein d'espaces divers censés constituer autant « d'ailleurs » vis-à-vis des espaces de vie humains. Déjà Mary Douglas, reprenant les termes de la distinction durkheimienne à l'origine du fait religieux, avait bien souligné le rattachement de la souillure à ce champ du sacré, séparé du monde profane. Or, il est apparu que certains processus contemporains de gestion du déchet tendent à dénier la fonction de sacralisation qui coexiste à la dimension utilitaire de la mise au rebut. En faisant de la sphère technique l'espace d'un extérieur, d'un ailleurs disponible, le déchet demeure, quel qu'en soit l'instant, sur un plan d'immanence vis-à-vis de ses techniques de gestion. La technicisation, l'englobement des processus de décomposition au sein de dispositifs techniques en étant la forme la plus raffinée : il n'est plus acceptable de laisser à la nature la latitude pour mettre en œuvre sa « magie ». Aussi, aujourd'hui cet effort continu pour faire disparaître le déchu se laisse aisément décrire comme un processus de *destruction* de la souillure caractéristique du déchet. Rationnalisée, optimisée, la gestion contemporaine des rebuts peut être vue comme un processus de *désenchantement* où la souillure tend à perdre sa dimension symbolique et se réduire à sa dimension toxicologique.

A l'inverse, cet effort pour détruire la charge d'immonde de l'objet déchu tend à devenir un dispositif clos de *conservation* de la matière. A travers les multiples dispositifs de recyclage, la sphère technique mime des processus définis comme naturels, et, en retour, fait de cette imitation un modèle à suivre pour les processus naturels eux-mêmes : l'optimisation des processus de décomposition est apparue comme l'un des indices de cet aller-retour entre une fonction de modèle alternativement conférée à la nature ou à la technique. Aussi, puisqu'il n'existe pas, à proprement parler, de « déchet » dans une hypothétique nature déshumanisée, puisque, dans un référentiel biocentrique, le processus excrémental ou le principe de mortalité est une condition de toute renaissance interdisant de considérer le reste, le résiduel, comme jamais abandonné, le principe même du déchet tend aujourd'hui à être condamné dans les sociétés contemporaines. Figure emblématique du projet d'économie circulaire déjà évoqué, un des objectifs qui semble faire consensus entre approches technicistes du déchet durable et approches militantes, est bien celui du *zéro-déchet*.

Or, c'est précisément cette ambition comme seul horizon désirable que nous entendons critiquer. Le *zéro-déchet* est une forme raffinée de déni se jouant tant sur le plan

¹ Cf. *supra* p.105 et suivantes « Le déchet moderne ».

matériel – déni de l'entropie – que sur le plan mémoriel – déni des traces et des indices de notre présence. L'aspiration à la clôture par elle-même de la sphère technique nous apparaît être comme l'image en miroir de la promesse moderniste de maîtrise et de possession de la nature. Une société sans restes et donc sans mémoire n'est-elle pas, en fin de compte, une société condamnée à mourir ?

Certains objets, par leur matérialité même, semblent résister sur le temps long aux processus naturels de dégradation de la matière. Or, cette capacité qu'ont certains objets à durer n'est pas simplement le fait de la qualité intrinsèque de tel ou tel matériau, ou de telle ou telle méthode de *design*, de fabrication, de conception. Certains déchets semblent amenés à être réhabilités par les usagers eux-mêmes dans le champ des objets d'usage¹. Cette condition de n'être jamais stabilisé en tant que tels mérite que l'on s'y arrête.

Des déchets en reste

Nous nous sommes jusqu'ici focalisés sur la catégorie du déchet banal, le déchet ménager, qui, pour l'essentiel, désigne les résidus des activités liés aux processus vitaux. Dans notre bateau-laboratoire comme au sein de nombreux élevages urbains de lombrics, les restes organiques sont *a priori* destinés à disparaître, à s'indifférencier avec leur milieu d'accueil. Ils appartiennent, chez Arendt, à la catégorie de *ces objets les moins durables*, « ceux dont a besoin le processus vital ». Ces « bonnes choses », expression de Locke évoquée par Arendt, soumises à la nécessité, sont une garantie du recommencement perpétuel des processus vitaux et autant d'indices de l'indépassable condition de corruptibilité de la matière :

Après un bref séjour dans le monde, elles retournent au processus naturel qui les a fournies, soit qu'elles entrent par absorption dans le processus vital de l'animal humain, soit qu'elles se corrompent ; sous la forme que leur a donné l'homme, et qui leur procure une place éphémère dans le monde des choses faites de main d'homme, elles disparaissent plus vite que toute autre parcelle du monde.²

Ces déchets là s'inscrivent comme l'un des moments du *mouvement cyclique* qu'impose la nature : entre fin et recommencement, décomposition et recombinaison. Ils sont un moment souvent assimilé à celui de la mort de ces produits du travail. Mais, « ce qui protège ce qui est consommable », les polymères artificiels notamment, soulèvent d'autres

¹ Tantôt par effet de « transmutation » (le reste organique qui une fois « digéré » devient un véritable « or noir ») ; tantôt à travers un simple changement de statut, lié à la diversité des modes de considération d'une même chose résiduelle (le sac plastique usagé qui devient un objet rare dans les pays où sa distribution est interdite, la bouteille PET qui revêt une valeur utilitaire et économique pour les récupérateurs sénégalais. (Cf. notamment *supra* p.165).

² ARENDT, 1958, p.142.

problèmes. On pourrait aisément attribuer à ces choses là le statut d'*œuvre*, celui qui caractérise les productions de l'*homo faber*. Ainsi, face à la capacité de certains d'entre ces restes à résister à ce principe de corruptibilité de la matière, une dimension de durabilité de ces objets là, consommables ou non, nous est apparue intimement corrélée, comme l'avait déjà pointé Arendt, à l'usage, et non à la simple consommation : « *ce que l'usage use, c'est la durabilité* »¹. Autrement dit, tel sac plastique *durera* le temps de son utilisation, pour transporter telles ou telles denrées, ou pour emballer le résiduel domestique : pourtant, livrés aux cycles naturels de décomposition, la matérialité de l'objet déchu conservera ses caractéristiques propres, pour un temps largement indéterminé.

Il nous apparaît donc déterminant de penser la façon dont certaines catégories de biens tendent à résister à l'épreuve du temps et ce, malgré leur condition d'*être abandonnés*. La disparition visée par le geste du jeter n'induit en rien la destruction réelle, intentionnelle ou non, de l'objet déchu : la capacité de maîtrise de *faber* est, depuis longtemps, contredite. A l'occasion de notre voyage dans les mondes plastiques, il est apparu que l'objet « emballage », ou que le « jetable », avait beau ne pas avoir été entièrement consommé, il semblait condamné à être le lieu d'un télescopage des temporalités. L'objet à « usage unique » notamment en est un exemple particulièrement signifiant : entre la durée particulièrement réduite de l'usage et le temps infini de leur décomposition, ces objets là viennent interroger certains enjeux propres à la durabilité.

Divers exemples ont jalonné notre propos. Celui des agglomérations de débris plastiques en mer nous apparaissent particulièrement riches. Tout en s'indifférenciant progressivement avec leur milieu d'accueil, ces déchets là tendent non à « disparaître », mais plutôt à modifier la nature du milieu dans lequel il se retrouvent abandonnés. Or, cette modification du milieu - cette pollution - tend à constituer une réalité irréversible que les hommes se refusent à accepter en l'état : parce que cette souillure là met en péril certains équilibres vitaux fondamentaux, et ce à l'échelle globale, il apparaît inacceptable de ne point « agir ». Les différentes modalités des réponses envisagées à cette pollution nous sont apparues sur deux modes : celui de la « restauration » du milieu, de son « nettoyage », et celui de sa « sublimation », autrement dit de la mise en œuvre de solution acceptables pour « faire monde » avec ces déchets là. Le projet *Recycled Island*² constitue un indice vibrant de cette aspiration à la sublimation d'un phénomène qui, malgré sa réalité, demeure insoutenable tant sur le plan écologique que sur le plan moral. Aspiration à la restauration ou promesse de sublimation apparaissent donc ici comme des modalités d'un probable déni de l'irréversibilité de la présence même de ces volumes monstrueux de déchets plastiques. Dans leur propension à résister aux processus naturels de dégradation, à cette épreuve du temps, ces restes là demeurent, malgré leur condition d'être déchus, dans l'environnement des hommes.

¹ ARENDT, 1958, p.188.

² Cf. *supra* p.230 et suivantes (au sujet des « Océans de plastique »).

La suite de notre propos s'attache à décrire d'autres formes plus ambiguës du résiduel, qui semblent, par certains aspects, avoir échappé à l'analyse de Douglas ou des produits du travail, chez Arendt. Reprenant les analyses de Michael Thompson sur la circulation possible de ces divers objets entre les catégories du durable, de l'éphémère et du déchet, il s'agira de montrer comment certains restes ont acquis la propriété de durer. Aussi, parce qu'il s'agira d'interroger la façon dont nous « conservons » ce à quoi nous tenons, il faudra remarquer que ces modes de conservation ressemblent étrangement aux dispositifs de fabrication de l'oubli – comprenant ces *rituels* que nous avons tenté de mettre à jour¹ – de ce, précisément, à quoi nous ne semblons plus tenir.

Transitoires ou durables : les vies multiples du déchu

Tous les biens, même ceux qui paraissent avoir été conçus pour durer sont sujets à la déchéance. De même, les « presque rien », les déchets considérés comme résolument inutiles, irrécupérables, sont, parfois, réhabilités dans le champ des biens « durables ». C'est cette indépassable mobilité du statut des biens matériels que la *Rubbish theory* tente de décrire². Pour illustrer son propos, Thompson fait appel à une catégorie de biens *a priori* parmi les plus durables : le logement, l'immobilier, apparaît, dans le sens commun, constituer un des biens les plus pérennes qui soit. Toutefois, Thompson souligne que ces biens là sont généralement soumis aux mêmes principes que les biens de consommation courante : ils sont des biens éphémères notamment parce que la valeur du bâti tend à décroître avec le temps, sous l'effet de l'obsolescence technique (la hausse perpétuelle des standards de l'habiter contemporain) et de la mode (certaines façons de « faire » des maisons : la maison plastique de Disney par exemple). A cette répartition catégorielle, Thompson tend à associer une distribution des catégories sociales en fonction de leur capacité à contrôler les passages du statut des objets et biens d'une catégorie à une autre³.

¹ Cf. *supra* p.220 et suivantes « Conclusion » du chapitre 4.

² Cf. THOMPSON, 1979.

³ « Les « *Knockers-Through* » et les membres établis de la classe moyenne sont réunis par un ensemble de conceptions qui inclut clairement la catégorie du durable et qui lui accorde une grande valeur ; ils ne sont divisés qu'à propos de ce qu'il semble légitime d'inclure dans cette catégorie. Le « *Knocker-Through* » veut que sa « maison déchet » s'intègre au tissu social et que sa valeur augmente (...). Le « *Ron-and-Cliff* » n'a pas accès à la durabilité : il est contraint à un monde dans lequel il n'y a qu'éphémère [*transitoire*] et déchet. Par conséquent, il ne peut voir d'autre futur que celui de la démolition de la maison dans laquelle il a à vivre. C'est une différence culturelle profonde qui, une fois reconnue, nous autorise à donner un sens à la fois aux divergences de comportements entre ces deux catégories sociales lorsqu'elles sont confrontées aux mêmes situations, et à la fois aux façons contradictoires de coder ce qu'ils font de leur environnement. » (Cf. THOMPSON, 1979b, p.20). Suit notamment une description de la façon dont ces deux catégories sociales tendent à aborder la rénovation de leur porte d'entrée : l'un tentant de reproduire à l'identique la porte originelle, l'autre en « rajeunissant » avec de la peinture colorée par exemple, les traces d'un passé « démodé ».

Il ressort de l'analyse que seules les classes les plus aisées ont accès à la durabilité : les plus riches sont les seuls à même de faire passer de la catégorie déchet, ou « objet à valeur nulle » (*rubbish*) à celle du bien durable. Les classes moyennes basses sont plus volontiers assignées à la catégorie des biens éphémères tant l'obsolescence technologique et culturelle à laquelle ils tendent à être confrontés semblent les contraindre à « renouveler », en permanence, ce qu'ils possèdent. Dans les deux cas, le processus qui caractérise cette circulation entre biens éphémères et durables passe toujours par le statut de déchet : un bien éphémère, pour devenir durable, doit, un temps, être considéré comme un déchet.

Réduite à la caricature, la théorie de Thompson tient qu'il existe deux grandes catégories de biens matériels: les biens éphémères dont la valeur décroît avec le temps, et les biens durables dont la valeur augmente avec le temps. En principe ces deux catégories sont étanches l'une à l'autre, avec les exceptions qu'on verra. De plus, entre ces deux catégories il existe un espace qui est occupé par une catégorie occultée, contiguë aux deux autres: celle du déchet. La catégorie du déchet prolonge celle des biens éphémères qui se détériorent peu à peu. On voit moins bien par contre, comment le déchet peut être contigu à la catégorie des biens durables qui prennent de la valeur avec le temps. C'est pourtant ce que l'on constate empiriquement puisque le déchet peut basculer dans la catégorie des antiquités.¹

Il faut donc s'attarder un temps sur les mécanismes qui semblent permettre ces mutations de statut. Il existe, de fait, un certain nombre d'objets et de biens qui, tout en demeurant des formes de restes, apparaissent néanmoins durables : ils ne sont pas nécessairement invités à être restaurés ou réhabilités dans le champ de l'usage, mais tendent plutôt à être conservés, précisément, comme restes. Les *antiquités* évoquées par Warnier sont une de ces catégories dont l'existence phénoménale pourrait être décrite comme la couche supérieure d'un palimpseste dans lequel une strate au moins est assimilable au fait détritique, au délaissement, à l'abandon. Ce qui semble caractériser l'objet qui d'éphémère est devenu durable, c'est précisément qu'il n'est plus jetable : la durabilité tient à la fois à un principe de conservation de la propriété, mais également à la réévaluation de la valeur, tantôt économique, tantôt esthétique, tantôt affective, de l'objet. Plus encore, là où l'objet éphémère semble, par essence, remplaçable, l'objet durable, lui, tend, si ce n'est à ne plus l'être du tout, à l'être moins.

Afin d'aborder la question de l'œuvre d'art, qui, chez Arendt, constitue la catégorie d'objet la plus *durable* qui soit – car elle concerne les objets préservés d'un quelconque usage –, il semble pertinent de se confronter, de nouveau, à la question omniprésente dans notre réflexion des liens entre le déchet et l'objet archéologique : dans quelle mesure nos déchets d'aujourd'hui sont-ils à même de devenir notre futur archéologique ? Par ailleurs, existe-t-il des objets qui, malgré leur caractère d'être des indices archéologiques, des traces de l'activité humaine ayant traversé les âges, sont destinés à la mise au rebut ?

¹ WARNIER, 1999, p.156.

Les déchets de l'archéologie : jeter l'irremplaçable ?

Existe-t-il un *jeter* dans la pratique de la fouille archéologique ? *A priori*, l'exhumation d'objets un temps oubliés, enfouis, les transforme en preuve archéologique. Ce statut semble induire leur conservation : leur exhumation les fait transiter du statut de rebut vers celui de l'indice. Dans un article récent, l'archéologue Jean-Paul Demoule s'intéresse ainsi à la question de ces objets qu'il ne semble pas possible de remplacer. Il souligne d'emblée que les *œuvres d'art*, comme les *objets archéologiques*, sont deux catégories d'objets qui peuvent apparaître comme *irremplaçables*. Toutefois, évoquant le moment de la fouille archéologique, Demoule souligne que tous les objets exhumés ne connaissent pas l'itinéraire de la patrimonialisation :

Pendant longtemps pourtant, on a jeté (et on jette encore sur certaines fouilles) tout objet « remplaçable », au sens où il serait d'une valeur insuffisante dans un rapport entre le coût de son traitement et de sa conservation d'un part, et sa valeur en terme de connaissance de l'autre. On jette cependant de moins en moins d'objets sur une fouille, même si l'on considère actuellement que plus une fouille visera à l'exhaustivité, plus elle sera coûteuse, le coût s'accroissant de plus en plus à mesure que des informations supplémentaires sont gagnées, elles-mêmes de moins en moins importantes. D'ailleurs l'engorgement par les objets est tel que l'on doit, d'une manière plus ou moins revendiquée, plus ou moins sournoise, se défaire régulièrement de telles ou telles caisses d'échantillons ou de débris archéologiques très pauvres en informations, voire sans provenance désormais connue. Cela ne concerne cependant que le stockage antérieur à l'inventorisation dans un musée, car les collections sont en principe « inaliénables », c'est à dire qu'on ne peut juridiquement s'en défaire.¹

Ainsi, l'archéologie n'est pas étrangère, loin s'en faut, au principe de mise au rebut. Par exemple, l'amphore est un de ces types d'objets qui, malgré sa valeur archéologique indéniable, tend aujourd'hui à être mise au rebut par les archéologues eux-mêmes, échappant ainsi à une quelconque forme de patrimonialisation. L'hyper-abondance de ces objets, même s'ils peuvent être particulièrement anciens, leur retire leur valeur archéologique et risque d'empêcher l'exhumation et la conservation d'autres objets dont la rareté les rend réellement irremplaçables. Réceptacle permettant de conserver et transporter de très nombreuses catégories de denrées, l'amphore peut être considérée comme un proto-emballage. Avant d'être exhumée, l'amphore est assimilable à un déchet d'un temps révolu : or, dès lors qu'elle est exhumée, elle tend, aujourd'hui, à être réactualisée dans sa condition de résidu, non plus comme résidu d'une civilisation ancienne, mais bien comme celui de l'activité archéologique en tant que telle. Avec ces objets qui préfigurent la production de masse, c'est, d'une certaine façon, pour éviter l'encombrement muséal, la saturation matérielle des espaces de conservation du patrimoine humain, que leur mise au rebut a pu s'instituer comme norme.

¹ DEMOULE, 2012, pp.162-163.

Du musée comme décharge à la décharge comme musée : œuvre et oubli

On comprend ici que ce qui s'institue comme un rempart à la mise au rebut dans le champ archéologique, c'est, précisément, la patrimonialisation de l'objet exhumé : avant cette étape qui l'institue du côté d'une durabilité *pour l'éternité*, l'objet demeure un *bout de matière* pour lequel l'évaluation de la valeur dépend largement du principe de rareté. Aussi, tout indice dont l'omniprésence n'est plus à démontrer devient, simplement, encombrant. Cet encombrement concerne directement les territoires de la conservation du patrimoine (musées, archives ou bibliothèques par exemple) : l'objet devenu patrimoine public tend parfois à s'instituer comme un *surplus* qu'il n'est pas possible de détruire.

Rapprochant certains constats issus de sa remarquable monographie consacrée au Creusot de quelques considérations puisées chez Bataille, Octave Debary tend à faire du musée le lieu d'un *potlatch* menant non à la destruction d'un surplus, de cette *part maudite*, mais bien à sa conservation. Le moment du *potlatch* est assimilable à un *sacrifice*, or, ce dernier « détruit ce qu'il consacre »¹. Debary rappelle que le terme renvoie au *sacrum-facere* – « faire-sacré » - ce qui, du point de vue religieux, revient à « faire un don à Dieu caractérisé par la destruction ou l'abandon volontaire »²

Si l'on envisage le musée comme un lieu de sacrifice, un lieu d'abandon et d'oubli de l'histoire, cette modalité de dépense reste partielle, en tout cas dans une perspective bataillienne ; les objets sont déposés –en ce sens abandonnés et sacrifiés- mais au lieu d'être détruits violemment, ils sont conservés. A la promesse d'une perte et d'un don se substitue le « refus du don ». (DEBARY, 2002, p.136)

L'objet patrimonialisé se retrouve, de fait, exclu de toute forme possible de circulation, de mutation catégorielle. Le statut « d'œuvre », ou « d'objet archéologique » lui est conféré, *a priori*, pour l'éternité ; il devient dès lors, un exemple poussé à l'extrême de la durabilité accordée à certains objets. En ce sens, il apparaît possible d'assimiler le musée tant à un espace de conservation, de préservation de quelque chose de l'ordre d'une mémoire collective, qu'à un espace de décharge, d'abandon, destiné à libérer le champ social de cette charge mémorielle qu'il n'est pas possible de détruire. Cette ambivalence propre à ces territoires muséaux pourrait bien éclairer cela même qui se joue dans les dispositifs contemporains de gestion du déchet.

¹ BATAILLE, 1949 (1990), p.96.

² DEBARY, 2002, p.133.

*Le musée est le lieu sacrificiel des restes et des surplus d'une histoire qu'à défaut d'arriver à détruire violemment, on travaille à oublier. Le mot exposer s'est d'abord référé au « sacrifice » au sens de « l'abandon ».*¹

Si exposer revient à sacrifier, il faut alors dessiner le lien qui pourrait exister entre l'espace de conservation du bien *durable* et celui destiné à isoler celui qui d'*éphémère* devient déchet. On pourrait d'abord légitimement envisager un principe d'opposition total entre le musée et la décharge d'ordures ménagères. D'un côté, un bâtiment, une institution qui vise à conserver, restaurer, diffuser et transmettre les restes les plus précieux, les plus rares, les plus déterminants. De l'autre, un simple terrain vague ou, plus récemment, un dispositif technique sous contrôle, qui vise à stocker les résidus de la consommation quotidienne, à tenir « à part » ces presque rien, à « enfouir » les déchets ou à en désamorcer la toxicité. Tout oppose donc *a priori* le musée et la décharge. Le musée est l'espace qui offre de la durabilité aux *œuvres*, la décharge, celui qui marque la fin de l'itinéraire des *produits du travail*, et qui les institue donc comme mortels.

De la décharge au musée et du musée à la décharge

« Les *vrais* musées archéologiques ne sont-ils pas remplis d'ordures » ? Non sans provocation, la question posée par le plasticien Daniel Spoerri², renvoie bel et bien à la réalité du travail d'exhumation du reste, propre à l'activité archéologique. Mais cet état de fait ne semble pas concerner que le simple cas de l'objet archéologique ou ethnologique. De nombreux « déchets » jalonnent, depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle les salles des plus grands musées d'arts mondiaux. Beaucoup de commentateurs soulignent notamment l'importance du geste de Duchamp, lorsqu'il invente le principe du *ready-made* : en faisant de l'objet banal, résolument éphémère, une œuvre d'art, il ouvre la voie à des usages de tous les objets du quotidien dans la production plastique. Déjà dans les années vingt, Kurt Schwitters avait initié un projet d'art total à partir des restes qu'il récoltait, tel un véritable chasseur-cueilleur des villes industrielles. *Merz*, est le nom qu'il associera à l'ensemble de ces œuvres faites de restes : ce nom étant certainement lui-même un débris, né d'un effritement publicitaire. Quelques années plus tard, Arman ira même jusqu'à exposer des poubelles domestiques dans des réceptacles en plexiglass : le déchet devient la matière même de l'œuvre. Le déchet ici conserve sa condition de déchu, mais il est mis sur un piédestal ; par là, il tend à devenir un portrait de son producteur.

Image en miroir de ces innombrables usages du détritique dans la création artistique et de son omniprésence dans l'espace muséal du XX^{ème} siècle³, l'espace de stockage du résiduel

¹ DEBARY, 2002, p.149.

² Daniel SPOERRI, cité in LASCAUT 1978, p.62.

³ De nombreux travaux ont été consacrés à la question du déchet dans l'art. Diverses expositions ont également été les témoins de cette attraction mutuelle qui semble rapprocher, dans la période

se laisse décrire comme un lieu de conservation et de transmission d'une forme de mémoire. Dans certaines expérimentations, la décharge est devenue plus que la matière de l'œuvre, l'œuvre elle-même. Dans son travail réalisé pendant trois ans sur la décharge de *Jardim Gramacho*, à Rio de Janeiro au Brésil, Vik Muniz a tenté de faire de ce territoire un espace d'émergence d'une proposition artistique inédite. Sur le mode de la création participative, Muniz a d'abord travaillé à un rapprochement avec les équipes de *catadores*, vivant de la collecte et du tri des matières recyclables. Ces hommes et ces femmes, fédérés sur le site de *Jardim Gramacho* en un syndicat de travailleurs indépendants¹, ont alors été embauchés par l'artiste pour récolter la matière d'un projet artistique dont ils sont devenus les acteurs et les figures principales. En réalisant des portraits géants de ces *catadores* à partir de la matière même de leur activité (les fresques ont été réalisées avec des fragments de déchets recyclables collectés sur la décharge), Muniz a tenté de *faire de la décharge un musée*².

Face à ces liens nombreux existants entre création contemporaine et chose détritique, il n'est pas surprenant de constater que de nombreux ouvrages et articles consacrés à la question du point de vue des sciences sociales consacrent un chapitre, souvent conclusif, à la création artistique³. Comprise comme un acte de sublimation d'un « problème »

contemporaine la création artistique de la chose détritique. Pour n'évoquer que quelques jalons essentiellement parisiens, la première d'entre elles est certainement « *Déchets: l'art d'accommoder les restes* », s'étant tenue au Centre Pompidou, à Paris, en 1984 (Cf. CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE, 1984) : de nombreux auteurs décisifs pour notre propos ont, ainsi, contribué à la rédaction de son catalogue (Cf. BERTOLINI, 1984 ; CORBIN, 1984, GOUHIER, 1984 ou encore LATOUCHE, 1984). Bien plus récemment, on peut évoquer l'exposition organisée par la fondation EDF « *REHAB, L'art de re-faire* », et pensée par Bénédicte Ramade (RAMADE, 2010), qui s'est déroulée du 29 octobre 2010 au 20 février 2011 à Paris. Davantage centrée autour de la question de la souillure, on peut également évoquer l'exposition du *Welcome Institute* de Londres, en 2011 : *Dirt : the Filthy Reality of Everyday Life*, s'étant déroulée du 24 mars au 31 août 2011 (Cf. également, WELLCOME COLLECTION, 2011). D'une façon plus générale, de nombreux auteurs se sont penchés sur cette question de la place du déchet dans les arts, tant d'un point de vue de l'usage des « restes » dans l'histoire de l'art, que de leur retour en force au XX^{ème} siècle (voir, notamment EZYKMAN, 1984 ou BERTOLINI, 2002 ; mais surtout le très complet MOUREY, 1999) ; et pour la place du déchet dans la création contemporaine, les travaux particulièrement informés de l'historienne des arts Bénédicte Ramade (cf. notamment RAMADE, 2000).

¹ Le syndicat ACAMJG (*Associação dos Catadores do Aterro Metropolitano de Jardim Gramacho*) a été notamment développé par les *catadores* afin de pouvoir être représentés dans les instances municipales, qui ont, au cours des années 2000, commencé à négocier des contrats de délégation d'exploitation et de gestion de la décharge avec des groupes industriels privés. Il s'agit d'un des très rares exemples connus d'institutionnalisation de l'activité de « chiffonnage » dans la période contemporaine.

² Voir notamment le film de Lucy Walker retrace l'histoire de cette expérience sans précédent : Lucy WALKER, *Waste Land*, Almega Projects et O2 Filmes, Royaume-Uni et Brésil, 2010.

³ Les travaux les plus récents de Gérard Bertolini sont en ce sens assez exemplaires (Cf. notamment, BERTOLINI, 2002, 2006 et 2011) ; on peut également évoquer la publication récente de la sociologue, Hélène Houdayer, qui n'échappe pas à cette remarque lorsqu'elle développe le concept « d'art de déchoir » (Cf. HOUDAYER, 2013, et plus particulièrement, pp.67-70).

contemporain, l'œuvre d'art semble ainsi constituer une ligne de fuite pour l'objet déchu : ce transfert du statut de rebut à celui de l'œuvre tend ainsi à être assimilé à une véritable transmutation du déchet, le faisant glisser de la catégorie de l'éphémère et du transitoire à celle, bien plus « respectable » du durable. Il faut ici rappeler les analyses d'Hannah Arendt, qui dans la *Condition de l'homme moderne* notamment, souligne le caractère *permanent* de l'œuvre d'art :

En raison de leur éminente permanence, les œuvres d'art sont de tous les objets tangibles les plus intensément du-monde; leur durabilité est presque invulnérable aux effets corrosifs des processus naturels, puisqu'elles ne sont pas soumises à l'utilisation qu'en feraient les créatures vivantes, utilisation qui, en effet, loin d'actualiser leur finalité - comme la finalité d'une chaise lorsqu'on s'assied dessus - ne peut que les détruire.¹

Or, aujourd'hui, ce qui fait l'œuvre, c'est le dispositif économique, social et institutionnel. Le musée en faisant « entrer dans ses fonds » tel ou tel objet institutionnalise l'œuvre d'art en lui garantissant la permanence de sa conservation. Soumis à des contraintes économiques, la patrimonialisation est également un processus éminemment social, pétri par des tendances ou des modes ; de même avec les processus de restauration ou de conservation : l'œuvre d'art résiste, à l'épreuve des faits, à la fixation ontologique qu'en propose Arendt.

Accumulation et conservation : la mémoire en jeu

Les espaces du résiduel, tout comme les espaces de conservation du patrimoine, sont des territoires de l'accumulation. La décharge, le grenier, la cave sont autant de lieux où les objets, déchus ou non, s'accumulent et s'entassent. De la même façon, musées, bibliothèques ou archives sont des institutions qui, par le fait même de l'extension supposée sans fin de leurs fonds, peuvent être abordés sur le même mode². Compris comme deux paradigmes

¹ ARENDT, 1958, p.223.

² Les missions de ces institutions patrimoniales sont bien plus larges que celles liées à la conservation et à la restauration sur le mode de l'accumulation : musées, bibliothèques ou archives ont généralement une mission de diffusion, de transmission et de mise à disposition de ces savoirs amassés et catalogués. Mais nous nous concentrons ici sur la question déterminante de la construction par la conservation, d'un patrimoine. De fait, dans le champ muséal, tout n'est pas qu'affaire de monstration, de mise en visibilité de l'œuvre ou du déchet. Walter Benjamin, dans son célèbre *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, insiste sur le caractère récent du phénomène de substitution de la valeur culturelle de l'œuvre d'art par sa valeur d'exposition. Jean Clair décrit particulièrement bien son propos : « Longtemps, dit-il, la production des œuvres d'art n'a servi qu'au culte, et la présence même de ces œuvres avait plus d'importance que le fait qu'elles fussent vues. Et c'est précisément la valeur culturelle qui poussait à garder l'œuvre d'art au secret (...) [les œuvres d'art] étaient destinées au regard des dieux, non à celui des hommes ; leur efficace était d'ordre spirituel, non rétinien. Au fur et à mesure cependant que l'art a perdu de ses pouvoirs magiques, la valeur d'exposition de ses productions a tendu à supplanter la valeur culturelle. Montrer une œuvre est devenu peu à peu le signe d'une puissance temporelle, d'un goût esthétique, d'une distinction sociale. » (Cf. CLAIR, 1978, p.74).

distincts mais pourtant voisins, décharges et musées semblent courir le même risque de débordement, risque de saturation matérielle d'espaces divers, qu'ils soient ceux du résiduel, de l'oubli temporaire, ou, à l'inverse, de la conservation patrimoniale sous toutes ses formes.

Mais, cette accumulation en jeu ici n'est pas que matérielle : elle est aussi, et peut-être avant tout, une accumulation mémorielle. Ce que ces deux modèles de territoires tendent à amasser, ce sont précisément des *indices* auxquels Ginzburg rend hommage dans sa conception de la micro-histoire ou à partir desquels Olivier entend redéfinir la pratique archéologique. Ce qui se joue dans le musée comme dans la décharge prend la forme d'une mise à l'écart du monde de certains objets, fragments de matière. Dans les deux cas, cette accumulation vise davantage la possibilité d'oublier ces objets que de parvenir à en garder la mémoire. Décharge et musée peuvent donc apparaître ici comme deux territoires décrivant des modalités ambivalente de l'abandon et de l'oubli.

Abandonner veut dire délaisser, bannir ou maudire au sens où l'on délaisse pour offrir : l'exposition est une des modalités de l'abandon. (...) L'objet de musée, sous figure d'être célébré, est (...) un « objet banni », mis au ban.¹

La proposition d'Octave Debary, qui s'intéresse avant tout au cas des écomusées, ou musées ethnographiques, semble pouvoir être étendue à d'autres modalités de la patrimonialisation. Le cas des archives est exemplaire, tant, pour en garantir la conservation, le document archivé doit être mis à l'écart. Cet interdit de la destruction et ce contrôle extrême de l'accès à l'objet miment la frontière durkheimienne entre sacré et profane : mais, à force de conserver, tout est « sacralisé », et la distinction ne peut plus tenir². Si décharges comme musées risquent le débordement, c'est peut-être donc avant tout celui d'un « excès de mémoire » :

L'accumulation des excédents (la capitalisation) et la conservation des restes (la patrimonialisation) conduisent à la fin du sacré. La question du risque d'une conservation muséale et d'une non-dilapidation des surplus de l'histoire se pose dans toute son acuité. Car, aux risques d'amnésie on peut opposer ceux des excès de mémoire.³

Ainsi, ce que l'étude de ces deux espaces de l'abandon semblent mettre en exergue, c'est que « la disparition de ce qui a existé et l'oubli de ce qui persiste à subsister sont la condition élémentaire pour que la collectivité des individus et des choses qui constitue le monde continue à exister et à se perpétuer, au delà de l'effacement individuel de ses sujets »⁴.

¹ DEBARY, 2002, p.150.

² Déjà Durkheim, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, avait, dans sa quête de la religion « la plus primitive », rejeté l'analyse du *naturisme* au prétexte qu'on n'y retrouvait nullement la distinction entre sacré et profane : si tout est sacré, il n'y plus de sacré, puisque celui-ci n'existe que par opposition au profane. (DURKHEIM, 1912).

³ DEBARY, 2002, p.134

⁴ OLIVIER, 2004, p.11.

Il serait possible ici d'évoquer la triste condition d'Irénée Funès dans les *Fictions* de Borges¹ pour rappeler que, banalement, « pour qu'il y ait mémoire, il faut qu'il y ait oubli »².

Or, le déchet est une des modalités qui permet de mettre en scène ce mouvement nécessaire de l'oubli dans la constitution de ce qu'Halbwachs a qualifié de mémoire collective, ou de ce que Castoriadis a défini comme « imaginaire instituant »³. La présence au déchet est, en soi, une remise en question de la norme qui vise sa disparition effective : la confrontation à ce qui a été, un temps, oublié, force à une élaboration mémorielle.

Une mémoire sous contrôle ?

Sans prétendre pouvoir en développer les détails les plus significatifs, il semble possible d'affirmer le caractère déterminant de la Révolution française dans l'émergence d'une acception moderne de la notion de patrimoine. En transformant le regard porté sur les restes de l'Ancien Régime, en les « recyclant » en objets d'art, en transformant ces indices d'une histoire politique en des traces d'une histoire esthétique, la période révolutionnaire va transformer l'espace muséal en un lieu de contrôle de la mémoire collective⁴. Pour simplifier, peut-être à outrance, l'enjeu que nous cherchons ici à cerner, il s'agit d'affirmer que le contrôle de l'histoire politique par le biais de l'institution patrimoniale est avant tout une tentative de fabrication de l'oubli. Or, cette affirmation tend à résonner avec certaines de nos analyses consacrées aux dispositifs contemporains de mise au rebut.

Entre dispositifs de patrimonialisation et de mise au rebut, des liens forts doivent ainsi être établis. Si l'institution patrimoniale fait disparaître en ses réserves les objets qu'il semble impossible de détruire, elle est un dispositif de mise au rebut des *restes* de l'histoire, sur le mode de l'oubli. Mais, plus encore, à partir de l'éclosion de cette tendance moderniste à

¹ Octave Debary, comme Laurent Olivier évoquent tous deux la nouvelle célèbre de Jorge Luis Borges : *Funes ou la mémoire*, d'abord parue le 7 mai 1942, dans le journal espagnol *El Nación*, première nouvelle de la série « Artifices » in BORGES, 1944.

² OLIVIER, 2004, pp.241-242.

³ Cf. HALBWACHS, 1950 ; CASTORIADIS, 1975.

⁴ De nombreux travaux sont particulièrement éclairants à l'endroit d'une définition du musée comme lieu de l'exercice d'un *savoir-pouvoir* de la mémoire. (Cf. POULOT, 2005, mais aussi POULOT, 1999 ; enfin, plus spécifiquement, autour de l'enjeu de l'oubli de l'Ancien Régime, autour de la révolution française : *Musée, nation, patrimoine*, Paris, Gallimard, 1997. Voir également SCHAER, 1993). Beaucoup d'historiens s'entendent aujourd'hui pour faire de la Révolution Française un moment déterminant de l'émergence de la notion de patrimoine. Dominique Poulot, notamment, est parvenu à démontrer pourquoi « détruire et conserver, sous la Révolution, c'est un seul mouvement » (Cf. POULOT, 1997, p.371). Roland Schaer ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme : « [La Révolution française] est aux prises, périodiquement, avec la tentation du « vandalisme », de la destruction de ce qui rappelle l'Ancien Régime. Pour assurer la sauvegarde de ces richesses, elle devra créer un espace neutre, qui fasse oublier leur signification religieuse, monarchique ou féodale : ce sera le musée. » (SCHAER, 1993, p.51, cité in DEBARY, 2002, p.152).

vouloir « faire disparaître » le déchet, les dispositifs du « déchet moderne » ont pu longtemps être assimilés à des dispositifs de conservation. Si la décharge est le miroir de la fonction d'abandon propre à l'institution muséale, elle est le lieu d'une fabrication d'une mémoire « sauvage », incontrôlée et incontrôlable. Les projets « d'archéologie » du déchet en sont des témoins vibrants : l'ambition rudologique n'est pas autre chose que la volonté de retrouver quelques indices de cette mémoire enfouie, en faisant transiter ces rebuts vers la catégorie du « durable », en faisant des déchets autant d'indices signifiants. La mémoire, toujours, est un récit qui s'écrit au présent.

Or, à l'heure du « déchet durable », marqué par la perspective utopique du *zéro-déchet*, précisément, l'interdit toujours plus affirmé de l'abandon tend à déplacer ce parallélisme : la disparition du déchet, l'aspiration à l'absence effective de restes est la négation de la fonction mémorielle du déchet. « Recyclage », « économie circulaire » ou « *zéro-déchets* » sont autant de projets de disparition du déchet comme indice. Il s'agit là d'une forme nouvelle de contrôle de la mémoire collective, sur le mode d'un effacement des traces jusqu'ici non-maîtrisées des activités humaines. En condamnant le déchet à sa propre disparition, quelque chose de similaire à ce processus de substitution semble en jeu : l'absence du déchet c'est la négation de sa valeur mémorielle ; c'est la négation du temps, son annulation.

Faire disparaître les restes, *tous* les restes, est un défi lancé au temps vécu : un monde sans restes n'est-il pas condamné à être un monde sans durée ?

*

Cheminaut vers le terme de notre réflexion, nous nous proposons de faire de la *ruine* une thématique permettant de réaffirmer ce qui nous semble constituer un des caractères les plus *durables*, parce qu'indépassable, du déchet. Si la présence à la ruine est une source d'inspiration, elle tend à porter en elle une dimension critique particulièrement forte. Or, si la ruine peut se laisser définir comme une forme originale de déchet, peut-être parviendrons-nous à démontrer son caractère décisif pour notre propos.

LE GOÛT DES RUINES

La présence aux restes, entre esthétique et subversion

Il y a des objets qui, par leur présence, tendent à stimuler des représentations ambivalentes de la temporalité : les ruines renvoient, à la fois, à ce qui reste et à ce qui disparaît, à la permanence et à la finitude. Elles sont, depuis longtemps, le lieu d'inspirations équivoques : lieux de mémoire, espaces de l'oubli, elles suscitent la rêverie.

Forme dérivée du latin *ruere*, signifiant *tomber* ou *faire tomber*, le terme « ruine » renvoie à une polysémie riche et complexe, et, par bien des aspects, particulièrement éclairante. Dans l'étymologie de « *ruer* », on retrouve également des racines du côté du *rutere*, qui, dans le latin populaire, signifiait *jeter*¹. Parmi les sens généralement admis, on distingue, tout d'abord, la ruine comme « la destruction d'un bâtiment qui tombe de lui-même ou qu'on fait tomber »²; plus généralement, le terme renvoie à « toute espèce de destruction »³ et par extension, désigne les résidus de ces destructions – les débris d'un bâtiment, d'une ville, une fois le processus de destruction achevé. En ce sens, les ruines sont des restes⁴. Parce que la ruine d'une construction implique, le plus souvent son *effondrement*, elle peut être associée au champ lexical de la chute, de la déchéance. Ainsi, il existe, sans aucun doute possible, une proximité sémantique forte entre le déchet et la ruine : on pourrait ainsi affirmer sans trop tordre la notion que *la ruine est une forme durable du déchet*. Durable dans la mesure où la ruine s'impose par sa présence sur le mode du reste et non plus sur celle connotée péjorativement du détrit, de l'ordure, de l'abject.

De la Renaissance aux Lumières

Traditionnellement, on associe l'émergence d'un « goût pour les ruines » à la période de la Renaissance. Sabine Forero-Mendoza rebaptise cette période *Le temps des ruines* et tend à l'associer, en Europe, à un véritable *éveil de la conscience historique*⁵. A cette époque, la ruine devient, pour longtemps, un marqueur indubitable du temps. Elle renvoie d'abord à un passé lointain : en tant que trace qui a résisté à l'épreuve du temps, elle souligne la grandeur de civilisations disparues. Dans l'introduction à sa thèse, l'historienne des arts

¹ Cf. Dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, article « ruine » ([en ligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/ruine> [consulté le 09/10/2013])

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ Pour parfaire ce tour d'horizon de différentes acceptions du terme, il faudrait également évoquer la *ruine* des Etats, leur déclin, et par extension, la ruine, qui du point de vue économique, traduit la destruction en termes de *perte de fortune ou des biens* (Cf. *Idem.*)

⁵ Cf. FORERO-MENDOZA, 2002. A l'origine, cet ouvrage est une thèse de doctorat, dont nous avons, pour l'essentiel, extrait nos citations : SABINE FORERO-MENDOZA, 2000.

souligne ainsi que cet intérêt pour les ruines a été par deux fois redéfini depuis son émergence au XIV^{ème} siècle.

Dans l'évolution du goût pour les ruines, trois moments semblent particulièrement sensibles : le moment de l'apparition et du premier développement de ce goût au XIV^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, celui de son apogée, dans la seconde moitié du XVIII^{ème}, et celui de sa résurgence, à l'époque contemporaine. Une étude superficielle de ce développement permet d'avancer une hypothèse très générale : l'intérêt pour les ruines semble particulièrement vif à des époques de mutation de la pensée historique.¹

A la Renaissance, la ruine tend à renvoyer à une représentation paradoxale de l'histoire. Si on assiste bien à une forme d'« humanisation » de celle-ci – la ruine est une marque de la présence et de l'action des hommes, et donc le produit d'une temporalité résolument linéaire –, la ruine invite également à envisager une conception cyclique de l'histoire, suivant ainsi un modèle biologique :

Dans une époque agitée de violents désordres, les ruines permettent bien des allusions, en particulier à des situations contemporaines. Par le biais de l'allégorie, une liaison originale entre ruines et histoire est établie. Tout ceci semble témoigner d'un intérêt croissant pour « le temps des hommes », appréhendé, le plus souvent, dans des termes contradictoires, et d'une volonté plus affirmée de saisir le sens de l'histoire.(...) Le mouvement de l'histoire doit être ramené en dernière instance au cycle naturel de la naissance, de l'épanouissement, du déclin et de la mort. Nombreux sont les auteurs qui, au seizième siècle adoptent ainsi un modèle biologique pour penser l'évolution et les révolutions historiques.²

Mais cet « éveil de la conscience historique » qui s'associe à l'émergence du thème de la ruine à la Renaissance doit être précisé à travers quelques traits de son retour en force, dans le champ intellectuel et artistique, au XVIII^{ème} siècle . Dans sa thèse, qui se concentre sur cette période, Sophie Lacroix souligne ainsi que plus qu'une simple émotion liée à cette présence de la mémoire d'un passé déchu, les ruines imposent à l'homme du XVIII^{ème} siècle d'être préservées. « Si elles sont le témoignage de générations passées, l'exigence de les sauvegarder et de les traiter comme des biens irremplaçables s'impose »³ :

¹ FORERO-MENDOZA, 2000, p.17.

² FORERO-MENDOZA, 2000, p.375-379. Elle souligne notamment que cette conception cyclique du temps et de l'histoire n'est pas pour autant incompatible, chez nombre d'auteurs de l'époque, avec la notion de progrès : « La théorie du temps cyclique renaissante n'a pas pour but de rapprocher le monde du devenir du monde de l'être véritable et d'assurer son immortalité. En revanche, elle apporte caution à la représentation idéologique d'une « renouveau » des arts et du savoir et jour, d'autre part, un rôle déterminant dans l'émancipation d'une approche théologique de l'histoire. Mais la coexistence problématique d'une représentation cyclique du cours du temps avec l'idée naissante de progrès, indique les difficultés à penser alors l'histoire en dehors des cadres historiographiques traditionnels. L'interprétation du phénomène de la ruine à partir du modèle biologique d'évolution semble précisément constituer l'obstacle majeur à l'énoncé de propositions novatrices. » (FORERO-MENDOZA, 2000, pp.380-381).

³ LACROIX, 2007, p.16.

La ruine devient l'emblème d'un paradoxe troublant qui la pose comme une sorte de man's land entre être et non-être, toujours au bord de l'effacement, mais présente dans cette forme même de l'absence. Ce qui est découvert et qui témoigne d'une sensibilité à l'être même de la ruine, c'est qu'elle est à la fois ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, c'est qu'elle révèle en dérobant et dérobe en révélant. (...) Ce mode d'être est ce que les hommes de cette époque ont pressenti, qui les a troublés au point d'être passionnés par les ruines, de les vénérer, non plus seulement à la manière de la Renaissance, c'est-à-dire comme les emblèmes d'un passé glorieux, mais pour elles-mêmes, pour ce mode propre qui est le leur, celui de l'incertitude, du renvoi, de l'inachèvement.¹

Ce processus de *conservation* de ce qui reste entre en échos avec l'émergence, à la fin du siècle des Lumières, de la notion de patrimoine. Pour autant, parce que la ruine échappe souvent à l'institution muséale et qu'elle constitue un point de rencontre entre artifice et environnement naturel, elle semble en mesure de constituer un indice de la fragilité propre à l'action humaine. Du point de vue pratique, les ruines invitent les hommes à prendre position : ces ruines sont-elles des gisements de matières pour bâtir du neuf, des mines du *remploi* ? Doit-on tenter de les restaurer afin d'en faire rejaillir une forme de beauté évanouie ? Doit-on, encore, les préserver de toute intervention afin, précisément, de pouvoir y admirer l'œuvre du temps et de la dégradation ?

Le mouvement *ruiniste* connaît son âge d'or au lendemain des grandes fouilles archéologiques d'Herculanum et de Pompéi, révélant notamment la qualité exceptionnelle des œuvres picturales de l'antiquité. Il semble donc pertinent d'associer ce goût réinventé pour les ruines à la façon dont les archéologues de l'époque vont commencer à théoriser leur pratique. Le comte de Caylus expose notamment au milieu du XVIII^{ème} un « nouveau programme de l'archéologie », discipline qui tend désormais à prétendre au statut de science. Laurent Olivier fait état d'une correspondance au sujet de sa première exposition dans laquelle, à la façon dont Walter Benjamin évoquera sa propre *démarche saccadée* un siècle plus tard, Caylus décrit son activité comme celle d'un *chiffonnier*² : il ne s'agit pas de chercher dans les ruines le passé glorieux des civilisations disparues, mais bien de porter

¹ LACROIX, 2007, p.17.

² Cf. CAYLUS, *Correspondance inédite avec le Père Paciaudi*, Lettre III, cité in OLIVIER, 2004, pp.126-127 : « Je vous prie toujours de vous souvenir, écrit-il en 1758 au Père Paciaudi, que je ne fais pas un cabinet, que la vanité n'étant pas mon objet, je ne me soucie point de morceaux d'apparat, mais que des guenilles d'agate, de pierre, de bronze, de terre, de vitre, qui peuvent servir en quoi que ce soit à retrouver un usage ou le passage d'un auteur, sont objet de mes desirs ou encore, peu après, au même correspondant : “ Je compare les antiquités aux belles dames et aux beaux messieurs dont la toilette est complète, qui arrivent dans une compagnie, se montrent et n'apprennent rien ; au lieu que je retire quelque fois d'un morceau fruste, que je comparerai en ce cas à un homme crotté et qui marche à pied, le sujet d'une dissertation et l'objet d'une découverte. (...) Je ressemble en cela aux chiffonniers”. Au XIX^{ème} siècle, c'est Sigmund Freud qui instituera la psychanalyse comme étude spécifique des “ rebuts ” de l'histoire psychique des individus. Sur le fond, c'est bien de la même chose dont il s'agit ».

attention à ces indices fragiles que constituent ces vestiges *enguenillés*. Caylus, déjà, semblait affirmer que le passé est toujours un produit du temps présent.

Par delà le champ de l'archéologie et hormis le mouvement pictural emblématisé par l'œuvre d'Hubert Robert, des auteurs majeurs comme Diderot ou Châteaubriand vont faire de la ruine un thème littéraire classique¹. On insistera ici notamment sur le travail célèbre de Volney associant le motif de la ruine à l'enjeu révolutionnaire : il existe une « leçon des ruines », celles-ci ont quelque chose à dire aux contemporains qui n'est ni de l'ordre de l'apologie d'un passé glorieux, ni de la déploration des processus de dégradation. La ruine, chez Volney, semble imposer quelque chose de l'ordre d'une modestie métaphysique : chose mutilée, elle doit être considérée pour elle-même, comme un indice de l'ordre du déchu qui indique la limite des prétentions totalisantes et unificatrices de la raison². La ruine deviendra ainsi un symbole fédérateur pour les mouvements romantiques à travers la critique qu'elles semblent dégager, par elles-mêmes, des prétentions à l'universalisme de la rationalité.

Dans l'esprit des thèses de Sophie Lacroix et de Monique Ader-Delacroix, il apparaît que ce goût pour les ruines au XVIII^{ème} siècle est ainsi l'indice d'un phénomène idéologique plus vaste, propre à une critique de la mentalité dominante des Lumières : « le caractère récurrent du thème des ruines nous avertirait contre une évidence de la clarté et de la transparence des lumières de la raison. Un certain dualisme détermine le sentiment de la crise, de la menace »³.

*Il nous semble que, dans ce contexte de bouleversement des mentalités, les ruines jouent un rôle non-négligeable dans la mesure où elles jettent le doute à l'égard de cette nouvelle toute puissance, celle de la raison opératoire ; elles font entendre la voix divergente d'une autre sagesse qui se manifeste en premier lieu par la volonté nouvelle de les protéger, mais pas seulement (...). Si les Lumières éliminent la fatalité, les ruines sont là pour la réaffirmer. Face au réel abstrait, celui que formule la Raison, les ruines fourniraient une sagesse de l'existence.*⁴

Les ruines, peut-être d'une façon comparable au mode de présence de certains déchets aujourd'hui, portent en elles une puissance hautement subversive. Plus qu'elles n'évoquent un temps passé éventuellement déploré, elles font œuvre d'anticipation. Elles parlent tout autant de la détermination du présent que de l'annonciation d'un futur dont on ne saurait réellement évaluer la proximité : elles sont en mesure d'indiquer à l'observateur quelque chose de l'ordre de l'indépassable condition de dégradation propre à l'existence matérielle.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, les ruines cristallisent une critique de l'idéologie rationaliste émergente. A cette époque, leur omniprésence dans les champs artistiques et

¹ Cf. DIDEROT, 1767 ; CHATEAUBRIAND, 1848. *Mémoires d'outre-tombe*.

² Voir VOLNEY, 1791 ; voir également ADER-DELACROIX, 2006.

³ LACROIX, 2007, p.18.

⁴ *Idem*.

intellectuels semble indiquer quelque chose de l'ordre d'un pressentiment de la crise, de la menace qui se prépare au cœur même des Lumières : dans une période qui tend à affirmer la prédominance de la rationalité, les ruines sont un appel, peut-être vain, à prendre en compte la réalité empirique du monde. Les excès de la rationalité pourraient conduire à une forme de déréalisation¹, de déracinement des activités humaines du monde réel.

De ruines en déchets

A ce stade, il n'est possible d'énoncer que quelques pistes permettant de faire le pont entre l'hypothèse d'une force critique rattachée à la ruine et l'objet même de notre propos. L'émergence, au cours du XIX^{ème} siècle, d'un déchet ménager conçu comme produit d'un abandon pourrait avoir contribué à « neutraliser » le pouvoir subversif de la ruine. L'invention du déchet, sa normalisation, son contrôle, ne pourraient-ils pas constituer des facteurs d'affirmation de la rationalité utilitariste à même d'isoler cette portée critique de la ruine ? En légitimant le principe d'abandon et d'oubli, le « déchet moderne » n'a-t-il pas contribué à enfouir la force politique de cette critique en confinant la ruine dans le seul champ de l'esthétique ? La patrimonialisation de ces bâtis mutilés n'aurait-elle pas fonctionné, à l'image du traitement accordé par la Révolution aux restes de l'Ancien Régime, comme un vecteur de mise au rebut, de confinement, de cela même que nous disent les ruines ?

Sans prétendre ici répondre à ces pistes de questionnements, il s'agit de d'attirer l'attention la réémergence de cette thématique dans le monde contemporain. Cet intérêt réinventé pour les ruines doit permettre d'y déceler quelques pistes pour préciser cet enjeu de la présence au déchet aujourd'hui. Or, penser la portée de ce goût actuel pour les ruines implique de réfléchir aux conditions nécessaires à leur esthétisation.

Le travail du temps à la frontière entre nature et artifice

Les ruines, qu'elles soient modernes ou non, ne se laissent pas aborder d'emblée comme objets de considérations esthétiques. On associe d'abord volontiers les ruines du XX^{ème} siècle à la question des dommages de guerre. Dans une période traversée par des conflits armés internationalisés, ce sont bien souvent les bombes qui ruinent les paysages. La présence à ces ruines se joue peut-être alors avant tout sur le mode du rapport à l'immonde, à l'impur : leur proximité est incommode, elles semblent dangereuses tant elles renvoient à l'horreur de la guerre. Elles se laissent aborder comme des traces parfois sanglantes de la

¹ C'est notamment la thèse de Monique Ader-Delacroix (cf. ADER-DELACROIX, 2006).

violence de certains conflits, des cicatrices matérielles qu'il s'agit de panser. La restauration, la réparation ou la reconstruction s'imposent comme autant de traitements nécessaires à l'effacement de cette cristallisation de la violence. Parfois, c'est la destruction totale, la disparition effective de ces restes mutilés qui seule permet l'oubli. La théorie de Thompson semble pouvoir s'appliquer sans peine au problème des dommages de guerre : il faut que l'objet dégradé soit réellement déchu pour qu'il puisse retrouver une forme de durabilité. Il faudrait donc faire de la ruine un déchet pour parvenir à en désamorcer la violence initiale.

D'une façon plus générale, pour que la ruine cesse d'être assimilée à un désastre, il faut que le temps puisse travailler à une certaine mise à distance de la violence propre à la destruction, sur le mode de l'oubli. Comme l'affirme Jean Starobinski :

Pour qu'une ruine paraisse belle, il faut que la destruction soit assez éloignée et qu'on en ait oublié les circonstances précises¹.

L'oubli de la violence, de la mort et de l'histoire qui habitent les ruines encore fumantes semble une condition incontournable de l'esthétisation de la ruine et, pourquoi pas, de sa mutation en indice mémoriel. La ruine doit être déserte, déshumanisée, ensauvagée. Ce travail du temps, et donc de l'oubli, se perçoit aisément dans les représentations les plus célèbres des ruines. Pour mettre en scène le caractère déserté ou abandonné de la ruine, les artistes font souvent appel au monde végétal comme indice du passage du temps.

¹ STAROBINSKI, 1964, p.180.



Figure 5 : "L'adoration des mages", Sandro Botticelli, aux alentours de 1475.
Musée de la Galerie des Offices, Florence, Italie.
Source : commons.wikimedia.org

Dans *L'adoration des mages*, peinte aux alentours de 1475 par Botticelli, la ruine sert de décor intemporel, permettant d'associer dans un même tableau des personnages anachroniques : Médicis et Pic de la Mirandole y côtoient Marie et Jésus ; Joseph, a quant à lui les traits de Platon. Dans ce télescopage des temporalités, on remarque trois jeunes pousses végétales se glissant entre les blocs de pierre des deux seuls pans de murs du tableau. Les trois tiges feuillues se trouvent à la hauteur, comme en miroir, des trois personnages centraux de la scène. A l'arrière plan, des restes de colonnades ornées d'herbages coiffent littéralement les chapiteaux en reste. Cette présence du végétal atteste du caractère ancien, presque hors du temps du cadre dans lequel se déroule la scène. Trois siècles plus tard, chez Hubert Robert, le végétal est également un marqueur de ce travail conjoint du temps et de l'oubli. Dans sa célèbre *Vue imaginaire de la Grande galerie du Louvre en ruines*, l'ouverture créée par l'effondrement du toit laisse apparaître les nombreux petits buissons qui, jonchés sur les parties supérieures des arches, dominant littéralement la composition. La coprésence des restes d'un bâti déchu et de ce monde végétal en cours d'expansion mime parfaitement le travail du temps comme celui de l'effacement d'une certaine mémoire souvent perceptible dans l'espace en ruines.



Figure 6 : "Vue imaginaire de la grande galerie du Louvre en ruines", Hubert Robert, 1796.
Musée du Louvre, Paris, France.
Source : cartelfr.louvre.fr ; 2007 Musée du Louvre / Angèle Dequier.

Objet incertain, la ruine devient belle dès lors qu'elle est en mesure de brouiller les cadres de la distinction entre artificiel et naturel. Comme le souligne Georg Simmel, dans un court et fulgurant *essai d'esthétique* qu'il consacre au thème :

Les ruines d'un édifice signifient que d'autres forces et d'autres formes, celles de la nature, se sont développées et ont remplacé ce qui, de l'œuvre d'art, est détruit ou a disparu, et qu'une nouvelle totalité, une unité particulière est de ce reste d'art qui vit encore en elles et de cette part de nature qui vit déjà en elles. (...) En d'autres termes, c'est tout l'attrait des ruines de permettre qu'une œuvre humaine soit presque perçue comme un produit de la nature¹

¹ SIMMEL, (1911), pp.112-113.

Plus qu'un phénomène d'hybridation, qui pointerait vers quelque chose de l'ordre d'une *hybris*, d'une démesure, les ruines chantent, à leur façon l'éloge du mixte¹ : elles emblématisent une *unité particulière*, propre à la rencontre entre l'œuvre et la nature. Or, dans ce processus de dérèglement catégoriel, le temps joue un rôle déterminant. Lorsqu'il affirme que la contemplation des ruines est assimilable à l'expérience du *temps pur*, Marc Augé pointe la centralité de cet enjeu :

Les ruines ajoutent à la nature quelque chose qui n'est déjà plus de l'histoire mais qui reste temporel. Il n'y a pas de paysage sans regard, sans conscience du paysage. Le paysage des ruines, qui ne reproduit intégralement aucun passé et fait intellectuellement allusion à de multiples passés, doublement métonymique en quelque sorte, propose au regard et à la conscience la double évidence d'une fonctionnalité perdue et d'une actualité massive, mais gratuite. Il affecte la nature d'un signe temporel et la nature, en retour, achève de le déshistoriciser en le tirant vers l'intemporel. Le « temps pur », c'est ce temps sans histoire dont seul l'individu peut prendre conscience et dont le spectacle des ruines peut lui donner fugitivement l'intuition.²

Faire l'expérience du *temps pur* est donc précisément lié à un processus d'effacement de l'historicité que porte la ruine : cet oubli en jeu tient à la façon dont la nature vient contrebalancer la puissance d'évocation mortifère de ces indices de la destruction et de la dégradation. Ainsi, aller voir les ruines pourrait apparaître ainsi comme « une fuite hors l'histoire vers la conscience du temps pur, vers la seule conscience du temps »³. A ce constat général, Augé ajoute une prescription à l'intention des sociétés contemporaines :

Nous sommes aujourd'hui placés devant la nécessité inverse : celle de réapprendre à sentir le temps pour reprendre conscience de l'histoire. Alors que tout conspire à nous faire croire l'histoire est finie et que le monde est un spectacle où cette fin se met en scène, il nous faut retrouver le temps pour croire à l'histoire. Telle serait aujourd'hui la vocation pédagogique des ruines.⁴

A nous de voir, si dans ce que nous considérons être une réinvention contemporaine du « goût des ruines », quelque chose de l'ordre d'un *temps pour croire à l'histoire* a pu être ménagé.

Un goût tout contemporain

A la façon dont les restes des constructions de l'antiquité ont été des sources d'inspiration du mouvement ruiniste à la fin du XVIII^{ème} siècle, aujourd'hui ce sont

¹ Cf. BENSAUDE-VINCENT, 1998 ; et cf. *supra*, p.252 « Une plasticité bien robuste », autour de la préférence pour l'expression de *mixte* à l'endroit des matériaux souvent qualifiés d'*hybrides*.

² AUGÉ, 2003, pp.39-40, in « *Le temps et l'histoire* ».

³ AUGÉ, 2003, p.45.

⁴ *Idem*.

davantage les ruines de la modernité, qu'elles soient immobilières ou non, dans leurs occurrences détritiques et résiduelles, qui font l'objet d'une production artistique et intellectuelle exceptionnelle. Si les ruines antiques ont continué de constituer un intérêt pour certains¹, on assiste depuis quelques dizaines d'années à une redéfinition de ce goût à travers la mise en scène des restes d'un passé récent industriel ou urbain. « Suite aux mutations économiques qui ont voué à l'abandon de nombreux sites et bâtiments industriels, une prise de conscience s'est faite jour dans les années soixante-dix sur l'importance de ce patrimoine. L'histoire des techniques et de l'architecture, ainsi que la mémoire collective ont ainsi donné sa raison d'être à une nouvelle disciplines. Et l'on ne compte plus aujourd'hui les associations locales qui s'attachent à préserver le souvenir des activités et des populations qui occupaient les lieux »². Ces ruines contemporaines font fi des clivages politiques : elles sont les restes de quelques promesses de la modernité, tant capitalistes que socialistes.

Dans le champ artistique, on peut évoquer les travaux d'avant-garde de Gordon Matta-Clark, qui, dès les années 1970, modifie la perspective de bâtiments abandonnés ou destinés être détruits, en découpant des pans entiers de murs, de sols ou de plafonds. Ces « *Building cuts* » ouvrent littéralement des perspectives nouvelles : quelques clichés photographiques constituent aujourd'hui la trace de ce travail de réinvention d'un goût pour les ruines³. A l'autre extrémité de cette période de renouveau de la ruine, le prix Duchamp récompense en 2010 Cyprien Gaillard qui à travers un travail gravitant autour de l'architecture du XX^{ème} siècle affirme vouloir construire « *un cimetière de ruines* »⁴. En 2008 notamment, utilisant des débris de la destruction d'une tour d'habitation d'Issy-les-Moulineaux pour recouvrir la *grande allée du château de Oiron*, il établit des liens durables entre un site ancien et une cité moderne. En proposant un inventaire de ce que pourraient être les restes archéologiques de demain, son travail peut se lire comme la fabrication de *paysages de ruines à venir*.

Mais ce goût réinventé pour les ruines n'est pas la seule affaire des artistes. On constate en outre aujourd'hui un réel engouement pour la question dans de nombreux travaux

¹ Voir notamment les premiers travaux de photographie des ruines, notamment, les travaux du photographe anglais Francis Frith ou du français Auguste Salzmann. (in HABIB, 2011). Le cinéma ne sera pas étranger à ce goût pour les ruines : l'évolution du thème de la ruine dans l'histoire du cinéma, soulignant notamment l'intrusion progressive de la ruine « moderne » (à ce sujet, cf. HABIB, 2007).

² in MAKARIUS, 2004, p.229.

³ Voir notamment le « beau-livre » de Corinne Diserens et Thomas Crow, qui va relancer, au début des années 2000, un certain goût pour le travail de Matta-Clark (DISERENS et CROW, 2003). Des expositions vont se multiplier au court de la décennies passée (Glasgow, 2003 ; Madrid, 2006 ; New-York, 2007 ; Londres, 2011).

⁴ Cf. Entretien de Cyprien Gaillard, in Clément GHYS, « Cyprien Gaillard remporte le prix Marcel Duchamp », in Libération NEXT, 24 octobre 2010, [en ligne] http://next.liberation.fr/arts/2010/10/24/cyprien-gaillard-remporte-le-prix-marcel-duchamp_688766 [consulté le 24/10/2013]).

en sciences humaines et sociales¹. De Silvey et Edensor datent le retour de cet intérêt pour cet objet de recherche au début des années 2000 : historiens, anthropologues, sociologues, philosophes et autres géographes participent, de concert, à la réactivation de ce goût pour les ruines. Ce sont bien ces « nouvelles ruines » qui focalisent l'attention, celle d'un passé récent, de la modernité : à la fois « objet » et « processus », la ruine semble à même de constituer un matériau infiniment riche pour nourrir une réflexion critique originale. Si beaucoup de travaux en esthétique et en philosophie se fondent sur les pouvoirs d'évocation de la ruine, sa capacité à incarner les figures du déclin, de la déchéance², de très nombreuses autres pistes, moins figuratives, se laissent deviner dans cette accumulation de publications³.

La ruine comme figure de l'altérité mémorielle ?

Chez Augé, la ruine semble à même de suspendre le temps pour celui qui la contemple. C'est pourtant dans un effet permanent de résonance à l'histoire, aussi récente soit-elle, que se dresse fragile, parfois chancelante, la ruine moderne. Toutefois, dans la période contemporaine, post-industrielle ou post-moderne, le temps s'est contracté : l'intérêt contemporain pour les ruines se focalise sur les restes d'un passé presque présent. Tout comme les ruines de l'antiquité, les ruines contemporaines sont porteuses d'une mémoire qui échappe au contrôle: mises à part les interventions de Matta-Clark qui tendent à accentuer le processus de dégradation en cours, il s'agit souvent de souligner chez ceux qui y prêtent attention, le caractère involontaire, non-maîtrisable de cette mémoire du reste. « De nombreux universitaires ont vu dans les processus de ruine une métaphore du caractère érosif, imprédictible de la mémoire humaine »⁴.

¹ Cf. notamment le tour d'horizon de littérature scientifique particulièrement complet effectué par DE SILVEY et EDENSOR, 2013. Le titre de l'article est évocateur : « *Reckoning with ruins* », que l'on pourrait traduire par « Penser avec les ruines ».

² Cf. par exemple GINSBERG, 2004 ou GARRETT, 2011.

³ La revue *Sociétés* publie notamment au début de l'année 2013 un numéro consacré à la thématique du point de vue de l'analyse des imaginaires qui s'y déploient (BELLO MARCANO, 2013). Dans son introduction Manuel Bello Marcano décrit divers modes d'approche, *formes d'appropriation* de l'imaginaire des ruines, à l'époque contemporaine. La première tend à définir la ruine comme « état de choses », permettant de « saisir le rapport entre le fait technologique (le construit), son obsolescence et la rêverie que celle-ci produit ». « La deuxième forme résulte de la ruine comme un moyen de relier la représentation artistique avec la connaissance scientifique dans un cadre apocalyptique, tout en prenant l'apocalypse non seulement comme la fin d'un monde mais aussi comme le dévoilement d'un monde du vivant qui renaît de la destruction, du fragment. ». Enfin, une dernière *forme d'appropriation de la ruine* la transforme en une « manière de saisir les milieux vivants entre la nature et le construit ». Cette dernière approche permettant, peut-être, de dépasser l'écueil de la rupture moderniste et naturaliste entre naturel et artificiel. (BELLO MARCANO, 2013b, citations p.5, p.6, p.10).

⁴ DE SILVEY et EDENSOR, 2013, p.471. Les auteurs évoquent notamment STEWART, 1996, CRANG et TRAVLOU, 2001 ; DE SILVEY, 2006 ; ou EDENSOR, (2005).

S'il semble possible de voir dans la multiplication des ruines de la période moderne un signe de l'accélération des cycles de création-destruction, elles demeurent des espaces résolument « ouverts ». Chez certains auteurs, la volonté d'y déceler une interprétation univoque semble passer à côté de la multiplicité de la force d'évocation de la ruine. La ruine peut ainsi se présenter comme une trace mémorielle immédiate d'un passé récent, qui renvoie ceux qui la contemplent à la matérialité d'un monde contemporain toujours plus marqué par des processus de digitalisation, de virtualisation de la réalité. De même, la diversité des temporalités en jeu dans la ruine moderne (par exemple, passé industriel, présent dégradé, futur incertain) la transforme en un indice de la complexité des héritages identitaires, portés par nos environnements bâtis.

Cette mémoire « ouverte » de la ruine doit ainsi peut-être inviter ceux qui y portent attention aux « ressources critiques et créatives en mesure de révéler des aspects secrets et souvent abjects de l'expérience humaine »¹. Cette forme de mémoire sauvage propre à la ruine tend à faire écho à l'appel de Marc Augé : le goût actuel pour les ruines est une occasion pour repenser l'histoire récente et à venir des sociétés contemporaines.

Le risque de l'esthétisation

L'esthétisation de la ruine peut conduire à sa propre ruine. A force d'être étudiées, analysées, disséquées, les ruines de la modernité tendent ainsi peut-être à devenir des éléments banalisés de l'environnement humain. Leur omniprésence associée à la prolifération de travaux les mettant en scène tend à désamorcer leur force critique. Aujourd'hui rendue à l'état de champ de ruines, la ville de Detroit constitue un cas particulièrement éclairant pour notre propos. A Detroit, on ne retrouvera pas de dommages de guerre, mais plutôt les restes d'un processus d'abandon lié à la fermeture progressive des grands centres de production automobile américaine. Industries et habitants ayant déserté ces territoires, ces ruines emblématisent un rêve déchu : Detroit, capitale industrielle du XX^{ème} siècle, s'apparente aujourd'hui, à certains de ses endroits, à une ville fantôme. Les restes qui n'ont pas encore été glanés renvoient à une dynamique productive, à une effervescence humaine désormais révolues. Or, de nombreux projets artistiques se sont donnés pour mission « d'immortaliser » ces lieux déchus. Ce sont ces réalisations artistiques qui ont rendues célèbres les ruines de Detroit. Les photographes français Yves Marchand et Romain Meffre² ou l'américain Andrew Moore³ ont chacun travaillé à la capture de ces lieux désertés. Compilées dans des beaux-livres de photographies, ces ruines esthétisées tendent à faire oublier, précisément, le contexte économique et social, les choix du pouvoir politique et financier qui les ont

¹ DE SYLVEY et EDENSOR, 2013, p.474.

²; MARCHAND et MEFFRE, 2010, *The ruins of Detroit*, 2010, Steidl, Göttingen ; cf. également [en ligne]<http://www.marchandmeffre.com/detroit/>[consulté le 10/10/2013]

³ MOORE, 2010, *Detroit disassembled*, Ed Damiani, Bologne

engendrées : immortalisées, capturées, les ruines n'expriment parfois rien d'autre que leur pure esthétique.



Figure 7: "Packard Motors Plan", Yves Marchand et Romain Meffre, extrait de la série *The ruin of detroit*.
Source : marchandmeffre.com ;
2010-Yves Marchand et Romain Meffre

Le risque ici est donc celui de « l'esthétisation de la politique » dont parle Walter Benjamin à la fin de son essai sur l'œuvre d'art¹. La ruine elle-même est aujourd'hui en passe de devenir complice de cela-même qu'elle semblait en mesure de critiquer. A la façon dont la portée critique du goût pour les ruines de la fin du XVIII^{ème} siècle semble avoir été désamorcée par les appels répétés à leur patrimonialisation, l'esthétique de la ruine, son

¹ « Au temps d'Homère, l'Humanité s'offrait en spectacle aux dieux de l'Olympe ; c'est à elle-même aujourd'hui, qu'elle s'offre en spectacle. Elle s'est suffisamment aliénée à elle-même pour être capable de vivre sa propre destruction comme une jouissance esthétique de tout premier ordre. *Voilà l'esthétisation de la politique que pratique le fascisme. Le communisme y répond par la politisation de l'art.*» (Cf. BENJAMIN, 1935, p.113).

« artification » comme son intellectualisation, est aujourd'hui en passe de devenir une mode dans laquelle le *nouvel esprit du capitalisme* puise des ressources productives inattendues : la ruine devient un argument publicitaire, celui de l'histoire, de l'authenticité. Elle se voit patrimonialisée, figée, pour l'éternité.

Si la conservation du bâti déchu, si la volonté de le restaurer, de le réparer peuvent apparaître comme autant de moyens pour neutraliser la force critique incarnée par le caractère ouvert et non-maîtrisable des territoires en déréliction, son esthétisation, sa désincarnation semble parfois revêtir les mêmes pouvoirs de neutralisation. C'est du côté de la présence effective à la ruine et aux processus de dégradation que semble s'exprimer au mieux leur puissance anomique créatrice, leur capacité à développer de nouvelles formes de représentations de l'ordre social, de relations entre les hommes et leurs environnements.

La puissance subversive de la ruine

Les travaux de Walter Benjamin occupent une place centrale dans cet usage de l'environnement urbain déchu comme territoire d'inspiration critique. Considérant la modernité comme un cycle ininterrompu de ruines et de dévastations, Benjamin focalise son attention sur la rapidité de l'obsolescence des constructions de la modernité¹. Il y perçoit une potentialité critique particulièrement forte. De Silvey et Edensor soulignent ainsi que chez lui :

La ruine concentre à la fois l'espoir et l'hybris de futurs jamais concrétisés – à la fois les promesses d'abondance et de confort du premier capitalisme que la vision socialiste du travail collectif et de l'égalité².

Du côté de la critique du capitalisme, cette perspective se retrouve notamment chez Marc Berdet, qui dans ses *Fantasmagories du capital* évoque l'intérêt de certains chercheurs pour les centres commerciaux en ruines. Dans ces *malls* abandonnés, inutiles, semble s'exprimer parfaitement cette puissance subversive :

Difficile de trouver un quelconque potentiel subversif dans les malls tant que ceux-ci ne sont pas à l'état de ruines ou déserts, tant que leur plénitude symbolique ne s'est pas effondrée en

¹ A ce titre, le texte célèbre d'Hannah Arendt consacré à Walter Benjamin, d'abord paru en 1968 dans le *New Yorker*, puis devenu introduction pour l'édition anglaise des *Illuminations* (Cf. BENJAMIN, 1968) est particulièrement éloquent. A la fin de son texte, elle tente de caractériser le « penser poétiquement » propre à Walter Benjamin : « Ce qui guide ce penser est la conviction que s'il est bien vrai que le vivant succombe aux ravages du temps, le processus de décomposition est simultanément processus de cristallisation ; que dans l'abri de la mer – l'élément lui-même non-historique auquel doit retomber tout ce qui dans l'histoire est venu ou devenu – naissent de nouvelles formes et configurations cristallisées qui rendues invulnérables aux éléments, survivent et attendent seulement le pêcheur de perles qui les portera au jour : comme « éclats de pensée » ou bien aussi comme immortels *Urphänomene* » in ARENDT, 1968, p.111.

² DE SILVEY et EDENSOR, 2013, p.468.

*vestige allégorique. C'est la ruine qui récupère la magie du mall, qui donne sens à la poésie de Baudelaire(...) Sans mall en ruine, pas de poésie politique, pas de politisation de la poésie. Or c'est bien ce qui se passe avec lesdits dead malls. Les chercheurs qui les recensent ont mis le doigt sur l'énergie surannée de ces centres commerciaux déchargés de toute utilité et qui ne présentent plus que leur imaginaire fané, d'un côté, et leur structure brute, de l'autre. Dans le fer rouillé, le béton fissuré et le verre brisé d'un bâtiment abandonné, la splendeur d'une civilisation qui aurait pu se déployer là se montre avec une intensité intermittente, ainsi que la possibilité du nouveau. Elle s'associe à l'inquiétude du lieu, réinvesti par les crimes et les perversions refoulées.*¹

Aussi, la ruine moderne est peut-être le lieu d'exercice privilégié de ce que Marc Berdet, s'inspirant de la démarche de Benjamin, qualifie d'*interprétation topographique* : celle-là même qui « cherche dans le décor ce qui s'y dissimule ». « Elle décrypte le rébus par lequel la fantasmagorie du capital donne à comprendre cela même qu'elle veut faire oublier »². Aussi, plus encore qu'une simple esthétisation de la ruine, ce qui semble conférer au déchu sa puissance subversive passe par la confrontation à sa matérialité, à sa présence effective, son inscription géographique. Il s'agit donc soit d'aller à la rencontre des ruines, soit de puiser dans leur fréquentation l'occasion d'en dresser une cartographie critique.

Par leur présence, les ruines s'instituent comme autant de *témoignages* de ce qui reste des processus de *destruction créatrice*³ ou des différents régimes politiques s'étant effondrés pendant la période contemporaine.

*Le drame en cours de la récession économique globale – et de la ruine de toutes les économies des nations qui pensaient jusque là être protégés de ces vicissitudes – va produire encore davantage de débris, et encore plus d'opportunités pour utiliser ces épaves, ces décombres pour mettre en scène des manœuvres critiques*⁴.

En ce sens, le goût contemporain pour les ruines n'est plus une affaire d'utopie, il s'éloigne de l'acception romantique ruiniste d'une critique abstraite de l'absolu de la rationalité : les ruines sont devenues des supports au présent qui invitent à penser un changement à venir. Il ne s'agit plus de contempler la déchéance, mais bien d'habiter les ruines, tel, peut-être un célèbre *pêcheur de perles*⁵.

¹ BERDET, 2013, p.224-225

² *Idem*, p.265.

³ L'expression est souvent rattachée à la pensée du capitalisme d'entrepreneurs chez Schumpeter (1942, *Capitalisme, socialisme et démocratie*) mais trouve son origine dans les travaux de Werner Sombart, inspiré lui-même par la pensée de Nietzsche (toutefois, Sombart aborde la question d'un point de vue évolutionniste, là où Nietzsche réfutait très directement le principe d'une « sélection naturelle » par la destruction).

⁴ DE SILVEY et EDENSOR, *Ibid.*, p.471

⁵ C'est ainsi qu'Hannah Arendt conclut sa réflexion autour du « penser poétique » de Benjamin (Cf. ARENDT, 1968, p.111).

De la présence à quelques autres ruines

En quoi les ruines peuvent-elles devenir un véritable terreau, créateur de nouvelles formes de sociabilités, de nouvelles relations entre les hommes et leurs environnements ? Dans quelle mesure, à l'inverse, certains usages de la ruine peuvent devenir le lieu de déploiement d'une forme de déni de la force politique qui peut les animer ? Pour répondre à ces questions, nous choisissons de rapprocher le thème de la ruine de quelques motifs du déchu que nous avons croisé au fil de notre propos.

Ce que nous font les ruines pourrait s'apparenter à ce que révèlent, parfois, certaines expériences de confrontation au déchet. Nous l'avons évoqué avec notre étude des lombricomposteurs collectifs, la présence aux processus de dégradation de la matière organique impose un bricolage symbolique original¹. La présence au déchu, cette nécessité de fréquenter le reste induit un déplacement de son statut : la domestication des processus de décomposition de la matière révèle, d'abord, ses vertus didactiques. Là où le déchet est avant tout l'absent, l'objet d'un oubli caractéristique, il devient un objet d'attention, de soins spécifiques. Mais, plus encore, cette proximité aux phénomènes de dégradations organiques invitent à une forme de *réenchantement* : les méditations métaphysiques d'un Freud ou d'un Darwin, qui, parvenus au terme de leur existence, tendent à accorder à la mort la capacité à rendre intelligible le vivant, peuvent se retrouver chez ceux, qui, au quotidien, ont fait de cette expérience originale de la perte, une occasion de la fêter, plutôt que de la condamner.

Des océans de plastique comme ruines

Ce réenchantement ne renvoie toutefois pas uniquement à des perspectives iréniques. Les agglomérations de débris de polymères de synthèse en milieu océanique, ces « continents de plastiques » sont, eux-aussi, des ruines de la modernité. Leur mise à jour, leur invention métaphorique est apparue comme une concrétisation d'un phénomène imperceptible. A l'occasion de notre analyse du « problème des solutions »², il s'est agi d'interpréter l'impératif de restauration du milieu souillé comme l'expression d'un *ethos* tout naturaliste, en quête d'une certaine forme de déculpabilisation : il « faut » nettoyer les océans. Or, en rattachant ces phénomènes de la figure de la ruine, on peut y déceler la fertilité symbolique, la puissance d'évocation subversive en mesure de s'y déployer. Les océans de plastiques sont des ruines qui révèlent à l'imaginaire collectif les limites comme les fuites de certaines promesses de la modernité.

¹ Cf. *supra*, p.296 et suivantes « Pas une poubelle, un élevage de lombrics ! ».

² Cf. *supra* p.234 et suivantes « Le problème des solutions ».

Ces agglomérats de plastique particulièrement invasifs représentent la figure concrète de l'obsolescence d'un monde matériel moderne qui s'était pourtant laissé décrire comme durable, presque éternel. Ces phénomènes exemplifient le principe de dégradation de ce qui avait été présenté comme l'emblème d'une robustesse toute *extraterrestre*. Or, même si on les retrouve avant tout au milieu des océans, ces hybrides sont bel et bien terrestres. Ces ruines là, indélébiles, sont d'ores et déjà les objets d'une archéologie du futur : elles sont les restes de cet *âge plastique* déjà évoqué, des indices géologiques pour la description d'un hypothétique *anthropocène*¹. Ces ruines s'imposent comme des fragments permanents de notre environnement. Elles sont la marque de cette *unité nouvelle* que Simmel avait identifiée. Mais cette *unité dans la mixité* est-elle seulement viable ? Est-il possible de « faire monde » avec ces restes ?

Dans la mesure où ces concentrations détritiques s'instituent comme des risques pour les équilibres éco-systémiques, et ce, à l'échelle globale, cette co-habitation incertaine semblerait devoir s'accompagner d'une critique raisonnée des processus qui les ont engendrés. Or, en l'état, il apparaît que la prise de conscience de l'existence de ces phénomènes, leur prise en compte par le public, renvoie avant tout à une série de réactions de défense, bien connues des décheticiens, et déjà identifiées par Douglas² : la colère, l'indignation, la peur et même l'effroi. Ce débordement déritique, perçu comme l'invasion mortifère du monde par nos déchets, apparaît aussi inquiétant que familier ; mais sa condamnation par un savoir-pouvoir diffus s'étant approprié notamment les arguments écologiques démontrant sa dangerosité, neutralise toute sa valeur d'indice signifiant. Dans ces situations de résurgence de cela même qui avait été un temps abandonné, on reconnaît le motif du risque incarné dans la réalité. Ici encore, le déchet est appréhendé sur le mode de la « maladie ». Cette menace concrète, matérialisée, devient le lieu d'exercice d'un pouvoir coercitif, invitant les sociétés contemporaines à imaginer des stratégies et autres rituels de purifications, confinant, parfois au déni. C'est du moins ce que nous avons tenté de démontrer.

¹ L'omniprésence constatée des matériaux synthétiques ou artificiels au sein de la biosphère n'est qu'un argument parmi de nombreux autres (déforestation, urbanisation, exploitation des ressources minières...) appuyant la thèse de Paul Crutzen sur l'avènement d'une nouvelle ère géologique caractérisée par des traces irréversibles des activités humaines sur le globe. Cette nouvelle ère débute symboliquement à la fin du XVIII^{ème} siècle, autour de l'invention de la machine à vapeur. Voir notamment GRINEVALD, 2007 ou, pour l'émergence des sociétés thermodynamiques, GRAS, 2007. Plus récemment, il faut évoquer travail important de Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, sur lequel nous revenons dans la conclusion générale (Cf. BONNEUIL et FRESSOZ, 2013, et *infra* p.385 et suivantes).

² Cyrille Harpet résume ici parfaitement le propos de Douglas, alors appliqué à l'ensemble des situations « à risque » : « Pour reprendre Mary Douglas, « la colère, l'espoir et la peur entrent dans la plupart des situations à risques », et une prétendue objectivité qui s'appesantirait sur un comportement type produit *in vitro*, déduit d'expériences de laboratoire selon des protocoles d'une rigueur mathématique devient caduque au regard de la variété des contextes et de la part irrationnelle qui préside aux mobilisations » (HARPET, 1999, p.556).

Conclusion

La promesse qu'offre le projet de clôture du monde matériel, c'est la fin des ruines, l'absence de restes. Cette aspiration à une société sans restes peut sembler être le fruit d'une modernité toute occidentale. Pourtant, ce paradigme aujourd'hui dominant trouve quelque écho chez les *Chaggas* d'Afrique australe. Plutôt connue pour la qualité de son système d'irrigation, cette tribu a fait l'objet d'un récit éclairant de Mary Douglas. Elle souligne que les hommes adultes de cette tribu « fondent leur réputation de pureté exceptionnelle sur une supercherie »¹ :

*Dans la tribu Chagga, les mâles adultes prétendaient que leur anus était bloqué une fois pour toutes lors de leur initiation. Les initiés de sexe mâle étaient censés ne jamais déféquer, contrairement aux femmes et aux enfants qui demeuraient esclaves de leur corps. On imagine les complications qu'entraînaient, pour les hommes, de tels mensonges.*²

Chez les *Chaggas*, les « mâles adultes » perpétuent un mensonge qui tend à garantir la pérennité de leur pouvoir. Aujourd'hui, le mythe de la pureté, ce souci de tenir séparées l'une de l'autre la biosphère et la technosphère nous semble constituer un vecteur d'affirmation d'un *savoir-pouvoir* qui bien que diffus se trouve désormais globalisé. Il ne s'agit pas pour autant ici de chercher à défendre une posture sceptique vis-à-vis de la réalité des enjeux écologiques contemporains. Mais, reprenant l'image proposée par Alain Gras et Sophie Poirot-Delpech au sujet des technologies de la vie quotidienne³, il s'agit de souligner en quoi l'argument écologique est devenu le « cheval de Troie » d'un imaginaire technicien, renforçant le projet moderniste de domination et de maîtrise de la nature. Ce mythe *Chagga* nous aide ainsi à repenser l'*ethos* de « l'éco-citoyen » comme une sorte de déni.

A contrario, en focalisant notre attention autour de l'objet déchu, il est apparu que la figure de la ruine emblématisait parfaitement ce que nous avons cherché à souligner à propos du déchet comme *inquiétant familier*. Les rencontres avec le déchu, ces « trouvailles » de chiffonnier se laissent facilement décrire sur le mode de l'*Unheimliche*. La présence au reste, son écoute presque, met en relief sa valeur d'indice mémoriel, transforme ce déchet en véhicule d'un potentiel pouvoir subversif. L'objet qui fait face au glaneur est-il ou non, voué à un usage à venir ? Est-il encore « vivant », capable ou non de s'animer de nouveau ? Autant d'*étranges rencontres* pour paraphraser Gay Hawkins, de confrontations avec le reste que nous avons tenté de mettre en scène tout au long de notre propos.

¹ DOUGLAS, 1967, p.175.

² *Idem*.

³ Cf. GRAS et POIROT-DELPECH, 1993, p.266, et *supra* p.149 « La question de la dépendance à la technique ».

Ainsi, dans les pratiques de récupération de restes un temps considérés comme déchus, dans ce que l'on nomme banalement le « réemploi », les objets récupérés sont, toujours, porteurs d'une épaisseur mémorielle, d'un palimpseste portant l'inscription de leurs usages antérieurs et de leur condition passée. Ces « vies passées » ne se révèlent pas toujours au chiffonnier, pourtant, elles sont là, dormantes. Ce qui distingue ce « réemploi » du projet d'économie circulaire, c'est précisément la liberté accordée ou non à la chose déchue. Dans le réemploi, ce qu'il advient du déchet n'est pas le résultat d'un *design*, mais bien d'une forme de dialogue entre la chose déchue, son glaneur et ses milieux d'accueil, en bref, l'environnement. Evoquant la mosquée de Kairouan, Jacques Berque associe ainsi la pratique du *remploi* en architecture à un *processus d'unification par le divers*.

Les matériaux, les mises en œuvre affluent de partout. La mosquée finit par devenir un musée de chapiteaux romains de grande et de basse époque, grecs, arabes. A quoi s'ajoutent les mosaïques taillées par des artistes mésopotamiens, des carreaux de faïence où le style polychrome de l'Andalousie côtoie le monochrome plus naïf qu'affectionne l'Afrique. Une richesse de collecte, une splendeur d'accumulation, et pourtant unitaire¹.

Dans cette *mosquée en tant que système de remploi* rien n'est arabe, sauf peut-être le territoire qui l'accueille. Pourtant, la mosquée est bien là, *unitaire*. Ce que ce montage de bric et de brocs révèle la façon dont finit par s'unifier le divers, l'hétérogène. Elargissant sa réflexion à la question de la culture, Berque de poursuivre alors :

Oui, certes, l'espace, la configuration. Mais toute culture n'est-elle pas, comme la mosquée de Kairouan, faite de pièces et de morceaux empruntés loin alentour, selon les strates chronologiques ou les distances géographiques ou sociales les plus diverses ? Et cela n'est-il pas plus vrai encore aujourd'hui qu'hier ? Toute culture n'est-elle pas, aujourd'hui, à beaucoup d'égards, un système de remplois ?²

Ce que Berque dit de la culture, nous serions ici tenté de l'appliquer à nos ruines. Les ruines ne sont-elles pas *ce qui reste* du mélange entre des fragments du monde qu'une certaine modernité entend encore tenir séparés ?

¹ BERQUE, 1970, p.34.

² BERQUE, 1970, p.35.

Conclusion générale

Il faut imaginer Sisyphe heureux.

Albert Camus

Il serait trompeur de réduire la période contemporaine du déchet, celle de l'avènement du *déchet durable*, à une forme de prise de conscience d'un problème écologique lié aux phénomènes de mise au rebut. Si la question détritique semble réellement apparaître – notamment dans les sciences sociales – au moment de ce tournant environnemental, c'est, le plus souvent, pour continuer d'associer le déchet à une menace, qu'il s'agit, toujours et depuis quelque temps déjà, de maîtriser¹. En effet, les dénonciations des dangers et des nuisances liés à l'insalubrité détritique sont très antérieures à la définition moderniste du déchet, comme produit d'un abandon². Plus encore, malgré les efforts déployés dans la période contemporaine pour *valoriser* ces résidus domestiques, les déchets continuent de poser problème et demeurent appréhendés sur ce mode pathologique³ : parce qu'ils emblématisent quelque chose de l'ordre d'une menace, d'un risque de pollution parfois irréversible, il *faut* s'en occuper, il *faut* les faire disparaître. Cet impératif de traitement, de maîtrise, se traduit aujourd'hui par la multiplication d'appels consensuels à une certaine forme de tempérance. De la *société du recyclage*, jusqu'à l'*économie circulaire*, en passant

¹ Cf. *supra* p.47 et suivantes, « Etat des lieux d'une absence », mais également, p.122 et suivantes, « D'un verdissement détritique ». D'autres auteurs ont récemment insisté sur ce point : « Le moment contemporain n'est pas celui d'une prise de conscience, ni celui d'un sursaut moral conduisant vers une humanité meilleure et une bonne planète faite de géo-gestion durable ou de réconciliation avec Gaïa. Nous ne sommes pas soudainement passés de l'inconscience à la conscience, nous ne sommes pas tout récemment sortis d'une frénésie moderniste pour entrer dans l'ère de la précaution » (BONNEUIL et FRESSOZ, 2013, p.270)

² Cf. notamment *supra* p.87 et suivantes « Villes de boues », où nous décrivions la gestion du résiduel urbain dans la période « pré-moderne » du déchet.

³ Pour une analyse de la représentation des déchets comme « maladies », cf. notamment, p. 348 et suivantes « De la maladie aux symptômes », mais également, d'un point de vue plus descriptif, p. 227 et suivantes « Océans de plastique : une catastrophe écologique qui est affaire de déchets ».

par la *prévention des déchets*, tous ces slogans désignent l'exigence, la nécessité et l'urgence à agir¹. Ces appels à la tempérance sur le mode impératif nous semblent pouvoir être associés à un effet retour d'un long processus de désinhibition sociale et culturelle, décrite récemment, par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz². Pour ces historiens, l'*Anthropocène* est un *événement* : la conséquence d'une série complexe de choix politiques, économiques ou scientifiques, et non un état de fait, une « chose », se présentant aujourd'hui sous la forme d'un *grand récit*, imposant aux hommes une vision *managériale*, « géocratique » du monde. En bref, il s'agit de déjouer ce caractère impératif et déshumanisé de certains appels répétés au *pilotage* de la planète, qui ne sont que l'expression d'un désarroi contemporain conséquent à près de deux siècles de *sacralisation de la puissance*³.

L'histoire de l'Anthropocène est celle des désinhibitions qui normalisèrent l'insoutenable : l'hygiène qui contourna la médecine environnementale du XVIII^{ème} siècle, la norme technique qui sapa les contestations et constitua l'ontologie de l'administration des nuisances, la prolifération des objets qui construisit le sujet anthropologique libéral, le PNB et la notion d'économie qui naturalisèrent l'idée absurde de croissance infinie, les « solutions » technoscientifiques qui prétendirent à chaque époque mieux générer la nature à son rendement soutenu maximal, et bien d'autres encore⁴.

Nous avons notamment montré, dans le second chapitre, la centralité des mouvements hygiénistes dans le processus d'émergence, au cours du XIX^{ème} siècle, d'une acception moderne du déchet : les accusations faites à l'endroit de la souillure organique ont justifié la normalisation du principe d'abandon, mais aussi la naturalisation des techniques de disparition du résiduel domestique⁵. L'avènement de la poubelle, véritable dispositif d'enfermement *disciplinant*, tant le chaos détritique que les villes modernes et leurs habitants, ne s'est pas fait sans soulever de vives résistances chez les travailleurs du déchet d'alors, ces chiffonniers, qui avaient fait de l'ordure plus que leur gagne-pain, leur emblème. En écho à cette « prolifération des objets », ayant construit le « sujet anthropologique libéral », rappelons notre description, inspirée des travaux de Gay Hawkins, d'un *ethos de la jetabilité*

¹ Un *credo* qui pourrait être résumé dans le slogan fédérateur proposé par l'Ademe : « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ». La campagne éponyme de l'ADEME, régulièrement précisée, est détaillée sur un site internet dédié [en ligne] <http://www.reduisonsnosdechets.fr/> [consulté le 13/02/2014]. Dominique Desjeux, lors d'une conférence d'ouverture d'un séminaire du programme « Déchets et Société » de l'ADEME, avait ainsi comparé le recyclage des déchets à un « parachute social », permettant, peut-être, de *ralentir* quelque chose de la « chute », du déclin des sociétés occidentales, et, d'une façon plus générale, de *prévenir* la crise des ressources en cours. A certain égard, nous reprenons dans cette conclusion la métaphore du parachute pour souligner sa capacité, parfois, à « occulter » le paysage : en ce sens, ce parachute ressemble, également, à un paravent.

² Voir à ce sujet, la seconde partie de l'ouvrage: « Parler pour la terre, guider l'humanité » (BONNEUIL et FRESSOZ, 2013, pp.61-112).

³ Cette « sacralisation de la puissance », nous l'associons ici au propos d'Alain Gras lorsqu'il tend à souligner la fragilité des sociétés thermodynamiques à l'endroit de leur aspiration, particulièrement désinhibante, à sa rendre *maîtres et possesseurs de la nature* (Cf. GRAS, 2003).

⁴ BONNEUIL et FRESSOZ, 2013, p.270.

⁵ Cf. *supra* p.105 et suivantes « Le déchet moderne ».

faisant du principe de mise au rebut le pendant indispensable au déploiement de ce monde de biens : le *bien jeter* correspondant ici à une réponse moralement acceptable pour le *sujet désencombré*¹. Enfin, on peut évoquer la façon dont certaines catastrophes écologiques intimement liées à la matérialité de nos déchets stimulent la multiplication de ces incertaines, et parfois inquiétantes, « solutions techno-scientifiques »². Les matières plastiques restent un des défis majeurs pour les systèmes techniques de gestion des déchets. Elles n'ont pu devenir indispensables qu'au prix, là encore, d'une certaine fabrication de l'ignorance, de « l'étouffement » de certaines menaces que leur matérialité *extra-terrestre* avaient dès leur apparition suscitées³. Un programme presque infini pour des recherches *agnostologiques* à poursuivre⁴.

Paradoxalement, la dénonciation de la « civilisation de la poubelle », et, plus largement, de la société de consommation, a pu participer à naturaliser le principe de l'urgence à agir, a pu conférer une cohérence, une validité, à l'idée selon laquelle nous traversons une « crise du déchet ». Mais ces menaces toujours plus pressantes semblent avoir contribué à occulter la possibilité même de penser le déchet dans ses implications sociales et dans la complexité de ses trajectoires historiques. Ces menaces semblent avoir forcé à aborder le résiduel comme quantité de matière abandonnée, à *traiter*, à *manager*, et de préférence *écologiquement*. Autrement dit, le simple fait d'affirmer l'existence d'une crise du déchet, sur le mode de l'urgence écologique, a participé de l'impossibilité même de débattre publiquement de ce que sont les déchets, à maintenir la question de *notre* présence aux déchets à l'état de tabou⁵. Cette question de *notre* relation aux restes, nous la posons dès les

¹ Cf., notamment, *supra* p.196 et suivantes « Aux origines d'un ethos de la jetabilité », et également, p. 220 et suivantes, « Du jeter comme rite contemporain de l'oubli », dans la conclusion du chapitre 4.

² Cf. notamment *supra* p. 234 et suivantes « Le problème des solutions ».

³ Cf. *supra* p. 241 et suivantes « Tentative de matériologie des plastiques ».

⁴ Pour quelques éléments de notre contribution à une agnologie des matières plastiques, cf. *supra*, p. 265 et suivantes, « La question de la biodégradabilité des polymères ». Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil semblent nous rejoindre sur ce point : « On le voit, les alertes environnementales, les mouvements écologistes et la critique des « dégâts du progrès » ne datent pas des années 1960. Et lorsque l'on considère le caractère multiforme et général des oppositions, l'intensité de la réflexivité environnementale, le problème historique important semble être de comprendre comment ces luttes ont pu être tenues à la marge en leur temps par les élites industrialistes et « progressistes », puis suffisamment oubliées (et les sciences humaines et sociales ne furent pas sans participer à cette deuxième mort) pour que l'on puisse prétendre découvrir aujourd'hui seulement que l'on vit dans l'Anthropocène ». (BONNEUIL et FRESSOZ, 2013, pp.264-265).

⁵ Nous rejoignons donc partiellement les conclusions de Martin O'Brien (O'BRIEN, 2008), lorsqu'il affirme qu'il n'existe pas de « crise du déchet » : en effet, le déchet pose problème aux humains depuis, au moins, leur sédentarisation ; « toutes les sociétés, et pas seulement la version « consumériste » moderne, sont des « sociétés du gaspillage » » ; « accorder une attention aux histoires du déchet invite à penser que les relations entre les déchets et la société ont toujours été essentielles et problématiques » (O'BRIEN, 2008, p.178 et p.270). Toutefois, nous restons circonspect, ici, vis-à-vis des perspectives normatives et « rationnelles » que l'auteur semble appeler de ses vœux.

premières pages de notre propos. Il est temps de proposer quelques jalons pour penser la multiplicité de ce qu'aujourd'hui *nous disent* les déchets.

Chaggas et chiffonniers

Au terme de notre traversée de ces mondes déchus, il est possible, nous semble-t-il, d'identifier deux paradigmes de nos rapports aux restes, deux grands récits qui irrigueraient les relations des sociétés contemporaines à leurs déchets. D'un côté, dans la lignée du mythe *Chagga*¹, la figure de *l'éco-citoyen*² emblématise un imaginaire moderniste de séparation entre sphère technique et sphère biologique : le souci de maintenir à part *nature* et *artifice* perpétue un déni nécessaire au maintien symbolique de cette frontière toute naturaliste, caractéristique d'une certaine modernité. De l'autre, la figure du *chiffonnier*, emblème d'un imaginaire d'hybridation, illustre une relation au déchu qui se joue sur le mode du dialogue mémoriel : là, la ruine constitue le territoire privilégié des erratiques déambulations de ce *pêcheur de perles*, interprète de *l'inconscient du temps*. Le *chagga* et le *chiffonnier* emblématisent ainsi deux formes distinctes de ce qu'est le *déchet durable*.

Ces deux figures ne doivent s'entendre, ni comme des portraits réalistes, ni comme des descriptions normatives³ : il s'agit simplement d'outils pour comprendre et caractériser les facettes ambivalentes de l'oxymore qui sert de titre à cette réflexion. Ainsi, le *déchet durable* désignerait la façon dont se joue, dans les pratiques quotidiennes de gestion du résiduel, une opposition déjà identifiée par d'autres entre *écologie politique* et *développement durable*. Andrew Dobson, notamment, souligne combien la première expression implique un mouvement d'*écologisation* aussi bien politique, économique, social que technique, là où la seconde s'inscrit davantage comme un processus d'*environnementalisation*, de réorganisation superficielle des sociétés contemporaines, comme une nouvelle « méthodologie de développement »⁴. Michelle Dobré a ainsi bien montré comment certaines pratiques de

¹ Cf. *supra* p. 383 et suivantes, conclusion du Chapitre 7.

² Cf. *supra* p. 185 et suivantes, Chapitre 4, et plus particulièrement p. 213 et suivantes « L'éco-citoyenneté ou la politique des petits gestes ».

³ Ces deux figures peuvent aussi trouver un écho dans les perspectives suggérées par Bruno Latour lorsqu'il oppose récit d'hybridation et récit de technicisation (Cf. notamment *supra* p.149 « La question de la dépendance à la technique », et également, p.195 et suivantes : « Le paradoxe des deux récits et la question du capitalisme vert »).

⁴ Cf. *supra* p. 217 et suivantes « L'environnementalisation des déchets ». Cette tension duelle entre *écologie politique* et *développement durable* trouve des échos dans de nombreux champs contemporains : certains ont ainsi opposé les développements récents de la *consommation collaborative*, à certaines expérimentations de réinvention d'une *économie du don*, fondée sur le principe du partage (Cf. DENOUN et VALADON, 2013). Dans l'analyse des développements actuels de la programmation informatique, notamment, un clivage comparable a déjà été identifié. Critiquant la multiplication de projets dits *open-source*, Richard Stallman, figure emblématique du mouvement du *free software* (ou du logiciel libre), formule ainsi cette opposition dans des termes comparables aux

l'écologie au quotidien s'inscrivent bel et bien, à l'échelle microsociale, comme des formes de *résistance ordinaire*, des lieux d'expression et d'expérimentation à la fois éthique et politique de la protestation¹ : les *chiffonniers*, qui ont été des acteurs déterminants d'une opposition à la domestication de l'ordure, pourraient tout à fait correspondre à des « figures héroïsées » de *l'écologisme*, compris comme mouvement social encore en devenir.

Caractéristique de la période contemporaine du déchet, le paradigme de *l'éco-citoyen* s'est lentement construit autour de croyances emblématisées, dans le cadre de notre propos, par ce poids moral associé au souci de « bien jeter »². L'avènement de ce « bien jeter » aurait pu apparaître comme le point de d'origine d'un mouvement *d'écologisation*, comme la conséquence vertueuse d'une hypothétique prise de conscience collective, d'un « réveil » associé au tournant environnemental de la fin du XX^{ème} siècle. Notre thèse est toute autre : cette morale « écologique » du geste de mise au rebut constitue pour nous l'indice, la trace, du renforcement d'une approche gestionnaire, managériale, des techniques de prise en charge d'un déchet ménager devenu, depuis l'invention de son acception moderne au moins³ – c'est-à-dire bien avant cet hypothétique tournant environnemental –, le lieu d'exercice d'un pouvoir coercitif diffus. Il faut rappeler ici ce que nous suggérons dès l'introduction à partir des travaux Georges Balandier consacrés à la modernité : sous couvert d'une approche *pragmatique* des problèmes posés par les déchets, une *réponse totale* a été développée, contraignant les usagers à *raviver des croyances à un ordre supérieur*, intériorisé⁴. Ces croyances s'expriment ainsi par le biais de rituels quotidiens, qui permettent une certaine *accoutumance* à ce pouvoir coercitif diffus, et par certains aspects, *totalitaire* :

*Ordre nouveau, le système totalitaire moderne fait de la rupture avec le passé, de la projection dans l'avenir où il entraîne les masses, une transgression nécessaire. Il dénie en entier ce qui a produit l'homme plus humain au cours de l'histoire antérieure, il secrète une certaine amnésie, une pédagogie de l'oubli*⁵.

La poubelle et les déchets qui la composent sont aujourd'hui le lieu d'exercice privilégié de ce pouvoir auquel une large majorité de jeteurs a, souvent sans le savoir, accepté de se plier. Si nous affirmons que ce pouvoir est diffus, c'est parce qu'il est à la fois institutionnel,

nôtres : « Le premier [*l'open-source*] est une méthodologie de développement; le second [le logiciel libre] est un mouvement social ». La description sociologique circonstanciée de cette tension est l'objet même des travaux de Sébastien Broca, consacrés à la portée sociale du logiciel libre, assimilé à une *utopie concrète* (Cf. BROCA, 2013) : les « *libristes* » seraient-ils ainsi comparables à des *chiffonniers* des mondes numériques ?

¹ Cf. DOBRÉ, 2002 et *supra* p. 217 et suivantes « L'environnementalisation des déchets ».

² Cf. *supra* p. 185 et suivantes, Chapitre 4.

³ Cf. *supra* p.81 et suivantes, Chapitre 2. Notamment autour de la mise en œuvre des politiques hygiénistes de gestion de l'insalubrité urbaine, et du grand enfermement des déchets.

⁴ Cf. *supra* p. 28 et suivantes « Entre désordre et souillure ».

⁵ BALANDIER, 1988, 217.

économique, industriel, politique, mais aussi parce que nous en avons retrouvé la trace dans les perceptions et les représentations des consommateurs et des citoyens, dans nos pratiques quotidiennes et familières, routinisées. Si nous affirmons que ce pouvoir s'est déployé *sous couvert* d'une approche pragmatique, c'est dans le sens d'un effort de dissimulation : l'*argument écologique* a permis de conférer une apparence pragmatique au développement d'une « pédagogie de l'oubli »¹. Ainsi, il nous semble que l'*environnementalisme* ou le *vert clair* sont les vitrines d'un dispositif de *savoir-pouvoir* qui s'institue dans les faits, non sur le mode du *mouvement*, cher à Balandier, mais bien sur celui de la *réponse totale* : une entreprise de dissimulation comparable à une fabrique de l'oubli en cours de globalisation. Cet oubli, c'est à la fois celui des choses jetées, de leur matérialité, de leur histoire parfois, mais c'est aussi celui de cette *nature*, de cette « planète », que nous cherchons, pourtant, à *préserver* en bien jetant.

Le paradigme du *chiffonnier* ne constitue pas une opposition frontale à cette figure du *chagga* ou de l'*éco-citoyen*. Ces deux conceptions renvoient à des moments différents du déchet : l'activité du chiffonnier est moins associée au moment du *jeter* qu'à celui de la confrontation à un résiduel qui est déjà là. Glaneur, il ramasse ce que d'autres, humains ou non, ont déjà délaissé. Aussi, il semble que nous puissions tous, à la fois, être *chaggas* et *chiffonniers*. Cette coexistence de deux *ethos* permet de nourrir une dialectique exprimant la plurivocité des relations des sociétés contemporaines au résiduel. C'est à l'occasion de nos déambulations dans les ruines du dernier chapitre que nous avons rencontré, de la façon la plus manifeste, une autre façon d'aborder *ce qui reste* : la ruine, à la fois inquiétante et familière, n'apparaît plus sur le mode de la menace, de l'anomalie, ou plus encore, de la pathologie, mais bien comme un simple *fragment signifiant du monde*². Cette figure du *chiffonnier* s'inscrit davantage comme une perspective d'ouverture que comme la description irénique et contre-normative d'une *juste façon* d'aborder les déchets : le *chiffonnier* indique négligemment quelques pistes fertiles pour « faire monde » avec nos restes.

Parce qu'ils ont emblématisé quelque chose d'une protestation farouche contre la normalisation du déchet, les chiffonniers se laissent aujourd'hui décrire comme des sources possibles d'une contestation de l'hégémonie accordée par les sociétés contemporaines au macro-système technique de gestion du résiduel ménager. A travers l'étude des pratiques de lombricompostage notamment, nous avons cherché à assimiler certaines de ces expérimentations à des lignes possibles de *subjectivation*³ :

¹ L'étude des conditions d'émergence de cette « pédagogie de l'oubli » répond bien aux objectifs généraux proposés par Robert Proctor, quelques temps après Balandier, à travers le néologisme déjà invoqué à plusieurs reprises d'*agnostologie*.

² Cf. *supra* p. 337 et suivantes, Chapitre 7.

³ Cf. *supra* p. 287 et suivantes « Micropolitiques et lignes de subjectivation ».

En tant qu'elles s'échappent des dimensions de savoir et de pouvoir, les lignes de subjectivation semblent particulièrement capables de tracer des chemins de création, qui ne cessent d'avorter, mais aussi d'être repris, modifiés, jusqu'à la rupture de l'ancien dispositif¹.

Le macro-système technique de gestion des déchets peut être rapproché du *dispositif*, au sens qu'en proposait Foucault, dans la mesure où il induit bel et bien « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit »². Dans les pratiques très locales de prise en charge, par les jeteurs eux-mêmes, du résiduel domestique, on assiste bien à des expérimentations de l'autonomie, des prises de distance vis-à-vis d'un *savoir-pouvoir* devenu omniprésent. On pourrait, en ce sens, invoquer, de nouveau, la *résistance ordinaire*, dans la mesure où elle fait de « l'accroissement de l'autonomie menacée par l'extension du système »³ son *horizon*. De la même façon, les *freegans* qui ont choisi de faire des poubelles leur garde-manger⁴ pourraient eux-aussi dessiner *des chemins de création*, des pistes pour inventer un faire-monde *avec* nos restes. Mais, restons prudents : comme le souligne Deleuze, ces *lignes de subjectivation* ne cessent d'avorter, ces chemins sont *repris, modifiés*. De la même manière que nous invoquons certains mécanismes d'un *nouvel esprit du capitalisme* pour décrire l'itinéraire de l'*environnementalisation* des déchets⁵, il est légitime de s'interroger sur le devenir effectif de ces lignes de fuite.

D'une façon générale, le chiffonnier invite à penser une critique de la définition moderne du déchet : il nous aide à considérer la façon dont les pratiques de mise au rebut peuvent se laisser comparer, parfois, à des formes de *dons*, bien plus qu'à de simples processus d'*abandon*. Parce qu'ils sont les représentants d'une forme pré-moderne de gestion du résiduel urbain, parce qu'ils ont contribué à une certaine circulation des restes domestiques et ce jusqu'à ce que leur activité soit bannie des grandes villes occidentales, les chiffonniers, parce qu'ils en ont fait l'objet de leur besogne quotidienne, nous invitent à considérer les déchets comme autant de *biens communs*. Ils nous encouragent à penser le renouveau d'une certaine *économie du don* constituant, peut-être, l'une des plus fertiles *lignes de subjectivation* qui irrigue aujourd'hui les sociétés contemporaines⁶ : groupes de bricolage – le très anglo-saxon « *Do It Yourself* » –, forums de réparations en tous genres, fêtes de la gratuité, mais également engouement pour le réemploi, la « récup' », ou même réapparition de certaines formes de chiffonnage, autant de terrains que nous n'avons pu

¹ DELEUZE, 1988, p.17.

² Cf. FOUCAULT, 1977, p.299 ; mais également *supra*, p. 120 et suivantes « Esquisse du macro-système ».

³ DOBRÉ, 2002, p.319.

⁴ Cf. *supra* p. 322 et suivantes « « Freegans ! » Glaneurs volontaires... ou non. ».

⁵ Cf. *supra* p. 217 « L'environnementalisation des déchets ».

⁶ Cf. *supra* p. 324 et suivantes « Vers une économie du don ? Partager ce qui reste ».

suffisamment détailler dans cette réflexion, mais qui demeurent d'un intérêt déterminant pour envisager les pistes de déploiement d'un hypothétique changement social en cours. Ces *chemins de création* nous apparaissent d'autant plus précieux pour l'enquêteur qu'ils semblent fragiles : parviendront-ils à provoquer une quelconque *rupture de l'ancien système*, ou ne serviront-ils qu'à nourrir, par la critique, son développement ?

Pour une socio-anthropologie de chiffonniers

Parce que nous avons, dès le premier chapitre de cette thèse, fait du chiffonnier une de nos figures tutélaires¹, il est nécessaire de rappeler en quoi ce processus d'identification de notre propre méthode d'investigation à la chose recherchée nous semble plus que jamais légitime. C'est l'occasion de réaffirmer ici la dimension volontairement parcellaire de ce travail. Il ne s'agissait pas, pour le dire autrement, de faire de cette réflexion un catalogue aussi exhaustif que circonstancié de ce qu'est le déchet aujourd'hui, de ce que sont nos relations aux restes.

Si Hannah Arendt a décrit Walter Benjamin comme un infatigable *pêcheur de perles*² ce n'était pas pour le comparer à un quelconque collectionneur³ s'étant fixé pour objectif de parvenir à dresser l'inventaire complet du monde phénoménal. Benjamin avait déjà fait du modèle du chiffonnier, un « nouveau genre de savant »⁴. Les objets qu'il ramasse et qu'il décrit sont, pour reprendre l'expression de Kracauer, des « cas exemplaires de la réalité »⁵. Décrivant cette démarche *saccadée* du chiffonnier *s'identifiant* aux rebuts qu'il récupère, Benjamin a fini lui-aussi, par adopter cette posture. Nous souhaitons donc ici nous inscrire dans la filiation de cet illustre défricheur pour réaffirmer, à la suite de Marc Berdet notamment, que le chiffonnage peut légitimement être considéré comme un des traits caractéristiques de l'investigation socio-anthropologique. Avec l'appui trouvé dans les travaux de Carlo Ginzburg, la quête de l'indice signifiant constitue un des traits saillants d'un

¹ Cf. *supra* p. 67 et suivantes « Matérialité : le sociologue, le chiffonnier et l'archéologue ».

² ARENDT, 1968, p.111.

³ Marc Berdet, notamment, rappelle que chez Benjamin, le collectionneur se laisse décrire comme le double bourgeois du chiffonnier, « en cela qu'il construit un monde de rêve qui ne vaut que pour lui-même » (BERDET, 2009, p.95)

⁴ Cf. *supra idem*.

⁵ « Le chiffonnier est une sorte d'analyste du collectif : il « assume la tâche de l'interprétation des rêves », il utilise les rebuts de l'observation, les déchets du monde phénoménal, comme on en use dans la psychanalyse pour reconstituer le système d'un fantasme et, imbriqué en lui, le désir pris dans l'épaisseur de l'expérience. De même que l'analyste cherche des correspondances secrètes entre un souvenir d'enfance, une névrose et un acte manqué, le chiffonnier cherche les correspondances cachées entre les différents rebuts du monde phénoménal (...) il ne cherche pas à inventorier, mais simplement à leur « rendre justice » » (BERDET, 2009, p.97).

travail de recherche en devenir¹. « Il faut affronter le chaos et devenir en quelque sorte le détective en quête des ordres partiels qu'il recèle »², affirmait ainsi Georges Balandier pour décrire les conditions propres à la production scientifique contemporaine.

*Ainsi l'embarquement « socio-anthropologique » serait-il ce qui permet, non pas de regarder les phénomènes sociaux comme des choses mais derrière ou, pour le dire comme Deleuze, entre les choses ; ce qui permet de « coordonner des perceptions pour en faire des formes ou des figures ».*³

Si *écouter les déchets* revient à regarder *derrière* ou *entre les choses*, alors les figures de l'archéologue, invoquée plus tôt, ou celle du chiffonnier, détaillée ici, doivent être prises au sérieux pour envisager une approche socio-anthropologique du déchet ménager. C'est en fouillant les tas d'ordures, comme Marcel Mauss aimait le rappeler, qu'il devient possible de reconstituer certains aspects de la mémoire des phénomènes sociaux qui les ont générés⁴.

*

A défaut d'être parvenu à comprendre totalement ce dont le *déchet durable* était le nom, à défaut d'être arrivé à objectiver ou à stabiliser l'expression, peut-être avons-nous réussi à démontrer l'importance de multiplier les points de vue à son endroit, de chercher non à fixer sa définition, mais, peut-être, simplement d'y déceler ce que ces phénomènes incertains ont à nous dire du monde. Il faudra alors peut-être comprendre cette thèse comme le simple récit d'une traversée au milieu des vestiges d'un monde plastique, qui là où il croyait produire de l'éphémère dématérialisé, a finalement réinventé une éternité bien tangible, un horizon de ruines.

Cet horizon de ruines, il a fallu, *in fine*, l'inscrire dans l'*anthropocène*, cette nouvelle ère dans laquelle nous, humains, sommes d'ores et déjà condamnés à vivre et à mourir. Nos déchets tendent à constituer des marqueurs matériels de l'histoire sociale, politique, culturelle qui nous y a projetés ; ils sont, pour certains observateurs, des indices annonciateurs d'une tempête planétaire à laquelle il serait faux de prétendre que nous sommes, ou que nous serons un jour, préparés. Nous avons longtemps privilégié des techniques qui nous ont éloigné, et qui tendent encore à nous séparer, de notre foyer commun. Nous avons fait de la terre et de la vie qui l'anime un *environnement*, nous leur avons conféré une extériorité qui nous amène,

¹ Cf. *supra* p. 352 et suivantes « Le déchet comme indice ».

² BALANDIER, 1988, p.58.

³ POIROT-DELPECH, 2013, p.104.

⁴ Cf. *supra* p. 45 et suivantes, introduction du chapitre 1.

Conclusion

aujourd'hui, tant à les polluer – à nous les approprier – qu'à chercher, souvent vainement, à les protéger.

A bord de notre bateau-monde, pourtant, est-il seulement possible de distinguer le navire de son équipage ?

En mer, lorsque la tempête vient par trop bousculer l'embarcation, les choix d'allures et de destinations sont particulièrement limités. Quand le vent vient à forcer, la meilleure solution est souvent la cape : les voiles « à contre », on laisse alors le bateau être secoué par les vagues, et, même s'il ne risque plus de couler, celui-ci n'est plus en mesure de suivre une quelconque route. L'embarcation ne cherche plus à lutter contre la mer, mais se laisse simplement porter par elle : il suffit d'attendre que *ça passe*. Si le vent forçait encore, il faut alors songer à la fuite : il s'agit de *faire avec* le vent. Le bateau ne peut aller que là où les rafales le portent et les navigants n'ont plus leur mot à dire, mais il leur faut tenir la barre. Enfin, et cela ne doit arriver que lorsque le bateau devient réellement inhabitable : le radeau de survie. Si les humains sont amenés, un jour, à abandonner le navire et à quitter la terre, ce sera au risque de naviguer, longtemps, sur une mer sans littoral : un futur à errer dans une gigantesque mer des Sargasses. Définitivement éloignés de notre rocher et de ces constellations d'indices qui le rendent aussi inquiétant que familier, il sera difficile, même pour les plus inspirés d'entre nous, d'imaginer encore, Sisyphe heureux.

Bibliographie

Références bibliographiques

Pour faciliter l'utilisation de la bibliographie, nous avons pris le parti de rassembler l'ensemble des textes cités sans distinction, notamment, entre articles, chapitres d'ouvrages et ouvrages complets. Chaque référence précise toutefois la nature du document. Sont également indiquées à la fin de cette bibliographie, les références des articles de presse cités, dont la plupart trouvent des reproductions en ligne. De la même façon, divers sources en ligne sont indiquées en fin de bibliographie (il s'agit pour l'essentiel des bases de données institutionnelles, dictionnaires et autres ressources associatives accessibles en ligne).

Les dates entre parenthèses sont celles indiquées dans le corps de la thèse et renvoient à l'année de première édition des textes cités. Si l'édition utilisée pour la numérotation des pages des références dans le corps de la thèse n'est pas celle de l'année de première édition, c'est l'édition utilisée qui est indiquée et sa date de publication se retrouve à la fin de la référence.

Note sur les traductions des textes cités : lorsque le texte cité n'existait pas en langue française, nous avons nous-même procédé aux traductions, depuis l'anglais dans l'essentiel des cas. Pour les textes traduits, les noms des traducteurs et la langue d'origine sont indiqués dans la bibliographie ci-dessous.

A

ACOT, P. (1994), *Histoire de l'Écologie*, Presses Universitaires de France, Paris.

ADEME, (2008), *Enquête Nationale sur la gestion domestique des déchets organiques*, Ademe, Angers, Juin 2008.

ADEME, (2012), *Plastiques biodégradables*, Fiches techniques de l'ADEME, Ademe, Angers, février 2012, [en ligne] <http://www2.ademe.fr/publications/> [consulté le 20/04/2013].

ADEME, (2013), *Déchets. Edition 2012. Chiffres-clés.*, Ademe, Angers, novembre 2013.

ADER-DELACROIX, M. (2006), *Le thème des ruines dans la sensibilité et la réflexion philosophique de 1750 à 1850*, 2 tomes, Thèse de doctorat, Université Paris IV, soutenue le 16 janvier 2006, Paris.

AFEISSA, H.S. (2007), *Ethique de l'environnement*, Recueil de textes, Vrin, Paris.

AFFHOLDER, M. (2013), « La naissance et les premiers développements d'une politique nationale des déchets entre 1971 et 1984 », in *Pour mémoire. Comité d'histoire, Revue du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie*, n°12, automne 2013, pp.27-40.

ALEXANDRE, P. (2011), *La mort de la mort. Comment la technomédecine va bouleverser l'humanité*, JC Lattes, Paris.

ANDRADY, A.L. et NEAL, M.A. (2009), « Applications and societal benefits of plastics », in *Philosophical Transactions of the Royal Society in Biological Science*, 2009, vol.364, pp. 1977-1984.

- APPADURAI, A. (dir.) (1986), *The social life of things. Commodities in Cultural perspective*, Cambridge University Press, Cambridge.
- APPELHOF, M. (1982), *Les vers mangent mes déchets*, trad. de l'anglais par ALLART A., Vers la terre, Pézenas, 2007.
- ARENDT, H. (1958). *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par FRADIER, G. avec la collaboration de RICOEUR, P., Calmann-Lévy, Paris, 2001.
- ARENDT, H. (1968). *Walter Benjamin, 1892-1940*, traduit de l'anglais par FAURE-OPPENHEIMER, A. et LEVY, P., Éd. Allia, Paris, 2014.
- ARIÈS, P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident: du Moyen âge à nos jours*, Éditions du Seuil, Paris.
- AUGÉ, M. (2003), *Le temps en ruines*, Galilée, Paris
- AVEROUS L. et POLLET E. (2012) « Biodegradable Polymers », in AVEROUS L. et POLLET E. (dir.) *Environmental Silicate Nano-biocomposites*, Springer-Verlag, Londres, Chap. 2, pp. 13-40.

B

- BARLES, S. (1999), *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIIIe-XIXe siècle*, Champ Vallon, Seyssel.
- BARLES, S. (2005), *L'invention des déchets urbains : France : 1790-1970*, Champ vallon, Seyssel
- BARLES, S. (2011), « Les chiffonniers, agents de la propreté et de la prospérité parisienne au XIX^{ème} siècle », in CORTEEL, D. et LE LAY, S. (Dir.) (2011), *Les travailleurs des déchets*, Éd. Érès, Toulouse, pp.45-67.
- BACHELARD, G. (1934), *Le nouvel esprit scientifique*, Félix Alcan, Paris.
- BALANDIER, G. (1967), *Anthropologie politique*, Presses universitaires de France, Paris, 2013.
- BALANDIER, G. (1988), *Le Désordre: éloge du mouvement*, Fayard, Paris.
- BALL, P. (2006), « Chemistry and power in recent American Fiction », in *HYLE-International Journal for Philosophy of Chemistry*, Vol. 12, No.1 (2006), pp. 45-66.
- BARBIER R. (1996), *Une société au rendez-vous de ses déchets*, Thèse de doctorat de l'École des Mines, Paris.
- BARBIER R. (2002), « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », in *Flux* 2002/2-3, N° 48-49, p. 35-46
- BARTHES, R. (1957), *Mythologies*, Le Seuil, Paris.

- BARTHES, R. (1967), *Le système de la mode*, Le Seuil, Paris.
- BATAILLE, G. (1931), « La valeur d'usage de D.A.F de Sade », Chap.II, in *Œuvres complètes*, Gallimard, 1981, pp.61-62
- BATAILLE, G. (1949), *La Part maudite*, précédé de *la Notion de dépense*, Éditions de Minuit, Paris, 1967 et 1990.
- BATAILLE, G. (1957), *L'érotisme*, Editions de Minuit, Paris.
- BAUDRILLARD, J. (1968), *Le système des objets, la consommation des signes*, Gallimard, Paris.
- BAUDRILLARD, J. (1970), *La société de consommation: ses mythes, ses structures*, Gallimard, Paris, 1991.
- BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel.
- BECKER, H. S. (2007), *Comment parler de la société: artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, traduit de l'américain par MERLLIE-YOUNG, C., La Découverte, Paris, 2009.
- BELLO MARCANO, M. (dir.) (2013), *Ruines*, numéro spécial de la revue *Sociétés*, n° 120, 2013-2.
- BELLO MARCANO, M. (2013b), « Avant-Propos. Le songe circulaire : pour comprendre les ruines », in *Sociétés*, n° 120, 2013-2, p. 5-11
- BENJAMIN, W. (1935), *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*, Première version, traduit de l'allemand par ROCHLITZ, R. et RUSCH, P., in BENJAMIN, W. *Œuvres*, Gallimard, Paris, 2000, pp.67-113.
- BENJAMIN, W., (1968). *Illuminations. With an introduction by Hannah Arendt*, Edition anglaise de *Illmuniationnen*, in *Schriften*, (1955), trad. de l'allemand vers l'anglais par ZORN, H., Pimlico, Londres, 1999.
- BENNETT, J. (2009), *Vibrant Matter: A Political Ecology of Things*, Duke University Press Books, Durham.
- BENSAUDE-VINCENT, B. (1998), *Éloge du mixte: matériaux nouveaux et philosophie ancienne*, Hachette littératures, Paris.
- BENSAUDE-VINCENT, B. (2000), « La plasticité des matériaux nouveaux », in, C. MALABOU C., (dir.), *Plasticité*, Leo Scheer, Paris, 2000, pp. 170-185.
- BENSAUDE-VINCENT, B. (2007), « Reconfiguring Nature Through Syntheses : From Plastics to Biomimetics », in BENSAUDE-VINCENT B. et NEWMANN W. (dir.), *The Artificial and the Natural. An Ever-Evolving Polarity*, MIT Press, Cambridge MA, 2007, pp. 293-312.
- BENSAUDE-VINCENT, B., (2009), *Les vertiges de la technoscience*, 2009, La Découverte, Paris.

- BENSAUDE-VINCENT, B. (2013), « Plastics, materials, and dreams of dematerialization » in, GABRYS, J. et HAWKINS, G. (dir.), (2013). *Accumulation the material politics of plastic*, Routledge, Abingdon, Oxon, pp.17-29.
- BENSAUDE-VINCENT, B. et STENGERS, I. (1993). *Histoire de la chimie*, Ed. la Découverte, Paris.
- BENSAUDE-VINCENT B. et BENOIT-BROWAEYS, D., (2011), *Fabriquer la vie. Ou va la biologie de synthèse ?*, Paris, Le Seuil.
- BERDET, M. (2006), « Walter benjamin sociographe de la mémoire collective ? [Une comparaison Walter Benjamin/Maurice Halbwachs] », in *Temporalités, revue de sciences sociales et humaines* n°3, « Socialités de la mémoire », Paris, 2006, pp.41-62.
- BERDET, M. (2009), *Mouvement social et fantasmagories dans Paris, capitale du XIXe siècle. La démarche historico-sociologique d'un chiffonnier*, 2 tomes, Thèse de doctorat en sociologie préparée sous la direction d'Alain Gras, Universités Paris I Panthéon-Sorbonne (CETCOPRA) et Paris VII Denis-Diderot, soutenue le 8 juin 2009, Paris.
- BERDET, M., (2013), *Fantasmagories du capital: l'invention de la ville-marchandise*, Zones Gallimard, Paris.
- BERGSON, H., (1889), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Presses universitaires de France, Paris, 2001
- BERNARDET VAN STAËVEL, E. (1999), « De la monstruosité du déchet ultime », in BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel., pp.112-122.
- BERNARDET VAN STAËVEL, E., (2006), *La pollution sauvage*, Presses universitaires de France, Paris.
- BERQUE A., (2008), *La Pensée paysagère*, Sautereau Éditeur/Archibooks, Paris.
- BERQUE, J., (1970). *L'Orient second*, Gallimard, Paris.
- BERTOLINI, G. (1977), *Lutte contre le gaspillage: politique du recyclage ou politique d'accroissement de la durée de vie des produits ?*, Futuribles, Paris.
- BERTOLINI, G. (1978), *Rebuts ou ressources ? : la socio-économie du déchet*, Éditions Entente, Paris.
- BERTOLINI, G. (1984), « Les nouveaux récupérateurs », in COLLECTIF (Catalogue d'exposition), *Déchets, l'art d'accommoder les restes*, Centre Pompidou, Paris, 1984, pp.75-81
- BERTOLINI, G., (1991). *Homo plasticus : les plastiques, défi écologique*. Sang de la terre, Paris.
- BERTOLINI, G., (1995), *La double vie de l'emballage*, Économica, Paris.

- BERTOLINI, G. (1996), « Recherche sur les déchets en économie et en sociologie ; un état de l'art », in *Déchets : sciences et techniques*, n°3 Septembre 1996, pp.3-9.
- BERTOLINI, G. (1999), « L'or, l'ordure et l'argent », in BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp.37-49.
- BERTOLINI, G. (1999b), « Les déchets. Recueil de citations et de dictons », BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp.210-230.
- BERTOLINI, G. (2000), *Décharges: quel avenir ?*, Société Alpine de Publications, Lyon.
- BERTOLINI, G. (2002), *Art et déchet: le déchet, matière d'artiste*, APREDE le Polygraphe, Angers.
- BERTOLINI, G. (2005), *Économie des déchets: des préoccupations croissantes, de nouvelles règles, de nouveaux marchés*, Editions TECHNIP, Paris.
- BERTOLINI, G. (2006). *Le déchet, c'est les autres: même pas vrai !*, Érés éd., Ramonville Saint-Agne.
- BERTOLINI, G. (2007), *Le marché des déchets : structures et acteurs, croissance, concentration et recompositions*, in *Responsabilité & Environnement* N° 45 Janvier 2007, pp.99-109.
- BERTOLINI, G. (2011). *Montre Moi Tes Déchets l'Art de Faire Parler les Restes*, L'Harmattan, Paris.
- BERTOZZI, M. (2007), « Chasseurs d'indices. Quelques réflexions sur les formes de rationalité et les ruses de l'intelligence », in THOUARD, D. (2007) *L'interprétation des indices. Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, pp.25-36.
- BESS, M., (2003), *La France vert clair: écologie et modernité technologique, 1960-2000*, traduit de l'américain par JAQUET, C., Champ Vallon, Seyssel, 2011.
- BEY, H. (1985). *TAZ: zone autonome temporaire.*, Trad. de l'américain par TRÉGUIER, C., Éd. de l'Éclat, Paris, 1997.
- BEY, H. (2000). *L'art du chaos: stratégie du plaisir subversif.* Trad. de l'américain par ZIMMER S. et MORTIMER P., Nautilus, Paris, 2000.
- BILLET, P. (1999), « Le déchet, du label au statut. Considérations juridiques sur un abandon », in BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp.99-111.
- BLANCHOT M. (1969), *L'Entretien Infini*, Gallimard, Paris.
- BLOCH, J.-P. (2007), *Les congés : le souffle de la vie sociale*, Eres, Paris.
- BLOOM, J., (2011), *American Wasteland: How America Throws Away Nearly Half of Its Food (And What We Can Do About It)*, Da Capo Press, Cambridge, MA.
- BOLTANSKI, L. et CHIAPELLO, E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris.

- BOLTANSKI, L. et THÉVENOT, L., (1991), *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.
- BONJEAN, O., (2011) *De l'or dans nos poubelles*, Ed. Carbonnier - Quillateau, Dax.
- BONNEUIL, C. et FRESSOZ, J.-B., (2013), *L'événement anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*, Éd. du Seuil, Paris.
- BONNOT, T. (2002), *La vie des objets: d'ustensiles banals à objets de collection*, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- BOOTE W. et PRETTING G., (2010), *Plastic Planet*, trad. de l'allemand par TAFFIN-JOUHAUD D., Actes Sud, Paris, 2010
- BORGES, J.-L. (1944), *Fictions*, trad. de l'espagnol par VERDEVOYE, P. et CAILLOIS, R., Gallimard, Paris, 1983.
- BOUCHÉ, M., (1972), *Lombriciens de France: écologie et systématique*, Institut national de la recherche agronomique, Paris.
- BOUCHÉ, M., (2003), « Vers de terre, de Darwin a nos jours : un révélateur heuristique », retranscription de la conférence donnée à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, le 2 juin 2003, [en ligne] http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/Bouche2003.pdf [consulté le 02/09/2013].
- BOURDEAU-LEPAGE, L., et al., (2013), *Nature(s) en ville*, Dossier thématique in *Métropolitiques*, publié le 21 février 2013, [en ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html> [consulté le 06/07/2013]
- BOURG, D. (dir.), (1993), *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, l'Harmattan, Paris.
- BOURKE, J.G. (1891), *Les rites scatologiques*, trad. COTTET S. et LAPORTE D.G., Presses Universitaires de France, Paris, 1981.
- BOUTELOUP, C. (dir.), (2008), *Amoco Cadiz, 1978-2008: mémoires vives*, CEDRE, Brest.
- BOUTELOUP, C. (2012), « Dynamiques revendicatives et reconnaissance des dommages écologiques des marées noires : pluralité des liens à l'environnement et évaluation écologique », in POIROT-DELPECH, S. et RAINEAU, L. (dir.), (2012), *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, 2 Tomes, l'Harmattan, Paris, pp.25-40.
- BOUVIER, P., (2000), *La socio-anthropologie*, A. Colin, Paris.
- BOUVIER, P., (2011), *De la socioanthropologie*, Editions Galilée, Paris.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- BROCA, S., (2013), *Utopie du logiciel libre: du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Éd. le Passager clandestin, Neuvy-en-Champagne.

C

- CALLON M. (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », in *L'Année sociologique*, n° 36, p. 169-208.
- CARPENTER E. J. et SMITH K. L. (1972), « Plastics on the Sargasso Sea surface », in *Science* n°175, pp.1240-1241.
- CALVINO, I. (1990) *La poubelle agréée*, in *La route de San Giovanni*, Trad. MANGANARO J.P., Le Seuil, Paris, 1991, pp.117-158
- CANS, R. (1990), *Le monde poubelle*, First/Robert Laffont, Paris.
- CARSON, R., (1962), *Printemps silencieux*, 1962, trad. GRAVRAND, J.-F. et LANASPEZE, B., Éditions Wildproject, Marseille, 2009.
- CASTORIADIS, C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 1975.
- CATTON, W. R. Jr et DUNLAP, R.E., (1978), « Environmental sociology : A new paradigm », in *The American sociologist*, vol.13, Février 1978, pp.41-49.
- CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE, (Collectif), (1984), *Déchets: l'art d'accommoder les restes*, Catalogue d'exposition, (Centre Pompidou, Paris, 24 octobre 1984-21 janvier 1985), Centre Georges Pompidou, Paris.
- CHALMIN, P. et GAILLOCHET, C., (2009). *Du rare à l'infini : panorama mondial des déchets*, Economica, Paris.
- CHALOT, F (1990)., *La commune et les déchets*, Ed. Sorman, Paris.
- CHALOT, F. (2013), « 1992, une année charnière de la gestion des déchets », in *Pour mémoire. Comité d'histoire, Revue du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie*, n°12, automne 2013, pp.41-48.
- CHAPPELLS, E., et SHOVE, E. (1999), « The dustbin: A study of domestic waste, household practices and utility services », in *International Planning Studies*, 4,1999, pp.267-280,
- CHARLES, D. (1997), *Histoire du yachting*, Arthaud, Paris
- CHARVOLIN F., (1998), « Le 'trieur' : essai d'une problématique sociologique relative aux usagers de la collecte sélective des ordures ménagères », in. COLLECTIF, *Traduction des comportements humains dans la simulation des projets de collecte et de traitement des déchets ménagers*, École des Mines de Saint-Etienne, Saint-Etienne, pp.48-74.
- CHARVOLIN, F. (2003), *L'invention de l'environnement en France: chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, Éd. la Découverte, Paris.
- CHATEAUBRIAND, F.-R. de, (1848). *Mémoires d'outre-tombe*, 12 volumes, B. Behr, Berlin, Moscou.

- CISSÉ, O. (2012), *Les décharges d'ordures en Afrique: Mbeubeuss à Dakar au Sénégal*, KARTHALA Editions, Paris.
- CLAIR, J. (1978), « Le rite et le reste », in *Traverses*, « Le reste », n°11-1978, pp.66-74.
- COCHOY, F., (2002), *Une sociologie du packaging ou L'âne de Buridan face au marché*, Presses universitaires de France, Paris.
- COMMONER, B. (1966), *Que laisserons-nous à nos enfants ?*, trad. DE RICHEMONT C., Le Seuil, Paris, 1969.
- COMMONER, B. (1971), *L'encerclement : problèmes de survie en milieu terrestre*, trad. DURAND G., Le Seuil, Paris, 1972.
- CONEIN B., THÉVENOT L. et DODIER N. (1993), *Les Objets dans l'action*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- CONVERY F., *et al.* (2007), « The most popular tax in Europe? Lessons from the Irish plastic bags levy », in *Environmental and Resource Economics*, 2007, n.38, pp.1-11.
- CORBIN, A. (1982), *Le miasme et la jonquille, l'odorat et l'imaginaire social 18°-19° siècles*, Aubier, Paris.
- CORBIN, A. (1984), « Généalogie des pratiques », in *Déchets: l'art d'accommoder les restes*, Catalogue d'exposition, (Centre Pompidou, Paris, 24 octobre 1984-21 janvier 1985), Centre de création industrielle, Centre Georges Pompidou, Paris, pp.132-136
- CORTEEL, D. et LE LAY, S. (Dir.) (2011), *Les travailleurs des déchets*, Éd. Érès, Toulouse.
- COURAUD, F. et COURAUD, C., (2011). *Compost en ville: lombricompostage et petits jardins*, la Plage éd., Sète.
- CRANG M., et TRAVLOU, P. (2001), *The city and topologies of memory*, in *Environment and Planning D: Society and Space*, n°19(2), pp.161-177.
- CRAIN A. *et al.* (2007), « An ecological assessment of Bisphenol-A: Evidence from comparative biology », in *Reproductive toxicology*, n°24, 2007, pp. 225-239
- CROOKS, H. (1984), *La bataille des ordures*, Boréal express, Montreal.
- CROOKS, H. (1993), *Giants of garbage: the rise of the global waste industry and the politics of pollution control*, James Lorimer & Company, Toronto.

D

- DAGOGNET, F. (1989), *Éloge de l'objet: pour une philosophie de la marchandise*, J. Vrin, Paris.
- DAGOGNET, F. (1997), *Des détritius, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*, Institut Synthélabo, Le Plessis-Robinson.

- DAGOGNET, F. (1999), *Eloge du déchet*, in BEAUNE, J.C (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, 1999, pp.200-209.
- DARWIN, C., (1840), « On the formation of mould », publié initialement in *Transactions of the geological society of London*, 2^e série, 3^e partie, 5, 1840 [prononcé le 1^{er} novembre 1837], reproduit dans BARRETT P.H. (dir.), *The collected papers of Charles Darwin*, The University of Chicago Press, Chicago, 1977, vol. 1, pp.51-57.
- DARWIN, C., (1881). *La formation de la terre végétale par l'action des vers, avec des observations sur leurs habitudes*. Traduit de l'anglais par BERRA, A., Ed. Syllepse, Paris, 2001.
- DEBARY, O., (2002). *La fin du Creusot ou L'art d'accommoder les restes*, Éd. du CTHS, Paris.
- DECHAUX, J.-H. (2000), « 'L'intimisation' de la mort », in *Ethnologie Française*, T. 30, No. 1, Janvier-Mars 2000, pp. 153-162.
- DECHAUX J.-H., (2001), « La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve », in *L'Année sociologique* 1/2001 (Vol. 51), p. 161-183.
- DECHAUX J.-H., (2004), « La mort n'est jamais familière. Propositions pour dépasser le paradigme du déni social », in PENNEC, S. (Dir.), *Des vivants et des morts. Des constructions de la "bonne mort"*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2004, pp. 17-26.
- DE CERTEAU, M. (1980), *Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2002.
- DELAUNAY, J. (1972), *Halte à la croissance: enquête sur le club de Rome.*, Fayard, Paris.
- DELÉAGE, J.-P. (1991), *Histoire de l'Écologie*, La Découverte, Paris.
- DELEUZE, G. (1988), « Foucault, historien du présent », extrait de la retranscription de l'intervention de Gilles Deleuze au colloque « Michel Foucault, philosophe » des 9, 10 et 11 janvier 1988, in *Le magazine littéraire*, n°257, septembre 1988, pp.16-25.
- DELEUZE, G. (1990), *Pourparlers*, Gallimard, Paris.
- DELORME J. et LAROUX P., (1950) *Les conquêtes des matières plastiques en médecine et en chirurgie*, Editions Amphora, Paris.
- DE MIJOLLA, A. (dir.) (2002), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, 2 Tomes, Calmann-Lévy, Paris.
- DEMOULE, J.-P. (2012), « Archéologie, art contemporain et recyclage des déchets », in *Techniques & Culture*, n°58-2012/1, pp.160-177.
- DENOUN, M. et VALADON, G., (2013), « Posséder ou partager ? Un amoncellement d'objets dormants et coûteux », in *Le monde diplomatique*, n°715, octobre 2013, p.3.
- DESCOLA, P., (2005). *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.
- DE SILGUY, C. (1996), *Histoire des hommes et de leurs ordures: du Moyen-âge à nos jours*, le Cherche-midi, Paris, 2009.

- DE SILVEY C. (2006), « Observed decay: Telling stories with mutable things », in *Journal of Material Culture*, n°11, 2006-3, pp. 317–337.
- DE SILVEY C. et EDENSOR, T. (2013), « Reckoning with ruins », in *Progress in Human Geography*, n°37, 2013-4, pp.465–485.
- DESJEUX, D. (2001), « Les espaces sociaux du déchet : une microsociologie du quotidien encastrée dans le macro-social », Post-face à PIERRE, M. (Dir.) (2002), *Les déchets ménagers entre privé et public. Approches sociologiques*, L'Harmattan, Paris, pp.173-181.
- DESJEUX, D., (2004), *Les sciences sociales*, Presses universitaires de France, Paris.
- DESMOND, A. et MOORE, J.R., (1992), *Darwin*, Penguin Books Limited, Londres
- DIAMOND, J., (2005). *Effondrement: comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Traduit de l'américain par BOTZ A. et FIDEL, J.L., Gallimard, Paris, 2006.
- DIDEROT, D., (1767). *Ruines et paysages: Salons de 1767*, Hermann, Paris, 1995.
- DISERENS, C. et CROW, T.E. (dir.), (2003), *Gordon Matta-Clark*, Phaidon, Londres.
- DOBRÉ, M. (2002), *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, l'Harmattan, Paris.
- DOBRÉ, M. et JUAN, S., (dir.) (2009), *Consommer autrement: la réforme écologique des modes de vie*, l'Harmattan, Paris.
- DOBSON, A., (1992), *Green political thought: an introduction*, Routledge, Londres et New York, 2007.
- DORTHE, G. (2011), «Naissance permanente ou immortalité? Essai de cadrage du transhumanisme», in *Studia Philosophica*, Vol.70, 2011, pp. 35-43.
- DOUGLAS, M. (1967), *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, trad. GUÉRIN, A. et DE HEUSCH, L., Ed. La Découverte, Paris, 2001 (la traduction est reprise de la première édition française, publiée en 1971 aux éditions François Maspero ; première édition à La Découverte : 1992).
- DOUGLAS, M. et ISHERWOOD, B.C. (1996), *The World of Goods: Towards an Anthropology of Consumption : with a New Introduction*, Routledge, Londres.
- DROUIN, J.-M. (1991) *L'Écologie et son Histoire*, Flammarion, Paris, 1993.'
- DUCLOS, D., (1991), *Les industriels et les risques pour l'environnement*, l'Harmattan, Paris.
- DUCLOS, D. (1992), « La nature, principale contradiction culturelle du capitalisme ? », in *Actuel-Marx*, n°12 Deuxième semestre 1992, PUF, Paris, pp.41-58.
- DUFUMIER, M., (1996), *Les projets de développement agricole: manuel d'expertise*, Karthala, Paris.

- DUFUMIER, M., RIVIÈRE-WEKSTEIN, G. et DORÉ, T., (2013). *Agriculture biologique: espoir ou chimère ?*, Le Muscadier, Paris, 2013.
- DUNLAP, R. E. et CATTON Jr., W. R. (1979), « Environmental Sociology : a Framework for Analysis », in O'RIORDAN, T., et D'ARGE, R.C., (dir.), *Progress in resource management and environmental planning*, vol.1., John Wiley and Sons, Chchester, pp.57-85.
- DUNLAP, R.E. et MICHELSON, W. (dir.), (2002), *Handbook of environmental sociology*, Greenwood press, Westport (Connecticut).
- DURKHEIM, E. (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, Payot, Paris, 2009.
- DURKHEIM, E. (1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*, Presses universitaires de France, Paris, 2008.
- DUVIGNAUD, J. (1970), « Anomie et mutation sociale », in BALANDIER G. (dir.), *Sociologie des mutations*, Anthropos, Paris, 1970, pp.63-81.
- DUVIGNAUD, J., (1986), *Hérésie et subversion: essais sur l'anomie*, La Découverte, Paris.

E

- EEA, (2009), *EEA Signals 2009, keys environmental issues facing Europe*, European Environment Agency (Agence Européenne de l'Environnement), Copenhague, [en ligne] http://www.eea.europa.eu/publications/signals-2009/at_download/file [consulté le 21/10/2013].
- EDENSOR, T. (2005), « The ghosts of industrial ruins. Ordering and disordering memory in excessive space », in *Environment and Planning D: Society and Space*, n°23(6), pp.829–849.
- EVANS D. (2012), « Beyond the Throwaway Society: Ordinary Domestic Practice and a Sociological Approach to Household Food Waste », in *Sociology*, 2012 n°46, pp.41-47.
- EVANS, D., CAMPBELL, H. et MURCOTT, A.. (2012), *Waste matters: new perspectives on food and society*, Wiley-Blackwell, Hoboken (N.J.).
- ÉYÉBIYI, E. P. (2010), *Gérer les déchets ménagers en Afrique: Le Bénin entre local et global*, Editions L'Harmattan.
- EZYKMAN B. (1984), « Art et déchets », in CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE, (Collectif), (1984), *Déchets: l'art d'accueillir les restes*, Catalogue d'exposition, (Centre Pompidou, Paris, 24 octobre 1984-21 janvier 1985), Centre Georges Pompidou, Paris, pp.30-38.

F

- FAVRET-SAADA, J. (1977), *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, Paris.
- FERONE, G., (2008), *2030, le krach écologique*, Grasset, Paris.
- FLIPO, F., DOBRÉ, M. et MICHOT, M., (2013), *La face cachée du numérique: l'impact environnemental des nouvelles technologies*, Éd. l'Échappée, Montreuil.
- FORERO-MENDOZA, S. (2000), *Le temps des ruines. Le goût des ruines et les formes de la conscience historique à la Renaissance*, Thèse de doctorat, EHESS, soutenue le 18 janvier 2000, Paris.
- FORERO-MENDOZA, S. (2002), *Le temps des ruines, l'éveil de la conscience historique à la Renaissance*, Champ-Vallon, Seyssel.
- FOUCAULT, M., (1966), *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris, 1992.
- FOUCAULT, M. (1971), « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », publié initialement in BACHELARD, S. *et al.*, (1971), *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, pp.145-172, repris, et cité ici in, DEFERT D. et EWALD (dir.), F, *Michel Foucault. Dits et écrits*, Volume I, Gallimard, Paris, 2001, texte n°84, pp.1004-1024.
- FOUCAULT, M. (1977), « Le jeu de Michel Foucault », *Entretien*, in *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, n°10, juillet 1977, pp.62-93, repris in DEFERT D. et EWALD, F. (dir.), *Michel Foucault. Dits et Ecrits*, Volume II, Gallimard, Paris, 2001, texte n° 206, pp.298-329.
- FOUCAULT, M. (1979), *Naissance de la biopolitique: cours au Collège de France, 1978-1979*, Gallimard et Le Seuil, Paris, 2004.
- FOUCAULT, M. (1988), « Les techniques de soi », cours à l'université du Vermont, octobre 1982, publié initialement sous le titre « *Technologies of the self* », in HUTTON *et al.* (dir.) (1988), *Technologies of the self. A seminar with Michel Foucault*, The University of Massachusetts Press, Amherst, pp.16-49 repris et traduit de l'anglais par DURAND-BOGAERT F. dans DEFERT D. et EWALD, F. (dir.), *Michel Foucault. Dits et Ecrits*, Volume II, Gallimard, Paris, 2001, texte n° 363, pp.1602-1632.
- FRESSOZ, Jean-Baptiste, (2012). *L'apocalypse joyeuse: une histoire du risque technologique*, Éd. du Seuil, Paris.
- FREUD, S. (1913), *Préface à l'édition allemande*, trad. S.COTTET et D. LAPORTE, in BOURKE, J.G., *Les rites scatologiques*, Presses universitaires de France, Paris, 1981, p.31-34.
- FREUD, S. (1919), *L'inquiétant familier* (suivi de : "Le marchand de sable" de E.T.A. Hoffmann), Traduit de l'allemand par MANNONI O., Payot, Paris, 2012.
- FREUD, S. (1919b), *L'Inquiétante étrangeté: et autres essais*, Traduit de l'allemand par BONAPARTE, M., Gallimard, Paris, 1985.

FRIOUX, S. (2013), « Le problème des déchets ménagers de la fin du XIX^e siècle au années 1970 », in *Pour mémoire. Comité d'histoire, Revue du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie*, n°12, automne 2013, pp.9-16.

G

GABRYS, J. (2011), *Digital rubbish: a natural history of electronics*, University of Michigan press, Ann Arbor.

GABRYS, J. (2013). « Plastic and the work of the biodegradable », in GABRYS, J., HAWKINS, G. et MICHAEL, M. (dir.), (2013). *Accumulation the material politics of plastic*, Routledge, Londres. pp. 208-227.

GABRYS, J., HAWKINS, G. et MICHAEL, M. (dir.), (2013). *Accumulation the material politics of plastic*, Routledge, Londres.

GANDY, M. (1994), *Recycling and the Politics of Urban Waste*, Palgrave MacMillan, Basingstoke.

GARABUAU-MOUSSAOUI, I. et DESJEUX, D. (dir.) (2000), *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, L'Harmattan, Paris.

GARRETT, B. (2011), « Ruins of Modernity », in *Environment and Planning D: Society and Space*, n°29(6), pp.378–380.

GEERTZ, C., (1989), *Ici et là-bas: l'anthropologue comme auteur*, traduit de l'américain par LEMOINE, D., Métailié, Paris, 1996.

GENETTE, G. (1966), *Figures*, Le Seuil, Paris.

GEORGESCU-ROEGEN, N. (1979), *La décroissance. Entropie, Ecologie, Economie*, trad. GRINEVALD J. et RENS, I., Sang de la Terre, Paris, 2006,

GINSBERG, R. (2004), *Aesthetics of Ruins*, Rodopi, Amsterdam et NewYork.

GINZBURG, C. (1980), « « Signes, traces, pistes » Racines d'un paradigme de l'indice », in *Le Débat*, 1980/6 n° 6, p. 3-44.

GIRARD, T. (2012), *Les pouvoirs du danger, Zone industrielle de Fos-sur-Mer. Anthropologie politique des risques industriels et du conflit de l'incinérateur*, Thèse de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, soutenue le 5 juillet 2012, Paris

GOBAT, J.M., ARAGNO, M. et MATTHEY, W., (2010), *Le sol vivant: Bases de pédologie, Biologie des sols*, PPUR Presses polytechniques, Lausanne.

GOFFMAN, E. (1959a), *La mise en scène de la vie quotidienne, T. 1 La présentation de soi*, Ed. de minuit, Paris, 1992.

GOFFMAN, E. (1959b), *La mise en scène de la vie quotidienne, T. 2 Les relations en public*, Ed. de minuit, Paris, 1992.

- GOLD, R.I. (1958), « *Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique* », trad. E. Ficquet et D. Cefai, in Daniel CEFAL, *L'enquête de terrain*, La Découverte, Paris 2003, pp.340-349
- GOUHIER, J. (1984), « Géographie des déchets », in CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE, (Collectif), (1984), *Déchets: l'art d'accommoder les restes*, Catalogue d'exposition, (Centre Pompidou, Paris, 24 octobre 1984-21 janvier 1985), Centre Georges Pompidou, Paris, pp.17-21.
- GOUHIER, J. (1988), *Rudologie : science de la poubelle*. Université du Maine, Cahiers du G.E.D.E.G., N° 1, Le Mans.
- GRAN, I., (2011), *L'écologie en bas de chez moi: récit*, POL, Paris.
- GRAS, A. (1979), *Sociologie des ruptures: les pièges du temps en sciences sociales*, Presses Universitaires de France, Paris.
- GRAS, A. (1997). *Les macro-systèmes techniques*, Presses Universitaires de France, Paris.
- GRAS, A., (2003). *Fragilité de la puissance : se libérer de l'emprise technologique*, Fayard, Paris.
- GRAS, A., (2007). *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, Fayard, Paris.
- GRAS, A., JOERGES, B. et SCARDIGLI, V. (1992), *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, Ed. l'Harmattan, Paris.
- GRAS, A. et MORICOT, C. (dir.) (1992), *Les technologies du quotidien - La complainte du progrès*, Éd. Autrement, Paris.
- GRAS, A. et POIROT-DELPECH, S. (1993). *Grandeur et dépendance : sociologie des macro-systèmes techniques*, Presses universitaires de France, Paris.
- GRIFFET J., (2001), « Le village flottant ».in *Ethnologie française*, Vol. 88, n°4, 2001, p. 651-660.
- GRINEVALD, J. (1982), « Nicholas Georgescu-Roegen : une économiste contre les naufrageurs du temps », in *CoEvolution*, no 7, Hiver 1982, Paris, p. 13-18
- GRINEVALD, J. et RENS I. (1995), « Introduction à la deuxième édition », in GEORGESCU-ROEGEN, N. (1979), *La décroissance. Entropie, Ecologie, Economie*, traduit par GRINEVALD, J. et RENS I., Sang de la Terre, Paris, 2006.
- GRINEVALD, J., (2007), *La biosphère de l'Anthropocène: climat et pétrole, la double menace repères transdisciplinaires, 1824-2007*, Georg, Genève.
- GRYGIEL, C. (2002), « Des gestes pour l'oubli. Manipulation des déchets dans l'espace domestique », in PIERRE, M. (Dir.) (2002), *Les déchets ménagers entre privé et public. Approches sociologiques*, L'Harmattan, Paris, pp.147-171.
- GUCHET, X., (2005). *Les sens de l'évolution technique*, L.Scheer, Paris.
- GUICHET, N. (1995), *Plaisance en Gironde, recherches sur l'histoire de la navigation de plaisance*, CIPB, Bordeaux.

- GUILLERME, A.,(1983), *Les temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques : Nord de la France, fin IIIe-début XIXe siècle*, Champ vallon, Seyssel, 2009
- GUITARD, E. (2012), « Le chef et le tas d'ordures : la gestion des déchets comme arène politique et attribut du pouvoir au Cameroun », in *Politique africaine*, n°127, 2012-3, pp.155-177.
- GUSTAVSSON, J. CEDERBERG, C. et SONESSON, U. (2011), *Global Food Losses and Food Waste, Food and Agriculture Organisation*, Rome, 2011.

H

- HABIB, A. (2007), « Ruines, décombres, chantiers, archives : l'évolution d'une figure dans le cinéma en Allemagne (1946-1993) », in *Cinéma : revue d'études cinématographiques* Volume 18, numéro 1, automne 2007, p. 29-52.
- HABIB, A. (2011), *L'attrait de la ruine*, Yellow Now, Crisnée.
- HACHE, E. (2011), *Ce à quoi nous tenons*, La Découverte, Paris.
- HALBWACHS, M., (1950), *La Mémoire collective*, Préface de Jean Duvignaud, Presses universitaires de France, Paris, 1968.
- HALL, E.T. (1959), *Le langage silencieux*, Trad. MESRIE, J. et NICEALL, B., Le Seuil, Paris, 1984.
- HARDIN, G. (1968), « The Tragedy of the Commons », in *Science*, vol. 162. n° 3859, 13 décembre 1968, p. 1243-1248.
- HARPET, C. (1999), *Du déchet, philosophie des immondices : corps, ville, industrie*, l'Harmattan, Paris.
- HARPET, C. (1999b), « Le déchet : une horloge chaotique. Série sémantique des termes de la déchéance », in BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, p.181-209.
- HARPET, C. et LE LIN, B. (2001), *Vivre sur la décharge d'Antananarivo, Madagascar: regards anthropologiques*, l'Harmattan, Paris.
- HARRIS, M. (1975), *Cows, Pigs, Wars and Witches : The Riddles of Culture*, Vintage, Londres.
- HARRIS, N. (dir.), (1970), *The American Culture*, 8 volumes, George Braziller, New York.
- HAWKINS, G. (2005), *The Ethics of Waste: How We Relate to Rubbish*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham.
- HAWKINS, G. (2013), « Made to be wasted : PET and topologies of disposability », in GABRYS, J., HAWKINS, G. et MICHAEL, M. (dir.), (2013). *Accumulation the material politics of plastic*, Routledge, Londres.pp.49-67.

- HAWKINS, G. et MUECKE, S. (dir.), (2003), *Culture and waste: the creation and destruction of value*, Rowman & Littlefield., Oxford.
- HAYNES, W. (1936), *Men money and Molecules*, Doubleday, Donan & Company, New York.
- HERVIEU B. et HERVIEU-LEGER, D., (1979), *Le Retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2005.
- HOIBAN, S. (2010), *Enquête sur les attitudes et comportement des français en matière d'environnement*, CREDOC, Paris.
- HOUDAYER, H., (2013) « Les déchets, métamorphoses et arts de déchoir », in *Sociétés*, n°119, 2013/1, p. 63-70.
- HUTCHINS, E. (1995), *Cognition in the wild.*, MIT Press, Cambridge (MA).

J

- JACOBSON, T. (1992), *Waste Management An American Corporate success story*, Gateway Business Books, Boston.
- JENTSCH, E. (1906), « Zur Psychologie des Unheimlichen ». In *Psychiatrisch - Neurologische Wochenschrif*, n°22 (25 août1906) et n°23 (1^{er} septembre 1906), Carl Marhold ed., HalleSaale.
- JEUDY, H.-P. (1991), « Le choix public du propre », in *Annales de la recherche urbaine*, n°53 « *Le génie du propre* », Décembre 1991, pp.103-108.
- JODELET, D., MOULIN, P. et SCIPION, C. (1997), « Représentations, attitudes et motivations face à la gestion des déchets : autour du phénomène NIMBY », Rapport pour le Ministère de l'Environnement, *Laboratoire de psychologie sociale, d'analyse des représentations du langage et de la communication*, Paris.
- JOLIVET, P. (2001), « Le recyclage des déchets ménagers : une figure de citoyenneté », in *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n°44 - octobre 2001 [en ligne] <http://www.inra.fr/dpenv/jolivc44.htm> [consulté le 13/03/2013]
- JONAS, H. (1979), *Le principe responsabilité une éthique pour la civilisation technologique*, traduit. de l'allemand par GREISCH, J., Le Cerf, Paris, 1990.
- JUGIE, M.-H. (1993), *Poubelle-Paris, la collecte des ordures à la fin du XIX^e siècle*, Larousse, Paris.

K

- KATZ, E. (1992), « The Big Lie, Human Restoration of Nature », in *Research in Philosophy and Technology*, n°12, pp.231-241.

- KAUFMANN, J.-C. (1997), *Le coeur à l'ouvrage : Théorie de l'action ménagère*, Nathan, Paris.
- KERSHAW *et al.*, (2011), « Plastic debris in the ocean », in UNITED NATIONS, (2011), *UNEP yearbook 2011*, pp.20-33.
- KIMBALI, D. (1992), *Recycling in America*, Abc Clio, Santa Barbara.
- KOPYTOFF, I. (1986), « The cultural biography of things : Commoditization as process », in APPADURAI, A. (dir.) (1986), *The social life of things. Commodities in Cultural perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, pp.64-91.
- KOYRÉ, A. (1957), *Du monde clos à l'univers infini*, Trad. de l'anglais par TARR, R., Gallimard, Paris, 1993
- KRISTEVA, J. (1980), *Pouvoirs de l'horreur: essai sur l'abjection*, Le Seuil, Paris.

L

- LACROIX, B. (1981), *L'Utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, Presses Universitaires de France, Paris, 2006.
- LACROIX, S., (2007), *Ce que nous disent les ruines: la fonction critique des ruines*, l'Harmattan, Paris.
- LAFONTAINE, C., (2008), *La société postmortelle: la mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*, Éd. du Seuil, Paris.
- LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.-B. (1967), *Vocabulaire de la psychanalyse*, Presses Universitaires de France, Paris, 1992.
- LAPORTE, D. (1978), *Histoire de la merde: prologue*, C. Bourgois, Paris.
- LAREDO, P. et BARBIER R. (1999), *L'internalisation des déchets*, Economica, Paris.
- LASCAUT, G. (1978), « Poubelle's Blues », in *Traverses*, « Le reste », n°11-1978, pp.52-65.
- LATOUCHE, S. (1984), « La poubelle ne ment pas », in CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE, (Collectif), (1984), *Déchets: l'art d'accueillir les restes*, Catalogue d'exposition, (Centre Pompidou, Paris, 24 octobre 1984-21 janvier 1985), Centre Georges Pompidou, Paris, pp.10-12.
- LATOUR, B., (1985). *Pasteur suivi de Irréductions: guerre et paix des microbes*, la Découverte, Paris, 2001.
- LATOUR B., (1995), « Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la 7e cité », in *Ecologie & politique*, n°13, 1995, p.5-27
- LATOUR, B. (1997), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

- LATOURE, B., (2010), *Cogitamus : six lettres sur les humanités scientifiques*, La Découverte, Paris.
- LAW, K.L. *et al.* (2010), « Plastic Accumulation in the North Atlantic Subtropical Gyre », in *Science*, vol.329, n°5996, septembre 2010, pp.1185-1188.
- LE COEUR, C., AMAT, J.P. et DORIZE, L., (2008), *Éléments de géographie physique*. Editions Bréal, Paris.
- LE DORLOT, E. (2004), « Les déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire », in *Strates*, n°11-2004, [En ligne] <http://strates.revues.org/410> [consulté le 29 juin 2012].
- LEGUAY, J.P (1999), *La pollution au Moyen-Age*, Ed. Jean-Paul Gisserot, Paris.
- LEICHER J. J., (2011), « Investigating the Accumulation of Plastic Debris in the North Pacific Gyre », in *Interdisciplinary Studies on Environmental Chemistry—Marine Environmental Modeling & Analysis*, Eds., K. Omori *et al.*, 2011, pp. 251–259.
- LEROI-GOURHAN, A., (1989). *Le geste et la parole, T.1: Technique et langage*, Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN, A. (1989b), *Le geste et la parole, T. 2 : La mémoire et le rythme*, Albin Michel, Paris.
- LEVI-STRAUSS, C., (1962), *La pensée sauvage*, Plon, Paris.
- LEVY-BRUHL, L. (1927), *L'Ame Primitive*, Editions PUF, Paris, 1963.
- LHUILIER, D. et COCHIN, Y. (1999), *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer, Paris.
- LIBOIRON, M.N. (2012), « Tactics of Waste, Dirt and Discard in the Occupy Movement », in *Social Movement Studies: Journal of Social, Cultural and Political Protest*, Volume 11, Issue 3-4, 2012 *Special Issue: Occupy!*, pp.393-401.
- LONDON, B. (1932), « Ending the depression through planned obsolescence », auto-publication, New-York, 1932, accessible en ligne : [en ligne] [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/27/London_\(1932\)_Ending_the_depression_through_planned_obsolescence.pdf](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/27/London_(1932)_Ending_the_depression_through_planned_obsolescence.pdf) [consulté le 10/10/2013]
- LUCAS, G. (2002), « Disposability and Dispossession in the Twentieth Century », in *Journal of Material Culture*, n°7, 2002, pp.5-22.

M

- MACHEREY, P. (2005), *Michel de Certeau et la pensée mystique*, retranscription de l'intervention au séminaire « La philosophie au sens large » réalisé à la Maison de la Recherche de l'Université de Lille 3, le 6/04/2005, [en ligne] <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/macherey06042005.html>, [consulté le 26/06/2012]

- MAESTRUTTI, M. (2008), « Le désir d'immortalité : la nouvelle utopie technologique ? » in *Technology Review*, n. 5, jan.-fév. 2008.
- MAILER, N. (1970), *Of the fire on the Moon*, Little, Brown & Co, Boston.
- MAKARIUS, M. (2004), *Ruines*, Flammarion, Paris.
- MARCHAND, Y. et MEFFRE, R., (2010), *The ruins of Detroit*, 2010, Steidl, Göttingen.
- MARCUS, G.E. (1995), « Ethnography in/of the world system: the emergence of multi-sited ethnography », in *Annual review of anthropology.*, p.95-117., traduit par « L'ethnographie du/dans le système-monde. Ethnographie multi-située et processus de globalisation », in CEFAI D. (dir.), *L'engagement ethnographique*. Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2010, pp.371-395.
- MARESCA B. et POQUET G. (1994), *Collectes sélectives des déchets ménagers et comportements des ménages*, CREDOC, Paris.
- MASSARD-GUILBAUD, G. (2010) *Histoire de la pollution industrielle en France, 1789-1914*, Éditions de l'EHESS, Paris.
- MATAGNE P. (2012), « Ecologie, économie et incitations au changement », in *Innovations*, 2012/1 n°37, p. 55-72.
- MATTHIEU, L. (2010), *Les années 70, un âge d'or des luttes ?*, Textuel, Paris.
- MAUSS, M. (1902-1938), *Sociologie et anthropologie*, 5e édition, Presses universitaires de France, Paris, 1993.
- MAUSS, M. (1923-1924), *Essai sur le don*, in *Sociologie et anthropologie*, 11e édition, Presses universitaires de France, Paris, 2009, pp.143-279.
- MAUSS, M. (1936), « Techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, 11e édition, Presses universitaires de France, Paris, 2009. pp.363-386.
- MAZAUD, D. (2006), *Le compostage individuel et la gestion domestique pour réduire les flux à la charge des collectivités*, in « Gestion Biologique des Déchets, journées techniques nationales, 22, 23, 24 mars 2006 », ADEME, Angers, 2006.
- MCDONOUGH, W. et BRAUNGART, M., (2002). *Cradle to cradle: créer et recycler à l'infini*, trad. de l'américain par MAILLARD A., Éd. Alternatives, Paris, 2011
- MEADOWS, D.H. et al. (1972), *The Limits to growth; a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, Universe Books, New York. Texte
- MÉHEUST, B. (2009), *La politique de l'oxymore: comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*, les Empêcheurs de penser en rond-la Découverte, Paris.
- MEIKLE, J.L., (1995), *American Plastic: A Cultural History*, Rutgers University Press., New Brunswick.
- MELOSI, M.V. (1981), *Garbage In The Cities: Refuse, Reform, And The Environment*. University of Pittsburgh Press, Pittsburg, 2005.

- MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, (1950), *Recommandations relatives à l'enlèvement et au traitement des ordures ménagères*. Circulaire 50-176 du 24 juillet 1950. Paris.
- MONSAINGEON, B. (2008), *Mots dits en jeu dans l'enseignement de Jacques Lacan*, Mémoire de Master, Philosophie contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR de Philosophie, Paris.
- MONSAINGEON, B. (2009), *Contribution à une archéologie du déchet contemporain*, Mémoire de Master 2, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR de Philosophie, Paris.
- MONSAINGEON, B. (2012), « De la décharge à ciel ouvert aux agglomérations de débris plastiques dans le milieu océanique : les déchets ménagers sont-ils devenus un problème environnemental ? », in POIROT-DELPECH, S. et RAINEAU, L. (dir.), (2012), *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, Tome 1 « Par-delà le local et le global », l'Harmattan, Paris, pp.165-176.
- MONSAINGEON, B. (2013), « Histoire d'un embarquement pluriel ou comment essayer de trouver un dehors, dedans », in *Socio-Anthropologie*, n°27, 2013-1, pp.49-58.
- MOORE, C. (2003). « Across the Pacific Ocean, plastics, plastics, everywhere » in *Natural History Magazine*, v.112, n.9, Novembre 2003, pp.78-80.
- MOORE, C. et al., (2001), « "A Comparison of Plastic and Plankton in the North Pacific Central Gyre", Algalita Marine Research Institute and Southern California Coastal Water Research Project », in *Marine Pollution Bulletin*, n°42, pp.1297-1300.
- MORMONT, M. (2000), « Oppositions locales et dynamiques d'environnementalisation », in *Espaces et sociétés*, n°101-102, 2000-2, pp.93-112.
- MORITA, S. (1980), *La récupération de terrains sur la mer par déversement de déchets*, communication à l'ISWA (International Solid Waste Association), congrès de juin 1980.
- MOUREY, J.-P., (1999), « Pratiques du rebut et matériologie dans l'art du XX^{ème} siècle », in BEAUNE, J.C. (dir.) (1999), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp.21-36.
- MUMFORD, J.K., (1902), *Oriental Rugs*, C. Scribner's Sons, New-York.
- MUMFORD, L. (1961), *La cité à travers l'histoire*, trad. de l'américain par DURAND G. et G., Le Seuil, Paris, 1964.
- MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (1931), *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, Palais du Trocadéro, Mission scientifique Dakar-Djibouti, Paris.

N

NAGEL, S C., VOM SAAL, F. S., THAYER, K. A., *et al.* (1997), « Relative binding affinity-serum modified access (RBA-SMA) assay predicts the relative in vivo bioactivity of the xenoestrogens bisphenol A and octylphenol », in *Environmental health perspectives*, 1997, vol. 105, no 1, p. 70-76.

NEF, F. (1978), « Déchets et détritux », in *Traverses*, « *Le reste* », n°11-1978, pp.122-137.

O

OAKES, W. (1999), *Why freegans ?*, auto-publication, fanzine [en ligne]
<http://zinelibrary.info/files/whyfreegan.pdf> [consulté le 06/07/2013]

O'BRIEN, M. (2008), *A crisis of waste ? : understanding the rubbish society*. Routledge, New York.

O'BRIEN, M. (2012), « A “Lasting Transformation” of capital surplus: From food stocks to feedstocks' », in EVANS, D., CAMPBELL, H. et MURCOTT, A.. (2012), *Waste matters: new perspectives on food and society*, Wiley-Blackwell, Hoboken (N.J.), pp.191-212.

OCDE (2007), *Données OCDE sur l'environnement, COMPENDIUM 2006-2008 : « Déchets »*, Direction de l'environnement de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, [en ligne]
<http://www.oecd.org/environment/indicators-modelling-outlooks/41878186.pdf>
[consulté le 13/03/2013]

ODUM, H. T (1970), *Environment, power, and society*, Wiley-Interscience, New York.

OLIVER, G.S. (1941), *Friend Earthworm Practical Application of a Lifetime Study of Habits of the Most Important Animal in the World*, Langford Press, Oceanside.

OLIVIER, L. (2004), *Des vestiges*, Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, Juin 2004.

OLIVIER, L. (2008), *Le sombre abîme du temps: mémoire et archéologie*, Le Seuil, Paris.

P

PACKARD, V. (1960). *L'Art du gaspillage*, traduit de l'américain par MEHL, R., Calmann-Lévy, Paris, 1962.

PELRAS, S., (2012). *Un geste pour la planète : Peut-on ne pas être écolo ?* Flammarion, Paris.

PÉREC, G. (1965), *Les choses, une histoire des années 60*, Julliard, Paris.

- PETRE-GRENOUILLEAU, O. (1998), *La traite des Noirs*, Presses universitaires de France, Paris.
- PETRE-GRENOUILLEAU, O. (2004), *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, Paris.
- PHILLIPS, A., (1999). *La mort qui fait aimer la vie: Darwin et Freud*. Trad. de l'anglais par FIDEL, J.L., Éd. Payot & Rivages, Paris, 2002.
- PIERRE, M. (Dir.) (2002), *Les déchets ménagers entre privé et public. Approches sociologiques*, L'Harmattan, Paris.
- PLATON, *Parménide*, trad. Luc Brisson, Garnier-Flammarion, Paris, 1994.
- POIROT-DELPECH, S. (1998) « Les techno-sciences, d'un laboratoire à l'autre », in *Socio-anthropologie*, N°3-1998, non paginé [En ligne] URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index22.html> [Consulté le 02/05/2013]
- POIROT-DELPECH, S. (2009). *Mémoire et histoires de l'automatisation du contrôle aérien : Sociobiographie du CAUTRA*. L'Harmattan, Paris.
- POIROT-DELPECH, S. (2013), « La traversée des apparences », in *Socio-Anthropologie*, n°27, 2013-1, pp.103-114.
- POIROT-DELPECH, S. et RAINEAU, L. (dir.), (2012), *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, 2 Tomes, l'Harmattan, Paris.
- POIROT-DELPECH, S. et RAINEAU, L., (2014), « S'en remettre à la nature. Réflexion autour du projet de stockage géologique des déchets nucléaires », in *Gradhiva*, numéro en cours de publication, à paraître courant 2014.
- POULOT, D. (1997), *Musée, nation, patrimoine*, Gallimard, Paris.
- POULOT, D. (1999), « La naissance du métier de conservateur », in *Musées et collections publiques*, n°221/222, 1999, pp.31-41.
- POULOT, D., (2005), *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle*, La découverte Paris, 2008.
- POWERS, R. (1998), *Gain*, Vintage, London, 2001.
- PRESTON C.J. et COREY S.H., (2005) « Public Health and Environmentalism: Adding Garbage to the History of Environmental Ethics », in *Environmental Ethics*, 27-n°1, 2005, pp.3-21
- PROCTOR, R. N. et SCHIEBINGER, L. L. (dir.), (2008), *Agnotology: the making and unmaking of ignorance*, Stanford University press, Stanford (CA).

R

- RAMADE, B. (2000), « Médiation artistique du déchet à travers les œuvres de Mierle Laderman Ukeles », in TABEAUD, M. et HAMEZ, G. (dir.), (2000). *Les métamorphoses du déchet*, Publications de la Sorbonne, Paris, pp.75-88.
- RAMADE, B., (2010), *REHAB: l'art de re-faire*, Gallimard-Fondation EDF, Paris.
- RATHJE, W. et MURPHY, C., (1993). *Rubbish!: The Archaeology of Garbage*. University of Arizona Press, 2001.
- REVEL, J., (2002), *Le vocabulaire de Foucault*, Ellipses, Paris.
- ROBIC, M.-C., BESSE, J.-M., LÜGINBUHL, Y., OZOUF-MARIGNIER, M.-V. et GUERRINI, M.-C., (1992), *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Economica, Paris.
- ROCHER, L. (2013), « La gestion des déchets ménagers : histoire d'une politique publique », in *Pour mémoire. Comité d'histoire, Revue du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie*, n°12, automne 2013, pp.17-26
- ROCHMAN, C.M. et al., (2013), « Classify plastic waste as hazardous », in *Nature*, 14 février 2013, n°494, pp.169-171.
- RUDOLF, F. et TAVERNE, D. (2012), « De la « ville nature » à l'urbanité », in POIROT-DELPECH, S. et RAINEAU, L. (dir.), (2012), *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, Tome 1 « Par-delà le local et le global », l'Harmattan, Paris, pp.189-205.
- RUMPALA, Y. (1999), « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers », *Revue française des sciences politiques* n° 49 (4-5), 1999 pp. 601-629.
- RUMPALA, Y. (2009), « La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », in *Revue française de science politique*, n°59 (5), 2009, p. 967-996

S

- SANDEL, M.J. (1984), « The Procedural Republic and the Unencumbered Self », in *Political Theory*, Vol. 12, No. 1 (Février., 1984), pp. 81-96
- SANSOT, P. (2009), *Ce qu'il reste*, Éd. Payot & Rivages, Paris.
- SASSO, R. (1978), *Georges Bataille, le système du non-savoir: une ontologie du jeu*, Éditions de Minuit, Paris.
- SCANLAN, J. (2005), *On Garbage*, Reaktion Books, Londres.
- SCHAER, R. (1993), *L'invention des musées*, Gallimard, Paris.
- SCHWARTZ, A. (2006), *Les objets en sociologie*, in *Idees*, n°143, Mars 2006-3, CNDP, Paris, pp.54-59

- SEGARD, J-F. (2004), *La poubelle a 120 ans !*, in L'Hermine, n° 9, hiver 2004, p.1-5.
- SEMAL, L. (2012) « Michael Bess, La France vert clair. Écologie et modernité technologique 1960-2000 », in *Développement durable et territoires* Vol. 3, n° 1, mai 2012, [en ligne] <http://developpementdurable.revues.org/9190> [consulté le 13/01/2014].
- SERRES, M. (1980), *Hermès. V, Le passage du Nord-Ouest*, Éd. de Minuit, Paris.
- SERRES, M., (1981), *Genèse*, Paris, B. Grasset,.
- SERRES, M. (1990). *Le contrat naturel*. Flammarion, Paris, 1992.
- SERRES, M. (2008), *Le mal propre : polluer pour s'approprier ?*, Éd. Le Pommier, Paris.
- SIMMEL, G. (1911), « Les ruines », Trad. de l'allemand par VINAS, F., in *La parure et autres essais*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 1998, pp.111-118.
- SKLAR, R. (1970), *The plastic age (1917-1930)*. G. Braziller, New-York.
- SLADE, G. (2006), *Made to Break, Technology and obsolescence in America*, Harvard University Press, Harvard.
- SPENCER, B. (2003), *Made in Canada: 101 Amazing Achievements*, Scholastic Canada, Toronto.
- STAROBINSKI, J., (1964). *L'invention de la liberté: 1700-1789*, Skira Flammarion, Genève Paris, 1987.
- STENGERS, I. (2008). *Au temps des catastrophes: résister à la barbarie qui vient*, la Découverte, Paris.
- STEWART, K. (1996), *A Space on the Side of the Road: Cultural Poetics in an 'Other' America*, Princeton University Press, Princeton, NJ.
- STRASSER, S. (1999), *Waste and Want: A Social History of Trash*, Holt Paperbacks, New York.
- STUART, T. (2009). *Global gâchis. Révélations sur le scandale mondial du gaspillage alimentaire*, trad. PIQUIONNE P., et BLANCHOT, N., Rue de l'Echiquier Editions, Paris, 2013.

T

- TABEAUD, M. et HAMEZ, G. (dir.), (2000). *Les métamorphoses du déchet*, Publications de la Sorbonne, Paris.
- TAMMEMAGI, H. Y. (1999), *The Waste Crisis: Landfills, Incinerators, and the Search for a Sustainable Future*, Oxford University Press, Oxford
- TAUVERON, A. (1984), *Les années poubelle*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- TCHUIKOUA, L.B., (2011), *Déchets ménagers et Développement durable à Douala*, Editions Universitaires Européennes, Sarrebrück.

- TERNISIEN, J.-A. (1966-1967), *Les pollutions et « nuisances » d'origine industrielle et urbaine*, Rapport de la DGRST, Paris.
- TERRY, B., (2012), *Plastic-free: how I kicked the plastic habit and how you can too*, Skyhorse Publications, New-York.
- THOMAS, L.-V., (1978), *Mort et pouvoir*, Payot & Rivages, Paris, 2010.
- THOMPSON, M. (1979), *Rubbish theory: the creation and destruction of value*, Oxford university press, Oxford.
- THOMPSON, M. (1979b), « Rubbish theory : the creation & destruction of value », in *Encounter*, June 1979, pp.12-24.
- THOMPSON, R. C. *et al.*, (2009), « Plastics, the environment and human health: current consensus and future trends », in *Philosophical Transactions of the Royal Society in Biological Sciences*, n°364, pp. 2153-2166.
- TORRE A. et BOURDEAU-LEPAGE L. (2013), « Quand l'agriculture s'installe en ville... ... désir de nature ou contraintes économiques ? », 6 février 2013. [en ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html> [consulté le 06/07/2013], in BOURDEAU-LEPAGE, L., *et al.*, (2013), *Nature(s) en ville*, Dossier thématique in *Métropolitiques*, publié le 21 février 2013, [en ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html> [consulté le 06/07/2013]
- TORT, P., (2001), « Un regard vers la terre », Préface à l'édition française de DARWIN, C., (1881). *La formation de la terre végétale par l'action des vers, avec des observations sur leurs habitudes*. Traduit de l'anglais par BERRA, A., Ed. Syllepse, Paris, pp.15-27.
- TROM, D. (1999), « De la réfutation de l'effet NIMBY considéré comme une pratique militante », in *Revue française de science politique*, n°49, 1999, pp.31-50.

U

- UNESCO, (1975), *Charte de Belgrade. Un cadre mondial pour l'éducation relative à l'environnement*, UNESCO-UNEP, 22 octobre 1975, [en ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0001/000177/017772fb.pdf> [consulté le 13/11/2013]/

V

- VAILLANCOURT, G. (1974), *Commoner : L'encerclement : problèmes de survie en milieu terrestre. Note de lecture*, in *Études internationales*, vol. 5, n° 1, 1974, p. 168-170.
- VENRICK E. L. *et al.* (1973), «Man-made objects on the surface of the central North Pacific Ocean », in *Nature*, vol. 241, n°5387, Janvier 1973, p.271.
- VIGARELLO, G. (1985), *Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen-âge*, Le Seuil, Paris.
- VIGARELLO, G. (1993), *Le sain et le malsain, santé et mieux-être depuis le Moyen-âge*, Le Seuil, Paris.

- VIGARELLO, G. (2001), « L'hygiène des Lumières », in BOURDELAIS P. (dir.), *Les hygiénistes*, Belin, Paris, 2001, pp. 29-40.
- VOLNEY, (DE CHASSEBOEUF C.-F., dit), (1791). *Les ruines, ou Méditation sur les révolutions des empires*; Desenne, Volland, Plassan, Paris.
- VOM SAAL, F.S. *et al.* (1998), « A physiologically based approach to the study of bisphenol a and other estrogenic chemicals on the size of reproductive organs, daily sperm production, and behavior », in *Toxicology and Industrial Health*, 1998,14, p239-260.

W

- WALLERSTEIN, I. (1985), *Le capitalisme historique*, Maspero, Paris.
- WARNIER, J.-P. (1999), *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, PUF, Paris.
- WEBER, F. (2007), « Présentation. Vers une ethnologie des prestations sans marché », in MAUSS, M., *Essai sur le don*, PUF, 2012, pp.1-55.
- WEBER, M. (1919), *La science, profession & vocation*, traduit de l'allemand par KALINOWSKI, I., Agone, Marseille, 2005.
- WELLCOME COLLECTION, (Collectif), (2011), *Dirt: the filthy reality of everyday life*, Profile Books et Wellcome Collection, Londres.
- WHITE, G. (1789), *The Natural History and Antiquity of Selborne*, Thames and Hudson, Londres, 2007.
- WORMS, F., (2001). *Émile ou de l'éducation, Livre IV, Jean-Jacques Rousseau* Ellipses, Paris.

Autres références:

Articles de presse, en ligne :

- ANDERSEN T. et LEVINSON B. (2012), « Concorde bans water in plastic bottles », in *The Boston Globe*, 26/04/2012, [en ligne]
<http://www.bostonglobe.com/metro/2012/04/26/concord-town-meeting-ban-water-plastic-bottles> - [consulté le 10/10/2013]
- BAYET, A. (2008), « Les glaneurs, du Moyen Age à Internet », *Le Monde*, 26 février 2008, p.26, [en ligne] http://www.lemonde.fr/vous/article/2008/02/25/les-glaneurs-du-moyen-age-a-internet_1015428_3238.html [consulté le 24/09/2013]
- CARAYOL, S., (2007), « Régime – déchetarien », in « Grand Angle », *Libération*, 07/11/2007, p.36, [en ligne] http://www.liberation.fr/grand-angle/2007/11/07/regime-dechetarien_105594 [consulté le 23/09/2013]
- DEYE, M., (2009), « Le marché du sac poubelle s’emballe », *Usine Nouvelle*, 28 mai 2009, [en ligne] <http://www.usinenouvelle.com/article/le-marche-du-sac-poubelle-s-emballe.N67699> [consulté le 20/04/2013],
- FOUCART S., (2011), « Bisphénol A, les dessous d'un scandale sanitaire », in *Le Monde*, édition en ligne, 28 octobre 2011, mis à jour, le 8 octobre 2012, [en ligne]
http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/10/28/bisphenol-a-un-scandale-mondial_1595537_3244.html [consulté le 20/04/2013]
- GARRIC A. (2012), « A force de recycler, la Suède doit importer des déchets », *Le Monde*, 22 septembre 2012 [en ligne] <http://ecologie.blog.lemonde.fr/2012/09/22/a-force-de-trop-recycler-la-suede-doit-importer-des-dechets/> [consulté le 20/03/2013]
- GARRIC, A. (2013), « Peut-on nettoyer les océans des déchets plastiques ? », *Le Monde*, 3 mars 2013 [en ligne] <http://ecologie.blog.lemonde.fr/2013/04/03/peut-on-nettoyer-les-océans-des-dechets-plastiques/> [consulté le 03/04/2013]
- GHYS, C. (2010), « Cyprien Gaillard remporte le prix Marcel Duchamp », in *Libération NEXT*, 24 octobre 2010, [en ligne] http://next.liberation.fr/arts/2010/10/24/cyprien-gaillard-remporte-le-prix-marcel-duchamp_688766 [consulté le 24/10/2013]
- KING, M. (2011), « Waste food feeds 5,000 a lunchtime curry in Trafalgar Square », in *The Guardian*, 18 novembre 2011, [en ligne]
<http://www.theguardian.com/uk/2011/nov/18/waste-food-feeds-5000-traffic-square> [consulté le 06/07/2013]
- KIRKBY, B. « Across the planet, the plastic bag abounds », in *The Globe and Mail, Special edition online*, 18/06/2012, [en ligne] <http://m.theglobeandmail.com/commentary/across-the-planet-the-plastic-bag-abounds/article4178864>, [consulté le 10/10/2013]
- KLEIN, N. (2011), « Occupy Wall Street: The Most Important Thing in the World Now », in *The Nation*, 6 octobre 2011, [en ligne]

- <http://www.thenation.com/article/163844/occupy-wall-street-most-important-thing-world-now#axzz2YjQS3swh> [consulté le 06/07/2013]
- LIBOIRON, M.N. (2012), *Tactics of Waste, Dirt and Discard in the Occupy Movement: A Photo Essay*, in *Discard Studies*, 24 septembre 2012 [en ligne]
<http://discardstudies.wordpress.com/2012/09/24/tactics-of-waste-dirt-and-discard-in-the-occupy-movement-a-photo-essay/> [consulté le 06/07/2013]
- LITZER, J.B, « Chroniques du lombricompostage », Le Figaro.fr, du 5 juin au 31 août 2009, [en ligne] <http://www.lefigaro.fr/vert/2009/06/05/01023-20090605ARTFIG00636-chronique-du-lombricompostage-mise-au-vert-.php> [consulté le 18/06/2013]
- NON SIGNÉ, (2004), « Umwelt: Ein riesiger Teppich aus Plastik », Magazine GEO, ed. allemande, N°03/2004, [en ligne] <http://www.geo.de/GEO/natur/oekologie/umwelt-ein-riesiger-teppich-aus-plastik-2067.html> [consulté le 23/08/2012]
- NON SIGNÉ, (2012), « Delhi slaps blanket ban on plastic bags », in *The Times of India*, 12/09/2012, [en ligne] <http://articles.timesofindia.indiatimes.com>, [consulté le 10/10/2013]
- NORRIS M. (2007), « Interview with Jeffrey Meikle », *National Public Radio* (USA) diffusée le 13 juillet 2007, retranscription intégrale [en ligne] : <http://www.npr.org/templates/transcript/transcript.php?storyId=11959165> [consulté le 10/10/2013].
- PAURON, M. (2013), « Mauritanie - Mali : sus aux sacs plastique ! », *Jeune Afrique*, Janvier 2013, [en ligne] <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2713p015.xml0/> [consulté le 10/10/2013]
- SALLE, C. (2007), « Les militants de la récup'food », Le Figaro, 2 avril 2007, p. 39, [en ligne] <http://madame.lefigaro.fr/feminin/les-militants-de-la-recupfood-091210-8222> [consulté le 13/09/2013].
- VAN KOTE, G., « L'interdiction des sacs en plastique se mondialise », in *Le Monde – Planète*, 3 janvier 2013, [en ligne] http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/01/03/l-interdiction-des-sacs-en-plastique-se-mondialise_1812467_3244.html [consulté le 20/04/2013]
- VIDAL, J. (2007), « Welcome to Modbury. Just don't ask for a plastic bag », in *The Guardian*, 28/04/2007, [en ligne] <http://www.guardian.co.uk/environment/2007/apr/28/plasticbags> [consulté le 10/10/2013].
- WHITE, A., « Oceanic “garbage patch” not nearly as big as portrayed in media », communiqué de presse de l'Université de l'Oregon, [en ligne] <http://oregonstate.edu/ua/ncs/archives/2011/jan/oceanic-%E2%80%9Cgarbage-patch%E2%80%9D-not-nearly-big-portrayed-media> [consulté le 23/09/2012]
- WEISS, K.R., (2006), « Plague of Plastic Chokes the Seas », in *The Los Angeles Times*, 2 août 2006 [en ligne] <http://www.latimes.com/news/la-me-ocean2aug02,0,4917201.story> [consulté le 24/08/2012]
- WILSON, S. (2013), « The Fallacy of Cleaning the Gyres of Plastic With a Floating "Ocean Cleanup Array" », [en ligne] <http://www.stumbleupon.com/su/>

1737fo/inhabitat.com/the-fallacy-of-cleaning-the-gyres-of-plastic-with-a-floating-ocean-cleanup-array/ [consulté le 03/04/2013]

**Bases de données institutionnelles,
dictionnaires et autres ressources associatives consultées en ligne :**

- ACR+, *Association of Cities and Regions for Recycling and sustainable Resource management*, base de donnée sur la législation concernant la production et la distribution des sacs plastiques à travers le monde [en ligne]
<http://www.acrplus.org/technical-reports> [consulté le 10/01/2013]
- ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, [en ligne]
<http://www.ademe.fr> [consulté le 19/02/2014].
- ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, publications en ligne [en ligne] <http://www.ademe.fr/publications> [consulté le 21/10/2013].
- ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, site de « l'éco-citoyenneté », [en ligne] <http://ecocitoyens.ademe.fr> [consulté le 21/09/2013]
- ALGALITA MARINE RESEARCH INSTITUTE, [en ligne] <http://www.algalita.org/> [consulté le 13/03/2013]
- ASSOCIATION AMELIOR, Association des Marchés Economiques Locaux Individuels et Organisés du Recyclage [en ligne] <http://amelior.canalblog.com/> [consulté le 12/11/2013].
- ASSOCIATION CNIID, Centre National Indépendant d'Information sur les Déchets, [en ligne] <http://www.cniid.org> [consulté le 21/11/2013].
- ASSOCIATION FRANCAISE DE SOCIOLOGIE, *Projet de charte du métier de sociologue*, 2009, [en ligne] <http://www.afs-socio.fr/sites/default/files/congres09/FormCharte.html> [consulté le 25/05/2013]
- ASSOCIATION FREECYCLE, [en ligne] <http://www.freecycle.org> [consulté le 13/10/2013].
- ASSOCIATION KIMO, « *Kommunenenes Internasjonale Miljøorganisasjon* », [en ligne] <http://www.kimointernational.org/> [consulté le 01/07/2012].
- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION ET DE SECURITE [en ligne] <http://www.anccli.fr/> [consulté le 21/10/2013].
- ASSOCIATION VERS LA TERRE, [en ligne] <http://www.verslaterre.fr> [consulté le 04/03/2013].
- ASSOCIATION WATCH THE WASTE, [en ligne] <http://watchthewaste.free.fr> [consulté le 02/11/2013].
- ASSOCIATION WORGAMIC, [en ligne] <http://www.worgamic.org> [19/02/2014].
- DICTIONNAIRE du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, » [en ligne] <http://www.cnrtl.fr/definition/> [consulté le 20/09/2013]

- DISCARD STUDIES, [en ligne] <http://discardstudies.com> [consulté le 23/11/2013]
- EEA, *European Environment Agency*, [en ligne] <http://www.eea.europa.eu/> [consulté le 21/11/2013].
- EUROPA-LEX, textes de loi et directives de l'Union Européenne, [en ligne] <http://eur-lex.europa.eu/> [consulté le 13/11/2013].
- FONDATION NICOLAS HULOT, Les amis de la Terre, [en ligne] <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/> [consulté le 21/09/2013]
- FEEDING 5K, « *feeding5k* » ([en ligne] <http://www.feeding5k.org/> [consulté le 13/08/2013].
- FIVE GYRES PROJECT, [en ligne] <http://5gyres.org/> [consulté le 23/08/2012].
- FREEGAN.INFO, [en ligne] <http://www.freegan.info> [consulté le 24/09/2013].
- INTERNATIONAL MARINE ORGANIZATION, Réglementation MARPOL, [en ligne] <http://www.imo.org/> [consulté le 21/06/2013].
- LEGIFRANCE, textes de loi de la République Française, [en ligne] <http://www.legifrance.gouv.fr/> [consulté le 13/11/2013].
- MOUVEMENT POUR LA TERRE ET L'HUMANISME, [en ligne] <http://www.colibris-lemouvement.org> [consulté le 26/09/2013].
- MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE, banque de données statistiques nationale, [en ligne] <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/> [consulté le 10/02/2014].
- ORGANISATION POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, banque de données statistiques [en ligne] <http://www.oecd-ilibrary.org/> [consulté le 23/01/2014]
- PLANET ARK, site dédié de l'association australienne *Planet Ark* qui milite pour l'interdiction de la production et de la distribution de sac en polyéthylène [en ligne] <http://plasticbags.planetark.org/>, [consulté le 10/10/2013]
- PLASTIC EUROP, *Association of Plastic manufacturers in Europ*, [en ligne] <http://www.plasticseurope.org/> [consulté le 23/08/2013].
- RESEAU COMPOST CITOYEN, [en ligne] <http://reseaucompost.org/> [consulté le 03/06/2013].
- UNEP, Programme des Nations-Unies Pour l'Environnement, [en ligne] <http://www.unep.org/> [consulté le 13/10/2013].
- VEOLIA PROPLETE, [en ligne] <http://www.veolia-proprete.com/> [consulté le 21/10/2013].

Films, documentaires, documents audiovisuels

D'ANGELY, O., (2012) *Plastiques : Alerte aux toxiques*, documentaire, France 3, diffusé dans le magazine *Pièces à conviction*, le 6 décembre 2012, France.

BOOTE W, (2009), *Plastic planet*, film-documentaire, Brandstorm Ent., Autriche, Allemagne.

DANNORITZER, C. (2010), *Prêt-à-jeter* (titre original : *Kaufen für die Müllhalde*), Arte, diffusé en France pour la première fois sur Arte, le 15 février 2011, Allemagne, France.

FEYDEL, S. (2009), *Océans de plastique*, film-documentaire, Planète, France 3, France.

MADSEN, M. (2010), *Into eternity*, Film i Väst, Global HDTV et Magic Hour Films ApS, Danemark.

WALKER, L. (2010), *Waste Land*, Almega Projects et O2 Filmes, Royaume-Uni et Brésil.

Table des figures

- FIGURE 1 :
« DUREE DE BIODEGRADABILITE DES DECHETS EN MER »,
IN *ALTXA MUTILLAK*, N°7, 2001. SOUVENT REPRODUITE ET AFFICHEE DANS LES
CAPITAINERIES ET AUTRES CLUB NAUTIQUES DES TERRITOIRES FRANCOPHONES.
SOURCE : ALTXA MUTILLAK. 170
- FIGURE 2 :
SYNTHETICA, A NEW CONTINENT OF PLASTICS
REVUE FORTUNE, 1940,
REPRODUIT IN MEIKLE, 1995, P.65. 247
- FIGURE 3 :
"HOW OCCUPY IS ALL ABOUT TRASH",
DIAGRAMME ARTISTIQUE REALISE PAR RACHEL SCHRAGIS EN COLLABORATION AVEC
MAX NICHOLE LIBOIRON, DANS LE CADRE DE SON TERRAIN CONSACRE A LA QUESTION
DES DECHETS DANS LES MOUVEMENTS "OCCUPY WALL STREET".
SOURCE : DISCARDSTUDIES.COM. 328
- FIGURE 4 :
"LA PLANETE MALADE DE NOS DECHETS" - 2011
ILLUSTRATION ISSUE D'UNE PUBLICATION DU CNIID (CENTRE NATIONAL INDEPENDANT
D'INFORMATION SUR LES DECHETS)
SOURCE : CNIID.ORG. 350
- FIGURE 5 :
"L'ADORATION DES MAGES",
SANDRO BOTTICELLI, AUX ALENTOURS DE 1475.
MUSEE DE LA GALERIE DES OFFICES, FLORENCE, ITALIE.
SOURCE : COMMONS.WIKIMEDIA.ORG 372
- FIGURE 6 :
"VUE IMAGINAIRE DE LA GRANDE GALERIE DU LOUVRE EN RUINES",
HUBERT ROBERT, 1796. MUSEE DU LOUVRE, PARIS, FRANCE.
SOURCE : CARTELEFR.LOUVRE.FR ; 2007 MUSEE DU LOUVRE / ANGELE DEQUIER. 373

Résumés

Le déchet durable. Eléments pour une socio-anthropologie du déchet ménager.

Depuis une quarantaine d'années, les déchets ménagers et leur gestion sont assimilés à un enjeu écologique global. Alors que se popularisent les discours défendant une conception durable du développement, nos poubelles se multiplient. Qu'aspérons-nous à préserver lorsque, consciencieusement, nous nous appliquons à *bien jeter* ? Entre le très local geste de mise au rebut et l'enjeu planétaire invoqué, un gouffre intermédiaire se dessine et nous invite à interroger ce lien communément admis entre déchets et pratiques de protection de l'environnement. Notre thèse consiste à affirmer que, sous couvert de leur « environnementalisation », et malgré l'inflation du temps et de l'espace qui leur sont consacrés, les déchets restent marqués par l'oubli des enjeux sociaux, techniques, matériels qui les caractérisent. Cet aveuglement, individuel et collectif, neutralise toute possibilité de penser le déchet comme indice : il voile sa fonction mémorielle et le condamne à n'être appréhendé que comme ce qui doit disparaître, que comme quantité de matière à contrôler, à éliminer. Le *déchet durable* est l'oxymore qui vise à problématiser cette multiplicité des modes de présence du déchet aujourd'hui. S'inspirant des figures du chiffonnier ou de l'archéologue, notre enquête socio-anthropologique s'applique à suivre ces déchets ménagers, depuis d'incertains océans de plastique jusqu'à quelques lombricomposteurs parisiens. A partir de cette confrontation à la matérialité, aux territoires et aux pratiques du déchu, il s'agit d'affirmer que là où la présence irrévocable des déchets est décrite comme un problème, la question de notre présence aux déchets se pose inévitablement.

Sociologie – Anthropologie – Gestion des déchets – Environnement – Recyclage – Vie quotidienne –
Plastiques (matériaux) – Histoire de la chimie.

The en-durable waste. Elements for a socio-anthropological approach to household waste.

Over the past forty years, household waste and its management have been assimilated to a global environmental issue. While sustainable development is becoming a pressing issue, the number of our garbage bins is increasing. So what is it that we aim to preserve when we are *dutifully* sorting out our garbage? Between the very local gesture of discarding and the global environmental issue, there is a tremendous gap. The link between everyday practices of waste and environmental issues is so underdetermined that it has to be analyzed. The main claim of this dissertation is that despite a growing concern with environment and the increasing time and space devoted to waste management, we remain unaware of the social, technological and material issues at stake. Because of this individual and collective blindness waste is not seen as a clue: as its memorial function is neglected waste is still perceived as what has to disappear, as a material quantity that has to be controlled and eliminated. *The en-durable waste* is an oxymoron that leads to further investigate the multiple modes of presence of waste in today's life. Inspired by the personae of the ragman and of the archaeologist, this socio-anthropological investigation follows household waste from uncertain oceans of plastic to few Parisian vermicompost bins. Based on this confrontation to the materiality of waste, to the territories and to the practices of wasting, this dissertation claims that where the unavoidable presence of waste is described as a problem, it is the question of *our* presence to waste that is at stake.

Sociology – Anthropology – Waste management – Environment – Recycling – Daily life – Plastics (materials) –
History of chemistry.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Ecole doctorale de philosophie, 1 rue d'Ulm, 75005 Paris
Centre d'Etude des Techniques des Connaissances et des Pratiques - CETCOPRA
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.